This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

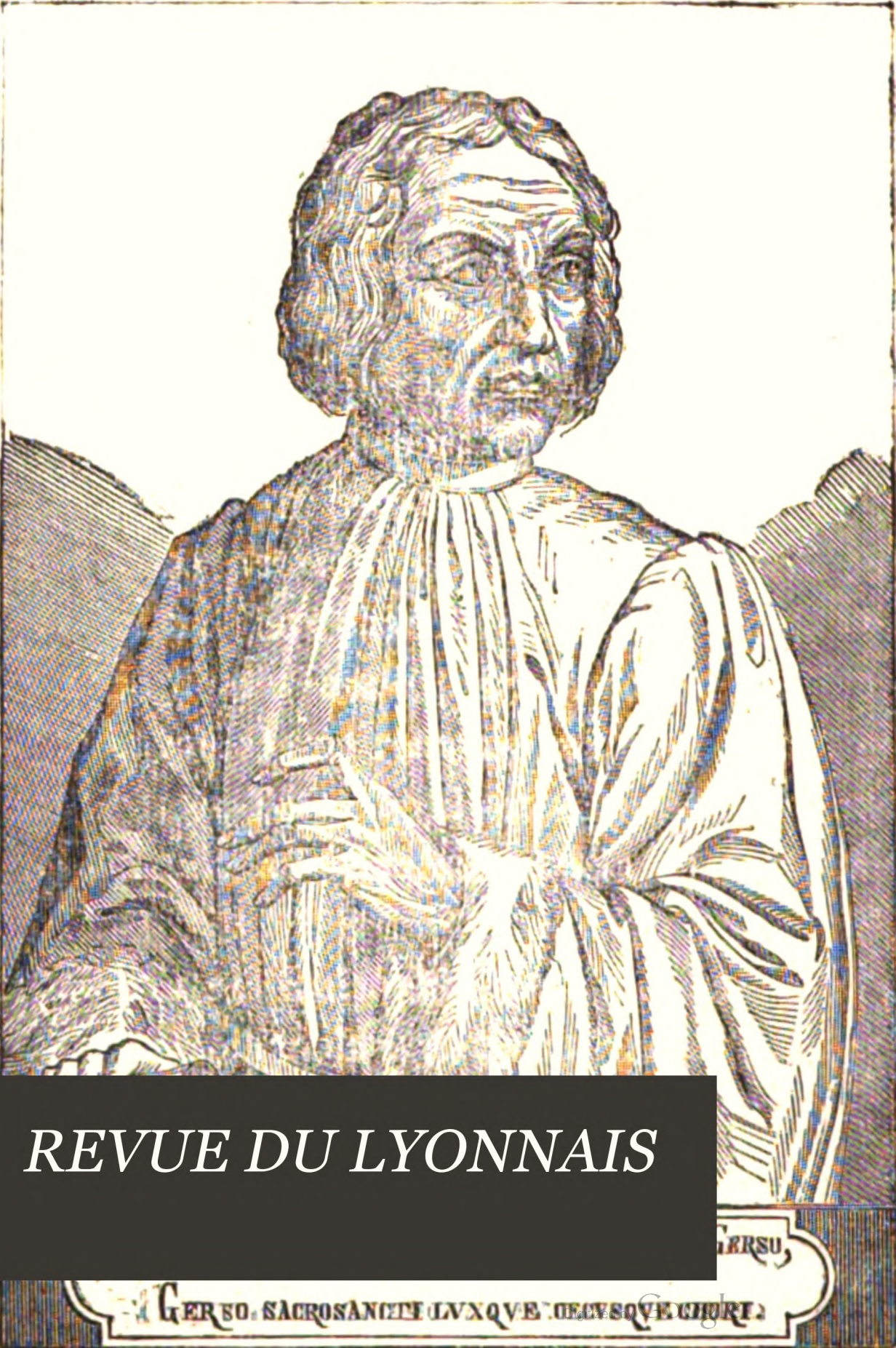

REVUE DU LYONNAIS

Digitized by Google

1137

Per. 23/28 d. 35
35.14-15

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME XIV

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1872

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

Le Beau et le Vrai

A Joséphin Soulary

—

ACROSTICHE

J adis le sonnet vit une ère glorieuse !
O sas-tu, Muse, alors dans ton vol orgueilleux
S onder le noir abîme, interroger les cieux
E t fouiller en tous lieux la veine précieuse
P our faire luire au jour l'or de la vérité ?
H onneur à qui, poète épris de sa beauté,
I ndifférent aux soins de ce monde qui passe,
N e poursuit que le vrai dans les chants de l'espace.

S i ton aile se pose en quelque frais vallon
O ù coule un pur ruisseau, sur un lit de gazon,
U ne fleur quelquefois et te charme et t'inspire,
L a beauté te ravit : rose ou femme, et ta lyre
A ce culte nouveau prête ses doux accords.
R êveur, vrai, beau sont un ; puissent tes saints transports
Y trouver l'aliment d'un éternel délire !

Amélie MOISSONNIER.

Digitized by Google

Soldat en herbe

A mon neveu.

Enfant, tu grandiras pour nous venger, peut-être !
Déjà, dans tes beaux yeux, on lit ta jeune ardeur ;
O toi, frais chérubin, sois heureux, petit être !..
Mais s'il fallait, un jour, que le sang de ton cœur
Fût versé pour la France, entends-tu, pour la France !
Le nom de ton pays devrait tout dominer,
Et ton premier amour, ta plus chère espérance,
Devant ce nom sacré, n'auraient qu'à s'incliner ?

Pierre, tu n'es encor qu'un preux en robe blanche,
Oh ! l'on est courageux quoiqu'on soit né d'hier ;
On porte hardiment le sabre sur la hanche,
De jouer au soldat on est vraiment tout fier !
Ami, c'est beau, c'est grand de rêver la vengeance,
Quand elle est trois fois sainte ! O sentiment si fort !
Avec sa noble voix il parle de la France !
A ce suprême appel on bravera la mort ! —

Je t'eusse souhaité des jours de paix charmante,
Mignon, sans cet accent qui nous ferait pleurer...
La patrie !.. Ah ! vois-tu, c'est la divine amante,
Tu le sauras, plus tard, tu sauras l'adorer !
Oui, que tes petits bras s'ouvrent déjà pour elle !
Tressaille, enfant, tressaille à la voix du clairon !
Répète, avec transport : La France est immortelle !
Elle ne peut périr, non ! non ! mille fois non ! —

Sois soldat pour l'honneur, mais aussi sois poète,
Sache unir à l'épée un luth harmonieux !
Que l'aimable Apollon, baisant ta jeune tête,
Te donne, à tout jamais, un élan radieux !
Que sur ta petite âme il verse l'ambroisie,

Digitized by Google

Que tes gazouillements augmentent chaque jour !
Deviens un rossignol épris de poésie,
Pour murmurer des sons pleins de grâce et d'amour !

Dans tes rêves d'enfant, tu peux voir tant de choses !
Tu saurais deviner tous les secrets du ciel,
Et ceux des papillons, des oiseaux et des roses,
Ces blonds secrets plus doux que le blond et doux miel !
Dormez en souriant, mon beau petit poète,
Poète en herbe au moins, mais avant tout soldat,
Vous froncez le sourcil, annonçant la tempête,
« *Pour tuer des Prussiens !* » comme en un vrai combat !

Adèle Souchier.

Le jeune Aigle et les Oisons

Sans doute en châtiment de quelque doux péché,
Parmi de vieux oisons un jeune aigle attaché
Tristement dévorait sa vie...
Il n'avait ni la même envie,
Ni les mêmes désirs que tous ses compagnons,
Accoutumés à vivre avec force dindons
Qu'on réputait de fortes têtes,
Chez un peuple de grosses bêtes.

L'aiglon, sans sourciller, regardait le soleil;
Il faisait, malgré lui, craindre et sentir sa serre,
Rien n'est méchant comme un esprit vulgaire,
Il supporte fort peu, si ce n'est son pareil.
Or l'esprit des oisons n'habite pas les nues ;
Plus que l'esprit, le vrai, n'habite dans les rues
Malgré l'imbécile dit-on
L'aigle avait beau changer de ton,
Il ne pouvait changer sa voix ni sa figure.
Des propos médisans il devint la pâture.

Digitized by Google

On le trouva léger pour n'être pas balourd,
Ignorant en parlant, pour être simple et court ;
Pour être net et franc, il parut inhabile ;
Bref, le troupeau sur lui versa partout sa bile...

Comme malgré chaine et lien,
L'aigle jamais ne flattait rien,
Il ne fut point aimé des grands, bien moins encore
Que des petits. Aussi ne vit-il point l'aurore
De la fortune et du succès ;
Il fut victime du procès
Que le vulgaire fait à tout ce qui le passe,
Avec une incessante ardeur...

C'est un incurable malheur,
Qu'être ici bas plus grand que son sort et sa place !

D' REWER.

L'Exposition de Lyon.

CANTATE

Monte sur ta barque légère,
Nautonnier des pays lointains ;
Guidé par l'étoile polaire
Aborde aux champs Gallo-Latins.
Vois, dominant les flots du Rhône,
Des Alpes le blanc éventail,
Et, là-bas, Lyon sur son trône,
Reine des arts et du travail.

REFRAIN.

Venez à nous, ô peuples de la terre,
Lyon vous tend ses bras remplis d'amour ;
C'est le canon, mais ce n'est plus la guerre,
C'est l'âge d'or annonçant son retour.

Digitized by Google

Ce fil léger qui se déploie,
Souple, ayant la couleur de l'or,
C'est le fil divin, c'est la soie,
De la cité c'est le trésor.
Roule, vole, navette agile,
Tisse et brode tout à la fois !
Ce brin qui fuit devient, docile,
Ruban frêle ou manteau des rois.

Parcourant la route ferrée,
Ce long convoi soufflant le feu,
Passe la montagne éventrée
Et du ravin se fait un jeu ;
Il va comme l'orage, il gronde,
S'arrête, repart triomphant.
Salut, wagon, âme du monde (1),
De la cité magique enfant !

Comme aux temps du génie antique,
Les temples montent vers les cieux (2),
Là s'élance un clocher gothique,
Là brille un vitrail précieux (3) ;
La cloche s'agite sonore (4),
L'étole s'enivre d'encens !... (5)
O cité que le monde honore,
Tout est produit par tes enfants.

Par les arts et par l'industrie
Lyon sait charmer l'univers :
De Perrin c'est l'imprimerie,
De Laprade ce sont les vers ;
D'un pur ciseau s'échappe un ange
Montant dans l'azur infini (6),

(1) Ateliers de la Buire, d'Oullins, etc.
(2) L'Architecture religieuse à Lyon s'honore aujourd'hui de noms célèbres, trop nombreux pour qu'on les nomme.
(3) Maison Miciol.
(4) Fonderies de cloches de MM. Burdin et Gulliet.
(5) Maisons Le Mire, Jaillard, etc.
(6) Statuaire religieuse de Fabisch.

Digitized by Google

Et cette coupe, chose étrange,
A le cachet de Cellini. (7)

Venez à nous, ô peuples de la terre,
Lyon vous tend ses bras remplis d'amour ;
C'est le canon, mais ce n'est plus la guerre,
C'est l'âge d'or annonçant son retour.

FINAL.

Ils viennent du Nord, blanchis de frimats,
D'autres ont franchi la zone torride,
Tous ont déposé le fer homicide,
Ce sont de la paix les vaillants soldats.
Ouvrons-leur un temple, et, sur ce rivage,
Où nous leur donnons l'hospitalité,
Scellons un rocher qui soit, d'âge en âge,
L'autel où descend la Fraternité.

AIMÉ VINGTRINIER

(7) Orfévrerie Armand-Caillat.

Digitized by Google

LES FOUILLES DU MONT BEUVRAY

Mémoire sur le mont Beuvray, par M. Bulliot. (Congrès archéologique de 1851, 17e session.)— *Mémoires lus à la Sorbonne en* 1866 (Archéologie). — *Les fouilles de Bibracte.* (Revue archéologique, 1869). — *Procès-verbaux des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne en* 1866 *et* 1870.

Depuis quelques années surtout, l'attention des archéologues semble dirigée d'une manière particulière vers l'époque celtique. Aussi est-on arrivé à éclaicir plus d'un point obscur naguère de nos origines nationales. Les anciens oppidums de la Gaule indépendante ont été ainsi l'objet de savantes études. Mais bien des questions demeurent encore livrées aux controverses des érudits. S'il paraît bien démontré qu'Alise-Sainte-Reine, est l'Alésia de Vercingétorix, cette opinion n'est pas sans contradicteurs. Faut-il identifier Genabum avec Gien ou avec Orléans? Uxellodunum avec Luzech ou Puy d'Ussolud? Et plus près de nous, qui nous dira l'emplacement du Mediolanum des Ségusiaves?

Où se trouvait située aussi l'ancienne Bibracte des Eduens? A Autun, disent les historiens modernes. Tel n'est point l'avis de M. Bulliot. Et nous devons le remarquer ici, à l'appui de la thèse du savant président de la Société éduenne, son opinion n'est point un système préconçu d'avance; c'est à la suite de nombreuses recherches et surtout de fouilles exécutées avec soin sur le mont Beu-

Digitized by Google

vray que sa conviction s'est formée peu à peu. Il y a de longues années déjà que M. Bulliot s'est livré à l'étude de l'histoire de la montagne sacrée des Eduens. En 1851 notamment, il communiquait au Congrès archéologique de France, réuni à Nevers, un mémoire plein d'intérêt sur le Mont Beuvray. Mais, à cette époque, cet oppidum n'était point encore à ses yeux l'ancienne Bibracte. Vainement nous signalait-il des chartes latines du XIIIe et du XIVe siècle, qui donnent au mont Beuvray le nom presque textuel de Bibracte *(Biffractus)*. Vainement aussi nous montrait-il la tradition populaire, cette histoire vivante des siècles qui n'ont pas d'annales écrites, désignant toujours cette montagne comme l'emplacement de l'ancienne capitale des Eduens, les scrupules de l'érudit l'arrêtaient toujours dans cette identification.

Mais ce que n'avaient pu faire les chartes du moyen âge, ni les traditions locales, rapportées par le père Fodéré dans son *Histoire de l'ordre de Saint-François* (1), les découvertes, mises au jour par des fouilles consciencieuses, l'ont obtenu. M. Bulliot s'est consacré à cette œuvre avec un zèle que rien n'a refroidi. Il a installé un abri sur le sommet du mont Beuvray et, pendant plusieurs années, il a dirigé lui-même les travaux qui devaient nous fournir tant de révélations nouvelles sur l'état de

(1) « Le vulgaire, dit cet auteur, qui écrivait en 1619, tient, par je ne sais quelle tradition, que Bibracte estoit sur la montagne de Beuvray. Encore y a-t-il de nos pères qui sont de cette opinion, et de mon jeune âge, je l'ay ainsi ouy dire à nos anciens religieux; et je crois qu'ils prennent leur fondement sur ce que, devant *les premiers troubles de 1562*, nous avions un couvent en cette montagne, nommé en latin Bibracte, et c'est encore ainsi escrit dans le livre de la Province, mais ce n'est qu'une simple opinion favorisée seulement par le vulgaire. »

Digitized by Google

la civilisation gauloise. Il a retrouvé ainsi les demeures primitives des vieux Eduens, les procédés et les produits de l'industrie celtique, il a vu encore debout les murailles qui défendaient l'antique oppidum et il s'est cru autorisé alors à intituler hardiment le mémoire qu'il publiait récemment : *Fouilles de Bibracte.*

Cette dernière publication n'est que le compte-rendu des découvertes faites, en 1868, dans l'ancien oppidum éduen. Mais en attendant le jour où l'auteur publiera un travail complet sur la question de Bibracte, travail soumis déjà au concours académique de 1870, quand les événements politiques sont venus interrompre les travaux du jury d'examen, il n'est pas sans intérêt de connaître, dès aujourd'hui, le résultat des recherches du savant antiquaire.

Le mont Beuvray est situé à 24 kilomètres à l'ouest d'Autun. Ce sommet, désert aujourd'hui, fut l'un des oppidums les plus forts et les plus vastes de la Gaule indépendante. Toutefois, M. Bulliot lui-même ne croit point qu'il fut un de ces *oppidums-villes* habités, à toutes les époques de l'année, par les peuplades celtiques. L'âpreté du climat s'opposait à une occupation permanente. L'oppidum des Eduens n'était donc fréquenté qu'à certains moments. En temps de guerre, le Beuvray devenait la place d'armes des troupes gauloises et le refuge des peuples voisins. Pendant la paix, c'était le siége des assemblées politiques et de marchés très-fréquentés. Là aussi se célébraient, pendant trois jours, les fêtes du mois de mai, qui appelaient sur ce sommet élevé les marchands et les artisans, avec toute la population des environs. Mais en dehors de ces circonstances, le Beuvray demeurait abandonné.

Quelques constructions existaient pourtant sur cette

Digitized by Google

montagne, mais en nombre insuffisant pour constituer une ville véritable. Quelques marchands, appelés par le concours de la population, des artisans et des forgerons, avaient seuls établi leur demeure sur cette hauteur, et les débris de ces pauvres habitations des premiers âges nous montrent à quel faible degré de civilisation étaient parvenus les Gaulois du temps de l'indépendance et combien Cicéron avait raison de dire : Quoi de plus barbare que les oppidums gaulois? (1)

« La Gaule, dit M. Bulliot, n'a pas connu les monuments qui supposent l'unité politique, les agglomérations compactes, des centres dans lesquels l'intelligence et la richesse suppléent même au nombre. L'absence d'art et de durée est le premier caractère de ses constructions militaires, civiles ou privées.» Et en effet, si nous retrouvons encore dans les vieux remparts de Gergovie quelques traces de l'emploi de la chaux (2), il n'en n'est pas de même à Bibracte. Des toits de chaume et des murailles sans assises, formées avec des poteaux de bois, reliés avec de la terre glaise, telle était l'habitation gauloise. Partout s'accuse l'insouciance des commodités les plus vulgaires. Ainsi les murs de refend sont presque toujours pleins et le seul mode d'accès entre deux pièces contigues est la porte du dehors. La voûte, d'un usage si fréquent dans les constructions romaines, était aussi complètement ignorée des Gaulois. Aussi ne faut-il pas s'étonner des faibles restes qui subsistent aujourd'hui de cette ar-

(1) Quid oppidis incultius? *(Discours sur les provinces consulaires).*

(2) Ces traces de chaux sont très-visibles près de l'ancienne porte occidentale de Gergovie; mais quelques archéologues pensent néanmoins que cette partie des remparts a pu être rebâtie après la soumission de la Gaule à la domination romaine.

Digitized by Google

chitecture primitive, que nulle part, à Bibracte, comme ailleurs, l'incendie n'est épargnée.

César, dans ses *Commentaires*, nous apprend quel était le mode de construction des murs d'enceinte d'Avaricum, l'un des oppidums les plus importants de la Gaule. Ce mode, qui consistait dans un assemblage régulier de pièces de bois et de blocs de pierres, offrait un double avantage : la pierre défendait le bois contre l'incendie et le bois protégeait la maçonnerie contre les atteintes du bélier. Les fouilles du mont Beuvray nous démontrent que ce système de construction était général en Gaule, sauf quelques légères différences qui tenaient à des causes purement locales; telle était, en effet, la disposition des anciens remparts de l'oppidum éduen, que les travaux exécutés sous la direction de M. Bulliot ont mis au jour sur une longueur de près de 300 mètres. Si l'on ne retrouve point ici les grands blocs de pierre qui formaient l'enceinte d'Avaricum, les moellons sont encore, au Beuvray, comme dans cette dernière ville, séparés et reliés par des grillages de bois qui leur donnaient une puissante cohésion. Les poutres qui formaient cet assemblage ont disparu depuis longtemps, mais on retrouve toujours soit leurs restes carbonisés, soit leur empreinte moulée dans la terre glaise, avec les crosses de fer qui les reliaient entre elles. On a pu constater ainsi à la fois la longueur des pièces de bois, leur diamètre et leur emplacement.

Ajoutons que ces découvertes sont d'autant plus précieuses que nous sommes bien ici en présence d'un monument de la Gaule indépendante. A l'exception de quelques médailles coloniales de l'époque d'Auguste, on ne trouve au mont Beuvray que des traces de la population gauloise.

« Les Romains n'ont qu'effleuré ce coin si peu connu

Digitized by Google

de la terre celtique, et tout semble faire remonter la dernière restauration de l'oppidum à l'époque du siége de Gergovie et à l'insurrection éduenne qui précéda le siége d'Alise. »

La quantité considérable de pièces de bois exigées par la construction de ces remparts, qui offrent un développement de 5 kilomètres, quantité que M. Bulliot évalue à près de 40,000 mètres cubes, fournit à l'auteur un puissant argument en faveur de l'identification de Bibracte avec le mont Beuvray : « Quand on a parcouru les pentes ardues de la montagne et de ses voies rapides, où une voiture vide décourage un cheval, on se demande avec étonnement, dit M. Bulliot, quel nombre de bras et d'animaux dut réclamer la construction de ces remparts. Comment une cité gauloise, si puissante qu'elle fût, eût-elle été en mesure de multiplier de pareils travaux sur tous les points de son territoire ? Comment deux oppidums de l'importance d'Autun et du Beuvray auraient-ils pu être créés et subsister à la fois, au milieu d'une population aussi restreinte que celle du Morvan ? »

Un ancien auteur grec, Athénée, nous apprend que l'oppidum celtique était, dans l'ancienne Gaule, le lieu de fabrication par excellence (1). Il ne faut donc pas s'étonner si les habitations fouillées, dans l'enceinte et même hors des remparts du Beuvray, appartiennent presque toutes à des fondeurs ou à des forgerons.

Le possesseur de matières premières, le fabricant et l'ouvrier avaient besoin, plus que d'autres, de sécurité et de protection ; ils les trouvaient dans les remparts de l'oppidum. D'un autre côté, le travail du fer était le premier élément de la guerre ; aussi chez les races celtiques,

(1) Livre IV, page 150.

Digitized by Google

comme chez toutes les nations primitives, l'industrie du forgeron était-elle placée au premier rang et constituait-elle un métier fort honoré.

Les observations de M. Bulliot nous fournissent même des données précieuses sur l'état de l'industrie métallurgique des Gaulois. Rien chez eux ne ressemblait aux méthodes employées aujourd'hui pour traiter le minerai de fer. De même que les Romains, les Gaulois ne connurent point l'art de fabriquer la fonte de fer; mais, en revanche, ils savaient fort bien produire l'acier. Toutefois, leurs procédés de fabrication étaient des plus imparfaits. Toute l'opération se bornait pour eux à fondre la gangue du minerai pour en extraire le fer pur. C'est la méthode connue dans l'industrie sous le nom de méthode catalane. De là l'extrême malléabilité de l'épée gauloise, qui donnait tant de désavantage aux soldats de Vercingétorix dans leurs rencontres avec les Romains.

L'oppidum du Beuvray ne renfermait pas seulement des habitations de fondeurs et de forgerons. On y retrouve encore les restes d'un vaste établissement, renfermant à la fois des ateliers, des fourneaux, des forges, des entrepôts et réunissant, dans un ensemble complet, les éléments de la plus grande industrie gauloise dont on ait encore trouvé la trace. Là s'opérait la fusion des minerais; ici la production du fer, le martelage et la mise en œuvre; plus loin la préparation des terres réfractaires; ailleurs le service de l'eau nécessaire aux fabrications; preuve que l'antiquité a connu déjà les avantages de la division du travail. Une pareille construction adossés aux remparts, et contiguë aux fortifications de la porte d'entrée de l'oppidum, ne pouvait être une exploitation industrielle particulière. Aussi M. Bulliot n'hésite-t-il pas à

Digitized by Google

reconnaître, dans ce vaste établissement, l'ancien arsenal de Bibracte.

Il serait trop long d'énumérer ici les nombreux objets retrouvés dans les fouilles dirigées par M. Bulliot. Ce sont les produits ordinaires de la civilisation celtique découverts ailleurs : des haches de pierre, des médailles gauloises, des clés, des fibules, des vases cinéraires et des débris de poteries diverses. Ce qui nous intéresse surtout dans ces découvertes, ce sont les révélations qu'elles nous apportent sur les mœurs et les usages des anciens Gaulois.

Il en est ainsi notamment du mode de sépulture usité à cette époque reculée. A l'exception d'un seul squelette, inhumé dans les temps modernes, on n'a retrouvé au mont Beuvray aucune trace d'inhumation. Les Gaulois pratiquaient l'incinération et, chose plus curieuse, les cendres de chaque mort reposaient dans une urne cinéraire enfouie dans le sol de la demeure même qu'il avait habitée. Les restes de chaque forgeron étaient ainsi déposés presque toujours au-dessous du billot de son enclume. Aussi n'est-il pas un atelier qui ne renferme des traces de sépulture. Pourtant, à côté de ces tombes isolées et caractéristiques, on trouve aussi des fosses communes et même des puits funéraires, qui constituaient aussi un usage particulier aux Gaulois.

D'autres observations nous révèlent de même que plus d'une pratique suivie de nos jours n'est point nouvelle. Ainsi le procédé gaulois, pour la conduite des eaux, à l'aide de rondins de bois creux reliés par des frettes de fer, est encore en usage dans le Morvan, comme il l'était au Beuvray.

Il en est de même de l'art de l'étameur et du raccommodeur de vaisselle. Plusieurs tessons de poterie trouvés par

Digitized by Google

M. Bulliot et portant des traces de brides, nous montrent que l'industrie du chaudronnier auvergnat, qui vient établir son fourneau sur la place publique de nos villages, remonte au temps de la Gaule indépendante.

Les fouilles exécutées en 1868 par M. Bulliot, lui avaient permis d'étudier seulement l'industrie métallurgique. L'année suivante, il fit d'autres découvertes plus remarquables, et notamment celle d'un atelier d'émaillerie gauloise. On ignorait point sans doute que les Gaulois n'eussent connu l'art de fabriquer les émaux. Mais, nulle part ailleurs on n'avait trouvé encore des émaux cloisonnés. Cette découverte fit l'objet d'une intéressante communication à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1870.

Dans la même réunion, M. Bulliot fit observer aussi que, sur les débris des vases trouvés au mont Beuvray, toutes les inscriptions sont en caractères grecs, ce qui confirme pleinement le récit de César quand il nous apprend que les Gaulois se servaient de lettres grecques pour écrire leur langue. (*Commentaires*, l. VI, c. 14.)

C'est ainsi que les données de l'histoire se trouvent complétées une fois de plus par les découvertes de l'archéologie.

Maintenant, comment l'antique oppidum de Beuvray fut-il abandonné ? Suivant M. Bulliot, ce fait tient à deux causes principales :

La première fut l'âpreté du climat. Le mont Beuvray est à une altitude de 810 mètres. Les glaces, les neige prolongées pendant de longs mois, les brumes et ces *froids ntolérables* dont parlent les *Commentaires* (1), et que les soldats romains affrontaient péniblement au pied de

(1) Livre VIII. 4.

Digitized by Google

Bibracte, en marchant contre les Bituriges, en rendaien le séjour presque intolérable en hiver. Aussi, pour se défendre contre les rigueurs de la température, toutes les habitations étaient-elles enfouies à une profondeur qui variait jnsqu'à deux mètres.

La seconde cause contribua plus encore à faire abanner l'oppidum éduen ; ce fut la fondation d'Autun *(Augustodunum)*, bâtie par Auguste, dans un but tout politique, et dont les splendeurs durent exercer une attraction puissante sur la population gauloise. Ajoutons l'incendie, dont on retrouve partout la trace au mont Beuvray, et qui vint consommer, sous le règne de ce prince, l'œuvre de la politique romaine. Aucune médaille découverte au Beuvray n'est postérieure, en effet, au premier empereur romain.

Mais si l'œuvre de destruction fit disparaître tous les monuments de Bibracte, elle ne put étouffer, dans le cœur du peuple, la vénération que les vieux Gaulois avaient vouée à la montagne sainte des Eduens. Les superstitions du druidisme et du polythéisme romain se perpétuèrent sur ce sommet abandonné. Les pierres druidiques et les fontaines sacrées demeurèrent l'objet d'un culte fervent et, chaque année, au retour du printemps, les populations voisines accoururent aux fêtes licencieuses de Flore, jusqu'au jour où, suivant la légende, saint Martin de Tours vint étouffer, dans leur berceau, les traditions païennes et chasser de leurs temples les divinités venues de Rome avec les conquérants. Ne pouvant détruire les habitudes du peuple, le christianisme essaya d'épurer l'esprit des fêtes du mois de mai, et l'oratoire dédié à saint Martin devint ainsi un lieu de pélerinage fréquenté. Plus tard, encore, un couvent de Cordeliers s'établit sur ce sommet désert. Mais, depuis la fin du XVIe siècle, le monastère a disparu à son

Digitized by Google

tour, et ce dernier établissement du mont Beuvray, dit M. Bulliot, n'est guère mieux connu que celui des druides. Sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Martin, une croix de pierre monumentale, élevée, en 1851, par la *Société française d'archéologie*, demeurait seule debout au milieu de ces ruines, quand le zélé président de la Société éduenne essaya de pénétrer les mystères de cette ville morte depuis plus de dix-huit cents ans. Nous savons aujourd'hui ce que le sol de ce Pompéï celtique renferme de richesses archéologiques, et si les érudits n'ont pas tous admis encore que M. Bulliot avait retrouvé la vieille cité de Bibracte, ses découvertes sont au moins assez importantes pour mériter l'attention empressée du monde savant.

A. VACHEZ.

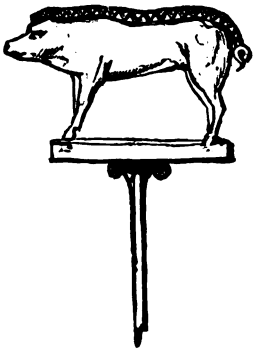

Digitized by Google

LA FAMILLE VARENNE DE FENILLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

La famille Varenne de Fenille, fixée à Bourg-en-Bresse dès l'année 1715, est originaire de Semur-en-Auxois, au duché de Bourgogne (1). Ses armes sont *d'azur, à deux fasces d'argent accompagnées de trois demi-vols de même, deux en chef et un en pointe.*

I. M. Varenne, le chef de cette maison, mort vers 1680, laissa : 1° Claude, qui suit ; 2° Jacques, qui suivra ; 3° François, né le 22 mars 1666, conseiller du roi, président au grenier à sel de Semur-en-Auxois (2) le 22 octobre 1670, auteur d'une branche qui existe encore en cette ville (3).

II. Claude Varenne, né à Semur-en-Auxois, le 4 octobre 1659 et mort à Dijon, le 12 juillet 1734, fut un des plus célèbres avocats du Parlement de Bourgogne. « Ses *factums* et plaidoyers sont des modèles de perfection par

(1) Semur-en-Auxois, chef-lieu d'arrondissement du département de la Côte-d'Or.

(2) Archives de la Côte-d'Or, B, 55, f. 29.

(3) A cette branche appartenaient Philibert-Marie Varenne, avocat en Parlement, conseiller aux bailliage et siége présidial de Semur-en-Auxois, le 8 janvier 1789 ; Marie, mariée à Charles-Antoine Thibault, avocat à la Cour, et mère de François-Jean-Baptiste-Marie-Thibault d'Athy, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc., anobli en 1826 ; Anne-Philiberte-Claudine, épouse de Jean-François-Angélique de Lanneau, frère de l'ancien directeur du collége Sainte-Barbe, etc.

Digitized by Google

l'arrangement des faits, par la force et les agréments du style et par la solidité des preuves (1). » La Monnoye lui envoya un jour la *Bibliothèque des auteurs du droit* avec ce sixain :

Souffrez qu'en ce livre où Thémis
Vous juge digne d'être admis,
On vous offre une place honnête ;
Au défaut de l'auteur peu fin,
Qui par l'ordre du nom vous eût mis à la fin,
Par l'ordre du mérite on vous mette à la tête (2).

Claude Varenne, qui n'a fait imprimer que l'extrait d'un de ses plaidoyers (3), fut greffier de la subdélégation de l'intendance de Bourgogne au département de la ville de Dijon (4). Le 28 février 1699, il fut pourvu d'un office de conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances (5) ; cette charge lui attribuait tous les priviléges de la noblesse ; aussi le voit-on se qualifier, en 1723, du titre d'*écuyer* (6).

Parmi ses descendants, nous citerons seulement : Pierre, conseiller du roi et son trésorier au ravitaillement de Bourgogne et Bresse, du 28 septembre 1730 au 16 mai

(1) *Description du duché de Bourgogne*, par Courtépée, 2e édit. Dijon, 1848, t. III, p. 488.

(2) C. De la Monnoye, *Ménagiana*, t. III, p. 298.

(3) Dijon. J. Grangier, 1685, in-4°. Nous avons vu de lui un manuscrit intitulé : *Arrêts du Parlement de Dijon*. 1 vol. in-fol. de 208 pages. (Librairie Lamarche, à Dijon, 1858.)

(4) Archives de la Côte-d'Or. B, 60, f. 23.

(5) Archives de la Côte-d'Or. B. 57, f. 115. Les conseillers secrétaires du roi jouissaient du privilége d'avoir la noblesse, s'ils mouraient dans la possession de leur charge ou s'ils ne s'en défaisaient qu'après vingt ans d'exercice. *F. de Montherot et sa famille*, par M. Révérend du Mesnil, apd. *Revue du Lyonnais*, sept. 1869, p. 227, note 3.

(6) Il était encore secrétaire du roi en 1720.

Digitized by Google

1738 (1); Claude, seigneur de Longvoy, conseiller au Parlement de Bourgogne, garde des sceaux en la chancellerie établie près le Parlement et époux d'Elisabeth de Beauvernois (2); Claude, seigneur de Longvoy, Hully, etc., né en 1722, conseiller au Parlement en 1743, et époux de Mlle Quarré d'Etroye, etc.

II. Jacques Varenne, auteur de la branche fixée à Bourg-en-Bresse, fut procureur aux bailliage et siége présidial de Semur-en-Auxois. De Reine-Françoise Sandrot, il eut : 1° Claude-François, dont l'article suit; 2° N...., mariée à Charles Simon, avocat au Parlement (3); 3° Philibert-Charles, chanoine de la Sainte-Chapelle, à Dijon; 4° Elisabeth, en religion sœur Sainte-Mélanie, ursuline à Semur-en-Auxois; 5° N...., épouse de M. Oudin, avocat à la Cour, et mère de Françoise et Jeanne Oudin (4).

III. Claude-François Varenne, avocat en Parlement, fut pourvu de l'office de receveur alternatif et mitriennal des tailles de l'élection de Bourg-en-Bresse, le 20 mars 1715 (5), et de celle de receveur ancien des tailles en la même élection, le 17 décembre 1726 (6). Il fut en outre,

(1) Archives de la Côte-d'Or. B, 63, f. 276, et B, 65, f. 205.

(2) Le 27 juin 1757, il reprit de fief de la haute justice sur le village de Baume-la-Roche. B. 11,041. Sa fille Marie céda tous les droits honorifiques qu'elle avait sur ce village, le 18 juin 1773, à Bernard Rameau, maire de Sombernon. B, 11,079.

(3) Les Simon de Granchamp, éteints en 1858, portaient d'*azur à la tour d'argent;* la branche de Calvi, fondue dans les Dupré de Boulois et les Vaillant de Savoisy, avait pour blason *un massacre de cerf d'or sommé d'un cœur d'argent mis entre les bois sur champ de gueules*; on y ajouta, en 1698, *un chef d'azur à une tête chauve d'argent.*

(4) A cette famille Oudin appartenait Odette Oudin, qui épousa François-Pierre-Marie Gueneau de Mussy, maire de Montbard, neveu de Gueneau de Montbeillard, le modeste et dévoué collaborateur de Buffon.

(5) Archives de la Côte-d'Or. B, 60, f. 359.

(6) Archives de la Côte-d'Or. B, 63, f. 95.

Digitized by Google

pendant plusieurs années, subdélégué de l'intendance de Bresse au département de la ville de Bourg (1), et enfin conseiller-secrétaire du roi, du 25 mars 1731 (2) à la fin de l'année 1751 (3). Claude-François Varenne fit son testament le 15 décembre 1750 et mourut à Bourg-en-Bresse le 20 mars 1757.

Il avait épousé, par contrat passé à Avallon le 16 février 1699, Jeanne, fille de Pierre Vallon (4), bourgeois de cette ville, et d'Antoinette-Pierrette Poussy (5), en présence de François Varenne, conseiller du roi, président au grenier à sel de Semur, oncle du futur ; Philibert Guenyot (6), châtelain de Saint-Beury, aussi son oncle ; Charles Simon, avocat en Parlement, son beau-frère ; Claude Clerc (7), docteur en médecine à Semur, son cousin-germain ; en présence aussi de Jacob Vallon, conseiller et avocat du roi au bailliage d'Avallon, frère de la future ; Bernard

(1) Nous n'avons pas trouvé la preuve de ce fait avancé par notre savant ami M. Henry Nadault de Buffon apd. *Correspondance inédite de Buffon.*

(2) Archives de la Côte-d'Or. B, 63, f. 313.

(3) *Ibid.* B, 65, f. 569. Varenne se démit en faveur de Jean-Louis Marion, après vingt ans d'exercice ; ce qui assurait à lui et à ses descendants tous les priviléges de la noblesse.

(4) La famille Vallon ou Valon, originaire de Boux-sous-Salmaise, portait d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile de même et en pointe d'une gerbe aussi d'or posée dans un vallon de même ;* la branche des seigneurs de Mimeure avait pour armes *une licorne d'argent sur un champ d'azur.* J. d'Arbaumont : le fief de Posanges, apd. *Revue nobiliaire*, 1867.

(5) Armes : *d'or, à un lion de gueules.*

(6) Armes : *d'azur, à un agneau pascal d'argent.*

(7) Marie, sœur de Claude Clerc, épousa Jacques Poussy, avocat en Parlement ; une autre de ses sœurs, Marie-Anne, s'unit à Jean-Baptiste Bullier, avocat à la Cour et bailli de la prévôté de Sussey ; une troisième, Guiette, fut mariée à Louis Butard, substitut du procureur général près le Parlement de Dijon.

Digitized by Google

Poussy, prêtre, bachelier de Sorbonne, son oncle maternel ; François Vallon, greffier en chef du bailliage d'Avallon ; Pierre Poussy, avocat en Parlement, son cousin germain, et Léonard Champion (1), prêtre, bachelier de Sorbonne et curé d'Avallon, son cousin issu de germain (2).

Madame Varenne, morte à Dijon, fut inhumée dans le caveau de la famille Varenne, à l'église paroissiale Saint-Etienne (3). Elle laissa : 1° Jacques, dont l'article suit ; 2° Jeanne, religieuse professe au couvent de Notre-Dame du Bon-Refuge, à Dijon ; 3° Jean-Charles, sergent d'armes, profès de l'ordre de Malte (4).

IV. Jacques Varenne, né à Dijon en 1701, fut destiné par son père au barreau et se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats en 1721. Il se distingua bientôt par ses talents et ses lumières, fut, en 1729, choisi comme conseil par les Etats de Bourgogne, et, en 1734, nommé directeur de l'Université de Dijon et subdélégué général de l'Intendance en Bourgogne et Bresse. En 1750, l'une des places de secrétaire en chef des Etats étant venue à vaquer, il l'exerça par commission (5), et deux ans après, sur la demande même des élus, il fut nommé secrétaire en troisième, charge qui venait d'être créée 6).

(1) Armes : *d'azur, à un homme courant, armé et cuirassé à toutes pièces d'or, tenant une épée et un bouclier de même.*

(2) Une copie authentique de ce contrat est entre les mains de M. H. Nadault de Buffon, avocat général à Rennes.

(3) Cette église est aujourd'hui convertie en halle aux blés.

(4) D'après les notes que j'ai entre mains, Jean-Charles aurait été chevalier et même commandeur de l'ordre de Malte. Je n'ai pu vérifier l'exactitude de pareilles assertions.

(5) 18 juillet 1750. B, 65, f. 520.

(6) Le 16 novembre 1752, les élus écrivaient à M. de Saint-Florentin : « Nous pensons que cette nouvelle charge de secrétaire ne peut être créée

Digitized by Google

Depuis longtemps déjà, le Parlement et les Etats étaient divisés d'opinion sur des questions d'impôts et de finance. En 1762, une nouvelle mesure fiscale fut établie par édit royal. Le Parlement n'avait pas encore enregistré cet édit, dont il discutait l'opportunité, lorsqu'il apprit que Varenne avait, au nom des élus, affermé le nouvel impôt. Les édits n'ayant force de loi qu'après l'enregistrement, c'était contester aux cours souveraines leur plus important privilége. Le Parlement s'émut et menaça de suspendre le cours de la justice ; ses remontrances furent portées à Versailles, et le marquis Damas d'Anlezy, porteur des ordres de la cour, vint au palais procéder à un enregistrement militaire. En même temps, Varenne faisait paraître un *Mémoire pour les élus généraux des Etats du duché de Bourgogne*, seconde édition d'une brochure produite devant le Conseil des finances pour soutenir les prétentions des élus, augmenté d'une préface et de pièces justificatives (1).

L'exaspération du Parlement fut extrême ; un de ses plus jeunes membres, M. de Bévy, crut devoir prendre la défense de sa compagnie et publier sous le voile de l'anonyme, contre les Etats et Varenne, un libelle d'une violence telle que le procureur général dut en requérir la lacération. La suppression seule fut prononcée ; quant à l'information dirigée contre l'auteur anonyme, elle fut conduite avec une telle mollesse qu'il intervint bientôt un

en faveur d'un sujet plus agréable à la province, dont les services puissent lui être plus utiles, ny même plus nécessaires, ny qui mérite mieux, par ses talents et par sa capacité, cette grâce et cette marque de satisfaction que le sieur Varenne.

Signés † Claude, évesque de Dijon ; le comte de Saulx ;—Champion. » B, 67, f. 46.

(1) C. H Nadault de Buffon. *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 347.

Digitized by Google

arrêt portant qu'il n'y avait pas lieu à suivre. Les Élus se plaignirent de cette sorte de déni de justice ; l'imprimeur fut arrêté et dut révéler le nom de M. de Bévy, qui fut forcé de donner sa démission et de se constituer prisonnier.

Le Parlement ne se tint pas pour battu ; il intéressa à sa cause la Cour des aides de Paris, alors présidée par Malesherbes. Celle-ci évoqua l'affaire devant elle. Dans le ressort de cette Cour, en effet, rentraient les comtés de Mâcon, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine, annexes de la province de Bourgogne ; d'ailleurs le mémoire de Varenne attaquait sa juridiction. Elle prit fait et cause pour le Parlement de Dijon et condamna au feu le mémoire du défenseur des droits de la province. Dès lors commença entre le Conseil du roi, d'une part, la Cour des aides et le Parlement de Bourgogne de l'autre, une lutte qui montre quelle importance le pouvoir royal attachait à avoir le dernier mot dans ce conflit. Les arrêts du Conseil cassent les arrêts du Parlement et les arrêts de la Cour des aides qui, à leur tour, refusent d'enregistrer les édits et rédigent des remontrances. Varenne, contre lequel un décret est lancé, se réfugie à Versailles, et la haute protection qui lui est accordée ne peut le mettre à l'abri des ressentiments du Parlement. Ses biens sont mis sous le séquestre judiciaire ; on exige la suppression de sa charge de secrétaire des Etats (1) ; sa famille est obligée de fuir

(1) Le 29 novembre 1762, le prince de Condé écrivait à Varenne : « Vous avez soutenu, Monsieur, les intérêts de la province de Bourgogne contre les entreprises du Parlement de Dijon d'une façon dont je suis on ne peut plus satisfait, et je suis informé de ce qui vous regarde dans tout ce qui s'est passé dans cette affaire. Comme on pourrait tenter votre consentement de quitter votre charge, quoique je sois persuadé que vous ne ferez rien sur cela sans mon aveu, je suis bien aise de vous prévenir que vous ne devez écouter aucune proposition tendant à vous faire renoncer aux fonctions que vous remplissez, et je n'ai pas besoin de vous

Digitized by Google

une ville où ses jours sont menacés. Pour faire cesser une aussi violente persécution, on ne put trouver, à Versailles, d'autre moyen que d'accorder à Varenne des lettres de grâce ; elles furent enregistrées à la Cour des aides le 29 août 1763. Obligé de se soumettre aux usages de la procédure, Varenne et son fils aîné durent se constituer prisonniers et entendre à genoux ces paroles que leur adressa le président Malesherbes : « Le roi vous accorde des lettres de grâce, la Cour les entérine ; retirez-vous, la peine vous est remise, mais le crime vous reste (1). »

Plus tard, Varenne publia un nouvel écrit, intitulé : *Registres du Parlement de Dijon pendant la Ligue*. Dénoncé au Parlement par le conseiller Guenichot de Nogent (2), le livre fut supprimé, mais l'exil du Parlement empêcha que cette affaire fût poursuivie plus loin et ne prît la gravité de celle qui l'avait précédée.

Après la lutte courageuse qu'il venait de soutenir, Varenne avait droit d'espérer une éclatante réparation. Il n'en fut rien cependant. Une pension de 15,000 livres et le cordon de l'ordre de Saint-Michel furent son unique récompense. Les élus seuls témoignèrent quelque reconnaissance à leur courageux défenseur et lui offrirent, aux termes d'une délibération en date du 17 février 1783,

en faire sentir les raisons. Vous ne pouvez pas ignorer que dans tous les temps je vous ai rendu la justice qui vous est due, et cela doit suffire pour que vous compteiez toujours sur mon affection.

« Signé : Louis-Joseph de Bourbon. »

L'original de cette lettre appartient à la famille Varenne de Fenille.

(1) H. Nadault de Buffon, *Loc. cit.*, p. 348.

(2) Jacques-Philibert Guenichot de Nogent, conseiller au Parlement de Bourgogne, né le 30 juin 1736, mort le 10 mars 1797, fut l'aïeul de Jeanne-Virginie Guenichot de Nogent, mariée à Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot, et le bisaïeul de Mmes Passerat de la Chapelle et Guillet de Chastellus.

Digitized by Google

deux pièces d'argenterie aux armes de la province, d'une valeur de 2,000 écus au moins (1).

A Dijon, ville parlementaire où ses attaques contre les prérogatives du Parlement avaient excité des haines violentes, la position de Varenne était devenue difficile. Il se démit, ainsi que son fils aîné, Varenne de Béost, qui en avait la survivance, de sa charge de secrétaire des Etats (2) et fut nommé, par l'influence du prince de Condé (3), receveur général des finances de Bretagne (4). Il mourut à Paris en 1792.

Jacques Varenne, écuyer, seigneur de Béost, terre dont un de ses fils portait le nom et dont il reprit de fief le 14 décembre 1776 (5), avait épousé, en 1721, Marie-Charlotte, fille de Guillaume Leslorrant, avocat en Parlement, et de Jeanne Loyseau (6), d'où : 1° Claude, qui suit; 2° Philibert-Charles-Marie, rapporté après son frère.

(1) Ces pièces d'argenterie ont disparu à la Révolution.

(2) Cette charge fut alors supprimée.

(3) Le prince de Condé fut toujours très-bienveillant pour Varenne, auquel il fit don de son portrait et auquel il écrivait encore, en 1785, le billet suivant :

« C'est avec un grand plaisir, Monsieur, que je vous ai envoyé mon portrait ; l'attachement que vous m'avez toujours montré, le zèle avec lequel vous vous êtes occupé, dans tous les temps, des affaires d'une province à laquelle je prends le plus vif intérêt, m'ont engagé à vous donner cette preuve de ma reconnaissance, et vous devez compter que dans toutes les occasions je serai heureux, Monsieur, de vous marquer l'affection que j'ai pour vous.

« Signé Louis-Joseph de Bourbon. »

L'original de cette lettre appartient à la famille Varenne de Fenille.

(4) Varenne a encore publié, en 1775 : *Considérations sur l'inaliénabilité du domaine de la couronne*. Paris, in-8°.

(5) Il avait acheté Béost (Ain), le 10 juin 1744, moyennant la somme de 45,000 francs. B, 11,088.

(6) Armes : *De gueules à l'aigle d'or au chef de même.*

Digitized by Google

V. Claude Varenne, écuyer, seigneur de Béost, né le 10 décembre 1722, à Dijon, fut nommé, en 1752, secrétaire en survivance des Etats de Bourgogne, et fonda, en 1760, à l'Argentière, le premier jardin botanique qu'il y ait eu à Dijon (1). Il prit une part active à la lutte engagée par le Parlement contre son père, et le jour où ce dernier comparut devant la Cour des aides pour faire enregistrer ses lettres de grâce, il voulut l'accompagner pour partager avec lui la honte d'une pareille cérémonie. Comme son père, Varenne de Béost dut donner sa démission de secrétaire en survivance des Etats ; il devint receveur général en survivance des finances de la province de Bretagne. Dissipateur, prodigue et joueur effréné, il ne tarda pas à s'aliéner l'estime de sa famille et l'affection de son père et à se lancer dans des dépenses folles (2). Poursuivi par ses créanciers, il ne craignit pas d'initier le public à des démêlés de famille qui auraient dû rester secrets ; il poursuivit son père devant les tribunaux pour se faire rendre compte du bien de sa mère et l'accusa ouvertement de lui avoir préféré son frère Varenne de Fenille. N'insistons pas sur ces tristes discussions, qui amenèrent sa révocation de receveur général en survivance des finances de Bretagne le 23 juillet 1776 (3).

Varenne de Béost, mort à Paris sans alliance, en 1788, était correspondant de l'Académie des sciences ; il possédait une belle bibliothèque, riche surtout en ouvrages sur

(1) C. Courtépée, *Loc. cit.* liv. IV, p. 674.

(2) Au 14 juin 1771, il était redevable à son père, qui venait de payer une partie de ce qu'il devait, de 39.954 francs ; au mois d'octobre suivant, ses dettes s'élevaient à 125,643 francs ; au 15 mai 1772, elles atteignaient le chiffre de 442,313, et il n'avait que 254,000 francs de fortune.

(3) Les lettres de révocation furent renregistrées à Nantes, le 5 décembre 1776.

Digitized by Google

l'histoire naturelle, et mise plus d'une fois à profit par Buffon ; il avait aussi une très-curieuse collection d'émeraude. On lui doit une traduction des *Ruines de Pœstum*. Paris. Joubert, 1769, in 8 ; un *Traité de la culture du mûrier blanc ;* les *Tablettes historiques de Bourgogne ;* la *Cuisine des pauvres ;* un *Essai sur la construction des théâtres ;* le *Patenôtrier* ; un *Mémoire sur les moyens d'allumer en un clin-d'œil un prodigieux nombre de lampions ;* un autre *Mémoire sur la nature et la formation du baratte et des matières analogues*, etc.

VI. Philibert-Charles-Marie Varenne, écuyer, seigneur de Fenille, né à Dijon, le 10 décembre 1730, eut pour parrain son grand-oncle Plilibert-Charles Varenne, chanoine de la Sainte-Chapelle du roi, et pour marraine Marie, fille de M. Varenne, ancien secrétaire du roi. Il succéda, en 1757, à son grand-père dans les charges financières qu'occcupait ce dernier à Bourg-en-Bresse (1). Son éducation avait été fort soignée; aussi sut-il charmer, par de nombreux et utiles travaux, l'aridité de ses fonctions. Ses goûts le portaient aux expériences et aux études agricoles. Sans parler des améliorations de tout genre qu'il apporta dans les fermes de Bresse, il créa à Bourg de magnifiques jardins, de vastes pépinières d'arbres fruitiers et autres, et publia de nombreux mémoires sur la plantation des routes et des terrains communaux, sur celle des vergers, sur la culture du maïs, sur le desséchement des étangs de la Dombes — question brûlante alors et qui se tranche aujourd'hui dans le sens de son opinion — sur les qualités composées des bois indigènes et exotiques, etc., mémoires dont un lui mérita une médaille d'or de la

(1) Varenne de Fenille fut donc à la fois receveur alternatif et mi-triennal et receveur ancien et triennal des tailles de l'élection de Bourg-en-Bresse. B, 67, f. 109.

Digitized by Google

Société royale d'agriculture de Paris. En sylviculture, il continua, en les complétant, les travaux de Duhamel et de Buffon, et laissa sur l'administration forestière un traité qui fait encore autorité aujourd'hui.

Le 13 septembre 1785, il écrivait de Bourg-en-Bresse à son père la curieuse lettre suivante, que nous croyons devoir reproduire dans ce travail :

« J'ai fait diligence, mon très-cher père. Je suis arrivé hier avant six heures du soir à Bourg. Mais aussi je n'ai, pour ainsi dire, fait qu'un temps de galop depuis Paris jusqu'à Vermanton, où j'arrivai samedi vers les neuf heures. De Vermanton, c'est tout ce que j'ai pu faire que de me rendre à Chagny ; les chemins sont trop montueux et trop durs dans cette partie de route pour courir. J'ai fait très-bon voyage ; je me porte à merveille et ne suis même pas trop fatigué.

« Malgré le long hiver, les neiges interminables, la sécheresse et les contrariétés des saisons, j'ai trouvé mon jardin en bon état, beaucoup de pommes, infiniment moins d'autres fruits ; mais les greffes et les boutures ont presque toutes manqué. J'ai perdu aussi par la gelée des arbres très-robustes et fort gros, tels que des abricotiers et trois beaux cyprès, que je regrette, attendu qu'ils faisaient décoration où je les avais placé. Tout mon monde ici se porte bien.

« On n'attend ce soir M. de Chaillou qu'après minuit, ce qui laisse quelque doute sur la question de savoir s'il recevra demain les compliments d'usage. Lundi, assemblée publique de la Société d'Émulation, par extraordinaire puisqu'elle est en vacances. Je ne sais si j'aurai le temps d'y lire mon *Mémoire sur les plantations*, attendu que M. de Lalande, une certaine aventurière soi-disant savante et bel

Digitized by Google

esprit, dont M. de Raymondis (1) et lui se seront affublés, M. Duris, M. Thomas doivent occuper le tapis ; c'est du moins ce qu'on vient de me dire ; peut-être en faudra-t-il beaucoup rabattre.

« Voilà toutes mes nouvelles de Bourg, qui ne sont pas jusqu'ici fort intéressantes, comme vous le voyez ; peut-être le deviendront-elles davantage par la suite.

« J'embrasse tendrement mes enfants ; ils ne me paraissent pas disposés à la mélancolie depuis qu'ils se trouvent réunis auprès de vous. Puisse le ciel leur conserver longtemps la paix et l'innocence, et puissiez-vous jouir encore pendant bien des années, mon très-cher père, de leurs tendres et naïves caresses ! J'espère que Varenne (2) et Betzy (3) ne tarderont pas à me donner de vos nouvelles et des leurs. Je fais mille compliments à M. Grapain et vous renouvelle les assurances de mon tendre respect et de mon éternelle reconnaissance.

« Signé : VARENNE DE FENILLE (4). »

La position sociale de cet homme distingué, son mérite personnel qu'attestaient des travaux si multipliés, sa fortune et le bien qu'elle lui permettait de faire autour de lui, étaient autant de titres qui le désignaient à l'attention du proconsul envoyé par la Convention et le vouaient à la hache révolutionnaire. Arrêté à Bourg comme fédéraliste, le 12 octobre 1793, il languit quelque temps de prison en prison ; des cachots d'Ambournay il adressa au citoyen représentant Gouly, alors en mission dans le département de l'Ain, la lettre suivante :

(1) Jean-Zacharie Paradis de Raymondis, né à Bourg-en-Bresse le 8 février 1746, mort à Lyon le 15 décembre 1800.

(2) Jacques Varenne de Fenille, mort à 17 ans.

(3) Plus tard Mme du Bergier.

(4) L'original de cette lettre, qui est inédite, appartient à M. Henry Nadault de Buffon.

Digitized by Google

« *Salut et fraternité.*

« Citoyen,

« J'ai été arrêté à Bourg le 12 octobre dernier, puis transféré des prisons de Sainte-Claire au fort de Pierre-Châtel, et de là à Ambournay, où je suis malade, sans avoir pu, jusqu'ici, connaître quels ont été les motifs de mon arrestation. Au moment où je fus arrêté, j'interpellai le citoyen Boullon, officier municipal, de me montrer l'ordre en vertu duquel il agissait. Il m'en montra un, signé du citoyen Bassal, représentant du peuple, alors dans le Jura. L'ordre portait les noms de quatre autres détenus ; le mien ne s'y trouvait pas. Je demandai la permission d'en faire une copie et je l'obtins. Elle était commencée, lorsque, par réflexion, le citoyen Boullon m'arracha l'original et me refusa toute communication d'ordre ; je pris deux témoins de son refus, non compris le sieur Nallet, gendarme, qui l'accompagnait, et, sans plus ample discussion, je me rendis aux prisons de Sainte-Claire, d'où je partis, deux heures après, pour Pierre-Châtel.

« Je suis père de famille, j'ai soixante-trois ans accomplis ; constamment soumis aux lois et aux autorités constituées, je me suis sévèrement interdit, par délicatesse, de paraître dans aucune assemblée publique, où ma qualité d'ex-noble aurait pu me rendre suspect. Je me suis contenté de prêter les serments que les lois exigeaient.

« L'agriculture, un peu de belles-lettres ont été ma principale occupation ; faire travailler des ouvriers, employer des indigents ont été mes seuls délassements ; et, peut-être la ville de Bourg m'a-t-elle quelque obligation d'avoir contribué efficacement à corriger l'insalubrité de l'air qu'on y respirait. Tu t'en souviendras, citoyen représentant, s'il te reste quelque mémoire de l'ancien état de choses et que tu veuilles bien te transporter aux jar-

Digitized by Google

dins que j'ai créés dans un lieu où tu n'as vu, dans ta première jeunesse, que des marais infects. Mes ouvrages sur l'agriculture ont été présentés aux trois assemblées nationales successives, sur l'invitation même des autorités constituées de mon département. Ainsi, loin d'avoir nui en aucun temps à ma patrie, je l'ai servie avec zèle, suivant le mérite de mes faibles talents, et j'ai eu quelquefois le bonheur de réussir.

« Citoyen représentant, je te prie d'ordonner la fin des maux qu'une injuste détention me fait souffrir, et je bénirai le ciel, qui ne t'aura ramené dans ta patrie que pour en être le sauveur.

« Signé : VARENNE FENILLE (1). »

Quelques jours après, l'infortuné prisonnier écrivait à son fils :

« Arme-toi de courage, mon enfant ! je vais partir pour Lyon ; je m'y attendais comme à tomber des nues. On m'y conduit comme un criminel, mais je suis enveloppé de mon innocence parfaite. Je ne sais comment tu pourras apprendre de mes nouvelles ; fais en sorte de me donner des tiennes. Je t'embrasse, mon fils, de tout mon cœur.

« Ambournay, 24 pluviose (2). »

Deux jours après ce suprême adieu, il montait, à Lyon, sur l'échafaud révolutionnaire (3).

Varenne de Fenille, nous l'avons dit, a beaucoup écrit. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observations, expérien-*

(1) Cette lettre, dont l'original appartient à la famille Varenne de Fenille, nous a été communiquée par M. Nadault de Buffon.

(2) Archives de la famille Varenne de Fenille.

(3) Il mourut en effet à Lyon, le 26 pluviôse an II (février 1794).

Digitized by Google

ces et mémoires sur l'agriculture et les causes de la mortalité des poissons dans les étangs pendant l'hiver de 1789, Lyon, 1789, *in* 8°, fig. ; — 2° *Réflexions sur une question importante d'économie politique*, Paris, 1790, in 8 ; 3° *Observations sur les étangs*, Bourg-en-Bresse, 1791, in-8 ; 4° *Supplément à l'ouvrage précédent*, 1791, in-8 ; 5° *Mémoires sur l'aménagement des forêts nationales, sur l'administration forestière, sur les qualités individuelles des bois indigènes ou qui sont acclimatés en France, et description des bois exotiques que nous fournit le commerce*, Bourg-en-Bresse, 1792, 2 vol. in 8 ; — 6° *Observations sur le voyage agricole d'Arthur Young en France ;* 7° *Procédé simple pour acquérir la connaissance exacte des accroissements successifs d'un taillis ;* 8° *Expériences relatives à la culture du maïs et du froment.* Les œuvres d'agriculture de Varenne ont été réunies après sa mort et publiées en 1807 ; 3 vol in 8.

Philibert-Charles-Marie Varenne, écuyer, seigneur de Fenille, avait épousé, en 1771, Claude-Agathe Fabry (1), d'où : 1° Jacques, mort à dix-sept ans ; 2° Elisabeth-Edmée, mariée à Jean-Baptiste-Paulin du Bergier, ancien sous-préfet, d'où Mesdames de la Barge et Duport de Pontcharra (2) ; 3° Jean-Charles-Bénigne, qui suit.

(1) On trouve, en Bourgogne et Bresse, plusieurs familles de ce nom. En janvier 1656, des lettres de noblesse furent accordées à Antoine Fabry, conseiller du roi, élu en l'élection de Belley, fils de Hugues Fabry, procureur syndic de la province du Bugey, et de Philiberte de Lucinge. Armes : *d'or, au lion de sable, lampassé et armé de gueules, accolé d'or, à trois hures de sanglier de sable.* En février 1767, Louis-Gaspard Fabry, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Gex, reçut, avec des lettres de noblesse, les armoiries suivantes : *d'argent au lion d'azur accompagné de trois étoiles de gueules.* Une autre famille de ce nom portait *d'azur au cygne d'argent.*

(2) Pauline-Andrée-Clémentine-Zoé du Bergier, née à Paris le 24 juin 1812, morte à Dijon, épousa, le 23 septembre 1830, Jules-César-

Digitized by Google

VI. Jean-Charles-Bénigne Varenne de Fenille, écuyer, né à Paris, le 12 novembre 1780, avait treize ans lorsque son père monta sur l'échafaud révolutionnaire. Livré, par l'émigration de sa mère, à un isolement absolu dans la ville de Bourg-en-Bresse, il fut généreusement recueilli par M. Salles, professeur de mathématiques, qui lui enseigna cette science. La triste situation où se trouvait le jeune Varenne émut quelques cœurs généreux, qui rédigèrent alors la pétition suivante :

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, JUSTICE OU LA MORT

« Les jeunes élèves de la patrie composant le bataillon de l'Espérance de Bourg-Régénérée

« *Aux sans-culottes.*

« Citoyens,

« La confiance est une vertu de la jeunesse ; elle peut être abusée, mais ce ne sera pas en s'adressant aux sans-culottes ! Nous sommes jeunes, il est vrai, mais nous sommes sensibles. Comme vous, citoyens, nous sommes convaincus que les fautes sont personnelles; cependant, le républicain Varenne fils, dont le père a été supplissié (*sic*), est maintenant orphelin, malheureux et infortuné. Cette

Alphonse Duport, comte de Pontcharra, chef d'escadron en retraite, fils de Jean-Charles-Frédéric Duport, chevalier, marquis de Pontcharra, capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, et de Paule-Lucrèce de Bannes, d'où : 1° Frédéric, attaché à l'administration des lignes télégraphiques; 2° Jules, capitaine d'infanterie de marine, marié, le 29 avril 1867, à Mathilde Saska; 3° Charlotte, épouse, le 18 avril 1870, de Pierre-Jean-Jules Lachauvelaye, conseiller de préfecture. La famille Duport, anoblie en 1502 par le duc de Savoie Philibert II, porte : *Palé d'argent et d'azur de six pièces à la trangle de sable brochant sur le tout. Les anoblis de Bresse, Bugey et des pays de Gex et de Valromey sous les princes de la maison de Savoie*, par A. Albrier, apd. *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tom. XII, p. 209.

Digitized by Google

victime souffrante eût été sans ressources sans le citoyen Salles, père de famille, qui lui a donné la première éducation et qui a eu à cœur de la lui continuer. Depuis cinq mois, il le nourrit et l'entretient sans en avoir reçu un salaire *(sic)*. Au nom de la fraternité qui nous lie à notre malheureux ami, au nom de la justice et de l'humanité, nous vous prions, citoyens, de solliciter auprès des autorités constituées une pension à ce jeune républicain. Pourriez-vous n'être pas touchés *(sic)* de la triste situation du jeune Charles Varenne ; serait-il possible qu'il eût à répondre des fautes de son père ! Non, citoyens, vous allégerez son sort en le sortant de l'affreuse indigence à laquelle il se trouve réduit.

« Citoyens, celui pour qui nous nous intéressons est un bon patriote *(sic)*, qui s'est rendu digne de l'estime de ses camarades. Il a été fait lieutenant de la seconde compagnie du bataillon de l'Espérance ; il nous donne l'exemple de la discipline et des vertus ; il consacre tout son temps aux mathématiques et au dessin et se propose, dès que ses forces physiques le lui permettront, d'entrer dans le génie militaire. Pour donner plus d'autorité à notre pétition, nous lui avons délivré le certificat que vous trouverez ci-joint. Vive la République ! Vive la Montagne. »

Suivent quarante-deux signatures.

En marge est écrit : « Renvoyé aux corps administratifs chargés de pourvoir aux besoins des enfants des suppliciés ou émigrés. Bourg, séance publique tenante de la Société des sans-culottes, le 18 messidor, l'an II de la République une, indivisible et démocratique. Signés : Braugier, puîné, secrétaire, Girod, président provisoire, Juvanon, sociétaire (1). »

(1) Cette pièce nous a été communiquée, en 1868, par M. Charles

Digitized by Google

A cette pièce se trouve joint le certificat dont il est parlé plus haut et qui est ainsi conçu :

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, JUSTICE OU LA MORT

« Nous, jeunes élèves de la patrie composant le bataillon de l'Espérance de Bourg-Régénérée, déclarons que le citoyen Charles Varenne, lieutenant de la deuxième compagnie dudit bataillon, s'est toujours comporté en vrai républicain, qu'il a toujours été digne de notre estime et nous a toujours donné l'exemple des vertus civiques et de la discipline. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

« Fait à Bourg-Régénérée, le 18 messidor, an II de la République une, indivisible et démocratique (1). »

Suivent quarante-deux signatures.

Après avoir terminé ses études, grâce à la protection et au dévoûment de M. Salles, Jean-Charles-Bénigne Varenne de Fenille entra à l'Ecole polytechnique et en sortit avec un numéro lui donnant accès dans le corps du génie. A Bourg, où il vint passer quelque temps, il s'occupa d'agriculture, puis se tourna vers la vie administrative. Auditeur au Conseil d'Etat en 1809 (2), il fut, l'année suivante, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Lyon, puis appelé, en 1815, par ordonnance royale, à la sous-préfecture de Bourg-en-Bresse ; il donna sa démission le 20 mars. Cet acte de dévoûment au régime de la Restauration fixa sur lui les suffrages des électeurs royalistes qui, quelques mois plus tard, l'envoyèrent siéger à la

Varenne de Fenille, vice-président honoraire du Tribunal de Bourg-en-Bresse.

(1) Nous devons aussi communication de ce document à M. Charles Varenne de Fenille.

(2) Et non en 1810, comme le prétend la *Biographie Michaud*.

Digitized by Google

Chambre *introuvable*, où il vota constamment avec le parti modéré. Il ne fut pas réélu après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre.

En 1816, il fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ain, et n'abandonna ce poste qu'au mois de juillet 1830. Dans cette haute position, il se fit surtout remarquer par son équité, par son extrême courtoisie, par son exquise urbanité et par son expérience dans les affaires administratives. En 1820, il fut de nouveau élu député et fut encore réélu en 1825.

Charles Varenne de Fenille reçut, en 1820, le brevet de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, pour prendre rang, en 1814, époque à laquelle la duchesse d'Angoulême l'avait décoré à son passage à Lyon.

Rendu à la vie privée, M. Varenne de Fenille s'occupa de questions industrielles et agricoles et lut, à la Société d'émulation de l'Ain, dont il était membre, divers mémoires sur la destruction des fougères, sur la distillation des pommes de terre, sur la plantation des pins et des mûriers, etc.

Homme aimable et instruit, citoyen modèle, il mourut à Bourg-en-Bresse, le 6 janvier 1848, dans des sentiments d'une haute piété. Son éloge fut prononcé à la Société d'émulation de l'Ain par M. Pelletier.

Jean-Charles-Bénigne Varenne de Fenille avait épousé, en 1804, Marie-Valérienne-Zoé Arnoux de Joux (1), dont

(1) La famille Arnoux, qui porte *de gueules à l'arc d'or en fasce accompagné de trois étoiles d'argent*, est originaire de la ville de Louhans. Claude-Philibert Arnoux de Ronfand épousa Anne-Valérienne Niepce, proche parente de MM. Léopold Niepce, conseiller à la Cour de Lyon, et Locard, ingénieur distingué bien connu des Lyonnais. Sa fille, Anne Arnoux de Ronfand, s'unit, le 3 février 1773, à Guillaume Raviot, receveur général des finances de Bourgogne. Nous citerons encore Elisabeth

Digitized by Google

il eut cinq enfants : 1° Jean-Baptiste-Charles, né à Bourg-en-Bresse le 26 avril 1805, mort en novembre 1868, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président honoraire du Tribunal civil de Bourg, membre du Conseil départemental de l'Instruction publique et de la Société d'Émulation de l'Ain, marié à Châlon-sur-Saône, le 21 novembre 1832, à Françoise, fille de Gabriel-Eulalie-François Sousselier, propriétaire, et de Claudine Vitte (1), dont il n'eut pas d'enfant : 2° Gabriel-Edmond, qui suit ; 3° Marie-Claudine-Léonie, née le 18 mars 1812, mariée à M. Chossat de Montessuy (2) ; 4° Marie-Thérèse-Pauline, née le 7 mars 1815, mariée à Louis Rouph de Varicourt (3), d'où deux filles, Marie et Edwige ; 5° Henry-Laurent-Ernest, né à Bourg-en-Bresse, le 12 septembre 1819, longtemps conseiller de préfecture du département de l'Ain, marié à Hélène Finance de Clerbois (4), d'où trois

Arnoux, épouse de Jean-Baptiste-Nicolas Duroussin, procureur fiscal au bailliage de Louhans, aïeule de Vivant Duroussin, député de Saône-et-Loire à l'Assemblée législative, et bisaïeule de Théodore-Michel Vernier, ancien conseiller d'Etat.

(1) Le 10 septembre 1710, des lettres de noblesse furent accordées à Claude Vitte, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, père de Jacques Vitte, conseiller au Parlement de Bourgogne, et de Claude Vitte des Granges, capitaine au 1er bataillon du régiment d'Aunel. Cette famille, originaire de Louhans, avait pour armes : *d'azur, au sautoir d'or, et un croissant d'argent en chef.*

(2) Madame de Montessuy a trois filles, Mmes Paul Morellet, Mme Victor Lacombe, et Mlle Léonie. *L'Etat présent de la noblesse française* (Paris, 1868) donne à cette famille le blason suivant *D'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rose d'or.*

(3) D'après l'*Etat présent* (p. 1394), la maison Rouph de Varicourt porte : *d'or à un rabot de menuisier de sable.*

(4) La maison Finance de Clerbois, originaire de Lorraine, a fourni

Digitized by Google

filles, Thérèse. Isabelle et Emma, et un fils, Gabriel.

VII. Gabriel-Edmond Varenne de Fenille, né à Bourg, le 13 février 1808, fut receveur des domaines à Nantua et, plus tard, conservateur des hypothèques. Il mourut, à Bourg-en-Bresse, le 24 février 1868, en laissant, de Léonie Blanc, un fils, Fernand, et une fille, mariée à M. Alexandre Favier (1).

A. ALBRIER.

un grand nombre d'officiers de mérite et plusieurs chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Armes : *d'azur, à trois cloches timpannées d'argent posées 2 et 1*

(1) Ce nom est très-répandu en Bourgogne, Bresse et Lyonnais. Au mois de février 1700, des lettres de noblesse ont été accordées à Charles François Favier, conseiller et avocat du roi aux bailliage et siége présidial de Bourg-en-Bresse. Armes : *d'azur à cinq besants d'argent posés en sautoir*. Une autre famille de ce nom portait *d'azur au croissant d'argent mis en abîme accompagné de trois étoiles d'or*.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA NOUVELLE CHAPELLE DE FOURVIÈRE

Trois phases bien distinctes s'inscrivent déjà dans l'histoire de notre pèlerinage lyonnais. La première commence au moment où on éleva tout d'abord un modeste autel à Notre-Dame de Bon-Conseil, dans la petite chapelle primitive, agrandie et restaurée au siècle dernier par l'architecte Ferdinand Delamonce, telle enfin que nous la voyons encore aujourd'hui.

La seconde phase est celle qui, de notre temps, a vu consacrer par l'Eglise la plus précieuse prérogative de la Mère de Dieu, son immaculée conception, puisque c'est à ce privilége insigne que l'humble et bienheureuse Vierge a dû l'honneur si grand de sa maternité divine.

Notre ville, dont l'antique Eglise honorait depuis longtemps par un office spécial cette gloire de Marie, ne pouvait rester indifférente à une manifestation si éclatante de la volonté du Très-Haut dans la glorification de sa sainte Mère. Une fête d'une spontanéité et d'une splendeur peut-être sans exemple dans les annales des peuples catholiques, répondit à cette grande voix de l'Église, et, depuis dix-neuf ans, cette manifestation qui se renouvelle périodiquement avec la même foi et la même ardeur, perpétue ce précieux souvenir.

Digitized by Google

Le seul monument en quelque sorte commémoratif de cette solennité religieuse, quoiqu'il soit antérieur de deux ans à la proclamation du dogme, mais qui, le jour de la fête, fut brillamment illuminé, c'est le clocher qui porte actuellement à son sommet la statue de la sainte Vierge. Nous n'avons pas à faire le procès de cette construction au point de vue de l'art, nous la laissons pour ce qu'elle vaut. Nous n'entrerons pas non plus dans l'examen des règles liturgiques, qui n'admettent pour couronnement terminal des clochers que la croix seulement; point important cependant et dont il faut tenir compte; constatons simplement l'intention qui a présidé à cette exhibition. Cette intention, où il ne faut voir qu'un zèle méritoire sans se préoccuper d'autre chose, sera religieusement respectée dans son but final : à savoir que l'image de Marie doit dominer à jamais notre ville comme un phare protecteur. Et c'est dans ce sens que s'exprime la Commission de Fourvière dans son dernier compte-rendu, par l'organe de son honorable président.

La question sera donc résolue affirmativement quant au maintien de la prééminence de la statue : il restera à déterminer la forme du support. (1) Des études ultérieures seront nécessaires pour concilier le respect dû à cet ancien souvenir avec les exigences des constructions nouvelles ; car il faut à tout prix conserver intacte l'ordonnance du futur édifice.

Trois projets se présentent naturellement à l'esprit : un clocher ou campanile isolé, un phare, une colonne.

(1) Ce n'est pas l'effigie du souverain que l'on place au faite de son palais, c'est son étendard, emblème de la puissance et de la souveraineté. L'architecte n'avait donc pas à chercher de quelle manière il placerait la statue de la Sainte-Vierge à l'extérieur du monument qu'on devait lui élever, il a réservé ses magnificences pour l'intérieur,

Digitized by Google

Un clocher serait au moins une superfluité, et la statue n'y serait pas mieux à sa place véritable. On pourrait choisir le phare ou la colonne. L'un et l'autre de ces supports ont une signification emblématique. La colonne, qui a été regardée dans l'antiquité, et particulièrement chez le peuple romain, comme l'insigne d'un honneur suprême décerné à la mémoire des personnages célèbres, aurait peut-être l'avantage de rappeler à Fourvière le triomphe du christianisme succédant à la domination païenne, figurée anciennement par la colonne augustale portant l'effigie des empereurs romains. Et l'emplacement destiné à recevoir cette représentation triomphale de la Vierge, que les nations appellent Bienheureuse, ne semble pas devoir se trouver ailleurs que sur la magnifique terrasse dont on construit en ce moment le mur de soutènement, et qui, par le caractère robuste de ses arceaux, rappellera en quelque sorte le grand style des monuments romains.

La construction de la nouvelle église constituera véritablement la troisième phase de la dévotion à Notre-Dame de Fourvière. Ce remarquable projet, conçu depuis près de vingt ans et étudié avec amour par son auteur qui en fait le rêve de sa vie, ne devait pas continuer simplement le cantique d'actions de grâces commencé par la fête du 8 décembre, il devait, par une destinée bien enviable, devenir un tribut éclatant de reconnaissance publique envers Marie. Notre ville, miraculeusement préservée de l'invasion ennemie et des horreurs de la guerre civile, a voulu qu'un monument splendide devînt l'impérissable ex-voto de sa piété et de sa foi.

Tout à côté du modeste oratoire, naïf et touchant témoignage de la piété de nos aïeux, et sur le magnifique amphithéâtre où se sont étalés les somptueux édifices de

Digitized by Google

la puissance romaine dont on ne retrouve plus que les débris, s'élèvera à son tour une de ces œuvres architecturales dignes des grandes époques religieuses du moyen-âge. On ne peut encore juger de cette œuvre que par des vues photographiées, et déjà dans ces sortes de stéréoscopes restreints le nouvel édifice apparaît avec un charme irrésistible; on prévoit qu'il sera digne de couronner l'admirable coteau d'où s'étend, à perte de vue, un des plus beaux horizons que l'on puisse avoir sous les yeux.

Des trois vues de façades renfermées dans les cartes synoptiques publiées par la Commission de Fourvière, celle qui vous saisit le plus vivement c'est l'abside entourée de sa magnifique galerie qui s'élèvera du côté de la ville. Certes, ce n'est pas à dire que l'œuvre soit faible sur d'autres points, car chaque partie est remarquablement belle; mais l'abside, par sa position exceptionnellement pittoresque et comme supportée par la galerie monumentale qui l'entoure, se présente avec une grandeur et une majesté étonnantes. Et, si pour le moment de simples vues impressionnent et captivent le regard, quel effet ne produira pas l'œuvre tout entière dans sa saisissante réalité.

L'abside, plus complexe dans sa construction que les autres parties de l'édifice, ne se présentait pas comme un programme ordinaire aux méditations de l'architecte. On sait combien sont laborieuses les études relatives aux silhouettes extérieures d'un monument, toujours plus difficiles à obtenir que des effets d'intérieur. Il semble que l'artiste ait concentré sur ce point toutes les ressources de son talent. L'abside du monument de Fourvière sera certainement, par la noblesse du style, l'élégance des proportions et la beauté de la forme, une des plus belles pages de l'architecture sacrée écrites de nos

Digitized by Google

jours. Remarquons, en effet, que le moyen-âge a charmé par des rapports de proportions, par des hardiesses et des effets de contrastes, mais rarement par la beauté de la forme. Ce point fondamental de l'esthétique était plutôt pressenti que professé en connaissance de cause; il n'était pas, comme on le rencontre dans toute l'œuvre de Fourvière, le résultat d'une étude constante et raisonnée qu'on pourrait appeler la rhétorique de l'art. Cette éloquence des lignes et de la forme est manifeste dans toutes les parties de l'œuvre architecturale qui nous occupe. Le galbe du couronnement des tours mérite particulièrement, à cet égard, quelque attention.

Flèches ou dômes, si élégants qu'on les suppose, ont donné depuis longtemps leur note suprême, leur dernier mot. On sait à quoi s'en tenir sur l'effet de ces sortes d'amortissements des clochers que l'on rencontre partout. L'architecte de Fourvière pouvait, mieux que bien d'autres, nous donner un spécimen parfaitement réussi de l'une ou de l'autre de ces deux formes; il ne l'a pas jugé à propos. Ce n'est pas une inovation de sa part, c'est un retour à un principe d'esthétique que l'on a trop longtemps perdu de vue et qui avait ici logiquement sa raison d'être. Les tours doivent avoir 42 mètres de hauteur à leur plate-forme; le point d'arrêt de cette élévation, déterminée d'après celle de la nef, devait être indiqué par un trait vigoureux. Le parti de la ligne horizontale répond parfaitement à ce programme et satisfait complètement le regard dans cette observance stricte des lois des proportions. L'œuvre n'a rien perdu dans cette détermination. Au lieu du cône de la flèche, ou de la forme ballonée de la coupole, c'est une couronne que l'architecte a posée sur la tête de ses clochers. Ces quatre tours portent vraiment au fronton un bandeau royal de

Digitized by Google

sculptures, un diadème étincelant d'ajours dont les lignes fermes et pures se découperont puissamment sur l'azur du ciel.

Le monument de Fourvière ne portera pas dans les nues sa flèche élancée; ses tours y élèveront leur front majestueux portant dans les airs le sigue auguste de la rédemption. En effet, sur chacun des clochers est figurée une croix mince et svelte prenant son point de départ sur un socle élégant qui mouvemente, dans une juste mesure, la ligne horizontale des couronnements.

En résumé, telle qu'elle a été conçue, l'œuvre de Fourvière est complète d'un bout à l'autre. Seul, l'architecte a le droit d'y porter la main et d'en modifier les détails. C'est une hymne, c'est un poème auxquels nulle main étrangère ne saurait toucher. Le génie de l'architecte en a déterminé la prosodie avec ses rimes, ses mesures, ses quantités. Personne n'a jamais songé à compléter Virgile dans les vers inachevés de son *Énéide*.

Lorsque nous plongeons un regard dans le passé, et que nous reconstituons par le souvenir les édifices religieux de toutes les périodes du moyen-âge, nous voyons que toutes ces œuvres, quel qu'ait été leur style, ont été saluées comme un fait important à leur apparition, et sans que l'on ait songé à leur demander compte de leur origine. Nos monuments du style latin, nos basiliques romanes, toutes empreintes de l'art de Byzance et du souffle puissant de l'architecture romaine; puis nos grandes cathédrales gothiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles, et nos belles églises de la Renaissance ont illustré tour à tour chaque siècle où ces édifices se sont élevés. Ils ont tous marqué, à leur moment respectif, le génie particulier de l'architecture de leur temps; et en raison même de leur dissemblance de style, ils ont été le

Digitized by Google

reflet d'un art unique caractérisant telle ou telle période.

Personne, que nous sachions du moins, n'a reproché à toutes ces manifestations de l'art chrétien leur caractère de nouveauté comme une intrusion criminelle dans les traditions de l'architecture religieuse. L'œuvre de Fourvière, dont la physionomie générale indique suffisamment son origine et son air de famille avec des styles depuis longtemps admis dans les classifications de l'archéologie sacrée, ne se présente pas autrement que ses devancières au jugement de nos contemporains. Elle est une nouveauté au même titre que chacun des styles qui se sont montrés à diverses époques.

Notre XIXe siècle, quoi qu'on en dise, et malgré ses tendances à la copie et au pastiche, ne se sera pas éteint sans laisser, comme les époques précédentes, un spécimen remarquable de la fusion de l'art religieux dans un type orignal. L'œuvre de Fourvière résume, en effet, dans son style, avec un éclectisme parfait, toutes les grandes qualités des architectures de l'ère chrétienne. Le moyen-âge y apparaît avec tout ce qu'il a de charme et de grandeur ; nous y retrouvons l'ampleur et la fermeté des lignes romanes avec leur inépuisable ornementation, le jeu élégant et la souplesse des arcs et des colonnettes de l'époque ogivale ; mais tout cela tempéré, contenu, épuré, ennobli par une étude savante des formes, par une admirable entente des proportions et par un sentiment exquis de la ligne des profils. Pour parler ainsi le langage de l'architecture religieuse, le grand artiste n'a pas eu recours à un autre alphabet que celui qui est propre à cette architecture ; il a donné seulement un autre tour à sa phrase, il a su la rendre nette, concise, claire et élégante.

Digitized by Google

L'art si multiple du moyen-âge, comme un vaste champ de fleurs, s'est présenté aux yeux de l'artiste avec toutes ses richesses et ses séductions, mais aussi avec ses trompeuses magnificences. C'est dans cette marche éclectique à travers cet immense étalage des œuvres architecturales des siècles passés qu'il faut admirer la sûreté de coup d'œil, la sagacité et la science profonde de l'architecte de Fourvière. Qui l'a guidé dans cette scabreuse pérégrination de l'esprit artistique et l'a empêché de s'égarer? Ce fil d'Ariane, qu'il a tenu constamment en main, n'est autre que l'étude attentive des œuvres monumentales de l'art grec, qui sont à elles seules l'éternel rudiment où tous nos artistes les plus célèbres sont allés puiser les principes du grand art. L'art grec monnmental, comme l'art grec oratoire, a été le flambeau qui a véritablement illuminé les grandes intelligences; rien ne saurait remplacer ce sublime enseignement. En faisant pénétrer les principes sévères de l'esthétique dans une foule d'œuvres, il a fait reculer la barbarie et l'a empêché de déchirer jusqu'à son dernier feuillet, ce code immortel du beau et du vrai qui doit nous préserver d'une décadence finale.

L'œuvre de Fourvière touche, comme on le voit, aux principes d'art de deux civilisations : le moyen-âge et l'antiquité. Au premier, l'influence poétique, la vie, le mouvement. Au second, le savant éclectisme de la forme, les harmonies des masses, le calme, la tranquillité des lignes, la pureté des contours, la distinction du style. Cette magnifique page que la foi de toute une population dédie, dans un sentiment de reconnaissance, à l'auguste Protectrice de notre cité, répond pleinement aux aspirations qu'elle représente.

Ce n'est pas le plan d'une cathédrale que l'architecte a eu en vue. La nouvelle basilique, malgré ses belles

Digitized by Google

dimensions, ne présente que le plan d'une chapelle, et d'une chapelle de Vierge, remarquons-le bien.

Une seule nef avec collatéraux de dégagement, où de chaque côté se trouveront quatre autels placés dans les retraits des contre-forts, telle est la disposition générale. Ces autels, au nombre de neuf, y compris l'autel majeur, figureront les neuf chœurs des anges, d'où s'échappera un concert de louanges et de supplications envers Marie, la reine de ce palais sacré (1).

L'œuvre tout entière se concentre dans des lignes simples et élégantes ; tout y respire la grâce virginale, si l'on peut s'exprimer ainsi ; la sveltesse et l'élancement s e révèlent particulièrement dans l'ordonnance intérieure. La disposition des travées, que donne la coupe longitudinale du plan, est des plus remarquables.

Une voûte aérienne apparaît, supportée par des groupes largement espacés de colonnes jumelles d'une rare élégance et laissant valoir toute la hardiesse de structure du vaisseau et toute la richesse sculpturale de ce splendide intérieur. Le système butant des voûtes, aussi simplo qu'ingénieux, a permis à l'architecte de laisser se produire au dehors la masse générale de son monument dans ses formes élégantes. On sent que l'édifice se tient debout sans le secours de ces étais en pierre qui étreignent les flancs de nos grandes cathédrales, comme si

(1) Une seule porte centrale de 6 mèt. de haut et de 3 mèt. 50 de large, d'un passage effectif plus considérable que celui celui des portails à voussures de nos cathédrales, donne entrée dans la grande nef. Le courant de la foule s'établira ainsi, dans l'axe central de la basilique, sans gêner en rien les fidèles assistant à la célébration des saints mystères dans les chapelles des collatéraux. C'est cette raison qui a fait rejeter l'idée d'ouvrir sous le portique deux portes secondaires débouchant dans les collatéraux de dégagement.

Digitized by Google

elles semblaient menacer ruine et sur le point de s'écrouler.

L'architecte de Fourvière n'a fait pourtant que mettre en pratique l'art si savant et trop oublié des constructions romaines que l'on retrouve surtout dans la butée des voûtes des grandes salles de monuments encore existants. Ce système, dégagé de toute fantasmagorie, de tous moyens empiriques, n'est que le résultat du simple bon sens d'observation. Il consiste à neutraliser les poussées de la voûte centrale par d'autres petites voûtes disposées en berceaux et dans le sens longitudinal du plan. Ces berceaux font ainsi l'office d'une culée profonde et rigide, qui s'oppose à toute action de poussée latérale. Telle a été le parti adopté pour le monument de Fourvière, et c'est pour cela que de simples contre-forts suffisent pour empêcher tout écartement des voûtes et en assurer l'inébranlable stabilité. La nef est un splendide résumé de grandeur, de hardiesse et de légèreté.

A la vue de cette puissante et radieuse inspiration, on se plaît à croire que le savant architecte a rêvé la Jérusalem céleste et en a tracé l'esquisse à sa manière. Lui sera-t-il donné de réaliser son œuvre telle qu'il l'a entrevue ? Dieu seul le sait. Colonnes de jaspe et de porphyre, marbres et métaux précieux, pierreries resplendissant partout dans la cité mystérieuse de l'Apocalypse, sont venus certainement à l'esprit de l'artiste durant son travail d'élaboration ; et, en prévision d'une grande somptuosité de matériaux, il a donné essor à toutes les richesses de sa brillante imagination.

La coupe transversale qui donne la vue intérieure du sanctuaire nous semble un écrin entr'ouvert et laissant voir quelque chose des richesses artistiques qu'il renferme. Il y a là de quoi éblouir. Arcs aux courbes suaves, brodés

Digitized by Google

d'une riche ornementation ; bases aux profils élégants ; fûts de colonnes aux proportions sveltes ; chapiteaux aux ravissants détails et portant sur leur tailloir toute une statuaire d'anges ; tout cela se presse en foule sous le regard, le captive et le fascine. Et, au milieu de tous ces rayonnements du génie artistique apparaît, comme un centre lumineux, le grand autel surmonté de son riche *ciborium*. C'est sous ce dais magnifique que viendra prendre place la Vierge de l'Immaculée-Conception.

L'architecte de Fourvière, qui a donné à l'orfévrerie religieuse une seconde renaissance, ne pouvait manquer d'appeler à son aide cet art somptuaire si magistralement interprété dans notre ville et qui, depuis quelques années surtout, a montré son ascendant et sa supériorité aux grandes Expositions universelles. Dans ces luttes pacifiques de l'intelligence, la palme est restée à Lyon.

L'orfévrerie viendra donc, dans l'œuvre capitale de décoration du nouveau sanctuaire, apporter son prestige de coloration, sa note enchanteresse au milieu de toutes les harmonies de lumières qui se concentreront dans cette splendide nef. Le maître de l'œuvre aura sans doute le privilége, qui fut celui de tous les architectes, de choisir pour collaborateurs les artistes dont le talent concorde avec le sien. Il aura ouvert, dans ce beau monument, une large voie à tous les arts décoratifs. Sculpture et peinture se disputeront l'honneur d'embellir avec amour le sanctuaire de Marie. Quelles belles pages réservées aux artistes vraiment dignes de ce nom, et qui ont su tout sacrifier pour rester fidèles aux grandes traditions de leur art !

Sur les murs de cette virginale basilique, au dehors pour la sculpture et au-dedans pour la peinture, déjà sont indiquées ces scènes triomphales où l'auguste Vierge

Digitized by Google

trône comme une reine au milieu des prophètes, des apôtres, des martyrs et des vierges. Ses ancêtres, de race royale, sont représentés aux soubassements des tours de la façade principale. Sous le porche de cette même façade se déroule encore une représentation triomphale de Marie ; et dans le fronton couronnant l'édifice, l'architecte a rappelé le vœu des échevins lyonnais mettant la ville sous la protection de notre bien-aimée Patronne, pour faire cesser la peste en 1628.

Le nouveau sanctuaire de Fourvière n'est pas une œuvre de concours, il est vrai ; c'est plus que cela, c'est une œuvre d'inspiration. Le programme n'en a pas été tracé dans la manière méthodique et limitée des concours; le génie de l'architecte a voulu un champ plus libre, ses aspirations ne pouvant se borner à des conditions règlementaires et déterminées d'art et de style. On limite le talent dans un programme donné ; on n'y emprisonne pas le génie. C'est comme un élément non compressible qui tend toujours à prendre son niveau.

Nous ne contestons pas, tant s'en faut, l'utilité des concours, le principe est excellent, mais l'écueil est dans la composition du jury d'examen ; et l'on ne peut nier qu'en dehors de l'action de ces tournois artistiques, il ne se soit produit une foule d'œuvres de premier ordre. La généralité de nos monuments historiques, églises ou châteaux, en est la preuve, tant il est vrai qu'il n'y a rien d'absolu dans les lois qui régissent les conceptions de l'esprit humain.

L'œuvre de Fourvière, pour n'être pas le résultat d'un concours, n'en a pas moins subi les épreuves les plus sérieuses. Elle a été examinée et jugée dans ses plans et dessins par un jury plus nombreux, plus divers et plus indépendant qu'aucun jury de concours.

Digitized by Google

Après avoir obtenu, dès 1864, l'approbation d'une Commission spéciale composée d'architectes et d'artistes les plus distingués de notre ville, les plans furent, plus tard, soumis à une nouvelle enquête. Ils furent exposés, en 1866, dans la grande salle de l'archevêché, où ils restèrent pendant plusieurs semaines sous les yeux du public, et ils y excitèrent un concours empressé et sympathique.

Enfin, en 1870, ces projets qui ont figuré à la dernière Exposition universelle à Rome, obtinrent le seul et unique grand prix d'honneur que le jury international ait cru devoir décerner à l'Architecture, et valurent en même temps à leur auteur la décoration pontificale, spécialement accordée au mérite artistique.

Ces seuls faits, d'une éloquence indiscutable, répondent victorieusement à toutes les objections que l'on pourrait élever contre la valeur réelle du projet, et prouvent jusqu'à quel point la Commission de Fourvière a eu à cœur de s'entourer des plus hautes approbations à l'égard d'une œuvre dont elle a pris courageusement l'importante initiative.

Œuvre toute lyonnaise s'il en fut, le nouveau sanctuaire, conçu par un architecte lyonnais, ne se réalisera, il faut l'espérer, que par des mains lyonnaises. Notre ville montrera, aujourd'hui comme autrefois, qu'elle a été de tout temps le centre d'un foyer artistique dont le feu n'est jamais éteint, mais qui se ravive toujours dans les grandes circonstances. Le vœu public du diocèse de Lyon n'a pas fait éclore subitement l'œuvre architecturale que nous allons élever en l'honneur de Marie, mais il l'aura fait resplendir au grand jour comme le signe du réveil de cette foi profonde qui transporte les montagnes, c'est-à-dire qui entreprend des œuvres dont la réalisa-

Digitized by Google

tion, à certains moments, semble une impossibilité. Et ce moment, choisi par la Providence pour l'accomplissement du vœu lyonnais, est justement celui d'une époque troublée par les commotions d'une guerre effroyable qui a semé l'inquiétude et l'agitation dans tous les esprits. La Toute-Puissance divine a voulu nous montrer par là combien ce vœu lui est agréable, et nous apprendre, une fois de plus, qu'elle se rit des calculs et des prévisions de la prudence humaine.

X.

Digitized by Google

APPROCHE, SI TU ES HARDI !

I.

LA MAISON DES FAYOLLES.

Des journaliers de Renaison terrassaient au revers du Pycorbé près du village des Figollets et de la *Pire-Longe*, avec eux Clément Favier, jeune valet de chez Mivière; mais le gars appuyé sur son pic laissait l'ouvrage languir et semblait en continuel songe et rêvasserie.

— Réveille-toi, montagnard, lui crièrent les autres; pour un conte des fées ou de sorcier, te voilà toute une journée l'âme à l'envers. Une pierre ne peut pas être plantée droite ou mise en tas sur quelques autres que tu y trouves une signification; tu sais quand volent les groles où elles vont; tu vois clair la nuit; tu entends des musiques dans le souffle de l'aurisse ; et, sans savoir lire, ni écrire, tu nous dis des choses de l'autre monde.

— M'est avis que la Pire-Longe n'a pas été fichée là sans raison. Il y en avait autrefois trois ou quatre alignées comme ça, marque d'un sortilége ; ah! celui qui le devinerait ferait sûrement sa fortune. Quant à un trésor, il y a de l'argent aux Pierres-Saint-Martin. Dommage que les piqueurs de pierre aient à moitié détruit le roc, on y voyait le manteau du saint, son écuelle, son chevet, un coussin pour s'agenouiller, et mêmement un autre petit creux taillé en forme de selle pour faire asseoir son estafier (1).

(1) Pierre longue, menhir, les pierres Saint-Martin, les pierres sculptées, la grotte des fées ou Fayolles, la découverte des couteaux de fer dont il est question dans ce chapitre sont réelles.

Digitized by Google

— Bonne compagnie, répondit Favier, l'estafier était le diable !

— Aussi le saint homme obligé, de vivre avec ce bourgeois, prenait-il son fusil quand il venait le soir faire ses oraisons en cet endroit, histoire de braconner à l'affût pour graisser un peu sa cuisine de solitaire; arrivaient à la file, cerfs à grand bois, lièvres cornus; pan! Ils tombaient... puis se relevaient, car c'étaient des diables, et leur maître en ricanait à la barbe de saint Martin.

— Je comprends cela, camarades ; il faut veiller jour et nuit sur ses propres défauts, qui sont diables vraiment.

— Où vas-tu donc quérir tes explications, toi ? petit curieux, creuse ta tête de linotte, puisque tu as l'esprit tourmenteux. Nous diras-tu, par exemple, pourquoi un riche a choisi ce pays coupé de rochers, de grottes, de méchants taillis et de pinées pour bâtir un château tout au bout de Bonnevaux, bien viré en air de montagne? Il y fait un froid de loup, un vent de bise à décorner les bœufs, une neige sassée et ressassée à en être aveuglé.

— Eh bien ! Il a cette fantaisie, dit tranquillement Favier. Il a longtemps vécu en Afrique ou habité les plaines ; il aime à monter, voir de haut et de loin. Ah! voir de haut, aviser au-dessous de soi, remuer petites choses et petits hommes dans les petits villages; c'est être quasi comme l'oiseau dans le ciel ou l'étoile au firmament ; écouter l'eau gronder là-bas dans les gouttes profondes, ou bien tranquille sur le haut d'un rocher ne voir que l'air bleu ! c'est un plaisir, ca!

— Oui, plaisir de fainéant, n'est-ce pas, mon garçon ? mieux vaut lever le nez que tout le jour courber son pauvre corps sur l'outil. C'est bon pour tous les faiseurs de lettres moulées, peintres, plâtriers, écrivailleurs, qui remuent l'argent à la pelle. Mais toi qui n'est qu'un terrassier comme nous, prends garde d'avoir l'entendement viré vers l'extravagance. Çà ne vaut rien pour un ouvrier de livrer son *aime* à d'autres choses que le métier de tous les jours.

Digitized by Google

— Merci de la leçon, vous autres petits valets, je vais laisser commander au bon Dieu, sans demander pourquoi l'herbe pousse, la vigne fleurit et le *gore* (1) est si dur à piquer?

— Tu feras bien de ne pas t'occuper des racontages et des étrangetés par ici, car il t'arriverait comme au pauvre homme dont tu vois la maisonnette isolée là-haut sur le chemin des Murcins. C'était un bichonnier qui vivait tout seul sans bonne renommée, le bruit courait qu'il avait affaire aux esprits. Un matin on le trouva mort dans son lit sans crucifix sur le corps, et les chats avaient entamé sa tête et commençaient à manger sa cervelle. Quant à son âme elle avait été emportée, à ce que dit le père Débenoît, tailleur de pierres, par les fées ou fayolles qui demeuraient dans le trou du grand roc.

— Les fayolles! les fayolles, s'écria joyeusement Favier. Mais j'y suis monté cent fois dans leur trou, ce n'est pas aisé, on peut se casser le cou et quoiqu'il y ait des rebouteurs au Figollet, je ne tiens pas à leurs manœuvres; mais je n'ai vu là dedans qu'une trace de fumée à la voûte de rocher.

— C'est qu'autrefois la maison des fées était plus grande; devant la caverne quatre piliers de pierre supportaient une table de granit qui pesait bien deux cents quintaux. Le rocher appartenait à une vieille dame bien dévote; suivant elle, les fayolles étaient de damnées païennes qui faisaient grêler ou geler la vigne; des bonnes à rien, quoi, qui rodaient les nuits en chemises, blanches comme des fantômes, et légères comme les longs fils qu'emporte l'air au dernier jour d'automne.

Les carriers y firent jouer la mine en commençant par un grand signe de croix, les fées sortirent toutes ou plutôt une volée de *guêpes taones*, et il y eut dans l'année un *aguado* (2) et une grêle à la côte, sans compter grande

(1) Tuf, rocher de granit décomposé.

(2) Aygade, inondation à la suite d'un grand orage, de Aqua.

Digitized by Google

mortalité sur le monde et les bêtes. Ah ! le père Débenoît te racontera ça. Il te dira aussi comment il a détruit par là, pour tailler des meules de moulin, deux grandes pierres; sur l'une étaient figurés deux cavaliers joutant l'un contre l'autre, avec un cœur au milieu pour le but. Entre ces pierres il y avait un terreau noir, d'où roulèrent quantité de couteaux à manches de corne et de petites meules de grès à aiguiser. D'aucuns ont dit qu'on y saignait les prisonniers et qu'on voit sur les rochers des cuvettes et des rigoles par où coulait le sang humain.

— J'ai entendu raconter cela chez nous, dit Clément Favier, écarquillant ses yeux verts, et les fayolles sont telles dames, si puissantes, si belles, si enviables qu'on peut bien donner son sang pour elles !

— Oh ! folâtre fils de chrétienne ; tu perds la tête ; tu as osé monter dans leur demeure ; mais il en reste une, la fée Idéah ! Elle apparaît la nuit de la Saint-Jean, sous le gros poirier du pré de chez Mivière. Les matins, avant que la rosée ne soit levée, on peut voir quelquefois sur l'herbe verte le rond que ses pieds mignons ont tracé dans ses passes de nuit.

— Je la verrai..... je lui parlerai....., répondit le jeune valet, et comme les autres le regardaient avec une sainte peur et pitié : Oui, oui, je crois que tout ce qui est bon et beau est fait pour être conquis. La fleur est pour le cœur. Il faut un but dans la vie, une chose qui nous charme et nous donne courage. Je ne méprise pas votre travail, mes amis ; mais, courbés sur la terre, si une belle fée ne vient pas vous reconsoler, les mauvaises envies arrivent à votre pensée ; travailleurs, vous jalousez les riches, et la fatigue vous casse les bras ; que la fée Idéah vienne, je l'embrasserai !

— Il est fou, le pauvre gars, disaient les ouvriers.

Digitized by Google

II

SOUS LE POIRIER EN FLEUR.

Une fois que le petit valet eut logé dans sa tête le projet extravagant de voir et de saisir la fayolle, il ne dormit plus pour avoir l'âme plus affutée; il ne mangea pas son appétit pour avoir le corps plus léger. Sitôt qu'arrivait la brune, il jetait sur ses épaules la *devantière* de Ninette, la fille des Mivière, et se glissait dans le pré, bien caché sous une haie de grands noisetiers, à quinze pas du vieux poirier.

Les bruits du soir ne s'écoutaient plus, les chars sur la route, le *tintin* de la forge, le chant des pâtres, les aboiements des chiens, tout se taisait. A peine on entendait remuer les feuilles au vent, bruire la rivière et frapper les taquets des moulins. Les tourterelles roucoulaient; puis rien, ou le cri de l'oiseau de la mort.

Mais tout n'était pas effrayant à cette heure avancée; mille odeurs enivrantes étaient répandues dans l'air frais et doux, la vigne passant la fleur, les premiers foins étant fauchés et les genêts de la montagne et l'aubépin donnant tant de parfum que le cerveau du gars en était pénétré et exalté comme s'il eût humé du vin nouveau.

L'œil fixé sur le tronc du poirier d'où l'apparition devait sortir, il guettait toute la nuit, frissonnant au matin et ne se retirant qu'à la *pique* du jour; et les ouvriers de chez Mivière et la Ninette de rire en voyant sa figure blêmie. Le vieux Débenoît vint un jour au domaine et fit bien de si beaux contes sur toutes les merveilles des rochers de l'endroit et sur la fée Idéah, que le gars s'enflammait à ses récits, comme des chenevotes (1) dans un feu des bergers. Mais le vieux lui enseigna diverses pratiques et des secrets

(1) Tiges de chanvre.

Digitized by Google

pour aider à son entreprise. Favier chercha de la verveine, de l'ancolie et quelques autres herbes qu'il hacha, pila et trempa dans le bénitier de la chapelle des morts, dans le vieux cimetière de Renaison, il les fit bouillir et s'abreuva de cette eau merveilleuse.

Puis il se remit à veiller dans le pré, à la lueur de la lune, à la fraîcheur de la rosée. Il devait passer ainsi neuf nuits, la neuvième étant celle de la Saint-Jean, durant laquelle esprits, follets, lutins et fayolles courent les champs et font leurs rondes légères.

Plus cette bienheureuse nuit approchait, plus le gars devenait pensif, mêmement il dit dévotement son chapelet et prit ses habits du dimanche ; il clignait ses yeux rougis par les veilles, et se sentait tremblotter comme d'une petite honte ou d'un brin de fièvre ; mais il tint bon à son poste et la nuit de la Saint-Jean arriva belle, claire, étoilée et parfumée.

Ce soir-là, le garçon avait pris pour se donner du courage une gourde de vin ; de bonne heure il fut sous le poirier ; l'arbre était couvert de boutons ou de fleurs entr'ouvertes, si bien qu'on l'avisait de loin emmi les noyers, les frênes et les hauts coudriers, arrondissant ses branches comme une boule blanche ou un gros bouquet tranchant sur l'herbe verte; les papillons et les mouches à miel bourdonnaient à l'entour; le tronc gris et rouge, noueux, avec des mousses, des barbes, des drageons, se divisait en plusieurs grosses *épars* (1) tordus ; mais le pied était creusé d'un trou comme un vieux saule ; les vers, les bourdons, les oiseaux avaient piqué l'arbre et la sciure du bois tombait brin à brin, emportée par les masettes (fourmis).

C'était sous cet arbre qu'en temps de pluie les bergères se mettaient à l'abri, et les moutons, fuyant le gros soleil de midi, s'y rangeaient en bande, les têtes baissées.

Favier osa quitter sa cachette à travers les noisetiers et

(1) Les grosses branches d'un arbre abattu.

Digitized by Google

pour mieux voir, pour être plus vite et alerte, s'agenouilla tout près du tronc du poirier, et si doux était le vent qu'il agitait les fleurs blanches et les faisait neiger ; au pied de l'arbre une lueur de phosphore brillait, et la lune tamisait sa lumière entremis les rameaux.

Cependant le gars sentait son cœur battre bien fort et retenait son haleine, laissant la gourde pendre à son côté; il s'efforçait de ne pas cligner l'œil, il épiait le coulis de l'eau dans le *ruis*, à travers l'herbe longue, il avisait l'arbre creux. Ni lapin, ni belette, ni l'insecte rampant dans les feuilles ne détournaient ses regards, lorsqu'il lui sembla entendre du côté du grand roc et de la Pire-Longe chantonner à demi-voix, et le rossignol répondit à plein gosier.

En même temps l'arbre craqua comme un corset de *novïe* (1), il plut des fleurs, un souffle frôla les ramilles et une blanche, petite, preste et leste figure, sur la pointe du pied, pirouetta tout à coup. Favier s'élance, bondit et roule, les bras en avant, sur la pente du pré.

— *Approche, si tu es hardi !* lui dit la fée.

Elle disparaît en éclatant de rire !

Le gars se relève de courte honte, la tête lui virant et les jambes chancelantes. L'audacieux, il en fut quitte pour mouiller ses habits du dimanche.

Il était habitué à ces bains, le pauvre petit montagnard. Né à Saint-Clément de la Besbre, élevé de misère par sa mère grand, (car sa propre mère étant devenue veuve presque tout de suite après sa naissance, avait été obligée d'aller dans les pays d'en bas se louer en condition). La bonne vieille ne pouvait surveiller à la fois son troupeau de chèvres et de brebis et son petit-fils. Un jour qu'elle s'en fut à la foire à la Prugne, l'enfant mena les chèvres au bois Bizin, qui est un endroit bien marécageux, rempli de fondrières, de trous et de vieilles souches d'arbres. Il se perdit, le troupeau rentra seul le soir. Alors la mère

(1) Nouvelle mariée

Digitized by Google

grand fut bien en peine, elle appela, mais en vain ; les voisins s'alarmèrent, battirent le bois, enfin l'on fit la *chaîne* de village en village, établissant des relais, des étapes ; et ce ne fut que le lendemain soir, à la tombée de la nuit, qu'on retrouva le petit garçon, bonnes gens, dormant par terre, sur les feuilles sèches, la tête appuyée sur une *tronche* de fayard, même ce furent les chiens qui le devinèrent,

Et dans cette nuit que Clément Favier resta perdu, il entendit telles choses secrètes et merveilleuses, il eut tant de visions, seul au fond des bois, qu'il en garda plus de curiosité que de frayeur.

III

L'INSTRUCTION GRATUITE.

Le premier mouvement du garçon, après qu'il s'était relevé, ne fut donc pas précisément de la peur ; il n'y eut ni cornes, ni odeur de soufre, ni rien du diable, mais tant seulement de l'étonnement. La femme blanche avait vite passé et pirouetté. Non, le gars ne pouvait trembler de l'aventure, et s'il n'était pas tout à fait tranquille, c'est qu'il n'y voyait pas bien clair en sa conscience. Peut-être, au fond, n'était-ce pas chose défendue, ou bien cela n'offensait-il pas le ciel? Peut-être ce n'était que digne de risée, de quoi s'amuser au coin du feu pendant les veillées, et ne fallait-il pas s'en confesser au vieux curé ?

Ah ! ce n'était pas pour faire fortune ; car la richesse qui nous vient sans que nous l'ayons gagnée par un patient labeur, rend orgueilleux, sot et vantard et s'envole bien vite ; mais il avait vingt ans, l'âge où l'on voit tout en rose. Et puis, il avait entendu le frcufrou de la fée, fût-elle vêtue d'un lys blanc , ange ou fayolle, elle l'avait ensorcelé ! Bon gré, malgré, sa pensée la suivait dans le

Digitized by Google

pré et sous la maison de pierre, et s'il l'avait manquée, c'est que la recette du vieux Débenoît n'était pas suffisante. Longtemps il examina les causes, les moyens et les philtres, mais à mesure qu'il y portait réflexion, les procédés de sortilége les invocations démoniaques lui semblaient dangereux, petits et ridicules ; il concevait de plus grandes choses..... mais il ne savait pas lire ; et, prenant un alphabet, il flairait et regardait le papier blanc marqué de noir, sans y comprendre goutte.

Ninette, la fille des Mivière, le vit désolé, tenant son livre à l'envers ; elle lui en fit honte, s'offrant à lui enseigner ses lettres plus vite, s'il avait bonne tête, qu'il pourrait lui, Clément Favier, compter les fleurs sur le poirier. Ce fut l'enjeu du pari, et le gaillard ébaubi croyait d'une fois les énumérer, mêmement au nombre de dix cent mille ; mais il oubliait toujours quelque grosse branche, sans parler des ramilles. Ninette souriait et lui disait :

— A présent que tu sais qu'il ne faut point te rebuter, je te dirai qu'il n'y a dans l'alphabet que vingt-cinq lettres à savoir. Voyons un peu A, B, C, D ; si ces mots t'effrayent, retiens ce que je vais te dire : A sera la rose, B le lilas, C le muguet, etc., etc.

— Charmant jardin, répondit l'autre, je vois ce que c'est : on rassemble les lettres comme les fleurs en un bouquet, c'est le mot. O Ninette, Ninette, que je veux m'instruire ! Quand je saurai lire, je saurai tout, le passé, le présent seront à moi ; quel bonheur ! Combien je plains les malheureux enfants privés de cette instruction ! Il me semble qu'ignorant, il manque quelque chose à votre entendement, c'est une lanterne d'un verre clair et toute neuve, mais sans lumière dedans.

Je comprends à présent que j'étais trop lourdaud pour saisir la fée, elle ne se laisse prendre et toucher qu'à ceux qui, dans les livres, en ont appris le secret, Idéah ? c'est fin comme l'ambre. Les *pitauds* de campagne ne sauraient la surprendre de leurs mains grossières, ni par

Digitized by Google

leurs simagrées. Travaillons et lisons ; ça ne vient pas du premier coup, ainsi le fruit du poirier d'Idéah ! un germe pousse serré, duveteux, il devient bouton, la fleur s'ouvre et embaume ; puis elle se fane ; combien de jours d'été et de soleil d'automne pour mûrir la poire? Apprenons, feuilletons les livres, devenons savant, savoir c'est pouvoir. On m'a parlé d'un vieux prophète qui ne sait ni lire, ni écrire (1), il prédit par un don de Dieu, ce père Sandier. Ce serait donc une raison pour ne pas tant se tarabuster l'aime. C'est bien long et je n'ai pas encore vu dans mes psautiers comment s'emparer des fées.

Peu à peu le pauvre Clément Favier prit en dégoût ses livres et se dépita ; puis il fallut abattre les foins, il reprit un peu courage en fauchant sous le vieux poirier ; puis les moissons arrivèrent, tous les travaux de l'été ; après les javelles liées, il lui restait peu de temps. Et les journaliers, jaloux de le voir plus instruit qu'eux, moins pesant et un peu fier, lui disaient :

— A quoi te servira de savoir lire et écrire, si tu ne te mets marchand, ou clerc d'huissier, ou cantonnier ? En es-tu bien plus avancé que nous ? As-tu trouvé ce que tu cherchais? Tout le monde se moque de toi, pâle galant des fayolles. Laisse là tes paperasses, tu es déjà quasiment en train de perdre la raison. Puisque tu en tiens pour ton apparition, faut consulter pour un jour la sorcière d'Oudan. Elle te donnera, pour deux fois trente sous, le moyen d'attraper cette fée imprenable.

De ce moment, Favier ne lut plus, n'apprit plus et laissa rouiller tout ce qu'il savait, comme le fer de la charrue, que l'on laisse des mois, par négligence, au retour des sillons.

(1) Le père Sandier aurait prédit les chemins de fer, la fin du monde et la guerre deux prétendants se disputeraient le trône, un tiers la sauverait, faut-il traduire M. Thiers ?

Digitized by Google

IV

COMMENT ON DEVIENT SORCIER.

Ce n'était point de Renaison, de Saint-Haon, ou des communes de la côte qu'on venait consulter la mère Servajan, dans sa petite maison de la vallée d'Oudan ; non, quoiqu'elle vendît l'avenir, elle était peu achalandée ; on avait vu ses commencements dans le pays, et toute merveille qui se laisse aviser en robe de chambre n'est plus une merveille. Mais on venait trouver la sorcière des villages éloignés, d'Arfeuilles et surtout de Saint-Bonnet, où la croyance au *sort* est fortement enracinée; on payait en argent et en denrées ; car si le diable ne craint point la monnaie, il faut bien qu'il vive de l'autel, le diable est gourmand.

Voici comment la vieille et Satanas firent connaissance. Il y a entre Saint-Haon et Renaison un hameau dans lequel habitait une dame veuve, avec sa servante. La bourgeoise passait son temps à manier les cartes, à faire des *réussites*, ni plus ni moins que les oisifs des cercles de la ville, qui n'ont pas assez de leur cent de piquet, et toute la journée pique, cœur, trèfle et carreau, et toutes les combinaisons ; la gentille dame de cœur, le valet facteur avec sa lettre ; on écrivait au dos des cartons les rencontres fortunées, les résultats inouis, et la servante, attentive derrière l'épaule de sa maîtresse, se pâmait d'aise. Sans savoir lire, elle apprit le jeu, mêmement les beaux coups marqués. Mais sa dame mourut malgré qu'elle eût deux cents fois conjuré la fin de la partie.

Vite la fille de se saisir des cartes savantes. C'était un héritage, une fortune ! Mais comment donner crédit, confiance à ce jeu passé à des mains étrangères ? Le pouvoir magique est-il légué par testament ?

Digitized by Google

Le logement de la défunte resta longtemps abandonné, mais dans un certain office bien relégué, reculé au coin le plus noir, le plus solitaire, le plus *peureux*, avec une étroite fenêtre, on entendit après quelques semaines comme un bruit singulier ; on vit comme des lueurs. Plaintes, sifflements, petits cris, bruits de chaînes, bruits sourds, frôlements, trot et galop, remue-ménage, assiettes cassées, voilà une âme en peine !

— Ah ma pauvre maîtresse, dit l'ancienne servante, elle *revient*, faut dire des messes, des prières ; faut aller quérir son parent, M. le maire. Elle m'a donné ses cartes, qui sont devineresses, et ses cartes m'ont dit qu'elle réclame des *De profundis*. Avec ce jeu, je peux savoir l'avenir ; la morte m'a rendu un grand service ; je vais m'établir *tireuse*.

On pénétra dans l'office hanté, une troupe de rats grignottait des pois chiches, lesquels, tombant de leurs cosses parcheminées sur les assiettes retentissantes, causaient tout le sabbat, mais les messes furent dites.

La première personne qui consulta la sorcière fut une dame qu'on avait volée de quelques poules et de menus objets. Elle fit grand bruit, dit beaucoup de paroles, non pas dans l'espérance de trouver le voleur ; mais une sainte peur prit le coupable, il reporta en cachette les objets et les poules toutes plumées.

La seconde consultante de la sorcière fut une fille laide et amoureuse. La pauvre enfant était un peu dédaignée. En sortant de chez la devineresse elle rencontra un veuf vieux et *gredaud*, mais riche. Et la réputation de la *femm d'Oudan* fut faite dans toute la montagne.

Il y venait surtout des conscrits désireux de savoir qu numéro ils devaient apporter. Si bon, ils payaient généreusement ; si mauvais, la *simple passe*, c'est-à-dire deux fois trente sous ; car il y avait deux jeux : le grand et le petit, à la volonté d'un chacun. Un jour le vigneron du Sancé avait perdu son saint frusquin et, de désespoir de lo

Digitized by Google

retrouver, il va chez la Servajanne. Elle prend une baguette, en frappe l'homme interdit.

— Tu cherches ta bourse, toi ?

— Ma grande conscience, oui, répondit-il.

— On te l'a volée.

— Ah ! et pourriez-vous me dire où est le voleur?

— Sur le chemin de la prison.

Et l'homme de partir, en payant, avisant sur la route de la ville tous les voyageurs et criant :

— Ne m'avez-vous point dérobé, vous autres? Il alla jusqu'à la geôle demander si son larron n'y était pas écroué ! Avec des intelligences de cette force, comment voulez-vous qu'il n'y ait plus de sorciers ?

Il y en aura toujours. On arrachera les cheveux à la personne qu'on aime, on lui prendra ses rubans, on fournira un objet quelconque, bijou ou fiole, pourvu que cela vienne d'elle.

Au reste, l'antre d'Oudan était merveilleusement disposé pour le métier. C'était une maison de pauvre apparence, en contre-bas du chemin ; à gauche, en montant, on entrait par quelques marches au logis ; au dessous, une étable de chèvres, sauf votre respect, pour attacher les *mîres* (1) des consultants et pour fournir aux compères le temps d'interroger un peu les arrivants, histoire d'entendre leur affaire à travers le plancher. Mais sur le mur de la maison un grand diable noir était peinturluré. La sorcière a déménagé et porté son domicile à la ville ; car les citadins, chacun sait ça, ne sont pas superstitieux, mais au contraire forts esprits, éclairés et les plus bourgeois, dévots et rangés ne sont pas ceux qui ont le moins recours aux sorciers. Il est vrai que c'est un peu caché, on n'en sait rien du tout ; seulement le grand et le petit jeu coûtent le double.

C'est donc chez la Servajanne que Clément Favier résolut

(1) Sommes ou mires contraction de ministres, ânesses.

Digitized by Google

d'aller pour avoir le moyen de surprendre la fée Idéah ! secret qu'il n'avait pu trouver sur ses livres.

Mais hélas ! comment porter un cheveu de la fée ? C'est aussi difficile de la saisir par sa blonde crinière que de la prendre à la taille. Un ruban ? un pan de sa robe ? Ah ! le bon conseil que lui ont donné les journaliers ! Désespéré de cette idée, il en vint à ne plus croire à la réalité de la fée. Ses yeux, fatigués de veilles, s'étaient trompés ; une vaine apparence, les fleurs blanches du poirier, voilà tout le fantôme. D'ailleurs, en lisant, il n'avait jamais vu qu'il existât de vrais fayolles, sinon dans les contes. Quelque chose lui disait que vraiment ce n'était qu'imagination ou bien le souvenir de quelque ancienne prêtresse païenne des anciens jours. Oui, sans doute, mais il avait fort bien entendu parler sa chère Idéah : *Approche, si tu es hardi !* Le pauvre gars s'en fut sous le poirier, tourna autour du tronc, avisa délicatement parmi l'herbe : rien pour cheveu de fée, pas même un de ces longs fils que l'air emmène à l'automne, si blancs et si légers ; la ronde empreinte des pieds mignons avait été fauchée, comme tout le pré ; il s'appuya au pied de l'arbre en pleurant de rage. Voilà qu'il vit gravé sur l'écorce un signe, une lettre, un grand I, première lettre du nom aimé. Voilà ce que c'est que de savoir écrire ; il prit son couteau, enleva le bout d'écorce, qu'il porta à ses lèvres et sur son cœur, et courut comme un fou à Oudan.

V

LA CONSULTATION.

Clément Favier entra si vite chez la sorcière qu'il n'aperçut pas, assise dans un coin, une jeune fille, venue elle-même pour consulter la *devine*, mais cette fille était simplement habillée, d'un maintien modeste et d'un air si franc, si honnête, qu'on était surpris de la voir dans cette

Digitized by Google

maison, un ange interrogeant le diable. On n'y voyait d'aventure que vieilles et laides, gros pitauds, conscrits transits ou des personnes sur l'âge, mais les filles sont curieuses et puis elles ont tant d'affaires de cœur !

— Ah ! voilà le valet de chez Mivière, cria la sorcière, l'amoureux de la fée Idéah ! Eh bien ! garçon, m'apportes-tu un de ses cheveux ?

Clément rougit comme le pavot des blés, rouge comme une fraise devint la petite Ninette, car c'était elle-même, dans le coin de la chambre, apprenant tout d'un coup..... ce qu'elle voulait savoir, non le mystère des promenades nocturnes du garçon, tout le monde savait qu'il guettait la fée, mais si Clément s'y laisserait prendre pour tout de bon, s'il était capable d'amour ; car jusque là le jeune montagnard, bon enfant, bon ouvrier et joyeux compère, avait cependant montré de la sauvagerie à l'endroit des filles, il n'osait pas les aviser, semblait gauche, embarrassé, et sitôt qu'une d'elles lui parlait, il ne répondait qu'en bredouille, comme un geai qu'on dresse à jaser.

— Voilà ce que tu m'apportes, dit la sorcière en haussant les épaules, un morceau d'écorce ? Voilà toutes les faveurs dont t'a accablé la fayolle ? mon garçon, (et elle le frappa de sa baguette), mon garçon, si tu n'as que cela, le sortilége te coûtera gros.

— Coûte que coûte, jouez toujours, devine, je ne puis avoir ni repos, ni patience tant que je n'aurai pas cette mignonette ; je l'ai vue, elle m'a parlé, j'en tremble encore. Donnez-moi donc le moyen de la saisir, de l'embrasser ; j'ai passé neuf nuits à la fraîcheur pour la surprendre.

— Tu en tiens joliment, dit la sorcière, tu en perds l'entendement, mon jeune homme. Mais avant de te faire le double jeu, que dirais-tu, si, au lieu d'une fée brillante, habillée de blanc, embaumant comme le muguet, riche des trésors cachés, belle de la beauté du temps, tu ne parvenais à saisir qu'une petite paysanne, alerte, adroite, en robe blanche, fût-elle jolie comme un cœur, travaillant

Digitized by Google

comme une fée, c'est le cas de le dire, ayant tout son bien en quelques rases de vignes et un champ de seigle, l'aimerais-tu encore ?

Ninette, prenant cela pour elle, sentait battre son cœur et ne pouvait tenir en place. Clément hésita un moment :

— Vous dites cela parce que je n'ai pu vous rapporter qu'un peu d'écorce du tronc du vieux poirier.

— Non pas, mais je te crois ambitieux, envieux de trésors. Ne chercherais-tu point l'argent caché aux Pierres-Saint-Martin, à Dyan, à Pire-Longe ? Ne sonderais-tu point les sources pour les vendre ? Avoir le secret du tonnerre, des vents et de la grêle, le secret de l'herbe qui pousse, du raisin qui mûrit, dérober ce secret au bon Dieu, au risque de sa damnation, voilà ce que l'on gagne à poursuivre une fée ; sans compter qu'une fois marié, elle t'emmènerait au fond des bois avec les lutins, pour danser sur la pointe des rochers, sur le haut de Pysse-Lance et le lendemain, dans la vallée, roulé par les eaux, brisé, froissé, on trouverait ton corps baptisé mort sans confession ?

— Non, non, répondit Clément, je ne suis qu'un ouvrier, mais, Dieu merci, j'ai mon corps adroit et peux gagner ma vie honnêtement, sans désirer un argent défendu ; je ne rêve point les perles et les diamants de la fée. Le pouvoir de lancer le tonnerre, d'abîmer les récoltes et d'être dangereux pour le monde me ferait peur ; laissons au bon Dieu, et à ceux qu'il en charge, le soin de punir les méchants, d'habiller les fleurs et de faire mûrir les fruits, persuadé qu'il n'en donne pas le pouvoir aux païens. Non, j'aime la fayolle peut-être parce que je ne la connais pas, mais surtout parce que, après la journée de travail, si je suis triste et accablé, je pense à elle pour me reconsoler, surtout parce qu'elle est délicate et vaut mieux que moi.

— Je suis content de toi, Clément, et pour le grand jeu double, je te servirai, une fois pour savoir si tu dis vrai, une fois pour te donner moyen de surprendre Idéah ! Garde-toi tant seulement des fausses fayolles et donzelles de nuit.

Digitized by Google

La réussite des cartes fut admirable et tout de cœur.

— Mon garçon, ne te fatigue point l'entendement; la fée est plus proche de toi qu'il ne te semble, je l'ai reconnue aux roses de sa figure, au lieu de la chercher toutes les nuits. Elle ne se cache point. Elle n'est pas païenne, mais au contraire sage entre les plus sages, bien qu'elle fasse comme les autres filles : elle mouille le coin de son fichu, le place sur son chevet le soir, près de l'oreille gauche, pour avoir de bons rêves et penser un peu à toi.

— A moi, dit le gars joyeusement, son fichu, son chevet ! Je m'étonne qu'une fée dorme dans son lit.

— Enfin, mon Clément, Idéah, comme les autres jeunes filles, va aux messes, aux processions, aux pèlerinages, même aussi aux foires, hélas ! voire aux fêtes de villages, avise bien, tu l'y verras,

— Oh ! je la reconnaîtrai, dit le gars.

Et il sortit en payant, même ajoutant une pièce blanche, il cueillit une fleur dans la haie, se la mit à la boutonnière, et dès le moment avisa bien entre les deux yeux toutes les filles qui passaient. Je ne voudrais pas soutenir qu'il regardât longtemps celles qui se trouvaient un peu bien laides.

VI

REMÈDE OU POISON ?

Les journaliers qui donnèrent à Clément le conseil d'aller trouver la sorcière d'Oudan sourirent en le voyant revenir, et ne l'interrogèrent point; il en fut quasiment étonné ; mais ils l'entraînèrent à la foire de Changy, puis à la fête à Saint-André, buvant, chantant, riant; mêmement, on lui mit au bras une coureuse qui se moqua de lui et de sa fée. Il la promena honteux comme un chat bretaudé, et des voisins de chez Mivière le virent en compagnie et rapportèrent la chose.

Digitized by Google

Mais à peine fut-il rentré, qu'il eut regret de cette folie, mêmement, il en fit la remarque ; le père Mivière lui dit :

— A courir la nuit, on ne gagne rien de bon, à *courre les toutes*, on perd son honneur et sa renommée.

Mêmement Ninette l'avisa d'un air bien triste, en joignant les mains et n'osa rien lui dire ; le patron osa pour elle.

— Tant que je t'ai vu la cervelle à l'envers et pris de rêverie, te blanchir le teint à la rosée, comme on fait d'une toile neuve dans un pré, j'ai dit : Bienheureux sont les galants de la lune. A cette heure, Clément, prends garde qu'on ne rie autrement et que tu ne sois moqué dans d'autre farce; je ne rirais pas, moi, de voir tout mon regain (1) froissé sous mon vieux poirier et les fayolles manger mes poires !

Clément écouta la semonce bien honnêtement, avisa du coin de l'œil Ninette, qui pleurait quasiment, et s'en fut se cacher au *fin* fond de la grange; mais, par la fourrure (2) la plus proche de la porte, il apercevait l'herbe verte, la grande haie de noisetiers ; il oublia ce que la sorcière lui dit que la fée était plus facile à surprendre avec les autres filles, aux fêtes et aux processions ; son premier essai n'ayant pas réussi, il s'entêta dans son idée de l'attendre dans le pré.

Aussi, quand il rejoignit les autres valets, après qu'il eut boudé une grande heure, ceux-ci parlaient à voix basse :

— Nous voulons le corriger, disaient-ils, il userait bien son tempérament à rêvasser comme ça ; il en est devenu tout allourdi et en dessous ; la sorcière n'a pu lui faire entendre qu'il perdait son temps et sa peine ; la belle coureuse rien pu faire. C'est service à lui rendre que de le sauver de là.

— Un moyen, dit un autre.....

(1) Foin qui repousse après la récolte.

(2) Lucarne d'écurie par laquelle on fait passer le fourrage.

Digitized by Google

Mais il parla si bas que le valet ne put rien saisir de ses paroles.

— Nous sommes bien fâchés que tu sois venu aussi tard au chantier, aujourd'hui ; tu aurais été content ni peu ni trop : Ce matin, au petit soleil, en devalant le long de la terre, la fine rosée n'était pas levée, toutes les herbes perlaient, une bruine couvrait les champs ; nous avons vu dans le pré un cercle si bien tracé, mais un rond. Ah ! elle a dû danser plus de temps qu'il n'en faut pour aller d'ici au bourg de Renaison. Comme on aurait pu la surprendre!

— Ah ! camarades, je ne me fie guère à cette heure à toutes ces apparitions, j'ai plus peur d'attraper le serein que la fayolle. Et puis, vous m'en faites traîner de belles à mon bras pour en avoir ensuite des reproches. Je crois que j'irais bien cent ans dans les assemblées que je n'y rencontrerais pas Idéah ! Votre sorcière m'a trompé, je n'y ai plus de foi.

— Bah ! mon pauvre Clément, nous voyons que tu es déjà un peu détourné de ton projet. A quoi te servait d'avoir des idées en l'air, et que peux-tu sur les apparences et les sortiléges ? Mais à présent il faut en avoir le cœur net, il est donc prouvé que la fayolle est revenue dans le pré.

— Oui, la nuit dernière, mais qui me répondra qu'elle y viendra la suivante ? Je veux bien essayer encore à condition que vous voudrez bien ne pas l'épier, cachés derrière les rochers ; car un rien, un bruit, un soupir la ferait s'envoler. Lorsque je l'aperçus, elle était environnée d'une lueur et elle chantait, en regardant de droite et de gauche, comme un ramier blanc, inquiet sur une branche.

— Nous te promettons de nous tenir cois, il n'y a pas de danger qu'après notre travail, nous allions sommeiller à la belle étoile pour nous engourdir le corps.

Clément fut tout le jour taciturne, et à la tombée de la nuit, il avisa de précaution derrière tous les rocs, les troncs, les buissons, où pouvaient se cacher des importuns. Quand

Digitized by Google

il fut bien convaincu qu'il était seul dans le pré, il se mit à sa place accoutumée pour guetter la fayolle ; et ses premières attentes, ses désirs, ses espérances, jusqu'à ses inquiétudes, se renouvelèrent aussitôt. Il avisait sous les arbres, il avait l'œil fixé sur le tronc. Oh ! si le craquement allait se faire entendre ! si le chant du rossignol répondait à la voix de la fée ! Dix heures, onze heures sonnent, l'air embaume, le vent soupire ; sous le poirier, une blanche fille apparaît. Le gars s'élance pour saisir..... sa conquête de la foire.

VII

LA LANGAGNE. (1)

Violent et fort était le remède contre les imaginations de Clément ; les camarades ne l'adoucirent point de leurs grands éclats de rire. Dans sa colère, il déchirait les habits blancs si mal portés. C'est alors que la donzelle eût désiré se rendre invisible, comme une véritable fée, mais était-elle sorcière elle-même ? avait-elle machiné quelque breuvage ? Cette colère cessa tout d'un coup, comme grand vent par petite ondée, et les voilà partis, bras dessus, bras dessous, sans vergogne ; Clément se *coiffa de cette créature*. Quand on lui parlait de religion, de bonne conduite et renommée, il pliait les épaules et branlait la tête :

— Ne me comptez plus ces histoires merveilleuses, bien sot est celui qui conserve ses croyances ; vive ce qu'on tient et manie réellement, ce dont on jouit véritablement, le reste n'est que fumée. Que me font toutes vos radoteries et toutes vos inventions de sagesse, de fileuses de chanvre, dont la quenouille se garnit de soie et d'or, de bergères qui épousent des rois, des valets qui deviennent les maris des princesses ? J'aime mieux ma mie Catherinette ; avec elle,

(1) Maladie de langueur.

Digitized by Google

au moins, si je me damne, je saurai pourquoi : je pourrai danser, sauter et rire, sans avoir peur que le papillon ailé m'entraîne au précipice, ou j'y tomberai avec lui. Buvons, chantons, camarades ; je ne crois plus à rien. D'aucuns me disent que j'ai bien trouvé ce que je cherchais. Toutes les filles ne sont pas des fées, ni toutes des galantes ; il y a par le monde, dans de simples maisons, de jeunes vigneronnes, de petites grangères, sages, innocentes, qui ont le cœur sur la main et l'âme bonne. Le mal des garçons d'aujourd'hui est de vouloir viser plus haut qu'eux ; une inquiétude, un ennui les rend mal contents ; c'est bien bon et les vieux auront fini de prêcher quand tous les jeunes seront morts. En attendant, vivons, amusons-nous, Catherinette m'envoie son pied, etc., etc.

Et le gars se mit à chanter si vitement, si hautement, à cabrioler, qu'on vit bien qu'il prenait la fièvre ; car cette chanson ne se dit en compagnie. C'est bien alors que l'on sut qu'attachement de rencontre ne tient pas et lien d'amour qui se vend n'est point solide. La mie de foire le laissa bel et bien déraisonner et trembler de maladie. Elle se vanta de la farce qu'elle avait joué et dit tant de mal du pauvre Clément, le mit si noir dans son renom, que toutes les dévotes en jasèrent en confession et le curé faillit le nommer au prône, ce dont ses amis et ses maîtres, les Mivières, furent marris plus qu'ils ne voulaient le faire voir.

Lui, qui était déjà grevé de mal être, s'en tourmenta fort, mêmement il lui revint que les mauvaises langues n'épargnaient ni les patrons, ni leur fille, prétendant que la bonne Ninette avait été vue en sa compagnie chez la sorcière, qu'ils y étaient allés ensemble pour consulter le sort, que ses sorties de nuit avaient une cause, et que les voisins les Figollets ne s'en prendraient pas aux fées si leurs denrées, leurs lapins et leurs poules étaient dérobées.

Il était bien en malice de tous ces bruits, mais il ne se mit pas en peine de ceux qui disaient qu'il avait la main longue. Au contraire, il maugréait et grondait à l'endroit

Digitized by Google

de Ninette, dont on jabottait méchamment. Alors, pour la première fois, il s'aperçut qu'elle était jolie, douce, travailleuse, bien avenante ; la fée Idéah n'était, autant qu'il s'en souvenait dans ses rêvasseries, pas plus grande, ni dégagée : si Ninette, au lieu d'avoir des habits de basin et de buron, avait robe blanche, voile blanc et couronne de marguerites ; qui sait, au clair de la lune, si ..... mais la fièvre avait gagné tout à fait le pauvre valet ; sa raison délogeait tous les soirs au soleil couchant, comme arrivait le redoublement. Quand il était ainsi égaré, il lui semblait qu'il avait saisi, embrassé la fayolle ; que cette demoiselle l'entraînait dans les prairies, au fond des bois, plus vite que le vent, ou sur le bord de la rivière ; il tremblait à chaque instant parce qu'il était soulevé dans l'air ou sur les branches du poirier ; il voyait les lutins danser dans l'herbe ; il avait une maison sous le grand roc ; suivait saint Martin dans la chasse diabolique ; puis il reprenait son aime. Alors, doucement, Ninette essuyait son front perlé de sueur et, d'un regard plus beau que le ciel et l'eau, accoisait le dernier feu de sa fièvre.

— Allons, allons, demeurez en paix, Clément Favier, ne parlez pas de vous revenger, ne vous inquiétez ni le jour ni la nuit, mais guérissez-vous vite ; les travaux sont en retard ; lorsque vous irez mieux, vous reprendrez joyeusement vos outils ; vous étiez si bon travailleur que mon père disait que vous lui valiez gros. Je ne dis pas cela pour vous enorgueillir et vous faire quitter la maison.

— Non, non, n'ayez peur, demoiselle Ninette, j'ai pris du savoir ; si dans ma recherche et dans mon attente de la fée, j'ai manqué à mon devoir, amusé les gens et perdu le temps dû à mes maîtres, je leur revaudrai ça sûrement.

Il eût bien voulu ajouter quelque bonne parole pour Ninette elle-même, mais le rouge lui monta au front :

— Ah ! je suis encore tout ébaudi, dit-il.

Ninette se cacha le front dans son tablier et se sauva comme une alouette.

Digitized by Google

VIII

GUÉRISON.

Clément était déjà bien guéri quand le père Debenoît le vieux raconteur, passa d'aventure chez Mivière et vint près du feu lui crier tout à coup :

— Petit , on dit que la fayolle a été vue sous le poirier.

— Bien, bien, répondit-il, et son œil s'alluma d'une manière qui fit peur à la Ninette ; elle gronda bien fort le père Débenoît, malgré ses grimaces et son air étonné, mais elle se douta que le malade avait encore au coin de sa pensée une souvenance secrète.

— Notre valet, dit tout à coup Mivière, m'est avis que je ne pourrai plus vous garder à notre service, l'année n'est guère bonne ; le travail n'a pas été bien vite ; les gages sont chers. Oh ! je ne vous reproche pas votre temps de maladie.

Tout le monde fut bien surpris et ne s'attendait guère à cette algarade. Débenoît s'en frottait les oreilles, Ninette était prête à pleurer. Quant à Clément :

— Je sais que vous êtes juste, notre patron, et que je vous ai causé peine et ennui, mêmement à cette demoiselle votre fille, que voilà, et il m'en coûtera beaucoup de quitter cette maison où j'ai passé ma jeunesse et ce bon monde qui m'a bien soigné ; mais il en sera suivant votre volonté, si tant seulement je conserve votre amitié et celle de la Ninette.

— Oui, oui, je sais que, malgré ta tête folle, tu peux être un brave garçon et adroit ouvrier, mais je crois qu'après ta fièvre, si on venait te dire bien bas à l'oreille : Clément, quitte tes outils, ton tablier de peau, tes vilains habits, tu es riche ; c'est la fée qui t'appelle, tu vas l'épouser, tu mépriserais notre maison, notre grange, tu ne regar-

Digitized by Google

derais seulement pas la mère Mivière. Dis, je parie cela.

— Notre maître, vous êtes plus fin qu'un notaire, et vous raisonnez comme pas un curé, mais avec votre permission, je répondrai : Les camarades, par une mauvaise farce, ont essayé de me guérir, je ne leur en garde pas rancune; mais on dit que tout remède est un poison, et j'ai bien manqué périr de l'un ou de l'autre. La honte me monte au front quand j'y pense ; mettez cela sur le compte de la fièvre ; mettez que j'aie été ensorcelé. Je vous demande tant seulement si je vous ai *margagné* pendant ce temps là, ou bien à un autre moment ; mais ce qui m'a guéri encore mieux que la fausse fayolle, c'est la bonté de tous vous autres, les soins délicats de cette jeune fille. Si vous voulez que je vous quitte, ce ne sera pas sans regrets de moi et sans reconnaissance. Je vous laisserai mon dernier gage, ou je travaillerai un an et plus, si vous voulez pour dépêcher la besogne.

— Assez, Clément, dit le père, tu vas t'en aller avec Débenoît, qui t'a si bien appris d'avoir affaire aux fées.

— Ah ! les fées, les fayolles, je dirai toujours que ce sont des contes, des inventions, s'écria le garçon dolentement, elles n'ont qu'une qualité, suivant moi, avec le défaut de tromper le monde, elles sont bonnes ouvrières, puisqu'elles font pousser le blé et mûrir la vigne.

— Eh ! bien, que dirais-tu, reprit Mivière, si je te racontais une belle histoire de par ici, car c'est un endroit bien placé pour ça, il y a tant de choses curieuses : la Pire-Longe, les Pierres-de-Saint-Martin. Un garçon, comme toi, mais encore un peu plus simple, du reste bon cœur et dévoué, devint une fois amoureux de la fayolle du pré, à en perdre l'aime, tu n'es pas le premier, il fut tout étonné à la fin de rencontrer la fée dans son voisinage, il la voyait tous les jours, l'entendait, elle était sage, jolie, travailleuse ; elle avait vingt ans, s'il m'en souvient, peu de biens, des habits gris, mais un cœur bon comme le bon pain ; si tu la

Digitized by Google

voyais tout à coup et qu'on voulût te la donner en mariage, renoncerais-tu à la fayolle Idéah ?

— Oui, oui, s'écria le gars, à l'œil éveillé, mais je ..... je n'oserais peut-être pas.....

— *Approche, si tu es hardi*, s'écria la Ninette !

Et Clément reconnut sa fée.

— Dites maintenant que je suis un raconteur de balivernes, ajouta le père Débenoît ; s'il n'existait pas des fées, il faudrait les inventer, ne serait-ce que pour encourager les pauvres ouvriers. Quel avenir ont-ils ? Qu'attendre en ce monde, s'ils n'ont pas croyance en de braves créatures, moins grossières qu'eux, moitié femmes, moitié esprits ? Leur bonne grâce, leur beauté, leur gentillesse servent de modèle à nos jeunes filles, et nos jeunes garçons, aujourd'hui qu'ils ne se contentent plus de la vie de leurs anciens, risqueraient de dévoyer s'ils ne trouvaient dans ces filles les images des fées. Ils sauront que rien n'est impossible avec la patience et l'expérience honnêtement faite. Dans les bonnes choses, il ne faut qu'essayer hardiment.

F. Noelas.

Digitized by Google

M. ALEXIS

ET LES GRAVURES DE JEAN-JACQUES DE BOISSIEU.

Le 2 juillet est décédé, à 86 ans, M. Balthazar Alexis, le graveur dont la riche et précieuse collection avait une si grande réputation dans notre ville. On sait que trois de ses plus belles toiles ont été données par son testament à notre musée.

Les funérailles ont eu lieu à Ainay, le 4, au milieu des regrets les plus touchants et les plus sincères. Des artistes, des amateurs, des amis et un ou deux parents éloignés, l'ont accompagné, rendant ainsi hommage à un beau caractère, à une vie laborieuse et modeste toute consacrée à l'art en général et à la ville de Lyon en particulier.

La *Revue du Lyonnais* avait donné sa biographie au mois d'août de l'année dernière.

Cette notice, écrite après une longue causerie avec le digne et honnête vieillard, était la reproduction de cette touchante et naïve conversation ; nous étions ému en l'écoutant, ému en l'écrivant et nous pensions avoir été historien exact et fidèle.

Mais la mémoire de M. Alexis était déjà bien affaiblie et, dans sa distraction, il avait cité un nom pour un autre.

Sans réfléchir, sans nous rendre compte des dates et des époques, nous avons dit, d'après M. Alexis, qu'il avait tiré les gravures de J.-J. de Boissieu dont il possédait en effet des spécimens d'un rare mérite, et c'était des beaux cuivres de M. Baron qu'il voulait parler.

Aussitôt notre article paru, nous reçûmes une lettre de

Digitized by Google

Mlle Giraud, fille de l'éminent graveur chez qui M. Alexis avait passé sa vie. Mlle Giraud revendiquait pour son père l'honneur d'avoir travaillé avec M. de Boissieu, mais pour ne pas affliger M. Alexis, elle consentit avec une délicatesse extrême, à ne faire paraitre sa réclamation qu'après la mort de ce dernier. Aujourd'hui donc nous venons rétablir les faits. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

A. V.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DU LYONNAIS*

Lyon, septembre, 1871.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir votre article, intitulé : les *Richesses de M. Alexis*. Ayant toute ma vie connu M. Alexis, et ayant appris dès mon enfance à l'estimer, j'ai été heureuse de tout le bien que vous dites de lui.

Amateur avant tous les autres, seul ou presque seul à Lyon, il collectionnait et de là toutes ces richesses que vous dites être si peu connues, et qu'il n'était donné qu'à un petit nombre d'amis de voir.

C'est lui qui a verni le premier cuivre des belles eaux fortes de M. Baron, artiste si distingué et si aimable, auquel M. Thierriat écrivait en janvier 1866. « Je viens d'a-« cheter chez Meunier votre belle eau forte du *Chemin* « *d'Izeron*. Je l'avais déjà, car vous me l'aviez donnée avec « plusieurs autres. Cette planche fait la barbe à tous les « aquafortistes de Paris; c'est un vrai chef-d'œuvre ; un « jour cette estampe se vendra plus cher que les Rembrand, « car elle est plus vraie. »

M. Baron excellait dans le feuillé des arbres.

L'œuvre de M. Baron se compose de 179 eaux fortes et 51 autographies (dessins sur papier reportés sur pierre).

Digitized by Google

Mais permettez-moi, Monsieur, de rectifier une erreur; ce n'est point M. Alexis qui a imprimé les de Boissieu, mais bien mon grand-père Jacques-Antoine Giraud, dont la maison comptera l'année prochaine (1872) un siècle; amateur et artiste amateur, il a imprimé lui-même les de Boissieu.

Chaque épreuve tirée sous les yeux de M. de Boissieu recevait une modification, mon grand-père disait : « Voyez, Monsieur, il me semble qu'un coup de roulette ici, un coup de pointe là donnerait plus de vigueur. » C'est vrai, répondait M. de Boissieu, et de là vient que le premier tirage fait à la maison, donne des épreuves toutes différentes les unes des autres, et sont recherchées des amateurs.

C'est aussi mon grand père qui prit l'initiative pour les épreuves sur papier de soie; ce papier lui ayant été présenté, on fit des essais qui réussirent parfaitement; il engagea M. de Boissieu à le prendre pour le tirage de ses gravures, ce que celui-ci accepta.

M. de Boissieu a travaillé beaucoup pendant les mauvais jours de la Révolution. Il n'émigra point. Ses plus belles eaux fortes portent les dates de 1793, 1794, 1796, 1800, 1804.

Il mourut en 1810.

M. Alexis n'est entré qu'en février 1815 dans la maison, mais il apprit à les connaître et à les apprécier. M. Alexis, a beaucoup travaillé pour le commerce.

On a de lui, comme gravure artistique, une *Vue du Calvaire*, un *Portrait de Charles X*, une *Vue du Palais-de-Justice* et une du *Grand-Théâtre de Lyon*.

Veuillez, Monsieur, recevoir l'assurance des sentiments de haute considération de

votre abonnée,

C. Giraud.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Mignon obligée de danser à travers des œufs, l'aspirant aux mystères de l'initiation, marchant au milieu de barres de fer rougies ou de charbons ardents, le chasseur de vipères cherchant sa proie, le touriste grimpant sur le Vésuve au moment de l'éruption ne doivent avoir ni moins de vigilance, ni moins d'inquiétude que le journaliste littéraire ayant à rendre compte d'un évènement politico-historique comme l'ouverture solennelle de notre exposition.

Ministre par-ci, maire par-là, monseigneur l'archevêque, le général, la paix, la confiance, la tranquillité, l'industrie, la république....., prenez garde aux œufs, ne cassez rien ; allongez le pas. Sans moi, vous mettiez le pied sur un serpent ; sous cette fumée, n'y-a-il pas une bouche du cratère ? eh! bien, monsieur, nous l'avons échappé belle.

— Allons un peu de courage, ne tremblez pas.

Et d'abord, il n'est qu'une voix pour proclamer la beauté et l'élégance du palais.

Le plan est original, hardi, bien approprié. Onze galeries se succèdent depuis l'entrée du Parc jusqu'aux environs du pont du chemin de fer de Genève. La première, vaste, grandiose, contient les grandes machines et les moteurs. C'est la plus curieuse et la plus complète de l'Exposition. La seconde est destinée aux petites machines, aux métiers de tissage, aux fabriques de chocolat, aux machines à coudre; la troisième aux objets de chauffage ; la quatrième aux canons, aux armes, suivie naturellement des secours aux blessés, puis de la carrosserie ; la cinquième aux vins et aux produits chimiques, délicat rapprochement qui ressemble à une épigramme ; la sixième aux colonies françaises et aux produits alimentaires; la septième à la céramique, l'ameublement, les cristaux; la huitième à la bijouterie et à l'horlogerie ; les oiseaux chanteurs, mieux que les chassepots, y font merveille; la neuvième qui attire une notable portion du public, aux beaux-arts, auxquels on a joint les filatures et les vêtements confectionnés ; la dixième aux tissus, c'est la partie brillante, celle qui fait éclater la gloire de Lyon et qui aurait donné à notre ville un reflet sans égal, si on avait imité le patriotisme de l'Alsace qui a envoyé ses plus beaux produits; la onzième enfin est destinée à l'enseignement; toutes ensemble couvrent une superficie de 42,340 mètres; les hangars agricoles terminent le monument de ce côté et ne sont guère visités que par les hommes spéciaux.

Après mille péripéties, après les plus cruelles épreuves, la vaste entreprise a pu être enfin inaugurée le 7 juillet.

Dès la veille, la ville s'agitait comme une ruche au printemps, et après

Digitized by Google

les orages des jours précédents c'est à peine si on comptait sur le soleil qui seul pouvait permettre ou interdire la fête.

Pour cette fois, il s'est montré bon prince et il a brillé tout le jour.

Les étrangers affluaient et les Lyonnais eux-mêmes s'empressaient autour des vastes entrées ; mille équipages donnaient à notre vaste quai de l'Est un faux air des Champs-Elysées; la foule élégante qui manque trop souvent à Lyon, la population du travail et de l'industrie nombreuse, empressée, mais calme et cordiale, rappelaient aussi les dimanches parisiens avec un encadrement de collines, de fleuve et de lac comme Paris peut à bon droit nous l'envier.

La politique faisait défaut, on sentait que c'était la fête de tous.

M. Victor Lefranc, ministre de l'intérieur, était arrivé la veille. A 11 heures, il s'est rendu à l'Exposition, accompagné des autorités. L'Administration du palais l'a reçu et l'a conduit à la salle des Conférences où une nombreuse société l'attendait.

La salle était richement décorée; le cortége a pris place sur l'estrade : M. le ministre au centre, à sa droite M. le préfet, à sa gauche Mgr l'archevêque; puis à droite et à gauche : le général Bourbaki, M. Barodet, maire, le président de la chambre de Commerce ; M. Ricord, au nom des ambulances parisiennes, M. de Saint-Victor, député du Rhône, le recteur de l'Académie, des généraux, des magistrats, le conseil municipal, des délégués de diverses sociétés savantes, les notabilités de la ville et du département et les administrateurs de l'Exposition.

L'artillerie annonce la cérémonie, un orchestre de six cents musiciens, dirigés par M. Mangin, joue la *Marche aux flambeaux*, de Meyerbeer. M. le maire tend une main amie à monseigneur l'archevêque de Lyon ; ce geste est un des grands évènements de la journée et il fait couler des torrents d'encre dans les journaux de toutes les couleurs.

Alors d'une voix claire, éloquente et émue, M. le ministre fit l'éloge de la concorde et de la paix; il glorifia le travail, loua Lyon d'avoir poursuivi sa tâche et de n'avoir pas désespéré de la patrie; il admire les merveilles de l'Exposition.

Ici, nous sommes en plein courant politique.

Chaque fois qu'il est question de Dieu, d'ordre et de respect à la loi, un tonnerre d'applaudissements se fait entendre; ce que le *Petit lyonnais* traduit par : Les belles dames frappaient de leurs éventails dans leurs petites mains afin de faire un peu de bruit.

M. Barodet, maire de Lyon, esquisse un programme de politique avancée où les concessions à l'ordre ne manquent pas ; le vicomte de la Loyère, vice-président des agriculteurs de France, déclare que c'est dans les cam-

Digitized by Google

pagnes que se trouvent les forces vives de la nation ; ici, la politique déborde ; M. Dabonneau, président du Conseil d'administration de l'Exposition et M. Tharel, directeur, font l'historique et le compte rendu de l'Exposition depuis la pensée première, jusqu'à la cérémonie de ce jour, puis M. le ministre se lève encore et reprenant la parole, il loue ceux qui n'ont rien dit et dont cependant le rôle est si grand : M. le préfet, qui maintient l'ordre, Mgr l'archevêque qui appelle les bénédictions de Dieu, le général Bourbaki, noble et grand représentant de notre honneur militaire. Ce dernier discours applaudi à outrance dans la salle, est le thème, le lendemain, dans les journaux, des polémiques les plus violentes.

A deux heures, le ministre et son entourage visitent les diverses parties de l'Exposition. Un des épisodes les plus touchants est celui de la présentation des jeunes aveugles conduites par Mlle Frachon. Partout, les visiteurs sont étonnés des progrès que l'entreprise a faits depuis quelques jours.

La journée, splendide sous tous les rapports, se termine par des joutes, des illuminations, des feux d'artifice. Aucun accident ne signale l'agglomération d'une foule immense, partout calme, joyeuse et satisfaite.

Le lendemain, l'Administration offrait un dîner de trois cents couverts à la presse de Paris et de Lyon et aux notabilités de la ville. Le préfet, l'archevêque et le général y assistaient. « Toasts chauds et dîner froid » proclame un journal illustré qui probablement n'y assistait pas. Le dîner était excellent et d'autant plus parfait qu'on n'y a eu ni discours ni toasts. Aujourd'hui, l'entreprise vole à pleines voiles vers le succès. Les salles se remplissent d'objets curieux que viennent admirer chaque jour des visiteurs plus empressés et plus nombreux.

— Le procès Arbinet, Cremer, de Serres a eu son dénouement le 18 juillet. MM. Cremer et de Serres ont été condamnés à un mois de prison et aux frais. Le conseil de guerre était composé de M. le maréchal Baragay-d'Hilliers, président, des maréchaux Canrobert et Mac Mahon, et de cinq généraux de division, assesseurs. Le général de division Barry occupait le siége du ministère public.

— L'administration de l'Ecole de commerce vient d'acheter, pour y installer l'école, l'ancien hôtel des Monnaies, rue de la Charité, occupé depuis quelques années par les religieuses de l'Adoration perpétuelle.

— En creusant les fondations de la nouvelle église de Fourvière, on a fait une découverte intéressante. Arrivé à huit mètres de profondeur, on a trouvé une mosaïque représentant une rosace entourée de losanges noirs et blancs, mais le piquant c'est que la mosaïque était sous d'autres constructions romaines et qu'un mur de refent la couvre à moitié. Ainsi on a bâti sur la colline, détruit, reconstruit même avant les bienfaits de la haussmanisation. Des marbres calcinés rappellent les incendies qui ont fait disparaître les primitives constructions.

— Dimanche 14 juillet a eu lieu, avec beaucoup de solennité, l'inaugutation du nouveau chemin de Lyon à Sainte-Foy.

— M. Gromier, de Bourg, vient d'éditer l'*Obituarium Ecclesiæ sancti Pauli Lugdunensis* ou *nécrologe des bienfaiteurs de l'église de Saint-Paul de Lyon du XIe au XIIIe siècle*, publié par M. E. Guigue. In-8, et la maison Pitrat s'est distinguée en imprimant, avec un luxe extrême, un petit volume *Eza* par notre compatriote et collaborateur Antonin Thivel. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

Ode à la ville de Lyon

L'industrieuse Tyr était reine de l'onde,
Et la vague profonde
Où plongeaient ses remparts,
Respectait les vaisseaux qui portaient au vieux monde
La pourpre de ses étendards.

Des cèdres le Liban voyait la cime altière
Se baigner la première
Aux rayons du soleil.
Mais bientôt ces géants couchés sur la poussière
De la mort goûtaient le sommeil.

D'Ida les bois sacrés étaient chers à Neptune,
Chio dut sa fortune
Au vin délicieux
Qui bannit de l'esprit toute haine importune,
Et transporte la terre aux cieux.

Telles furent jadis maintes côtes heureuses,
Iles voluptueuses,
Montagnes ou vallon.
Le moderne univers a ses cités fameuses,
Et mon cœur soupire : Lyon !..

Du Scamandre jamais les rives favorables
Ne furent secourables
Aux malheureux Troyens
Autant, Rhône, que sont les cent bords admirables
Que tu serres en tes liens.

Vous, Saône, chastes eaux, Naïade calme et pure,
Que la bonne nature
Epanche de son sein,
En silence écoutons votre aimable murmure ;
Vous chanter est un soin trop vain.

Digitized by Google

Lyon est la cité des charmantes merveilles
Au teint d'Iris pareilles,
Filles d'un art ingénieux ;
Ses paisibles chercheurs y consacrent leurs veilles,
Bien loin des hasards périlleux.

Cependant on les vit, au temps de nos alarmes,
De redoutables armes
Charger leurs bras vengeurs ;
Laver tes maints affronts, France, sécher tes larmes
Dans les plis d'un drapeau vainqueur.

Elle a su préserver, en ce temps de naufrages,
La foi des premiers âges
Et le suprême espoir,
Ports, objectifs divins, non pas trompeurs mirages
Fuyant le nocher vers le soir.

Aux horizons lointains de cette foi si belle
La vérité nouvelle
Luit, astre éblouissant.
Le peuple y suit l'étoile, et sa route mortelle
En pacifique conquérant.

Grands saints, sages, héros te doivent la naissance ;
Tu nourris l'humble enfance
De l'homme de labeur ;
Mais du souffle inspiré connais-tu la puissance ?
As-tu senti battre son cœur ?

Soulary, sur tes bords, retrouve le Permesse,
Et la divine ivresse
Du sublime et sacré vallon ;
Il a la forte sève et l'ardente jeunesse
Des plus nobles fils d'Apollon.

Sa Muse vagabonde, ou Bacchante ou Vestale
Chemine en ce dédale
Où notre humanité
Cherche, interroge et pleure. Ignorance fatale !
Génie, espoir, fragilité !...

Le sonnet enrichi d'une beauté suprême
Ose de Dieu lui-même
Chercher le sens profond.
Va, penseur, sous son œil, crois, désire, espère, aime,
Un père à son enfant répond.

E. B.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

CHAPITRE V

Première moitié du dix-neuvième siècle.

Fondation de l'école de dessin. — Son histoire devient celle des beaux-arts. — Peinture : professorat de Revoil, les peintres de genre ; professorat de Bonnefond, nouvelles tendances. — Gravure : succès de l'enseignement de Vibert. — Architecture : le théâtre, le palais de justice, restauration des églises. — Sculpture : statue de Louis XIV sur la place Bellecour. — Renaissance de l'imprimerie : Perrin. — Réforme dans la peinture murale : Orsel et Flandrin. — Biographie des artistes : Revoil, Richard, Grognard, Hennequin, Grobon, Epinat, Berjon, Dechazelle, Bony, Magnin, Orsel, Bonnefond, Blanchard, Jacomin, Genod, Madame Petit-Jean, Bellay, Regnier, Flandrin (Hippolyte), Flandrin (Auguste), Perlet, Fonville, Leymarie, Baile, Remillieux, Gallet, Saint-Jean ; Vibert ; Saint-Eve ; Cochet, Flacheron, Gay, Tibière, Pollet, Couchaud ; Chinard, Lemot, Legendre-Héral, Marin, Foyattier, Vietty. — Résumé général.

La préoccupation de venir en aide à l'industrie et au commerce était naturelle : ce sont les sources de richesse pour un pays. La question des arts est secondaire ; et le gouvernement, qui avait tout à réorganiser après la crise révolutionnaire du dix-huitième siècle, devait la laisser ajournée. Si, au commencement du dix-septième siècle, époque à laquelle on peut, dans une certaine mesure, comparer le début du dix-neuvième siècle, le goût des beaux-arts parut au milieu des tentatives que faisait le gouvernement pour relever les ruines amoncelées sur la France par les guerres civiles et religieuses du seizième siècle,

* *Voir les précédentes livraisons.*

Digitized by Google

c'est qu'une princesse italienne était arrivée à la cour ; sans elle, il est probable que l'agriculture et le commerce, dont Henri IV et Sully cherchaient à ranimer la prospérité, auraient seuls absorbé l'attention et les efforts de tous. Rien de semblable n'eut lieu au dix-neuvième siècle ; aucun secours ne vint du dehors aux beaux-arts ; de l'esprit public et des idées républicaines dut naître le goût des arts antiques. Il fallut une révolution dans les beaux-arts comme dans toutes les institutions : elle demanda du temps, et, bien que la réaction eût commencé dès le règne de Louis XVI, c'est encore merveille qu'elle ait pu se faire si rapidement sous l'impulsion de David.

A Lyon, le maintien d'une école de dessin et de quelques occupations artistiques est dû au souci que l'on avait des manufactures de soieries. Les besoins de cette industrie, cause de notre renommée commerciale et source de considérables profits, ne pouvaient être méconnus : ils se rattachaient à la prospérité de la ville et à la vie d'une nombreuse population ouvrière. Les leçons gratuites de dessin ne furent donc interrompues que pendant quelques années ; et le dix-huitième siècle ne se fermait pas sans qu'au palais Saint-Pierre Cogell eût repris son cours (1).

Venir en aide à l'industrie de Lyon, telle est la pensée qui domine partout ; les arts n'ont droit de cité qu'à la condition d'être utilisés. L'Académie de Lyon donne-t-elle des prix pour encourager les arts (2)? elle agit sous l'empire d'une préoccupation industrielle et elle fait appel à toute découverte d'un perfectionnement dans la fabrication

(1) Dans cette école gratuite, instituée par la municipalité, Cogell enseignait le dessin de la figure ; Devarenne était professeur pour la fleur ; Leclerc enseignait la mise en carte.

(2) Voir par exemple les prix stipulés « encouragements aux arts » que l'Académie a donnés en l'an XII.

Digitized by Google

des étoffes de soie ou à toute combinaison propre à abaisser le salaire ; et bien qu'elle ait au nombre de ses membres des peintres et des architectes, elle ne donne plus, comme dans le siècle précédent, à ses réunions l'intérêt de dissertations sur les questions d'art. Une Société se forme-t-elle pour favoriser les beaux-arts ? elle sent qu'elle ne peut vivre qu'à la condition de songer tout d'abord au commerce ; elle s'appelle Société des amis du commerce et des arts et ne s'occupe des beaux-arts que dans leurs relations avec l'industrie (1). La création d'un conservatoire des arts est-elle décidée ? à la collection des tableaux et des statues qu'on obtient du gouvernement, on ajoute une collection de machines, et on veut que ce musée soit surtout un musée industriel (2).

Enfin, lorsque l'attention de l'empereur Napoléon est appelée sur l'institution d'une école de dessin, les motifs que fait valoir auprès de lui le ministre de l'intérieur sont l'opportunité et l'utilité de cette école pour l'industrie lyonnaise.

Ce décret impérial est le titre de fondation de l'école de Lyon ; il doit avoir sa place dans une histoire des beaux-arts lyonnais.

« *Au camp de Varsovie*, 25 janvier 1807.

« Napoléon etc.....

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. — Sont nommés professeurs à l'Ecole spé-
« ciale des arts de dessin, à Lyon : MM. Revoil, pour la
« classe de peinture, pour la figure ; Chinard, pour la

(1) Voir *Bulletin de Lyon*. 18 ventôse, an XIII.

(2) Un conseil de douze membres, présidé par le maire de Lyon, était chargé de la direction du conservatoire et avait pour mission de surveiller les cours de dessin, de veiller à la collection des machines, etc.

Digitized by Google

« classe de sculpture ; Grognard, pour la classe de prin-
« cipes ; Baraban, pour la classe de peinture pour la
« fleur (1) ; Leclerc, professeur dessinateur, pour ensei-
« gner l'art de traduire les esquisses et de les convertir
« en patrons ; Gay, pour la classe d'architecture, d'orne-
« ment et de perspective.

« Art. 2. — Notre ministre de l'intérieur fixera le trai-
« tement des professeurs et les autres frais de l'Ecole. Il
« arrêtera aussi le règlement qui lui paraîtra le plus
« propre à assurer la prospérité de cet établissement.

« Art. 3. — La ville de Lyon est autorisée à prendre
« chaque année, sur ses revenus, une somme de 19,200
« francs pour être employée comme supplément aux dé-
« penses de l'Ecole. Elle portera, en conséquence, cette
« somme tous les ans sur le budget de ses dépenses. »

Ainsi, la Société des amis du commerce et des arts n'est plus ; elle a été remplacée par la Société des amis des arts et par la Société d'architecture, institutions dont nous aurons à apprécier les services.

Le conservatoire des arts est devenu cette réunion de belles collections artistiques que contient le palais des Arts.

L'école spéciale de dessin n'a pas été seulement une pépinière de dessinateurs pour les fabriques lyonnaises,

(1) Baraban était un excellent ornemaniste plutôt que peintre de fleurs ; il avait acquis une grande réputation par ses dessins pour les manufactures de soieries. Né à Aubusson, en 1767, Baraban ne fit que passer à l'école, car il mourut en 1809.

Chinard, à la rentrée des classes le 11 novembre 1809, fit en quelques mots l'éloge de Baraban comme peintre d'oiseaux : Baraban a fait les planches de l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, de l'Histoire des insectes de Latreille, du magnifique ouvrage sur l'Egypte, etc.

Digitized by Google

elle a créé des artistes qui, dans toutes les branches des beaux-arts, ont fait honneur à la ville de Lyon.

La chose délicate et difficile était d'amener à des tendances plus élevées le goût et le sentiment des arts sans froisser les exigences de l'administration municipale, gouvernée par les intérêts des fabricants lyonnais ; le progrès fut réalisé sans que l'industrie lyonnaise eût à souffrir, et ce, grâce aux qualités éminentes des professeurs et directeurs de l'école.

Artaud, dessinateur et peintre, et surtout archéologue passionné, a donné l'impulsion au conservatoire des arts. Nommé directeur de cet établissement, le 14 décembre 1813, il a, malgré l'exiguïté des ressources dont il pouvait disposer et le peu de faveur accordé à cette époque à l'archéologie, recueilli une grande partie des monuments et objets d'art qui sont, pour les savants comme pour les artistes, de précieux objets d'étude. Ses successeurs, MM. Commarmond et Martin-Daussigny, ont suivi la même voie et continué, en savants et en artistes, à enrichir nos musées.

Revoil, appelé par le décret impérial à professer la peinture dans l'école de dessin, était un élève de David et un élève convaincu de la vérité des réformes entreprises par son maître. Il a travaillé à la renaissance des arts à Lyon en faisant triompher dans son enseignement les principes vrais du dessin ; il a lutté contre le laisser-aller et les exagérations de l'art du dix-huitième siècle ; il a montré combien est faux ce préjugé, alors généralement admis, que l'école de dessin devant uniquement former des dessinateurs de fabrique, tout autre enseignement que celui du dessin des fleurs était inutile.

Auprès de Revoil, pour cet apostolat qui se nomme le professorat, se trouvent : dans les classes de principes,

Digitized by Google

Grognard, ce Lyonnais élève de Vien, que Nonotte avait désigné au choix du Consulat pour lui succéder, puis Grobon, le charmant coloriste qui a montré quelles inspirations les amoureux de la nature pouvaient demander aux beaux sites de nos environs; dans la classe de sculpture, Chinard, à qui les sévères traditions de David ne peuvent faire oublier la grâce maniérée des modèles du dix-huitième siècle; puis Marin, l'élève de Lemot; enfin Legendre-Hérald, dont le ciseau facile reproduit toute la morbidesse de Chinard, son maître.

L'influence de Richard, l'ami et le condisciple de Revoil, a été grande sur la première génération des peintres du dix-neuvième siècle, et elle s'est fait sentir bien avant l'époque où cet élève de David remplaça pour quelques années Revoil dans la chaire de professeur. Aussi devons-nous, dès le début du dix-neuvième siècle, nommer Richard; c'est lui, en effet, qui a inauguré la peinture anecdotique et le premier a traité en petit un sujet historique emprunté à la vie privée des personnages célèbres du moyen âge ou de la Renaissance (1). Revoil, par tempérament et par goût, de préférence porté vers la grande peinture, suivit Richard dans cette voie, et bientôt leur exemple entraîna les peintres lyonnais. Se pliant au goût du jour, ils apparurent aux expositions du Louvre, sous Louis XVIII et Charles X, avec des tableaux de chevalet représentant des scènes de la vie de famille ou des épisodes historiques bien connus et dès lors intéressants pour

(1) *François Ier chez Marguerite, écrivant sur une vitre son fameux distique,* a été exposé en l'an XIII, ainsi que *Charles VII faisant ses adieux à Agnès Sorel.* Ce sont les premiers modèles du genre qui devait avoir un si grand succès durant le dix-neuvième siècle.

Digitized by Google

tout le monde. Le faire à peu près uniforme de tous ces peintres, la parenté évidente de leurs talents frappa l'attention du public et des critiques ; ils formèrent un groupe qui, après les remarquables expositions de 1817 et 1819, prit définitivement le titre d'*école lyonnaise*. Aux noms déjà connus de Richard, Revoil, Grobon se joignirent ceux de Duclaux (1), Bonnefond, Thierriat (2), Bellay,

(1) M. Duclaux, né en 1783, a brillamment débuté à l'exposition de 1812 avec *la Diligence*, tableau qui lui valut la médaille d'or. Il est élève de Grognard, mais son véritable maitre est la nature ; c'est elle qui l'a conduit à cette finesse d'observation qui donne tant de vérité aux scènes d'animaux, sujet habituel de ses compositions. Le Musée lyonnais a trois tableaux de M. Duclaux dans lesquels on trouve une exécution fine et soignée, un dessin assez correct, de l'esprit et un coloris juste : *Deux taureaux jouant ensemble et une vache qui se frotte la tête contre un arbre*, daté de 1819 ; *Lutte de deux taureaux*, daté de 1814 ; ces deux tableaux ont été reproduits en étoffes par M. Chuard père, fabricant de soieries (Voir au Musée industriel). *Ecurie à la Tête-d'Or*, daté de 1837. Nous regrettons pour la réputation de M. Duclaux qu'on ait cru devoir mettre dans le musée le tableau signé de 1821 et intitulé *une Halte d'artistes à l'Ile-Barbe*. Nous aurons occasion de reparler de M. Duclaux en étudiant l'histoire de la gravure. La *Revue du Lyonnais*, III. p. 142. a publié une notice sur M. Duclaux et un catalogue de ses ouvrages.

(2) M. Thierriat, né en 1789, est élève de Revoil. Il a peint de charmants tableaux de genre dont nous regrettons de ne voir aucun dans le musée lyonnais ; un *Groupe de fleurs placé dans un vase du Japon*, tableau daté de 1851, y rappelle seul le nom de M. Thierriat, doyen de nos professeurs de dessin. Il avait, en 1812, ouvert, de concert avec M. Rey, une école de dessin ; en 1823, il devint professeur pour la fleur à l'école de Saint-Pierre, succédant à Berjon, qui avait reçu sa démission. Après une longue et belle carrière consacrée à l'enseignement, M. Thierriat continua de prêter un actif concours au développement des beaux-arts à Lyon dans la place de conservateur du musée, qu'il occupa jusqu'en 1870, époque de sa mort.

Digitized by Google

Genod, Trimolet (1), Jacomin; et plus tard Jac-

(1) M. Trimolet a débuté aux expositions du Louvre, en 1819, par le tableau représentant l'*Intérieur du cabinet du docteur Eynard*, tableau dont on peut admirer le merveilleux fini en visitant le musée lyonnais. La médaille d'or fut la consécration du succès très-populaire qu'obtint à l'époque cette toile si patiemment léchée. Elle a été copiée plus tard par l'auteur pour le même M. Eynard, qui voulait léguer à l'école de la Martinière ce premier tableau, promis cependant au musée. Un autre tableau prodigieux de finesse et de patience est celui qui représente la *Famille de Costa*; il renferme huit figures et de nombreux accessoires. Ce tableau lui valut de la part du roi Charles-Albert la commande de celui qui représente les *Députés du Concile de Bâle présentant la tiare à Amédée VIII, duc de Savoie*. Nous ne connaissons pas d'autres tableaux de longue haleine peints par M. Trimolet; son œuvre principale fut postérieurement le portrait : nous lui avons entendu dire qu'il a peint plus de cent portraits, les uns historiés et terminés comme ce portrait de *M. Germain* qui est au musée de Lyon.et parmi ces portraits en petit, il faut citer ceux de *M. le comte Lezay de Marnésia, ancien préfet*, de *M. Rambaud, ancien maire*, de *Madame de Montaigu*, de *Madame de Vallier*; les autres en grand que nous avons vus en partie dans les expositions de Lyon et parmi lesquels il faut citer le portrait en pied de *M. le comte de Villers-Lafay*, les portraits de *M. Alphonse de Boissieu*, de *M. des Blins*, de *M. Dacier*, de *Monseigneur Myolans*, de *Madame Grognier*, de *Madame de Ruolz*, de *Madame Trimolet*, enfin son portait fait par lui-même. Il est bien à souhaiter pour l'honneur de nos arts qu'un de ces portraits grandeur nature puisse arriver à notre musée lyonnais; on aurait ainsi un spécimen de la première manière de M. Trimolet et un spécimen de sa seconde manière de peindre, celle-ci large, magistrale et variée, celle-là minutieuse et uniforme. M. Trimolet, comme son maître Revoil, est un antiquaire émérite; sa collection a une grande réputation et pour la beauté des pièces et pour leur rareté. Ses nombreux voyages lui ont fait connaître les principales galeries de peinture européennes. Il a beaucoup observé, et il sait beaucoup; l'article qu'il a publié dans la *Revue du Lyonnais* (octobre 1866) en est une preuve. En 1850, la *Revue du Lyonnais* avait publié une auto-biographie de M. Trimolet.

Digitized by Google

quand (1) et Biard (2).

Le caractère de l'Ecole lyonnaise, c'est le fini de ses tableaux, les effets de lumière, la transparence, le poli, la couleur locale, une grande préoccupation des accessoires; voilà ce qu'on y remarque. Le dessin est le plus souvent correct et les expressions sont généralement justes ; mais l'exécution est trop uniforme et monotone , de plus, l'habitude de s'appesantir sur des détails minutieux et de pousser l'imitation servile de la nature aussi loin que pos-

(1) M. Jacquand, né en 1805, est élève de M. Richard. Il a exposé pour la première fois à Paris, en 1824. Ses premiers tableaux, par le poli de l'exécution, le placent dans l'école lyonnaise, et parmi eux il faut citer celui que possède le musée lyonnais *Thomas Morus visité en prison par sa femme et sa fille*, tableau qui parut à l'exposition de 1827. Il a dans la suite abandonné cette voie et a peint plus largement; mais ses derniers tableaux montrent un dessin moins étudié et un pinceau mou. En général, les sujets de M. Jacquand sont heureusement choisis, on peut citer : *Cinq-Mars et de Thou allant au supplice*, la *Mort de Mentschikoff*, le *Baiser du départ*, les *Enfants du peintre*, *Jocelyn aux pieds de l'évêque*, *Saint Bonaventure créé cardinal*, etc. M. Jacquand a peint, en 1839, pour les galeries de Versailles, le *Sacre de Charlemagne* et le *Chapitre de Rhodes en 1314*. Le musée lyonnais possède un tableau signé et daté de 1840 et qui représente la *Confession d'un capucin*.

(2) Biard, né en 1800, élève de Revoil. Quitta Lyon en 1827, et de 1827 à 1835 a parcouru l'Europe, la visitant de l'Orient à la Laponie. En 1835, il s'est fixé à Paris et de cette date commence la série de tableaux de genre pleins de verve comique et de fine observation qui ont fait sa réputation. Le musée lyonnais possède un de ses premiers ouvrages, une *Sybille disant la bonne fortune à des jeunes filles* et une *Vue de la baie de la Madeleine, au Spitzberg*. On cite de lui les *Enfants perdus dans la forêt*, une *Famille de mendiants*, la *Garde nationale défilant devant le maire*, les *Comédiens ambulants*, le *Vent du désert*, etc. Le *Bombardement d'Alger*, exposé en 1837, prouve que M. Biard abordait également le style historique et y réussissait.

Digitized by Google

sible dans tous les accessoires arrête l'artiste dans le développement de sa composition.

Il faut bien le dire, les applaudissements du public encourageaient nos peintres à persévérer dans cette voie. Ils vendaient très-bien leurs travaux, ils avaient un cachet d'originalité qui était goûté, pourquoi n'auraient-ils pas profité de la veine? Souvenons-nous qu'à cette époque on était passionné pour le moyen âge et la chevalerie, qu'on s'exerçait aux petits vers et aux romans, qu'on riait au Vaudeville et qu'on chantait au Caveau ; de même, on ne cherchait dans les arts qu'un délassement et on demandait de petits tableaux avec une idée ingénieuse, une saillie spirituelle ou une pensée attendrissante ; on se contentait même d'une scène triviale ; on voulait surtout des effets de lumière sur des meubles, sur de l'acier, ou sur des étoffes. Le matérialisme régnait, et le luxe qui faisait vivre les artistes était matérialiste. Qui, parmi les heureux que favorisait la fortune (et ceux-là seuls achetaient des tableaux), se préoccupait du style, de l'idéal? Qui aurait acheté un tableau d'histoire? qui songeait à bâtir des châteaux et à appeler des artistes pour les décorer?

D'ailleurs, en admettant même que les peintres lyonnais eussent eu le désir de s'élever au grand genre, ils n'auraient rien trouvé dans l'enseignement de l'école de dessin qui les aidât pour leurs études. Ceux qui ont connu Revoil disent combien il se plaignait souvent de l'insuffisance des moyens d'instruction qu'on mettait à sa disposition (1). Aussi, les élèves de l'école s'apercevaient qu'ils faisaient fausse route en s'attachant au poli du pinceau et qu'ils ne comprenaient la perfection de la forme, seu-

(1) Voir *Eloge de Bonnefond*, par M. Martin-Daussigny, p. 6.

Digitized by Google

lement qu'après être allés étudier à Paris et en Italie. De là ce changement de manière chez plusieurs (1) des peintres que nous avons nommés et qui avaient, au début de leur carrière artistique, suivi Richard et Revoil dans la recherche de la finesse de l'exécution et de l'adresse de la main.

X.

(1) A part Bonnefond, les peintres auxquels nous faisons allusion et qui ont, à la suite de voyages ou de séjours à Paris et en Italie, modifié leur première manière, dite manière lyonnaise, vivent encore.

A continuer.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES SOCIÉTÉS PROTECTRICES DE L'ENFANCE

Je viens étudier dans la *Revue* l'une des principales causes de notre affaiblissement social et de notre déchéance politique. Je veux parler de l'abâtardissement de la race, résultat de l'allaitement mercenaire, surtout lorsque cette fonction s'accomplit loin du toit paternel ; question grave, qui n'a pas été suffisamment étudiée, quoiqu'elle mérite la plus sérieuse attention.

Le médecin, appelé à observer l'homme à tous les moments de la vie, se trouve dans les conditions les plus favorables pour apprécier les bonnes et mauvaises coutumes qui modifient en bien ou en mal les forces physiques et morales. Mais aussi, plus que d'autres, le médecin est exposé, par ses études, à vivre dans un courant d'idées dont la puissance l'entraîne souvent au-delà du vrai et lui fait accepter des opinions, quelquefois des erreurs, dues au progrès de la science ou plutôt à sa marche aventureuse.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que nous aurons à vaincre pour faire accepter la doctrine exposée dans ce travail, non qu'elle soit obscure, mais parce qu'elle choque les préjugés anciens, contrarie des habitudes enracinées dans les mœurs, et surtout parce que la science contemporaine contribue à les accréditer.

Il nous a donc paru nécessaire, avant d'aborder le sujet principal de ce mémoire, de jeter un coup d'œil rapide sur les théories qui règnent aujourd'hui dans la plupart des écoles et qu'il est nécessaire de combattre.

Digitized by Google

Et d'abord, la méthode expérimentale préconisée maintenant dans l'enseignement médical, en faisant abstraction des forces animatrices, du principe *psycho-vital* a donné aux faits des aspects nouveaux, favorisé de nouvelles interprétations, créé des mots, changé la valeur des anciens, et modifié profondément les croyances.

L'Allemagne a puissamment contribué à cette funeste révolution, par la prééminence qu'elle a donnée à la matière sur l'esprit.

L'inauguration en France du système de Gall en est une première preuve.

D'après l'anatomiste allemand, « l'homme est de même « nature que les animaux, les fonctions sont ennoblies, « mais ce serait faire violence à la raison que ..... de la « subordonner à des lois essentiellement différentes de « celles auxquelles les facultés primitives et communes « aux animaux et à l'homme sont assujetties. »

Le docteur Imbert, qui avait donné son adhésion au système de Gall et ne voyait dans le nouveau-né qu'un organisme doué de propriétés vitales, croyait qu'il suffisait de satisfaire les appétits instinctifs de l'enfant, pour le développer, et qu'en alimentant convenablement le ventre, on devait donner d'heureuses proportions au cerveau.

Ce médecin considérait la noble passion qui anime spontanément la mère au moment où elle entend le premier cri de l'enfant, passion dont le caractère est si parfaitement approprié aux besoins du nourrisson, comme une névrose, une exaltation de la sensibilité nerveuse, nuisible à la mère et à l'enfant.

« Commençons, disait-il, par poser en principe que « l'éducation et l'allaitement maternel sont dangereux, en « général, et qu'il convient d'y renoncer (1). »

Il dit ailleurs : « Dans l'état actuel de notre population

(1) *Des crèches et de l'allaitement maternel*, lettre au *docteur Barrier, par le docteur Imbert*, 1847, p. 22.

Digitized by Google

« en France, et si vous le voulez dans notre ville, l'intelli-
« gence est un instrument dangereux, et la femme peut
« moins nourir son enfant que la chienne, la louve et la
« brebis. »

« Enfin le nourrisson, d'après le docteur Imbert, doit
« être enlevé à l'éducation maternelle et soumis à l'éduca-
« tion collective. »

Ce livre du docteur Imbert, adressé au docteur Barrier, trouva des admirateurs et des adhérents. L'idée reçut son application dans l'ancienne abbaye de Bonneval (Eure-et-Loire). Jamais site ne fut plus propice, pour une semblable destination : cloître vaste et magnifique, ombrage séculaire, eau vive, limpide, tout était réuni pour faire de ce lieu une colonie modèle. Une administration étant nécessaire pour la direction générale, M. le Dr Alexandre Mayer en fut le promoteur et M. le Dr Barrier le président, elle prit le nom de *Société protectrice de l'enfance.* Voilà l'origine de l'institution.

Disons d'abord que ce titre était une usurpation de l'autorité légitime du père et de la mère, une preuve déplorable de la déviation de la science et un symptôme sinistre de l'abaissement du sentiment de paternité. L'essai ne fut pas heureux: sur 20 enfants réunis dans la colonie, 18 étaient morts au bout de quelques mois; il fut reconnu alors qu'une surveillance intelligente, exercée par des médecins habiles, sur les nourrices et les nourissons était insuffisante, que l'enfant ne se nourrit pas seulement de lait, mais de ce que l'âme de la mère possède de plus pur (1).

Ce fait est un des mille exemples qui prouvent qu'une institution, pour être durable, doit répondre à de légitimes exigences, et que les spéculations de la raison humaine sont impuissantes à réformer les plans de la raison divine,

Si le système de Gall se fût borné à modifier les catégo-

(1) Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo, quod procedit de ore Dei, Matth. IV. V.

Digitized by Google

ries zoologiques dans les collections d'histoire naturelle, à placer l'homme à la tête des vertébrés, genre mammifère, de la famille des bimanes, comme le veut M. Littré, le mal eût été de peu d'importance. Mais des médecins prirent la chose au sérieux, et ne voyant dans l'homme qu'un animal, ils le soumirent à des épreuves qui ne pouvaient que lui être nuisibles.

L'acceptation des doctrines germaniques ne devait pas se borner à falsifier la science médicale ; des littérateurs, ayant trouvé dans l'hypothèse de Gall une mine féconde à exploiter, s'unirent aux organiciens, inventèrent de nouvelles méthodes d'où la raison devait être exclue, et contribuèrent ainsi à compromettre toutes les branches de l'économie sociale.

Que penserait-on d'un archéologue qui, après avoir comparé les principaux monuments de Rome païenne avec ceux de la Rome chrétienne, conclurait à l'identité de l'esprit des deux époques, en s'appuyant sur l'identité des matériaux dont sont construits ces édifices de civilisation si différente, en se fondant sur la ressemblance des moëllons du Colysée avec ceux du Vatican ? N'est-il pas vrai que c'est le plan, la disposition, la forme, l'aspect général des monuments qui caractérisent leur destination et permettent de différencier les amphithéâtres, les temples, les tombeaux, les palais et les églises ?

C'est cette configuration qui explique à première vue le but auquel ces monuments sont destinés.

Il en est de même de l'homme, comparé à l'animal, les organes principaux ont certains rapports de ressemblance, mais la conformation extérieure et surtout l'aspect général ne laissent aucun doute sur la différence du caractère.

Sans nous appesantir davantage sur la raison qu'on peut faire valoir pour réfuter l'homogénéité de l'homme et de l'animal, nous ferons seulement remarquer, pour élucider la question qui nous occupe dans ce moment, que la différence seule des régions où sont fixés les appareils organi-

Digitized by Google

ques destinés à l'allaitement, chez l'une ou l'autre espèce, aurait dû faire réfléchir les physiologistes et les éclairer sur la dissemblance de nature.

Chez l'homme, les mamelles sont fixées à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, afin que l'enfant, qui est un être perfectible soit, pendant le nourrissage, placé sous les yeux de la mère, et que celle-ci puisse en alimentant le corps éclairer l'esprit, former le caractère ; tandis que chez les quadrupèdes, doués seulement de l'instinct, les mamelles sont éloignées du regard de la femelle, qui n'a ni leçon à donner ni éducation à faire.

Cependant cette disposition anatomique, qui révèle une intention finale et différencie si visiblement l'homme de l'animal, n'a pu vaincre le scepticisme d'une école qui devait adopter d'une manière absolue la croyance à l'identité de nature basée sur la ressemblance du système nerveux.

Ce point de départ, auquel les naturalistes rattachent aujourd'hui les phénomènes anthropologiques, tend à confondre la nature de l'homme avec celle de l'animal et à détourner l'attention de l'activité et de l'importance des forces animatrices.

Le professeur Lordat, l'une des gloires de l'école de Montpellier, s'empressait de prémunir les élèves contre cette fâcheuse assimilation. « Que l'on me range, disait-il, « parmi les mammifères, parmi les fissipèdes, parmi les « quadrupèdes, parmi les pileux ..... je ne m'en fâcherai « pas, mais si le mot *homme* indique ce qui me distingue « de tous les autres êtres vivants, s'il rappelle l'histoire « de toute l'humanité, la civilisation passée et actuelle « et toutes les prétentions, toutes les espérances de notre « espèce ..... il nous est permis de réclamer contre une « extension de dénomination qui fait oublier le titre dont « nous sommes glorieux. »

Cette observation de Lordat conduit naturellement à rappeler la double nature de l'homme et à exposer la noble mission de la femme, qui, après avoir donné le jour à son

Digitized by Google

enfant, doit non-seulement alimenter son corps, mais développer son âme.

Cette doctrine éclaire la donnée de l'expérience, où se voit en chiffres éloquents la distance qui sépare la mère de la nourrice ; comme dans les arts on distingue la distance qui sépare l'idéal du positif.

Peut-être qu'en insistant sur cette idée, je parais m'éloigner de mon sujet, ou que j'abandonne mes attributions de médecin, dont le but est la conservation de l'homme, pour prendre celle du moraliste, dont la mission est de développer l'intelligence et de former le caractère.

Cette observation ne me paraîtrait pas fondée, l'homme est une unité complexe, mais indivisible. C'est pour avoir isolé les connaissances qui frappent les sens de celles qui s'adressent à l'esprit qu'un malentendu existe entre la philosophie médicale et celle du naturaliste. Pour rétablir l'accord, il me paraîtrait nécessaire de réunir ces deux ordres de vérités qui constituent la science proprement dite. Sous ce rapport, je m'associe complètement à la pensée émise par M. le Dr Brochard, dans son discours sur *l'amour maternel*, prononcé dans la dernière séance de la *Société protectrice de l'Enfance*.

En parlant de cette noble passion, notre honorable confrère a démontré qu'elle était le seul moteur pouvant donner une salutaire impulsion à la vie organique de la mère et à celle de l'enfant il a confirmé cette parole de Saint-Lambert :

> A l'amour maternel la nature confie
> Ces êtres imparfaits qui commencent la vie.

Ce discours, ainsi que ceux prononcés dans la même séance, avaient principalement pour but de fixer l'attention sur l'effrayante mortalité des enfants soumis au nourrissage mercenaire.

M. le Dr Brochard, chargé pendant dix-huit ans de la surveillance de ce genre d'industrie dans les environs de

Digitized by Google

Paris, a pu constater que la mortalité du nourrisson était en moyenne de 51 sur 100. Tandis que la mortalité des enfans nourris par leur mère n'était que de 10 à 16 sur 100.

Ces chiffres, inscrits sur l'échelle graduée de la vie, montrent d'une manière évidente *que c'est l'esprit qui vivifie* (1).

L'amour de la mère a, en effet, abstraction faite des soins qui en dépendent, une vertu conservatrice ; tandis que les mauvaises passions de la nourrice, après avoir troublé le sang, infecté le lait, deviennent cause de souffrance, de maladie et quelquefois de mort.

M. le Dr Brochard, en exposant la puissance de l'amour maternel et *la Société protectrice de l'Enfance*, en annonçant que *désormais des encouragements seraient donnés aux mères de famille ayant nourri plusieurs enfants et n'ayant jamais pris de nourrisson*, prouve que la question a fait un pas.

On peut en mesurer l'étendue en comparant les idées préconçues des fondateurs avec les opinions mûries par l'expérience des successeurs, différence qui confirme la supériorité de la tradition sur la raison et démontre la puissance des lois de la nature, dont le langage trouve toujours des intelligences qui l'entendent et des hommes consciencieux qui les respectent.

II

La grande mortalité des mères et des enfants provenant de la substitution du nourrissage mercenaire au nourrissage maternel, surtout lorsque ce changement s'opère loin du toit paternel, n'est pas la seule conséquence de l'infraction de la loi. Il est des faits plus sinistres encore, je veux parler de l'abaissement du sens moral et quelquefois même de son absence complète.

(1) Spiritus est qui vivificat. St-Augustin.

Digitized by Google

Je sais que cette cause d'abâtardissement est contestée, c'est du moins celle qui est le plus difficile à faire accepter.

Un préjugé, généralement répandu, enpêche de l'admettre, on croit que le lait suffit au nourrisson et qu'à ce premier âge il est sans importance que l'enfant soit sous la direction de la mère ou soumis à la nourrice. On voit le fait qui frappe les sens, on n'est pas impressionné des phénomènes qui s'adressent à l'esprit.

Cette illusion se maintient de nos jours, sous l'influence de l'enseignement adopté par ceux qui sont à la tête des écoles, dont la théorie est de faire dépendre la connaissance de l'homme de l'anatomie descriptive et de la chimie organique ; théorie qui tend à confondre l'homme avec l'animal et contribue à établir une complète analogie entre les Sociétés protectrices des animaux et celle de l'Enfance.

Pour élucider cette question, il ne suffit pas de comparer les organes des diverses espèces, il faut encore, comme nous l'avons dit, comparer les forces qui les animent ; on reconnait alors qu'il existe dans l'homme trois principes qui sont à l'état latent chez le nouveau-né : *Vita, verbum, lux*, trinité de vie, vue par l'aigle des évangélistes à la splendeur de la lumière divine et confirmée scientifiquement par trois observateurs de l'âme : Descartes, Barthez, et dans ces derniers temps encore par Maine de Biran.

Hippocrate avait signalé cette réunion de forces sous le nom de *causes de mouvements*. C'est l'étude approfondie de ces *causes premières* qui lui avait permis de formuler sa doctrine.

Relativement à l'ordre social, chacune de ces activités exige une culture spéciale.

A l'amour maternel est confié ce premier soin. Lors donc que la mère obéit à la voix de la conscience et se donne à son enfant, elle est comme investie d'une vertu surnaturelle, d'un amour qui, par cela seul qu'il n'a rien de physique, n'a rien de borné. C'est la mère qui fait naître son fils à la vie de l'âme, lui apprend à croire aux choses invi-

Digitized by Google

sibles, dont les choses visibles sont le reflet. C'est elle qui l'initie aux mystères de la foi, lui donne, si l'on peut s'exprimer ainsi, les premières notions de philosophie.

Ainsi le génie maternel, dans ses rapports avec le nourrisson, sépare la vie spirituelle de la vie organique, comme au premier jour du monde, l'esprit de Dieu sépara la lumière des ténèbres.

Le positivisme n'admettant dans l'homme que des forces *physico-chimiques*, se tient à distance de ces théories et doit logiquement nier l'influence de la mère sur le fils.

On comprend alors comment un peuple à qui on enseigne de pareilles doctrines doit rester indifférent aux devoirs de la paternité, perdre le sentiment du juste et du vrai, méconnaître toute discipline morale, et manquer de respect aux lois divines et humaines.

La vulgarisation de ces idées et leur application dans toutes les branches de l'économie sociale a pris de telles proportions, que dans tous les rangs les hommes sérieux cherchent la cause du mal et le remède propre à le neutraliser.

Quelques théologiens persuadés que l'éducation commence au collége, ont attribué cet égarement de la raison à l'instruction donnée dans les lycées, où l'on fait briller aux yeux de la jeunesse, la gloire de l'antiquité païenne, où l'on donne pour modèle à imiter les illustrations grecques et romaines. « Victimes de cette éducation, dit Mgr Gaume, « les générations modernes une fois entrées dans la vie ont « travaillé sans relâche, directement ou indirectement, à « rétablir le type social qu'on leur avait fait admirer. »

Nous croyons que toutes les révolutions ont des causes lointaines, mais nous ne pensons pas qu'il faille attribuer notre dégénérescence aux Grecs et aux Romains, et encore moins aux chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés, mais bien à nos propres erreurs, et surtout à l'infraction des lois naturelles et divines.

Nous croyons que la maladie dont le siècle est atteint ne reconnaît pas pour cause la philosophie d'Hippocrate et

Digitized by Google

de Platon, ni les modèles fournis par Homère, Virgile et Plutarque, et que tout en conservant l'ardeur de la foi chrétienne, on peut être juste envers l'antique; on y trouve souvent, sous des formes et des couleurs qui appartiennent au temps, des vérités qui appartiennent à tous les âges. Prenons pour exemple ces vers du prince des poètes.

Cui non risere parentes
Nec deus hunc mensa, deo nec dignata cubili est.

Cette observation fine et judicieuse nous servira à confirmer notre opinion sur la cause de l'abaissement moral d'un homme célèbre, privé dès les premiers jours de son existence de l'influence maternelle, abandonné au loin à la dictature d'une nourrice, rendu à sa famille au bout d'un an ou plutôt déposé au milieu d'une société frivole, dont la célèbre Ninon présidait les fêtes et les plaisirs; il entre à l'âge des études sérieuses au collége des Jésuites; livré à leur enseignement et à leur éducation pendant sept ans, il rentre dans le monde sous le nom de Voltaire.

Si nous étudions maintenant cette figure, nous n'y trouvons aucun des traits qui expriment l'éducation faite par la mère, dont les traces se conservent indéfiniment chez celui qui en a savouré les pures émanations : la foi, mère de l'espérance, la pudeur, mère de la vertu.

Voltaire, dont les admirateurs ont dit que ses aptitudes étaient universelles, qu'il était doué du sens esthétique, a méconnu, disent les meilleurs critiques, les plus hautes sublimités de l'art : la Bible, Homère, Dante, Shakspeare.

D'après lui, la poésie de la Bible *est du galimatias*, Homère *un beau parleur*, la *Divine Comédie* un *salmigondis* qu'on a pris pour un beau poème, les tragédies de Shakspeare *sont des farces monstrueuses.*

On le voit, les paroles du maître régénèrent difficilement l'esprit de l'enfant, lorsque dès le berceau il a été privé de cette lumière pure, féconde qui rayonne de l'âme de la mère et illumine la conscience du fils.

Digitized by Google

Le contraire s'observe dans saint Augustin ; celui-ci reçoit son instruction littéraire et philosophique de grammairiens et de rhéteurs païens ; il entre dans le monde avec les idées et les goûts qui lui ont été donnés pendant cette éducation classique. Mais bientôt il *décrit la courbe rentrante*, selon l'expression du comte de Maistre, et redevient tel que sainte Monique l'avait fait, animé de cet amour, qui est la première des passions et la source de toutes les autres.

« Aucune âme plus que la sienne, dit Ozanam, ne fut « travaillée par cet amour inquiet des vérités éternelles ; « on y reconnaît quelque chose de plus solide que la sen- « sation, ce n'est pas seulement le beau qui l'attire, c'est « le bien, le juste, le vrai. »

Qu'il y ait de remarquables exceptions à cette règle, nous le savons, mais ces exceptions confirment la règle ; il reste évident que dans l'ordre physiologique cette loi s'observe, à cet égard, l'expérience des siècles, l'assentiment des historiens, l'autorité des pères de la science sont des témoignages irrécusables.

Les hommes les plus célèbres, dit M. de Champagny, ont été ceux qui durent le plus à leur mère, les Gracques à Cornélie, César à Orélia, Auguste à Atia.

Les illustrations de l'Eglise proviennent des même sources, témoins : saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Bernard. Nous ajouterons à ces noms celui de saint Vincent-de-Paul, ses biographes ne le disent pas, mais son caractère l'affirme.

En France, ce sont les Blanche de Castille, les Marie de Clèves, les Jeanne d'Albret qui ont formé le jugement, la droiture, la magnanimité de Louis IX, de Louis XII, d'Henri IV. C'est au caractère de ces trois princes et aux souvenirs des belles qualités qui ont fait la splendeur de leurs règnes, qu'il faut attribuer le prestige qu'exerce encore la monarchie française.

Le rejet systématique de l'importante fonction dévolue à la mère a été une des calamités des dynasties qui ont régné

Digitized by Google

sur la France; cette erreur, en se propageant, a puissamment contribué à l'abaissement du caractère, au relâchement des liens de famille et à l'affaiblissement de l'esprit national.

Pour élever l'homme à sa haute destinée, il ne suffit pas d'avoir un gouverneur pour lui apprendre à diriger son esprit et régler ses passions, il faut préalablement développer le germe du bien. Or l'amour, le dévoûment, l'abnégation sont les forces morales tenues en réserve, pour cette tâche, dans le cœur de la femme jusqu'au moment où, devenue mère, elle acquiert spontanément l'énergie nécessaire pour achever son œuvre.

Voyez cet enfant de race royale. Au premier jour de sa vie, l'étiquette de la cour éxige qu'il soit confié à une nourrice, sous la direction d'une gouvernante entourée d'un certain nombre d'officiers et d'une multitude de valets. Cette méthode déplorable prive l'enfant destiné à être le père du peuple, de la source féconde des plus nobles sentiments, et le retient dans un milieu où l'ambition, la dissimulation, l'envie, la cupidité déploient leurs sourdes menées, toutes passions contraires à celles qu'eussent développées l'amour et le dévoûment de la mère.

Plus heureux, l'enfant retenu sur les bras de la femme indigente peut sourire aux larmes de sa mère qui mendie son pain; cet enfant est comme le fruit de l'arbre, *son privilége à lui*, comme le disait Mirabeau, *est de mûrir sur la paille*. Mais s'il sort d'une souche chrétienne, il réunira aux qualités de la mère, l'esprit de la doctrine; animé de cette double vie, il combattra pour la justice, soutiendra la vérité et règnera sur les âmes.

Si la puissante efficacité du dévoûment de la mère laisse des traces profondes ineffaçables, c'est que chez l'enfant à la mamelle, les sentiments précèdent l'intelligence. Ces premières impressions font partie intégrante de l'être, s'étendent, se prolongent sur toute la du-

Digitized by Google

rée de l'existence; elles font partie de la constitution tout en restant incomprises de celui qui les subit.

Chateaubriand, dans une lettre écrite de chez les sauvages de Niagara, dit en parlant de ces peuples. « L'enfant « ne connaît que l'autorité de l'âge et celle de la mère ; un « crime affreux et sans exemple parmi les Indiens est celui « d'un fils rebelle à sa mère ; lorsqu'elle est devenue vieille « il la nourrit. »

« Lorsqu'une fille indienne a mal agi, la mère se con- « tente de lui jeter une goutte d'eau au visage et de lui dire : « Tu me déshonores. Ce reproche manque rarement son effet. »

Ces faits me semblent indiquer où gît la source du sentiment du devoir; nous en trouverions une preuve frappante en observant les mœurs des peuples qui nous avoisinent.

Nous avons vu le matérialisme sortir des écoles allemandes à la faveur de l'expérimentation isolée de l'étude des lois de la vie. Et cependant le peuple allemand conserve l'esprit de famille et les sentiments religieux, tandis qu'en France cette doctrine subversive a fait son chemin, a été acceptée, accueillie et mise en application, si bien qu'à l'heure présente la contagion est telle, qu'elle fait des victimes dans tous les rangs, altère les institutions et occasionne des troubles et des pertes déplorables.

Ce contraste s'explique par le respect des peuples allemands pour les lois traditionnelles et divines, conservatrices de la foi, de l'amour, du sentiment du devoir; vertus qui du sein des mères se transmettent comme un principe générateur de l'activité du corps et des qualités de l'âme, forment les mœurs privées et publiques et maintiennent l'unité sociale.

Le respect de ces mêmes principes produit les mêmes effets en Angleterre et fait que chez cette nation la tête, le corps et les membres composent un tout admirablement proportionné.

Digitized by Google

« Aussi, remarque judicieusement Montalembert, l'An-
« gleterre est de toutes les races modernes et de toutes les
« races chrétiennes celle qui a le mieux conservé les trois
« bases fondamentales de toutes les sociétés dignes de
« l'homme : l'esprit de liberté, l'esprit de famille, l'esprit
« religieux (1). »

La coïncidence de l'acceptation du devoir de la maternité avec la puissance de l'ancienne Rome, et sa décadence avec l'abandon de la loi sont des faits qui ont trop d'analogie pour ne pas être admis comme un enseignement.

En somme, les nations qui conservent le sentiment de la paternité et restent fidèles aux obligations qui s'y rapportent sont celles où les liens de famille sont les plus forts, où l'esprit national offre le plus d'unité, où les traditions religieuses et morales sont les plus respectées.

On peut conclure de ces faits que c'est à l'infaillibilité des phénomènes qu'on reconnait les lois d'essence divine.

Ce qui précède me semble démontrer que la question devrait être remise à l'étude, afin de savoir si au premier âge le lait suffit à toutes les exigences du nourrisson, si le reproche adressé à la généralité du public de s'intéresser plutôt à la *Société protectrice des animaux* qu'à celle de *l'enfance* est bien fondé.

Pour ma part, je repousse le blâme, ne comprenant pas que des étrangers, quelque honorables et bien intentionnés qu'ils soient, puissent s'interposer entre les époux et le nouveau né d'une manière utile et avantageuse.

Ma conviction prend sa source dans le sentiment inné profond des exigences exceptionnelles de l'enfant, qu'il ne faut pas comparer avec celles de la brute.

L'enfant à la mamelle possède des aptitudes qui ne peuvent trouver une complète satisfaction qu'au centre de la famille; tout autre milieu ne peut que lui être funeste.

« Quand la famille n'est pas, dit le père Gratry, l'indi-

(1) Montalembert. Les *Moines d'Occident*, t. III, p. 7.

Digitized by Google

vidu n'est rien, n'a aucune valeur..... là où la femme n'est rien, il n'y a pas de mère, et là où il n'y a pas de mère, il n'y a pas d'homme. »

A cela les naturalistes répondent : « Que le canard qui a « été couvé par une poule et se jette à l'eau, en sortant de « la coquille, nage sans avoir rien appris de sa mère et de « l'expérience. » (1)

Cette remarque aurait dû les convaincre de l'extrême différence qui existe entre l'homme et l'animal; à défaut d'esprit d'observation, la statistique peut leur apprendre, que le nombre des décès et le progrès de l'immoralité sont en raison de la séparation des enfants de leur famille.

La nature, dit Hippocrate, fait tout sans avoir rien appris, il n'en est pas de même de l'activité intellectuelle et de l'activité morale.

Celles-ci exigent une culture spéciale, mais si le milieu social où l'enfant est placé ne les fait pas valoir, l'activité intellectuelle dévie, l'activité morale reste en arrière et les instincts de l'animalité se déploient sans trouver de résistance. C'est là la source de ce faux libéralisme qui mène maintenant la société.

Les événements dont la France vient d'être victime peuvent servir à justifier cette assertion.

Les Parisiens, opprimés par le despotisme du luxe, sous le poid d'un superflu qui les prive souvent du nécessaire, croient se délivrer d'une servitude en éloignant leurs nouveau-nés du foyer domestique, en les plaçant à la campagne chez une nourrice salariée dont ils ne connaissent, le plus ordinairement, ni le caractère, ni la moralité.

Cette funeste coutume a multiplié les bureaux de nourrices et donné un grand essor à cette industrie, illicite, contraire à l'hygiène et à la morale, à la famille et à la société; elle jette dans le monde ces êtres isolés, incomplets, connus

(1) M. Claude Bernard, discours de réception à l'Académie française.

Digitized by Google

sous le nom de *gamins de Paris*. Ces enfants privés du sens moral ont en général une intelligence précoce, mais dénuée de sentiments affectifs.

Aussi dans toutes les crises révolutionnaires, ils se sont fait remarquer par l'ardeur d'une férocité criminelle. Dans la dernière lutte, ils ont mérité le titre de pupilles de la Commune pour avoir incendié la capitale (1).

En présence de ces faits, peut-on sincèrement regretter les dix à douze mille enfants, qui chaque année sortent de Paris pour se rendre bientôt aux cimetières de la banlieue? Ne doit-on pas voir plutôt dans cette mortalité prématurée une loi providentielle qui tarit les sources de la vie dans des êtres destinés à peupler les maisons de correction, les hospices d'incurables ou à devenir des causes de trouble et de désordre ?

Ces exemples devraient, ce me semble, servir de leçon aux parents, et faire comprendre aux *Sociétes protectrices de l'Enfance*, qu'il y a mieux à faire que de donner des primes d'encouragement aux nourrices, qu'il faut concentrer toutes les ressources, pour engager les mères à ne pas se séparer de leurs enfants et enseigner que tout ce qui se fait en dehors de cette loi physiologique et morale est nuisible à la mère, à l'enfant, à la famille et à la société.

III

Nos législateurs, considérant l'étendue et la profondeur du mal,ont proposé, pour y remédier, l'instruction obligatoire ; à mon sens ce n'est pas donner la véritable indication. Si cette loi était adoptée, nous demanderions qu'elle fût appliquée aux mères,attendu que l'éducation commence au berceau.

La raison comme l'expérience affirme avec une égale

(1) Voir le 4e conseil de guerre, présidence de M. le colonel Boisdenemetz, audience du 23 septembre 1871.

Digitized by Google

autorité qu'il s'opère pendant le nourrissage une véritable génération dans l'ordre spirituel ; une force mystérieuse fait surgir spontanément du cœur de la mère ce qu'elle possède de plus pur, de plus intime et de plus vrai, pour le transmettre à son enfant, qui s'en pénètre et se l'approprie.

Le positivisme ne voit dans cet exposé, que de vieilles formules n'ayant plus de raison d'être; elles sont, en effet, en opposition avec les théories de Gall, de Spurzeim, de MM. Littré et Robin. Pour ces savants, les notions métaphysiques : Dieu, âme, amour, affections, sympathie, etc, ne sont que des formes de langage, des entités chimériques.

Considérés anatomiquement, ces mots expriment l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière ; or, comme l'enfant arrive dans le monde avec une conformation organique arrêtée, il est rationnel de croire que c'est de la forme, du volume, du poids, de la densité de la matière célebrale qu'émanent les penchants et les inclinations.

D'après cette manière de voir, la force n'est rien, la matière est tout. Or, si c'est la matière qui pousse à l'action, il est évident que l'éducation est sans importance. L'enfant alors peut être laissé à la mère ou livré à la nourice, placé dans la famille, ou dans tout autre milieu, l'essentiel est de lui donner du lait.

Depuis plus de deux siècles, la France, l'Italie, l'Espagne ont accepté cette opinion, ou du moins l'ont mise en pratique, comme si elle était inattaquable, et ces nations sont à l'heure présente déchues de leur antique splendeur.

On sait avec quelle force dialectique Mgr Dupanloup s'est élevé contre les doctrines sur lesquelles repose cette erreur. On sait aussi qu'il n'a recueilli de ces nobles efforts que l'indifférence des uns, l'ironie et les injures des autres.

On a prétendu que ce serait abaisser la religion que de

Digitized by Google

la faire descendre à l'examen de questions qui relèvent essentiellement de la physiologie et de l'ordre économique, le but de ses efforts devant toujours être de diriger les âmes dans la voie de la vérité qui conduit aux célestes demeures.

Cependant comme l'éducation du fils par la mère, dès les premiers jours de l'existence, est une préparation à la vie spirituelle, la négligence à remplir ce devoir nuit à l'épanouissement des facultés affectives et morales de la mère et de l'enfant, et compromet l'avenir de la famille et de la société. Nous persistons à croire que cette question est aussi de son ressort. C'est du moins ainsi que l'ont considérée saint Basile (1), saint Ambroise (2); l'un et l'autre ont insisté sur l'accomplissement de ce devoir ; ils reprochent aux mères chrétiennes de donner des nourrices à leurs enfants, de prendre pour prétexte leur noblesse et leurs qualités ; ce qui devait être un motif de plus pour remplir dignement cette charge.

Saint Grégoire s'élève aussi avec énergie contre l'usage pervers des mères qui ne veulent pas être nourrices et dédaignent d'allaiter les fils qu'elles ont enfantés. Il cherchait à imprimer dans le cœur de l'épouse tous les devoirs de la femme, en même temps qu'il lui marquait sa place dans la famille chrétienne en relevant sa dignité et garantissant sa pudeur (3).

Ces princes de l'Église comprenaient que lorsque les lois naturelles ne sont plus respectées la société est en péril.

Il faut remonter au XIVe siècle pour voir l'importance que l'Eglise attachait à ce devoir ; on trouve en effet dans un rituel de cette époque, cette formule significative : *Peccat mater illa quæ prolem alteri lactandam tradit.*

(1) Saint Basile. Homélies, 2.

(2) Saint Ambroise. Epistola, 82.

(3) Saint Grégoire. Epistola XIV, Ozanam. *Civilisation chrétienne.*

Digitized by Google

Cette sévère sentence se trouve justifiée, de nos jours, par le chiffre des décès, et nous pouvons ajouter par ceux de la justice criminelle. Pourquoi ces sages avis ne sont-ils pas donnés avec la même autorité ?

Nous trouvons, en effet, dans le rituel de Lyon, publié par S. E. Mgr de Bonald, le passage suivant au chapitre du baptême : *Nous recommandons d'engager la mère de cet enfant à le nourrir elle-même, si elle le peut, et si elle ne le peut pas, à lui donner une nourrice catholique et de bonnes mœurs.*

Le précepte est donné, mais dans des termes singulièrement affaiblis. Nous croyons qu'aujourd'hui, l'autorité religieuse éclairée par l'état des mœurs devrait insister sur ce devoir, et que l'autorité civile munie des renseignements de la science, pourrait s'inspirer des *Remonstrances* du chancelier Michel de l'Hospital et des arrêts des parlements concernant l'industrie des nourrices ; elle pourrait prendre aussi des mesures pour réprimer des abus qui compromettent la sécurité des familles et la prospérité nationale. Il conviendrait enfin de publier des avis, par la presse ou de toute autre manière, pour avertir les parents des dangers auxquels sont exposés les mères et les enfants, par l'infraction de cette loi essentiellement hygiénique et morale.

Mais les médecins, plus que d'autres, ont des devoirs à remplir. Et d'abord, être plus sévères dans leurs prescriptions, s'élever contre les doctrines qui ont obscurci les vérités anthropologiques, tari les sources de l'art et détruit la responsabilité morale.

C'est en considérant les maux produits par la falsification de la science, dans toutes les branches de l'enseignement, que Mgr Darboy a dit : *Quand les hommes corrompent la science, la science le leur rend* (1).

Cette réflexion mérite d'être prise en très-sérieuse considération ; elle s'applique à la question qui nous occupe.

(1) *Reflexions sur l'Imitation de Jésus-Ghrist.* p. 44.

Digitized by Google

C'est, en effet, pour avoir dédaigné les préceptes de la philosophie médicale, s'être borné à l'anthropologie des anatomistes et des chimistes, science tronquée et par conséquent falsifiée, qu'on a perdu de vue les grandes vérités traditionnelles qui se rattachent à la double existence de l'homme.

Aujourd'hui, la *Société protectrice de l'Enfance*, éclairée par l'expérience, comprend la nécessité de revenir aux préceptes anciens. Les médecins reconnaissent aussi qu'il faut tenir compte de l'état physiologique de la mère, de cet amour dont la puissance anime la vie organique du nourrisson, répond à ses aspirations idéales, et annoblit enfin le caractère de la mère et de l'enfant.

Tout le monde comprend qu'il faut refaire les mœurs; or, pour répondre à tous ces besoins, il faut encourager et protéger la mère, comme en arboriculture, pour avoir de bons et de beaux fruits, il faut prendre soin de l'arbre.

Mais alors, en changeant de méthode, ne conviendrait-il pas de changer de dénomination, puisque d'après la règle elle doit exprimer l'idée dominante, l'intention principale ?

Nous proposerions donc aux hommes honorables dont la courageuse initiative a signalé le péril de l'époque et qui se préoccupent avec tant de zèle d'améliorer la situation présente, de donner à leur œuvre le titre de *Société protectrice de la famille*. Cette dénomination aurait l'avantage de rappeler l'autorité du père et de la mère, écarterait l'idée du nourrissage mercenaire, et séparerait enfin cette institution de la Société protectrice des animaux, à laquelle on la compare trop souvent.

Le titre d'une institution n'est pas insignifiant; comme le drapeau, il indique mieux qu'un programme le fond et la tendance des idées.

Le titre de *Société protectrice de l'enfance* veut dire *protection de l'individu*; le titre que nous proposons serait plus philosophique et plus moral; il rappellerait la nécessité de conserver à l'enfant des protecteurs naturels, l'uti-

Digitized by Google

lité de revenir aux sources fécondes dont la Providence entoure la naissance de l'homme.

Malheureusement la science moderne, qui tire son origine des utopies allemandes, s'élève comme un obstacle contre cette réforme en empêchant de remonter aux *causes de mouvements*, qui seules peuvent éclairer la question.

Il serait digne de la seconde ville de France en recevant de la confiance du gouvernement une Faculté de médecine, d'inaugurer les grandes vérités anthropologiques qui émanent de l'ordre vital, de l'ordre intellectuel et de l'ordre moral, faisceau de lumière qui constitue la philosophie médicale, dont l'éclat permet de saisir le sens des faits dus à l'expérimentation et à l'analyse des éléments organiques.

Le moment semble opportun pour revenir aux traditions françaises, repousser les erreurs germaniques, dont l'acceptation a laissé sur le sol des traces sinistres.

Cette réaction est nécessaire, si la médecine veut reprendre le rang qu'elle doit occuper et redevenir conservatrice de la vie et de la race.

Le camp du spiritualisme est non-seulement le plus éclairé, mais celui dont les ressources sont les plus abondantes et les plus fructueuses. L'amour, dont la puissance fait jaillir du sein des mères un aliment doué d'une vertu spécifique, doit prouver au plus incrédule que la femme n'est pas un simple composé de matière et de forces physiques, mais qu'il existe en elle des qualités dont le poids du cerveau ne peut seul justifier la valeur.

Quelles que soient, en effet, la croyance, les habitudes, les mœurs de la mère, qu'elle soit païenne, musulmane ou libre-penseuse, du moment qu'elle se donne à son enfant, elle est investie d'une force spéciale, d'une grâce surnaturelle, qui ranime sa vie organique et donne à sa vie intellectuelle un caractère moral; elle aime, elle espère, elle croit, et donne à son enfant ce qu'elle possède de plus pur et de plus vrai. Jamais une expression blessante, injurieuse, un mouvement de colère, de jalousie, de haine, ne

Digitized by Google

viendra troubler son existence, jamais le blasphème ne tombera de sa lèvre sur l'être qu'elle a conçu.

L'enfant élevé de cette manière croit à l'âme de l'homme parce qu'il croit à l'âme de sa mère. C'est le souvenir de celle qui l'avait nourri de son lait, l'avait élevé dans les régions du beau et du vrai qui a fait dire à Lamartine :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe.

Cette invocation concise, mais étincelante de vérité, prouve que le poète voyait dans l'amour maternel une émanation de l'amour divin.

Dr Th. Perrin.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE LALOUVESC

Le pèlerinage de Saint-François-Régis, qui tient une si large place dans la foi religieuse des populations, sera bientôt doté d'une église des plus remarquables, moins par son étendue que par la puissance et l'originalité de son style.

Au moment où l'art religieux se montre presque exclusivement sous la forme gothique, où il semble s'immobiliser, il importe de signaler une de ces créations trop rares à notre époque qui, à l'exemple de la Renaissance pour l'antiquité, viennent marquer une phase nouvelle dans l'architecture du moyen âge. Telle, la nouvelle église de Lalouvesc.

Cette œuvre, d'une conception toute originale, et qui a son style propre, ne renie pas son berceau : elle trempe en plein dans le moyen-âge, mais elle ne s'est point imprégnée de cette teinte monotone que l'on remarque dans les reproductions gothiques ; elle s'est revêtue d'une harmonieuse diversité de formes et de détails. Mieux que ces insipides copies que l'on voit trop souvent, l'église de Lalouvesc montre clairement toutes les ressources que l'art du moyen-âge, mûrement étudié, peut offrir à un esprit pénétrant et profondément imbu des grandes traditions de l'art antique, auxquelles il faudra toujours recourir.

Sachons gré au savant architecte qui a construit l'église dont nous parlons, d'avoir eu le courage d'élargir le cercle étroit des classifications archéologiques dans lequel on a voulu renfermer jusqu'à présent le

Digitized by Google

style religieux. Dans ce vigoureux mouvement de libre-pensée, le grand artiste a communiqué en même temps une suprême vigueur à son génie. Il s'est élevé, par ses propres forces, au-dessus de ce terre à terre de la composition dont ne peuvent se dégager les intelligences alourdies par le travail mécanique de la copie. Que l'on discute plus ou moins son style, ce style restera, et rien ne le fera disparaître ; il aura un jour la destinée de tous ceux du moyen-âge, et comme ceux-ci, il deviendra à son tour un élément de copie ; il fera école. On lui reconnaîtra, plus tard mieux encore qu'aujourd'hui, les qualités fondamentales et le grand enseignement qu'il porte en lui-même dans la pratique du bel art qu'il représente. S'il est vrai que le génie, comme l'oiseau aux aîles vigoureuses, dédaigne une pâture facile et se plaît aux difficultés de la lutte pour trouver un aliment de son goût, la petite église que nous allons examiner en est la preuve.

Une des principales difficultés du programme proposé à l'architecte, c'était de donner de l'élégance à un édifice de proportions trapues. Nous verrons de quelle manière le savant artiste a su appliquer les ressources de son talent à la solution de ce problème ; et bien qu'au moment où nous l'avons visitée, cette église ne présentât que son abside flanquée de deux bras de croix et une travée de la nef principale, nous ne saurions dire tout le charme que nous avons éprouvé à la contempler pendant quelques heures.

Le moyen âge, nous le savons, nous a laissé d'imposants souvenirs de ses constructions religieuses ; mais quand on analyse attentivement ses œuvres, on s'aperçoit bien vite du manque de synthèse dans l'ensemble et des disparates choquantes d'une foule de détails,

Digitized by Google

où la bizarrerie l'emporte sur une esthétique raisonnée. Ici rien de semblable. On dirait qu'un souffle inspirateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité est venu animer cette délicieuse composition sans lui rien faire perdre de son parfum d'origine, ni de cette grâce naïve qui est particulière aux édifices religieux de l'époque de transition ; car c'est à cette source féconde, certainement, que notre architecte a puisé. En effet, cette période de l'architecture chrétienne, d'un règne trop court, nous a laissé dans ses monuments une mine inépuisable de modèles, où des mains, même inhabiles, ont pu glaner quelquefois avec honneur, mais où le véritable génie, nouveau Prométhée, peut dérober à son profit le feu divin de la création.

Une description détaillée et une vue graphique de l'église de Lalouvesc en donneront certainement l'idéal, mais ne sauraient reproduire le charme inhérent à la réalité. Le dessin, c'est le portrait ; la construction, c'est la vie du monument. Aussi, les quelques lignes que nous consacrons à cette œuvre, auront-elles pour but de provoquer une visite au pays même où elle a pris naissance.

Excursion de touristes, but pieux d'un pélerinage vénéré, l'humble village de Lalouvesc présentera désormais un attrait de plus ; et les admirateurs des beaux-arts ne seront pas peu surpris de trouver dans cette agreste région un petit édifice empreint d'un atticisme si pur.

De belles assises de granit dessinent toutes les lignes de la construction extérieure ; le caractère robuste de la roche granitique convenait justement, d'ailleurs, à un édifice bâti dans une contrée où la nature des matériaux doit être en rapport avec l'aspect du pays et la rigueur de la température hivernale. C'est dans ces conditions

Digitized by Google

de climat que l'église a été bâtie avec une hauteur de voûtes fort restreinte et une épaisseur exceptionnelle de murs, comportant un double vitrage à chaque fenêtre. On ne peut, du reste, que féliciter l'architecte d'avoir su conformer ses conceptions à la pierre du pays, et qu'il avait pour ainsi dire sous la main. Son œuvre n'en a que plus de valeur, car elle se trouve dans un ton harmonieux, calme et sévère, qui en est une des principales beautés.

On ne saurait trop apprécier surtout les justes proportions de l'ensemble extérieur de cette petite église, relativement à l'agglomération du village; et cette remarque a son importance, car nous connaissons des sites, ravissants, dont de modernes églises ont détruit, par leur tapageuse architecture, le tranquille aspect. L'église de Lalouvesc s'encadre dans le village avec un bonheur inoui ; elle relie entre elles les habitations qui l'entourent ; elle rehausse même ces fabriques, la plupart sans caractère, d'une pointe de pittoresque qui vient fort à propos.

Le programme de cette construction n'était pas de ceux que l'on traite habituellement et avec cette facilité que donnent les programmes gothiques. C'est dans les données d'un plan trapu, écourté, que devait se mouvoir l'imagination de l'architecte. De simples dosserets extérieurs, devaient contenir la poussée des voûtes ; l'artiste, heureusement, n'en étaitpas à ses débuts ; il avait depuis longtemps résolu dans ses constructions antérieures le problème de la stabilité des voûtes sans le paradoxal système des arcs-boutants.

Le plan de l'église de Lalouvesc dessine exactement la croix latine ; son abside et son transsept se terminent carrément. Deux petites sacristies sont logées dans les angles rentrants de chaque bras de croix avec l'abside ; et une

Digitized by Google

élégante tourelle d'escaliers, desservant les tribunes, contournant le sanctuaire, se dresse dans l'angle formé par les bras de croix avec la nef principale. Tout est sagement conçu : l'intérieur répond à l'extérieur. La table de communion, disposée pour quatre-vingts à cent personnes, forme une vaste circonférence autour du maître-autel ; et c'est à cette table mystique du Père de famille que viendront se consoler les grandes douleurs et se raffermir les courages défaillants.

La coupole sphérique, qui s'élève au-dessus du maître-autel, laisse arriver dans le sanctuaire un jour pur et tranquille par les verrières de la lanterne qui la surmonte. Cette coupole et son lanternon, dont on admire à l'extérieur le galbe élégant et la coupe savante de l'appareil de granit, reposent sur quatre arcs-doubleaux, qui prennent leur essor sur quatre entablements disposés à la manière antique et soutenus chacun par une colonne de belles proportions. Cette colonne, qui se répète aux quatre angles du chœur, se trouve fièrement plantée en face de chaque porte des sacristies et devant l'arcature simulée dans le pan coupé des deux tourelles d'escaliers de la tribune. Cette disposition a pour but de voiler et de laisser au second plan les entrées des sacristies, dont la brusque ouverture sur le sanctuaire donnerait une note trop haute dans le concert d'harmonie qui règne dans cet intérieur.

Quelle puissante et élégante décoration que celle qui couvre l'archivolte des grands arcs du sanctuaire et de ceux qui s'ouvrent sous les bras de croix et l'abside ! Quelle sève féconde dans ces harmonieux motifs, où la pureté de l'art antique s'allie si bien au sentiment élevé de l'art chrétien ! L'ornementation de ces arcs est d'un effet puissant et magique ; on cherche instinctivement les réminiscences auxquelles on puisse rapporter cette éton-

Digitized by Google

nante composition, et le souvenir se perd et s'évanouit lorsqu'on croit saisir le modèle cherché. C'est qu'ici l'artiste s'est inspiré, mais n'a pas copié. C'est pour cela qu'en voulant se reporter aux similaires de ce style on croit en entrevoir les vagues contours, la couleur fugitive, mais on ne peut en surprendre les traits ressemblants. L'inspiration est pour ainsi dire illimitée et semble participer, dans une certaine mesure, de ce don infini de la diversité dans la création, qui appartient à Dieu seul.

Sur les quatre chapiteaux des colonnes supportant l'entablement d'où s'élèvent les quatre grands arcs du sanctuaire, sont sculptées, les ailes déployées, les aigles mystiques qui rappellent ces paroles de l'Evangile : *Ubi corpus, ibi congregabuntur et aquilæ.* Ces aigles, en effet, magistrale composition, entoureront bientôt les restes vénérés de l'homme de Dieu, de l'intrépide apôtre du Velay, dont la châsse précieuse doit reposer au-dessus du maître-autel.

Nous ne pouvons oublier, et nous les avons constamment sous les yeux, ces savants effets de contrastes et d'opposition, qui font valoir d'une manière si saisissante, les proportions de l'ensemble et la beauté des détails. La sculpture ne paraît si riche et si puissante que parce qu'elle est distribuée avec une sobriété merveilleusement calculée ; elle ne s'éparpille nullement ; elle se concentre au contraire et se montre toujours dans le voisinage de quelques surfaces unies ou légèrement ornementées ; car la sculpture, comme la peinture, a ses tons particuliers et ses nuances, dont il importe grandement de tenir compte.

Les quatre grands arcs de la coupole méritent bien notre admiration par la courbe élégante de leur tracé ;

Digitized by Google

mais ces arcs avaient l'espace pour se développer. Que devons-nous dire de ceux qui s'ouvrent sous les tribunes du transsept et de l'abside? Deux supports trapus taillés en fûts de colonne leur servent de point d'appui et, cependant, telle est l'entente de toutes ces parties d'architecture entre elles, leur corrélation avec l'ordonnance générale de cet intérieur du sanctuaire, que pas une note dissonnante ne se produit dans cet ensemble, où le parti-pris de la massivité est un contraste nécessaire pour que les grandes lignes paraissent réellement élancées.

Pénétrons un instant sous les voûtes des bras de croix ; et à ceux qui aiment à retrouver ces constructions franches, où la pierre apparaît vierge de tout enduit et de tout badigeon, nous recommandons spécialement l'inspection attentive de cette partie de l'édifice. Plus que jamais, nous pouvons affirmer que de toutes les séductions de l'architecture, celle d'un savant appareil que l'œil peut suivre sans peine, n'est pas la moins attachante. On aime à trouver dans un monument ce qui en constitue pour ainsi dire l'anatomie et en quelque sorte les articulations. Ces joints de pierre, en effet, animent et décorent les surfaces lisses, donnent de la couleur et du mouvement à la construction tout entière. Loin de nous ces bâtisses insipides, où les joints, stupidement obstrués, font apparaître l'œuvre de l'architecte comme si elle était tout d'une pièce et coulée à l'aide du plâtre ou du ciment.

L'appareil granitique qui décore intérieurement le transsept de l'église de Lalouvesc ne saurait être respecté trop scrupuleusement ; c'est une page d'une couleur énergique, un ton local de force et de puissance, qui est rappelé dans chaque détail de cette robuste construction. La petite fenêtre géminée qui éclaire cet intérieur du

Digitized by Google

transsept répond à cette harmonie de voix de basse. Un fût écourté, en granit rouge finement cambré, lui sert de support et la divise en deux baies ; et sa double archivolte est formée de claveaux de granit, s'alternant de teintes différentes.

Partout et toujours la magie de l'appareil et de la couleur ! Quatre colonnes monolithes, en pierre polie de Chomérac, d'un ton gris-bleu, et couronnée de chapiteaux en pierre d'Echaillon d'un blanc mat, donnent un avant-goût de l'effet général de la grande nef. Nous ne saurions passer sous silence non plus cette savante combinaison de supports en encorbellement, où s'appuie l'arc doubleau correspondant aux piles d'angles de la nef. On admire dans ce pittoresque agencement l'énergie et la souplesse du style, de même que la fertile imagination de l'architecte. Cette donnée hardie et savante, nous la verrons se reproduire dans les nefs latérales, au-dessus des contreforts intérieurs entre lesquels seront enclavés les confessionnaux. Le système butant s'explique ainsi de lui-même, et on ne comprendra pas comment, depuis longtemps, on ne l'ait pas franchement adopté dans nos modernes églises de grandes dimensions, où l'on voit encore les arcs-boutants gothiques.

Les difficultés vaincues à l'intérieur, il restait à résoudre le scabreux problème de l'élégance et de la justesse de proportions à conserver dans l'ordonnance extérieure. Et ce qui nous a paru un tour de force et en même temps un trait de génie, ce sont les rapports harmoniques qui se rencontrent surtout dans l'agencement des façades du transsept. Presque aussi larges que hautes, d'après les données du plan, ces façades, dans de telles conditions, ne pouvaient être que d'un aspect peu agréable à l'œil ; mais l'architecte a tout prévu.

Digitized by Google

Les deux angles latéraux sont profondément évidés par un large *gorgerin*, qui a pour effet de resserrer la face antérieure de ces façades et de les faire paraître plus étroites et plus élancées. En même temps, deux robustes *congés*, aux lignes infléchies, rattachent avec une grâce indicible ces corps de façades à leur corniche de couronnement. Toute cette architecture, en un mot; monte et s'épanouit comme la fleur au sortir de sa corolle.

Il y a entre l'art du moyen âge pris dans la période gothique et celui de Lalouvesc toute la différence qui distingue l'art grec de l'art égyptien. Toutes les étrangetés et les incorrections de ce dernier disparaissent sous le savant éclectisme de l'école grecque; les proportions, plus normales se saisissent mieux à l'œil, et le tapage d'une ornementation barbare fait place à la tranquille mélodie d'un ensemble de décoration d'un ton calme et pur. Grâce et distinction, telles sont les qualités essentielles de l'architecture grecque comparée à l'art égyptien, d'où elle dérive. Celui-ci étonne par les dimensions colossales de ses constructions ; le Parthénon, plus petit, vous laisse dans le ravissement et sous le charme de ses lignes irréprochables.

L'art du moyen âge, soit qu'il baigne dans la zône romane, soit qu'il appartienne à la période gothique, conserve toujours le limon de sa formation primitive ; il apparaît avec les imperfections d'une inspiration exubérante, mais rudimentaire, sur laquelle l'étude n'a pas encore agi. Il manque à cet art l'application rigoureuse de ce savant éclectisme dont les monuments de la civilisation grecque ont posé les principes éternels. C'est à ces monuments qu'il faut aller demander cette sobriété, ce calme et cette décence dans tout ce qui concourt à l'ornementation.

Digitized by Google

Ainsi que l'homme imbu d'une éducation supérieure, le style grec ne crie pas pour se faire entendre ou se faire remarquer. Il s'est montré longtemps dans une société habituée aux belles manières et il en a gardé les reflets. L'art religieux doit suivre la même voie; mais pour cela il ne faut plus conserver pour le gothique un culte aveugle et fétichiste. Ce qui a été un objet d'engouement doit être maintenant un sujet d'études, et c'est ainsi que l'on parviendra, à l'exemple de l'architecte de l'église de Lalouvesc, à donner à l'art chrétien cette noblesse de caractère qu'il comporte et ce charme irrésistible qui se révèle de toutes parts dans la petite église dont nous parlons.

Le génie de l'homme modeste qui a créé cette œuvre ne s'est montré ici que sur une scène restreinte, et pourtant il est saisissant; la force expansive de l'inspiration frappe les yeux les moins exercés ; la pensée mystique est complète jusque dans ses moindres détails et concourt admirablement à la décoration générale.

Mieux que tous les écrits, l'église de Lalouvesc sera une éloquente prédication du grand art et un des puissants moyens de vulgarisation. L'architecte n'a pas compris autrement l'enseignement artistique de l'architecture. Ce n'est pas la plume qu'il a prise, c'est le crayon ; il ne s'est pas laissé aller aux dissertations théoriques que l'on oublie presque aussitôt qu'on les a lues, il a créé dans ses monuments de véritables modèles d'étude. Assurément l'église dont nous venons de parler est une œuvre fort remarquable, mais elle n'est qu'un de ces nombreux joyaux comme l'artiste en a semé, depuis plus de vingt ans, dans diverses régions. Notre diocèse a été particulièrement favorisé. Nous connaissons la plupart de ces églises, dont quelques-unes, simples églises de vil-

Digitized by Google

lage, mériteraient une notice particulière, tant elles offrent de l'intérêt au point de vue du style et de la construction. On reste frappé du caractère monumental qu'elles présentent dans des proportions de plan restreintes et de cet air de grandeur qu'elles respirent dans leur calme simplicité. Ces églises, véritables oasis pour l'art, au milieu de tant d'œuvres banales, resteront comme de précieux repères du mouvement artistique au XIXe siècle, en faveur de l'architecture religieuse.

Mais l'œuvre capitale de notre architecte lyonnais, celle où le génie de l'artiste a pu se produire dans toute sa plénitude, c'est son projet de l'église de Fourvière, qu'il nous paraît superflu d'étudier ici dans ses détails. Disons seulement que la plus poétique inspiration, unie à la science profonde de son art, a fait vibrer chez l'éminent artiste toutes les cordes de sa riche imagination.

Toute cette composition magistrale, véritable renaissance de l'art religieux, est empreinte d'un style d'une noblesse et d'une fermeté étonnantes. L'architecture du moyen âge y apparaît sous un jour nouveau ; et, rejetant de sa parure les ajustements plus ou moins bizarres dont chaque siècle l'avait surchargée, elle revêt toute la dignité et la majesté d'une reine. Partout, et d'une manière plus saisissante encore que dans l'église de Lalouvesc, se manifeste l'influence du grand art de l'antiquité. Les proportions exquises et la pureté de l'art grec ont passé vraiment dans cette belle abside, d'une indicible prestance et le front couronné d'un puissant diadème de sculptures. Toute la finesse et l'élégance des grands monuments d'Athènes se reflètent dans la masse générale de l'œuvre et circulent, pour ainsi dire, comme principe de vie, dans tous ses détails, d'une harmonie parfaite.

Ne demandez pas sous quel climat et à quelles ori-

Digitized by Google

gines d'art, l'auteur de ces splendides études est allé puiser les éléments de sa composition. Il n'est pas d'architecture qui s'appartienne entièrement et ne soit le résultat d'une influence de quelque architecture antérieure.

Le style gothique lui-même n'est pas d'une seule venue ; l'art arabe, l'art mauresque, comme on voudra, sont ses congénères naturels ; et lorsqu'il s'est montré au grand jour, personne ne s'est avisé de discuter son orthodoxie, et son affinité intime avec un art étranger à la foi catholique ; bien plus, on en a fait, un art dogmatique, sacerdotal, et, de plus, on l'a dénommé : l'art français.

Singulière définition, en vérité ! Comme si l'art religieux en France, particulier à chaque siècle, n'était pas également l'art français.

Lalouvesc et Fourvière ! Ces deux églises de pélerinage, conçues par le même architecte, et dont la première n'est que le prologue de la seconde, devaient trouver place dans le même écrit, car elles se lient étroitement l'une à l'autre par une communauté de style, d'inspiration et de but. Elles seront à leur tour l'expression de l'art français à notre époque, comme la Renaissance l'a été au XVIe siècle.

Ch. VAYS.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

PIERRE MARTIN, ARCHITECTE.

Le 18 janvier 1871, un artiste de talent, jeune encore, mais brisé par des déceptions de tous genres, rendait son dernier soupir au milieu de sa famille éplorée.

Les désastres inouis éprouvés par notre chère patrie ne permettant pas d'avoir d'autres préoccupations que celles de l'avenir de notre malheureux pays, la mort de l'architecte Martin (Pierre) passa inaperçue.

Né à Lyon le 2 janvier 1824, d'une famille de tisseurs d'étoffes de soie, Martin, après avoir passé ses premières années dans les écoles primaires, entra à celle de la Martinière, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses professeurs, entre autres par M. Dupasquier, architecte qui, reconnaissant dans cet élève les qualités d'un artiste, se plut à développer les aptitudes qu'il avait remarquées dans le jeune Martin; et plus tard, en l'admettant dans son cabinet, il acheva d'en faire un architecte de talent.

Après avoir travaillé sous la direction de son maître à la restauration de l'église cathédrale d'Autun et à celle de l'église de Brou, Martin, qui avait puisé, dans ces divers travaux, cet amour prononcé du genre Renaissance qu'il a toujours conservé, revint à Lyon, où il ouvrit un cabinet d'architecture.

Mais il ne suffit pas à notre époque positiviste d'avoir du talent, il faut encore, quant on n'est pas riche, savoir se produire, et c'est presque toujours là l'écueil où viennent se heurter tous les artistes peu fortunés.

Cette difficulté n'arrêta pas notre jeune architecte, et en attendant que des travaux d'architecture dignes de ses aspirations artistiques vinssent lui mériter la renommée qu'il rêvait, Martin essaya de se faire connaître en publiant les premières livraisons d'un ouvrage sous le titre de : *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la peinture, la menuiserie, la ferronnerie, etc. dans les maisons du moyen âge et de la Renaissance à Lyon.*

C'était le moment où des démolitions considérables, en faisant

Digitized by Google

disparaître un certain nombre de vieilles rues du centre de la ville, devaient nous priver de ces élégantes cages d'escaliers, de ces galeries intérieures, de ces tourelles gracieuses qui font l'ornement de nos vieilles maisons lyonnaises, qui n'auraient besoin, la plupart, que de quelques restaurations intelligentes pour faire encore admirer l'art et le goût ingénieux qui ont présidé à leur construction.

Déjà les démolitions, nécessitées par le percement de la rue Centrale, avaient causé des regrets aux amis de notre vieux Lyon; car on ne voit pas disparaître sans émotion les vieux témoins de notre histoire, ces demeures que des noms vénérés recommandent à notre respect, ces lieux et ces choses auxquelles des légendes antiques ont si bien accoutumé notre jeunesse, que nous ne pourrions passer devant sans les saluer d'un regard sympathique ; et puis nous tous, enfants d'une cité, n'avons-nous pas des souvenirs personnels attachés à certains endroits? les anéantir si brusquement, c'est froisser nos sentiments les plus intimes. Qu'y avait-il donc d'étonnant que des hommes de cœur et de talent aient fait entendre leurs doléances quand des spéculateurs avides sont venus bouleverser notre cité? les sarcasmes ironiques, sur le prétendu esprit rétrogade ne sont pas parvenus à faire prendre le change à l'opinion publique et à faire oublier l'amour du progrès et du BIEN public, dont ces restaurateurs DÉSINTÉRESSÉS nous ont malheureusement donné des preuves trop évidentes.

La publication de l'architecte Martin ne pouvait être plus opportune ; disputer aux démolisseurs, arracher à l'oubli ces précieux motifs d'architecture, ces détails d'ornements si corrects était une œuvre patriotique qui devait être accueillie favorablement par tous ceux qui s'intéressaient à l'histoire de l'art et à celle de notre cité. Aussi les encouragements furent prodigués à l'artiste, les Sociétés savantes lui promirent leur concours. La Société littéraire de Lyon et la Société académique d'architecture s'empressèrent de lui ouvrir leurs rangs.

Notre architecte, encouragé par ces promesses et par les éloges flatteurs de la presse, s'efforça de les mériter et de rendre son

Digitized by Google

livre digne de l'accueil qu'il recevait, soit par le choix d'objets décrits, soit par la perfection des dessins qui en forment la partie principale. Cette publication qui, au premier abord, semblait n'être destinée qu'aux architectes, a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les hommes de goût, aussi bien que dans celle de tous les amateurs de notre vieille histoire.

Un second volume devait compléter les *Recherches sur l'architecture*; édité avec luxe, ce volume devait surpasser son aîné par la diversité des procédés employés pour la reproduction des dessins, la beauté du papier et surtout par son exécution typographique, confiée à notre célèbre imprimeur Louis Perrin.

Un *Avis aux souscripteurs*, à la date du 1er août 1866, nous donne quelques renseignements sur les déceptions que l'auteur a éprouvées à l'égard de cette publication, qui s'est arrêtée à la dixième livraison. L'examen de ces fascicules nous fait vivement regretter que l'artiste n'ait pu achever une œuvre si bien commencée.

Un débat s'étant élevé entre MM. Monmartin et Tabareau au sujet de l'enseignement de l'école de la Martinière, Martin, dont la vénération pour ses maîtres ne s'est jamais ralentie, crut qu'il était du devoir d'un ancien élève d'intervenir dans cette discussion, et par une lettre en date du 18 janvier 1853 insérée dans le journal le *Salut public*, il rappella les droits des professeurs Dupasquier frères et Maisiat à la reconnaissance publique pour la part active qu'ils avaient prise dans l'organisation d'une école qui est devenue une des gloires lyonnaises.

Martin, délaissant par moment la grande architecture, se souvenant qu'il était enfant d'ouvriers, a cru qu'il était de son devoir, en cette qualité, de chercher les moyens d'améliorer les logements qu'on leur destinait. Appliquant l'esprit d'analyse qui le distinguait à cette utile recherche, il parvint, après une étude sérieuse de cette question, à formuler un programme, où tout en sauvegardant les intérêts de l'entrepreneur, il offre aux prix ordinaires de location, l'air, la lumière, l'espace et la propreté que l'hygiène réclame, et qu'on trouve si rarement dans les habitations d'ouvriers.

Digitized by Google

Voulant joindre l'exemple aux préceptes, l'architecte Martin eut le premier, à Lyon, le mérite d'entreprendre la construction de logements affectés aux ouvriers en soie, en faisant édifier, d'après ses études, une maison modèle, rue de l'Enfance, 11 (Croix-Rousse). Cette maison est construite en pierres et en briques, sa simplicité loin de nuire à son aspect, semble ajouter encore à sa modeste élégance. Une brochure de 12 pages accompagnée d'une gravure et d'un plan détaillé, fut publiée pour faire connaître et populariser ce genre de construction.

Les travaux de rectification et d'élargissement de la montée Saint-Barthélemy, ayant nécessité la démolition d'une partie de l'hôtel Paterin, appartenant à la famille de Montbriant, les études que Martin avait faites de cette ancienne habitation le désignaient naturellement pour la direction de la restauration du reste de ce précieux spécimen d'architecture civile de la Renaissance.

S'inspirant de son modèle, l'habile architecte a construit en arrière une façade qui, en venant s'harmoniser avec celle de la cour, complète l'un des plus gracieux chefs-d'œuvre de notre vieille architecture lyonnaise.

Martin a été aussi chargé de l'érection du superbe temple maçonnique de la rue Garibaldi, quartier des Brotteaux. Cet édifice se recommande autant par son aspect original que par la perfection des motifs qui le décorent. Une monographie de ce monument va bientôt être publiée et permettre aux profanes de se rendre compte des connaissances symboliques que l'architecte Martin a employées dans la construction de cette Loge maçonnique.

Nous devons à l'architecte Martin les publications suivantes :

1° *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la peinture, la menuiserie, la ferronnerie, etc., dans les maisons du moyen âge et de la Renaissance à Lyon.* Paris, Didron, s. d. (1861), 1 vol. in-4 de 4 fol. n. ch. de titres et de préliminaires, II 72 pag., 81 planches dont 13 en couleur.

2° *De l'état actuel des constructions à la Croix-Rousse et des modifications à y apporter. Notice sur la maison construite rue*

Digitized by Google

de l'Enfance, 11. Lyon, Nigon, s. d. (1855), br. in-4 de 12 pag. sans compter le titre et 2 planches.

3° *Constructions de logements salubres et économiques sous les auspices d'une Société de notables commerçants de Lyon, au profit des ouvriers et des employés de l'industrie lyonnaise.* Lyon, Nigon, s. d. in-fol. de 3 pag.

4° *Recherches sur l'architecture du moyen âge et de la Renaissance à Lyon et dans les départements limitrophes.* Lyon, Louis Perrin, 1862-63, in-4, de IX et 22 pag, 39 planches dont 29 gravées sur cuivre, 25 sur acier, 3 photographiées et six lith. en couleur.

5° *A monsieur le comte A. de Villarson*, 31 décembre 1864 (mémoire), Lyon, Th. Lépagnez, s. d. in-8, de 26 pag.

6° *La serrurerie, recueil des ouvrages en fer et en bronze du Xe au XVIIIe siècle.* Lyon, veuve Lépagnez, juin 1865, in-4, de 7 pages de texte et 19 planches.

7° *A nos souscripteurs.* Lyon, Nigon, 1er août 1866, in-4 de 4 pag.

Cet avis fait connaître les causes qui ont obligé l'auteur à suspendre la publication des livraisons de ses *Recherches*, et soulève un peu le voile qui nous cache les déceptions sans nombre qui ont accablé le père de famille obligé de compter avec les exigences de la vie. On aperçoit un coin de ce sombre tableau où l'homme de génie lutte en vain contre des misères imméritées, et succombe autant par la perte de ses illusions que sous le poids de l'adversité.

Martin avait projeté de publier un journal des travaux du bâtiment, sous le titre d'*Annales de l'architecture contemporaine.* Le prospectus seul a paru.

Il a laissé en manuscrit : *Cours familier de dessin, comprenant le dessin linéaire, l'ornement et la perspective, mis à la portée de tout le monde*, et une ébauche d'une notice sur Etienne Maisiat, professeur de théorie du tissage.

JACQUET H.

Digitized by Google

FRANÇOIS LEPAGE

PEINTRE DE FLEURS.

Parmi les existences dont l'année qui vient de finir a marqué le terme et nous a laissé le deuil, il en est une qui s'est écoulée simple et modeste, loin des regards de la foule, et dont cependant les œuvres, aussi bien que l'influence, méritent une place dans l'histoire de l'art de notre cité. C'est à cette vie, relativement obscure, entièrement vouée au rigoureux accomplissement du devoir, à cette carrière de professeur infatigable, que nous, qui avons été trop peu de temps son élève, nous voulons consacrer quelques lignes, sincère et affectionné souvenir.

François Lepage fut un des derniers survivants de cette Ecole lyonnaise d'où sont sortis plus d'un contemporain illustre : Bonnefond, Genod, Thierriat, Legendre, Jacomin, Trimolet, Duclaux, Orsel et plus tard les Jacquand, les Flandrin et tant d'autres. Revoil, qui en était le chef et le maître, avait su former toute une génération d'artistes éminents, dont plusieurs joignaient, chose peut-être plus rare à Paris qu'en province, à un talent hors ligne, une véritable distinction et une honorabilité parfaite.

Né en 1796, à Lyon, de parents peu fortunés, Lepage fit d'abord une partie de ses études au lycée de notre ville, où son amour du travail et sa ténacité lui obtinrent des succès. La position de sa famille ne lui permettant pas de les terminer, il entra, jeune encore, à l'Ecole de Saint-Pierre et y resta plusieurs années sans autre ambition que d'en sortir dessinateur pour la fabrique. C'était d'ailleurs un moyen d'arriver à la fortune ; le goût des façonnés, les demandes que faisaient non-seulement la

Digitized by Google

nouvelle cour, mais l'Europe entière, qui se guidait sur Paris, l'obligation où étaient nos fabricants de répondre aux exigences les plus difficiles, maintenaient notre industrie dans des conditions extraordinaires d'élégance, de distinction et de grâce. On voulait du beau à tout prix ; l'ignoble, le vulgaire, le commun étaient méprisés. Pour suivre la mode ou la créer, le négociant demandait au dessinateur une richesse d'imagination, une pureté de dessin qui obligeaient celui-ci à un travail sérieux. L'artiste, d'autre part, était récompensé soit par un appointement considérable, soit par une part dans les bénéfices, soit, souvent, par une association qui le mettait de pair avec les princes de la finance. Lepage voyait là une carrière, un avenir ; encouragé par ses parents, il s'adonna spécialement à l'étude de l'ornement et de la fleur ; son ardeur au travail, sa facilité, son goût pur, sa modestie et sa douceur le firent remarquer des élèves et des professeurs ; Revoil surtout fixa ses yeux sur lui, le prit en amitié et lui prédit une fortune facile et brillante ; mais le jeune homme, ainsi poussé, sentit bientôt l'ambition le mordre au cœur, et un but plus élevé, plus séduisant que l'or attira toutes ses pensées. Tout en restant prudemment dessinateur, il se prépara, par un redoublement de travail et d'efforts, à s'élever jusqu'aux plus hautes régions de l'art. Il ne voulait rien livrer au hasard, mais il voulait être prêt à tout événement.

A cette époque, plusieurs de ses camarades, de ses amis, stimulés, comme lui, par des professeurs habiles et aimés, ne se contentèrent plus de l'avenir que la fabrique leur offrait, de la riche position que les négociants faisaient miroiter à leurs yeux, et, poursuivant plus loin leurs travaux préparatoires, aspirèrent avec enthousiasme à la grande peinture. Lepage sentit comme eux le feu

Digitized by Google

sacré s'allumer dans son âme, il entendit aussi les caressants appels de la réputation et de la gloire ; mais il sentait que le moment n'était pas venu. Des études complètes, les difficultés du début auraient exigé de sa famille de trop considérables sacrifices ; sans renoncer à ses rêves, sans dire adieu à ses projets, il laissa ses amis courir à la réputation, et, avec l'espoir de ne faire qu'un sacrifice momentané, il entra dans le cabinet d'un fabricant.

Il travaillait avec conscience et ardeur, non sans prêter l'oreille aux bruits du dehors, lorsqu'une place avantageuse lui fut offerte à Saint-Etienne. Il quitta Lyon et se rendit dans la ville des armes et des rubans, où ses précieuses qualités le firent apprécier comme il le méritait, mais où son temps lui appartint moins encore que jamais.

Or, tandis qu'il s'escrimait à faire courir sur les bandes gracieuses du satin des ornements dignes des fées, un de ses intimes amis, M. Genod, et, comme lui, un des plus jeunes de l'Ecole, entreprit d'ouvrir à Lyon même un atelier de dessin pour servir de succursale à l'Ecole de Saint-Pierre, où les élèves n'étaient occupés qu'une partie de la journée. Sur son invitation, Lepage revint de Saint-Etienne et s'associa avec lui. L'essai réussit à merveille ; il répondait d'ailleurs à un besoin général. Les encouragements se multipliaient. Revoil lui-même appuyait et patronnait les deux jeunes gens de tout son pouvoir Lepage alors, à son tour, ouvrit ses ailes et, touchant au moment si désiré, il saisit son pinceau ; Dieu sait quels battements de cœur il éprouva devant sa première toile, quel ravissement le saisit quand il put consacrer à l'art pur, à l'art élevé tout le temps que ses études lui laissaient.

En 1855, à l'Exposition de Paris, les amateurs, moins blasés qu'aujourd'hui, s'empressèrent autour d'un tableau

Digitized by Google

dont on ne pouvait se lasser d'admirer les rares qualités. Non-seulement le sujet révélait un penseur, mais l'exécution ferme, finie, bravant toutes les difficultés et les surmontant, dénonçait un maître du pinceau. La mode n'était pas encore de peindre avec un balai de décorateur, de faire de l'à peu près, de jeter des couleurs au hasard et de viser à l'effet comme le peintre des théâtres. Marbre, fleurs et terrain étaient étudiés avec soin, rendus avec vérité et pouvaient supporter l'examen. La toile représentait la *Tombe d'une jeune fille*. Au pied d'une croix était un bouquet avec un parchemin sur lequel étaient écrits ces vers éternellement beaux, éternellement douloureux :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

La toile était signée François Lepage. C'était la révélation d'une âme tendre et délicate, d'un artiste dans la haute acception du mot. Pour la première fois, peut-être, on voyait une composition de fleurs relevée par une pensée religieuse et poétique. Le tableau eut un succès complet ; il valut à son auteur une médaille d'or. Acheté peu après par un Lyonnais, M. de Cazenove, qui venait de perdre sa fille, il revint à Lyon entretenir ou charmer une de ces douleurs dont on ne se console pas, en même temps qu'il consacrait une réputation que le temps ne devait qu'affermir.

En 1824, Lepage fut nommé professeur au lycée; on sait que cet établissement tient à la renommée de ses professeurs. En 1826, une ordonnance royale appela notre jeune et brillant artiste au professorat de l'Ecole de Saint-Pierre. Là se révéla surtout son talent pour l'enseignement. On sait qu'il n'est pas donné à tout le monde de savoir enseigner. Lepage fit des élèves qui, dans la

Digitized by Google

fabrique ou dans l'art indépendant, surent se créer un nom, une position, et surtout rester ses amis.

C'est de cette époque où tant de jeunes réputations surgissaient, que date un de ses meilleurs tableaux. Fort remarqué, fort admiré aux expositions de Paris et de Lyon, il est conservé religieusement par sa famille, qui en sait, qui en comprend toute la haute valeur.

Sur un socle de marbre, une coupe, élégante et vaste dans ses proportions, est à moitié remplie de fleurs. Deux tourterelles viennent se reposer sur ses bords. Les personnes admises dans la famille, celles qui ont obtenu de visiter cette toile précieuse peuvent seules en dire le travail consciencieux et fini. On retrouve là Lepage tout entier ; amoureux de la nature, fidèle et précis jusqu'à la minutie, c'est de l'art comme on est déshabitué de le voir depuis longtemps. Il apportait jusque dans les préparations matérielles, dont il s'occupait lui-même, tant de précautions et de soins, que l'œuvre faite depuis quarante ans n'a pas changé. Aujourd'hui, une foule d'ouvrages dus à de plus célèbres pinceaux, plus récemment produits, avec plus d'éclat et de brillant, n'ont déjà pu résister à l'action des années, exact emblème chez notre ami de ces vertus solides dont il était si riche et qui, ne sachant rien sacrifier aux vaines exigences du jour, demeurent constamment belles et attrayantes.

Ce tableau fut exposé à Paris. Lepage en confia le soin à son ami Orsel, qui lui écrivit : « Votre œuvre est faite avec trop d'amour et de conscience pour attirer la foule (combien les temps étaient changés, combien la décadence du goût avait déjà fait de progrès !) mais les vrais amateurs s'y arrêtent. Je voudrais qu'il fût acheté par la maison du roi ; malheureusement, je ne dispose pas des faveurs. »

Digitized by Google

Le grand artiste lyonnais qui, pour le dire en passant, est mort sans avoir reçu la décoration si bien due à son admirable talent (on l'a donnée à Offenbach et offerte à Courbet, qui l'a refusée !!) ne put vendre à qui il eût voulu l'œuvre de son compatriote. Mais son témoignage était pour ce dernier d'un plus haut prix que tout le reste. Il lui suffisait contre la rivalité et le succès de cette école alors naissante qui, sous prétexte d'ampleur et de large, déserte la nature et croit volontiers qu'il n'y a point d'art là où il n'y a pas confusion, désordre et fantaisie.

Cependant 1830 arriva, et la catastrophe qui renversa la vieille royauté mit Lepage dans une situation délicate. Il fallait renoncer à une position dont les besoins de sa jeune famille lui révélaient trop la nécessité ou prêter un serment que sa conscience et son honneur repoussaient. On croit rêver, on ne peut s'empêcher de sourire en lisant aujourd'hui de pareils scrupules, de telles délicatesses. Ce n'est pas un serment qui nous préoccupe, nous, hommes sans préjugés. Lepage, lui, n'hésita pas. Il abandonna sa place de professeur à l'Ecole de Saint-Pierre. En notre temps de caractères effacés, habitués que nous sommes à tant de changements des institutions et des hommes, on trouvera imprudent, puéril ou extrême cet exemple de fidélité à une idée. Hélas ! Byzance aussi était pleine de grands, de négociants, d'artistes et de guerriers à principes larges quand les Barbares l'attaquèrent, et Byzance périt. Léonidas avait des vues étroites et arriérées quand il mourut, mais il sauva son pays. Tout bien réfléchi, peut-être une nation vaut-elle mieux quand ses fils sont capables de sacrifices et qu'ils savent mettre un principe au-dessus d'un intérêt.

Quoi qu'il en soit, l'acte de courage de Lepage, tout en interrompant sa carrière, ne lui porta point un préjudice

Digitized by Google

sans compensation. Sa réputation et son crédit en grandirent. Plusieurs de nos meilleures maisons d'éducation et bon nombre de familles lui demandèrent son enseignement; son atelier, toujours plus fréquenté, devint un des premiers de la ville, et l'aisance arriva justement par le chemin qui devait amener la privation.

Il serait difficile de dire combien de dessinateurs remarquables se formèrent sous sa direction, et si l'on songe de quelle importance étaient alors pour la fabrique le goût et l'habileté des artistes créateurs de dessins, on sera tenté, non sans raison, d'attribuer au maître qui formait de tels élèves un peu de cette gloire sans rivale dont jouissait alors la première de nos industries lyonnaises.

A côté de ces dessinateurs utiles qui donnaient la richesse à la cité, se rencontrèrent des peintres dont le nom et les œuvres sont devenus célèbres. Gallet, si tôt et si tristement enlevé à la vie, dont la consciencieuse exactitude à reproduire la nature annonçait un si profond observateur, Gallet tenait directement de Lepage les qualités hors ligne qui lui ont fait un nom. Saint-Jean, le peintre de fleurs le plus illustre de notre temps, chez lequel, avec la richesse de la composition, l'éclat du coloris, on retrouve toujours une précieuse fermeté et une grande sûreté de dessin, Saint-Jean ne craignait pas à l'occasion de reconnaître et de proclamer la paternité de Lepage. Dans sa simplicité modeste, il avouait devoir à ce maître vénéré l'habileté de l'arrangement et la correction du trait, mérite indispensable auquel ne sauraient suppléer ni la facilité la plus prodigieuse, ni même la puissance. Nous l'avons vu nous-même, dans tout l'éclat de la réputation, rendre cet hommage à son vieux professeur et le remercier avec effusion de l'avoir fait ce qu'il était.

Digitized by Google

Ces peintres, dont le nom ne périra pas, ne sont pas les seuls dont la gloire jette un reflet sur l'atelier d'où ils sont sortis ; d'autres, qui vivent encore, se rattachent à cet enseignement ; mais, ne pouvant les citer tous, qu'il nous soit permis de n'en désigner particulièrement aucun. Plus tard, leur renommée sera aussi portée à l'avoir de Lepage.

En enseignant à ses élèves l'art du dessin et de la peinture, le maître ne croyait pas avoir rempli toute sa tâche. L'ordre et la dignité de son école, la conduite de ses chers élèves lui étaient autant à cœur que leurs progrès dans les arts. Que de travail et de sollicitude! que de peines lui coûtait cette extrême vigilance ! Il était, sur la discipline, d'une grande sévérité ; on arrivait à la minute, tout retardataire était pointé. Que de fois, en retard. nous avons grimpé, quatre à quatre, les marches du bel escalier de la rue Mulet ! Le travail se faisait dans le plus grand silence. Parfois, l'honnête et brave père Savy, le surveillant à belle tête blanche, avait de la peine à contenir ses quarante étourdis ; un murmure courait dans la classe, on contait parfois une aventure arrivée à Charbonnière ou à Rochecardon ; tout à coup, la porte s'ouvrait. Le maître, sur le seuil, promenait un regard perçant dans les deux salles ; on entendait voler les mouches, personne ne respirait ; bientôt, un crayon plus rapide, une pose plus penchée, une activité plus fébrile dénonçait, à droite ou à gauche, une conscience plus ou moins troublée. Si le malencontreux travailleur ne jouissait pas d'une réputation sans tache, si un signe de tête du surveillant venait accabler le malheureux, une apostrophe serrée tombait sur la tête du coupable : la foudre qui sillonne les cieux n'aurait pas causé plus de terreur.

Aussi, quel fut mon étonnement, après quelques mois

Digitized by Google

d'un travail assidu et sérieux, lorsque, après avoir souhaité la fête à notre professeur et lui avoir offert un chevalet que je vois encore, je me trouvai, avec toute la bande émancipée, dans un des vastes omnibus qui nous menaient dîner à Charbonnière? C'était par une magnifique matinée du mois de mai. La joie des élèves était complète et aussi bruyante que possible, et, chose renversante, en devais-je bien croire mes yeux? Notre maître redouté, celui que je ne pouvais regarder sans une crainte secrète, lui-même, joyeux, gai, heureux, causant avec tous, provoquant les histoires et les chansons, et enfin, couronnement inattendu, à la promenade dans le bois de l'Etoile, me prenant par le bras, moi indigne, moi un des plus nouveaux et des derniers, et m'avouant qu'il n'était point trop mécontent de mon assiduité, de mon mérite et de mes progrès!

A cette distinction, à cette faveur, je crus que le ciel s'ouvrait. Je n'ai jamais oublié ma joie et mon enivrement de cet instant, et, aujourd'hui, c'est avec ravissement que je m'en souviens encore. Ah! si les grands savaient combien il est facile de rendre heureux les petits?

Il m'est impossible d'affirmer que le lendemain le travail ne se ressentit pas des joies de la veille, mais peu à peu la discipline reprit le dessus, et, en revoyant le front sévère du professeur, il me semblait que j'avais rêvé dîner joyeux, gais propos, compliments flatteurs, et que la journée de Charbonnière toute entière n'était qu'un jeu de mon imagination.

On comprend qu'un atelier aussi considérable, tenu avec cette dignité et cette vigilance, ainsi que les leçons du dehors, aient suffi à remplir les plus laborieuses années de Lepage. Ses heures n'étaient pas à lui, mais au devoir, et

Digitized by Google

les seules distractions que sa rigide sévérité se permettait étaient quelques études spéciales d'optique, d'anatomie et d'autres sciences exactes, pour lesquelles il avait un goût prononcé.

Il faudrait avoir peu connu les artistes en général, et Lepage en particulier, pour penser que cette vie s'écoulait sans tourments et sans regrets. Malgré la satisfaction du sacrifice accompli, malgré les résultats obtenus, l'aisance dans le ménage, les enfants élevés, l'estime générale acquise, l'artiste illustre rêvait souvent toile et pinceaux. Les succès de ses élèves, de Saint-Jean surtout, ceux des écoles rivales, de Remillieux, de Reignier, le réjouissaient sans jalousie, mais ravivaient son désir de produire aussi lui-même, désir inassouvi, aussi cruel que celui de Tantale et auquel il résistait courageusement. Ce n'était pas pour lui un médiocre sacrifice que d'user sa vie aux modestes labeurs de l'enseignement, quand il sentait ce qu'il aurait pu faire avec plus de liberté. Ceux-là seuls peuvent comprendre cet intime et délicat tourment qui ont fréquenté Lepage et ont recueilli de sa bouche ces tristes aveux qu'il ne faisait que dans le sein de l'amitié.

Durant vingt ou trente ans, au lieu de s'élancer dans l'espace, il traça son rude et laborieux sillon ; puis enfin arriva pour lui l'indépendance avec la vieillesse. Il reprit alors ses pinceaux, et avec toute l'ardeur d'une passion longtemps contenue, il se remit, comme un jeune homme, à l'étude de la peinture. Bon nombre de petites toiles, marquées au cachet de la conscience et de la vérité, et révélant son culte respectueux pour la nature, datent de ces dernières années. Il y a tel groupe de fruits, telle composition de fleurs qui sont dignes de ses meilleurs moments. Deux tableaux entre autres, quoique de dimension restreinte, méritent de fixer l'attention. Dans l'un, on admire

Digitized by Google

une statue de la *Vierge immaculée au milieu d'épis et de grappes ;* dans l'autre, une statue de la *Vierge mère tenant l'Enfant divin au milieu d'instruments de la Passion et de fleurs emblématiques ;* œuvres d'art, œuvres hors ligne, mais aussi œuvres d'une piété tendre et mystique, rapprochement gracieux entre les plus touchants mystères de notre croyance, hommage enfin à celle qui sait depuis tant de siècles inspirer de si hautes pensées, élever l'esprit humain vers de si nobles et de si pures régions.

Vint le moment où ces paisibles travaux ne furent plus possibles. Avec l'âge, peu à peu, les mains perdaient de leur sûreté, les yeux se lassaient facilement. Il fallut renoncer à peindre. Ce fut pour Lepage un sacrifice incomparable et comme un avertissement de celui qui devait couronner les autres.

Heureusement, l'âme si parfaitement chrétienne de l'artiste se trouvait préparée à tout. Quand pendant une vie entière on s'est prêté constamment aux inspirations de la foi, on les entend mieux à l'heure suprême. Lepage, peintre et chrétien, ne pouvant plus tenir ses pinceaux, sembla mieux goûter l'Evangile et la croix. Il souffrit sans murmurer autant que le voulut la Providence. Il s'éteignit, le 4 décembre 1871, dans la paix et la sérénité.

Et maintenant, ceux qui le regrettent, ceux qui le pleurent, confondent dans leurs souvenirs l'ami des arts et l'ami de Dieu.

Quant à nous, ses compatriotes, glorifions son nom, gardons sa mémoire et souvenons-nous qu'à la célébrité à laquelle il avait tant de titres et tant de droits il a préféré le devoir, l'obscur devoir dont il a été le martyr.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

IX

LATIN ET ROMAN.

Ipse semipaganus ad sacra vatûm
carmen affero nostrum.
Pers. Satyr, prologus.

Après avoir successivement exploré le champ des différentes branches romandes, issues comme la nôtre d'une souche commune, le latin, et avant de nous occuper plus spécialement de nos rapports avec celui-ci, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de jeter un dernier coup d'œil en arrière, afin de mieux saisir, s'il est possible, les nuances et les gradations par lesquelles a dû passer notre roman avant d'en venir au français.

C'est d'abord, en première ligne, la loi des contracts : on dirait vraiment qu'économes de temps et de paroles, nos ancêtres aient tenu à abréger l'expression de leurs pensées en écourtant les mots : de *facio*, je fais, ils ont fait, foï ; de *dico*, dio; *dicere*, dir ; essere, êtr; *presbyter*, prêtr, (1) *deus*

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Je supprime à dessein l'e muet, placé à la fin des mots par pure euphonie, quand il n'est pas suffixe, pour indiquer le féminin.

Digitized by Google

(deous) a fait le monosyllabe Diou, et Dieu; *brachius*, bras; *manus*, man; *panis*, pan; *fames*, fam; *canis*, can; *campus* camp et champ; *pulsus*, pouls; *dulcis*, doux; *collum*, cou, etc.

Puis vient la différence dans le mode de phonation des diphthongues et des voyelles, suivant le génie des dialectes et des peuples, ainsi que le changement dans les désinences. Nous venons de voir en traitant du gascon que l'*o* dominait dans les dialectes du Midi, ce qui les fait désigner sous le nom générique de *langue d'o*. Par contre, les dialectes du Nord se distinguent par la prononciation dure de l'a et de l'i; le premier assez souvent changé en ê, et le second en aï; (1) ce qui leur a fait donner le nom de *langue d'oïl*, qu'il ne faudrait pas prononcer, comme nous le faisons, oïl, mais comme on prononce en Picardie, véritable berceau de la langue française, moi, toi, le roi, la loi, *moai, toai, le roai, la loai*. Ainsi se prononçait dans le principe la diphthongue affirmative, oui, *ouai*, dont la prononciation figurée se retrouve conservée dans l'interjection, *ouais* !

Quant au pronom précédant le verbe, ainsi qu'à l'article précédant le substantif, la différence n'est pas aussi grande qu'il semble au premier abord. C'est tout simplement une antéversion, où l'on fait figurer en tête ce que le latin place à la fin, *am o*, *am as*, *am at*, jamo, t'ame, al ame; *am amus*, *am atis*, *am ant*, nos amons, vos amòs, is amont.

Même changement pour le substantif, *hom o*, *hom inis*, *hom ini*, lo ou l'hom, de lo on de l'hom, à lo ou à l'hom, *hom ines*, *hom inoum*, *hom inibous*, hom les ou les homs, de los ou dous homs, à los, ous homs.

(1) Les Celtes retiendraient-ils cette prononciation de leur origine arienne? ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on le retrouve également chez les Grecs auxquels on assigne la même origine ainsi : *Gai douro pnikitis*. *Megaspileôn*, en grec moderne, étaient prononcés par les anciens Hellènes, *gaidouropnêkêtês*, *Megaspêlaion*.

Digitized by Google

La langue Moldo-Valaque ou Roumaine nous offre l'exemple d'une transition à ce transfert du signe de déclinaison : chez elle l'article est distinct, bien qu'encore accollé à la fin, *om ul*, l'homme; *reu'l*, (patois, lo rieu) le ruisseau ; *floare a*, la fleur. De là à l'antéposition de l'article il n'y a pour ainsi dire qu'un pas. Pour les verbes c'est déjà chose faite, *io cant*, *io cerce*, je chante, je cherche. Même chose pour le basque, que l'ont croit importé de la haute Asie: *guison a*, l'homme, *emacume a*, la femme, *ur garbi a*, eau claire la (1).

(1) Nul doute que la langue basque, parlée par un peuple qui, à un moment donné, a eu son importance, n'ait influé puissamment sur celles des nations voisines. Construction grammaticale à part, on retrouve dans les désinences des substantifs et adjectifs de nos dialectes romans, de nombreuses analogies avec le basque. M'appesantir sur ce sujet, serait sortir du cadre que je me suis tracé ; je ne puis toutefois me refuser à en offrir à mon lecteur quelques exemples : *Guiz*, *guizon*, *guizon a*, en Celte gars, gas, garçon, gascon, gal, gaël, gaëlli (galli), l'homme, le jeune homme, *vir*; *acume a*, la femme ; (nostras jacume, jacumet, jacumetta, la femme de Jacques, Jacqueline). L'*ès*, si commun dans l'espagnol et le gascon, se retrouve à tout bout de champ dans le basque, *ezarez*, *cuminez* etc.

A ou *ac*, marquant le féminin, reparaît dans une foule de locutions gasconnes marquant des noms de femme ou de ferme, *Martignac*, *Buzensac*, La Martine, la Buzence. Prononcé è, il a fait le breton *èc*, *Laënnec*, *Kerkaradec*, *Mériadec*.

Le génitif pluriel basque en *arenc*, se retrouve dans les locations bretonnes, *Martinnenq*, *Buzarencq*, des Martines, des Buzences.

Du basque *ur*, eau, on a fait uriner, répandre de l'eau ; *cer*, *cer u*, a fait cier, le ciel ; culliar, quelir, cullir ; de *escu*, main on a fait le mot français, escu, et écu, escuyer, écuyer, porteur d'écu, petit bouclier qui se tenait à la main. *Ogui*, pain, gratifié du *v* euphonique, a fait vogue, fête, réjouissance publique; dans laquelle figure comme principal le repas pantagruélique obligé de toute fête à la campagne. *Garbi*, clair, limpide, a fait l'italien *garbo*, joli, que l'on retrouve dans les noms propres français, Garbit, Garbet; *Burr u*, la tête, au figuré velu, hérissé, a fait le mot patois *borru*, en français bourru, un homme d'humeur maussade, dif-

Digitized by Google

Il est possible que ces changements dans la syntaxe donnent à la phrase moins d'harmonie et de grâce; l'absence de l'accusatif et de l'ablatif dans les langues néo-latines ne rendant plus possible les inversions ; mais, en revanche, si la phrase y perd de son ampleur ou de son euphémisme, on ne saurait disconvenir qu'elle y gagne parfois en simplicité et en clarté, tout ce qu'elle y laisse sous le rapport de la grâce et du débit. Et en quoi, s'il vous plait, nos grands prosateurs et nos éminents poëtes se montrent-ils inférieurs aux anciens ? si ce n'est que ceux-ci ont eu l'heureuse chance d'arriver les premiers.

Il est facile en étudiant le français dans son origine, de se convaincre que ce n'est qu'avec peine et à grand renfort de temps, qu'il est parvenu à s'émanciper et à se constituer comme langue à part. Semblable au jeune oiseau qui essaie timidement ses ailes avant de se lancer dans l'espace, on voit que les premiers auteurs qui ont essayé de le balbutier, n'abandonnaient le latin qu'à regret, et, comme les Hébreux à leur sortie d'Egypte, lui empruntaient sans façon tout ce qui était à leur convenance, rhythme, quantité, césure, et le reste; tentative plus hardie

ficile; *Bada*, *basta*, *abbastanzza*, italien, a son analogue dans le basque, *bada*, *badate*, cela se peut, il suffit.

Le pronom roman *a* ou *aquel*, *a fa*, *a dit*, a son origine dans le basque *a*, *ac*, celui-ci, celle-là, eux, *ceuz ac*, ceux-ci ; cin, icin, iquin. *Ceni*, *ceignec*, *cesequin*, çu, celu, lequel, laquelle.

Le zezaiement particulier à certains dialectes n'aurait-il point aussi une origine basque ? Toujours est-il qu'on l'y retrouve avec une similitude assez remarquable, *Midzi*, *in midzant*, manger, en mangeant; en basque Jatzen enjatzen ; a midzira, *jateratzen*, i midziran, *arteritzeran* ; on vaitzu ? *Zabit zera* ? Où vas-tu ?

Il en est de même de certaines désinences particulières aux langues méridonales en *ada*, *tocada*, *asticada*, *baricada*; en basque *aricada*, *asticada* et en patois jaqueria, taquinaria, parlaria, dandinaria, busanquinaria; en basque *eroqueria*, *itzentziqueria*, *sinqestsqueria*, *danzaria*, *llenteria*.

Digitized by Google

qu'heureuse, et qui heureusement n'eut pas longtemps cours au Parnasse.

Phosphore redde diem; cur gaudia nostra moraris?
Cœsare venturo, phosphore redde diem.
Aube rebaille le jour; pourquoi notre aise retiens-tu?
Cesar doit revenir : Aube rebaille le jour (1).

Le latin, si grave, comme plus tard les Italiens leurs concetti et les Espagnols leurs madrigaux, a eu aussi ses jeux de mots, délices des grammairiens et scoliastes du moyen âge; témoins ces deux épitaphes :

Uxores ego tres vario sum tempore nactus :
Cum juvenis, tum vir, factus et indè senex.
Propter opus prima est solidis mihi juncta sub annis,
Altera propter opes, tertia propter opem.

Je défie qu'on rende en français l'opposition de ces trois mots *opus*, *opes*, *opem*. Le patois, plus proche parent du latin, pourrait peut-être en approcher davantage :

Jean traï fenne s'est procurò;
La parmiri èquie poura,
A l'a praï par son oura; (2)
La seconda, par tésourò.
La darriri, quand, appouri,
A voglit se bettre à l'ouri (3).

Quisquis ades, qui morte caedes
Tu respice, plora;
Sum quid eris. modicum cineris;
Pro me, miser, ora.

Qui que te seia
Que de mort cheia,
Sus que serai :
Cindre et pou d'oura;
Avis'et ploura;
Preia par me quand mai.

(1) Le français doit être scandé comme le latin.
(2) Pour son travail, oura, *opus*, au pluriel *opoura* ou opera.
(3) Il l'a prise, vieux et appauvri, pour se mettre à l'abri du besoin.

Digitized by Google

ÉCHO

Dic an dives ero, carmina si scripsero ? — Serò.
Que seraï-jo à tos is in t'inveian mos vers? — mò vair (1)

Semicaper Faunus cur ita clamat ? — amat
Que fa Fauno cornu quand dinqu'a brame ? — al ame.

Laissons là bien vite cette poésie de céramique (2), bonne tout au plus à amuser les oisifs, et abordons le côté sérieux de la question. Mais avec qui m'entreprendre pour trouver ce modèle qui puisse servir de thème, ou plutôt de prétexte à l'exhibition de ma Muse. Virgile ? Ovide? l'harmonie enchanteresse de l'un, la souplesse protéiforme de l'autre ne semblent-elles pas faites pour décourager à jamais tout imitateur ? Peut-être serais-je plus heureux avec Horace ? le genre plus simple et plus varié de l'aimable poëte, sa philosophie pratique, se prêteraient mieux, ce me semble, au terre-à-terre de mon vol alourdi. J'aime à croire toutefois que le lecteur ne me fera pas l'injure de me supposer la fatuité de prétendre égaler, même de loin, les grâces du modèle. Heureux tout au plus m'estimerais-je de pouvoir faire dire de ces grossiers essais, ce qu'a dit d'une traduction d'une bien autre portée que la mienne (3), un poëte si semblable lui-même par plus d'un côté à l'ami de Mécène :

L'Horace que ton art déguise,
Garde encor l'esprit d'autrefois ;
Qu'on le serve en *us*, en patois,
Le vin d'Albe toujours nous grise. (4)

(1) Mò ou de mò-vair, qui fait mal à voir, désagréable.

(2) A la campagne, les Palissy de faience qui ornent le dressoir sont en général illustrés de devises galantes ou morales, genre du sieur Pybrac ou de Gentil-Bernard.

(3) Traduction d'Horace par J. Janin. Édition elzévirienne. Paris, Hachette, 1861.

(4) Soulary, Éphémères, XCVI.

Digitized by Google

Le poëte épicurien ne se pique pas, on le sait, d'un lourd bagage scientifique; quatre ou cinq idées tout au plus, auxquelles il revient sans cesse, mais qu'il sait varier avec un art infini: le repos, la paix, la quiétude et le contentement d'esprit, une douce et agréable médiocrité, vivre et jouir au jour le jour, sans souci du lendemain. Que si, à cela, les dieux ont ajouté l'amitié d'un grand homme, le sourire et le doux parler de Lalagé, qu'a le ciel de plus à donner aux mortels ?

Integer vitæ scœlerisque purus... (1)
Pone me pigris ubi nulla campis
Arbor æstivâ recreatur aurâ ;
Quod latus mundi nebulæ malusque
Jupiter urget ;

Pone sub curru nimis propinqui
Solis, in terrâ domibus negatâ,
Dulce ridentem Lalagen amabo,
Dulce loquentem.

Qu'o me plaçaise ous champs que lo solaï dévore,
So lo pôlo gliaci, qu'inseveliet la net ;
Din celos champs ingrats onte o fat toujor fret ;
Que je sciais'agi, corbò, tot joïn'incore ;

Que je sciaiza pouro, o combló de richessa ;
Dins ina pour'etrobla o lo palais dous rais ;
Que ma via se passaise in joie o in tristessa ;
Que mos is seian uerts, o sarròs par jamais ;

Que mon corps seie libro, o rivò à la chaina;
Que je sciaiz'in terra, in l'abimo, ous ciers ;
O plongi chi Pluton ou fin fond dous enfers ;

Que mon nom seie illustro, o qu'a survive à peina,
J'amaraï Lalagé, dou doux parlò la raïna,
Et son riro si doux qne m'inspire mos vers.

(1) Hor. L I. od. 22.

Digitized by Google

Voilà l'amour à vingt ans, échauffé par l'ardent soleil d'Italie, et que ne saurait consumer ni éteindre, ni les ardeurs brûlantes du Tropique, ni les glaces éternelles du pôle ; témoin le poète Ovide exhalant ses plaintes amoureuses jusque dans les plaines inhospitalières de la froide Scythie. — Mais avec le huitième lustre, la chevelure jadis luxuriante, aux éclaircies mal dissimulées sous les couronnes de roses, a laissé entrevoir sur les tempes la terrible patte d'oie, signe d'une précoce vieillesse. Demain, peut-être, *proh horror !* on sera podagre ; on repense à Lydie, Lydie aux amours faciles, toujours si tendre et si passionément aimée :

DONEC GRATUS ERAM... Od. 9, L. III.

HORACI

Outant qu'à mos amours t'òs vicu favòròbla,
Et que de me trahi je ne t'aï cru capòbla,
Je t'aï amò, Lydi, com'o ne se pot mai.

LYDI

Tant que, brûlant d'ardeur, te me troviòs amòbla,
Et qu'à me Pholoë n'équie pò preferòbla,
J'arïns volu, Flaci, ne te quittò jamaì.

HORACI

Ore, j'amo Chloë, Chloë l'inchanteressa,
Que fa si bien chantò la lyra so son daï ;
Si lo sôrt ou voliet, par ma jolia maitressa
Je baillïrïns ma via, plus fortunò qu'un raï.

LYDI

Me, dou blond Calaïs je partajo la flòma,
J'amo mirò mos is din l'òzur de sos is :
Je baillïrins due vaï et ma via et mon òma
Par muri din los bras de mon biau Calaïs.

HORACI

Et si, par régògni, ma Lydi, ta tindressa,

Digitized by Google

Renonçant à l'amour de ma blonda maitressa,
Je revegnïns à te coma lez autre vaï ?

LYDI

Bien que par la biautò al importe la pici,
Que te scia ligi et borrò de malici,
Je volo vivre avoï te, avoï te je morraï.

Après l'amour, la joie des festins, les ris, les jeux, *nunc est bibendum, io Bacche!*

O NATA MECUM CONSULE MANLIO! (1)

O te qu'esse venua in çu mondo quand me,
Dou tian de Manlius, ò bottilli, ma mia,
Remedo soverain par la melancolia,
Qu'o scie tristo o gai, rin ne pot, coma te,
No procurò lo soïn (2) o ramimo la via.
Te rinds richo lo pouro, et celu que te bet,
De ta rogi liqueur inlumine son bec (3),
Ne craint ni los tyrans que font trembló la terra,
Ni lo besoin que fa ous malherous la guerra.
Al est riche, al a tot ; tot iço gli sorrit :
Ou rustro, à l'ennocint (4) te bòille de l'esprit,
Obliant de liardò, si a voliet te craïre,
Te garaitriòs l'avòro avido de te baïre.
Ta sêva no rind bons, aducit lo michant,
Fa d'un loup ïn agneau, ïn humblo dou puissant.
Si, de vaï, te te plais ou miaï de lez alorme,
A ta douci chaleur la biautò rind lez orme ;
Lo pourou devient fôrt et bròve lo dangi ;
T'inspire la gaïtò, la joie à l'affligi.
Diont-aï pò qu'autrevaï lo grand Caton lu-mêmo

(1) Hor. Od. 21, III.
(2) Soin, *somnus*, sommeil.
(3) Prononcez bet, le pourtour des lèvres, la figure.
(4) Ennocint, *non nocens*, un insensé, inconscient du mal.

Digitized by Google

Ou Cecubo toujor n'a pò dit anathêmo ?
Viens donc ; mais in passant sonna (1) lo dieu d'amor,
Et sa mòre, et le gròce, et jusqu'au point dou jor
No chantarons, berons, fêtarons la folia,
Qu'avoi te vient charmò et imbelli la via.

L'heure est venue de la sagesse; adieu Chloë, Néère, Phydile, Glycère, Tyndaris, inconstantes filles de la vanité et du hasard! Voici venir la bonne Cynare qui soigne le poète devenu obèse, quelque peu chassieux, et de plus goutteux. *Primùm vivere, dein philosophari.* Revenu de toutes les séductions, las des plaisirs faciles et mensongers, l'Epicurien rassis n'aspire plus qu'à abriter la dernière phase de sa vie sous son modeste toit rustique: *ô rus, quandò ego te aspiciam ?* Dans sa ferveur nouvelle pour la vie des champs, il lui semble qu'il n'a jamais désiré autre chose:

HOC ERAT IN VOTIS (Sat. II, 6.), *modus agri non ita magnus. Hortus ubi...*

Ce que j'eïns soatò, un sopçon de campagne,
Ni trop grand, ni petit, un vrai champ d'amateur ;
Lo jardïn tot ouprès, la font ous abaragne (2),
Un chivau par allò à travers le montagne (3)
Avoï un petit boïs par gotò la fraïcheur ;

Los dieux m'ou ant bailli, et quoque peu'incore,
Avoï moderation o faut s'in rejoï ;
Gròci gliou sia rindua, choque jor, à tot ore !
Qu'is accotan ma voix que par te los implore ;
Je ne demando rin que lo tian d'in joï.

Si j'aï su evitò de me pindre in la serra
Dou vicio, que porsuit lo mortel orguillou ;
Si je n'aï, prai d'invia, ous autros fa la guerra,

(1) Sonna, appelle.
(2) Abaragne, le bord d'un arbre, d'un bois, d'un champ.
(3) Ceci est de la fantaisie du traducteur.

Digitized by Google

O quouque bon procès par gliou ravi gliou terra,
Et joïndre gliou domaino ou quòro (1) de mon cliou (2);

Si, ligi de dési, contint de ma fortuna,
Je ne t'aï demandò et la vachi et lo viau (3);
Si je n'aï porségu d'ina voix importuna
Los dieux, par reculò de ma pòria la buna (4),
Protégi me, Marcure, ingraissa mon tropiau.

Depu tantout vuet ans qa'intre tous je t'honoro,
Si de ma piéto j'aï meritò lo prix,
O n'est pò par çu don qu'a tos autòs je coro;
Par ingraissi mos bous si de vaï je t'imploro,
N'ingraissa que mon côrps, eporgni mon esprit...

Quand j'aï pu regògni mos monts de la Sabina,
Et que, loin de tôt brut, retiri din mon fôrt,
Je repreno lo cors de cella via divina,
Je ne voï pò par me importunô lo sôrt.
Rin ne m'inquiète plus, ni lo vint que bataille,
Ni le cloche tintant lo gliò dous funeraille;
Libro de tot soci et de gloïri et d'honneur,
Que faire alors de mieux, que chantò mon bonheur?

Mais qu'o y a changimint quand je me trov'in villa!
Comm'i san que de vaï j'aï port à te faveurs,
Que te praïte a mos vuets in'orilli facilla,
Je me vei'accabló par los solliciteurs.
L'un me tire diqui, l'autro me tire illò :
— Horaci, epargnime emmi voutre satyre »
— Horaci, faide me la gròci de me lire. »
De celos importuns, me, je su d'abord lò.

Je me dio a port me : O ma chira campagni!
Oh! quand te revarraï-jo, ò ma bella montagni!
Quand sarra-t-o enfin que, libro de tot soïn,

(1) Lo *quòro*, le bout du fond, le côté du quarré, *quadratus*.
(2) *Clivu*, clos, clôture, closerie.
(3) Proverbe, demander la vache avec le veau.
(4) *Buna*, borne, d'où le français but (atteindre le).

Digitized by Google

Je porraï vivre in paix et deurmi tot mon soin, (1)
Fulliétant à lusi mos amis los vieux livros,
Rejitó de ma via çu rêvo de gins ivros ;
Bevant, migeant, faisant la niqu'à Phytagor
Et m'impiffrant de fève assaisonè ou lord.

O NOCTES CŒNŒQUE DEUM !

O nèts digne dous dieux, onte, sin nulla géne,
Consumant ce que j'aï culli din lo domaine,
Migeant sin se coïti (2) et à sa set bevant,
Avoï quoique-z-amis je m'invons devisant ;
Non pò su los honneurs, non pò su le richesse ;
Incor moïns si Mondor a Phryné s'interesse,
Mais ce que vaut mieux par no, lo vicio, o la vartu.
Enfin quand j'ons migi à bochi que vous-tu,
Cervinus, lo conteur, s'accode su la tròbla,
Commande qu'o se quaise (3), et no conte ina fòbla.
Chòcun pa l'accotò arraite son caquet,
Et lo vaïqua que conte à son aisi son fait :
Un jor lo rat dous champs, praï d'ïn imeur civila.
Accullit din son trou un grou (4) rat de la villa.
Par traitò de son mieux sa villi connussinci
Lo pouro eict recors à tota sa sciensi ;
Et par gli agrió et mieux gli faire fèta
Al arit tot betò din sa maison in quêta :
Accuchant davan lu et l'avenn'et lo blò,
Et tòchant vainamint, d'un menu variò,
Lord, noï, pome, perus, figue et raisin confit,
De son hôtô blòsò evilli l'appetit.
Par lu, contint de pou, migeant vaille que vaille,
A viquiet de noyelle (5) o d'autre menusaille
Din la pòilli siblè (6) ; resarvant lo bon gran

(1) Soïn, *somnus*, sommeil.
(2) Sans se presser, *haud coactus*.
(3) *Quiescere*, s'arrêter de parler.
(4) un grou, *faire son grou*, riche, puissant.
(5) Ivraie, mauvais grain.
(6) Oubliées.

Digitized by Google

Par monsu lo grou rat, avarti ou pan blanc.
Quand vaiqua lo Monsu, la dinetta finia,
Qu'intrepind mon lordiau su sa chetiva via :
— Dieu n'a pò, pour' efant, créò los rats exprès
Par vivre avoï los ours pardus din le forets ;
Le ville, par los rats, sont de migliou demore ;
O y mige à sa fam, et quinos mets incore !
A quesiert tant d'eporgni et d'avi tant soci ?
O no faut pus ni moins grands et petits muri.
La via n'est pò si longi, o n'in faut pedre gotta.
Ça detòla ! avoi me te vai te bettre in rota.
Sitout dit, sitout fat, et los vaïqua corant
Vai la villa tos dous. Is attindont portant
Qu'o sciaize un pou net par passò la murailli.
Tirant vai la miai-uet, is uront la batailli
Din la sòl'à-migi d'ina granda maïson,
Ont'o veie partot de vivr' a profusion,
Los vòlets qu'eiant tord la villi fa la fêta.
N'eiant pò de la tròble inlevò la desserta.
Sin gêna lo Monsu gottòve à tos los plats,
Disant que los miglious equiant fats par los rats.
Mon lordiau migiet tot sin se faire de bila,
Convenant qu'après tot o viquiet mieux in villa
Qu'in campagni, onte o vit su son maigro butin.
A penn'a-z-ou disiet, quand vaïqua que sodain
La pôrt'à dous battants s'ure et donne l'intranci
A dous chïns que de tot se font ina pidanci,
Et boliversont tot avoï un grand fracòs.
O falliet vair mos rats codre de tos los lòs,
Su los bancs, so la trôbla, et jusque din la lieta.
O n'êquie plus question par-z-ellos de la fêta...
Quand çu brut fut passò, accassi din un coïn :
« Frôre, dit lo paysan, je n'amo pò çu soïn,
Ne deurmi que d'un zi, jamais se nets intire,
Et ne savi jamais quina corta revire ;
Adieu, je tôrn'ous champs ; j'am'incor mieux mon trou,
Onte o pot vivre en paix et deurmi tot son saoul. »

F. Monin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

OBITUARIUM ECCLESIÆ SANCTI PAULI LUGDUNENSIS, ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église de Saint-Paul de Lyon, du XIe au XIIIe siècle, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit original avec notes et documents inédits, par M. C. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes. — Bourg en Bresse, Gromier aîné, éditeur, 1872 (1).

Pendant que d'autres oublient, au milieu des préoccupations de la politique, les travaux historiques qui remplissaient autrefois leurs heures de loisir, M. Guigue poursuit avec persévérance la publication des documents inédits de notre histoire locale. Après le *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, il avait édité, en 1867, l'*Obituaire de l'Église de Lyon*, vaste nécrologe de tous les personnages illustres de nos provinces au moyen âge. Aujourd'hui, à peine vient-il de publier les *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, du conseiller Aubret (2), qu'il nous donne l'*Obituaire de l'église de Saint-Paul de Lyon.*

Bâtie vers l'an 549 par saint Sacerdos, restaurée au commencement du IXe siècle par Leidrade, et considérablement agrandie par l'archevêque Hugues pendant les premières années du XIIe siècle, l'église de Saint-Paul de Lyon avait autrefois le rang de collégiale, c'est-à-dire d'église desservie par des chanoines réguliers. Son chapitre, composé d'un chamarier, d'un chantre, d'un sacristain-curé et de dix-huit chanoines, s'honorait de compter dans ses rangs les représentants des plus nobles familles de nos pays. Humbert de Forez, fils du comte Guy II, était ainsi revêtu de la dignité de chamarier de Saint-Paul au commencement du XIIIe siècle.

Les anciens terriers de cette église témoignent encore de l'importance des rentes foncières et des propriétés diverses dont elle

(1) En vente à Lyon, chez Aug. Brun, libraire, rue du Plat, 13.

(2) Trois volumes in-4, suivis d'un quatrième volume de *documents inédits*. Un examen rapide de ces quatre volumes, dont l'importance est extrême, nous a convaincu que cet ouvrage intéresse autant les provinces du Lyonnais et du Beaujolais, que celles de la Bresse et de la Dombes.

Digitized by Google

avait été dotée par une foule de donateurs. Ces possessions, divisées en *obédiences*, s'étendaient, nous dit M. Guigue, dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné, le Bugey, la Bresse et la Dombes. Aussi l'Obituaire de l'église de Saint-Paul, qui renferme la liste de tous ses bienfaiteurs pendant une période de cinq siècles, offre-t-il un intérêt plus général qu'on pourrait le croire au premier abord. Du XIe au XIIIe siècle, nous y voyons mentionnés les noms de la plupart des familles chevaleresques du Lyonnais et des provinces voisines, à côté de ceux d'un grand nombre de nos villages. Les renseignements, que l'on peut y puiser, se rapportent donc à une époque où les documents historiques sont d'autant plus précieux qu'ils sont moins abondants.

Le manuscrit de l'Obituaire de Saint-Paul fait partie de la collection Coste, sous le n° 2035. Mais à peine était-il connu de nos érudits. M. Guigue ne s'est pas borné à une simple reproduction du texte original. Il y a joint des notes d'un grand intérêt sur tous les personnages historiques mentionnés dans ce nécrologe. Ces notes, qui étaient nécessaires pour compléter les énonciations parfois trop brèves de l'Obituaire, sont d'autant plus dignes d'attention qu'elles sont toutes empruntées à des chartes inédites de nos archives départementales, reproduites sous forme d'*appendice*, à la suite de l'ouvrage, dont elles doublent réellement l'importance et la valeur.

Tous ceux qui s'intéressent à la publication des sources originales de notre histoire, accueilleront donc avec faveur ce nouveau recueil de documents, qui a sa place marquée dans nos bibliothèques, à côté du *Cartulaire de Savigny et d'Ainay*, et de l'*Obituaire de l'Eglise de Lyon*, dont il forme le digne complément. C'est à l'aide de ces titres et de ces chartes, dont la plupart demeurent encore enfouies dans la poussière de nos dépôts publics, que la lumière se fait chaque jour sur les évènements les plus obscurs naguère de nos annales. On ne saurait donc trop encourager les travaux désintéressés, mais souvent méconnus, de ceux qui s'efforcent de faciliter, par de semblables publications, la tâche des historiens de l'avenir.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Ce n'est qu'un cri : la chasse et les vacances ! les malles sont faites, nous voilà partis.

Qui part? Ah ! naturellement ceux qui ont besoin de repos : les écoliers qu'on a surmenés pendant dix mois et qui vont passer d'un extrême travail à un extrême repos, les députés qui ont légiféré, les magistrats qui ont jugé et, par-dessus le marché, messieurs les avocats et messieurs les avoués... Très-bien... et les autres ?

Ah ! qu'il s'en trouve qui ne sont ni avoués, ni avocats, ni juges, ni députés, ni écoliers et qui, dans le cours de leur vie, n'ont pas même le repos du dimanche !

Les médecins, les employés, la poste, les chemins de fer, la plupart des négociants, les marchands, les ouvriers et par-dessus tout, les pauvres femmes, les couturières, les repasseuses, les mères et les nourrices ! Et encore si le mari ne fumait pas, ne buvait pas, ne battait pas ! Ah ! voilà les martyres qui auraient besoin de vacances !

Et la chasse ! Ah ! ceci est moins sérieux ; parlons-en.

Nos ancêtres, nos vieux aïeux, chassaient l'ours et l'auroch ; on attaquait le fauve corps à corps ; on l'apportait quand il ne vous emportait pas et on le mangeait quand il ne vous mangeait pas. La chasse avait alors d'irrésistibles séductions ; c'était charmant.

Le monde ayant dégénéré, on chassa le cerf et le sanglier. On se mit vingt contre un chevreuil : chiens et chevaux, piétons et cavaliers, cors et fanfares pour une chevrette inoffensive qui fuyait la larme à l'œil. Bientôt il n'y en eut plus.

Nos pères contaient qu'ils avaient chassé le lièvre et le renard et ils gémissaient en songeant que la perdrix était détruite. Ils se rabattaient sur la caille et la grive, oiseaux de passage, que la Providence conserve pour l'entretien des manufactures d'armes et le plaisir de ceux qui aiment à piétiner les vignes et les blés noirs.

Nos fils chasseront-ils ? chassent-ils même ? Ils auront l'alouette, la gracieuse, fine, élégante alouette, qui chante en s'élevant dans les airs et qu'on peut peloter sans fatigue et sans danger. Salut, gentil oiseau, jadis emblème des vieux Gaulois, aujourd'hui seul gibier de la France ! Les Gascons et les Provençaux barrent le passage aux malheureuses cailles qui tombent sur leurs rivages ; ils les assomment, les rotissent et les expédient aux gourmets de tous les pays ; on en mange mais on n'en voit plus ; salut, grive joyeuse et rapide, salut surtout à toi, petite alouette, gibier de l'avenir ! Mais ne craignez rien ; nos fils aimeront mieux politiquer, boire, fumer, jouer, que semer du plomb dans la plaine. Nous vous avons souvent bien effrayée ; rassurez-vous, le fusil ne vous poursuivra plus. Seulement, chères petites, gare aux traînasses du braconnier !

On a supprimé la chasse faute de gibier, ne va-t-on pas changer et modifier aussi toute la campagne, autrefois si poétique et si belle, en supprimant les foins, les moissons, les vendanges ou plutôt en remplaçant les faucheurs, les faneuses, les moissonneurs, les glaneurs, les vendangeurs, toute cette population joyeuse, alerte et courageuse, par des machines, des rouages et des vapeurs ?

Voyez cet homme sur un siége étroit traîné par deux chevaux ; il fauche en un tour de main, il moissonne en un instant ; cette machine qui chauffe au penchant du coteau, elle laboure ; cette usine, elle bat ; cette autre ? elle moût. Et ces vastes bâtiments ? c'est ce qui remplace le boulanger, c'est la manutention.

On fait mûrir les fruits en serre chaude, on fait éclore les fleurs du tropique sous nos climats ; on mange des fraises en hiver, on bâtit un palais

Digitized by Google

en huit jours, on tue à une distance de trois lieues. On remplace l'homme par le fer, l'intelligence par la précision, le poète par le mathématicien, l'écrivain par le journaliste, l'organisateur par le démolisseur ; eh bien, vrai ! demandez-le à la conscience : sommes-nous plus grands, plus heureux, meilleurs ? C'est le progrès ; est-ce le mieux ? Examinons et attendons.

— Une femme qui, comme les trouvères antiques, va de ville en ville en récitant les vers des grands écrivains, une femme au talent souple au point d'interpréter à la fois Corneille et Lamartine, Mme Ernst a donné à Lyon deux ou trois séances ; elle a eu à peine quelques personnes autour d'elle. Un avocat gascon, de ceux qui démolissent les palais pour se faire un marchepied, a paru dans notre ville ; il a parlé ; quel enthousiasme et quelle foule !

Un voyageur apporte cinq ou six chefs-d'œuvre de nos plus grands peintres ; il annonce le Titien, Salvator Rosa, Michel-Ange, Rembrandt ; qui est allé le voir ? Les kiosques et les vitrines des libraires étalent les plus ignobles dessins, les plus immorales représentations, les caricatures les plus basses et les plus viles ; la foule accourt, admire et applaudit. Cela, elle le comprend. Le Titien et Corneille, on ne les comprend plus.

— Autre chose encore a fait courir la foule. Le 31 juillet à 4 heures du matin, a eu lieu l'exécution d'un assassin, Barthélemy Bernard, d'Ampuis. Depuis huit jours, des personnes attendaient la terrible expiation ou plutôt l'intéressant spectacle et passaient la nuit sur la place. Aussi, dès le matin, les journaux qui cherchent la vente donnaient-ils la relation des derniers moments du malheureux et reproduisaient ses dernières paroles. Tous les tirages ont augmenté.

— On ne joue plus la tragédie, mais les clodoches font fureur ; en ce moment, on ne représente à Lyon que la *Chatte blanche* au Grand-Théâtre et les *Brigands* aux Nouveautés, non pas ceux de Schiller, grand Dieu ! ne confondons pas ; non, non, ceux d'Offenbach.

— La ville a été assaillie le dimanche 28 juillet, à la tombée de la nuit, par un orage comme on n'en voit que sous les tropiques. La foudre a frappé plusieurs monuments et plusieurs personnes. Des voitures, des pavillons, des établissements ont été renversés, des arbres arrachés. Le palais de l'Exposition, qui paraissait si frêle, tremblait, mais a vigoureusement résisté ; les dégats y ont été relativement insignifiants. La foule qui assistait aux fêtes du Parc a été surprise en plein air et a éprouvé un instant d'indicible terreur. Les femmes criaient, les enfants pleuraient ; des barques, sur le lac, ont chaviré. Heureusement que personne n'a péri.

—MM. de Prandière, avocat général à Lyon et Berthaud, président du tribunal de Roanne, ont été nommés conseillers à notre Cour d'appel. M. Terret, président du tribunal de Trévoux, est nommé président à Villefranche.

— On annonce que le savant et regretté M. de la Saussaye, recteur de l'Académie de Lyon, songerait à prendre sa retraite. Ce sera une perte profonde pour les études historiques et archéologiques de notre contrée. M. de la Saussaye serait, parait-il, remplacé par M. Francisque Bouillier, notre compatriote, inspecteur général de l'Université.

— La mort a frappé, dans le courant de juillet, M. Carlhant, écrivain, ancien maitre des requêtes au Conseil d'Etat, et M. Nérée-Désarbres, vaudevilliste ; puis, au commencement d'août, M. Chaverot, plâtrier, membre du comité de salut public, conseiller municipal, ami des Ferrouillat et des Baudy. L'enterrement civil, contre lequel sa famille a protesté, avait attiré une foule considérable. Son nom sera attaché à notre histoire, article *finance* et *administration*.

— Nous venons de lire avec le plus vif intérêt un nouveau *Guide historique, descriptif, religieux et industriel de l'Etranger à Lyon*, orné de plusieurs gravures et d'un plan de la ville, grand in-18 raisin, que publie M. Josserand, éditeur, C'est un ouvrage complet, clair, concis et bien écrit.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

LE BUSTE DE JOSÉPHIN SOULARY A L'EXPOSITION.

Que l'art de Phidias est un art ravissant,
Puisqu'il rend au Génie un éclatant hommage !
Il reproduit ses traits, son front vaste et puissant,
A tel point que l'on dit : Voilà sa noble image !

De l'admiration juste et vrai témoignage,
Ce beau marbre est de ceux qu'on salue en pensant
A l'immortalité ! — Découvrez-vous, passant !
Devant ce buste on va s'arrêter d'âge en âge.

Car c'est celui d'un Barde à l'enivrant luth d'or,
Qu'on voudrait écouter toujours, sans cesse, encor ! —
Il t'honore à jamais, muse qu'il a choisie !

C'est toi surtout, c'est toi qui dois te réjouir,
Toi qui peux, chaque jour, avec bonheur l'ouïr,
Toi, son enchanteresse, ô douce Poésie !

Adèle Souchier.

Lyon, 26 août 1872.

A LA MUSE. — Invocation.

A mes côtés sans cesse,
Muse, reste toujours.
Prête à ma douce ivresse
Un tout puissant secours.
Daigne accorder ma lyre
Loin du monde agité,
Et d'un divin sourire
Fais ma félicité.

Je t'invoque, ô Déesse,
Génie inspirateur ;

Digitized by Google

A ton humble prêtresse
Prodigue ta faveur ;
Sur tes ailes de flamme
Au son des lyres d'or,
A mon cœur, à mon âme
Soudain donne l'essor.

Des plaines et des ondes,
Des coteaux, des vallons
Et des forêts profondes,
Des fertiles sillons,
Des monts et des vallées,
Des oiseaux et des fleurs,
Des senteurs embaumées
Décris-moi les splendeurs.

De la belle nature
J'admire les tableaux,
Et sa riche parure
Et ses limpides eaux,
Les vaporeux nuages
Qu'irise le soleil,
Et la céleste plage
De l'orient vermeil.

J'aimerais de l'histoire
Retracer les grands faits ;
Des amants de la gloire
Peindre les nobles traits,
Et rendre un digne hommage
Aux modestes vertus :
Au pauvre, à l'humble sage,
Ces héros inconnus.

Musique et Poésie
Vous, les deux blanches sœurs,
Filles de l'Harmonie
Interprètes des cœurs,
Sous ma main frémissante
Se pressent mes accords,
Mais ma lyre impuissante
Ne peint point mes transports.

Amélie Moissonnier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Est-ce à dire que pendant le professorat de Revoil, alors que les peintres lyonnais s'efforçaient de rivaliser avec les peintres hollandais dans des scènes rendues avec une verve malicieuse, avec de la naïveté et de la clarté dans la composition, avec de la justesse et de l'harmonie dans le coloris, toute aspiration vers un genre plus noble était fatalement refoulée ? Il est impossible d'oublier qu'Orsel et Flandrin sont nés à Lyon et ont débuté à l'école de Lyon. Mais il faut ajouter que c'est à Paris qu'ils ont pu faire leur éducation artistique et qu'ils sont véritablement des élèves de Guérin et de Ingres ; c'est également à l'école de Guérin que Magnin, ami et condisciple d'Orsel, avait, en quittant Lyon, recommencé ses études de peintre et acquis ce beau talent dont nous avons eu seulement les prémices (1) ; c'est après avoir passé six mois à Paris, auprès de Guérin (2), que Bonnefond sentit tout ce qui lui manquait et se mit résolûment à l'œuvre pour se transformer, bien

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) On verra plus loin que Magnin est mort très-jeune, à 22 ans, en Italie.

(2) *Eloge de Bonnefond*, par M. Martin-Daussigny, p. 5. Nous pourrions ajouter quelques autres noms d'artistes lyonnais qui étaient également allés à Paris pour suivre les grandes écoles de cette époque, et qui étaient contemporains d'Orsel et de Magnin, par exemple ceux de Soulary et Lavaudan, tous deux lauréats de l'école de dessin de Lyon.

Digitized by Google

qu'il eût déjà acquis une belle réputation comme peintre de l'école lyonnaise.

A Guérin revient donc, par Orsel et Bonnefond, une part de l'honneur des réformes qui ont donné tant d'éclat à l'école de Lyon pendant le professorat de Bonnefond. L'exposé de ces réformes complétera l'histoire des beaux-arts à Lyon pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

Nous disons réformes : la décadence, en effet, approchait par suite d'un relâchement général. Revoil avait, en 1815, cédé la chaire de peinture à Richard ; celui-ci, plus coloriste que dessinateur, avait donné moins d'importance à l'enseignement du dessin. Revoil, renommé professeur en 1821, n'avait plus insisté pour remettre en vigueur les principes qui avaient fait la force de ses premiers élèves ; lui-même avait abandonné l'étude de la nature pour travailler uniquement de pratique et donnait le dangereux exemple de peindre de convention (1). Il en était résulté une sorte de désarroi dans l'école, que ne dirigeait plus une autorité incontestée.

De plus, l'insuffisance des moyens d'instruction, comparés à ceux que présentait l'enseignement à Paris, devenait de plus en plus manifeste à mesure que le goût de la peinture se réveillait et que les expositions bisannuelles du Louvre donnaient aux artistes la facilité de comparer les diverses écoles entre elles.

Bonnefond, appelé au professorat, en 1831, lorsque les événements politiques déterminèrent Revoil à une retraite définitive, entreprit de porter remède à ces maux. Par une heureuse pensée, l'administration municipale avait réuni la direction de l'école à la charge de professeur de

(1) *Eloge de Revoil*, par M. Martin-Daussigny, page 27.

Digitized by Google

peinture... Bonnefond trouva, dans sa double qualité de directeur (1) et de professeur, la force qui lui était indispensable pour changer le mode d'enseignement jusqu'alors adopté. Suppression de la copie servile des gravures, à laquelle on astreignait les élèves pendant deux années avant de les faire dessiner d'après la bosse (2) ; démonstration raisonnée de la théorie des ombres servant à imiter le relief ; affranchissement, pour l'élève à qui les aptitudes permettaient d'apprendre plus facilement, de l'obligation

(1) « Avant Bonnefond, chaque professeur de principes, maître de « pousser les élèves dans le sens qu'il avait adopté, n'agissait point « d'accord avec ses collègues ; de sorte que souvent, lorsqu'un élève « passait d'une classe dans une autre, il lui fallait aussi changer sa « manière de voir. Bonnefond établit une direction unique, et l'enseignement fut conduit dans le même sens par tous les professeurs. « Il en résulta que l'élève allait continuer dans les hautes classes ce « qu'il avait commencé dans les principes. » *Eloge de Bonnefond*, page 10.

Il ne fit exception à cette règle qu'en faveur de la classe de gravure, dont il obtint la création : « Comprenant toute l'importance que la « classe de gravure était appelée à prendre sous un professeur tel que « Vibert, Bonnefond autorisa cet artiste à former lui-même ses élèves « *a principio*. C'est à cette sage mesure que cette classe a dû ses succès « étonnants dans la capitale. La précision et la science dans le dessin « sont deux qualités des plus essentielles dans la gravure. Les élèves « qui veulent s'adonner à cette branche de l'art ont besoin d'une éducation artistique des plus sérieuses et de fortes études. Ce n'est pas « que nous voulions dire qu'il y a deux manières; non, tant s'en faut ; « mais nous reconnaissons que dans la peinture le charme de la couleur et une certaine habileté de pinceau font passer quelquefois « sur des incorrections que rien ne peut dissimuler dans la gravure.

« Bonnefond le sentait, et quoique ce double enseignement pût établir une concurrence avec la classe qu'il dirigeait lui-même, il ne « balança pas à l'établir dans l'intérêt de ses élèves. » (Ibidem.)

(2) Il faut remarquer que M. Rey, l'un des professeurs de principes, avait déjà de lui-même adopté cette réforme dans son enseignement.

Digitized by Google

de passer dans chaque classe un temps réglementaire; consécration de séances plus nombreuses à l'étude du modèle nu; création d'un cours d'anatomie (1) appliqué aux arts et d'une classe de composition d'histoire, telles sont les améliorations qui furent réalisées (2). Les résultats ne se firent pas attendre : le goût des élèves s'épura, les tendances devinrent plus élevées. Tandis qu'en 1810, le sujet de concours pour le prix de peinture était une tête exécutée d'après nature, en 1835, un brillant concours de composition historique était remarqué (3), et bientôt l'école de Lyon, qui jusqu'alors n'avait jamais été représentée dans les concours pour les grands prix de Rome, s'y montra avec succès.

Cinq prix sont remportés par la classe de sculpture (4); deux premiers prix par la classe de peinture (5).

Un triomphe plus éclatant encore signale la force des études dans la classe de gravure, dont Bonnefond a obtenu, en 1833, la formation; neuf prix attestent l'excellence de l'enseignement de Vibert (6).

(1) En mars 1811, pendant le professorat de Revoil, un cours semblable avait été ouvert.

(2) Nous empruntons ces détails à l'étude sur l'histoire de l'école de Lyon, que M. Martin-Daussigny a développée dans les éloges d'Orsel, de Vibert et de Bonnefond. Nous ne pouvions souhaiter un meilleur guide que le conservateur de nos musées archéologiques, dont l'impartialité et la science sont incontestables.

(3) Le prix fut remporté par M. Faivre-Duffer, qui plus tard est devenu l'élève d'Orsel et qui est aujourd'hui un des peintres portraitistes les plus aimés.

(4) MM. Bonnassieux, premier prix en 1836; Chambard, premier prix en 1837; Perraud, premier prix en 1847; Bonnet, deuxième prix en 1848; Bonnardel, deuxième prix en 1851.

(5) MM. Bernard, premier prix en 1854; Clément, premier prix en 1858.

(6) MM. Saint-Eve, premier prix en 1840; Lehmann, deuxième

Digitized by Google

Si, ne désignant pas tous les collaborateurs de Bonnefond, nous nommons cependant Vibert, c'est qu'il est admis généralement que cet artiste a largement contribué (1) aux réformes qui ont complètement changé le caractère des œuvres de l'école lyonnaise. Il avait connu, à Rome, Orsel, alors transformé par des études sérieuses exécutées sous la direction de Guérin, et Bonnefond, méditant les grands maîtres pour changer sa manière ; une amitié, que consolida une manière uniforme de sentir et de comprendre les arts, l'unit à nos artistes lyonnais et le décida à venir prendre droit de cité dans notre ville lorsque la direction de la classe de gravure lui fut offerte.

En même temps que Vibert aida Bonnefond à réformer l'enseignement général de l'école de dessin, il tenta de faire triompher, pour la gravure, les principes qu'il avait adoptés comme vrais et qui étaient diamétralement opposés à ceux acceptés par les graveurs. Il remit en honneur les doctrines de Marc Antoine, c'est-à-dire la simplicité du travail, la recherche du relief par la perspective des tailles, le maintien des lumières pures, la recherche de l'expres-

prix en 1846 ; Danguin, deuxième prix en 1850; Soumy, premier en 1854; Dubouchet, deuxième prix en 1856 ; Miciol, deuxième prix en 1858 ; Dubouchet, premier prix en 1860 ; Miciol, deuxième prix en 1860; Lagrange, premier prix de gravure pierre fine en 1860.

(1) « L'influence que Vibert exerça à son tour sur l'enseignement « à l'école de Lyon et la part qu'il prit aux réformes heureuses que son « habile directeur Bonnefond introduisit dans cet établissement ne « sauraient se nier. Liés d'une étroite amitié, ces deux artistes de mé- « rite travaillaient de concert à doter cet établissement d'un enseigne- « ment supérieur. Grave, sérieux et modeste, Vibert tempérait l'ex- « cès de vivacité pittoresque et la fougue artistique de Bonnefond. Le « résumé de leurs conversations intéressantes sur l'enseignement, re- « cueilli par un ami, a été publié par la *Revue du Lyonnais*. » *Eloge de Vibert*, par M. Martin-Daussigny, p. 9.

Digitized by Google

sion par la perfection du dessin, la précision de la forme. En basant son enseignement sur ces principes, il entrait en lutte avec l'école moderne, pour laquelle, depuis longtemps, le principal mérite dans un graveur était de savoir colorer à l'aide de teintes plus ou moins intenses, obtenues par des combinaisons plus ou moins compliquées de hâchures et de tailles (1). Vibert résista au blâme et à la critique et persévéra, fort de sa conviction. Comme artiste, il ne fit aucune concession, et la gravure du tableau d'Orsel, *le Bien et le Mal*, gravure travaillée pendant vingt années, est son manifeste ; comme professeur, il transigea, dans l'intérêt de ses élèves, mais il ne se plia pas assez aux exigences de l'art moderne, car ses élèves ne purent jamais, en quittant l'école, se présenter immédiatement avec chances de succès au concours de gravure, à Paris. Toutefois, le grand nombre de ses élèves qui ont réussi (2), soit dans la gravure en taille douce, soit dans la lithographie, soit dans l'application de la gravure à l'industrie (par exemple dans l'impression des étoffes), atteste la supériorité et la fécondité de la doctrine professée à l'école de Lyon.

Au milieu de ces innovations et de ces fortes études, le but industriel de la création de l'école de dessin n'était pas oublié. Bonnefond et Vibert, comme Revoil, n'avaient pas négligé l'intérêt des fabriques lyonnaises. Que des esprits chagrins trouvent que l'école de Saint-Pierre a

(1) Drevet, Nanteuil. Edelinck et tous les graveurs depuis le dix-septième siècle ont été des coloristes.

(2) M. Martin-Daussigny donne les noms de quelques élèves de Vibert qui aujourd'hui sont des artistes très-remarquables et indique quelques-unes de leurs œuvres. Voir *Eloge de Vibert*, pages 14 et 15, et la note 1.

C'est de l'histoire contemporaine.

Digitized by Google

failli à sa mission et se plaignent de ce qu'on ait fait une si large part au dessin de la figure au lieu de renfermer uniquement les élèves dans l'étude de la fleur, nous n'essayerons pas de leur prouver qu'ils ont tort. Notre conviction personnelle est que l'étude sévère du dessin d'après l'antique et sur le modèle vivant est excessivement utile à un dessinateur de fabrique, en lui donnant la justesse du coup d'œil, la facilité d'exécution et le sentiment de la forme. Et nous nous associons à ces paroles d'un éminent critique (1) ; « Le jour où les élèves se laisseront séduire « par les dehors brillants d'une exécution lâchée, le jour « où la vérité et la précision des formes seront sacrifiées « à un faux semblant d'effet et où un pinceau vague tien- « dra lieu de cette correction qui a produit les grands « maîtres, le jour où les principaux caractères de la « nature seront méconnus et où l'élève ne s'appliquera « qu'à en rendre les pauvretés, ce jour, disons-nous, « sera marqué par la décadence de notre magnifique « industrie. »

Au reste, rappelons-nous que les époques où les étoffes ornées de dessins, étoffes dites façonnées, ont eu le plus de vogue ont été l'une de 1814 à 1825, l'autre de 1838 à 1852, et que la grande réputation des fabriques lyonnaises reposait sur le goût et la perfection des dessins. Ce n'est pas à dire qu'il suffira, pour donner de l'activité aux

(1) Rapport sur le concours pour l'histoire des beaux-arts, lu à l'Académie de Lyon, le 31 janvier 1865, par M. Martin-Daussigny, page 17.

Déjà, en 1806, M. d'Herbouville, préfet, disait aux élèves de l'école de dessin : « Les dessinateurs d'étoffes doivent avec la même facilité « projeter une rose, tracer une frise et prononcer les contours de la « figure humaine, la plus difficile des merveilles soumises à la magie « des arts d'imitation. » *Bulletin de Lyon*, 4 octobre 1806.

Digitized by Google

manufactures, de leur fournir de bons dessinateurs, et qu'il faille conclure de l'inactivité du façonné à l'absence de dessinateurs bien formés ; la mode est la seule régulatrice de la production des étoffes, et le dessinateur de fabrique ne peut que prolonger ses faveurs sur tel ou tel genre en le variant et en le modifiant ingénieusement. Tout ce que nous affirmons, c'est que les études sérieuses dans le dessin ont contribué à la supériorité des artistes qui prêtaient leur concours aux fabricants de soieries (1), et que l'Ecole de Lyon n'a jamais cessé d'être une pépinière de dessinateurs.

Ainsi, lorsque le génie pratique de Jacquard eut appliqué le mécanisme du métier de Vaucauson aux métiers à la tire (2) et déterminé un abaissement sensible du prix des étoffes façonnées, les fabricants eurent besoin d'un grand nombre d'artistes pour répondre aux demandes de la consommation ; ils les trouvèrent dans l'école de Lyon, déjà célèbre par ses peintres de genre et ses sculpteurs (3).

(1) Croit-on que Revel, dont nous avons parlé au dix-huitième siècle, aurait fait faire à l'industrie lyonnaise un si grand progrès s'il n'avait pas été un habile peintre, et s'il ne s'était pas rendu compte du coloris ?

(2) C'est ainsi que se nommaient les métiers propres à la fabrication des façonnés.

(3) Le *Journal de Lyon*, du 13 septembre 1817, fait la revue des artistes qui sont sortis de l'école de dessin de Lyon, et les énumère en les classant de la manière suivante :

« Elèves distingués dans la peinture : Chometton, Jacomin, Bonne-« fond, Bellay, Orsel, Trimolet, Reverchon, Magnin, Thierriat. Genod « et Rey (directeur du Musée de Vienne).

« Elèves distingués dans la sculpture : Prost, Hérald, Charles, Foyatier.

« Elèves placés dans les maisons de fabrique de cette ville qui y « sont associés, qui y ont un intérêt ou un fort appointement : Fernon, « chez MM. Grand frères. — Vanrisembourg, chez MM. Bony et Cie.

Digitized by Google

Puis, dans la seconde période postérieure à 1830, c'est encore de l'école de dessin que sont sortis les hardis dessinateurs qui ont animé les cabinets de dessin créés par nos célèbres fabricants d'étoffes faconnées (1).

Il est intéressant de remarquer les différences qui existent entre les dessins des étoffes de l'une et de l'autre époque ; ces différences reflètent celles que l'on trouve

« — Bernabe, chez MM. Beauvais frères. — Didier-Petit, Perrier, « chez les mêmes. — Beau et Cachout, chez MM. Depouilly. — Mar- « fouillet, chez M. Monterrat. — Dalichamp et Laurent, chez « M. Chuard. — Régnier, chez M. Dutilleu. — Dumont, idem. — « Guillin, chez MM. Donnet. — Bender, chez M. Framo. — Benoît, « chez MM. Michel et Giraud. — Reveillot, chez son père. — Cochard. « chez MM. Chapeau. — Rebert et Jacquand, chez M. Jacquet. — « Blanc, chef. — Clapisson, chef. — Chameau fils, chez son père. — « Balmond, chez MM. Giraud et Vidalin. — Martin, chez son père. — « Wender, chez M. Déjardin. — Zacharie, Laprévote, chez M. Ger- « main. — David, chez M. Couchonat. — Gauthier, chez M. Ceriziat. « — Bailly, chez MM. Pipier et Joly. — Derieu, chez M. Amable « Grand. — Rossary, chez MM. David et Perrin. — Rochon, chez « lui-même. — Tardy, chez son père. — Guiochon, chef. — Meu- « nier, chez M. Cornillon. — Zolla, chez M. Pitiot. — Amand, chez « MM. Petit et Sabran. — Micard, chez M. Lachanal. — Falque, chef, « — Chirat, chez M. Ray. — Decombe, chez M. Tiollière. — Cognard, « chez M. Guillet. — Chervet aîné. chez le même. — Chervet cadet, « chez M. Saint-Olive. — Micol, chez M. Charron. — Montperlier, « chez le même. — Girard, Berger, chez M. Lachapelle. — Decrus- « sily, chef. — Merck cadet, chef. — Ternois, chef à Paris. — Dé- « solime, dans une manufacture de schals, à Paris. — Queriot, Mar- « chand, Girard, idem. — Gargalon, dans une manufacture à Nîmes. « — Briguet et Lepage, dans une manufacture de rubans à Saint- « Etienne. — Biard, dans un manufacture de papiers peints à Fon- « taine, etc.

« Bois, Benoît, Laprévote cadet, architectes. »

(1) Voir les noms de ces négociants, la gloire de la fabrique lyonnoise, dans les comptes rendus des expositions industrielles de 1839, 1844, 1847, 1851, 1855.

Digitized by Google

dans les tendances de l'école. Là prédominent l'originalité, la légèreté, la finesse des effets, la verve et la touche spirituelle ; Bony et Dechazelle sont à la tête de la fabrique, Berjon, l'inimitable dessinateur, est professeur à l'école (1). Ici apparaissent les grands façonnés, c'est-à-dire les étoffes dont les dessins sont remarquables par la noblesse et l'ampleur des compositions, par la vigueur du coloris, par les larges effets, étoffes qui sont souvent des merveilles de fabrication par l'habileté de la mise en carte (2).

N'y aurait-il pas une corrélation entre la manière dont les peintres de fleurs comprenaient leur art et celle que la mode imposait aux dessinateurs d'étoffes ? Qu'on compare la génération qui entourait Dechazelle et Berjon aux peintres de fleurs sortis de l'école depuis 1830, les Bail, les Remillieux, les Gallet, les Saint-Jean (3) ; ce qui caractérise la seconde génération, n'est-ce pas la recherche de l'effet, l'exagération de la forme, l'éclat du coloris, les soins donnés aux accessoires, qui sont pour ainsi dire la mise en scène dans un tableau de fleurs ?

Nous retrouvons les mêmes contrastes entre les deux époques lorsque nous considérons les portraits. L'habitude

(1) Berjon, ancien élève de l'école centrale où professait Cogell et de Varenne, est devenu professeur, en 1811; il succédait à Bony qui n'était demeuré que très-peu de temps dans le professorat et était allé à Paris, en 1810. On a vu que le décret de fondation de 1807 avait désigné Barraban comme professeur de fleurs.

(2) La *mise en carte* dans les manufactures c'est le moyen d'approprier les ressources du tissage au dessin qu'on veut reproduire.

(3) Ajoutons MM. Reignier et Maisiat qui ont au Musée lyonnais de très-bons tableaux de fleurs ; et faisons remarquer que nous ne pouvons parler des artistes de notre temps qui vivent encore. L'historien doit s'occuper des morts seulement, et c'est justice, ils sont si vite oubliés de leurs contemporains !

Digitized by Google

de faire des ouvrages minutieux et demandant une grande délicatesse de pinceau a conduit les peintres contemporains de Revoil ou ses élèves à peindre des portraits en miniature (1). Ce genre, qui demande surtout la finesse d'exécution, devint même le charmant passe-temps et la distraction des artistes adonnés à la peinture des fleurs ou aux travaux de fabrique (2). Il y a peu de familles lyonnaises qui n'aient quelque miniature représentant les traits d'une personne aimée ayant vécu à cette époque. Mais la miniature, après 1830, fait place aux portraits de grandeur nature ; la recherche du grand genre est manifeste, et il serait facile de citer (3) des portraits peints avec largeur, noblesse, vif sentiment du modelé, coloris vigoureux, expression vivante, et ce même par les artistes qui, primitivement, avaient consacré tous leurs soins et toute leur science à la miniature.

Au milieu de l'expansion générale des arts à Lyon, après 1830, le paysage devait retrouver des adeptes. Lorsque les tableaux si finement polis de l'école hollandaise (4) avaient été les modèles des peintres de l'école

(1) Nous citerons comme type des miniatures les plus fines et les mieux dessinées. le portrait de *M. Germain* peint par M. Trimolet.

(2) Il y a dans le Musée lyonnais une délicieuse tête de femme peinte par Berjon et que nous appellerons la femme au collier de corail. Cette miniature a été léguée au musée par Régnier qui lui-même nous fournira l'exemple d'un élève de l'école de Lyon, devenu savant dessinateur de fabrique et peintre habile de miniatures. Voir la biographie de cet artiste.

(3) Il suffirait de rappeler les œuvres excellentes qui ont passé sous les yeux du public dans les expositions annuelles depuis 1836 et qui ont été signées par Bonnefond, Trimolet, Jacomin, etc.

(4) Les maîtres de l'école hollandaise, excellents observateurs, étaient peintres de mœurs ; ils avaient de l'imagination, de l'invention et ne se bornaient pas à l'imitation de la nature ; enfin ils apportaient

Digitized by Google

lyonnaise, nous avons vu que le paysage avait été cultivé par plusieurs artistes : Grobon, qui est remarquable par l'éclat du coloris, la magie du clair-obscur, l'extrême délicatesse de la touche des personnages, soigneusement dessinés ; Bellay, qui peignait dans le genre de Wouvermans. Les paysagistes de la seconde époque ont un tout autre genre ; ils ne visent qu'à une seule chose, à être vrais. Ils aiment la nature pour elle-même ; ils ne cherchent qu'à l'imiter, et, par une reproduction aussi fidèle que possible, à transmettre aux spectateurs l'impression qu'ils ont ressentie devant elle. Aussi, ils n'ont pas de maître ; ils ne se rattachent à aucune école. Il ne faut pas leur demander de dessiner des personnages, de donner une forme aux bestiaux (1) ; c'est l'accessoire, c'est ce qui les intéresse le moins. Ils vont, le sac sur le dos, errant à l'aventure, plantant leur tente là où un site les séduit, à un moment de la journée où la lumière du soleil multiplie les contrastes, et se hâtent de fixer sur la toile le spectacle qui les enchante. Et n'avons-nous pas tous admiré les chaînes de montagnes, les rivières profondément encaissées, la végétation splendide qui, dans le Bugey, le Dauphiné, le Lyonnais, tout ce pays privilégié entourant la ville de Lyon, créent à chaque pas des tableaux saisissants ! C'est là que Fonville (2) a cherché toutes ses inspirations et qu'il s'est passionné pour les vaporeux lointains et les jeux de lumière dans les vallées et sur les monta-

un grand soin au dessin et à la physionomie de leurs personnages ; le côté idéal de l'art chez les Hollandais semble avoir peu intéressé nos peintres lyonnais.

(1) Il va sans dire que nous ne parlons pas des peintres qui se sont spécialement adonnés à peindre les animaux.

(2) Le musée de Lyon a une vue de Lyon prise des hauteurs de Saint-Clair, bon tableau signé et daté de 1842 par Fonville.

Digitized by Google

gnes ; c'est là que Leymarie (1), esprit plus cultivé et plus poétique, a étudié l'harmonie et l'imprévu qui font le charme de ses tableaux. Nous placerons aussi auprès d'eux Guindrand (2), qui est plus varié, plus irrégulier, mais souvent plus vigoureux ; et n'oublions pas Epinat, élève de David, que des études sérieuses faites en Italie semblaient destiner au paysage historique, mais qui, dominé par le goût des dernières années de la Restauration, changea de direction et fut entraîné vers le paysage romantique.

Une visite au musée lyonnais permettrait de contrôler ces appréciations, car c'est en regardant les tableaux qui y sont exposés que nous les avons formulées. Cette galerie est le résumé de l'histoire de la peinture à Lyon pendant le dix-neuvième siècle (3). Ce fut une bonne pensée que celle de consacrer ainsi un musée spécial à l'école lyonnaise (4) ; elle a été réalisée par M. Réveil, maire de Lyon

(1) Il y a au musée de Lyon une vue prise dans les Cévennes, paysage signé par Leymarie. On sait quelle facilité et quelle verve avait cet artiste, peintre, dessinateur et graveur. Nous faisons des vœux pour que notre musée lyonnais se complète en montrant un spécimen de chacun des genres où nos artistes se sont distingués : on ne connaît pas Leymarie après avoir visité la galerie des Lyonnais.

(2) Une vue prise en Dauphiné et remarquée à l'exposition de Paris et une autre vue prise à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, près de Lyon, sont les deux paysages que possède notre musée.

(3) Les peintres de figures, MM. Janmot, Montessuy, Chaîne, Comte, Bonirote, Faivre-Duffer, qui ont suivi la voie ouverte à l'école lyonnaise par Orsel et Bonnefond; les paysagistes, MM. Ponthus-Cinier, Girardon, Servan, Allemand ; le peintre d'animaux M. Guy ; les peintres de fleurs, MM. Lays, Maisiat, Reignier y représentent la génération formée de 1810 à 1860.

(4) Cette pensée est à compléter et nous espérons qu'il se rencontrera un préfet qui le jugera comme nous. Il ne suffit pas, en effet, d'admet-

Digitized by Google

en 1851. Il y a, ce nous semble, dans cette pensée le germe d'un grand succès pour les beaux-arts ; chaque peintre, pour peu qu'il aime véritablement son art et son pays, ne doit-il pas avoir l'ambition de figurer dans cette galerie et d'y apporter une œuvre qui fasse honneur à sa ville natale ?

Les tableaux qui ont été achetés par l'administration municipale et qui composent le musée lyonnais (1) ont, pour la plupart, subi l'épreuve des expositions, et c'est le suffrage du public qui les a désignés au choix de l'administration. Souvent aussi des commandes ont été faites directement aux artistes dont le talent avait été remarqué.

On comprend de quelle importance sont pour les beaux-arts les concours ouverts à tous les artistes, et nous n'avons pas besoin de rappeler quelle réputation ont acquise les Gros, les Girodet, les Gérard, les Delaroche, les Vernet, etc., grâce à l'exposition de leurs œuvres dans les galeries du Louvre. Eprouver autant que former le goût du public, faire connaître les artistes et faciliter la vente de leurs œuvres, mettre à même les peintres et les sculpteurs de juger la valeur de leurs inspirations loin de l'atelier et des coteries de l'école, tels ont été quelques-uns des résultats des expositions publiques.

La Société des amis des arts, fondée en 1836, s'est empressée de nous apporter le bienfait de cette institution.

Nous avons mentionné, au commencement de ce cha-

tre dans la galerie lyonnaise les peintres nés à Lyon ; il faut que cette galerie devienne le résumé de l'histoire des beaux-arts à Lyon, et présente la collection des œuvres des artistes qui figurent dans cette histoire. En outre, elle ne devra pas se limiter aux tableaux.

(1) Voir les délibérations du conseil municipal de 1820, à la suite de l'éclat qu'avait eu l'école lyonnaise dans l exposition de 1819.

Digitized by Google

pitre, la Société des amis du commerce et des arts, dont la création remontait aux premières années du dix-neuvième siècle, et nous avons fait observer qu'elle avait plutôt songé à l'industrie qu'à l'art et qu'elle s'était occupée des beaux-arts seulement en vue de leurs relations d'utilité avec l'industrie (1). Les événements politiques de 1815 déterminèrent une suspension des réunions de cette Société ; et elle doit être considérée comme ayant été dissoute à cette époque, car les essais de reconstitution (2) tentés en 1819, année de prospérité pour les beaux-arts, à Lyon (3); n'eurent pas de succès durable.

La nouvelle Société des amis des arts, qui s'est formée sous le patronage de M. Rivet, alors préfet, semble avoir des éléments d'une prospérité plus assurée ; M. Monfal-

(1) Cette société a contribué pour cinq mille francs dans l'achat du beau tableau de Van-Huysum que possède notre musée. Ce tableau faisait partie de la collection de M. Tholozan qui ne le céda au prix de 8,000 francs que dans le but de venir en aide aux manufactures : l'idée de l'acheter et de le mettre comme modèle sous les yeux des élèves de l'école de dessin vint du Conservatoire des arts lequel compléta la somme demandée. A coup sûr c'est une précieuse acquisition artistique ; mais ce qui a déterminé et la Société des Arts et l'Administration du Conservatoire, n'est-ce pas la pensée que l'industrie recueillerait un grand profit pour le développement et le perfectionnement de l'étude de la fleur si on réunissait quelques chefs-d'œuvre du genre? aurait-elle montré le même empressement bienveillant s'il se fût agi d'une figure?

(2) *Journal de Lyon*, 16 juillet 1819 ; *Moniteur universel*, 1821, page 6.

(3) Cette année est marquée par les succès de l'école lyonnaise à l'exposition de Paris, par la commande à Genod du portrait du roi Louis XVIII, par la discussion passionnée que soulevèrent les statues de la reine Ultrogothe, sculptée par Charles, et du roi Childebert, par Prost, mises sur la façade de l'Hôtel-Dieu, etc., etc. — Voir les journaux du temps.

Digitized by Google

con, dans son *Histoire monumentale de Lyon,* tome IV, p. 175, en a fait l'historique et l'éloge. Elle a, comme les précédentes Sociétés, pour base la cotisation individuelle des membres (1), et pour but l'achat de tableaux que le hasard distribue ; mais elle favorise les beaux-arts plus que ne l'avait fait son aînée.

(1) Le Conseil municipal lui alloue annuellement 5,000 fr., et la Chambre de Commerce 5,000 fr.

X.

A continuer.

Digitized by Google

HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY (1)

III

Le traité de Saint-Vallier, signé le 24 novembre 1327, par le Dauphin et le sire de Beaujeu, en présence des plus nobles et des plus puissants seigneurs de la Savoie, du Dauphiné, de la Bresse et du Beaujolais, garants de l'exécution des clauses jurées, avait enrichi le Dauphin sans assouvir son ambition (2). Non content d'avoir appauvri la Savoie, ruiné le Beaujolais, écrasé tous ses ennemis, Guigue n'oublia pas ses alliés et, sans grands ménagements, il fit valoir auprès de Hugues de Genève le service qu'il lui avait rendu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit et que le

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de 1865.

(2) « Paradin et les autres historiens qui ont parlé de la bastaille de Varey disent bien que Guichard, sire de Beaujeu, fut prisonnier du Daufin, mais ils n'ont rien particularisé du traitté que ledit Guichard fit avec le Daufin pour sa rançon quoy que fort necessaire pour l'histoire de ce païs ; ils traitèrent doncq à Saint-Vallier le 24 novembre 1327 par l'entremise de Jean, comte de Forests, d'Aymar de Poitiers et de Guillaume de Beaujeu, frère dudit Guichard, par laquelle transaction ledit Guichard remit au Daufin les seigneuries et chasteaux de Meximieux et du bourg Saint-Christophle et la directe de la grande ruë de Villars, de la maison de Loyes e des poypes du Montelier, de Corsieu et de Montjeu et l'arrière fief de Chatillon de la Palu et de Gordans..... en récompense de quoy le Daufin consentit à la délivrance et renvoya sans rançon Hugues de Marzé, Angelin l'Anglois de Farges et Girard de Chintré, chevaliers, qui avoient été pris prisonniers avec ledit sire de Beaujeu, outre quoy ledit Guichard pri en fief du Daufin le chasteau, bourg et mandement de Miribel en tou te justice qui lui étoit propre auparavant. » Guichenon, *Histoire de Bresse et Bugey*, 1re partie, p. 61.

Digitized by Google

puissant abuse du faible. Hugues fut donc obligé de témoigner sa reconnaissance en se déclarant homme lige du Dauphin. Son cœur, si fier et si vaillant, fut brisé sans doute de cette exigence, mais les murs de Varey fumaient encore ; la reconnaissance ne pouvait être éteinte ; Hugues se soumit et, trop faible pour résister, il courba sa noble tête devant le front du vainqueur (1).

(1) « Le nom de Varey rappelle la bataille la plus célèbre de l'histoire de la province dans les siècles féodaux. Elle se livra dans la plaine, sous les murs du château de Varey, le 7 août 1325. » Le baron Raverat, *Les vallées du Bugey*, tome II, page 270.

« Voici Varey, célèbre champ de bataille, où les vaillants hommes d'armes du Dauphin Guigues prirent, en 1325, une sanglante revanche des exploits du comte de Savoie, sous les murs de Saint-Germain d'Ambérieu. » *De Lyon à Seyssel*, par un Dauphinois, page 296.

Outre Guichenon, voir les détails de la bataille de Varey dans l'histoire de Chorier, tome II, page 247, et dans Paradin, *Chroniques de Savoie*, livre II, page 211, plus un article de M. Rouyer, Notes sur la bataille de Varey, page 109 des *Tablettes de l'Ain et du Jura*. Nantua, Arène, 1843, in-8 ; *De Lyon à Seyssel*, par un Dauphinois, page 296. *Notice sur le village de Jujurieux en Bugey*, par Henri Durand.

Dans son *Histoire de la souveraineté de Dombes*, Cachet de Garnerans se montre d'une grande partialité en faveur de Guichard de Beaujeu, qui aurait empêché l'armée de Savoie d'être anéantie. D'après lui, c'est Guichard qui aurait délivré le malheureux comte de Savoie. Pages 43 et 44.

« En réfléchissant sur ce grand événement, on se demande comment Edouard put être vaincu ? son armée était plus nombreuse, elle avait le souvenir de ses anciennes victoires, elle n'était pas fatiguée par une longue marche comme celle du Dauphin, elle pouvait s'échelonner sur la pente des coteaux de Varey, position avantageuse et qui, à force égale, devait assurer la victoire. M. de la Roche de la Carelle, écrivain judicieux et critique éclairé, dit que la valeur du Comte et celle de ses chevaliers firent négliger les précautions que la prudence exige et qu'une partie seulement des soldats eut le temps de s'armer. On peut croire aussi que les riches équipages des grands de Savoie furent un embarras désastreux ; une armée leste et de peu de bagage a toujours une grande supériorité.

« Le butin fut immense ; Robert de Bourgogne paya 50,000 florins de

Digitized by Google

Guigue étant mort, Hugues renouvela son hommage à Humbert, le nouveau dauphin, et derechef, le 16 février 1334, il reconnut que Varey dépendait du Dauphiné. La même année, découragé, dégoûté de la guerre et ayant besoin de repos, il céda sa vaillante citadelle à son frère Aymon de Genève, qui releva les fortifications et répara les ruines qu'avaient faites les armes de la Savoie (1).

Le Dauphin Humbert nourrissait contre la Savoie la même haine que ses prédécesseurs. Fidèle à la politique de ses ayeux, il cherchait tous les moyens de molester sa puissante voisine; il eut bientôt trouvé un point sensible et deviné comment il pourrait lui nuire et la blesser. Varey dominait la plaine du Bas-Bugey et commandait la route qui liait la Bresse aux Alpes savoyardes; il en fit l'acquisition à prix d'argent et maître de cette magnifique position, sûr d'avoir là une arme terrible contre ses ennemis, il la fit fortifier

rançon, chacun des autres captifs dut subir une rançon proportionnée à son rang. Guichard de Beaujeu, relâché sur parole, contesta son engagement et fut soumis à d'importants sacrifices. M. de la Roche de la Carelle parle de la générosité avec laquelle il fut indemnisé par Edouard.

« Les historiens ne disent pas quelles indemnités furent accordées aux gens de la terre de Varey, qui avaient dû être fort maltraités. Le vilain refit sa cabane, réensemença ses champs, replanta ses vergers et fut heureux de reprendre le cours de ses misères accoutumées. » *Notice sur le village de Jujurieux*, par Henry Durand.

(1) « 7 mai 1334. Les députés du Dauphin et ceux du Comte de Savoie se rendent au pré voisin du pont de Glandon, entre Montmélian et Chapareillan, pour démêler tous les sujets de contestation sur lesquels on n'avait pu s'accorder depuis la dernière paix. Les principales clauses du nouveau traité furent que le comte abandonnerait au Dauphin ses prétentions sur la juridiction de Montluel et de Girieu, et que le Dauphin lui céderait les droits qu'il pouvait avoir sur Saint-Germain d'Ambérieu, sur les Alimes et leurs dépendances; que les cautions et les ôtages donnés pour la rançon des prisonniers seraient renvoyés. » Honoré Pallias, *Ephémérides dauphinoises*, p. 41.

Digitized by Google

avec un soin extrême, augmenta ses tours et ses remparts, y mit une bonne garnison et ne négligea rien pour en faire une épine cuisante au cœur de son rival.

Mais les Dauphinois n'eurent pas occasion d'en expérimenter la valeur. De tristes événements se passèrent et changèrent le sort de leur nation. Un enfant périt, héritier d'une grande race ; un accident, suivant les uns, un crime suivant les autres, priva le malheureux Humbert II de son fils unique, de son héritier, de son espoir. Abreuvé de dégoût et d'ennuis, Humbert céda le Dauphiné à la France, et lui-même, désabusé de tout, renonçant à tout, demanda au cloître la tranquillité que le trône ne lui avait pas donnée (1).

Varey releva donc de la couronne de France, mais ce fut pour peu de temps. A la suite de guerres nouvelles, les pays étant épuisés, les campagnes ruinées, les peuples las et criant merci, un traité intervint entre le comte de Savoie, le roi de France et son fils le nouveau Dauphin. Le Rhône et le Guiers furent pris pour limites des deux Etats. Des places appartenant à la Savoie se trouvaient au milieu du Dauphiné, comme des citadelles dauphinoises se dressaient au milieu de la Savoie ; on en fit l'objet de divers échanges et, en vue d'une paix nécessaire à tous, on traça au nord et au levant des frontières qu'on ne devait plus franchir. Varey, par sa position et par sa force éprouvée, devint une des plus précieuses acquisitions de la Savoie. Ce fut avec empresse-

(1) « 16 juillet 1349. Dans une assemblée solennelle, tenue à Lyon Humbert IIe, dernier Dauphin de Viennois, cède ses Etats à Charles, premier Dauphin de France, fils aîné de Jean, duc de Normandie et depuis roi de France sous le nom de Charles V..... — Charles, de son côté, jure sur l'Evangile de conserver les priviléges et franchises du pays. Le lendemain de son abdication, Humbert II entra dans le couvent des Frères-Prêcheurs de Lyon, où il prit l'habit de Dominicain. » Honoré Pallias. *Ephémérides dauphinoises*, p. 60.

Digitized by Google

ment qu'elle en prit possession, qu'elle y fit entrer des troupes fidèles et qu'elle y fit flotter son drapeau.

L'année 1354, qui vit Varey changer de maîtres, fut le commencement d'une ère glorieuse et prospère pour ses souverains. Amé VI, le comte Vert, débarrassé des soucis que les Dauphinois donnaient à sa race, s'occupa de réglementer ses Etats et, quoique aimant la guerre, se livra aux soins de l'administration et du soulagement des peuples. Il n'avait pas eu d'enfant de sa première femme Marguerite de Luxembourg ; en 1355, il épousa en secondes noces Bonne de Bourbon, fille du duc Pierre de Bourbon, dont il eut deux fils. Disons, en passant, que c'est à lui que la ville de Bourg doit ses armoiries : parti de sinople et de sable. C'était une marque d'affection, le vert étant sa couleur favorite.

C'est aussi le comte Vert qui créa l'ordre célèbre de l'Annonciade, et si nous en parlons, c'est que nous voyons le seigneur de Varey inscrit le cinquième parmi les chevaliers fondateurs. En l'honneur des quinze joies de la Sainte Vierge, Amé nomma quatorze chevaliers et, dit la *Chronique manuscrite de Savoie*, « luy fut le quinzième, si fit un ordre d'un collier comme un levrier où avoit escrit par dessus en lettres d'or F. E. R. T. » Les noms de ces quinze chevaliers sont : « Amé VI, comte de Savoie ; Amé, comte de Genève ; Anthoine, seigneur de Beaujeu et de Dombes ; Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay ; Aymon de Genève, seigneur d'Anthon et de Varey ; Jean de Vienne, seigneur de Rollans et de Bonencontre, amiral de France ; Guillaume de Grandson, seigneur de Sainte-Croix ; Guillaume de Chalamont, seigneur de Meximieux ; Roland de Veyssi, gentilhomme du pays de Bourbonnois ; Estienne Bastard de la Baume, seigneur de Saint-Denis-le-Chausson, amiral et maréchal de Savoie ; Gaspar, seigneur de Montmayeur ; Barle de Foras ; Thennard de Menthon, de l'illustre maison de Menthon en Genevois ;

Digitized by Google

Amé de Bonivard, d'où viennent les seigneurs de Grilly, au pays de Gex et de Lompnes, en Bugey; enfin Richard Musard, gentilhomme anglois, duquel les seigneurs de Montfort, en Savoie, se disent issus. » On voit que le seigneur de Varey se trouvait en brillante société et il faut convenir que, d'ailleurs, lui-même n'avait rien qui pût faire rougir ses hauts et fiers compagnons.

Sous le règne d'Amé VI, quelques insultes furent faites contre les villes de la Bresse et de la Dombes ; les possessions du sire de Beaujeu furent attaquées à diverses reprises, les campagnes autour de Lent, Thoissey, Montmerle, Beauregard eurent cruellement à souffrir, mais la guerre ne passa pas la rivière d'Ain, le bas Bugey fut exempt de ces horreurs et Varey n'eut aucunement à s'inquiéter quand les bords de la Saône étaient en feu.

Le comte Vert étant mort en Italie, au mois de mars 1383, après un règne de près de quarante ans, Amé VII, le comte rouge, lui succéda. Tout promettait en lui un prince digne de ses ancêtres, lorsqu'un accident de chasse mit fin à tant d'espérances, et il mourut laissant pour héritier un enfant âgé de huit ans.

Cette minorité faillit mettre la Savoie à deux doigts de sa perte. Bonne de Berri, la mère, réclamait la tutelle que lui disputait Bonne de Bourbon l'aïeule. Les seigneurs de la Savoie se séparèrent en deux camps et on ne sait où les malheurs qui se préparaient se seraient arrêtés sans l'intervention du roi de France, ainsi que des Ducs de Bourgogne, de Berri et d'Orléans, qui firent nommer au jeune prince un conseil, sous la présidence de Bonne de Bourbon, sa grand' mère, et qui décidèrent, pour couper court à toutes les compétitions, que le jeune comte épouserait Marie, fille du duc de Bourgogne ; les fiançailles eurent lieu à Tournus. Sous ce règne paisible et doux la Savoie respira, et, ainsi qu'elle,

Digitized by Google

les provinces dont nous nous occupons plus particulièrement: la Bresse, les Dombes et le Bugey.

Parmi les seigneurs qui se distinguaient à la cour de Chambéry par leur zèle, leur intelligence et leur dévouement, se trouvait Boniface de Chalant, chevalier, seigneur de Montbretton, maréchal de Savoie. Amé VIII voulut le récompenser dignement et, par lettres datées de Thonon, le 3 mai 1410, il lui fit un présent royal en lui offrant la seigneurie de Varey avec tous les droits qu'elle comportait, haute, moyenne et basse justice. Aussitôt, les Chalant, fiers de cette donation joignirent à leur nom celui de leur magnifique propriété et pendant cent cinquante ans ils en firent une de leurs résidences favorites. Dès lors, leur famille devint une des plus importantes et des plus grandes de nos provinces; elle obtint à la cour les plus hautes faveurs et prit ou fournit des alliances avec les maisons les plus puissantes et les plus anciennes jusqu'au jour de la décadence fatale, jusqu'au jour où le luxe et l'orgueil lui portèrent le coup mortel.

Les Chalant possédaient à peine Varey que la guerre porta ses ravages à quelques pas de ses remparts. Une conférence avait eu lieu à Villars au sujet de l'hommage que la Savoie prétendait sur certaines villes de la Bresse possédées par le duc de Bourbon. Après une infinité d'agitations, il avait été conclu que le duc de Bourbon devait, en effet, hommage au duc de Savoie pour les terres que le sire de Beaujeu lui avait laissées en Bresse, et comme il était souverain, on lui avait substitué son fils, le comte de Clermont, pour accomplir cette formalité qui eut lieu à Châtillon les Dombes. Mais comme on croyait toute discussion éteinte à ce sujet, on apprend avec étonnement que le comte Amé de Viry, avec mille chevaux et trois mille fantassins, avait passé la Saône à Rochetaillée, avait pris Anse, Belleville et se disposait à faire le siége de Thoissey. Cette irruption était d'autant plus

Digitized by Google

surprenante qu'on n'en connaissait pas l'instigateur. Les uns en accusaient le duc de Bourgogne, ennemi violent du duc de Bourbon, et ce qui paraissait donner crédit à ce soupçon c'est que les soldats du comte de Viry étaient tous Bourguignons. D'autres l'attribuaient au comte de Savoie qui persévérait à vouloir l'exécution entière du traité de Chambéry. Quelques-uns voyaient là l'influence et la main du roi de France. Quoi qu'il en soit, presque en même temps, on apprit que Jean de Lévis, marquis de Châteaumorand, accourait avec les troupes du duc de Bourbon et que le siége de Thoissey était levé. Surpris par des forces supérieures, Viry battit en retraite à travers la Dombe et la Bresse. Bientôt la rivière d'Ain ne lui parut plus une barrière suffisante, et, ayant traversé Pont-d'Ain, il tâcha de gagner les montagnes, mais Châteaumorand l'atteignit sous les murs d'Ambronay, tailla en pièces ses Bourguignons et, une partie de son armée s'étant dirigée sur Ambérieu, il la poursuivit, assiégea la petite ville mal fortifiée, qui ne put se défendre et qui, pour éviter les malheurs d'une ville prise d'assaut, se rendit par composition (1).

Varey faisait trop bonne contenance sur son rocher pour que Châteaumorand, et Robert de Chalus qui l'avait rejoint, osassent l'insulter. Le torrent dévastateur s'écoula comme il était venu, jetant la terreur dans tous le bas Bugey, ravageant les hameaux, détruisant les fermes et les chaumières, mais respectant les forteresses qui, comme Saint-Germain ou Varey, savaient se faire respecter.

Le comté de Savoie était devenu duché et la maison de Savoie, en aggrandissant ses possessions, avait pris l'étiquette des maisons souveraines. Généreuse et magnifique, elle récompensait largement ses serviteurs. On doit penser

(1) Frère Guichenon, Augustin. *Histoire de Bresse*, p. 59.

Digitized by Google

si la famille de Chalant, qui vivait à côté d'elle, eut large part à ses libéralités. Le vieux maréchal surtout fut, sa vie durant, l'objet des faveurs les plus généreuses ; ce fut pour lui et les siens, ce fut pour Varey l'époque de la richesse, du bien être et de la splendeur, Rien ne faisait prévoir alors les temps d'expédients, de soucis et de gêne. Ils devaient trop tôt venir.

Boniface de Chalant étant mort en 1421, Amé de Chalant, son fils puiné, hérita du château de Varey et en prit définitivement le nom (1). Nous n'avons pas à nous occuper des événements qui agitaient la France, l'Allemagne, la Savoie, l'Italie, en un mot, toute la chrétienté. La noblesse de la Savoie y prenait une part ardente et le seigneur de Varey, non moins vivement que tous, mais la fière citadelle des bords de l'Ain n'entendait pas gronder les orages et rien ne venait troubler sa superbe sérénité.

Amé de Chalant avait une si grande réputation de savoir et de loyauté que le duc Louis, ayant prétendu que comme duc de Savoie il avait droit de garde, juridiction et ressort sur les biens des Eglises de Lyon, Mâcon, Cluny, Tournus, Ainay et l'Ile-Barbe, enclavés dans le duché, et le roi Charles de France s'y opposant, le duc désigna le sire de Varey pour faire partie de l'ambassade qui fut envoyée auprès du roi, afin de maintenir la souveraineté de la Savoie. Les seigneurs de la cour de Savoie, qui devaient traiter cette si

(1) Amé de Chalant, fils puiné de Boniface de Chalant, eut pour son partage les terres de Varey, d'Usson et de Retourtour. « Ce fut, dit Guichenon, un homme de grande estime en la Cour de Savoye où il eut de fort beaux employs.

« Il eut à femme Anne de la Palu.... son testament fut fait au château de Varey le 22 octobre 1473, par lequel il donne Varey à Boniface, son fils aîné.

« Boniface ne laissa enfant... Par son testament du 12 avril 1439, il fit héritier Jacques de Chalant son frère. »

Digitized by Google

grave question, furent : Philibert de Seyssel, chevalier, seigneur d'Aix ; Amé de Chalant, seigneur de Varey ; Jean de Luyrieux, chevalier et docteur ; François de Thomas, chevalier, président du Genevois ; et Humbert Veluet, premier collatéral de Savoie. Le roi reçut très bien ces hommes d'un si haut mérite, mais il renvoya la connaissance de cette matière à son Conseil et, comme il arrive souvent, rien ne fut terminé.

Amé de Chalant s'éteignit en 1476. Son second fils, Jacques, lui succéda. Celui-ci fut du nombre des seigneurs qui tombèrent dans la disgrâce du Duc, et qui ayant eu recours au roi Charles VII, furent ensuite rétablis dans leurs biens. Depuis, il fut l'un des deux cents gentilshommes qui jurèrent, en 1455, pour le duc Louis de Savoie, le traité d'alliance conclu, en 1452, avec Charles VII.

Voilà comment M. Henry Durand raconte ce fait si important pour nos pays, dans sa *Notice sur le village de Jujurieux :*

« J'ai dit qu'en 1400, nous fûmes inféodés à la famille de Chalant, qu'en 1460 environ, nous élevâmes l'église de Jujurieux, mais quelques années avant, se place un événement qui dut jeter un grand trouble dans nos contrées. Une intrigue de cour en fut cause.

« Jean de Compeys, seigneur de Thorenc, gentilhomme de très-ancienne maison du Genevois fut, dit Guichenon, en très-grande considération auprès d'Anne de Chypre, duchesse de Savoie, femme de Louis Ier. Compeys était un général habile, et il avait personnellement un tel renom de valeur qu'un seigneur sicilien, Jean de Boniface, le défia en champ clos, non pour querelle, mais pour la gloire des armes ; ils combattirent à outrance, à la hache, à la lance, à la dague. Le duc Louis arrêta la lutte avant qu'elle pût devenir fatale. Compeys en eut tout l'honneur. Homme de

Digitized by Google

tête et homme de main, sa faveur n'avait rien de surprenant, mais il la portait avec insolence. Les plus grands seigneurs se liguèrent contre lui ; l'honneur du prince était-il intéressé et leur zèle ne fut-il pas téméraire ?

« Dans cette ligue entrèrent Jacques de Chalant, seigneur de Varey ; Jean de Seyssel, maréchal de Savoie ; Guillaume de Luyrieux, seigneur de la Cueille ; François de la Palud, seigneur de Varambon, qui fut l'un des plus ardents, Gaspard de Varax et de Richemont, et avec eux les Viry, les Menthon, les Aleman, les Montbel, tous des plus grands et des plus nobles de la Savoie.

« Des officiers de leurs maisons ayant rencontré le seigneur de Compeys à la chasse, il les traita avec dédain. Eux l'insultèrent cruellement et Guichenon prétend qu'ils lui donnèrent des coups d'épée au visage. La cour de Savoie s'indigna, Anne de Chypre ne put ignorer que Compeys avait été insulté à cause d'elle. Irritée, elle eut à venger ses affections et sa dignité. Le duc, qui avait consenti à la ligue formée contre Compeys, fit procéder criminellement contre les gentilshommes ligués ; ceux-ci se retirèrent en Dauphiné ; leurs seigneuries furent occupées militairement au nom du Duc, et le château de Varambon fut rasé. »

Le voisinage de Varey fait supposer que notre manoir ne fut pas épargné.

« Le légat du pape vint de Berne pour obtenir merci, mais étant mort, le Duc, poussé par Anne de Chypre et par Compeys fit reprendre les procédures. Les gentilshommes furent mandés judiciairement. Ils n'obéirent pas, et par arrêt de 1451, ils furent bannis. Tous leurs biens furent confisqués. »

Il n'y eut pas exception pour Varey.

« Le duc de Bourgogne, le roi d'Aragon, le pape Nicolas V intervinrent inutilement. Les bannis eurent alors recours à

Digitized by Google

Charles VII, *le roi très-chrétien, protecteur de l'Eglise, c he et colonne de toute noblesse, en qui, toutes gens d'honneur, désolées contre raison, treuvent et ont accoustumé de treuver souverain remède.* Charles VII écrivit au Duc, le Duc répondit qu'il avait fait justice. Le roi vint en Forez à la tête de ses troupes; le Duc, menacé, se rendit à Feurs, promit par écrit de rétablir les gentilshommes dans les trois mois ; mais il différa encore. Le roi envoya l'évêque d'Aleth, et le seigneur de Châlus, son grand maître d'hôtel, pour rappeler sa promesse au Duc qui eut encore des prétextes pour ajourner ; le roi insista, le Duc alors députa l'évêque de Sion, pour dire au roi qu'il lui donnait tout pouvoir *d'y ordonner comme il aviseroit*, promettant d'y satisfaire. Charles VII appela les gentilshommes et leur dit, en présence de l'ambassadeur de Savoie, que S. A. voulait, de sa propre autorité, casser l'arrêt qui les frappait, rétablir les bannis dans leurs titres, charges et dignités, faire reconstruire les châteaux rasés, et donner douze mille écus au seigneur de Varambon. Ce qui fut exécuté.

« Si Brantôme eut consigné ce fait dans ses écrits, nous y trouverions plus d'un détail que Guichenon, écrivain circonspect, a dû omettre. Bannir les principaux seigneurs du duché pour une querelle qui, dans les mœurs du temps, dans la position et les habitudes de Compeys, devait se vider en champ clos ; refuser merci au Légat, au duc de Bougogne, au roi d'Aragon, au Pape lui-même, enfin, marchander avec le roi de France, c'était beaucoup en faveur de Compeys. Souple et cauteleux, Guichenon en dit trop ou trop peu. » *Notice sur le village de Jujurieux*, par Henry Durand, pp. 33, 37.

Ici, nous nous permettrons de protester contre les expressions sévères dont M. Durand flétrit la conduite de notre savant historien. Magistrat et indépendant, M. Durand

Digitized by Google

ne se reporte pas à ce milieu brûlant dans lequel Guichenon vivait. A cette époque, on ne savait pas encore mépriser l'autorité. On lui obéissait, on la respectait. Guichenon voyait avec les yeux de la Cour, non avec ceux de la démocratie. Peut-être partageait-il de bonne foi les préjugés qui, en accordant au duc une suprématie puissante sur les seigneurs, voulaient que charbonnier fût maître et seul maître chez lui.

Les écrivains frondeurs et démolisseurs, ceux qui rient des nudités ou des chutes, sont aujourd'hui si nombreux qu'on croit naïvement qu'ils ont toujours existé, et qu'on blâme rudement les hommes *cauteleux* qui se croient obligés de couvrir d'un manteau les fautes, les hontes ou les faiblesses du pouvoir.

« La paix reprenait son cours ; les querelles religieuses la troublèrent autour de Varey. La Savoie, Berne et Genève soutenaient les thèses théologiques par les armes, le pillage et l'incendie. Les gens de Berne assiégèrent et prirent le fort de l'Ecluse ; ils commandèrent des vivres à Nantua, annonçant qu'ils allaient manger des carpes à Bourg : *Burgum concedere carpas*. Le pays s'arma, les seigneurs fortifièrent leurs châteaux. François Ier, qui voulait s'emparer de la Bresse et du Bugey, défendit aux Suisses de passer le Jura ; ils s'arrêtèrent. Cependant, on raconte qu'un détachement, arrivé par les montagnes d'Aranc et de Corlier, eut à combattre, dans la vallée d'Oisia, contre les gens de la seigneurie de Varey venus à leur rencontre. Les hommes de Varey furent vainqueurs, et en mémoire de ce triomphe, ils plantèrent, sur le champ du combat, une croix dont le bois fut pris dans la forêt de Perrucloz. Cette croix, renouvelée d'âge en âge, existe encore près du hameau de la Corbatière, dans l'endroit où le chemin du Pont-d'Ain à Châtillon vient s'unir au chemin de Saint-Jérôme ; on l'ap-

Digitized by Google

pelle la *Croix des Matefaims*, parce que l'usage était, à l'anniversaire de la victoire, de se réunir autour du monument triomphal et d'y faire une collation. On a oublié l'origine de cette croix ; la tradition en a conservé le souvenir dans ma famille, parce que nous avions le privilége ou la charge de fournir un chêne de la forêt de Perrucloz, quand il fallait renouveler la croix. » *Notice sur le village de Jujurieux*, par Henry Durand, pages 37, 38.

Jacques testa le 23 décembre 1499 et fut marié deux fois : la première, avec Jeanne du Saix, dont il eut deux filles; la seconde, avec Philiberte Aleman, dame d'Arbent, Mornay et la Bâtie-sur-Cerdon, dont il eut trois enfants.

La tranquillité continuait à régner dans le bas Bugey, et notre histoire se poursuit calme et sereine. En 1499, Pierre de Chalant devint, par la mort de son père, seigneur, et maître de Varey.

L'orgueil avait mordu son cœur, et, sous l'empire des idées nouvelles, voyant la France aspirer à la possession de nos provinces, il prit la résolution de refuser la foi et l'hommage à son souverain. Ses amis s'affligèrent et voulurent le conseiller. Rien n'y fit. Retiré dans sa forteresse de Varey, il attendit l'orage. Celui-ci ne tarda pas à gronder.

Un jour la sentinelle vit approcher un cortége moitié pacifique, moitié guerrier. Un héraut s'avançait porteur des couleurs de la Savoie. Arrivé au pied des remparts, le héraut s'arrêta, et d'une voix forte, somma le sire de Varey d'avoir à se présenter.

Tant qu'il avait été seul avec ses pensées, Pierre de Chalant s'était enorgueilli de ses remparts, et il avait dédaigné un péril lointain ; en ce moment, le péril était à sa porte. Il fallait braver le souverain et se rendre coupable

Digitized by Google

du crime de lèze majesté. L'affaire devenait grave, la raison l'emporta et Pierre de Chalant sortit.

Le héraut le reprit avec sévérité, lui reprocha sa conduite à lui dont la famille devait tout au souverain de la Savoie. Il lui rappela Boniface de Chalant et le don de cette citadelle, récompense du dévoûment. Il termina en le sommant de l'introduire dans son château et de l'y précéder.

Ce héraut parlait au nom de son maître; il représentait le souverain. Dans les usages de la féodalité, précéder un supérieur, c'était lui rendre hommage. Pierre n'osa résister; mais le sang railleur et indompté des Gaulois bouillonnait dans ses veines Superbe, froid, poli et la tête découverte, il précéda le héraut mais en marchant à reculons, visage à visage et les yeux fixés sur les siens.

L'histoire prétend que le héraut, homme sage, ne se formalisa pas; et que les règles de l'étiquette sauvegardées, il causa longuement avec le sire de Chalant, mais ne put obtenir le gage de soumission qu'il était venu chercher (1).

Ce fut la fin de la gloire des Chalant. L'infortune était à la porte, mais plus puissante que le héraut de la Savoie elle n'avait pas besoin de sommation pour entrer.

Le luxe régnait à la cour de Turin; les charges et les emplois donnaient plus d'honneurs que de gain; après avoir pressuré leurs vassaux pour en obtenir les sommes nécessaires à une représentation obligée, nombre de seigneurs recouraient aux emprunts; sur cette pente glissante, il était difficile de se retenir et de s'arrêter, la maison de Chalant en fit la douloureuse et triste expérience.

Vint la fameuse année 1535. François Ier, qui avait rassemblé à Lyon une puissante armée, dans l'intention de

(1) Archives du château de Varey. Note communiquée par M. Fléchet, architecte.

Digitized by Google

reconquérir le Milanais, s'empara, en attendant, de la Bresse et du Bugey. Pendant que les Bernois entraient dans le pays de Vaud, Gex et le Chablais, les Français occupaient, sous la conduite de l'amiral Chabot (1), Montmélian, Bourg, Ambérieu, Belley, Chambéry. La Tarentaise seule refusa de se soumettre.

La reddition de Bourg, Ambérieu, Belley, particulièrement cités par l'histoire, nous fait penser que Varey se soumit aussi. Comment résister, quand toutes les villes de la Savoie prononçaient le serment d'obéissance? Varey suivit l'exemple, et, brouillé avec le duc, Pierre de Chalant ne fut pas le moins empressé à saluer le soleil qui se levait.

Varey dut se ressentir, après la conquête de la Bresse par la France, de la présence à Pont-d'Ain du chevaleresque et brillant François Ier. Il y eut des fêtes dans la résidence chérie des princes de Savoie et la cour de France y déploya son amour du luxe et de la galanterie, Il est probable que les châtelains du voisinage s'empressèrent, attirés par l'ambition ou le plaisir, d'assister aux réjouissances qui leur étaient offertes. Tout fait supposer la participation du sire de Varey à ces joyeux déduits qui ne devaient pas être vus de bon œil par le souverain vaincu et dépossédé, dont on pouvait craindre ou espérer le retour.

Pierre de Chalant, comme toute la noblesse du Bugey, fit

(1) « Il est très-certain que ce fut Philippes Chabot, comte de Busançois, admiral de France, qui conquit la Bresse, Bugey et Valromey, en moins de trois semaines, en l'an 1535. Il y rencontra cette facilité parce que le duc de Savoye fut surpris, n'ayant mis aucun ordre à la garde de sa frontière. » Guichenon, p. 101.

« Après la mort de François Ier, Henry II, son fils, fut reconnu et sacré roy. Il eut tant de bonne volonté pour la ville de Bourg et généralement pour tous les Bressans et ceux de Bugey, qu'en toute occasion, il les favorisa. » Guichenon, p. 102.

Digitized by Google

hommage au roi François 1er de la seigneurie de Varey, le 25 avril 1536.

De Louise de Chalant, sa parente, il eut deux fils et deux filles.

« Après la conquête de la Bresse par François Ier (1535), dit M. le comte de Quinsonnas, dans un intéressant volume, auquel il a eu la modestie de ne pas mettre son nom, ce prince, visitant ses nouveaux Etats, fit, en 1546, un assez long séjour à Pont-d'Ain, où l'attiraient les magnificences du château et la beauté du pays, mais plus encore le souvenir de sa mère Louise de Savoie, qui y naquit, en 1477; elle mourut en 1531. Sans doute, celui de sa tante Marguerite lui revint aussi au cœur, car elle était intervenue chaleureusement en sa faveur pour que Charles-Quint lui rendît ses enfants.

« Douze ans plus tard, le roi Henri II vint aussi avec une cour brillante rendre au château une splendeur momentanée (1558). » *De Lyon à Seyssel*, par un Dauphinois. p. 286.

Quelle que soit la proximité des deux manoirs qui commandent la plaine, l'histoire de l'un ne peut être l'histoire de l'autre, et nous devons nous borner à ce qui se passa dans la citadelle bugiste.

Pierre de Chalant était mort en 1541. Le château et les biens devinrent la propriété d'Etienne-Philibert qui, malgré la détresse du pays, voulut soutenir le rang de ses ayeux et faire grande figure comme ses pères. La fatalité lui fit rencontrer des marchands allemands, juifs peut-être, usuriers sans doute, qui mirent leur bourse à sa disposition, mais, qui pour se garantir, les remboursements ne se faisant pas aux échéances, prirent possession de la seigneurie de Varey, par arrêt du parlement de Chambéry du 28 mars 1556. Ils devaient la restituer après payement, disaient-ils, comme si l'imprudent seigneur de Varey n'était pas notoirement inca-

Digitized by Google

ble d'arracher de leurs mains le patrimoine de ses ancêtres. C'était la ruine, bien plus, c'était la honte, et la fière citadelle dut tressaillir en entendant résonner les pas de messires Diesbach, La Pierre, Patronel et Pétroman qui venaient savoir par eux-mêmes si le gage valait le prêt. La noblesse du Bugey s'en émut, la cour s'en inquiéta; on ne pouvait pas laisser se déshonorer un des grands noms de la Savoie. La famille, en premier lieu, s'interposa. Anne-Françoise de Chalant, sœur d'Etienne-Philibert, n'avait pas reçu la dot que son père lui avait promise en la donnant en mariage à Claude de l'Aubespin, seigneur de l'Aubespin et de Cessiat. Cette dot était hypothéquée sur Varey. Claude et Philibert de l'Aubespin, issus de ce mariage, réclamèrent et, s'adressant au souverain, firent valoir et leurs droits de priorité et l'affront qui résulterait pour la noblesse si une citadelle de cette importance tombait entre les mains d'une société d'usuriers.

Emmanuel-Philibert le comprit, et prenant en considération les services de la maison de Chalant (1), il acquit lui-même, en 1560, le droit des prêteurs allemands, leur rendit les sommes avancées et se mit en possession de Varey.

Cette place était si importante sur la frontière, elle garantissait si bien de ce côté l'entrée de la Savoie, que le duc en étant le maître voulut la conserver; Claude de l'Aubépin dut

(1) « Peu après fut conclue la paix de l'an 1559 entre les roys de France et d'Espagne, par laquelle on rendit 198 places où le roy tenoit garnison, et fut arresté le mariage de Marguerite de Valois sœur du roy Henry second avec Emmanuel-Philibert duc de Savoye, auquel ensuite dudit traitté, on rendit la Bresse, Bugey, Valromey, la Savoye et le Piémont..... En exécution de ce traité, Emmanuel-Philibert, étant à Paris, députa, le 8 juillet 1539, Amé, comte de Chalant, maréchal de Savoye et chevalier de son Ordre pour prendre la réelle possession de tous ses États.. » Guichenon, *Histoire de Bresse et Bugey*, p. 106.

Digitized by Google

alors s'adresser à sa justice et à son cœur et réclamer au nom de son oncle et de sa mère; sur ces entrefaites, Etienne-Philibert de Chalant, seigneur de Varey et du Saix, mourut sans postérité (1); on était au commencement de 1571, et l'infortuné manoir, passant de mains en mains, se trouva livré à de nouvelles convoitises.

Le 15 octobre de la même année, Charles-Emmanuel, suivant les avis de la justice et de la raison, remit le château de Varey à Claude de l'Aubépin et lui inféoda cette terre importante moyennant grosse finance qui fut employée aux fortifications de la citadelle de Bourg; mais toutes les difficultés n'étaient pas levées; les héritiers de Anne du Pré, fille de François du Pré, seigneur de Chamagnieu et femme d'Etienne-Philibert de Chalant, prétendaient avoir des droits sur la terre de Varey et si la guerre n'avait troublé le pays, si le souverain n'avait point été engagé dans une lutte inégale et désastreuse, si la Savoie, en un mot, n'avait pas été à deux doigts de sa perte, la maison de l'Aubépin se serait vue disputer avec acharnement la possession d'une seigneurie qui de tous ceux qui la connaissaient faisait des envieux.

En 1580, Renée de l'Aubépin, fille de Claude, ayant été mariée à François d'Ugnie, reçut pour dot le château de Varey, ses dépendances et tous les droits y attachés.

On était à une des plus tristes époques de notre histoire; catholiques et protestants, Genevois et Savoyards, Espagnols et Français se faisaient une guerre sans trève ni pitié et nos malheureuses provinces, prises et reprises, pillées, incendiées, incessamment parcourues par les reîtres, les

(1) Estienne-Philibert de Chalant fut le dernier seigneur de Varey de la branche des Chalant, n'ayant eu aucun enfant d'Anne du Pré, sa femme, fille de François du Pré, vicomte de Bayeux, seigneur de Chamaigneu et de Bourgoin. — Guichenon.

Digitized by Google

lansquenets, les soldats espagnols pires encore, ne présentaient que ruines et débris. L'histoire raconte ces désastres et l'esprit se refuse à croire ces épouvantables récits.

Au milieu de toutes ces calamités, Renée d'Ugny devint veuve, avec une petite fille en bas âge; c'était plus qu'il ne fallait pour terrasser une femme ordinaire. La peste ravageait la Bresse et le Bugey; les pauvres mouraient de faim sur les routes; Biron, l'impitoyable Biron incendiait la Bresse et les Dombes et par haine contre Mayenne à qui une partie de la Dombes appartenait du chef de sa femme Henriette de Savoie, livrait à la férocité de ses soudarts hommes, femmes, enfants et vieillards; le pays paraissait anéanti.

Mais Renée était de la race des grandes héroïnes. Elle envisagea le danger sous tous ses aspects; pesa les chances de la résistance, hélas! bien faibles; demanda conseil à son cœur sur la fuite ou la soumission, et comme ces vaillants guerriers de l'antiquité, se résolut à une lutte après laquelle ni elle ni les siens, ni son enfant ne devaient compter sur la merci.

Le pays était donc ravagé, la famine régnait en souveraine, les greniers étaient vides et les courages abattus. Renée réunit à prix d'or le peu de grains qu'elle put trouver dans la montagne, montra aux vassaux et aux serviteurs groupés autour d'elle la force et la hauteur des remparts et anima de son esprit tous ceux qui l'environnaient.

Bientôt la tempête s'approcha et les plus sinistres nouvelles se répandirent.

Pérouges et Meximieux n'eurent garde de résister, dit M. Jules Baux, mais Villars se défendit bravement.

« Le maréchal de Biron, dit Meillet, seigneur de Montessuy, cité par M. Baux, témoigna sa cruauté à l'endroit de la ville de Villars en Bresse. Il avait une haine particulière pour M. de Mayenne, à qui elle appartenait. Il avait permis

Digitized by Google

à son armée toutes sortes de pillages et de pilleries et tous genres d'hostilités par toute la province.

« Il commanda donc le sac de cette misérable bicoque plutôt pour se saouler d'une lâche vengeance que pour aucune occasion. Rien ne fut épargné de ce qui se praticque par les barbares, la violence et l'incendie. Les habitants furent tués en partie, le reste saccagé et mis à rançon. » Page 289.

« La ville de Villars, ajoute notre auteur, fut tellement pillée et saccagée, tant dedans que dehors, que la ville fut réduite à une extrême désolation, et furent pillées les maisons en telle façon que rien n'y demeura, soit des meubles ou des papiers; même furent emportées jusqu'aux serrures, parements et gonds de portes et fenêtres. » Page 290.

Dans un acte de vente passé en 1601, par devant Ponthus, notaire, d'un domaine situé à Saint-Paul-de-Varax, on trouva, dit M. Jules Baux, qu'on ne peut s'empêcher de citer quand on parle de cette affreuse époque, des renseignements de tout point conformes à ceux qui précèdent :

« Sont environ sept à huit ans, et mesme depuis le commencement de 1595, que le pays de Bresse ayant été affligé de guerres, les terres du marquis de Varambon et comte de Varax sont pour la plupart tombées en friches et en ruines par les ravages des gens de guerre ; la plus grande partie des sujets des dicts lieux, à cette occasion, étant morts de pauvreté et de misère, laissant des biens vacants, inutiles et sans aucun héritiers... » *Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse et Bugey*, page 294. »

« La maison-forte et château de Varambon consistent en un corps de logis et deux petites tours... avec un bourg au-dessous... La plus grande partie des maisons et bâtiments sont ruinés et brûlés dans les dernières guerres et

Digitized by Google

les sujets presque tous morts, et ceux qui sont restés, pauvres et misérables, *au nombre de quatorze.*

« Au village des Prosts, le meix Maussard est vacant pour être les tenanciers décédés ; au village de la Caronnière il y a *trois habitants* ; à la Vraudière *un habitant* ; aux Ponthus, *deux habitants* ; à la paroisse de Dompierre en Dombes *il n'habite personne.* Le village de Druilliat est réduit à *douze habitants*; le village des Croix a *un homme;* au village des Rosettes, restent *six ménages*, pauvres et ruinés ; à la Ruaz, *trois ménages* ; le ville de Prins a *trois ménages;* le village de la Tranclière, *six ménages*; le village de Travelière, *deux ménages* ; le village du Champ *un homme*; le village de Mollards *quatre ménages.*

« Le château et la maison forte de Varax, avec pont-levis, fossés, cinq grosses tours, le colombier et la grange, ruinés. Un bourg joignant le château avait quarante maisons qui ont été abattues et brûlées ; les habitants presque tous morts et ceux qui restent, au nombre de *quinze* environ, sont pauvres et misérables.

« Le château de Richemont, consistant en une maison forte avec quatre tours, murailles et fossés, granges et étables, ruiné. Un bourg avec ses fossés, murailles et tours en briques, entièrement ruiné ; les habitants en partie morts ; il n'y restait qu'une *douzaine d'habitants* misérables.

« A Châtillon-la-Palud, maison-forte et château en partie ruinés. La plupart des maisons du bourg ruinées et abattues, auxquelles ne restent que *douze habitants.*

« A Saint-Maurice de Rémens, château entièrement ruiné et par terre, et le bourg aussi ruiné, où il *ne demeure personne.* »

Voilà les ravages que fit Biron dans nos pays et les ruines qui en restaient six années plus tard ; voilà le spectacle odieux que Renée d'Ugnie voyait de ses fenêtres et que la

Digitized by Google

petite garnison contemplait autour d'elle du haut des remparts de Varey.

Et cependant, rien ne put ébranler cette poignée de héros. Fermes sous les yeux de leur châtelaine, animés de son souffle et de son esprit, les vassaux attendirent l'attaque. Les soldats de Biron s'approchèrent, insatiables de sang et de pillage; mais vainement ils firent sommation, vainement ils donnèrent l'assaut. Les murailles étaient trop fières pour se laisser emporter par un coup de main. Les troupes déconcertées se demandèrent s'il fallait en venir à un siége régulier ?

Le temps pressait, les assiégeants n'avaient que de faibles provisions, la plaine désolée offrait peu de ressources, et la faim se faisait sentir plus encore en dehors du château qu'en dedans. Alors Renée eut une inspiration de génie. Elle prit ce qui restait de sa farine et de son blé, fit faire des pains qu'elle fit jeter tout chauds pardessus les remparts, disent les uns; qu'elle envoya courtoisement aux officiers, disent les autres; quoi qu'il en soit, la ruse réussit; et l'armée affamée, désespérant d'emporter une citadelle si bien défendue, et si bien approvisionnée, leva le siége et courut à des conquêtes moins difficiles. Renée fut saluée par la garnison comme une libératrice, une héroïne. L'histoire lui conservera ce nom.

Le baron Raverat n'oublie pas ce trait dans ses *Vallées du Bugey*. Voici comment il le rapporte :

« ...Le château était mal approvisionné; la garnison ne se composait que de quelques vassaux, commandés par une femme, la dame Sébastienne de la Chambre, veuve du comte de Brandis. Cette héroïne opposa néanmoins une si vigoureuse résistance que, las de canonner la place, Biron se borna à l'investir, pensant la réduire par la famine. Mais bien que presque au dépourvu de vi-

Digitized by Google

vres, la comtesse de Brandis en faisait passer aux assiégeants, comme pour leur montrer que la place en était complètement fournie. Trompé par cette ruse, et ne se souciant pas de s'arrêter davantage devant ce château, Biron offrit à cette dame une capitulation honorable, sous la condition que les murailles ne pourraient être réparées. » *Loco citato*, page 275.

Nous ne savons d'après quels documents notre auteur établit qu'il y a eu *capitulation* et *convention* concernant le château et ses murailles, mais le tout fut démantelé quand la France prit possession de notre belliqueux pays.

Que cette ruse ait été employée en d'autres temps et en d'autres lieux; qu'elle soit un éclair inspiré, une réminiscence ou un souvenir, qu'importe ? Par le fait seul d'avoir résisté au cruel Biron, d'avoir bravé la fureur de ses soldats et d'avoir éloigné d'elle le fléau dévastateur, Renée d'Ugnie mérite de passer à la postérité. Puisse notre voix aider à ce résultat.

En immortalisant Renée, puissions-nous contribuer aussi à flétrir le général dont naguère des historiens ont écrit la vie avec l'intention flagrante d'atténuer son ingratitude et sa trahison. Biron fut traître, traître à son roi et à la France. L'histoire a le devoir rigide de le punir. Il fut cruel, et pour cela encore il mérite un châtiment.

Nous croyons être le premier à faire connaître un fait qui montre combien son nom est encore en horreur dans nos campagnes.

Quand il fut mort, la terreur qu'il avait produite, la haine qu'il avait éveillée se traduisirent par des chansons.

Un jour, dans une des habitations les plus tranquilles et les plus calmes de la Bresse, j'entendis une grand'mère qui, heureuse et souriante, chantait pour amuser un enfant.

L'air doux et naïf de sa chanson me séduisit; les paroles

Digitized by Google

me frappèrent. Au grand étonnement de la vénérable aïeule, je lui demandai ses couplets et sous sa dictée je les écrivis. Quel ne fut pas à mon tour ma surprise d'avoir une satire populaire contre Biron !

Qu'on ne juge pas ici cette poésie sur son élégance et sur son bon goût, il ne faut y voir que l'intention de ridiculiser et flétrir l'ennemi de notre province.

Quand Biron voulut danser,
Ses souliers fit apporter,
Ses souliers tout ronds,
Vous danserez, Biron.
Ses beaux bas
De Damas.
Son caleçon
Plein de son.
Sa culotte
En matelotte.
Ses jarretières
Tout entières.
Ses bretelles
De dentelles.
Son gilet
De piqué.
Sa chemise
De toil' de Frise.
Son jabot
De tricot.
Sa cravate
Large et plate.
Sa perruque
A la turque.
Son chapeau
Large et beau.

Pour chanter cette satire, qui peut se danser comme un branle, il faut répéter les objets de la toilette et en

Digitized by Google

ajouter un à chaque couplet, en renversant l'ordre ; le 2me couplet se dit donc ainsi :

Quand Biron voulut danser,
Ses beaux bas fit apporter ;
Ses beaux bas
De Damas,
Ses souliers tout ronds,
Vous danserez, Biron.

COUPLET 8.

Quand Biron voulut danser,
Sa chemis' fit apporter,
Sa chemise,
De toil' de Frise,
Son gilet
De piqué,
Ses bretelles
De dentelles,
Ses jarretières
Tout entières,
Sa culotte
En matelotte,
Son cal'çon
Plein de son,
Ses beaux bas
De Damas,
Ses souliers tout ronds,
Vous danserez, Biron.

Il est, dans le Pérou, un animal domestique, doux, timide et patient qui, comme l'âne et le chameau en d'autres pays, sert à porter les fardeaux. Lorsque surchargé, accablé sous la fatigue et les coups, il sent ses forces usées, il s'arrête, tourne vers son maître ses grands yeux languissants, et, au lieu de s'irriter et de mordre, il lui lance une salive inoffensive, marque de tristesse et de découragement.

Quand les douces et patientes populations de la Bresse se

Digitized by Google

virent incendiées et ruinées par le cruel et fastueux Biron, elles ne se révoltèrent pas ; elles lancèrent à la face du prince une inoffensive chanson, et peut-être même s'effraya t-on de l'audace avec laquelle on parlait *du caleçon plein de son* d'un si magnifique personnage. Mais l'histoire ramassera la chanson, et elle en clouera les couplets au pilori auquel sera lié à jamais celui qui fut traître au roi, impitoyable au peuple.

Après l'échange de la Bresse et du Bugey contre le marquisat de Saluces et le traité de 1601, la politique ombrageuse d'Henri IV fit abattre les forteresses du Bugey, capables d'abriter des cœurs fidèles à la maison de Savoie. Varey subit le sort commun et ses remparts furent soigneusement démantelés.

En 1620, la seigneurie revint à Philibert de Baurepaire, qui avait épousé Nicole d'Ugnie, fille de François d'Ugnie et de Renée de l'Aubépin, notre grande et magnanime héroïne, morte peu auparavant, honorée et vénérée de tous. Depuis lors, Varey fut possédé par la famille de Beaurepaire et voici la liste des pièces qui le concernent, telle qu'elle est insérée dans le savant et précieux Armorial de Bresse, par M. Jules Baux.

Varey. — Jujurieu. — Seigneuries.

« Reprise de fief et dénombrement des 29 mars 1602 et dernier mai 1616 de la terre et seigneurie de Varey et Jujurieu en Bugey, par *François d'Ugnie*, écuyer, seigneur dudit lieu et de la Chaux en Bresse, au nom et comme mari de demoiselle *Renée de l'Aubespin*, cohéritière par bénéfice d'inventaire de messire *Claude de l'Aubespin*, son père, qui avait acquis ladite terre de Varey et Jujurieu dès le 19 octobre 1571, par contrat fait entre ledit *Claude de l'Aubespin* et *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie.

Digitized by Google

« Souffrances accordées, le 10 décembre 1642, à *Bertrand du Breul*, baron de la Bâtie-sur-Cerdon, en qualité d'héritier de feue *Charlotte du Breul*, sa fille, et de *Jeanne d'Ugnie*, sa femme, et à *Philibert de Beaurepaire*, écuyer, seigneur dudit lieu, au nom et comme mari de demoiselle *Nicole d'Ugnie*, héritière testamentaire instituée de feu *Charles d'Ugnie*, écuyer, seigneur de la Chaux et de Varey, pour reprise de fief de la seigneurie de Varey en Bugey, à eux délaissée par ledit feu Charles d'Ugnie.

« Reprise de fief et dénombrement du 15 avril 1644 de la seigneurie de Varey et Jujuricu, par *Philibert de Beaurepaire*, seigneur dudit lieu et de la Chaux, et dame *Nicole d'Ugnie*, sa femme, à laquelle la seigneurie de Varey est advenue tant par la succession de *François d'Ugnie*, son frère et encore comme ayant droit d'une neuvième portion à ladite terre de Varey, de *Bertrand du Breul*, baron de la Bâtie, héritier de demoiselle *Charlotte du Breul*, sa fille, héritière de dame *Jeanne d'Ugnie*, sa mère que ladite du Breul aurait remise à ladite dame Nicole d'Ugnie pour se décharger des dettes de cette hoirie, par contrat du 5 février 1643.

« Souffrance accordée le 5 décembre 1656 à *Joachim* et *François de Beaurepaire*, écuyers, fils et cohéritiers des feu messire *Philibert de Beaurepaire* et de dame *Nicole d'Ugnie*, pour reprïse de fief de la seigneurie de Varey, à cause du procès qu'ils ont pendant au Grand-Conseil pour raison de la terre de Varey, lequel empêche le partage des biens à eux délaissés par leur père et mère.

« Reprise de fief et dénombrement des 18 novembre 1665 et 30 janvier 1666 de la terre et seigneurie de Varey par *Joachim de Beaurepaire*, écuyer, à lui échue par le décès de dame *Nicole d'Ugnie*, sa mère.

« Reprise de fief et dénombrement des 30 décembre 1675 et 19 décembre 1676 de la seigneurie de Varey, par dame *Claude de Montgeffon*, veuve de Joachim de Beaurepaire. écuyer, en qualité de mère et tutrice de leurs enfants.

Digitized by Google

« Reprise de fief et dénombrement du 26 novembre 1732 de la seigneurie de Varey, au bailliage de Bugey, et de celles de Beaurepaire et de Saillenard, au bailliage de Châlon, par *Jacques de Beaurepaire*, écuyer, à lui appartenant, savoir : Beaurepaire et Saillenard, en qualité d'héritier de *Gaspard de Beaurepaire*, son père, par testament reçu *Guillemin*, notaire à Savigny, en 1716 et de la seigneurie de Varey, en qualité de fils aîné et d'héritier substitué.

Reprise de fief et dénombrement des 27 juin 1753 et 15 mai 1754 de la seigneurie de Varey, par *Jean Dervieu*, écuyer, seigneur du Villars, demeurant ordinairement à Lyon comme acquéreur de messire de *Beaurepaire* pour le prix de 206,000 livres, par acte reçu Gorraty, notaire, à Saint-Jean-le-Vieux, le 30 mars 1753. »

La famille qui possède aujourd'hui le château de Varey descend de noble homme, Dervieu, secrétaire du roi, qui fut échevin de Lyon, en 1706 et 1707.

En 1746, son fils, Jean Dervieu, s'étant allié à la noble famille de Villard, ajouta ce nom au sien et lorsqu'il acheta le château de Varey, avec tous ses titres et les droits qui en dépendaient, et dont il fut plus tard reconnu possesseur d'une manière authentique, il prit le titre de baron de Varey.

Jean Dervieu-du-Villard (*sic*) mourut en 1788. Son fils aîné, Jean-Claude, ayant hérité de la seigneurie de Varey, l'habita jusqu'en 1793, époque à laquelle il devint victime des fureurs révolutionnaires. C'est alors que le château fut incendié et démoli malgré l'indignation et la colère des habitants de Saint-Jean-le-Vieux, Juju-rieux et Varey qui voulaient résister aux Sans-Culottes et défendre la propriété de l'homme de bien qu'ils adoraient. Il fallut les menaces les plus terribles et l'intimidation qu'exerçaient partout les ordres d'Albitte pour que le château, devenu simple résidence bienveillante et hospitalière, fût

Digitized by Google

livré à la destruction. Les paysans paisibles furent refoulés et le désastre se consomma.

Jean-Claude Dervieu était un homme tellement bon, tellement inoffensif, tellement sûr de l'affection des populations qui l'entouraient, que malgré les instances de ses amis, il ne consentit jamais à émigrer et qu'il voulut toujours vivre et rester au milieu de ceux à qui il faisait du bien. C'est là que les sbires vinrent le prendre, là qu'il fut arrêté pour être conduit à Lyon, et bientôt traîné à l'échafaud.

Ces documents, fournis par la famille ou puisés dans les archives du château de Varey, sont complétés ou modifiés par l'article suivant, emprunté au savant et magnifique ouvrage de M. Révérend du Mesnil, l'*Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais*, en ce moment sous presse ; nous remercions l'obligeant érudit de nous avoir permis d'emprunter non seulement son texte si précis, mais les bois qu'il a dessinés lui-même, et qu'il a fait graver par un de nos meilleurs artistes de Paris.

« DERVIEU. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 36 ; Anne Dervieu, femme de Jacques du Tour-Vuillard, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage de Bresse et présidial de Bourg, porte *d'azur, à une aigle éployée d'or et un chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.*

Digitized by Google

« L'*Armorial du Lyonnais* blasonne *d'argent, au chevron de sable enlacé en chef d'un croissant du même, accompagné en pointe de trois étoiles mal ordonnées d'azur, au chef de gueules.* Ce sont les armoiries des Dervieu, Lyonnais, qui remontent à Jean Dervieu, notaire, inscrit sur les registres des nommées, le 19 juillet 1650, et dont descendent les Dervieu possessionnés en Bresse et Bugey.

« On trouve en effet que François Dervieu, drapier en 1661, devint président en l'élection lorsqu'il fut nommé premier échevin en 1706. — Son fils, Jean Dervieu, écuyer, seigneur de Villars, acquit des Beaurepaire, au prix de 206,000 livres, la seigneurie de Varey en Bugey, le 30 mars 1753 : il fournit, pour son entrée dans les assemblées à la noblesse du Bugey, le 27 février 1750, son certificat d'échevinage. — Gabriel Dervieu, seigneur de Loyes, fit enregistrer au greffe de l'élection de Bresse, en 1726, ses lettres d'honneur de conseiller secrétaire au Parlement de Dombes, du 21 juin 1684 : la terre de Loyes lui venait d'acquisition, le 15 mai 1710, d'Alexandre-Louis Perrachon, au prix de 27,000 livres. — Barthélemy-Denis Dervieu, seigneur de Loyes, baron de Villiers, chevalier d'honneur en la Cour des monnaies, lieutenant-général d'épée en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, fut admis, le 3 juin 1760, à l'assemblée de la noblesse de Bresse « comme ayant 60 ans et au-delà de noblesse acquise et capitant au rôle de ladite noblesse de Bresse. »

« Cette famille, malgré la différence d'armoiries, forme une seule et même souche qui a projeté trois rameaux : 1° les Dervieu de Villars et de Varey, qui existent encore ; 2° les Dervieu de Villieu, établis récemment en Touraine ; 3° les Dervieu de Goiffieu, dont le dernier, Christophe, est mort au service, en 1822, sur l'échafaud révolutionnaire en Espagne.

« Elle fut représentée : le 16 mars 1789, à Belley, par Jean-Marie Dervieu de Varey, seigneur dudit lieu ; le 23

Digitized by Google

mars 1789, à Bourg, par Pierre-Louis Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loyes, seigneur de Villieu, la Pie, Fétan, etc. »

M. Barthélemy-Noé Dervieu, baron de Varey, dont Lyon se souvient encore, et qu'on aimait pour son caractère noble et élevé, autant que pour sa bienfaisance, ayant succédé à son père, voyait avec un profond chagrin le château où il était né, dans cet état de ruines où l'avait mis l'orage de 1793. Bien des années se passèrent sans qu'il pût donner suite au projet ardu et gigantesque éclos dans son esprit. L'ordre et l'économie dans la gestion de sa fortune, la prospérité des mines de charbon qu'il possédait et auxquelles l'industrie avait donné la plus haute valeur, lui permirent enfin de donner un corps à ce qui si longtemps n'avait été qu'un rêve. Il s'entendit avec M. Fléchet, architecte, et, en 1858, il entreprit la reconstruction du noble manoir féodal (1). A la stupéfaction de tous, à l'étonnement des

(1) « Malgré les quelques anachronismes commis par M. Fléchet, architecte chargé de cette restauration, ce château est intéressant, avec ses épaisses murailles, ses meurtrières allongées, ses fenêtres croisillonnées, ses tours, ses tourelles à créneaux, son donjon à machicoulis, sa chapelle gothique, sa porte lancéolée au fronton richement orné de pyramidions, archivoltes, enroulements, écussons et devises. » *Vallées du Bugey*, page 275.

« Ce château est très-probablement le plus ancien et le plus célèbre de tous ceux dont les sires de Coligny couvrirent le Bas-Bugey, en vue de protéger les immenses domaines qu'ils possédaient dans cette partie de la province. » *Vallées du Bugey*, tome II, page 269.

De son côté, voici, sur le village et le château de Varey, ce que dit M. Guigue, l'infatigable vulgarisateur de nos richesses archéologiques, dans son grand ouvrage, intitulé : *Topographie historique de l'Ain*, actuellement sous presse, travail immense, que les Bénédictins ne désavoueraient pas.

On peut juger de ce que sera ce Dictionnaire de nos communes et villages, d'après ce seul nom que nous lui empruntons :

« VAREY, hameau de Saint-Jean-le-Vieux.—*Castrum Varegii*, *turris de*

Digitized by Google

voyageurs et des cultivateurs de la plaine, on vit les débris s'enlever, les cours et les préaux se désobstruer, les murs

Varei, de Vareiaco, de Vareyo, de Varrio. Très-ancienne seigneurie, possédée, dès 1150, par les sires de Coligny, sous la suzeraineté des sires de Thoire. En 1188, Humbert de Thoire en prit le château en fief d'Henri, roi des Romains. Vers 1240, Varey passa des sires de Coligny, aux comtes de Genève, par le mariage de Marie, fille de Hugues de Coligny, avec Amédée, comte de Genève. En 1309, il fut compris dans la dot de Jeanne de Genève, femme de Guichard de Beaujeu, puis retiré pour être donné à Hugues de Genève, seigneur d'Anthon. Le château de Varey était alors un des plus considérables et des plus forts du Bugey. Edouard, comte de Savoie, tenta vainement de s'en emparer de vive force, en février 1326, (M. Guigue nous permettra de ne pas accepter cette date), et vit son armée battue et presque anéantie par Guigues V, dauphin de Viennois, accouru au secours de la place. La bataille de Varey fut la plus importante livrée dans nos provinces, au moyen âge. Les principaux alliés d'Edouard de Savoie : Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, Jean de Châlon, comte d'Auxerre et Guichard, sire de Beaujeu, y furent faits prisonniers. Reconnaissant du service que lui avait rendu le dauphin. Hugues de Genève reconnut tenir de lui sa seigneurie de Varey, qu'il vendit ensuite à son successeur, après lui en avoir fait hommage, en 1334. Varey resta uni au Dauphiné jusqu'en 1354. Par le contrat d'échange, daté du 5 janvier de cette année, le roi Jean et Charles, son fils, nouveau dauphin de Viennois, le cédèrent au comte Amédée V de Savoie. Le 3 mai 1410, le comte Amédée VII l'inféoda en toute justice à Boniface de Chalant, chevalier. Après le décès d'Etienne-Philibert de Chalant, il fut judiciairement adjugé à des marchands allemands, ses créanciers, que le duc Emmanuel-Philibert de Savoie désintéressa, en 1560, pour remettre d'abord cette terre à Claude de Divonne, puis la donner, le 27 octobre 1563, à Prosper de Genève, seigneur de Lullins, et enfin l'inféoda de nouveau, le 19 octobre 1571, à Claude de l'Aubépin, neveu d'Etienne-Philibert de Chalant. Renée de l'Aubépin, fille de Claude, l'apporta en mariage à François d'Ugnie, seigneur de la Chaux, de la famille duquel elle passa, par voie d'alliance, à celle de Beaurepaire, qui en reprit le fief en 1644, 1656, 1665, 1675 et 1723. Le 30 mars 1753, N. de Beaurepaire la vendit, au prix de 206,000 livres, à Jean Dervieu, écuyer, seigneur du Villars, qui la transmit à ses descendants. — Le château de Varey, fort endommagé, en 1793, par les ordres d'Albitte, a été restauré, il y a quelques

Digitized by Google

se relever, les tours s'élancer à nouveau dans les airs et le château reparaître sur son rocher comme aux époques les plus brillantes de son histoire.

M. de Varey étant mort pendant le cours des travaux, il exigea, dans ses dernières volontés, que ses héritiers continueraient son œuvre et il légua le château réparé à son fils aîné.

Il affecta en outre une somme dont les intérêts devaient servir à l'entretien de la chapelle et au traitement d'un aumônier. Ces intentions si nobles ont été strictement exécutées.

Et maintenant nous ne regarderons pas notre tâche comme terminée. Dans l'hommage que nous avons voulu rendre à une des plus belles résidences de notre pays, à un château qui réveille tant de grands et précieux souvenirs, nous avons été souvent fastidieux et aride. Nous avons eu peine parfois à nous reconnaître et peut-être n'a-t-on pas toujours su nous suivre à travers les dates et les noms dont notre récit est de page en page hérissé. Eh bien ! nous allons entreprendre une tâche plus rude, plus pénible

années, par M. Fléchet, architecte. Il appartient encore à la famille Dervieu. — Je crois que Varey possédait, au XIIIe siècle, une église paroissiale ou annexe. Cette église, sous le vocable de saint Martin (*ecclesia sancti Martini de Varey*), fut confirmée à l'abbaye de Saint-Rambert, en 1191, par le pape Célestin III. — En vertu d'un arrêt du Parlement, du 7 mars 1633, le doyen de Jujurieux était en droit de prélever 26 bichets sur les dîmes du village.

« V. Abbé Chevalier, *Inventaire des Dauphins*, en 1346, nos 104, 212, 398, 399 et 1214 ; Guichenon, Bugey, p. 109, pp. 234 et 248 ; *Bibliotheca sebusiana*, p. 351 ; J. Baux, *Nobiliaire du Bugey*, p. 98 ; *Regeste Genevois*, p. 536 ; Aubret, *Mémoires*, t. 2, p. 185 ; Chorier, *Hist. de Dauphiné*, t. 2, p. 249 ; Valbonnais ; Lateyssonnière. t. 3 ; Archives de l'Ain, tit. Portes et Meyriat dans la série H ; P. Collet, *Statuts de Bresse*, p. 63. »

Digitized by Google

encore. Nous allons essayer de décrire le château. Si nous avions des lecteurs, nous leur en demanderions pardon. Mais nous n'écrivons que pour des historiens et des chroniqueurs ; nous ne réunissons que des notes à consulter. Nous commençons.

IV

Fièrement assis sur ses vastes terrasses, le château de Varey offre l'aspect le plus pittoresque et le plus puissant (1). Un chemin contourne le massif calcaire qui le supporte. Un fossé profond le sépare de la seule partie de terrain qui soit abordable, et le touriste émerveillé ne sait qu'admirer le plus : le site à l'entrée des montagnes, la vue sur la plaine, les souvenirs héroïques, aussi émouvants que ceux que Walter Scott a rendus immortels, ou l'ensemble des remparts et des tours groupés, s'étageant et se profilant pour la plus grande joie du peintre et de l'artiste. Aussi, le vieux manoir a t-il eu l'honneur d'être reproduit par plus d'un crayon célèbre. Nous ne nommerons que M. Duclaux, l'éminent peintre-graveur, et M. de Saint-Didier, le dessinateur-écrivain, qui tous deux, habitant le pays, l'ont traité en enfant gâté. *La vue de Varey* forme le n° 30 de la col-

(1) « La perspective qui se déroule de ces terrasses, dit l'auteur des *Vallées du Bugey* dans son style chaudement descriptif, est étendue et admirablement belle : elle embrasse toute la plaine d'Ambronay et de Saint-Jean-le-Vieu ; les coteaux où s'étalent Champollon, Jujurieu, Chenavel ; la rivière d'Ain qui se prolonge au midi, où elle se perd dans l'horizon ; de l'autre côté, Neuville, Pont-d'Ain et les collines verdoyantes au-dessus desquelles s'étend le vaste plateau des Dombes constellé d'étangs et de bouquets de bois à l'aspect mélancolique. Cette vue est sans pareille, surtout quand le soleil est sur le point de disparaître derrière ce plateau, et que ses rayons enflammés éclairent obliquement ce paysage varié. »

L. C. pp. 276 et 277.

Digitized by Google

lection de M. de Saint-Didier qui le décrit ainsi dans son *Itinéraire pittoresque*, devenu si rare aujourd'hui.

« A peu de distance du Bourg de Saint-Jean-le-Vieux, sont les ruines du château de Varey, placé très-pittoresquement à mi-côte et entouré d'une belle végétation qui laisse voir, à travers les arbres, les restes des tours, des terrasses et des hautes murailles.

« L'entrée principale de l'enceinte du bourg est fortifiée par une haute tour crénelée ; la ruelle tortueuse qui forme le village, avec ses maisons délabrées et leurs escaliers ou balcons de vieux bois, la grosse tour *ruinée* que l'on aperçoit à l'extrémité (M. de Saint-Didier écrivait avant la restauration du château), sont autant de motifs de croquis.

« La porte du donjon est *bien conservée* ; elle est ornée de quelques sculptures et d'une espèce de fronton. La cour, assez petite, était entourée de bâtiments servant aux logements. Les murs étaient supportés par des arcs inégaux et du côté de l'entrée et au fond de la cour, l'arcade plus grande occupait toute la largeur des faces. Depuis quelques années, une partie du mur du côté de l'est est tombée, et avec elle, les fenêtres, d'une forme assez remarquable, qui éclairaient les pièces dont on aperçoit encore la distribution. »

La porte principale, située dans la face du midi, est en arc d'ogive, surmontée d'un tympan carré, qui sert à masquer le logement de la herse ; celle-ci s'abattait dans les moments de danger. Ce tympan est sculpté et son ornementation forme un triangle garni sur ses côtés d'expansions végétales en feuilles de mauves et terminés au sommet par un couronnement de même nature. Les deux pilastres qui flanquent la porte et qui sont garnis de rainures pour faire glisser la herse, sont terminés, à leur sommet, par un clo-

Digitized by Google

cheton. Au centre du tympan sont sculptées les armes des Coligny, premiers possesseurs du château.

Devise : Je les épreuve tous.

Cette porte donne accès à un immense vestibule qui était appelé la *Salle des gardes* ; à la suite, en allant au nord, est une cour découverte, séparée de la salle des gardes par un immense arceau.

A droite, en entrant, dans la salle des gardes, existe une petite porte qui donne accès dans une pièce éclairée par cette seule issue. Au centre de cette pièce sombre est une pierre carrée recelant un trapon en fer, au-dessous duquel sont les *oubliettes*, puits taillé dans le roc vif, de huit mètres de profondeur.

Hâtons-nous d'ajouter que dans un temps de barbarie et de férocité, ce cachot était le complément obligé de tout manoir féodal, menace perpétuelle pour les coupables plutôt que lieu habituel de supplice. Quand on est descendu pour le visiter, malgré les recherches les plus minutieuses, rien n'a pu faire présumer que jamais personne y ait péri. Seulement on a découvert, dans l'angle nord-est, une excavation creusée dans le roc, ayant près de deux mètres de longueur, et faite sans le secours des outils spéciaux employés par les tailleurs de pierre ou les maçons. Serait-ce un essai

Digitized by Google

de fuite tenté par un prisonnier ? on serait porté à le penser. Mais alors pendant combien de temps le malheureux a-t-il été plongé dans ces affreuses ténèbres ? quelles angoisses, quelles tortures a-t-il dû souffrir ? quel a été son sort ? Arraché à son cachot, a-t-il été exécuté ou gracié ? l'esprit s'émeut à ces pensées. Ce cachot terrible est situé dans la base du donjon principal.

A côté des oubliettes, et toujours dans le donjon, est une petite pièce éclairée à l'est par une meurtrière. C'est là qu'était la prison. Cette chambre a son entrée dans la salle des gardes.

A la suite, en allant au nord, sont les cuisines, qui prennent leur entrée sous la galerie qui entoure la cour, du côté de l'orient.

A la suite encore, et toujours sous cette galerie, est l'entrée des caves, auxquelles on descend par un escalier en pierre.

A la suite des cuisines est le second donjon, dans lequel se trouve placée la nouvelle chapelle dédiée. comme l'ancienne, à saint Laurent et à la vierge Marie, jolie construction dans l'esprit du quatorzième siècle et d'une grande pureté de style.

La cour découverte est bornée à l'orient par une galerie supportée par trois arceaux en arc d'ogive. Le premier donne entrée aux caves et aux cuisines ; le second, qui est clos, sert de sacristie à la chapelle et le troisième, le plus au nord, est celui sous lequel est placé le siége de la justice seigneuriale. On y remarque une estrade composée de cinq marches (1). C'est là que le suzerain exerçait son droit sacré de justice et dictait ses arrêts en public ; c'est là que

(1) Le siége de la justice était ainsi placé parce qu'il était dit dans les *Capitulaires* que les seigneurs rendraient la justice *dans la cour*.

Digitized by Google

les seigneurs, qui relevaient de la bannière ou du mandement, venaient rendre foi et hommage.

Au fond de la cour se dresse une tour ronde appelée la *Tour des commandements*. Elle contient un escalier qui conduit aux étages supérieurs. On monte et une porte vous donne accès dans un vaste et beau salon, immense pièce éclairée à l'occident par trois croisées à deux baies, garnies de vitraux coloriés du plus magique effet. A l'extrémité de la pièce est une magnifique cheminée du XIVe siècle, époque de la reconstruction du château.

A l'angle nord-ouest du salon est une tour ronde appelée *Tour des archives*.

En sortant du salon se trouve une petite tour carrée, et à la suite de cette tour s'ouvre la salle à manger, vaste et joyeuse pièce, éclairée à l'occident par une croisée à deux baies. Dans cette salle, on admire une immense cheminée de l'époque, avec dressoir au-dessus.

En retour de la salle à manger, et ayant sortie sur le vestibule, existe une tour carrée qui contient un escalier destiné à desservir les étages supérieurs.

Ici nous renonçons à décrire les chambres et les cabinets destinés au service du château ; nous ajouterons seulement que la galerie qui, au bas, est formée des trois arcades que nous avons décrites, se compose, dans le haut, d'une multitude de fenêtres, garnies de vitraux de couleur et qu'elle donne accès à la tribune de la chapelle, ainsi qu'au donjon du sud, dans le mur duquel existe, à l'occident, un escalier servant à communiquer de la galerie de la cour à l'étage supérieur. Cet escalier, dissimulé dans l'épaisseur du mur, permettait de relever les sentinelles des créneaux sans passer par les appartements.

La partie supérieure, ou couronnement, se compose donc de deux grosses tours carrées ou donjons, l'une au nord et

Digitized by Google

l'autre au midi, qui se dressent au-dessus des toits et dominent tout. Elles sont coiffées en pyramide. En s'orientant, on reconnaît que dans celle du nord est la chapelle, et dans celle du midi le cachot souterrain. A l'angle nord-ouest est une tour ronde, terminée par une toiture conique. Au nord s'élève une tour ronde couronnée de créneaux, c'est la *Tour des commandements*; plus loin est une petite tour carrée, terminée en pyramide; enfin, le reste des toitures offre un ensemble majestueux de créneaux et de machicoulis.

Tout respire ici la guerre et les combats, tout rappelle d'anciens et précieux souvenirs ; tout fait rêver à ces grandes familles qui ont groupé autour d'elles des populations sauvages, à grand peine arrachées à la barbarie. Elles ont, après des siècles, accompli leur tâche; respectons-les et saluons-les comme on respecte et salue les morts.

Quand on revient à soi, et qu'on jette les yeux sur la campagne, on voit les vassaux émancipés labourant le champ qui leur appartient et on éprouve une vaste sensation de bien-être et de soulagement. Au loin, les fabriques de Jujurieux nous font deviner les merveilles du travail et de l'industrie. Le chemin de fer qui traverse la plaine nous apprend qu'il n'y a plus de barrière entre les Bourguignons, les Dauphinois et les Savoyards, et fermant les regards sur les dangers que la folie fait courir à la civilisation, le cœur plein d'espérance, de charité et de foi, on bénit le temps présent en souriant à l'avenir.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

ROSTAIN

Rostain (Pierre), ancien notaire, philologue distingué, est mort à Lyon, le 25 février 1872, dans un âge avancé.

Il naquit à Genis-le-Patriote (Rhône), le 10 octobre 1793.

Membre des plus assidus de la Société littéraire de Lyon depuis 1820, il y fit plusieurs lectures toutes marquées au coin de la plus saine érudition. Admirateur passionné des poésies d'Horace, il était parvenu, par ses recherches incessantes, à former une collection remarquable des diverses éditions des œuvres de ce poète et de ses commentateurs.

Nous ne possédons que deux opuscules de M. Rostain, publiés sous le voile de l'anonyme ; leur lecture témoigne en faveur des connaissances philologiques de leur auteur, et font regretter qu'il ne nous ait pas laissé un plus grand nombre de produits de sa vaste érudition.

Voici les titres de ces deux brochures, assez rares, surtout la seconde qui est presque introuvable.

1° *Matanasiennes*, lettres suivies de notes sur des *Riens philologiques*, par un petit neveu du prieur Ogier. Lyon, Charvin, 1837, br. gr. in-8, de douze pages.

2° *A M. A. P.*, auteur d'une traduction nouvelle de *Minutius Félix*, sur un passage diversement interprété du 22e chapitre de l'*Octavius*. Lyon, Nigon, s. d. br. in-8, de vingt pages.

H. Jacquet.

Digitized by Google

THIMONNIER

L'INVENTEUR DES MACHINES A COUDRE

Une heureuse invention et un inventeur malheureux

Les machines à aiguille sont sur le tapis. On a bien assez parlé de celle qui découd; parlons un peu de celle qui coud, afin de réclamer en faveur de Saint-Etienne l'honneur de l'avoir vu naître.

Nous disons: l'honneur, car, dans sa sphère d'activité modeste, elle est devenue un instrument universel de progrès en ce sens qu'elle donne à une foule d'ouvriers, mais surtout d'ouvrières, le moyen de suppléer à l'insuffisance ou à la modicité des salaires par la grande quantité d'ouvrage rapidement confectionné.

C'est à Saint-Etienne, en effet, qu'a été construite la première machine à coudre, à Saint-Etienne, où tant d'autres inventions devenues célèbres et populaires ont été créées.

Malheureusement, ce ne sont pas leurs auteurs qu'elles ont enrichis pour le plus grand nombre ; elles ne les ont pas même illustrés. Leurs noms sont aujourd'hui perdus, et il est rare qu'ils émergent de l'oubli comme celui de Thimonnier, l'inventeur de la machine à coudre, dont la veuve a récemment obtenu un secours du gouvernement, à la sollicitation de M. le préfet du Rhône. Encore a-t-il fallu cette circonstance pour mettre en évidence une réputation ignorée jusqu'à ce jour, quoiqu'elle soit fondée sur un très-grand service rendu aux classes ouvrières.

Un mémoire rédigé par un professeur de théorie pour la fabrique, nous a révélé les tristes péripéties de l'existence de Barthélemy Thimonnier,

Fils d'un teinturier, il naquit à l'Arbresle (Rhône) en 1793, et fit d'abord quelques études, dans sa jeunesse, à la Manécanterie de la cathédrale de Lyon, que le cardinal Fesch réorganisait ; mais il dut bientôt les interrompre pour apprendre l'état de tailleur, qu'il exerça à Amplepuis, où ses parents s'étaient fixés en 1795.

Les broderies au crochet que les fabriques de Tarare font exécuter dans les montagnes du Lyonnais et du Forez lui suggérèrent l'idée de construire une machine pouvant à la fois broder les étoffes et coudre les vêtements.

En 1825, poursuivant toujours cette idée fixe, il vient à Saint-

Digitized by Google

Etienne, où il pensait trouver plus facilement les moyens pratiques de dresser son mécanisme. Quant à son état, il l'exerce pour le compte du tailleur Sabatier, dont l'établissement était sur la place Royale.

Thimonnier était allé se loger à l'écart, dans cette rue des Forges qui conserve aujourd'hui encore l'aspect pittoresque des anciens quartiers plus spécialement affectés aux ouvriers travaillant le fer. Là il se renfermait moins dans l'atelier où sa profession pouvait donner du pain à sa famille que dans un petit bâtiment isolé et ignoré de tous. Malheureusement, le tailleur d'habits ignorait les premières notions de mécanique, et il lui arriva ce qui arrive, dans le même cas, à une foule d'inventeurs ou plutôt de chercheurs : il négligea ses affaires, perdit son crédit, se ruina, et, de plus, s'entendit traiter de *fou*. Mais il ne se laissa ni abattre ni décourager, et poursuivit opiniâtrement ses essais.

En 1829, il était maître de son idée, et en 1830, il prenait, à la préfecture de la Loire, un brevet d'invention pour une machine à coudre au point de chaînette.

A cette époque, M. Beaunier, inspecteur des mines, ayant eu occasion de la voir fonctionner, comprit toute l'importance de la découverte, et emmena Thimonnier à Paris.

En 1831, la maison Germain Petit et Cie montait, rue de Sèvres, pour la confection des vêtements militaires, un atelier de quatre-vingts machines à coudre, dont la direction était confiée à Thimonnier. Mais, alors, les ouvriers ne voyaient dans les machines que de dangereux instruments de concurrence pour la main de l'homme, et souvent, à Paris comme à Saint-Etienne, l'émeute les brisait. C'est ce qui arriva à celles de Thimonnier, dans la capitale de la civilisation. Il fut même obligé de se cacher,

Aujourd'hui, les machines à coudre sont devenues l'objet d'un commerce important. On en trouve des dépôts dans toutes les villes, et leurs innombrables systèmes fonctionnent dans l'ouvroir et l'atelier, dans la mansarde et le salon ; elles répondent, à la fois, à l'utilité et à l'agrément, et leur ingénieux mécanisme se prête à toutes les façons d'ouvrages, de luxe ou de nécessité. — Quand on équipe, comme on l'a fait cette année, des armées formidables, elles livrent en quelques jours, en quelques heures, des quantités de vêtements qui demandaient autrefois des mois entiers pour leur confection partielle, et des milliers de bras.

L'émeute de la rue de Sèvres avait été réprimée et avait même

Digitized by Google

donné lieu à des condamnations. Cependant, l'atelier était désorganisé et, pour comble de malheur, la société qui l'avait fondé dut se dissoudre quelques mois plus tard, par suite de la mort de M. Beaunier, qui avait chaudement épousé les intérêts de l'inventeur. Ce dernier revint à Amplepuis en 1832.

En 1834, il retourne à Paris et travaille à façon avec sa machine, tout en cherchant à la perfectionner.

En 1836, à bout de ressources, il est obligé de revenir dans son pays à pied, sa machine sur le dos, vivant en route de ce qu'il gagne à la faire fonctionner comme objet de curiosité.

De retour à Amplepuis, il en construit et en vend quelques reproductions dans les localités environnantes. Mais le nom seul de couture mécanique était une cause de défaveur ; le système ne put encore prévaloir.

Le brevet de 1845 constate qu'on obtenait 200 points à la minute. M. A. Magnin, de Villefranche, se charge alors de son exploitation, et Thimonnier, associé avec lui, fabrique dans cette ville des machines au prix de 50 fr. la pièce.

Bientôt après, les deux associés prennent un brevet de perfectionnement pour l'*appareil couso-brodeur*, pouvant faire des cordons, coudre et broder toutes sortes de tissus, depuis la mousseline jusqu'au drap et au cuir, et donnant 300 points à la minute : une aiguille tournante permet de broder les ronds et les festons sans tourner l'étoffe. La maison prend ensuite, le 9 février 1848, une patente anglaise pour son appareil, construit dès lors en métal et avec précision.

La révolution qui éclate peu de jours après met obstacle à l'exploitation des brevets. Thimonnier va passer quelques mois en Angleterre. où la patente est cédée à une compagnie de Manchester, et revient en 1849.

Envoyée à l'Exposition universelle de Londres en 1851, sa machine, par une incroyable fatalité qui s'est plusieurs fois rencontrée dans d'autres circonstances, resta entre les mains du correspondant et n'arriva qu'après l'examen du jury. Les premiers essais de perfectionnement que les Américains y avaient apportés, les machines à deux fils et à navette d'Elias Howe, avaient pris la place et le rang qui lui revenaient surtout par droit d'ancienneté d'origine. Dès 1832, Thimonnier avait essayé ce dernier genre de mécanisme, et en 1856 il s'en occupait encore. Mais trente ans de travail, de lutte et de misère l'avaient épuisé.

Digitized by Google

Il mourut malheureux à Amplepuis, le 5 août 1857, à l'âge de 64 ans.

Afin de réparer, dans une juste mesure, par un hommage posthume, les injustices du sort, on aurait au moins dû remplacer le nom composé et long à prononcer de *machine à coudre* par la simple désignation de *Thimonnière.*

Mémorial de la Loire. PIRAUD.

La vie a été rude pour le pauvre inventeur ; aujourd'hui qu'il est mort, voilà que la réhabilitation arrive. Comme Jacquard, on voulait le tuer de son vivant ; cela se comprend, on n'organise des triomphes qu'aux gagneurs de batailles. Comme à Jacquard, il est question de lui ériger une statue, à lui, mort dans les ennuis, les soucis et la misère.

Ce n'est point un conte, point une exagération.

On lit dans le Journal de Lyon,

COMITÉ THIMONNIER

Revendication de la Machine à coudre comme invention française.

« Une souscription nationale sera très-prochainement ouverte à Lyon et dans toute la France, par le comité de l'œuvre Thimonnier, et sous le patronage de la Société des sciences industrielles de Lyon.

« Cette souscription aura pour but :

« 1° De faire connaître en France et dans le monde entier, que Barthélemy Thimonnier, né à l'Arbresle (Rhône), en 1793, est le véritable inventeur de la machine à coudre pratique.

« 2° De réunir les fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses de cette œuvre de revendication et publier une biographie del'inventeur, une histoire de la machine à coudre, ensuite produire les documents officiels, tels que brevets. rapport du jury, actes d'association, etc.

« 3° De faire œuvre de réparation envers notre compatriote Barthélemy Thimonnier, en signalant les services rendus à l'industrie par l'inventeur méconnu de la machine à coudre à fil continu ; en venant en aide aux enfants de Thimonnier, aujourd'hui dans une position peu aisée, leur père étant mort, comme la plupart des inventeurs, dans un état voisin de la misère :

« 4° D'élever sur une des places publiques de Lyon, un monument à Thimonnier.

« Notre ville possède déjà la statue de Jacquard, un de ses enfants. Que tout Français soucieux des gloires industrielles de son pays ap-

Digitized by Google

porte son offrande, et qu'à côté de Jacquard, l'inventeur du célèbre métier qui porte son nom, s'élève la statue de Thimonnier, un autre enfant de Lyon, inventeur d'une machine non moins célèbre : la machine à coudre.

Les membres du Comité.

« Barbier, Bonnaz, Chanal, Croquefer, Desprez, Emile Doué, Gabut, Hélie, Hurtu et Houtin, Lecomte, Meyssin, Mollière, Pascalis, Weber.

—

« Voici un trait qui honore les fabricants de machines à coudre qui assistaient aux funérailles de la veuve Thimonnier, inventeur de cette machine : le soir réunis dans un banquet, ils ont décidé qu'une somme de dix mille francs souscrite par eux serait remise aux enfants de Thimonnier.

« Naturellement, au banquet comme aux funérailles, on a beaucoup parlé de l'inventeur de la machine à coudre.

« Thimonnier, bien que peu favorisé de la fortune, partageait volontiers le peu qu'il avait avec les malheureux. On racontait que pour adoucir la misère d'un de ses voisins, il se levait la nuit et portait chez lui, en cachette de sa femme dont il craignait les remontrances, les provisions de son ménage.

« Les inventions de Thimonnier ne se sont pas bornées à la machine à coudre ; c'est lui qui a eu l'idée première du vélocipède, et bien que son appareil n'ait pu être appliqué, c'est son mécanisme qui plus tard a été employé pour ces instruments de locomotion ; ses amis se souviennent encore de lui avoir entendu parler d'un moyen de souder le cuivre à froid ; mais il ne reste rien de cette découverte.

« Ajoutons que Thimonnier appartenait par sa mère à une famille d'inventeurs et plusieurs de ces ancêtres se sont fait remarquer au siècle dernier par leurs aptitudes mécaniques »

L'envie contre lui n'est pas morte, cependant ; à l'Exposition universelle de Lyon, un buste modeste dressé à côtés de ses machines à coudre, a soulevé une tempête de la part des Américains. Raison de plus pour que nous ses compatriotes, nous prenions sa défense, et que nous réclamions pour lui la priorité qu'il mérite. Déjà des hommes de cœur se sont mis en avant ; appuyons-les, qu'on ne dise pas que dans notre patrie on n'honore les hommes illustres ni vivants ni morts.

A. V.

Digitized by Google

UNE VISITE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

1872

Les prophètes de malheur, — j'entends les *Vatès* parlant une langue étrangère, et en premier lieu, les gentlemen du *Times*, qui avaient prédit un linceul à notre pauvre France, en 1870, — peuvent s'apercevoir qu'ils sont susceptibles de se tromper. La ville de Lyon le leur prouve, avec grâce et courtoisie, en leur montrant la vitalité, le mouvement, l'amour du travail, la puissance de l'industrie, le goût des arts dans cette Exposition, qui, malgré tant d'obstacles, tant de rigoureuses épreuves, s'étale à nos yeux, de même que des fleurs surgissent du milieu des ruines sanglantes.

Mais, pour Dieu ! s'il vous plaît, ne parlons pas de ces ruines, puisqu'elles sont couvertes d'une végétation pleine de promesses. Regardons plutôt un grandiose spectacle. Quel entourage ravissant que celui du Palais de l'Exposition, dont la forme élégante, un peu étrange, un peu mauresque, avec son *chamarrage* de couleurs, avec ses légères tourelles surmontées de phares, ne peut manquer de plaire, et l'on est tout ému en voyant, au-dessus du Génie protecteur et des armes de la ville de Lyon, qui décorent le milieu de la façade, ces drapeaux français flotter au vent dans le ciel bleu !

D'un côté, c'est le beau quai Saint-Clair, avec ses hautes maisons, ses collines chargées de villas et de verdure, ouvertes à d'adorables perspectives ; c'est le Rhône, mon fleuve royal, qui passe là, si majestueux, que l'on ne peut s'empêcher de dire

Digitized by Google

que l'Exposition a en lui un magnifique voisin, sans compter que c'est un miroir splendide que toutes les glaces de Venise ne valent pas..

De l'autre côté, c'est le Parc de la Tête-d'Or, le bois de Boulogne de Lyon, et surtout le lac ! Ah ! quels attraits possède ce lac délicieux ! Comme les barques y glissent légères ! qu'il fait bon rêver devant lui ! Mais ce n'est pas le temps de la rêverie, n'est-ce pas ? Je dois causer avec vous, ami lecteur, et vous dire ce que j'ai vu dans le Temple de l'industrie et des arts. Je le ferai de mon mieux, surtout pour répondre à ce titre de Lyonnaise, que l'on m'a donné avec tant de bienveillance lors de mon dernier séjour dans votre ville. Je le joins fièrement à mon titre de Dauphinoise.

Une pensée vient me rassurer : on pardonnera beaucoup à ma plume féminine. Tout d'abord, je déclare être parfaitement incompétente sur les questions d'art mécanique, ce que l'on comprend de reste, et sur d'autres questions, assurément. Je dirai simplement ce qui m'a intéressée, comptant sur une indulgence qui ne me fera pas défaut.

La galerie de l'Exposition, dont la voûte est élancée et fort belle, se compose de onze corps de bâtiments ou différentes salles. La première est réservée aux machines et à la métallurgie. On y remarque une horloge monumentale à grands rouages, construite pour le service du Champ de Mars, à Paris, en 1867, par Détouche. A côté, voici un formidable canon, en acier fondu, du poids de 14,000 kilos, venant de chez MM. Petin, Gaudet de Rive-de-Gier, et poli chez Vorax de Nantes, Ce canon aurait fait un superbe lit pour Turenne. Ah ! comme il y aurait bien dormi la veille d'une bataille !

Cet engin vomit un boulet de 130 kilos à douze kilomètres de distance, n'est-ce pas effrayant ?

A côté le canon qui tue, il faut voir naturellement le blindage qui préserve. Voici une plaque de navire de 6 mètres 5 de longueur, et d'une épaisseur de 22 centimètres, présenté rar la Cie *des fonderies et forges de Saint-Etienne.* Autre plaque de blindage longue de plus de 6 mètres, sur une épaisseur de 27 centimètres,

Digitized by Google

pesant 20,000 kilos, et envoyée par MM. Marrel, de Rive-de-Gier Quels boulets peuvent percer de pareils murs? — Voici un arbre de machine à vapeur, qui pèse 8000 kil. qui a navigué pendant huit ans, a fait 91 mille lieues et qui ne porte pas la moindre trace d'usure, on le croirait sorti de l'atelier. Honneur à MM. Marel.

On ne peut s'empêcher d'admirer une faucheuse à cheva coquette comme un meuble de salon; elle rend les plus grands services.... en Angleterre.

Plus loin, autres machines agricoles, autres instruments aratoires, devant lesquels les agronomes doivent s'extasier. Il y a des appareils de télégraphie atmosphérique pour le transport des dépêches et même des paquets. Ailleurs, se trouvent des collections de métaux bruts, du cuivre jaune, rouge, etc.

Maintenant, disciples du baron Brisse, voici d'immenses rôtissoirs pour vous, des fourneaux gigantesques, qui ne remplacent pas, quoi qu'on dise, ces hautes cheminées du bon vieux temps, dans lesquelles des arbres entiers flambaient avec une joie pétillante. — De ce prosaïsme de cordon bleu, passons aux cloches solennelles, toutes ciselées et ornées de statuettes, venant des aciéries de la Loire ou des maisons spéciales de Lyon : Guillet, Burdin aîné et Reynaud. Ce dernier a remporté un prix à l'Exposition de Rome.

A la fin de cette première galerie se trouve une sorte d'Observatoire; c'est le panorama de l'Exposition; grâce à un ascenseur, on peut y jouir de la vue du Mont-Blanc.

Dans une vitrine de la 2e salle, l'œil étonné aperçoit des vêtements destinés à préserver de ce fléau qu'Hippocrate appelait « *le mal divin* », n'ayant pu pénétrer cet affreux mystère, en un mot, ce sont des tissus et chapeaux anti-cholériques, hygiéniques et incombustibles, *approuvés*, par l'Académie des sciences de 1870. Cette découverte a été faite par Adeline, qui a obtenu une médaille à l'Exposition de Paris. Une pancarte se trouve là, portant ces mots :

« *Tous ces tissus ont une âme en cuivre.* »

Une âme en cuivre? cela fait songer à celle que trouva Gil-Blas.

Digitized by Google

Je n'ajouterai aucun commentaire là-dessus, ne voulant pas blesser la foi des croyants, et ne demandant pas mieux que de m'incliner devant quelque chose d'utile à l'humanité.

Voici maintenant des métiers à tisser, des appareils et machines pour fabriquer le chocolat et d'autres produits alimentaires, pour la savonnerie, la chimie, ou la distillation des parfums, Tout cela tourne et fonctionne devant vos yeux.

On regarde avec plaisir un grand rocher artistement fait par Monin, rocailleur de Paris. Une machine hydraulique se trouve derrière, et, l'après-midi, on fait jouer les eaux pour que les visiteurs puissent jouir de la vue d'une belle cascade tombant gracieusement au milieu des fleurs semées dans les pétrifications.

Ici, on imprime, sans encre, des cartes de visite, et à la minute, s'il vous plaît. Là, est une fabrique de toiles métalliques extrêmement brillantes et solides, de Mage, de Lyon.

Comme l'éminente charité des Lyonnais est bien connue, je n'étonnerai personne en disant qu'on a établi dans un pavillon une loterie en faveur des jeunes Aveugles de Mlle Frachon. Soyez bénie, Mademoiselle, car vous faites de réels miracles ! N'admire-t-on pas avec intérêt une jeune fille de dix-huit ans, privée de la vue, et assise devant une machine à coudre, dont elle se sert à merveille, tout comme si elle avait *ses yeux* !..

Arrêtons-nous devant une vitrine d'ivoirerie de Truche, tourneur à Lyon. J'y ai vu un christ magnifique, délicatement travaillé, estimé 400 francs ; je lui ai trouvé la plus vive expression. Il y avait là d'autres objets artistiques d'une réelle beauté.

Au milieu de cette salle, on a dressé une sorte d'apothéose à un Américain, Ellias Howe, un véritable monument composé de machines à coudre, avec son buste au sommet, sur lequel se balancent des oriflammes aux trois couleurs. Ce serait très-bien, sans doute, et nous y applaudirions volontiers si Thimonnier, le premier inventeur, un Lyonnais, celui-là, n'était modestement plus loin ! Ce brave homme n'a qu'un rang secondaire et presque effacé, tandis que le triomphe est pour son heureux successeur ! Ah ! pauvre Thimonnier, votre buste a un air triste,

Digitized by Google

découragé ; c'est le travailleur aux prises avec la misère ! Vous avez souffert, vous êtes mort à la peine ; voudrait-on maintenant vous marchander la gloire ?

La troisième galerie offre des objets de chauffage, des calorifères monstres, de fort jolies cheminées qui n'ont qu'un tort, celui de faire penser au maussade hiver.

Vive la France ! voici, dans la quatrième salle, des canons de tout calibre, des trophées d'armes, une grande croix de Malte formée de poignées d'épées, tout cela entouré de nos drapeaux ! Encore une fois, vive la France !.. Mais, hélas ! le cœur se serre malgré soi en voyant les voitures qui transportaient nos blessés, avec la croix rouge de la Société de secours.... Et puis cette ambulance, cette tente dressée comme aux jours de bataille, ce lit portatif attendant le pauvre patient, ce meuble contenant tous les instruments de chirurgie, cette table chargée de linge, de charpie douce, ... Ah ! cela déchire le cœur... Madame, si vous avez perdu quelqu'un dans la dernière guerre, passez outre, je vous en conjure !

Il y a ici des embarcations, tout ce qu'il faut pour le canotage Puis, on arrive à la salle de la carrosserie ; on y remarque un traîneau Louis XV, rouge et or, avec un petit lion de bronze ; ce véhicule a du moins un cachet d'originalité.

Dans la cinquième galerie, les amis de la dive bouteille peuvent se désaltérer ; c'est l'exposition viticole ; c'est un temple de Bacchus. La sixième salle contient des produits pharmaceutiques ; une vitrine porte les noms légendaires de Raspail et d'Arcueil ! Glissons, je vous prie, sur les savons, sur l'eau des fées qui rajeunit, ... et disons que le compartiment réservé à notre Afrique française a des choses fort intéressantes et caractéristiques. Voyez cette peau de véritable lion du désert, qui semble encore grincer des dents sous son ardent soleil ! Voyez ces armes, ces minéraux, ces marbres, ces corbeilles étranges, ces coraux, ces plumes d'autruche, ces arbustes exotiques, ces colliers, puis les poteries de Constantine, les faïences arabes, et aussi les produits divers de nos autres colonies françaises.

De nos terres françaises n'est-ce pas ? A ce titre saluons vite

Digitized by Google

avec émotion les vitrines de l'Alsace ! J'avoue que mes yeux se sont mouillés en les voyant. Quelles splendides étoffes ! Quelles jolies toiles, quels riches velours unis ou semés de délicates fleurettes, nos chers compatriotes ont envoyés à l'exposition. Il y en a vraiment beaucoup, et tout cela est charmant. Bien plus, ce concours est patriotique, et nous aimons l'Alsace qui a voulu partager cette fête, comme nous partageons ses douleurs et ses espérances !

Les soieries de Lyon, les gazes, les rubans de Saint-Etienne et de Lyon encore, sont chatoyants et d'une richesse extrême. La seconde ville de France soutient aussi très-bien sa grande réputation pour les ornements d'église, les broderies d'or; je me souviens d'une étoffe moirée qui semble dérobée aux plus opulents rayons du soleil. Phœbus doit en être jaloux ; je lui conseille de l'acheter, pour se faire une draperie de Sultan, à l'heure de son coucher solennel.

Avant de parler des fleurs artificielles, honneur à celles de la nature, qu'un habile artiste a su conserver et disposer en deux bouquets élégants, dans des tableaux. Comme ces bruyères sont délicatement étalées, avec leurs feuilles de dentelles sauvages !

Ces pélargoniums sont brillants de couleurs ; ces lis jaunes, ces tigridis, ces passe-velours, sont, pour ainsi parler, souples d'allure, et semblent cueillis du matin même ! Encore un secret charmant que possède M. J. Desbois, ancien lauréat de ferme-école, professeur d'arboriculture, viticulture et d'agriculture.

Mais d'où viennent ces sons perlés ? Ecoutons et allons admirer deux petits oiseaux; un cardinal et un azur, deux sénégaliens empaillés, qui, à la faveur d'un mécanisme ingénieux, ont une voix suave et des tournements de tête fort coquets, comme s'ils pouvaient s'entendre chanter. L'un est posé sur un magnifique bouquet de fleurs et l'autre est un heureux prisonnier dans une cage d'or. Avant ma visite, il y avait un rossignol qui était un merveilleux virtuose, mais on l'a acheté pour l'emporter aussitôt. Ces bijoux font illusion.

L'ébénisterie a un luxe des plus raffinés, des plus somptueux.

Digitized by Google

Mais voici un lit dont la beauté sévère et antique contraste avec ces meubles élégants, dignes d'un adorable boudoir de jolie femme. Il est orné de statuettes de bronze représentant des archers; un groupe de guerriers est au milieu, c'est vraiment bien rendu, avec son cachet de grandeur martiale. Je vote pour que la France le donne à Mac-Mahon, le plus chevaleresque descendant des héros d'autrefois.

L'exposition de M. Sicard éblouit. Ses meubles sont d'un goût parfait. D'autres, à côté, rivalisent de luxe et d'élégance. M. Ringuet a un très-curieux système d'ornementation pour les meubles. A l'aide de chassis et de panneaux, on peut varier les ornements de son lit et de ses fauteuils, retirer les broderies ou les peintures, les mettre à l'abri pendant l'été, ou les remplacer quand on veut changer la couleur de son salon.

Les tapisseries de M. Livet sont d'un goût tout aristocratique. Elles portent le cachet d'un homme intelligent.

Nous découvrons dans un coin les vitrines de la librairie. Voici celle de M. Aimé Vingtrinier, imprimeur. Il y a de fort belles éditions, entre autres : *la Monographie de la table de Claude*, l'*Histoire de Lyon*, par M. Monfalcon, *les Vieux papiers d'un imprimeur*, *recueil de Poésies*, par Aimé Vingtrinier. *Les Violettes*, la *Bibliothèque* de M. Coste, *Les Biographies d'artistes lyonnais*, etc. On connaît le talent de ce typographe, mais comme il m'offre son hospitalité dans notre chère *Revue*, je n'insisterai pas là-dessus. La célèbre maison Louis Perrin n'a pas exposé, on s'en étonne.

MM. Mougin-Rusand et Pitrat ont de beaux ouvrages; ce dernier venu dans la lice menace d'éclipser ses rivaux; tant mieux pour la gloire de la typographie. J'ai vu avec un sincère plaisir que nos Dauphinois, MM. Chenevier et Chavet, de Valence, et M. Savigné, de Vienne, avaient leurs vitrines garnies de livres remarquables. Les premiers nous montrent une magnifique réimpression de l'*Histoire du Dauphiné*, par Chorier. C'est une édition monumentale, très-soignée et d'une grande perfection. M. Savigné a des ouvrages charmants : le *Cycle poétique viennois*, les *Œuvres de Laurent Pichat*, une *Biographie de Ponsard*, etc.

Digitized by Google

La maison Jouaust, de Paris a de gentilles et curieuses éditions de biophiles qui plaisent beaucoup aux regards.

Je parlais des mes compatriotes. Eh bien ! j'ai vu avec beaucoup d'intérêt, le compartiment réservé aux gants Jouvin, de Grenoble, les toiles de Voiron et l'étalage des cocons et écheveaux de soie de Beaumont-lès-Valence, de Crest, etc. L'insecte qui nous vient de la Chine peut être content; son travail d'or est partout ici, sous toutes les formes; il y a même une filature de soie, pour les étrangers qui n'ont rien vu de pareil.

Et les dentelles, les chales en point d'Angleterre, les parures de soirées, les fleurs, les plumes, sont-elles riches, gracieuses, ondoyantes? Voilà de quoi charmer bien des yeux féminins, et même tous les yeux.

La salle des cristaux, des porcelaines, des faïences anglaises, des poteries d'après Bernard de Palissy doit être considérée avec attention. L'art y est porté au dernier point et les amateurs s'y arrêtent d'autant plus que la passion de la faïence a pris ces dernières années plus de développement. L'Italie a envoyé de jolis miroirs de Venise, non point très-grands, mais infiniment coquets. C'est *ruisselant* de transparence, c'est plein de mignardise.

Voici une collection de bronzes, et un assez grand nombre de statues. Ce que j'ai admiré surtout, c'est la reproduction du *Milon de Crotone, du Puget*, par la galvanoplastie, de la maison Christofle et C°, de Paris. C'est réellement beau et digne de l'original. La même maison a exposé de magnifiques objets en argenterie, ainsi que M. Ferrand, de Lyon ; mais ce qui est vraiment artistique, c'est l'orfévrerie religieuse de M. Armand-Caillat, c'est magistral et digne des meilleures époques de l'art.

Sous une grande cage de verre, nous voyons un petit cèdre du Liban, venu en ligne directe du pays de Salomon, et apporté par M. Ferdinand de Lesseps ; son vase n'a qu'une terre maigre, comme celle de son climat natal. Gentil prisonnier où sont tes horizons immenses et ton ciel d'un bleu cru ?

Quelle harmonie se fait entendre ? C'est celle des artistes qui veulent qu'on connaisse les notes de velours de leurs pianos ex-

Digitized by Google

posés. Il y a des Pleyel, des Herz, d'une grandissime douceur de sons, ce qui est assurément beaucoup pour cet instrument plus ou moins tapageur.

Nous lisons dans la *Revue et Gazette musicale de Paris* du 15 septembre, à propos de l'exposition de la maison Mangeot frères de Paris et Nancy, seuls concessionnaires des pianos Steinwoy et fils de New-York, représentés à Lyon par S. Deschaux, facteurs de pianos :

« Si incomplète qu'elle soit, cette galerie musicale me réser-
« vait une surprise. D'une plaque dorée venait tout à coup de
« me sauter aux yeux le nom de Steinwoy. Comme dans un
« éclair, je revis la lice animée du Champ-de-Mars, les bruyan-
« tes passes d'armes à pédales baissées, les joutes sonores tout
« mécanisme dehors, les claviers admirés, le « plan circulaire »
« envié, le « barrage en fonte » vainqueur !—Ritter, Alfred Jaell;
« Boscowitz, Stœger, Baur, Ketlen, Quidant, Mme Kastner-Escu-
« dier, doigts de velours, poignets d'acier, intrépides cham-
« pions, vous en souvient-il ? Je craignis un moment la reprise
» des hostilités. Allait-on de nouveau en venir aux mains ! Mais
« Chickering n'était pas là..... »

Nous continuerons en disant qu'à côté de ces instruments si justement appréciés à l'Exposition de 1866 à Paris (récompensés de la médaille d'or), nous devons citer les pianos de la maison L. Deschaux, de Lyon, 8, rue Lafond. Ce facteur de notre localité a eu l'heureuse inspiration de suspendre partiellement sa table d'harmonie, de l'isoler de la charpente au moyen d'un appareil répercuteur métallique. Cette modification importante donne à ces instruments une nature de son ayant beaucoup d'analogie avec l'ensemble des instruments à cordes, les rend beaucoup plus chantants en faisant disparaître ces vibrations égrillardes qui ont rendu le piano antipathique aux nerfs agacés de bien des amateurs de bonne musique. A ces perfectionnements vient s'ajouter une pédale expressive qui permet au pianiste de modeste talent de produire, à doigté égal, des nuances très-progressives ; le temps et le développement de l'intelligence musicale sauront tenir compte de ces résultats.

Digitized by Google

Nous croyons que notre grande cité lyonnaise aura aussi sa manufacture de pianos à réputation universelle, et que l'on trouvera les pianos Deschaux, de Lyon, comme on trouve les grands noms de Paris, dans tous les salons artistiques du monde entier.

Il me semble que je vais entrer maintenant dans une oasis, après toutes les machines que j'ai vues... Glissons-nous vite dans les salles de l'Exposition de peinture et de sculpture. Il y a quatre galeries de tableaux ; dans la première, nous citerons : *Job*, de *Leconte du Nouy*. C'est une toile magistrale. Voilà bien le patient de l'Ecriture recevant les durs reproches de sa femme et de ses cruels amis ! Il est désolé et plein de résignation tout à la fois.

On l'a placé entre deux admirables tableaux de fleurs de Lays, et vraiment, il y aurait presque de quoi consoler Job ! Oh ! les délicieuses fleurs, peintes par cet éminent élève de Saint-Jean ! Les unes sont posées sur une harpe, près d'une flûte et d'un livre. Elles sont si radieusement fraîches que la main naïve d'un enfant irait les cueillir. Les autres représentent le *Bien et le Mal*. Dans une balance, sont d'un côté des chardons, des pavots, des épines, de l'autre, des raisins rouges et blancs, des pêches veloutées, des épis d'or ; un précipice est ouvert, un serpent fuit en voyant le bien l'emporter sur le mal. Allégorie de peintre amoureux d'idéal.

C'est un grand artiste que Lays ; la rosée vient naturellement se poser sur ses fleurs, comme sur celles que Flore donne à nos jardins et à nos campagnes. Ah quel coloris doux et velouté ! quelle transparence ! quelle délicatesse ! On est créateur lorsque l'on peint comme cela ! L'espace me manquerait pour analyser les deux autres tableaux du même artiste qui sont dans une autre salle, mais ils sont dignes des premiers. Du reste, cela ne s'analyse pas ; ma plume pourrait, sans le vouloir, froisser le tissu diaphane de ces adorables fleurs.

Dans cette même galerie, on remarque un *Judas*, par Sélim. Il a une expression énergique et désespérée ; son œil est hagard, ses cheveux hérissés, il va se pendre, tandis que dans le lointain rougeâtre et orageux, on aperçoit le Calvaire... Il me semble que c'est l'une des plus belles toiles de l'Exposition.

Digitized by Google

Un tableau de femme nue et échevelée, suspendue par deux chaînes de fer à un rocher, sur le bord de la mer écumante, attire le regard, par son langage saisissant d'effroi, car une bonne peinture parle, et celle-ci est signée par Gustave Doré. Pauvre Andromède ! un monstre s'avance, et personne ! personne pour te sauver ! Persée arrivera-t-il à temps ? Oh ? de grâce, regardons encore les fleurs.

Un magnifique portrait de *Litz*, par un Dauphinois, Layraud, qui vient de remporter le grand prix de Rome. *Litz* est superbe de fierté digne ; voilà l'artiste, le musicien qui a la conscience de sa valeur ; il médite, il est vivant. A côté : *Mort de François Ier*, jolie toile très-finie.

Dans la deuxième salle, j'ai vu encore de ravissantes fleurs : deux tableaux de Castex-Dégrange : *Un buisson de roses trémières*, d'une grâce infinie, dans un grand vase, devant un rideau rouge admirablement jeté. L'autre toile de ce peintre est non moins belle. Ce sont des roses et d'autres fleurs exquises, dans un vase également posé sur une table recouverte d'un tapis que vous jureriez être en beau velours bleu. Le fond est d'une extrême douceur et il est lumineux en même temps. Tout cela a un riche et joyeux reflet, et un cachet original tout à la fois. Les fleurs doivent être fières d'avoir pareils *portraitistes* à Lyon. Ah ! les coquettes !

Je cherche en vain Reignier ; où donc est-il, avec son pinceau si fin, si franc et si vrai ? et Maisiat ? et Perrachon ? et Chenu, le peintre des froids horizons ? Ah ! voici Guy et ses animaux qui bougent et qui respirent. Vont-ils sortir du cadre ?

Je citerai un *Chat angora*, sortant, lui, de sa chattière, coquin, effronté, comme s'il était en chair et en os ; c'est un petit chef-d'œuvre. Deux tableaux d'intérieur de Bail. *La Jeune communiante* et *l'Etameur devant les femmes d'un village* : deux perles de naïveté et de perfection. Au-dessus est une belle vue du *Canal Saint-Louis, de Marseille*, par Ponthus-Cinier, l'habile paysagiste. On remarque aussi *Deux jeunes servantes* blondes et gentilles, réveillées par une affreuse mégère qui tient un bâton et

Digitized by Google

une vieille lampe, *un chelu*. Charmant tableau digne de l'immortel fabuliste qui a inspiré le peintre.

Troisième galerie de peinture. On y voit un grand portrait *d'Isidore Hedde*, voyageur intelligent et courageux que la France a envoyé en Chine, pour assurer son commerce. D'abord M. Hedde a rencontré beaucoup d'épines, qu'il a su écarter d'une main vaillante. *Les fils du ciel* ne voulaient pas recevoir *ces païens de Français* » mais avec toute l'habileté, toute la prudence, tout le patriotisme possible, M. Hedde a triomphé, et voici nos commerçants admis dans ce pays bleu de la Chine. Aussi la France a décoré M. Hedde, et l'on a mis son image à l'Exposition, où on le voit entouré, comme de juste, des différents produits du Céleste Empire.

J'aime beaucoup cette jeune paysanne désolée, devant sa cruche en morceaux. Il faut être hardi pour peindre des *cruches cassées*, après Greuze. Eh bien ! je vous assure que celle-ci est charmante. La jeune fille a une pose si naturelle, si naïve ! ses bras sont si beaux ; sa figure rose, avenante, son corsage rayé de rose aussi, tout, jusqu'à ses bas bleus, qui n'ont rien de l'élégance des bergères de Florian, tout cela fait sourire.

Quatrième salle. En ce temps de positivisme, il est bien doux de voir que l'on rend hommage à la Poésie ! Voyez un de ses plus nobles représentants. Regardez ce beau buste en marbre par Textor. C'est le poète inspiré, recevant les révélations de la Muse et les rayons d'en haut, qui viennent se jouer sur son grand front rêveur. C'est Soulary, la gloire de sa ville natale et de la France entière. C'est un chantre hors ligne ; c'est une illustration bienveillante, qui ne compte que des sympathies. Ce marbre vivant méritait bien une place d'honneur, à tous les titres.

J'ai vu ailleurs une toile reproduisant les traits da Pierre Dupont, l'auteur des *Bœufs*, des *Sapins*, du *Rêve du paysan* et d'autres œuvres populaires ; et dans une salle de statuettes, se trouve un médaillon en bronze de Roumanille, le poète félibre d'Avignon, qui chante, en son doux dialecte, presque plus doux que l'italien de Pétrarque, assure-t-on. Vivent la Poésie et les poètes ! que l'on me permette ce cri.

Digitized by Google

Dans la quatrième galerie, le cœur se serre devant *La femme d'Alsace*, un fusil à la main, pâle, énergique, debout contre sa maison trouée par les boulets prussiens... Au loin, on aperçoit la fumée rougeâtre du feu ennemi... Pauvre chère Alsacienne ! On voudrait lui serrer la main : elle a un air saisissant, à force de courageuse tristesse. Ce tableau a bien la couleur mélancolique qui convient à un pareil sujet.

Je citerai encore, car les extrêmes se touchent, *Une jeune coquette prenant son thé.* C'est un ravissant tableau de genre. Puis, *Un chasseur avec ses chiens.*

Nous allons admirer, dans une autre salle, *La jeune mourante* de Fabisch, l'éminent sculpteur, le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Quelle ineffable sérénité sur ce front de jeune femme, souriant même à la mort qui vient frapper ses vingt ans ! Elle est si douce, si résignée et si belle, que je me suis penchée, à deux reprises, sur son front pour l'embrasser et je croyais presque qu'elle le sentait. Je touchais ses mains délicates, je voyais ce chien fidèle couché à ses pieds ; il la regarde mourir, sans savoir qu'elle meurt, mais il comprend qu'elle souffre et il reste là... Cher ange, je n'ai pu m'empêcher de vous aimer. On m'a dit que cette statue était un portrait, c'est un être charmant envolé vers les cieux.

Fabisch a encore une *Madone* jolie à ravir, avec un *Santissimo Bambino* délicieux. Le ciseau de Fabisch est plein de suavité et de grâce, comme celui de Textor est plein de puissance.

Saluons en passant une dame, Mme A... marbre vivant, par Guillaume Bonnet.

Dans une salle consacrée aux vieilles peintures, on a placé, entre autres, une toile de Rubens : *Le triomphe de la Religion*, où l'on retrouve la puissance et le coloris éclatant du maître ; un *Titien*, la *Flagellation*, un Christ attribué à Jean de Boulogne, un *Calvaire*, une *Ève* du malheureux Cubisole, puis un portrait de soldat, signé : *Horace Vernet* ; cette toile est vraie, parlante, naïve. Enfin, un christ, petit ivoire superbe, chef-d'œuvre d'un maître inconnu. L'humanité souffre, la chair palpite, mais la divinité se fait pressentir et relève la douleur.

Digitized by Google

De beaux dessins et des émaux se font remarquer dans la salle suivante. On admire des paysages au fusain, par Appian, qui sont hardiment et largement touchés. Une peinture sur porcelaine est bien réussie. Une jeune fille peint des fleurs et c'est un petit Amour qui lui apporte une rose pour modèle. Parmi les gravures, j'ai vu un admirable portrait de Van-Dyck. Citons aussi des aquarelles, des tableaux de Sicard, avec ses guirlandes de douces fleurs et ses jolis groupes d'enfants.

Je voudrais pouvoir citer d'autres choses encore, et revenir devant les splendides soieries lyonnaises et surtout, avant tout, devant les si belles vitrines de notre chère et malheureuse Alsace, dont l'empressement et le patriotisme remuent le cœur, mais l'espace me manque.

Terminons cette promenade, en jetant un regard sur ces kiosques élégants disséminés dans le parc et qui contiennent les produits de l'horticulture, des poteries, encore des machines et divers objets. Admirons de nouveau ce bois splendide que l'Exhibition s'est donné, pour l'offrir à ses visiteurs, avec des fêtes vénitiennes sur le lac, des concerts, le soir, au doux frémissement de la brise dans les grands arbres, lorsque la lune se regarde au fond des eaux.

La ville de Lyon a bien mérité de la France, en poursuivant son projet, avec cette idée fixe et courageuse qui fait réussir dans les grandes entreprises. Cette noble cité console et réjouit la patrie; elle lui donne ses sourires et ses travaux. C'est pourquoi nous devons bénir Lyon de tout notre cœur.

ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

LA FÊTE DU 8 SEPTEMBRE 1872, A LYON.

Une lettre du maire de Lyon, adressée au préfet du Rhône, à l'occasion de la cérémonie du 8 septembre dernier, semblait prévoir des troubles graves, provoqués par le parti clérical. En effet, M. le maire s'exprimait ainsi :

« Je tiens d'abord à dégager l'administration municipale de « tout concours ainsi que de toute ingérence dans des agisse- « ments qui, non seulement constituent une flagrante violation « de la loi, mais encore peuvent être, à bon droit, considérés « comme portant atteinte à la tranquillité publique. »

Après avoir lu cette épître, j'étais dans l'indécision pour savoir si j'irais m'exposer au milieu d'une foule cléricale et turbulente, d'autant plus que, d'après l'auteur de la lettre : « Toute cette « mise en scène emprunte aux circonstances actuelles un carac- « tère hostile aux institutions républicaines, et dont le côté pro- « vocateur n'échappera pas au bon sens de la population. »

On comprend qu'un vieillard de 72 ans n'aime pas à se trouver au milieu du tumulte ; car au moindre choc il risque d'être renversé. Cependant la curiosité l'emporta sur la prudence, et je me dirigeai vers la place de la Feuillée.

La foule qui remplissait les quais et les bas-ports était immense, et je m'étonnai du calme et du silence qui régnaient au milieu de cet attroupement de réactionnaires. Ma surprise allait toujours croissant, et je ne pouvais pas concevoir comment un personnage tel que le citoyen maire avait pu être effrayé par l'annonce de cette innocente cérémonie. Cependant je restai un petit quart d'heure dans l'attente de quelque événement un peu grave qui, sur un signal archiépiscopal, se produirait. Tout-à-coup, en effet, sur les six heures, j'entends une détonation ; toute la foule se remue et, dans la crainte d'être *foulé*, je me retourne pour me sauver et me mettre à l'abri, quand je vois aussitôt tous ces perturbateurs se mettre à genoux. Cette attitude me donna du courage, et je renonçai à prendre la fuite. Dans l'espace de

Digitized by Google

cinq minutes trois détonations eurent lieu sur le sommet de la colline de Fourvière; après quoi toute cette foule se releva sans faire le moindre bruit, oui, sans faire le moindre bruit, et regagna tranquillement ses foyers.

Si quelques-uns des citoyens appartenant à la Commune ont assisté à cette manifestation ultrà-calme et tranquille, ils ont dû se trouver dans la stupeur en voyant combien cet immense rassemblement faisait moins de bruit que les citoyennes qui vont jeter des pierres aux curés et aux instituteurs congréganistes (1). Si parmi eux il y a des hommes lettrés, je leur recommande ce vers de Juvénal :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. (2, 63).

Mais je n'espère pas les voir se corriger, car ils savent parfaitement, aussi bien que Sénèque, comment on s'y prend pour acquérir la faveur populaire : *Malis artibus popularis favor quæritur.* (Senec. Epist. 29). Paul SAINT-OLIVE.

(1) Voir une lettre d'une de ces mégères adressée au *Courrier de Lyon* : « Si vous avè laire de blagué cette letre nous sommes troi mille citoyène « lyonnaise pour vous arracher les zieux dont je sui leur délégué. »

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Parlez-nous de lui, grand'mère !

— Arrêtez, malheureux !

— Qu'avez-vous ?

— Ne chantez-vous pas un des refrains les plus abominables de ce drôle qu'on appelait Béranger, en faveur de cet affreux tyran qu'on appelait Napoléon ?

— Tiens, tiens ! Moi qui toute ma vie ai pris Napoléon et Béranger pour deux grands hommes !

— Nous avons changé tout cela, depuis le déboulonnement de la Colonne.

— Très-bien, mais cela m'est égal. Je ne parlais pas de Napoléon.

— *Lui !*... mais.... c'est Victor Hugo, alors ?

— Pas davantage.

— *Lui !* qui est-ce ? le palais de l'Exposition ?

— Pas même. *Lui !* mais dans ce moment, c'est le Congrès des médecins de Lyon ! Notre ville ouvre ses vastes murs à la science accourue de tous les points du globe. Chaque jour, à midi, adeptes et profanes, il n'y a pas de catégorie, peuvent entendre agiter les plus sérieuses questions.

Mercredi 18 septembre, ouverture du Congrès. Lecture : Des épidémies de variole. — Le 19, Des plaies par armes à feu. — Le 20, Des ambulances en temps de guerre. On met sur la sellette la Société des secours aux blessés. — Le 21, De la peste bovine. — Dimanche 22, Visite aux étangs de Villars, à Brou, à Bozonnet, à la statue de Bichat, au Musée, à Notre-Dame, à l'hôtel de Gorrevod, pour études archéologiques ; à l'hôtel de la Gare, pour études culinaires comparées. — Le 23, Des causes de la dépopulation en France et des moyens d'y remédier ; question tout simplement de moralité. — Le 24, Du traitement de la syphilis ; complément de la question précédente. — Le 25, De la réorganisation de l'enseignement de la médecine et de la pharmacie en France — Enfin le jeudi 26, Des moyens d'améliorer et d'élever la situation du médecin et du pharmacien. Clôture du Congrès.

On voit à quelles hautes et sérieuses questions le corps médical s'adresse. Aux noms inscrits, on peut espérer que la plupart seront résolues.

En effet, ont été élus :

Président, M. le docteur Diday. — Président d'honneur, M. le docteur Stoltz, de Strasbourg ; vice-présidents : MM. Bouchacourt, Desgranges, Verneuil, Bouvelier, Richelot, Marmy. Secrétaire général, M Achille Dron ; secrétaires-adjoints : MM. Marduel, H. Mollière, D. Mollière, Clément, Aubert, Drivon.

Quant aux orateurs, c'est tout ce que Lyon, Paris, la France, la Suisse, la Belgique et l'Italie offrent de mieux. Un vrai dessus de panier.

La *Revue* ne peut, et pour cause, vous entretenir de la variole ni des ambulances, mais elle peut vous raconter le voyage à Bourg. C'est de l'histoire. Et, ici, elle reprend son bien au *Courrier*.

Digitized by Google

Donc, dimanche 22, à onze heures, un train spécial emportait une troupe nombreuse de médecins, ornée de quelques journalistes, qui pour être composée de notoriétés, d'illustrations et de célébrités, médicales ou autres, n'en était ni moins cordiale ni moins joyeuse.

Grâce aux charmants wagons de la Dombes, on pouvait circuler d'un compartiment à l'autre et passer d'un vif et bruyant éclat de rire à une brillante discussion politique ou médicale. Rien de piquant comme la physionomie de ces groupes où causaient, s'animaient et se passionnaient des médecins et des journalistes de France, de Suisse et d'Italie, parmi lesquels, il faut l'avouer, les Parisiens tenaient gaiment le dé de la conversation.

A Villars, le programme annonçait deux heures d'arrêt qui devaient être consacrées aux étangs. On se rend à la maison du garde où une Commission, chargée de préparer les études, attendait le Congrès. On examine les préparations microscopiques faites par la Commission et à la suite d'expériences pratiquées avec le plus grand soin, on revient en apportant, dit-on, de la fièvre paludéenne en bouteilles.

Les journalistes examinent les bocaux avec respect et recueillement et ont froid dans le dos.

Quelques voyageurs vont visiter la Trappe du Plantay, où ils sont reçus avec la plus gracieuse affabilité par les Pères qui leur font les honneurs de l'établissement. On jette un coup d'œil sur les écuries qui renferment des sujets fort remarquables, particulièrement de race suisse.

En somme, l'établissement du Plantay a fait faire un véritable progrès, dans la Dombes, à l'élevage du bétail.

De leur côté, deux ou trois archéologues, *rari nantes*, se dirigent vers l'antique château de la famille princière et souveraine de Villars, château détruit comme tout le village, nous devrions dire toute la ville, par les soldats de l'implacable Biron.

L'église n'est ni moins ancienne ni moins intéressante. Le portail et l'intérieur du clocher sont romans, l'abside et les chapelles sont gothiques. Deux inscriptions du xve siècle sont bien conservées. On voit partout les traces du vandalisme ordonné par le général que Henri IV lâcha comme une bête féroce sur la Bresse et la Dombes.

A trois heures, le convoi se remet en route et voilà le Congrès à Bourg.

est reçu à la gare par une députation de docteurs, parmi lesquels MM. Dupré, Tiersot, Ebrard, Nodet, Berger et Brevet.

— Qu'est-ce que cela ? se disent les populations inquiètes.

— Ça ? c'est un *orphéon* de médecins, répond un employé de la gare qui s'y connait. Le mot a le plus grand succès.

La foule médicale, l'orphéon des médecins, puisque le mot est adopté, court à Brou.

Là, les étrangers manifestent hautement leur admiration. Le chef-d'œuvre d'amour et de douleur de Marguerite d'Autriche émeut tous les visiteurs.

Le temps est peu sûr, l'heure du dîner s'approche ; on ne peut aller visiter l'emplacement d'où on tire, depuis quelques années, tant d'armes, de bijoux et d'ornements gaulois.

De Brou on passe chez Bozonnet, autre genre d'attraction. Puis on revient en toute hâte dans la salle du banquet.

Digitized by Google

Cent convives prennent place autour d'une vaste table en fer à cheval. Le président, M. Diday, annonce d'une voix vibrante que la séance est ouverte. Tout le monde s'assied.

Par modestie, MM. Dupré, ancien maire de Bourg, et Pic se placent au bas bout de la table. Malgré les promesses de l'Ecriture, personne ne vient les prendre par la main pour leur dire : Mes amis, montez plus haut.

Le dîner est digne de la renommée de la capitale bressane. Au dessert, le président porte un toast aux membres du Congrès et surtout aux étrangers. Sa parole vive et imagée, son élocution facile et brillante soulèvent un tonnerre d'applaudissements.

M. le docteur Trélat, de Paris, boit à la prochaine Faculté de médecine de Lyon.

M. Bottini, de Menton, fait en italien un discours, interrompu plusieurs fois par des bravos.

M. Pacchiotti porte un toast à Lyon.

M. Lombard, de Genève, à l'hospitalité lyonnaise.

M. le docteur Berger, de Bourg, répond au docteur Verneuil. (Nouveaux applaudissements.)

M. Tervers, après avoir parlé du docteur Stolz, qui a refusé le rectorat de Strasbourg, pour rester Français et que le Congrès a nommé président d'honneur, porte un toast plein de patriotisme ; il boit à l'Alsace et à la Lorraine et à tant de malheureux compatriotes qui viennent nous demander asile et secours. Il propose une quête en leur faveur. On l'interrompt par des applaudissements prolongés.

MM. Foltz et Tervers prennent leurs chapeaux et les présentent aux convives qui ouvrent leur bourse pendant qu'on bat un ban formidable et enthousiaste.

On devait finir sur une bonne action.

A 8 heures, le Congrès revenait à Lyon avec le souvenir d'une journée heureuse et bien remplie, mais non sans avoir remercié chaleureusement M. Diday, président de la fête, et M. Bourland-Lusterbourg, son habile et dévoué organisateur.

A voir les fêtes et les diners qui se donnent dans notre bienheureuse contrée, on croirait la France le pays le plus prospère, le plus riche et le plus heureux. Oyez !

Le jeudi, 5 septembre, pose solennelle de la pierre centrale du dallage du bâtiment destiné à l'installation des cinq premières turbines de Société Lomer et Ellershausen, à Bellegarde. M. le préfet de l'Ain, trois députés, dix ingénieurs, quinze journalistes et des Genevois sans nombre embellissent la fête de leur présence.

A Saint-Etienne, Concours régional agricole du 14 au 22 septembre. La clôture donne lieu à des réjouissances parmi lesquelles on remarque des festins, des discours, des concerts et une retraite aux flambeaux.

La prime d'honneur, une coupe de 3.500 francs, est décernée à M. Joseph Palluat de Besset, pour une exploitation modèle.

En Dauphiné, autre concours régional, autres fêtes.

Le Congrès viticole et sericicole de Lyon a clos sa session par un banquet de 230 couverts. On y a même chanté.

L'Exposition universelle offre des divertissements chaque dimanche et des festins de temps en temps.

Le Vélo-Sport a donné, le 22, une course de Lyon à Mâcon, aller et retour, distance 150 kilomètres, par tous les moyens applicables sur un grand chemin. Banquet au retour.

Nous ne parlons pas des agapes écloses au soleil de vendémiaire. De

Digitized by Google

Chambéry à l'Arbresle, de Charly à Villeurbanne, elles n'ont pas manqué ; mais ici, ce ne sont pas des fêtes, ce sont des manifestations.

Un grand festival est annoncé à Lyon, au palais de l'Exposition, pour les 28, 29, 30 septembre. La direction de la partie artistique est confiée à M. Mangin.

Une solennité, touchante celle-là et à part, est celle occasionnée par les noces d'or du savant et vertueux évêque de Saint-Claude. Nous clorons par elle notre énumération.

Mais n'est-ce pas qu'on s'amuse dans notre province burgondo-lyonnaise ?

— L'*Officiel* nous annonce que M. le docteur Berne est nommé officier de la Légion d'honneur.

— Le *Bulletin des lois* promulgue un décret qui déclare d'utilité publique, la construction d'une passerelle fixe, en fils métalliques, sur le Rhône, entre la place de la Boucle et l'entrée du Parc.

— Le samedi 17, M. Cantonnet, le nouveau préfet du Rhône, a pris possession de sa préfecture et s'est de suite mis en rapport avec ses administrés.

— Dans le dernier numéro de la *Revue*, nous avons laissé passer une erreur. Nous protestons. A la page 143, nous disions que M. Lepage, peintre, exposa en 1855, à Paris. Le manuscrit portait 1822, et c'est bien, en effet, 1822 qu'il faut lire.

— La ville de Lyon a perdu, le 2 septembre, un de ses enfants les plus honorables et les plus dignes. Né en 1797, le comte de Tricaud s'est éteint à Ambérieu, après une vie de bonnes actions, de bonnes œuvres et de vertus. Simple, profondément religieux, charitable, adoré de son entourage, ami des paysans, avec un caractère chevaleresque, économe pour lui, la main ouverte pour les pauvres, exemple de la population, se délassant par des dessins charmants ou des romans historiques de la plus haute moralité, et qui, ayant plusieurs éditions, ne portaient même pas son nom, il a passé en faisant le bien et en laissant les plus vifs regrets et les plus profonds souvenirs.

— La réussite complète de l'Exposition universelle s'accentue de jour en jour.

— Les journaux anglais nous ont parlé tout le mois dernier du succès musical obtenu à Londres par notre collaborateur, M. Emile Guimet, qui a fait exécuter, à Saint-James's-Hall, un Oratorio de sa composition sur les paroles de Victor Hugo : *Le feu du Ciel*. Le public anglais a pleinement rendu justice au mérite brillant de l'œuvre.

— On vient de retrouver, près de Villeurbanne, une table druidique ou pierre de sacrifice, dans un lieu portant le nom accentué de Coupe-gorge, et, à Vienne, une belle statuette de Minerve qui, partie un peu brusquement pour Dijon, est revenue ces jours-ci, rachetée par un antiquaire zélé et généreux comme ils le sont tous.

— Grande révolution dans nos musées rouverts depuis un mois. A la satisfaction générale, nouvelle classification des tableaux par écoles et par artistes.

— Un de ces Mécènes modernes qui ont remplacé les gentilshommes amis des arts du siècle ou des siècles derniers, M. Blanc, directeur des jeux de Monaco, a, ces jours derniers, acquis à l'Exposition universelle, plusieurs toiles de MM. Appian, Guy, Ponthus-Cinier, Saint-Cyr Girier et autres. Allons, nous demandons le rétablissement des jeux, et qu'on se hâte.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

A MADAME AMÉLIE MOISSONNIER

A l'occasion de son *Invocation à la Muse* (1).

De soixante et douze ans malgré le lourd fardeau,
J'accompagne vos pas dans votre promenade ;
Mes yeux de la nature admirent le tableau,
Et, pour vous imiter, je lui donne une aubade.

Si, des vieux souvenirs entr'ouvrant le rideau,
Vous explorez parfois l'homérique iliade,
Je comprends qu'un désir, s'emparant du cerveau,
Vous pousse à faire en Grèce une douce escapade.

Alors sur l'Hélicon vous portez vos regards ;
Mais, hélas ! au milieu d'effroyables brouillards,
La poésie en pleurs redoute un cataclysme.

Ainsi, près des neuf sœurs, en cherchant un appui,
Vous les verrez gémir : en effet, aujourd'hui,
La seule déité, c'est le positivisme.

P. SAINT-OLIVE.

À M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*
qui m'avait prié de porter une *Annonce* de concert au *Journal*
et au *Courrier de l'Ain*.

Rapide... comme une tortue,
Votre lettre m'est parvenue,
Par un déplorable hasard
Qui m'a plongé dans la détresse,
Quand le *Journal* était sous presse,
Avec trois heures de retard !

En cette occurrence que faire ?
J'aurais bien voulu, pour vous plaire,
Vaincre cette fatalité ;
Mais aller troubler, dans sa tâche,
Le compositeur qu'un rien fâche,
N'était-ce pas témérité ?

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de septembre 1872.

Digitized by Google

Je crois qu'il serait préférable
D'aller chez lui braver le diable,
De retirer un os au chien;
A Thiers infliger quelque blâme,
Demander l'âge d'une femme,
Ou la Lorraine au Prussien.

Et bien, la chose difficile
Que n'eût jamais tentée Achille,
Maître, je l'ai faite pour vous;
Et, prenant mon cœur à poignée,
J'ai porté — mais ils l'ont rognée,
L'annonce dans l'antre des loups.

Enfin, vous l'avez, telle quelle...
Mais la réclame suffit-elle?
Non, sans doute, et ce n'est pas tout.
Pour que l'artistique soirée
Ne fût de personne ignorée,
Je n'ai pas craint d'aller au bout.

Bravant de nouveau la Furie
Que l'on appelle Imprimerie,
Je suis allé, dès ce matin,
Aussitôt le lever de l'astre
Et passant d'York à Lancastre,
Mettre au *Courrier* le bulletin.

Ainsi, pour vous être agréable,
J'irais, je l'ai dit, jusqu'au diable,
Et, si vous le trouviez trop près,
J'irais — aujourd'hui c'est bien pire,
Frapper aux portes de l'Empire,
Et même à celles du *Progrès*.

Voilà ce que l'on gagne à faire,
Ami, de moi, son émissaire:
— Les bavardages d'un rimeur
Qui n'a lu ni la *Prosodie*,
Ni les doux chants de l'Arcadie,
— Ni les *Papiers d'un imprimeur!*

Eugène ROULLEAUX.

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

CONCERNANT

LA BOURGOGNE ET LE FOREZ

Les hommes studieux qui font de l'histoire locale l'objet de leurs études, osent rarement sortir des limites territoriales qu'ils se sont imposées. Il est difficile cependant de bien juger les faits historiques dont un pays a été le théatre, sans connaître un peu les événements contemporains qui se sont passés dans les provinces voisines : on se prive ainsi de secours précieux et d'un moyen de contrôle sans lequel la vérité peut rester obscurcie, ce qui arrive quelquefois, il faut bien en convenir.

Sous le bénéfice de ces réflexions. j'ai cherché, dans les notes qui suivent, à élucider des points d'histoire intéressant à la fois la Bourgogne et le Forez ; c'est, qu'on me permette un mot ambitieux, une discussion d'histoire internationale au petit pied. Je livre ces courtes notes à la critique, malgré leur insuffisance, espérant que d'autres y ajouteront le complément qui leur manque ; car je sais par expérience qu'en fait d'histoire on n'a jamais tout rectifié ni tout dit.

Digitized by Google

Parmi les membres de la famille des seigneurs du Roannais, aux XIe et XIIe siècles, les historiens du Forez placent trois personnages qui figurent dans l'acte constitutif du prieuré de Beaulieu, de 1115, dont ils furent les insignes bienfaiteurs, Bompar, qualifié de seigneur, et Tubelle, sa femme, Théotard, chamarier, et Chotard, archidiacre de l'Eglise de Lyon, frères de celle-ci. C'est du moins ainsi que l'on a interprété jusqu'ici ces termes de la charte : *Dominus Bonuspar cum uxore sua Tubella et fratribus ejus, Chotard archidiacono et Theodardo, Lugdunensi camerario....* (1) Cette interprétation manquait de certitude, car, d'après le texte, les deux chanoines pouvaient être aussi bien frères de Bompar que de Tubelle. Quoi qu'il en soit, j'avais moi-même accepté cette version, et, dans l'ignorance ou j'étais de l'origine de ce Bompar, j'avais songé à l'identifier avec un autre personnage de ce nom, fils de Bernard-le-Gros, seigneur de Brancion, qui figure dans une donation de 1070, conservée en double dans le cartulaire de Cluny (2). Je me persuadais avoir rencontré le point de départ de la branche des Brancion, qu'on trouve établie dans le Forez à une époque moins ancienne. J'étais dans l'erreur, car des actes authentiques établissent, contrairement à ce que l'on croyait, que le seigneur Bompar, fondateur de Beaulieu, appartenait bien à la famille de Roannais, à laquelle par conséquent Tubelle était étrangère. Trois chartes, retrouvées parmi les rares épaves des archives du prieuré de Parai-le-Monial, donnent sur la généalogie de cette ancienne famille, des détails très-intéressants et surtout très-nouveaux.

(1) J'emprunte ces renseignements au livre récent de M. Al. Coste, intitulé : *Essai sur l'Histoire de Roanne.*

(2) Cartulaire de Cluny, Saint-Hugues, nos 51 et 324.

Digitized by Google

La première est une confirmation, rédigée en termes généraux et sans désignation de lieux, qui commence ainsi : *Quidam miles nobilis Bonuspar nomine, filius Tetardi roenensis, comovebat et agebat calumpnias...* Une autre charte du même temps et rédigée pendant l'épiscopat d'Aganon, évêque d'Autun, de 1055 à 1098, est une donation d'églises, à Ouroux, Chassagne et Curbigny (1), approuvée par plusieurs seigneurs du Brionnais; on y lit la confirmation qui suit : *Laudavit Tetarpus de Roena et Bonuspar ejus filius, et concesserunt ut si quis ex fidelibus eorum, de beneficio suo in fidelitate eorum manens, huic loco aliquid dare voluerit, stabile fiat : accepitque unum equm et* xxx *solidos et unam vaccam et unum bavalin, etc. (sic).* (2) Une troisième charte établit que l'épouse de Tetard, de Roanne, mère de Bompar, de Chotard et de Théotard, se nomme Etienne ou Etiennette : *Quedam domna Stephana, uxor domni Tedardi Roenis, dedit Deo et huit loco in villa Prisciaco, unum pratum al moncel...* (3)

Ces lieux d'Ouroux, Curbigny, Chassagne, Prizy, où la famille de Roannais possédait, au onzième siècle, des domaines utiles, ou tout au moins une certaine suzeraineté féodale, ne peuvent fournir de notions certaines sur les fiefs de son ressort, car il est probable qu'ils appartenaient à Tetard, du chef de sa femme, qui seule figure dans la donation de Prizy. Selon toute probabilité cette

(1) Oredor, Ouroux ; Corbigniacus, Curbigny ; deux communes de l'arrondissement de Charolles, département de Saône-et-Loire. Cassanias, Chassagne, hameau d'Ouroux.

(2) Ces deux chartes sont de la fin du IIe siècle à cause de Hugues, prieur de Parai, et Hugues, prieur de Marcigny, qui y figurent.

(3) Prisciacus.... al moncel. Prizy, commune de l'arrondissement de Charolles, où se trouve le hameau de Montceau.

Digitized by Google

dame était issue d'une famille seigneuriale du Brionnais.

Reste à savoir quel était ce Tetard de Roanne, père de Bompar. Les historiens mentionnent, d'après Lamure, un Theotard, frère de Berard de Roannais, qu'ils pensent être l'auteur d'une famille du nom de Saint-Maurice. Nous n'acceptons pas sans hésiter cette filiation immédiate, car la distance des dates paraît y faire obstacle. En effet, la seule charte mentionnant ce seigneur est de 1020-30, tandis que la fondation de Beaulieu, où figure Bompar, est de 1115. Cette longue période me semble nécessiter l'intervention d'une génération intermédiaire. D'ailleurs aucune de nos chartes ne donne à ces personnages d'autres surnoms que ceux de Roanne ou de Roannais. Il convient donc de ne pas pousser plus loin les conjectures et de laisser prudemment au hasard des découvertes diplomatiques le soin de compléter ces indications.

J'arrive maintenant à une question bien plus intéressante, sur laquelle il s'est accrédité des notions controversables qu'il me paraît utile de rectifier.

M. le comte de Persigny, dans un long travail consacré à l'explication des blasons dont la salle de la Diana de Montbrison est ornée, a réuni toutes les notions connues sur les familles auxquelles on peut attribuer ces signes honorifiques (1). Il leur donne pour date la fin du XIIIe siècle, époque où régnait en Forez le comte Jean. Je n'ai pas à discuter la valeur de ces attributions, dont quelques-unes, du reste, ne sont proposées qu'avec une prudente réserve; je vais essayer seulement de donner des éclaircissements au sujet de l'article consacré à une famille bourguignonne très-illustre, dans lequel il s'est glissé quelques erreurs.

(1) *Revue du Lyonnais*, 1859, avril, p. 267.

Digitized by Google

Il s'agit de l'article concernant l'écu, d'or à la bande de gueules, qui est de Salins en Franche-Comté, attribué, sous le nom de Brancion-Salins à Guillaume de Brancion, dit le Gros, qui rendit hommage au comte Jean, en 1275, pour les châteaux de Saint-Haon, de la Marche et de Marzon, et autres possessions féodales situées en Forez. Cette attribution me parait aventurée.

La Seigneurie de Salins appartint, il est vrai, à Josseran de Brancion, par l'effet de son mariage, contracté vers 1220, avec Marguerite, fille de Gaucher de Vienne, seigneur de Salins, et veuve du comte de Forcalquier. Mais cette possession fut de courte durée, car les époux vendirent ce grand fief au duc de Bourgogne, en 1224 (1). Il n'y a donc jamais eu qu'un sire de Brancion, Josseran, dit le Grand, qui ait pu s'attribuer, pendant quatre ans à peine, le blason de Salins, et j'ignore s'il en a profité. Sa branche, qui était l'aînée d'une race très-vivace et déjà vieille de trois siècles, n'a jamais porté, que je sache, d'autres armoiries que celles de sa maison, d'azur à trois fasces ondées d'argent. Les sceaux que l'on connaît de cette famille, et particulièrement celui de Josseran, laissent distinguer nettement les trois fasces ondées (2).

Le duc Hugues IV, acquéreur de Salins, ne conserva pas longtemps ce fief et l'échangea, en 1237, avec Jean, comte de Chalon, dit l'Antique, contre le comté de Chalon-sur-Saône. Si donc le blason en litige est bien celui

(1) Charte du duc de Bourgogne du 15 juin 1237. Lettre sur Béatrix, comtesse de Chalon, pr. n° 11. — Ch. du comte de Chalon, du même jour, datée de Saint-Jean-de-Losne. Perry, *Hist. de Chalon*, p. 564. — Ces chartes ont été souvent reproduites.

(2) M. de Persigny décrit par erreur le blason de Brancion : d'or à trois fasces ondées d'azur.

Digitized by Google

de Salins, c'est à un membre de la maison de Chalon, en qualité de sire de Salins, qu'il faudrait l'attribuer, et peut-être à ce Jean l'Antique, qui vécut longtemps et ne mourut qu'en 1267. Après lui cette seigneurie fut partagée entre ses enfants, et le ressort féodal fit retour au comté de Bourgogne; il n'y eut plus de seigneurs particuliers du nom et des armes de Salins. Il y a là une question de chronologie comparée qui n'a pas sa place ici et que nous n'essaierons pas de résoudre.

Il ne faut pas non plus oublier que, par une singulière coïncidence, les armes des maisons de Salins et de Chalon avaient une grande analogie et ne différaient que par la disposition des émaux. Chalon portait : de gueules à la bande d'or, et Salins : d'or à la bande de gueules. Dans bien des cas on a pu prendre l'un pour l'autre.

Ce qui vient d'être dit ne s'applique, on le comprend, qu'à l'attribution du blason et ne contredit en rien la reconnaissance de fief attribuée à Guillaume de Brancion pour des châteaux et des terres possédés par lui dans le Forez; seulement il me semble évident que ni lui ni sa famille n'ont rien à prétendre dans les armoiries de la Diana. Ce Guillaume appartient à un rameau, aussitôt perdu que détaché, d'une illustre souche. Je ne puis rechercher ici sa filiation, les documents foréziens me manquent pour cela, et les documents bourguignons sont loin de les suppléer.

Ceci nous ramène à la question généalogique, qui n'est pas la moins intéressante. S'ils ne parviennent pas à l'éclaircir complètement, les quelques mots qui vont suivre serviront du moins à donner une idée des obscurités dont est encore enveloppée notre histoire féodale, et montreront qu'il n'est pas impossible de les dissiper.

M. de Persigny termine ainsi l'article qu'il a consacré à

Digitized by Google

l'écu présumé de Brancion-Salins : « Quant à Guillaume de Brancion, fils de Henri et dernier mâle de sa branche, il tenait ses biens en Forez du chef de sa mère, Fauquette, dame de la Perrière et de Saint-Haon en Roannais » (1). Ces quelques mots renferment de fortes erreurs dont la responsabilité remonte plus haut que leur auteur, qui n'a fait que reproduire, une fois de plus et sans la vérifier, une opinion reçue. Elle a été depuis rééditée par M. Coste, qui a gratifié trop libéralement Henri de Brancion du titre de seigneur de Salins, ainsi que des armoiries de ce fief franc-comtois (2).

Henri, seigneur de Brancion, fils unique de Josseran-le-Grand, eut pour femme une Fauquette de la Perrière ; cela n'est pas douteux. Sur l'origine de cette dame les opinions se divisent. Les historiens du Forez pensent qu'elle appartenait à la maison nivernaise de la Perrière, qui acquit, au XIIIe siècle, la seigneurie de Roanne, par le mariage de Guy de la Perrière avec Alice de Roanne. Fauquette serait issue de ce mariage. Un historien bourguignon ne peut admettre cette origine ; les dates s'y opposent absolument.

En effet, on admet que Guy se maria vers 1264 ; or, à cette époque Henri de Brancion, qu'on dit avoir épousé sa fille, était mort, après avoir vendu, en 1259, au duc de Bourgogne, ce qui lui restait des grands biens de sa famille (3). Fauquette, qui avait dû participer à cette vente, à cause des terres de la Perrière et de Beaumont, la ratifiait en qualité de veuve, dès le mois de février 1261-2. Voici les termes de cette ratification en ce qui touche l'objet de cette discussion : « Madame Fauque,

(1) *Loc. cit.*, p. 297.
(2) *Loc. cit.*, p. 97.
(3) D. Plancher, t. II, p. n° 59.

Digitized by Google

fille Monseignor Guillaume de la Poinrère, cey en arriers femme Monseignor Henri de Brancion..... hot et ha fert et estauble la vendue de Brancion et des apartenances, la vendue des Usseles et des apartenances, la vendue de Baumont et des apartenances et la vendue de la Coloume, que aucun apelent la Poinrère.... (1).» Cette courte citation ne laisse aucun doute sur l'origine de la dame de Brancion, et permet de faire cesser une confusion de personnes qui jetait le trouble dans la généalogie de deux maisons des plus illustres.

Guillaume, seigneur de la Perrière (2) et de Beaumont-sur-Grosne (3) appartenait à une des plus anciennes familles du comté de Chalon-sur-Saône, qui disparut à la fin du XIIIe siècle. Sa fille unique, Fauquette, hérita d'une grande partie de ses biens qu'elle porta dans la maison de Brancion: le reste demeura entre les mains de branches collatérales. Ces biens étaient si considérables que le duc de Bourgogne put en former deux châtellenies, celle de la Colonne et celle de Beaumont, qui furent unies plus tard en une seule, sous le nom de Beaumont-

(1) D. Plancher, t. II, pr.. n° 62 — Pérard, p. 503.

(2) Le fief de la Perrière, aujourd'hui l'Epervière, avait pour siége le château de ce nom, situé dans la commune de Gigny, arrondissement de Chalon-sur-Saône; dans la même commune est le hameau de la Colonne qui donna son nom à la châtellenie ducale dont il était le membre le plus productif à cause du péage établi sur la Saône. Voici, d'après le Dictionnaire topographique inédit, les principales formes du nom de l'Epervière. De Peurereis, 1121. — Peureria, 1123. — Piperia, 1189. — La Peurère, 1202. — Piperia sive Columpna, 1272. — La Poinrère, 1261. — La Previère, 1365. — Lepervière, 1386. — La Poyvrière, 1484. — L'Espervière, 1516. — Enfin L'Epervière.

(3) Beaumont-sur-Grosne, commune voisine de celle de Gigny, arrondissement de Chalon-sur-Saône.

Digitized by Google

la-Colonne. La fortune de Fauquette de la Perrière fut engloutie dans le même gouffre où disparut la puissance de Brancion, gouffre creusé par les prodigalités de Josseran-le-Grand, et les dépenses nécessitées par les dernières croisades, auxquelles il prit part avec son fils Henri.

Toutefois, dans les pactes de famille qui suivirent ce grand désastre, on assura à Fauquette, pour son douaire, la possession du fief et châtel de Cortevaix, dernier relief de la fortune de Brancion. On trouve dans les Olim une enquête faite en 1266, suivie d'un arrêt qui lui assure la possession de cette terre, disputée par Anceau de Sercy, seigneur du voisinage, mari d'une de ses belles-sœurs (1). Elle put donc conserver ce titre de dame de Cortevaix, qu'elle prend dans deux chartes du cartulaire de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, de 1291 (2). Elle parvint à un âge très-avancé, ainsi que le prouve une reprise de fief faite en son nom et au nom de sa fille Marguerite, entre les mains de la prieure de Lancharre, au mois d'octobre 1293, où on lit : « ..... Nos Falqua, domina de Cortevais, relicta illustris viri domini Henrici quondam domini Branciduni notum facimus..... Si vero Falqueta, impubes filia Renaldi de Traves, quondam domicelli, et uxoris sue Margarete, filie nostre, benefacta sit monialis Encherie...., etc. (3). » Cette charte prouve que Fauquette de la Perrière posséda Cortevaix (4) jusqu'à la fin de sa vie. Elle ne mentionne que cette fille Marguerite, dont le mari Renaud de Choiseul, de la maison de Traves, était déjà mort; Fauquette n'eut effective-

(1) Olim, t. I, p. 234 et 645.

(2) Cartulaire de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, nos 447 et 450.

(3) *Histoire de Lancharre*, par Henri Bataut, p. 33.

(4) Cortevaix, Com. arrt. de Mâcon.

Digitized by Google

ment point de descendant mâle, et il faut renoncer à l'espoir de relier à sa descendance Guillaume de Brancion, seigneur de Saint-Haon, dont nous avons parlé plus haut (1).

Les historiens du Forez s'accordent pour rattacher à une famillé nivernaise les seigneurs de Roannais du titre de la Perrière, dont les trois premiers ont porté le nom de Guy. Cependant il s'est élevé, au sujet de cette origine, des doutes timidement exprimés qui inspireront peut-être à des généalogistes plus compétents que moi la pensée de chercher ailleurs la souche de ce vigoureux rameau. Pour faciliter cette recherche je donne ici un résumé succinct de la généalogie de la famille de la Perrière en Chalonnais, dressée d'après des renseignements certains dont on a éliminé tous les éléments douteux. On y remarquera plusieurs membres du nom de Guy, dont deux sont restés pour moi sans descendants connus.

En résumé, de ces notes il résulte :

Que Bompar, mari de Tubelle, est fils de Théotard de Roannais et d'Etiennette;

Que le blason de la Diana attribué à un membre de la famille de Brancion ne peut lui appartenir;

Que Henri de Brancion n'a point été seigneur de Salins;

Que sa femme, Fauquette de la Perrière, n'est point issue des seigneurs de Roannais, mais d'une famille du Chalonnais;

Que Henri et Fauquette n'ont point eu de fils.

Sur ces bases, qui me paraissent solides, les historiens futurs du Forez peuvent édifier en toute sûreté.

Marcel Canat de Chizy.

(1) Après la mort de Fauquette, Cortevaix passa à la famille de Louaise, issue de celle de La Perrière, dont un membre, Josseran, la vendit, en 1335, au duc de Bourgogne. (Arch. de la Côte-d'Or.)

Digitized by Google

Fratres ex patre ignoto (1).

- Humbertus de Peureria miles. 1129-1189.
- Willelmus de Piperia Canonicus Cabilonensis. 1136-1185.
  - Willelmus de Piperia. 1139-1165. — Elisabeth uxor ejus. — 1239-1261.
  - Gautherius de Piperia. 1185
- N. Sacrista Trenorchii.
- Hugo li bers 1129-1132.
- Anserus de Piperia miles. Vir nobilis. Crucesignatus. — 1129-1189.
  - Guidonellus de Loasya. Filius ancerici de Piperia 1189. — Guido. — 1220.
    - Ansericus de Piperia. — Ausellus. — Miles, Dus de Piperia. — Guillerma ejus uxor. 1233-1274.
      - Hugoninus de Piperia 1311. — De la Previere, 1319.
    - Robertus de Piperia miles. 1240.
    - Guido, filius, Guidonis.
  - N... filia anserici De Piperia. — 1189.
- N... uxor Roberti de Brixia 1129-1155.

Fauqueta de Piperia uxor Henrici de Branciduno. — 1259-1293.
- Margareta, uxor Renaldi de Choiseul.

Guido de Piperia.

(1) Dans ce tableau les chiffres n'indiquent que les dates extrêmes des pièces consultées.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Ainsi donc, la Société des amis-des-arts de Lyon a pris l'initiative des expositions annuelles, auxquelles ont été conviés les artistes de la France et de l'étranger, et elle fait tous ses efforts pour que des acquisitions provoquent l'envoi d'œuvres nombreuses. Par là, elle cherche à stimuler les artistes lyonnais et à leur montrer le niveau des arts dans les autres villes; en même temps, elle entretient le goût des tableaux et des nobles distractions parmi le public lyonnais (1). La Société des amis des arts n'a cependant pas délaissé les intérêts de l'industrie; loin de demeurer étrangère aux travaux de l'école du palais Saint-Pierre, elle a établi des concours pour la peinture et le dessin et y consacre la subvention de cinq mille francs, qu'elle a obtenue de la libéralité de la Chambre de commerce. Chaque année elle donne une grande solennité à la distribution des récompenses, heureuse de témoigner sa bienveillante sollicitude aux élèves appelés à maintenir les traditions honorables de l'école lyonnaise.

Il y a lieu d'espérer que l'histoire de la peinture et de la gravure à Lyon pendant le dix-neuvième siècle aura plus d'une page intéressante, si ces arts, ainsi encouragés

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) Le compte-rendu de l'année 1865 indique le chiffre de 30,000 fr. environ pour les achats faits à l'exposition par les particuliers. La Société elle-même sur une recette s'élevant à 64,000 fr. en avait consacré 39,000 à des acquisitions.

Digitized by Google

par les particuliers, sont, d'autre part, maintenus dans une voie sérieuse et vraie par les traditions de l'école de Saint-Pierre, où l'administration tiendra à placer des directeurs et des professeurs habiles qui continueront l'enseignement de Bonnefond et de Vibert.

Nous ne trouvons pas, pour l'architecture, pendant cette première moitié du dix-neuvième siècle, dont nous esquissons la physionomie artistique, les mêmes éléments de succès. Quelque talent qu'aient possédé les architectes dont nous aurons à faire la biographie, les Tibière, les Cochet, les Gay, les Flachéron, les Pollet, les Couchaud, ils n'ont eu, ni dans l'architecture civile, ni dans l'architecture religieuse, l'occasion de produire une œuvre belle et vraiment originale. De longues années, il faut le reconnaître, étaient nécessaires pour réparer les désastres de la révolution ; l'administration municipale avait à reconstituer les finances de la ville et bien d'autres travaux d'urgente necessité à exécuter avant de s'occuper des constructions de luxe ; les églises, dépouillées et mutilées, avaient à se créer des ressources avant de songer à panser leurs blessures.

Le mouvement dans l'architecture ne commence que vers la fin de la Restauration. Pendant le règne de Louis-Philippe, les travaux publics ont une très-grande activité ; mais le percement de rues nouvelles, la construction de fortifications et de ponts, l'achèvement des quais, l'assainissement de la cité et l'accroissement du confortable de ses habitants, telles sont les questions dont s'occupe l'administration municipale (1) et qui absorbent les revenus

(1) Voir le chapitre consacré par M. Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*, III, 315 et suiv. à la marche de la civilisation, à Lyon, sous Louis-Philippe.

Digitized by Google

de la ville. Sous le règne de Napoléon III seulement, l'architecture produit une œuvre monumentale. Mais nous n'avons pas à juger les œuvres des artistes encore vivants, et nous nous arrêtons, dans l'histoire du dix-neuvième siècle, au règne actuel. Nous le regrettons, car, en province, la construction d'un édifice aussi important que le palais de la Bourse est chose nécessairement très-rare. Et puis, quelle situation exceptionnelle que celle d'un architecte à qui on ne marchande pas, sous prétexte de l'économie du budget, le terrain dont il a besoin, et qui ne se voit contrarié, ni dans le choix de ses matériaux, ni dans le temps qu'il juge indispensable à une bonne construction ! Combien M. Dardel a été favorisé par la toute-puissante initiative et la haute intelligence de M. le sénateur Vaïsse !

Les architectes dont nous avons à parler ont vécu dans un temps où l'on ne connaissait pas toute l'élasticité des budgets, où l'on ne savait pas de quelle ressource peut être la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique. Si on leur a demandé quelques travaux extraordinaires, si un théâtre et un palais de justice ont été construits, si, d'autre part, des églises ont été restaurées, c'est qu'ici la misérable apparence du lieu du culte attristait les regards et que là des bâtiments en ruine menaçaient la sécurité publique. Il faut ajouter que nulle part ils n'ont eu carte blanche.

Le théâtre, construit par Soufflot et dont nous avons précédemment parlé, avait été placé sur l'ancien canal qui mettait en communication le Rhône et la Saône ; on avait même, par esprit d'économie, utilisé pour la fondation les murs retrouvés de ce canal. De là un défaut de solidité qui se traduisait, en 1827, par d'effrayantes lézardes, augmentées encore par la mauvaise qualité des matériaux

Digitized by Google

employés dans la construction. Depuis la révolution, ce théâtre avait cessé d'appartenir à la ville et était devenu une propriété privée, lorsque, justement alarmée, l'administration municipale décida que ce théâtre devait être détruit; elle en vota d'abord l'achat. On se mit, aussitôt après l'acquisition réglée, à le démolir, et, le 19 août 1828, la première pierre de l'édifice nouveau put être posée. Les architectes chargés, à la suite d'un concours public, ouvert le 9 août 1825, de la construction de ce théâtre, MM. Pollet et Chenavard, avaient adopté le style grec; ils ont élevé un grand bâtiment rectangulaire dont le rez-de-chaussée est percé d'arcades régulières sur trois faces et dont le premier étage est, dans tout le pourtour, d'ordre corinthien, présentant sur la façade principale des colonnes engagées, et sur les façades latérales des pilastres. L'exiguïté du terrain dans lequel on renfermait les architectes, en leur imposant de donner à la salle intérieure la plus grande étendue possible (1) et de créer un atelier de décors, atelier qu'il fallait nécessairement superposer à la salle, est la cause de l'étroitesse disgracieuse des portiques latéraux sur lesquels ouvrent les arcades et de la lourde épaisseur des pieds droits des façades latérales. Il ne faut juger les artistes (2) que par la façade principale,

(1) On avait demandé un nombre de 1800 places avec un parterre assis et deux rangs de loges à l'italienne, et les architectes avaient, avec un rare bonheur, satisfait à ces conditions tout en conservant à la décoration intérieure de la salle un style en harmonie avec l'extérieur. La nécessité de créer un plus grand nombre de places pour le public fit détruire cette décoration en 1842; à cette époque, M. Dardel, architecte de la ville, disposa les loges et les galeries telles qu'elles sont aujourd'hui.

(2) M. Chenavard, à qui on attribue la plus grande part de cette composition a associé son nom au professorat de Bonnefond. Il est un

Digitized by Google

ouverte sur la place de la Comédie ; composition sévère, proportions harmonieuses, lignes que n'interrompent ni saillies malencontreuses, ni décorations superflues, telles sont les qualités de cette façade remarquable ; elle se termine par un couronnement de statues portées sur des socles qui relient entre eux des panneaux sculptés. Combien est moins heureuse la façade du Palais de justice (1), inspirée également par les souvenirs de l'art grec !... N'est-elle pas écrasée par ce fronton rectangulaire disproportionné qui s'étend au-dessus de l'entablement ? que dire de ces affreux bas-côtés qui accompagnent la façade ! pourquoi ce péristyle étriqué ? Le goût du jour était aux colonnades grecques ; cette décoration en placage est d'ailleurs d'un bel effet sur le panorama de la Saône, quoique les colonnes soient bien rapprochées entre elles ; mais pourquoi ne s'être pas préoccupé de l'harmonie gé-

de nos architectes les plus savants, et par de nombreuses publications a montré que ses prédilections pour l'art grec sont basées sur de profondes recherches d'archéologie. Il a essayé avec moins de succès l'art ogival. Dessinateur habile, il a tracé de remarquables compositions publiées sous le nom d'*Esquisses historiques*. Il est l'auteur des mausolées simples et poétiques de Berjon et de Bonnefond..... Mais nous n'avons pas à faire l'histoire des contemporains, et nous paraissons oublier que M. Chenavard, membre de l'Académie de Lyon, depuis 1830, décoré en 1862, porte admirablement sa verte vieillesse. La *Revue du Lyonnais*, tome XXIV, a publié une notice biographique qu'on lira avec intérêt.

(1) M. Baltard, membre de l'Institut, architecte renommé de Paris, avait été chargé de la construction de cet édifice. Déjà, en 1823, il avait élevé, à Lyon, un grenier à sel aujourd'hui disparu. C'est lui qui a construit la prison de Perrache, autre monument datant de la Restauration. On l'avait imposé à la ville de Lyon, lorsqu'en 1827 le Conseil général du département et le Conseil municipal eurent voté l'érection du Palais-de-Justice et demandé au gouvernement d'y prendre part. Voir Monfalcon, *Histoire monumentale*, III, 127.

Digitized by Google

nérale de l'édifice ! Et si on pénètre dans l'intérieur du bâtiment, comment admirer cette immense salle des Pas-Perdus, quelque belle qu'elle soit intrinsèquement, quand on sait combien son développement exagéré nuit aux différents services de la justice ?

Mais c'est trop nous étendre sur le Palais de justice, qui n'est pas l'œuvre d'un architecte lyonnais. Nous avons dans le théâtre une preuve suffisante du succès de nos artistes dans l'étude de l'art grec, le seul en vogue pendant le premier tiers du dix-neuvième siècle. Postérieurement, lorsque la science archéologique s'occupa de l'art du moyen âge, l'enthousiasme des Lenoir, des Lassus et des Viollet-le-Duc pour les vieux monuments de la France eut son écho parmi nos architectes. Les restaurations de nos églises attestent de sérieuses études, et, si la réussite n'a pas été complète dans notre église romane d'Ainay, elle ne saurait être contestée dans les travaux exécutés à Saint-Nizier, à Saint-Bonaventure et à Saint-Georges. L'architecture ogivale, qui est momentanément remise en vogue pour les constructions religieuses, compte à Lyon des adeptes fervents et habiles (1). Honneur aussi aux

(1) M. Benoit, élève de Gay et de Revoil, est un de nos architectes qui ont le mieux réussi dans ces restaurations. Il n'a pas effacé de Saint-Paul les dévastations calculées de Décrénice, mais il a conservé dans le style primitif tout ce qu'il était possible de conserver. Il a montré dans la façade de Saint-Nizier combien il était familier avec l'art ogival. Nous avons reproché à ses réparations de Saint-Bonaventure une ornementation trop fleurie, mais nous devons observer que la passion du style ogival du XVe siècle est aujourd'hui de bon goût et qu'on aime à déchiqueter les pierres pour prouver que la chose en elle-même n'est pas difficile.

La Société d'architecture, toujours préoccupée de développer le goût et les études sérieuses, a eu l'excellente idée de mettre au concours depuis quelques années la reproduction des œuvres lyonnaises les plus remarquables dans tous les styles.

Digitized by Google

curés (1) et aux conseils de fabrique, chez lesquels nos artistes ont trouvé le sentiment artistique uni au zèle religieux ; sans ce concours, à quoi eût servi à Pollet, à Flachéron et à M. Benoît leur conviction ?

L'architecture, qui reflète toujours les mœurs, ne pouvait au milieu d'une société inquiète, dominée par le désir des jouissances, n'ayant des croyances fermes ni en politique, ni en religion, trouver un type architectonique, un art monumental fortement caractérisé. Elle fait de l'éclectisme. Aussi nulle part ne trouve-t-on, pendant cette première moitié du dix-neuvième siècle, une œuvre originale dans les constructions civiles. Au début du siècle, nous pouvons citer les façades de Bellecour (2) comme rappelant, par l'élévation et l'étendue des appartements, les belles constructions du dix-huitième siècle. Mais combien sont rares, parmi les maisons, qui se sont tant multipliées depuis la Restauration, celles qui réalisent les vraies conditions de l'art de bâtir ! Ne nous en prenons pas aux architectes, ils ont même, reconnaissons-le, montré une grande invention et une grande souplesse de talent à réaliser ce que les spéculateurs leur ont demandé : faire tenir le plus grand nombre d'appartements, sans trop sacrifier un certain confortable, dans un espace déterminé. Dès qu'on leur en donne l'occasion, ils prouvent qu'ils possèdent une science vraie et solide (3).

(1) M. Boué qui a fait restaurer l'église de Saint-Just et l'église d'Ainay, était un archéologue de grand mérite.

(2) Elles ont été faites sur les dessins de Tibière ; nous en reparlerons en écrivant la biographie de cet artiste.

(3) Ainsi M. Richard a fait construire, rue d'Algérie, une maison excessivement ornée dont la façade rappelle les noms des illustrations lyonnaises : M. Dupasquier fut l'architecte chargé d'exécuter la pensée de notre célèbre peintre. Il y a dans cette façade de char-

Digitized by Google

Plus heureuse que l'architecture, la sculpture a une belle page dans l'histoire que nous étudions. Elle a reçu, en 1819, un magnifique encouragement de l'administration municipale. C'était le moment où l'enthousiasme pour la famille des Bourbons multipliait ses manifestations ; le comte Lezay-Marnésia, préfet, décida le Conseil général à voter le rétablissement de la statue de Louis XIV au centre de la place Bellecour. Cette fois, un sculpteur lyonnais inscrira son nom sur le monument.

Lemot, déjà célèbre par de nombreux travaux et surtout par le grand bas-relief dont avait été décoré le tympan du fronton de la colonnade du Louvre, fut choisi pour exécuter cette statue en bronze. Il accepta avec d'autant plus de plaisir ce travail qu'il avait à se venger des critiques injustement faites à la statue équestre d'Henri IV ; il avait voulu conserver toute sa physionomie au portrait si populaire et si connu du bon roi Henri, et il avait entendu plusieurs personnes, méconnaissant les raisons de convenance qui l'avaient guidé, critiquer la lourde apparence du cheval de bataille et le costume trop prosaï-

mants détails d'ornementation, des parties bien soignées. Signalons encore la maison construite par M. Farfouillon, rue des Bouquetiers : celle-ci est surtout remarquable par l'ensemble et par la noblesse des lignes. Une belle maison a été construite par M. Benoit au coin de la rue Saint-Pierre et de la rue d'Algérie. Nous devons applaudir encore les tentatives faites par quelques riches négociants qui, sans renoncer complètement à l'idée de lucre puisqu'ils font construire des maisons trop grandes pour qu'elles puissent être habitées par une seule famille laissent à l'architecte, chargé de leur bâtir une demeure, la facilité de faire un peu d'art. L'historien qui aura à juger le mérite de ces productions de l'architecture civile ne sera pas embarrassé comme nous l'avons été dans le cours de ce récit pour retrouver le nom de chaque maître de l'œuvre : ce nom est inscrit soigneusement sur chaque façade.

Digitized by Google

que du roi. Lemot profita de la commande de la statue de Louis XIV pour prouver qu'il savait aussi bien que qui que ce fût les règles de son art. Il idéalisa le grand roi ; et, adoptant le costume antique, demanda à la chlamyde grecque ses plis élégants, tandis que le nu des bras et des jambes lui permettait de développer la grâce et la force du corps. « Tous ceux qui ont vu cette statue équestre, soit « à Paris, soit à Lyon, disait Quatremère de Quincy (1), « et qui ont gardé la mémoire des effigies contemporai- « nes de Louis XIV, ont convenu que jamais le grand » roi n'avait été représenté avec un aspect à la fois plus « idéal et plus vrai, dans des formes et avec un costume « plus en rapport avec le caractère du monarque ; que « dans aucun de ses anciens monuments la composi- « tion n'avait mieux répondu à la dignité du personnage ; « que dans aucun, l'allure du coursier et le beau choix « de ses formes n'avaient offert un tout plus harmonieux ; « qu'enfin, aucun bronze de ce genre n'avait mieux reçu « de la main d'un artiste la beauté, le mouvement et la « vie. »

En quatre années, le modèle fut terminé, le moule préparé, et, le 27 août 1824, la coulée du bronze fut faite avec un succès complet, en présence d'une nombreuse et brillante assistance (2). Tandis que la première statue, celle de Desjardins, avait été, en 1701, transportée par eau, la statue de Lemot arriva par terre à Lyon, le 15 octobre 1825 (3). L'inauguration fut brillamment faite le 6 novembre (4).

(1) Notice sur Lemot lue à l'Académie, *Moniteur Universel*, 1838, p. 1615.

(2) Voir *Moniteur Universel*, 1824. p. 1185.

(3) Ce transport par terre fut fait en treize jours avec vingt chevaux par M. Ghefaldy, entrepreneur, moyennant le prix fait de 37000 fr

(4) Voir pour les détails Monfalcon, *Histoire monumentale de*

Digitized by Google

Là ne se sont pas bornés les bienfaits de l'administration lyonnaise envers les sculpteurs ; des commandes de bustes et des achats d'œuvres exposées attestent le souci qu'en tout temps l'administration a eu de venir en aide aux beaux-arts. C'est ainsi qu'un musée, peuplé des souvenirs de nos sculpteurs du dix-neuxième siècle, a été formé ; c'est là qu'il faut aller chercher Chinard, Legendre-Héral, Foyatier, Vietty et étudier les véritables caractères de la sculpture lyonnaise, qui sont la grâce, la morbidesse et le fini de l'exécution.

Les églises ont bien essayé de demander à nos sculpteurs quelques statues ; mais Chinard, à Saint-Nizier, et Legendre-Héral, à Saint-Just et à Saint-Jean, montrent que la sculpture religieuse a besoin d'une inspiration que de grands talents peuvent ne pas rencontrer en eux (1).

Est-ce l'insuccès de Legendre-Héral dans la décoration du fronton de la grande porte d'entrée de la Charité qui a décidé l'administration des hôpitaux à s'adresser à un

Lyon, III, 243. Nous regrettons, bien que le piédestal actuel, revêtu d'un très-beau marbre blanc, soit d'une noble simplicité, qu'on n'eut pas reproduit l'ancien piédestal presque si conforme au caractère du siècle de Louis XIV, et utilisé les statues des frères Coustou. Il y a dans la collection Coste trois gravures relatives à cette statue : l'une représente la statue et le portique qui avait été élevé sur les dessins de M. Chenavard le jour de l'inauguration ; l'autre représente le profil de la statue dessiné par Hippolyte Flandrin et lithographié par son frère Auguste ; la troisième estampe représente la statue, vue du côté opposé, dessinée par M. Rey.

(1) M. de Ruolz qui avait succédé à Legendre-Héral dans le professorat de la sculpture à l'école, a beaucoup mieux réussi dans l'interprétation de l'art religieux; M. Fabisch, aujourd'hui professeur de sculpture à l'école, s'est adonné à la sculpture religieuse. Les œuvres remarquables de ces deux artistes appartiennent à l'histoire contemporaine.

Digitized by Google

artiste de Paris pour les sculptures qui surmontent les ailes de la grande façade de l'Hôtel-Dieu sur le quai? Les statues du Rhône et de la Saône, ainsi que les groupes représentant l'Indigence et la Maternité, sont de M. Carle Elshoët, qui vint à Lyon en 1843.

Mais le siècle n'est encore qu'à la moitié de son cours; dans la sculpture (1) comme dans l'architecture, une moisson heureuse s'annonce à l'historien qui aura à présenter, dans son ensemble, l'histoire des beaux-arts au dix-neuvième siècle: sculpture religieuse, orfévrerie religieuse (2), sculpture sur bois (3), toutes les branches des beaux-arts qui ont déjà porté à Lyon des fleurs semblent refleurir; nous saluons de cœur ce bel avenir.

Et n'en avons-nous pas le meilleur présage dans cette merveilleuse rénovation de l'imprimerie, de ce vieil art qui était une de nos gloires artistiques au seizième et au dix-septième siècles? Le nom de Perrin est désormais inscrit parmi ceux des maîtres de la typographie française (4). Que les charmants caractères italiques, mis en vogue au seizième siècle, ne soient utilisables que pour la reproduction des ouvrages de cette époque et pour quelques livres exceptionnels destinés à des amateurs, cela est possible; et,

(1) Les noms de MM. Guillaume Bonnet, Roubaud, Bonnassieux s'ajoutent à ceux déjà cités.

(2) Les succès de M. Armand-Caillat à nos expositions industrielles sont la preuve du réveil de cette branche de la sculpture à Lyon.

(3) M. Bernard lutte dans sa manière de travailler le bois avec les meilleurs artistes du passé.

(4) Sa marque typographique est une main tenant un livre ouvert sur lequel on lit *in principio erat verbum*; sur les côtés sont les initiales L. P.; le cartouche, au-dessus duquel pendent les décorations de Saint-Lazare et de la Légion d'honneur, est surmonté d'un aigle représentant l'aigle de saint Jean (patron des imprimeurs).

Digitized by Google

après tout, on ne peut pas demander une réforme générale de toute la librairie, et on doit laisser à chaque époque son individualité. Mais ne fallait-il pas d'exceptionnelles connaissances dans la typographie, le dessin, l'archéologie pour rechercher et reproduire avec tant de goût ces caractères délaissés et oubliés, ces fleurons, ces frontispices et ces initiales auxquels les œuvres typographiques de la Renaissance doivent leur réputation? Et puis, Perrin a d'autres titres à la gloire : il a créé les lettres augustales, étudiées et dessinées d'après les monuments de la bonne époque romaine (1), et ces types resteront, parce qu'ils seront nécessaires à l'épigraphie. Déjà, en 1855, ils ont valu, pour le volume des Inscriptions antiques de Lyon, un magnifique succès à leur auteur durant l'Exposition universelle. Ajoutons que ce qui caractérise l'habile imprimeur, ce qui fera rechercher à toutes les époques les éditions sorties de ses presses (2), c'est la netteté et la pureté des types, c'est le choix du papier, c'est l'encre, c'est tout cet ensemble de soins et de perfections qu'on en réalise qu'avec un grand labeur, un grand goût et une grande intelligence.

X.

(1) Elles ont été adoptées par l'imprimerie impériale.

(2) M. Monfalcon dans la biographie de Perrin, insérée dans son *Histoire monumentale de Lyon*, IV, p. 179, donne l'indication des principales publications de notre artiste. On lira avec émotion les adieux adressés par M. Fraisse à son collègue. au nom de l'Académie, lors des funérailles de Louis Perrin ; c'est une notice biographique bien courte mais écrite avec le cœur. *Revue du Lyonnais*, XXX, p. 450.

A continuer.

Digitized by Google

LA

PLACE DU CONSULAT ET L'AVENUE VAÏSSE

Le nom des rues et leur changement devraient surtout se baser sur les anciens souvenirs de la localité. Ainsi je félicite sincèrement notre conseil municipal qui a remplacé le quai *d'Orléans* par le quai *de la Pêcherie*, en mémoire du marché aux poissons qui existait dans ce quartier. Mais je suis loin de l'approuver pour d'autres dénominations que je trouve excessivement ridicules, telles que la rue *Garibaldi* remplaçant celle de *Sainte-Elisabeth*. Une dissertation générale, relative à ce sujet, demanderait un travail un peu étendu, et je me contenterai simplement aujourd'hui de m'arrêter sur un terrain que j'ai spécialement étudié (*Notice sur le territoire de la Tête-d'or, 1860*).

Il existait au débouché du pont de Saint-Clair, sur la rive gauche du Rhône, une place dite *du Consulat*, avant l'avénement de la République de 1870. Nos administrateurs, qui ne sont peut-être pas bien forts en fait d'ar-

Digitized by Google

chéologie lyonnaise, pensant probablement que cette appellation était un souvenir du consulat, prédécesseur du premier empire, et voulant faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler les faits et gestes de la dynastie impériale, ont décidé que cette dénomination serait remplacée par celle *d'Helvétie* (*sic*). J'avoue que je ne comprends pas quel rapport existe entre la montagneuse Helvétie et l'immense plaine des Broteaux, où se trouve située la dite place (1). Je me permettrai donc de faire remarquer à notre administration qu'elle est complètement dans l'erreur, et que ce mot de *Consulat* répond simplement à un vieux souvenir de la localité.

Avant 1789, la municipalité de Lyon, représentée par le prévôt des marchands et les échevins, portait le nom de Consulat. Or, le Consulat avait été momentanément propriétaire d'une partie importante du territoire de la Tête-d'or, divisé en plusieurs îles considérables par différents affluents du Rhône (2), et l'une de ces îles conservait le nom de ses propriétaires intérimaires. Elle se trouvait à la hauteur actuelle du pont de Saint-Clair, et s'étendait en amont et en aval. Au reste, on peut parfai-

(1) Un petit journal de notre ville a prétendu que le conseiller communal, chargé d'effacer les noms réactionnaires de nos rues et d'en inscrire de nouveaux, avait donné l'ordre de remplacer celui de place *du Consulat* par place *des Vessies*. Heureusement que l'on s'aperçut à temps de cette affreuse coquille, due à l'ignorance d'un citoyen qui ne savait pas que le mot Helvétie est synonyme de Suisse. Je laisse au susdit journal la responsabilité de cette historiette ; mais je ne la trouve pas dénuée de probabilité.

(2) On lit dans *l'Inventaire des archives communales*, 1757 : « Tendance du Rhône à s'ouvrir un nouveau lit et à se porter à travers ou derrière le faubourg de la Guillotière ; ce qui nécessiterait des travaux considérables. »

Digitized by Google

tement se rendre compte de cette situation en consultant le plan des propriétés rurales des hopitaux, sur les communes de la Guillotière et de Villeurbanne, dessiné en 1839 par M. Laurent Dignoscyo. C'est au milieu de ce terrain que l'on voyait le four à chaux de la Losne et l'Ile de Robinson surnageant au sein d'un petit lac alimenté par les eaux du Rhône, et qui a fourni à Leymarie le sujet d'une charmante description, dans le *Lyon vu de Fourvière*. Cette partie des Broteaux a singulièrement changé ; mais il y a une douzaine d'années que certaines vieilles masures auraient encore permis de reconstituer par la pensée l'ancien état de choses.

La dénomination d'île *du Consulat* était donc un souvenir de possession par l'ancien Consulat de Lyon, et ce titre local existait bien avant la proclamation du consulat bonapartiste, du 22 frimaire an VIII — 13 décembre 1799. — Au reste, pour qu'il ne subsiste aucun doute à cet égard et que l'on ne pense pas que l'arrivée du premier consul à Lyon, le 21 nivose an VIII — 11 janvier 1800 — ait influé sur cette appellation, je vais produire un titre antérieur qui tranche la question : « Bail emphytéotique de *l'île du Consulat*, passé par la commission des hopitaux de Lyon à Louis Bernasson, au prix annuel de 500 francs. Le bail commencera le 11 novembre 1797, pour finir à pareil jour de l'an 1827. Le citoyen Bernasson se propose d'établir un atelier de tuileries dans l'île susdite, sur une surface de 25 bicherées, et le reste de l'île en contient environ 32. (Archiv. des hopitaux) ». Je me souviens encore parfaitement d'avoir vu ces tuileries établies sur l'emplacement ou dans le voisinage de la place *du Consulat*.

L'ancien consulat de Lyon avait acheté des jésuites de Saint-Joseph, en date du 10 juin 1735 les domaines de

Digitized by Google

la Tête-d'or et de l'Emeraude (1); mais les recteurs de l'hopital ayant exposé combien il convenait aux hospices de faire l'acquisition des susdits domaines, le consulat les rétrocéda aux demandeurs, quatre jours après, moyennant la somme de 53,700 livres. Il n'est donc pas étonnant que les nouveaux propriétaires aient voulu garder le souvenir de la complaisance du consulat à leur égard, en donnant son nom à une partie du territoire de la Tête-d'or (2).

La place, qui occupe une partie de l'île *du Consulat*, avait donc été parfaitement bien dénommée, d'autant plus que cette étiquette n'avait aucun rapport avec la politique. Au reste, plusieurs autres dénominations pourraient trouver un emploi, basé sur les antécédants de la localité : ainsi, je ne crois pas que celle de *Lambert* ait été appliquée à aucune des rues environnantes, et cependant elle serait un souvenir de l'ancien propriétaire qui avait donné son nom au domaine de la Tête-d'or, appelé au XVIe siècle le *Broteau-Lambert* ou la *Grange-Lambert*. Cette désignation aurait eu au moins l'avantage de n'être pas ridicule et d'avoir des rapports avec l'histoire du quartier.

La route qui conduit au Parc, en partant de la place *du Consulat*, avait reçu le nom d'*Avenue Vaïsse*, que l'on a remplacé naïvement par *Avenue du Parc*. On ne me reprochera certainement pas d'avoir été un des

(1) Le domaine de l'Émeraude, voisin de celui de la Tête-d'Or était situé sur le territoire d'Oysel. Il confinait le chemin tendant à Vaux, et par conséquent faisait partie du quartier des Charpennes.

(2) En 1735, le consulat était ainsi composé : Prévôt des marchands, Camille Perrichon ; échevins. Aimé Bertin, Mathieu Girard, David Olivier, Antoine Torrent,

Digitized by Google

flatteurs du défunt Vaïsse (1), auquel j'étais même très-antipathique ; mais on doit avouer que l'établissement du Parc a été un grand bienfait pour notre population, qui, par suite de l'envahissement des constructions, eût été privée de la promenade au bois de la Tête-d'or. Il était donc naturel que l'on donnât à cette avenue le nom du créateur du Parc. Au reste, on a ainsi agi antérieurement pour un grad nombre de voies nouvelles, en rappelant les administrateurs qui les avaient établies, et le cours *d'Herbouville*, sur l'autre rive du Rhône, est un souvenir du préfet de 1806 à 1810. On pourrait encore citer les cours Rambaud, de Brosse, Vitton, quai Jayr, etc., et, si l'on est logique, on débaptisera toutes ces grandes voies de communication, ainsi qu'on l'a fait pour l'avenue Vaïsse.

On avait certainement porté la reconnaissance un peu trop loin en votant une statue pour le susdit, et surtout en voulant l'élever sur la place de l'Impératrice (2). C'était d'autant moins convenable que la vente, sans adjudication publique, de la préfecture et de son jardin avait causé dans le public un certain scandale. Ainsi donc le transport de la statue au Parc avait une apparence logique. Je sais tout ce que l'on peut m'objecter sur le fait d'une statue; mais il en est de cet honneur public, un peu exagéré, comme de beaucoup d'autres distinctions prodi-

(1) Vaïsse (Claudius-Marius), né à Marseille le 8 août 1799, nommé préfet du Rhône en mars 1853, est décédé subitement à Lyon le 29 août 1864.

(2) Cette place, antérieurement à 1789, était la place des Jacobins, en raison du couvent des dominicains ou jacobins, qui fut ensuite converti en préfecture. Ainsi le nouveau nom n'est pas une glorification des guillotineurs de 1793, mais un souvenir d'un ordre religieux

Digitized by Google

guées ridiculement. Quand on voit les gens que l'on pose ainsi sur un piédestal, tels que Billault, Morny, etc., on reconnaît bientôt que cette récompense a peu de valeur et devient simplement un ornement de place publique.

Un jour que je me promenais solitairement au Parc, en juillet 1869, sous l'influence agréable d'observations pittoresques, j'aperçus tout-à-coup dans l'île du lac un piédestal qui ne supportait rien du tout, et je remarquai bientôt qu'une statue aurait ajouté un charme de plus à ce paysage. Je laissai donc de côté ma vieille rancune contre l'illustre et acharné démolisseur de notre ville, et le sentiment de l'artiste l'emporta sur les regrets de l'archéologue. Je résolus donc de formuler en quelques vers mes tendances pittoresques, et j'eus l'audace d'imiter Horace, en me rappelant ces paroles du poète latin, se promenant à Rome sur la *voie sacrée* et méditant quelque bonne satire :

Ibam forte via sacra, sicut meus est mos,
Nescio quid meditans nugarum totus illis.

(Sat. I, 9.)

Un jour me promenant sous les arbres du Parc,
Contre l'absurdité j'avais tendu mon arc,
Et, donnant libre cours à ma verve railleuse,
Je méditais sans bruit quelque épigramme affreuse.
Solitaire et pensif, un peu dans l'idéal,
Je m'étais arrêté devant un piédestal
Qui me préoccupait, en offrant à ma vue
Le singulier aspect d'un socle sans statue.
Revenant aussitôt à la réalité,
Je cherche à deviner quelle fatalité,
Sur ledit piédestal, empêche la venue
De celui qui donna son nom à l'avenue.

Digitized by Google

Je demande pourquoi le défunt sénateur,
Même après son décès, n'est plus dominateur ?
Et la foule répond qu'il serait trop étrange
De voir prédominer un quart d'agent de change ; (1)
Mais je veux éviter de me faire l'écho
Des nombreuses rumeurs d'un affreux concerto.
Je comprends qu'on pourrait m'accuser d'injustice,
Si j'allais répéter, sur le défunt Vaïsse,
Les vulgaires cancans dont la malignité
N'est pas toujours d'accord avec la vérité.
Non : je veux simplement vous démontrer qu'en France
Un piédestal n'est pas de bien grande importance,
Et que, sans posséder une immense valeur,
On peut d'une statue accaparer l'honneur.
Ainsi donc, un instant, sur nos places publiques
Soumettons les héros au feu de nos critiques.

Le Grand Louis quatorze, émule du soleil, (2)
Brillant ainsi que lui d'un éclat sans pareil,
Et dominant chez nous à la première place,
N'était grand cependant qu'à la simple surface.

(1) Faire attention que ces vers ont été composés avant le 4 septembre 1870.

Dans le procès intenté au journal *La Marionnette* par les héritiers Vaïsse, ceux ci expliquèrent la grande fortune de leur parent en apprenant au tribunal qu'il avait été intéressé dans une charge d'agent de change.

(2) La flatterie avait été portée si haut que Louis XIV était représenté sous l'emblème du soleil, avec cette devise : *Nec pluribus impar*. Plusieurs salles du château de Versailles contiennent encore cette basse allégorie mythologique.

Le P. Ménestrier, dans son *Histoire de Louis-le-Grand* par les médailles, emblèmes, devises, etc., s'exprime ainsi : « C'est avec raison que l'on a donné au roi, pour sa « devise, le soleil avec ces mots *Nec pluribus impar*, comme l'image la plus juste de « son application à rendre ses sujets heureux de tant de manières différentes. P. 56. » L'auteur donne ensuite la gravure d'une médaille frappée en 1662, qui représente le soleil avec la susdite devise.

La ville d'Arles ayant trouvé, en 1675, sous les ruines du cirque, un obélisque égyptien en granite, l'éleva devant son Hôtel-de-Ville, en le couvrant d'une longue inscription latine, de laquelle j'extrais quelques mots : *Ludovico magno*.. . .. *virtutis magnitudine ac beneficentia vero orbis gallici soli nec pluribus impar*... (P. 63). Ce *nec pluribus impar* signifiait que Louis XIV ressemblait au soleil qui à lui seul égalait tous les astres.

Digitized by Google

L'amant de Lavallière, abruti par l'orgueil,
Conduisait chaque jour la morale au cercueil,
Au rôle de valet réduisait la noblesse,
Et de ses successeurs préparait la détresse.

Parmi tous les faux dieux de notre panthéon,
Nous voyons s'élever le grand Napoléon
Qui, follement saisi d'une rage canine,
Voulait exterminer l'espèce masculine
S'il n'avait pas encor pour ses inimitiés
Les fusils chassepot et les canons rayés,
Il savait pourtant bien sur les champs de batailles
Célébrer chaque jour d'immenses funérailles,
Et l'homme de génie, entouré de flatteurs,
Paraissait imiter le tigre en ses fureurs.

La place Tolozan présente à notre vue
Du citoyen Suchet la superbe statue,
De Suchet qui, d'abord républicain ultra,
Est devenu depuis le duc d'Albuféra.
Un duc républicain! O combien je méprise
Ces dupeurs qui, du peuple exploitant la bêtise,
De sa crédulité se font un piédestal,
Pour atteindre au sommet de leur vil idéal!
Mais je n'ose espérer qu'un si frappant exemple,
De la saine raison ouvrant enfin le temple,
Démasque aux yeux de tous les rusés charlatans,
Qui font sans se gêner fortune à nos dépens.
Si l'on parvient un jour à prémunir les masses
Contre les appétits de ces bêtes rapaces,
C'est alors qu'on pourra se vanter d'accomplir
Un progrès véritable au sein de l'avenir.

Si j'ai sévèrement, dans mes vers satiriques,
Fustigé les héros de nos places publiques,
Je rencontre à la fin le simple et bon Jacquart,
Qui sur un piédestal attire mon regard.

Digitized by Google

Il faut bien avouer que le pauvre brave homme
N'a pas l'air d'un héros de la Grèce ou de Rome :
Comique en son allure et quasi contrefait,
Dans sa robe de chambre il est vraiment fort laid.
Mais honnête avant tout, quand la riche Angleterre,
Voulant utiliser son nouveau savoir-faire,
Eut recours au démon de la vénalité,
Elle échoua bientôt devant sa probité,
Et l'enfant de Lyon, à son pays fidèle,
Des sentiments d'honneur resta le vrai modèle.
Si devant les puissants je garde un air altier,
Je m'adoucis auprès du modeste ouvrier,
Et sur lui reportant ma sympathique vue,
Je formule des vœux pour une autre statue.
Je ne demande pas qu'on change en Adonis
Un des vieux ornements de notre *De viris ;*
Mais je désirerais que de sa ressemblance
Un simple buste au moins gardât la souvenance.

Après avoir soumis au fouet de l'examen
Quelques-uns des héros trouvés sur mon chemin,
Je me sens maintenant rempli de tolérance
Pour de naïfs désirs sans nulle conséquence.
Chez nous un piédestal n'est pas un grand honneur.
Et je viens de prouver sa petite valeur.
Pourquoi donc en leurrer notre défunt Vaïsse
Et ne pas contenter son innocent caprice?
Une statue en bronze est un simple objet d'art
Qui, dans l'île du lac attirant le regard,
Introduirait au Parc une œuvre académique,
Sans le moindre rapport avec la politique ;
L'élégant piédestal surgirait du gazon,
Le bronze peuplerait le fond de l'horizon,
Et les arbres, groupés sur les bords du rivage,
Fourniraient à l'artiste un charmant paysage.

Juillet 1869.

Je laisse mes lecteurs juges du sentiment qui m'a dicté les vers ci-dessus, et si j'accepte bénévolement l'appro-

Digitized by Google

bation ou l'improbation à l'égard de la statue, je persiste cependant à trouver bien absurde les dénominations de *place d'Helvétie* et *d'avenue du Parc*. Je me range encore une fois à l'opinion d'Horace, qui pose en principe que celui qui n'a jamais été marin est incapable de diriger un navire :

Navem agere ignarus navis timet. (Epist. 2, 1, 114)

De même ceux qui n'ont aucune connaissance historique devraient s'abstenir de la prétention de diriger la barque municipale, au milieu des problèmes relatifs à l'histoire locale.

Si je n'ai pas traité bien respectueusement la plupart des héros de nos places publiques, cependant je suis loin de demander leur disparition. Ces statues ne sont plus que des monuments historiques, et l'anéantissement de celle de Napoléon Ier a été un acte de vandalisme d'autant plus repréhensible que ce héros, vrai ou prétendu, avait été le vainqueur des Prussiens.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

UN AMOUR MALHEUREUX

PERSONNAGES.

Le baron DE ROCHEMORE.
RAIMOND, son fils.
BERTHE.
MAUBOIS, fermier.
RICHARD, jeune paysan.
Un Ermite.

(*Costumes Louis XV.*)

ACTE PREMIER.

(Une fontaine à l'entrée d'une forêt.)

SCÈNE I.

BERTHE.

Il viendra, je l'attends ; comme mon cœur bat vite !
Ce petit caillou blanc m'annonce sa visite ;
Un caillou mis tout seul au fond de l'abreuvoir
M'annonce, le matin, qu'il doit venir le soir ;
Deux jusqu'au jour suivant prolongent son absence,
Et trois me feraient croire à son indifférence
Si ses serments, ses soins, plus tendres chaque jour,
Pouvaient laisser jamais douter de son amour.
L'amour donne du prix aux plus petites choses.
Depuis qu'il vient ici, j'aime à soigner ces roses ;
Au-dessus du bassin j'enlace leurs rameaux
Et je fais retomber leurs touffes en berceaux ;
L'amour à chaque objet me fait trouver des charmes ;
L'amour m'en fait trouver à répandre des larmes ;
Oh ! je l'aime !... Et pourtant, il ne s'en doute pas.
Dès qu'il peut s'approcher, dès que j'entends ses pas,
Je sais prendre avec art un air d'indifférence,
Je puis, sans trop d'émoi, supporter sa présence,

Digitized by Google

Ecouter les propos de sa tendre amitié,
Donner à ses ennuis quelques mots de pitié,
Et, sans lui révéler un secret qu'il ignore,
L'écouter quand il dit qu'il m'aime, qu'il m'adore,
Que son cœur et sa main seront un jour à moi
Et qu'il veut obtenir mon amour et ma foi.
Mon amour ! Et ce soir il saura que je l'aime !
Heureuse que je suis ! Mon père, à l'instant même,
Lorsque vers la maison je passais en courant,
Mon père a répété : Penses-y, mon enfant ;
Un hymen ce n'est pas une chose frivole,
Et dans trois jours d'ici je donne ma parole...
Il est si bon, mon père, il est si glorieux
Quand un éclair de joie a passé dans mes yeux !
Je lui dirai : Mon père, un autre a ma tendresse :
Vous me pardonnerez ; grâce pour ma faiblesse,
Mais je l'aime..., et l'amour ne se commande pas.
Dieu ! Raimond ! le voici, je reconnais son pas ..
Raimond ?... Ce n'est pas lui . j'en suis encore émue...
Qui peut ainsi, ce soir, retarder sa venue ?
Faudra-t-il renvoyer mon secret à demain ?
Et cependant, Raimond, il s'agit de ma main ;
Je veux te demander pour époux et pour maître !
Il ne vient pas... Que sais-je ?... Il me trahit, peut-être...
Qui ? lui ? m'abandonner ? Si bon ! si généreux !
Lui qui, si tendrement, me parle de ses vœux !
Ah ! je le connais trop ! il est toujours fidèle...
Une étoile déjà dans les cieux étincelle,
C'est l'heure accoutumée.... Autrefois, son amour
Ne voulait pas attendre à la chute du jour ;
Quelle importante affaire aujourd'hui le retarde ?
A travers la forêt vainement je regarde,
Il ne vient pas... mon Dieu... c'est son pas que j'entends !
C'est lui, je suis heureuse ! oh ! que de doux instants !

Digitized by Google

SCÈNE II.

BERTHE, RAIMOND.

RAIMOND.

Berthe !

BERTHE.

C'est vous, Raimond ?

RAIMOND.

Berthe, laissez-moi dire...
Quoi ! Vous avez pleuré ?

BERTHE.

Me fallait-il sourire,
Alors qu'au rendez-vous seule vous me laissez ?

RAIMOND.

Ces reproches ?

BERTHE.

Eh bien !

RAIMOND.

Vous me les adressez
Comme si j'avais pu....

BERTHE.

Vous allez vous défendre ?

RAIMOND.

Non, Berthe, pardonnez, mais vous devez m'entendre...

BERTHE.

Quel air grave, messire !

RAIMOND.

Oh ! je suis sérieux,
Et j'ai sujet de l'être....

BERTHE.

Etes-vous curieux ?
Ecoutez-moi, je vais vous dire une nouvelle.

Digitized by Google

Quel air préoccupé ! Serait-il infidèle ?
Raimond !...

RAIMOND.

Oui, c'en est fait, je suis à vos genoux.
Qu'importe sa colère ! O Berthe ! m'aimez-vous ?
M'aimez-vous ? répondez...

BERTHE.

Grand Dieu ! si je vous aime !
Vous m'effrayez, Raimond ! Quelle pâleur extrême !

RAIMOND.

Oui, j'en étais certain, je crois à votre amour,
Mais je veux votre cœur en entier, sans retour ;
Du plus grand sacrifice il faut qu'il soit capable ;
Je veux un amour grand, immense, inébranlable ;
Un amour... Vous pleurez ?

BERTHE.

Oh ! vous ne m'aimez pas,
Vous que j'ai tant chéri, que j'aime encor tout bas !

RAIMOND.

Vous m'aimez ? Répétez !

BERTHE.

Apprenez ma nouvelle,
Raimond, je ne suis pas gentille demoiselle,
Noble dame plaisant à maint beau cavalier ;
Je suis d'un rang obscur ; mon père est un fermier,
Mais riche et ne devant aucun droit de servage.
Ces champs que vous voyez seront mon héritage.
Vous êtes noble, vous, mais pauvre et sans appui,
Me voulez-vous pour femme ?

RAIMOND.

O ma Berthe !

BERTHE.

Aujourd'hui

Digitized by Google

Un riche agriculteur doit parler à mon père,
A l'amour de son fils je voudrais me soustraire,
Car je vous aime, vous... Où portez-vous vos pas ?
En aurais-je trop dit ?... Vous ne répondez pas ?...

RAIMOND.

Ainsi, vous voulez donc devenir ma compagne ?
Vous me suivrez?

BERTHE.

Partout.

RAIMOND.

Même dans la montagne
Dans des pays lointains? à la guerre? en tous lieux?

BERTHE.

Partout.

RAIMOND.

Faites serment à la face des cieux
De ne trahir jamais cette sainte promesse.
Je reviendrai bientôt, Berthe, mais le temps presse.
Mes chevaux sont non loin ; avant de vous revoir
J'avais tout préparé. Nous partirons ce soir.

BERTHE.

Ce soir ? Qu'avez-vous dit ? Raimond, serait-ce un songe ?
Dans quel étonnement votre discours me plonge !
Où vous suivre, grand Dieu ! Vous ne vous raillez pas ?
Sans être à vous, Raimond, me jeter dans vos bras ?
Laissez ! moi qui croyais, hélas ! à votre estime !
Retirez-vous, Raimond, je repousse le crime ;
Je ne vous verrai plus ; entre nous, tout est dit ;
Votre voix dans mon cœur a perdu son crédit.

RAIMOND.

Berthe, je veux vous faire une autre confidence.
Savez-vous qui je suis ?

Digitized by Google

BERTHE.

Un orphelin, je pense,
Pauvre enfant, élevé, m'avez-vous dit cent fois,
Dans ce puissant château qui domine ces bois.
Et vous voulez quitter en secret votre maître,
Me séduire, Raimond ?

RAIMOND.

Je vous trompais, peut-être,
Berthe, quand je disais que j'étais orphelin.

BERTHE.

Vous me trompiez ?

RAIMOND.

J'avais un coupable dessein.
Je voulais vous séduire, hélas ! et je l'avoue ;
Ce mot seul fait monter la rougeur à ma joue.
Berthe, pardonnez-moi, je suis assez puni.
Laissez dire, laissez, j'aurai bientôt fini.
Un jour, je revenais d'une chasse lointaine;
Je vous vis devant moi ; vous traversiez la plaine ;
Je vous suivis longtemps au pas de mon coursier ;
Jusqu'à votre humble toit conduisait le sentier ;
Je ne vous dis qu'un mot ; mais votre beau visage,
Dès ce jour, en mon cœur, a laissé son image.
Je revins. Repoussé, je revins plusieurs fois,
Bientôt j'eus rendez-vous à l'ombre de ces bois
Et je voulus tromper votre âme confiante.
Vous sembliez si pensive à ma voix suppliante !
Hélas ! en vous voyant si belle, chaque jour,
Je sentis dans mon cœur un véritable amour.
Votre pudeur, bientôt, vous obtint mon estime.
Vous voyant sans désir, je vous aimai sans crime.
Berthe, je suis vaincu ; vous possédez mon cœur ;
Voulez-vous partager ma peine et mon bonheur ?
Un vieux prêtre demeure ici dans la montagne...,
Voulez-vous être enfin ma femme, ma compagne ?

Digitized by Google

BERTHE.

Votre femme, Raimond ?

RAIMOND.

Oh ! je n'ai pas tout dit.
Voulant le premier jour captiver votre esprit,
Je me dis orphelin, sans appui sur la terre !
Vous me pardonnerez, Berthe ; j'avais un père,
Mais il est dur. Jamais un regard de pitié
Ne me laisse entrevoir un soupçon d'amitié.
Aujourd'hui m'appelant : — Tu sais combien je t'aime ;
De chez un vieil ami j'arrive à l'instant même ;
De sa fille pour toi j'ai demandé la main,
M'a-t-il dit ; j'ai promis, tu l'épouses.... demain.
— Demain? jamais, mon père.— Alors, crains ma puissance,
Je suis ton père ; épouse ou fuis de ma présence.
Il l'a dit. J'ai le choix, je ne puis obéir;
On m'attend, tout est prêt ; Berthe, je vais m'enfuir.
Ce soir, à son courroux je saurai me soustraire ;
Je vais porter mes pas sur la terre étrangère ;
Mon père me repousse? Eh ! bien qu'il soit ainsi.
Dans un pays lointain voulez-vous fuir aussi ?
Voulez-vous partager ma mauvaise fortune?
Votre vie et la mienne alors n'en feraient qu'une !
Et nous serons ensemble ! et vous serez à moi !
Et je me trouverai bien plus heureux qu'un roi.
Être libre! être seul avec celle qu'on aime,
Ah! le comprenez-vous? c'est le bonheur suprême!
Je reviendrai bientôt.... Vous ne répondez pas ?
Berthe! vous soupirez? Ah! vous suivrez mes pas!
Ne rétractez jamais cet aveu qui m'enivre!
Berthe! c'est près de vous, pour vous que je veux vivre.
Ne vous éloignez pas, je reviens en ces lieux ;
Berthe, pour un instant, recevez mes adieux....
O bonheur!

Digitized by Google

SCÈNE III.

BERTHE

Il me quitte... Et moi, que vais-je faire?
Puis-je sans être ingrate abandonner mon père?
Ingrate? qu'ai-je dit? Ingrate? horrible enfant!
Qui? moi? t'abandonner, toi qui me chéris tant?
Mon père!... Et cependant j'ai donné ma parole....
Je n'irai pas! Mon père, auprès de toi je vole.
Ma mère! qui sur moi veille du haut des cieux,
Faut-il quitter Raimond? faut-il quitter ces lieux?
Pourquoi du cloitre saint où grandit mon enfance
M'a-t-on conduite ici, lieu d'amère souffrance,
Où l'on ne peut aimer sans trouble et désespoir,
Où l'on doit faire un choix d'amour ou de devoir.
Raimond!... Mon choix est fait! O cellule chérie,
Je reviens dans ton sein couler ma triste vie;
Je porterai vers toi mes pas mal assurés;
Je vais m'ensevelir dans ces cloîtres sacrés!
Je vous suis, ô mon Dieu! mon cœur en vain murmure,
Seul vous pouvez connaître et fermer ma blessure.....
J'entends du bruit, fuyons... Encore un importun!

SCÈNE IV.

BERTHE, RICHARD.

RICHARD.

Eh bien! dans la forêt attendez-vous quelqu'un?
Je vous cherchais partout, mais la nuit se fait sombre.
Je n'osais m'approcher en vous voyant dans l'ombre,
Malgré certains propos trop justes. je le vois.
— Elle aime, disait-on, à courir dans les bois;
Il te faudra veiller sur ta petite femme....
Parbleu! vous la serez!

BERTHE.

Jamais.

Digitized by Google

RICHARD.

Ah! sur mon âme,
Si monsieur le baron me veut pour votre époux
Je le serai,

BERTHE.

Jamais.

RICHARD.

Je ne suis pas jaloux,
Mais j'ai su découvrir le fin mot du mystère.
Ah! ah! tant pis! Ah! ah! je ne veux plus me taire;
Et ce beau cavalier qui vient parfois, le soir?
Ah! ah! vous croyez donc qu'on n'a pas su le voir?
Voilà tantôt six mois que ce manége dure.
Roulé dans ma jaquette et couché sur la dure,
Je compte les instants qu'il passe auprès de vous.
Et vous ne voulez pas me prendre pour époux?
Et bien, je parlerai, je dirai la nouvelle;
Celle que l'on croyait aussi sage que belle
Elle a des amoureux.

BERTHE.

Grâce!

RICHARD.

Oh! nous rirons bien.

BERTHE.

Richard! Oh! par pitié! Richard ne dites rien.

RICHARD.

Et je veux parler, moi.

BERTHE.

Quel comble de misère!
Que faire? que résoudre? O ma mère! ma mère!
Tu m'as abandonnée! Eh! bien! allez, parlez.
Vous avez mon secret Si vous le révélez
Je me tûrai! Ma mère! oh! pardonne, pardonne!

Digitized by Google

Que puis-je devenir si ta main m'abandonne
Je ne puis supporter cet affreux désespoir.
Au vieux et fier baron je dirai tout ce soir.
J'irai; je lui ferai l'aveu de ma tendresse.
Raimond! qu'à notre amour sa bonté s'intéresse!
Mais, que dis-je? Raimond va venir en ces lieux.
Dès ce soir il veut fuir un hymen odieux.
Oh! je veux lui parler, le retenir, peut-être...
Du moins lui dire adieu... Mais, s'il vient à paraître...
Richard est là. Que faire? Oh! quel affreux souci!
Richard, me suivez-vous?

RICHARD.

Qui? moi? je reste ici.

BERTHE.

Vous restez?

RICHARD.

Oui.

BERTHE.

Pourquoi?

RICHARD.

Pourquoi? Mais pour attendre.

BERTHE.

Ce peu d'empressement a lieu de me surprendre.
Mon père, vous savez, désire de vous voir....

RICHARD.

J'attends ici quelqu'un qui doit venir ce soir.

BERTHE.

Ce soir? ici? quelqu'un? Et qui donc? à quelle heure?

RICHARD.

Vous tentez le faucon avec un mauvais leurre;
L'oiseau ne viendra pas, fût-il un épervier.
Je le dirai, pourtant. . j'attends un cavalier.

Digitized by Google

BERTHE.

Inspire-moi, mon Dieu, quelque bonne pensée.

RICHARD.

Il doit venir, je crois?

BERTHE.

Qui?

RICHARD.

Lui.

BERTHE.

L'heure est passée;
Il est venu.

RICHARD.

Si tôt?

BERTHE.

A l'instant convenu.

RICHARD.

Et reparti déjà?

BERTHE.

Quand vous êtes venu.

RICHARD.

Maître sot que je suis!

BERTHE.

Merci, mon Dieu! je tremble.

RICHARD.

Berthe, si vous voulez, nous partirons ensemble.
(*A part.*)
Quand vous serez ma femme, on comptera vos pas.
(*Haut.*)
La nuit se fait obscure, on vous attend là bas.
(*A part.*)
Jour de Dieu! Pâques-Dieu! que c'est rude à conduire!

BERTHE.

Si le ciel est pour nous, rien ne pourra nous nuire.

Digitized by Google

SCÈNE V.

LE BARON DE ROCHEMORE seul.

Et voici le sentier, et voici la forêt !
C'est ici qu'autrefois mon coursier s'arrêtait,
C'est ici qu'autrefois, sous l'épaisse feuillée
Elle m'apparaissait de pleurs toute mouillée,
Pâle, pleurant sa faute, en proie au désespoir...
Vingt ans sont écoulés, je crois encor la voir.
Comme elle rougissait de honte et de tendresse !
Grand Dieu ! que de remords ont suivi sa faiblesse !
Rien n'apaise mon cœur et ne calme l'effroi
Qui, depuis cet instant, s'est emparé de moi.
Sous ce calme trompeur et sous ce front sévère,
On retrouve toujours et l'amant et le père.
Rien pourtant n'a terni l'écu de mes ayeux.
Le fruit de nos amours, éloigné de ces lieux,
A grandi, loin d'ici, sous les voûtes d'un cloître
Ma fille, mon enfant ! je ne t'ai pas vu croître !
Ta mère est morte, hélas ! en baignant ton berceau.
Et mon fils, élevé, choyé dans mon château,
Se serait pour lui seul réservé mes caresses ?
Non ! de par tous les dieux ! point de lâches faiblesses !
J'ai repoussé mon fils, je l'ai presque exilé ;
Depuis six mois à peine en ces lieux rappelé
Je lui montre toujours un œil froid et sévère.
Chacun de mes enfants me rappelle sa mère ;
A l'un tout mon amour, obscur et faible don,
A l'autre, plus heureux, ma fortune et mon nom.
Mon nom ? Je vais enfin bientôt le voir renaître.
A ce jeune insensé j'ai dû parler en maître ;
Il résistait ! Enfin, ce soir tout est fini.
Et ton hymen aussi par moi sera béni,
Ma fille, et dès ce soir ! Hâtons-nous, voici l'heure.
Bientôt du vieux fermier j'atteindrai la demeure.

Digitized by Google

Je ne puis sans frémir revoir cette forêt ;
Et cependant, moi seul possède mon secret...
Allons ! ne pensons plus qu'à l'hymen qui s'apprête...
Eh quoi?

SCÈNE VI.

LE BARON, MAUBOIS.

MAUBOIS.

Richard ! Oh ! hé ! — C'est à perdre la tête.
Richard ! Oh ! hé ! Richard ! — Ah ! seigneur cavalier,
Auriez-vous rencontré là bas, dans le sentier,
Deux jeunes amoureux qui s'en allaient ensemble?

LE BARON.

Deux amoureux, mon maître?

MAUBOIS.

Un seigneur? Ah ! je tremble...
Vous êtes égaré, monseigneur... dans ces bois?...

LE BARON.

C'est lui, c'est mon fermier ; je reconnais sa voix.
Approche ici, Maubois.

MAUBOIS.

Baron de Rochemore....

LE BARON.

Eh bien ! pour notre hymen que manque-t-il encore ?

MAUBOIS.

Il manque... les époux....

LE BARON.

Les époux? c'est assez..

MAUBOIS.

Mais nous les trouverons.

LE BARON.

Vous êtes avancés !

Digitized by Google

MAUBOIS.

Je vais courir après, Monseigneur, et j'y vole.

LE BARON.

Il faudra, dès ce soir, engager ta parole,
Tu m'entends ; je ne veux ni retards, ni délais.
Je t'avais dit trois jours ; ainsi je le voulais.
Mais, en y pensant mieux, j'ai mandé le notaire ;
Je veux, dès aujourd'hui, terminer cette affaire.
Je t'ai donné ta ferme, et j'ai tout fait pour toi ;
Ceux qui m'ont bien servi sont satisfaits de moi.
J'ajoute pour ta fille un pâtis dans la plaine ;
Le pré qui te joignait arrondit ton domaine,
Il te convient, mon drôle, et je t'en fais présent.
De ton zèle pour toi j'ai lieu d'être content,
Je serai toujours bon quand tu seras fidèle.

MAUBOIS.

Monseigneur !

LE BARON.

Et ta fille, à propos, que dit-elle ?

MAUBOIS.

Elle parait contente, et pourtant ne dit rien.
Une fille toujours aime à prendre un soutien;
On fait gaiment le pas dont ensuite on enrage.

LE BARON.

Elle est comme sa mère, elle est un peu sauvage,

MAUBOIS.

Encor pis, Monseigneur ; on ne la voit jamais ;
Elle court, elle vole ; hier je lui disais :
Si tu prends un jaloux, tu seras malheureuse.
— Il ne l'est pas, mon père.... Et m'embrassant, joyeuse,
Elle a comme une flèche enfilé la forêt ;
Il serait bien léger le faon qui l'atteindrait.

Digitized by Google

LE BARON.

Et Richard ?

MAUBOIS.

Oh ! Richard, c'est un faiseur d'ouvrage.
Si Berthe veut l'aimer, ils feront beau ménage.

LE BARON.

(*A part*).
Mon enfant, sois heureuse ! il te faut un appui.
Il le faut. Que ton sort se décide aujourd'hui.
Je voudrais t'appeler au sein de ma famille,
Dire à tous mes vassaux : Venez ! voici ma fille.
Mais l'honneur le défend ; je suivrai la raison,
Et rien n'aura terni l'écu du vieux baron.

SCÈNE VII.

BERTHE, *seule*.

L'autel est préparé, l'on attend la victime.
Me marier à lui ? mon Dieu ! serait un crime !
A lui ? j'en aime un autre ; un autre a mon amour.
Préparer un hymen et le faire en un jour !
Quelle force fatale entraîne ainsi mon père ?
Près de la table, assis, se tenait le notaire,
Fourbereau, le plus vil, le plus faux des humains ;
En me voyant entrer, il m'a saisi les mains,
M'a prise et fait asseoir, et sa voix doucereuse
Mille fois m'a redit combien j'étais heureuse.
Il m'a parlé d'époux riche et considéré ;
Puis j'ai vu devant lui le contrat préparé
Cette vue aussitôt de trouble fut suivie...
L'homme à qui je devais me lier pour la vie,
C'était Richard ! D'un cri, j'ai répondu : Jamais !
Je ne sais jusqu'ici d'où je viens, où je vais.
Je suis au rendez-vous... Maintenant je respire !
Contre moi, cependant, tout le monde conspire.

Digitized by Google

Mon père qui toujours était mon défenseur,
De sang-froid, maintenant... il me brise le cœur.
Mais ne suis-je donc plus sa chère et tendre fille ?
S'il est ainsi, je vais me faire une famille ;
A Raimond je dirai : Je te donne ma foi ;
Tu m'aimes, tu l'as dit ; je me confie à toi ;
Emmènes-moi, prends-moi ; conduis-moi dans un cloître,
L'amour que j'ai pour toi, je le sentirai croître.
Si tu savais, Raimond, jusqu'où va mon amour !
Je vais prier pour toi jusqu'à mon dernier jour.
Quel bonheur, en ton nom, de coucher sur la pierre !
Croyez-vous que Raimond rejette ma prière ?
Qui ? lui ? que j'ai connu toujours si généreux ?
Oh ! qu'on est méfiant quand on est malheureux !

SCÈNE VIII.

BERTHE, RAIMOND. (*Costume élégant*).

BERTHE.

Ah !

RAIMOND.

Berthe !

BERTHE.

Quel effroi !

RAIMOND.

C'est moi, ma bien-aimée.
Oh ! combien de bonheur à mon âme charmée !

BERTHE.

Mais quel déguisement ? D'où venez-vous, Raimond ?
L'or est sur ses habits, l'orgueil est sur son front;
Je ne le connais plus... Parlez-moi, car je tremble.

RAIMOND.

Ne m'avez-vous pas dit que nous partions ensemble ?
Berthe, soyez fidèle à ce serment sacré.
Me voici, l'heure sonne et tout est préparé.

Digitized by Google

BERTHE.

Mais pourquoi d'un seigneur avez-vous l'équipage ?

RAIMOND.

D'un seigneur ? je le suis.

BERTHE.

Qu'entends-je ? Et ce langage,
Cet humble vêtement que vous preniez le soir,
C'était pour me tromper ?

RAIMOND.

Non, Berthe, pour vous voir.
Pauvre je m'étais dit, je devais le paraître.
Si vous m'aviez connu, vous m'auriez fui, peut-être.
Aujourd'hui, rien ne peut traverser mon dessein,
Et je viens vous offrir mon amour et ma main.

BERTHE.

Ah ! je vous reconnais maintenant, malheureuse !
Vous êtes l'héritier d'une souche orgueilleuse.
Vous êtes fils, hélas ! du riche et vieux baron,
Du seigneur redouté maître de ce canton.
Et moi qui vous aimais !

RAIMOND.

Vous, si bonne et si tendre !

BERTHE.

Ah ! fuyez loin d'ici.

RAIMOND.

Berthe, veuillez m'entendre.
Je comprends votre angoisse et vous en aime plus.
Vous craignez qu'infidèle à vos douces vertus
Je ne regrette un jour une illustre alliance ;
Peut-être voyez-vous dans votre méfiance
Quelque piége caché dans mes serments d'amour-
Oh ! je vous aimerai comme j'aime en ce jour !

Digitized by Google

Mais, chassé, fugitif, après cette équipée,
Il ne me reste plus que vous et mon épée.
C'est la main d'un banni que je tendrai vers vous ;
Ce n'est plus qu'un soldat qui tombe à vos genoux.
Faudra-t-il fuir tout seul à travers la montagne ?

BERTHE.

Vous êtes malheureux, je suis votre compagne.
Raimond, je t'abandonne et ma vie et ma foi.

RAIMOND.

Je jure devant Dieu de n'adorer que toi.

SCÈNE IX

RICHARD *se glisse le long des buissons et les regarde s'éloigner.*

ACTE SECOND

(Un ermitage dans la forêt.)

SCÈNE I

BERTHE, RAIMOND.

RAIMOND.

Nous sommes arrivés d'un pénible voyage ;
Dans ces lieux retirés, dans ce désert sauvage
Habite, m'a-t-on dit, le serviteur de Dieu.
C'est lui, je l'aperçois qui s'avance en ce lieu.
Berthe, encore un effort. Une belle journée
A la tienne va donc unir ma destinée.
Courage, douce enfant, c'est lui, ne tremble pas.
Quelle crainte nouvelle enchaîne ici tes pas ?
Ne suis-je pas l'époux que ton âme désire ?

BERTHE.

Raimond, je suis heureuse et pourtant je soupire,
Je crains quelque malheur planant autour de nous.

Digitized by Google

RAIMOND.

Tu vois, le prêtre est là ; que son regard est doux !
Combien d'ans ont passé sur cette tête blanche !

SCÈNE II

BERTHE, RAIMOND, L'ERMITE.

L'ERMITE.

Pardonnez, mes enfants, si ce corps qui se penche
Est lent à se mouvoir, et lent à s'avancer.
Sans entrer sous mon toit, vous ne pouvez passer ;
Ce désert m'appartient, quiconque est en voyage,
Quiconque est malheureux, surtout, m'y doit hommage.
D'un chemin rude et long si vous avez souffert,
Vous trouverez asile, et de bon cœur offert.

RAIMOND.

Votre hospitalité nous comblera de joie ;
Celui qui tend la branche à l'homme qui se noie ;
A la veuve, à l'enfant ayant froid, ayant faim,
Qui donne avec grand cœur un habit et du pain,
Celui-là seul est grand devant le suprême Être.

L'ERMITE.

Je suis à peine, hélas ! la loi du divin maître.
Mais, enfants, si je puis vous appeler ainsi,
Pardonnez un vieillard, qui vous amène ici ?

RAIMOND.

Nous venons implorer votre saint ministère.
Au pied de vos autels bénissez-nous, mon Père;
Nous sommes de bien loin venus auprès de vous ;
Nous sommes fiancés, nous voulons être époux.

L'ERMITE.

Que dites-vous, Seigneur ? vous tremblez, jeune fille ?
Je ne vois près de vous ni parents, ni famille ;

Digitized by Google

Pourquoi vous cachez-vous des regards paternels ?
Et vous voulez que moi, ministre des autels,
Je bénisse vos nœuds que réprouve une mère?

RAIMOND

L'enfant que vous voyez n'a que moi sur la terre.
Elle s'est confiée à ce dernier appui ;
Si vous nous refusez les mots saints aujourd'hui,
Nous chercherons ailleurs un prêtre plus facile.

L'ERMITE.

Arrêtez, malheureux, vous me voyez docile.
Que la faute, grand Dieu ! ne tombe que sur moi.
Je vais préparer tout.

SCÈNE III.

BERTHE, RAIMOND.

BERTHE.

Raimond, dans quel émoi
Me jette ce discours... Oh ! je suis bien coupable.
Je suis anéantie et la crainte m'accable.

RAIMOND.

Enfant, sur ce rocher, un instant viens t'asseoir.

BERTHE.

Raimond, mon œil se trouble et ne peut plus te voir.
Je sens dans mes regards qu'une larme ruisselle.
Mon cœur, si plein d'amour, ne peut plus être à toi,
Pendant que le bonheur à tes yeux étincelle.
Renonce à moi...

RAIMOND.

Jamais ! jamais !

BERTHE.

Renonce à moi !
Oh ! combien le plaisir embellira ta vie,

Digitized by Google

Quand un encens flatteur montera jusqu'à toi.
Tu sauras t'imposer à la foule ravie,
Renonce à moi...

RAIMOND.

Jamais ! jamais !

BERTHE.

Renonce à moi !
Que le plaisir t'enivre et que longtemps encore
Le souffle du printemps te cause un doux émoi.
Vois comme il est serein, ce jour qui vient d'éclore !
Renonce à moi !

RAIMOND.

Jamais ! jamais !

BERTHE.

Renonce à moi.
Oh ! qui me les rendra ces jours de mon enfance,
Où je courais joyeuse à travers les sentiers ?
Où mon front se parait de calme et d'innocence,
Où j'aimais à cueillir la fleur des églantiers ?

Le ruisseau murmurait à travers la prairie,
La fauvette chantait sur un frêle buisson,
La colombe appelait sa compagne chérie,
Et moi je m'enfuyais dans les plis du vallon.

La cloche du village éveillait ma paupière,
Le son lugubre et lent me ramenait le soir ;
Et mes lèvres disaient une simple prière
Sous les ormes touffus où j'aimais à m'asseoir.

Reviendront-ils encor ces jours de mon enfance ?
Ne les verrai-je plus ces sites que j'aimais ?
Et cependant mon cœur a gardé l'espérance,
Et la voix du destin n'a pas dit : à jamais !

Digitized by Google

RAIMOND.

Berthe, veux-tu toujours ainsi briser mon âme,
Le cœur de ton époux ?

BERTHE.

Raimond, être ta femme...?
Le vieux prêtre lisait ma faute sur mon front.

RAIMOND.

Ces ennuis, douce enfant, bientôt s'effaceront.
J'offrirai tant d'amour à celle qui m'est chère !

BERTHE.

Oui, vous serez pour moi mon vieux père et ma mère,
Mon époux, mon amant; je n'aurai plus que vous.
Ma consolation sera dans mon époux ;
Partout je vous suivrai, dans le fracas des armes ;
Je partagerai tout, vos ennuis, vos alarmes ;
Dans les camps, les périls, partout je vous suivrai ;
Je veillerai sur vous... oh! je vous aimerai,
Et vous ?

RAIMOND.

Qui ? moi ? t'aimer ? oh ! je jure d'avance...!

BERTHE.

Voici pour nous bénir le prêtre qui s'avance.
Je sens trembler ma voix et fléchir mes genoux.

RAIMOND.

Berthe, encore un instant, nous allons être époux.

SCÈNE IV

BERTHE, RAIMOND, L'ERMITE.

L'ERMITE.

Ils n'iront pas chercher un prêtre plus facile,
Le ciel va les bénir et je serai tranquille.

Digitized by Google

Si j'avais refusé, seraient-ils innocents ?
De ces sacrés autels approchez, mes enfants ;
Hélas ! les anges seuls emplissent cette enceinte !
Enfants, le mariage est une chose sainte ;
Bien souvent on ne voit que ce qui peut charmer ;
Il faut beaucoup souffrir, il faut beaucoup s'aimer,
S'entr'aider doucement et cela pour la vie.
Et de combien d'ennuis l'hyménée est suivie,
Lorsque loin du foyer l'on cherche les plaisirs !
D'un amour chaste et saint emplissez vos loisirs.
Dieu n'a pas défendu tout plaisir, toute joie,
Mais, du plus haut des cieux que toujours il vous voie,
Comme deux passereaux dont l'amour est béni,
Qui n'ont qu'un même toit, qu'un espoir et qu'un nid.
A cette enfant toujours, époux, soyez fidèle.
Vous qui, comme Rachel, êtes pure, êtes belle,
Soyez, comme Lia, féconde à votre époux.
A prendre cette enfant, seigneur, consentez-vous ?

RAIMOND.

J'y consens.

L'ERMITE.

Votre nom ?

RAIMOND.

Raimond de Rochemore.

L'ERMITE.

De Rochemore ? Hélas ! il me souvient encore
D'un homme de ce nom que j'aimais... autrefois.
Et vous ?

BERTHE.

Berthe.

L'ERMITE.

Vos noms ?

BERTHE.

Berthe, Berthe... Maubois.

Digitized by Google

L'ERMITE.

Que dit-elle ? arrêtez ! quelle lueur m'éclaire !
La foudre est à vos pieds. Quel horrible mystère,
Quel affreux souvenir de mon âme effacé !

RAIMOND.

Finissons, par le Ciel !

L'ERMITE.

Vous l'avez offensé...

RAIMOND.

Qui ?

L'ERMITE,

Le Ciel !

RAIMOND.

Eh ! qu'importe !

L'ERMITE.

Ah ! craignez sa vengeance !

RAIMOND.

Crains la mienne plutôt; oui, malgré sa naissance,
Je l'aime, elle est à moi, je l'aime, je la veux ;
Qui me l'arrachera ?

L'ERMITE.

Moi.

RAIMOND.

Vous ?

L'ERMITE.

Moi.

RAIMOND.

Malheureux !

L'ERMITE.

Sais-tu que cette enfant est fruit d'un adultère ?

RAIMOND.

Eh ! que m'importe à moi ?

Digitized by Google

L'ERMITE.

C'est l'enfant de ton père !

RAIMOND.

Blasphême ! erreur !

BERTHE.

O Ciel ! Raimond !

L'ERMITE.

Fuis de ces lieux.

RAIMOND.

Jamais !

L'ERMITE.

Tu veux poursuivre un hymen odieux ?

BERTHE.

Raimond, fuyez.

RAIMOND.

Jamais !

L'ERMITE.

C'est la sœur et le frère !

RAIMOND.

Je braverai pour elle et le ciel et la terre !
La force des humains et les feux éternels !

L'ERMITE

Et tu viens blasphémer jusqu'au pied des autels !

RAIMOND.

Une erreur a brisé le charme de ma vie;
Elle m'offre son cœur et sa main m'est ravie,
Et l'on croit maintenant arrêter ma fureur ?
A vos enfants, parlez de respect et d'honneur,
O pères libertins !

BERTHE.

Grâce pour ma faiblesse,

Digitized by Google

Mon frère! pardonnez à ceux dont la tendresse
Nous a tant fait de mal en nous donnant le jour.
Je vous avais voué le plus fidèle amour;
Sur le bord de la tombe il n'est plus temps de feindre;
Vous qui me survivez, je suis la moins à plaindre.

RAIMOND.

Relève ton front pur, Berthe, relève-toi.
Qui me dit que ta main n'est pas digne de moi?
Malgré d'affreux discours, le doute me dévore;
Vis pour m'aimer...

L'ERMITE.

Assez! voyez! il doute encore...
Sa mère... écoute...

RAIMOND.

Eh! bien?

L'ERMITE.

M'a tout dit en mourant.
Des cavaliers là bas viennent comme le vent...

SCÈNE V

BERTHE., RAIMOND, L'ERMITE, LE BARON, MAUBOIS, RICHARD, domestiques du baron.

LE BARON.

Ma fille, mon enfant, réveille-toi!

BERTHE.

Ma mère!

LE BARON,

C'est ta sœur, malheureux!

RAIMOND.

Moi, je n'ai plus de père,
Toi, plus d'enfants; gémis, je pars,

LE BARON.

O malheureux!

Digitized by Google

Raimond ! Raimond, que Dieu soit juge entre nous deux.

RAIMOND.

Rien ne saura jamais désarmer ma colère.
Tu n'aimais pas le fils, tu n'aimas pas la mère ;
Je fus, dès mon berceau, repoussé de ton sein ;
Rien ne pourra non plus arrêter mon dessein.
La voilà morte, ici, l'enfant de ta tendresse ;
Elle a fermé ses yeux si doux dans leur ivresse,
Ses yeux, si pleins d'éclat, d'amour et de langueur,
Celle que j'adorais, celle qui fut ma sœur !
Et maintenant vieillis sous ton toit solitaire.

LE BARON.

Il fuit !...

L'ERMITE.

Il reviendra.

LE BARON.

Vous croyez ?

l'ERMITE.

Je l'espère,

LE BARON.

Si je fus criminel, en suis-je assez puni !
Mon Dieu ! je n'ai plus rien !

L'ERMITE, lui ouvrant ses deux bras,

Plus rien... qu'un vieil ami.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(FIN (*)

X

GRÆCO-ROMAN.

Vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, une colonie grecque, venue de la Phocide, prenait terre sur la côte méridionale de la Gaule, et y fondait ou transformait au vent de la civilisation orientale une ville qui changeait ou modifiait son nom en celui de Massilie (1). Puis, remontant le Rhône, un nouvel essaim, parti de la colonie ou de la mère-patrie, s'arrêtait au confluent de la Saône et du Rhône; et là, en contact, d'une part avec la nationalité celtique, de l'autre avec des trafiquants Germains, Ibères et Étrusques, y fondaient un comptoir, où venaient, à certaines époques de l'année, dresser leurs tentes, les représentants des 24 nations qui devaient plus tard élever un temple à Auguste, au milieu des lagunes d'Aisnay, berceau primitif de la splendide ville qui, sous le nom de Lugdunum, devait plus tard couvrir de ses maisons éta-

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Massilia ou Massalia, du celte *mas*, maison, hameau, et, par extension, ville, et du génitif grec *alios*, de mer, ville maritime, le grand port.

Digitized by Google

gées les deux collines et les rives des deux beaux fleuves qui en baignent le pied.

Apportant dans les plis de leur manteau les arts et l'industrie d'un pays déjà avancé en civilisation, les nouveaux venus s'exprimaient dans une langue riche, sonore et souverainement harmonieuse; mais contrairement à ce qui se passa plus tard à l'époque de la conquête et de la domination romaine, ils ne purent, perdus qu'ils étaient dans la foule, dominer assez le peuple avec lequel ils tenaient à conserver de bons rapports, pour lui imposer leurs mœurs et leur langage. Ce furent eux, au contraire, qui, par les alliances qu'ils contractèrent avec les indigènes, durent se fondre peu à peu avec les propriétaires du sol, et se plier à leur langage et à leurs coutumes. A peine quelques mots, se rapportant en grande partie aux arts ou à l'industrie, ou indiquant des objets ou idées nouveaux aux yeux de ce peuple tout primitif, ont-ils surnagé dans le pêle-mêle qui a absorbé la langue des arrivants dans celle des peuples autochtones. Voilà ce qui nous explique comment nous rencontrons un si petit nombre de locutions grecques dans la langue qui s'est transmise jusqu'à nous, et sur laquelle le latin, dérivé lui-même du grec, devait exercer plus tard une bien plus grande influence. Laissant donc de côté tous les noms grecs, — et ils sont nombreux, — que nous pouvons avoir reçus par la voie des latins, je ne relaterai ici que ceux qui ont retenu directement dans le roman la forme grecque, et dont les similaires sont presque méconnaissables, ou tout au moins fort altérés dans le latin. N'ayant point ici à m'occuper de comparer le génie des deux langues, grecque et romane, ma tâche sera bien simplifiée; elle se bornera à mettre en regard du mot patois le mot hellénique correspondant ou celui qui en est évidemment la racine.

Digitized by Google

NOMS ROMANS TIRÉS DU GREC.

Acolyto, *acolytes*, compagnon, se prend ironiquement pour dire une doublure de mauvais sujet.

Acotò, *acouô*, écouter.

Adret, dret, *déré*, haut, adroit ; *adros*, fort, habile, puissant.

Aima, aimo, *aima*, sang, la vie, souffle, esprit (*ausmos*), òma, l'âme ; — omo, l'homme, qui a une âme ; ou *ômos*, dur, cruel, perfide, étymologie, hélas ! trop justifiée.

Agassi, *agazein*, irriter.

Agniau, *agnos*, agneau.

Agraffò, *agra*, *aphè*, enlever une proie, saisir.

Annò, *ênos*, l'année.

Appatò, *apatein*, aplati, abattu, surpris.

Aròro, *aroô* (charrue), labourer, laborò.

Arosò, *orosos*, rosée (répandre la), arroser.

Arrapò, *arpaxò*, prendre, ravir.

Arrhò, *arà*, vœux, promesses, arrher.

Assensò, *census* ou *kensos*, ferme, métairie, affermer.

Atterò, *aterizô*, méprisé.

Bagni (se), *balanein*, se baigner.

Bailli, *baltein*, donner.

Bambanna, *bambaeinos*, qui bégaie, bredouillon, homme de rien.

Basanna, tablier de peau, *basanos*, épreuve, fatigue (qui subit).

Batelou, *balalos*, bateleur, charlatan.

Batiau, *botos*, qui a le fond creux, bateau.

Boï. *boô*, un bois.

Borru, *boros*, touffe, chevelure inculte.

Borsa, *bursa*, de peau (bourse).

Boù. *bòus*, un bœuf ; taurio, *tauros*, un taureau.

Digitized by Google

Blitò, *bliton*, mauvais grain (séparer le blé du).

Borba, imborbò, *borboros*, bourbier, boue, embourbé.

Borg, borgia, *burgos*, bourg, hameau.

Brut, *bruki*, bruit.

Brisi, *brisein*, briser.

Broc, *brocos*, vase vinaire.

Buia, buò, *buô*, remplir, empiler le linge dans le cuvier, bui. *Buò*, la buée ou vapeur.

Buna, *bounos*, tertre, pieu désignant la terminaison d'un champ,

Broutò, *bruttô*, manger à l'instar des brutes.

Cacò, *kakon*, mauvais (qui sent).

Canna, canord, *canna*, roseaux (qui se cache dans les).

Capa, *cappa*, manteau, pardessus.

Charogni, *charoneia*, odeur de chair gâtée.

Chat, en Picardie, lo cat, *cattès*. Chïn. chin ou lo kien, *kunos*, chien.

Cliou, cliò, *cleiô*, clore, enfermer, serrer à clef.

Colò, *culiô*, glisser, rouler en bas.

Comba, *kumbos*, creux, vallon.

Comore, *koumaré*, italien, *coumare*, une fée, marraine.

Copò, *copteïn*, couper.

Corda, *cordè*, boyau, corde.

Chamba, *campè*, jambe.

Chaminò, *caminos*, fourneau, cheminée.

Chipotò, *chilopotein*, boire ou parler, murmurer du bout des lèvres ; s'amuser à vétiller pour des riens.

Colica, *colicos*, ventre (mal de).

Cort, cortiau, cortu, *kortus*, courtau.

Cremalliri, *kreman*, suspendre (chaîne à), crémaillière.

Dedin, *endôn*, dedans ; davan, *enantè*, devant.

Dinò, *deisneïn*, diner.

Digitized by Google

Démon, *daimon*, esprit (mauvais), le diable.
Dord, *dardis*, dard, aiguillon.

Ebaubi, *baubios*, endormi, indolent.
Ebetò, *èbè*. jeunesse, comme tombé en enfance.
Echalli, echilla, *scalis*, fourche, échelle, escalier.
Ecrazò, *crazó*, craquer, écraser.
Epais, *opos*, suc épaissi d'une plante.
Ergotoù, *eirgô*, qui se défend, raisonneur.
Estenuò, *stenô*, qui gémit, exténué.
Esquiletto, *skelettos*, qui n'a que la peau sur les os.
Essaimò, *smênos*, essaim, essaimer.
Essu, *siccos*, sec, desséché.
Escroquou, *skerekodes*, voleur, fripon.

Fagot, *fakellos*, fardeau, faquin, porteur de fardeaux, homme de rien.
Fallot, *phalos*, clair (qui fait voir).
Faraud, *pharos*, robe (qui a une belle), vaniteux.
Farasse, *pharatrum*, débris, guenilles.
Fiola, *phialus*, petit vase de verre ou d'argile; fioulet, petit sifflet en terre ou en bois.
Floccò, *phlocais*, nœud, tissu, décorer quelqu'un ou un cheval d'un nœud de ruban, dans les vogues, mariages.
Fluma, *phlegma*, phlegme, pituite.
Fricot, *phrugô*, frire, rôtir; fricotò, faire bonne chère.
Fromajo, *phormos ago*, je mets en formes ou paniers, (faisselles).
Frappò, *phrapizô*, frapper.

Galop, *galopò*, *kalpè*.
Gari, guérir, *géros*, vieillard, qui a l'expérience.
Gliò, *claiô*, pleurer, le glas des morts.
Gniocho, *gnaphos*. tenèbres (qui a l'esprit dans les), imbécile.
Gongonò, *gongozó*, gronder, murmurer.

Digitized by Google

Gorgosson, même étymologie, renvois, aigreurs.
Gora, *korax*, corbeaux (bête bonne pour les).
Grabot, *kribatos*, ce qui sort du crible, criblûres.
Grappò, agrappò, *gripos*, filet prendre (comme dans un).
Greia, *graô*, je grave, craie, crayon.
Guerdon, *kerdos*, récompense.

Haina, *ainos*, terrible (par ses effets), haine.
Hardi, *cardia*, cœur (qui a du).
Harnachi, *àrnachis*, peau de mouton (harnais de).
Hérou, *ouros*, bon vent (qui a) en poupe.
Hullo, *elaium*, huile.

Imbrassi, *en brachia* (tenere).
Intannò, *en tamnèin*, couper.
Inviron, *enguô*, *in gyro* (tenere), v pour g.
Jappò, *iappô*, mordre (en aboyant).
Impilò, *pilein*, mettre en tas.
Impiffrò (s'), *pyphoremenos*, qui se gorge de viande.
Inclinò, *klinein*, qui penche.
Inchassi, *in charax*, bâton, échalas, échasses.
Iqui, *ekei*, ici.
Is, los is, *illos* (inversion), les yeux.

Lampò, *laptein*, laper, boire avec avidité, excès.
Lata, *elate*, sapin (gaule de).
Liambanna, *lambanô*, prendre ; pillard, vagabond.
Lichi, *leichein*, manger goulument.
Lisso, *lissos*, lisse, poli.
Lord, lordiau, *lordos*, pesant, courbé, maladroit.
Loup-garou, *lukou-agriou* ou *gariou*, qui court les bois.

Mege, médecin, *magos*. mage. devin, savant.
Meia, plongeon, amas de gerbes de blé ; de *meia*, grand-mère, comme qui dirait la nourrice du genre humain.

Digitized by Google

Macliat, *maclos*, sans pudeur, qui montre tout, enfant. Borsat, même étymologie.

Manta, mantilli, mantiau, *madua*, *emation*, manteau.

Marmailli, *mormachis*, fourmis, tas d'enfants comme les fourmis.

Malado, *malacos*, mou, efféminé, souffrant.

Menu, *minutos*, minute, petit, fraction de temps.

Michi, *micou*, petit pain.

Miôla, *muellos*, la moëlle.

Momeries, *momos*, moqueur, railleries.

Moniau, *monios*, solitaire (*passer solitarius in tecto*), moineau.

Moquor, *mocos*, moqueur.

Mua, *amoô*, passager, une averse qui passe vite.

Nan, nana, *nanos*, un nain. Petit, *paidi*, *paidi mon*, mon petit. Nanbot, *nepous*, qui n'a pas de pieds.

Niais, *nizein*, enfant, même étymologie.

Omeletta, *omalos*, plat, qui est àplati.

Onò, *onos*, âne.

Orguillou, *orguè*, colère, *superbus*, orgueilleux.

Otò, *othecô*, ôter.

Osò, *ausein*, oser.

Ousi, *oisos*, saule. Ambri, *imbros*, humidité (qui aime l'), osier.

Papa, *pappos* (vocatif *pappa*), papa.

Palet, *palè*, lutte, (au jeu de).

Parci, *peirò*, percer.

Paressi, *paresis*, paresse.

Pays, paysan, *païs*, enfant (du pays).

Pila (forò ina), *pilos*, chapeau ; donner un renforcement.

Pitanci, *pittaca*, étiquette, portion désignée par une étiquette pour les esclaves.

Pirogloriou, *torios*, *chlorion*, herbe verte (couleur d'), le loriot.

Digitized by Google

Pella, *pèlos*, noir, sale, malpropre.
Placord, *plax*, *placos*, table large à serrer le linge.
Pot, *potes*. Prix, *praix*.
Pouro, *poros*, pauvre, mendiant.
Puta, putain, *puthô*, pourriture, femme malsaine.

Quelliri, *cochliarion* ; racine, *cochlar*, coquille ; les coquilles servaient dans le principe de cuillers.
Quiffa, *kiphên*, gronder (qui n'est bon qu'à se faire).
Remedo, *medo*, conseil. Médecin, donneur de conseils.
Renò, *rin*, nez, crier en nazillant comme le porc, grogner.
Rieu, *reô*, je coule, ruisseau.
Rotò, *rothos*, bruit, gargouillement, roter.

Saligot, *alisgô*, je souille, homme malpropre.
Sachi, insachi, *sakezein*, prendre, fourrer dans le sac.
Seï, seitre, *zéo* et *zuô*, faucher, raser, scier.
Sò, salò, *salos*, sel, mer (extrait de la).

Tambor, *tambos*, horreur (qui inspire l').
Tapis, *tapès*. — Tomba, *tombos*, tombe, tombeau.
Tarabelò (être tot) ou tribollò, *thrasis*, hardi, entreprenant, et *boulè*, esprit, esprit inquiet, remuant.
Tassò, *tassô*, entasser.
Taupò, *thôps*, qui flatte, tromper, abuser quelqu'un.
Taxò, *taxein*, taxer.

Tilli, *tillô*, diviser, braquer le chanvre.
Tina, *tin*, amas, vaisseau où l'on entasse le raisin.
Trapa, *trapéza*, trappe, piége.
Traipi, *trespous*, trépied.
Trou, *trupa*.
Tuò, *tucin*, tuer.
Tussi, *tussô*, faire du bruit, tousser.

Vêpre, *espera*, soir, aller à l'espère, à l'affût, le soir.
Vesta, *esthos*, (*v* euphonique), habit.
Via, *bios* (v pour b), la vie.
Vilain, *blennos*, (*v* pour *b*)*sordidus*, laid, repoussant.

Digitized by Google

ORIGINE GRECQUE DE QUELQUES SOBRIQUETS DEVENUS NOMS PROPRES.

Barre, Barret, Barrot, *baros*, lourd, gros, ennuyeux,
Bays, Bayon, *baios*, bas, petit.
Bachelet, Bachelus, *bakelos*, simple, ingénu.
Blache, Blachère, Blachette, *blax*, *blachos*, faible, abattu, flasque, *flaccus*, Flassy, Flassieux.
Blaizo, *blaisos*, cagneux.
Bocquin, *pogon* (*b* pour *v*), bouc (barbe de).
Briant, *brian*, fort, courageux.
Brissot, *brissos*, hérisson, mal peigné.
Brouchoud, Brochard, *broukos*, sauterelle.

Cador, *kados*, baril, gros, rond, comme un baril.
Callot, Callet, *kalos*, beau, bien fait.
Carre, Cara, Caret, *kara*, noir, brun.
Caire, *kairos*, trame, tisserand.
Chipi, *kupè*, cave, troglodyte, tonnelier.
Chirat, *kirros*, roux, couleur feu.
Chorrin, Charrin, *charis*, doux, gracieux.
Collet, Collot, *koloios*, un geai.
Colrat, *kolerai*, brebis (gardeur de), berger.
Comballot, *kobulos*, fin, flatteur.
Côte, Cottet, *kottè*, la tête; — crâne, *kranion*, tête (qui a bonne), hardi.
Cristin, *cristos*, bon.
Cusset, *kussos*, *podex*.

Dory, *doru*, daim, cheval.
Dry, *drimus*, aigrefin, sage.

Fay, *phaios*, brun, noireau.

Galland, *kallon*, beau (qui fait le), dameret.
Geurjo, George, Gorguet, *gorgos*, vif, ardent, actif.
Gregorio, *grégorios*, vigilant.

Joban, Jobord, *zoberos*, agile.

Digitized by Google

Labre, Labry, *labros*, gourmand.
Lamy, Lamure, Laumet, *lamuros*, joli, douceret.
Laure, Laurent, *lauros*, grand, svelte.

Mallet, Mallon, *mallon*, fort, nombreux, en famille.
Mandrin, *mandra*, étable, berger, coureur, maraudeur.
Maur, Maurin, Maurice, *morussó*, noir, sombre, brun.
Melet, *mélos*, noir, brun.
Mesnard, Mesnet, Maïnaud, *menó*, qui demeure, le maître ou l'enfant du logis.
Mêra, Meyran, *meiras*, jeune homme, naïf, enfantin.
Minet, Minçu, Mincieux, *minutos*, petit, mince, élancé.
Mocquord, *mocos*, plaisant, moqueur.
Monin, Monet, *monos*, moine, solitaire.

Penet, *penès*, indigent, souffreteux, *peinard*.
Perras, *pera*, besace (porteur de), quêteur, mendiant.
Perrot, *peros*, boiteux, estropié.
Philly, Fillion, *philis*, flûte, grand, élancé.
Pinet, Pinay, *pinos*, crasseux, malpropre.
Potton, *poton*, qui boit.
Prebet, *prepein* (*b* pour *v*), propre, net.

Quine, Quinet, Quiquine, *kikinos*, frisé.

Rambaud, Rimbaud, *rembô*, voyageur, pélerin.

Thollet, Tholly, Thollot, *thollos*, crotté, malpropre.
Thomas, *thomasos*, admirable.

Je clos ici cette étude dont la prolixité deviendrait à la fin fastidieuse pour le lecteur, en attendant que la folle du logis m'entraine dans de nouveaux écarts.

> Si vous supplie, ô vous, censeurs cruels,
> Auteurs en us dont il n'est rien de tels,
> Et toi, cité fameuse et de haut prix,
> Ne me vouloir contemner par mépris (1).

F. Monin.

(1) Clément Marot, Épitre à Lyon.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE LYONNAISE

BONNARDET (Louis).

La *Revue du Lyonnais*, fidèle à ses anciennes habitudes, ne saurait laisser passer la mort d'un de nos notables compatriotes sans rappeler sa mémoire et ses titres littéraires au souvenir de ses lecteurs.

Bonnardet (Louis), membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, et de la Société littéraire, vice-président de la Commission des prisons du Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, né à Lyon, le 1er août 1793, est décédé le 22 juillet 1872.

Possesseur d'une grande fortune, fruit de son activité et de son industrie, à la tête de plusieurs entreprises en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne, et maire de la commune de Saint-Priest (Isère), où son château était situé, M. Bonnardet trouvait encore le temps de traiter de différentes questions de politique ou d'économie sociale dans le *Courrier de Lyon*, dont il présidait le Conseil d'administration.

Son bagage littéraire se compose des opuscules suivants, dont plusieurs sont très-rares et par cela même peu connus :

1° **La campagne du duc d'Angoulême dans le midi**, poème. Lyon, Chambet, 1816, in-8 ;

2° **Quelques mots sur les emprunts du gouvernement espagnol**. Lyon, 1833, in-8;

3° **Aux électeurs et aux chambres sur la septennalité**. Haris, 1824, in-8 ;

4° **Questions d'économie politique** ; — Lettres sur l'indemnité due à la ville de Lyon, par suite des événements d'avril 1834;

5° **Lettres sur l'émancipation industrielle**. — Lyon, Rossary, 1834, in-8;

Digitized by Google

6° **Des événements de Lyon à propos de l'indemnité**. Paris, Estibal, 1835, in-8 de 80 pages;

7° **Rapport sur le réglement des prisons de Lyon,** présenté à M. le Ministre de l'Intérieur, au nom de la Commission des prisons. Lyon, Boitel, 1838. in-8 de 50 pages;

8° **Réglement général des prisons de Lyon,** précédé du rapport adressé par la Commission des prisons, à M. le Ministre de l'Intérieur. Lyon, Boitel, 1838, in-8 de 126 pages ;

9° **De la Mendicité**. Lyon, Boitel, 1841. grand in-8 de 144 pages ;

10° **Chemin de fer de Paris à Marseille**.— De la traversée de Lyon. Lyon, Boitel, 1845, in-8 de 120 pages;

11° Rapport présenté à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, sur la question mise au concours en 1844 : **Quels sont les avantages et les inconvénients qui peuvent résulter pour la ville de Lyon de l'établissement des chemins de fer**. Lyon, Boitel, 1845, in-8 de 55 pages.

Nous citerons pour mémoire une lecture faite à la Société littéraire de Lyon, le 22 mars 1843, sur la question des eaux. Il était membre de cette Société depuis 1831.

H. Jacquet.

Digitized by Google

LETTRE AU SUJET DE M. PIERRE ROSTAIN.

MON CHER DIRECTEUR,

Une erreur de composition très-grave en bibliographie, qui s'est glissée dans la nécrologie de M. Rostain, nécessitant un errata, je vais en profiter pour augmenter la liste des ouvrages de ce philologue d'une pièce aussi rare que les deux opuscules mentionnés, et comme eux publiée sous le voile de l'anonyme, voici son titre :

A Monsieur le Conseiller B. D. L, membre de la Société littéraire de Lyon. Lyon, Charvin, s. d. (1840). in-8 de 16 pag.

Le hasard m'a rendu possesseur de cette lettre philologique publiée au sujet d'un procès. Quant à l'erreur de composition dont je viens de vous parler, elle consiste tout simplement, en ce que vous me faites dire que la brochure de M. Rostain, intitulée *Matanasiennes*, n'a que douze pages, tandis qu'elle en a cent vingt sept

Par ce temps de critique malveillante, on a bien assez des erreurs que l'ignorance nous fait commettre, sans encore devoir porter la responsabilité des erreurs typographiques. Permettez-moi donc, mon cher monsieur, de compter sur votre bienveillance pour faire rectifier cette erreur et recevez l'assurance de mon affection la plus vive.

H. JACQUET.

4 Octobre 1872.

Digitized by Google

Lettre inédite de PIERRE PERLET, peintre lyonnais, à M. CHATELAIN, sur différentes questions d'art (1).

Paris, 9 juillet, 1843.

Mon cher Chatelain,

Ça été pour moi une bien grande surprise et une bien grande joie de recevoir de vos nouvelles, et je ne sais vraiment pas pourquoi nous sommes l'un et l'autre si avares de notre écriture, puisqu'il est convenu que nous nous *convenons* si bien; mais la vie est ainsi faite que l'on fait rarement ce qui fait plaisir, et que les projets du matin ne reçoivent guère leur exécution le soir. Ainsi, depuis que j'ai votre bonne lettre je dois chaque soir y répondre, et puis c'est une chose, c'est une autre qui vient me détourner; enfin vous savez bien comment tout ça se passe, contre notre volonté, notre désir et sans que le cœur soit ni oublieux ni indifférent. Mais venons au fait : Vous m'avez adressé un charmant garçon, votre élève; mais c'est à ce qu'il paraît aux sollicitations de Mme Chatelain que vous avez cédé, et pourquoi donc! Quel crime a donc commis ce pauvre jeune homme, que vous lui en vouliez? Est-ce parce qu'il veut voir Paris et qu'il croit y trouver le Paradis des artistes; la terre promise de ses rêves; hélas! laissez faire, il ne tardera pas à se désabuser, s'il ne l'est déjà; et n'avons-nous pas tous été comme lui, si ce n'est vous qui êtes un sage, car plus je vais et plus je crois qu'il est sage de rester où l'on est né, au milieu de ses parens et de ses amis; pour moi tous les jours je les regrette, mais il est trop tard. et il y a quinze ans que je n'aurais guère écouté quiconque m'eût dit ce que je ressens à présent; mais il faut avoir passé par là et votre élève, comme je vous le dis, s'en apercevra bientôt. Je ne lui ai pas caché combien les voies étaient encombrées, combien on se coudoyait, et combien peu atteignaient le but proposé. Il veut gagner de l'argent en descendant de diligence? Mais combien sont débarqués depuis plusieurs années et sont encore à ne savoir de quel bois faire flèche. Il croyait pouvoir placer quelques-unes de ses copies à la plume qui sont vraiment surprenantes; mais à qui s'adresser? aux marchands?

(1) Pierre Perlet, né à Lyon le 18 juin 1804, mort à Paris le 3 novembre 1843, à l'âge de 39 ans. Voir le *Courrier de Lyon* du 4 novembre 1843.

Digitized by Google

Ils vous diront que les amateurs préféreront toujours les originaux ; est-ce aux amateurs qu'il faut les offrir ? mais où se tiennent les amateurs ? Il faudrait les connaître et quant à moi j'avoue que je ne sais pas où les prendre. Je connais bien une foule de gens qui me demandent des dessins, mais c'est toujours avec la condition tacite qu'ils ne les payeront pas. Que faire donc, pour ce jeune homme ? Je voulais l'adresser à Brascassat, mais il vient de partir pour l'Italie afin de chercher à remettre sa santé, très-compromise. Le meilleur conseil que j'ai pû lui donner a donc été de se mettre à travailler. Je lui ai offert un coin de mon atelier, dont au reste il n'a pas fait usage, et je lui ai fait donner une carte d'élève pour étudier dans les musées royaux, c'est là qu'il pourra consulter les véritables maîtres, élargir sa manière et enfin compléter ce que vous avez si bien commencé. Je sais bien que dans ce moment il y a une place à prendre parmi les peintres d'animaux, il y en a peu relativement aux autres genres : mais aussi il y a moins d'amateurs de bergeries, où ils recrutent leur collection parmi les anciens, et ils ne sont pas trop blamables, bref c'est un genre peu fait pour gagner de l'argent, à moins qu'on ne se lance dans la décoration des cafés, mais encore faut-il être connu, et être très-habile, et après tout ce n'est pas de l'art, ou du moins ce n'est pas l'art que recherche notre jeune homme ; il dit bien qu'il ferait deux parts de son temps, l'une consacrée au travail de la vie matérielle, l'autre à l'étude de l'art, mais tout cela est bien difficile à concilier. Aussi bien heureux celui qui est sans ambition et qui reste dans son village auprès des gens qu'il aime et qui l'aiment. Plus d'une fois je me demande ce que je suis venu faire à Paris, et où me mènera cette vie solitaire que je passe? Malheureusement il est trop tard pour y renoncer, puisque tantôt par-ci, tantôt par-là, j'accroche quelques travaux ; mais que de peine il faut se donner pour cela, et que de sonnettes il faut agiter, que de genres différents il faut aborder, et par conséquent que d'apprentissages à faire ! Ne me suis-je pas vu pour ainsi dire forcé de faire de l'eau-forte, je n'en avais fait que bien peu d'essais, c'est égal. Je me suis mis à vernir des cuivres, à gratter, à tailler, à faire mordre, et enfin je suis accouché de 30 vignettes pour un livre de contes en vers ; mais c'est à peine si j'ose avouer ces enfants, car il faut vous dire que les sujets sont tous un peu égrillards. Comme je pense que vous collectionnez toujours, je vous mettrai de côté quelques épreuves si j'en puis réunir de passables et je vous les enverrai par M. Ballandrin en vous priant de m'excuser d'avoir com-

Digitized by Google

mis ces plaisanteries, moi hommes sérieux et travaillant pour l'Eglise.

J'ai engagé M. Ballandrin à faire quelque copie bien soignée d'après Paul Potter ou Karel Dujardin, ce serait d'abord une excellente étude, et puis il trouverait peut-être à placer ces copies chez des marchands qui envoient en province, mais tout ça est peu payé.

Je vous enverrai en même temps un de ces contes écrit de la main de l'auteur, qui est un M. de Chevigné, Champenois très-riche. C'est là un de ses titres littéraires. Enfin voyez ce que c'est que notre siècle et notre société, je n'avais pas fini ces malheureux contes, qui commençaient à me faire mal aux yeux, à cause du travail de la loupe, et à la poitrine, à cause de l'acide nitrique, qu'il me vient à faire pour la ville de Paris, un énorme Christ, destiné à une église de Paris. Autre apprentissage, car c'est de la peinture sur lave de Valvic qu'on demande. On ne s'informe pas si j'ai la pratique de cette peinture qui du reste est encore à ses commencements, si bien que j'ai l'honneur d'être, je crois, le premier qui ait fait quelque chose d'un peu considérable en ce genre. Vous saurez que cette peinture ressemble un peu à celle de la porcelaine ; on peint sur des pierres émaillées, et l'on fait cuire sa peinture deux et trois fois, si bien que vous obtenez un résultat que rien ne peut altérer, ni l'air, ni le soleil, ni l'humidité, ni le salpêtre ; tant mieux si votre peinture est bonne, car elle durera longtemps ; elle peut même durer plus que l'édifice, car comme l'on peint sur une surface composée de plusieurs morceaux ajoutés les uns aux autres, on peut démonter votre tableau, si le monument se trouve sur l'alignement d'une nouvelle rue ou d'un chemin de fer, et le remonter pièce à pièce comme ces jeux de patience. J'ai donc fait un Christ sur fond d'or à l'imitation des mozaïques byzantines. *l'Univers religieux* a dit que c'était un Jupiter Olympien, mais je vous assure que le prêtre qui a écrit ça, car c'est signé *Un prêtre de Saint-Nicolas*, n'a jamais vu ni Jupiter Olympien, ni Christ Byzantin. Je me suis rapproché autant que j'ai pu de mes modèles, sans être Barbare. j'en ai pris la gravité ; j'y ai mis de la douceur ; et enfin ça n'a rien du *Jupiter Olympien*, à moins que je ne m'abuse étrangement, et que ceux à qui je reconnais pouvoir de juger de semblables matières. n'aient pris plaisir à me laisser dans mon erreur. Enfin l'autorité paraît ne s'être pas laissé influencer par cette critique, car immédiatement après, le préfet de la Seine m'a donné quelque autre chose à faire dans une église que l'on achève et qui est dédiée à Saint-Vincent de Paule ou Paul (comme vous voudrez). On doit y faire aussi de la

Digitized by Google

peinture sur lave et vous croyez peut-être, que tout naturellement, on m'aura choisi pour un travail de ce genre. pas du tout, c'est un autre qui est chargé de ça et l'on me donne à moi de la peinture à la cire (nouvel apprentissage). J'ai six grands médaillons à faire, avec figures d'évêques et deux petits avec des anges. Au milieu de tout ça je fais aussi des dessins sur bois, je donne quelques leçons, enfin je me démène comme je peux. L'année dernière j'ai fait un voyage dans le Midi, avec un architecte, chargé d'une mission pour les monuments historiques, et je me suis arrêté à Alby pour y faire une collection de dessins d'après des fresques fort remarquables peintes à la fin du xve siècle et au commencement du xvie par des peintres italiens. J'ai rapporté une vingtaine d'aquarelles, qui vont, je pense, être publiées par le ministère de l'instruction publique. Ainsi vous voyez que je m'attaque à tout ; ce n'est pas que ce soit mon goût, c'est que dans ce temps-ci il faut être bon à tout, et vous savez qu'étant bon à tout on n'est bon à rien. C'est malheureusement vrai. Eh ! bien, en se livrant à toutes ces industries, c'est tout au plus si on vit honorablement. Heureux Chavanne, lui qui vit tranquille, et qui ne se tourmente de rien !

Il ne serait pas impossible que j'eusse à faire quelque chose au Palais-de-Justice de Lyon, au moins le Préfet est très-bien intentionné à mon égard. Si j'étais pour un peu de temps dans cette ville je ne résisterais pas au plaisir de vous aller voir dans votre retraite.

J'ai rencontré il y a quelques jours M. Aimé Martin à qui j'ai fait part de mon projet de vous écrire ; il m'a dit de vous dire qu'il était scandalisé de votre conduite à son égard, oui scandalisé ! Cependant, a-t-il ajouté, dites-lui que je l'aime toujours et que je lui offre, comme par le passé, une chambre et un lit, s'il veut venir nous voir à Paris. Vous déciderez-vous une fois dans votre vie, mon cher ami, ou attendez-vous que Paris soit fini ? en ce cas je dois vous dire qu'on y travaille encore ; de tout côté on bâtit des maisons d'un luxe effrayant ; dans mon quartier on va élever une grande fontaine et construire une halle, ainsi il y en a encore pour longtemps ; prenez donc votre courage et venez nous voir avant que tout soit fini, car lorsqu'une chose est achevée, vite on en recommence une autre. Vous nous feriez bien plaisir à tous, mais vous y mettez de la coquetterie. Après ça je sais bien qu'on est ici exposé à de terribles tentations ; figurez-vous qu'hier je vois en montre une eau-forte de Claude Lorrain : Un berger et une bergère sur le premier plan et un magnifique paysage dans le fond, savez-vous ce qu'on en demande ? 360 fr. Je cours encore.

Digitized by Google

J'habite depuis plus d'un an la maison de Foyatier ; il vient de faire un M. de Martignac. Comme cela ne suffisait pas à sa gloire il fait en ce moment un Léonidas aux Thermopyles. Voici le croquis de l'un et de l'autre ; vous verrez par là combien les grands hommes se ressemblent, si ce n'est que la mode du costume change. On ne peut rien voir de plus simple que celui du héros grec.

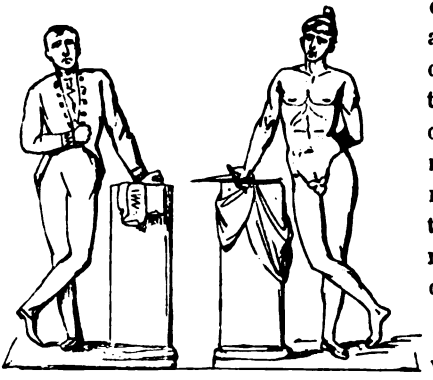

Tout en bavardant me voici arrivé au bas de la 4me page. Il ne me reste donc plus de place que pour vous embrasser et vous prier de présenter à Mme Chatelain mille amitiés et mille respects de ma part. Adieu à tous deux et portez-vous bien.

Votre ami, P. Perlet.

Rue de Madame, 32.

CHRONIQUE LOCALE

— Un prophète nous a prédit un octobre pluvieux et un novembre à inondations. Voilà une fin d année passablement triste.

— Triste aussi la fin de l'Exposition. La foule abonde, les produits sont nombreux et convenables, mais les dettes antérieures étaient immenses. Par ordonnance de référé rendue le 12, un notaire a été nommé séquestre, à charge de payer les créanciers.

— La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 3 novembre. Il y aura de nombreuses déceptions. Personne ne sera récompensé suivant son mérite.

— On annonce pourtant que Thimonnier aura le grand diplôme d'honneur comme inventeur de la machine à coudre ; mais il est mort dans l'indigence, il y a compensation.

— Le vendredi 18, a eu lieu au Grand-Théâtre une représentation d'*Horace* devant une salle comble, étonnée d'entendre la male poésie de Corneille admirablement comprise et rendue par Mlle Agar.

— Notre niveau intellectuel tendrait-il à se relever ? Les *Aventures de Rigolboche* sont-elles destinées à pâlir? Voici un livre à succès : *Anciennes églises de Lyon*, par M. Meynis. — Voici l'œuvre d'un Lyonnais consciencieux et savant : *Variétés littéraires*, par M. Paul Saint-Olive ; — voici un roman historique à la Walter-Scott, mais tout lyonnais : *Le page du Baron des Adrets*, par M. Antonin Thivel, et à peine ouverte, la librairie de M. Georg publie les *Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, par M. l'abbé Ducrot et M. le docteur Lortet, grand et bel in-4°, avec planches. On pourra donc voir autre chose que les ignominies des kiosques, eh bien ! tant mieux.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

MADELEINE DE FRANCE

FILLE DE FRANÇOIS Ier

A-t-on jamais chanté, dans notre belle France,
La douce Madeleine et son touchant destin,
Étoile qu'entourait la plus vive espérance,
Tendre rose effeuillée, hélas! à son matin?
Cygne frappé trop tôt, enfant blonde et jolie,
Qui mourut de chagrin sous un ciel étranger,
Que j'aime tes regrets et ta mélancolie!
Tel, loin du sol natal, se meurt un oranger.

Madeleine, veux-tu que ton nom, sur ma lyre,
Vienne enfin résonner et que ce nom charmant
Dise à la France émue, en un tardif sourire,
Que l'ange des Valois, jusqu'au dernier moment,
En Ecosse, l'aima comme une tendre mère!
Il te fallut mourir sous ce climat brumeux;
Adieu ta noble France! adieu douce chimère,
Qui te berçait souvent avec un hymne heureux!

Lorsque, dans les royales fêtes,
Effaçant les plus belles têtes,
François te montrait à la cour,
Enivré d'un orgueil de père,
On entendait la ville entière
Te jeter un long cri d'amour!

Ta délicieuse figure,
Fière et tendre, élégante et pure,
Pleine d'un cachet infini,
De grâce toute ruisselante,
Rappelait la divine amante
Dont tu portais le nom béni.

Digitized by Google

Tes yeux avaient un charme étrange,
Rayonnant sous leur longue frange,
Et rêvant quelque doux bonheur ;
Sur ta peau blanche et satinée,
On lisait ta fraîche journée
Et ta lèvre était une fleur!

Dans ton adorable sveltesse,
Tu passais comme une déesse,
Ton grand manteau de velours bleu
Faisait ressortir ton visage,
Comme une radieuse image
Echappée au ciel du bon Dieu!

On devinait, tout en extase,
Que ton cœur était un beau vase
Rempli de parfums enivrants;
Le peuple aimait ton auréole,
Ta mélodieuse parole;
Le regard te suivait longtemps! —

Et voici qu'un amour sourit à ton aurore;
Quel est le chevalier que ton cœur a nommé,
Tout bas, comme un secret qu'on cache et qu'on adore?
Tu rougis quelquefois à ce nom bien-aimé...
Ah! qui t'eût dit alors, ma blonde Madeleine,
Que bientôt il faudrait étouffer cet espoir?..
Un roi vient... pauvre enfant, l'on te couronne reine,
Reine d'Ecosse, hélas! ton horizon est noir!..

Et tu pars, le cœur gros, regardant en arrière,
Et tes beaux cheveux d'or sont mouillés de tes pleurs!
Tu te sentis brisée en ta douce carrière,
La France avait gardé tes plus suaves fleurs,
Tes rêves caressés, rêves de jeune fille;
Enfant, tu n'avais plus qu'un douloureux exil;
Sous ce deuil tu tombas, comme, sous la faucille,
Tombe une blanche fleur que vit éclore Avril.

Adèle Souchier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Nous espérons que cette renaissance de l'art de l'imprimerie à Lyon se développera, et que nous verrons réapparaître l'alliance si féconde de la gravure et de l'imprimerie. Nos graveurs lyonnais ont déjà fait leurs preuves, soit par de charmantes estampes, soit par de belles lithographies (1), et la classe de gravure dans l'École lyonnaise est organisée pour répondre à toutes les demandes. Puissent de beaux livres illustrés faire honneur à nos artistes!

En dehors de l'école de gravure, l'histoire n'aurait à citer que quelques eaux-fortes de M. Duclaux, études d'animaux finement touchées (2), et quelques paysages de Leymarie,

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) « Deux élèves de Vibert se sont fait un nom par les charmantes « estampes qu'ils ont gravées d'après Haller, pour la maison Mame, « à Tours, ce sont MM. Chevron et Brunet. M. Dubouchet aîné rend « de grands services à la librairie de Lyon, et grave avec succès le « musée des peintres anciens pour la Société des Amis-des-Arts. « M. Fugère aide puissamment, par ses dessins et ses gravures, notre « célèbre typographe, M. Louis Perrin....

« Chargé d'enseigner la lithographie, Vibert a pu former aussi des « jeunes gens pour répondre à tous les besoins de la science et du « commerce de Lyon. Quelques-uns se sont distingués dans cette « branche de l'art, en reproduisant de beaux portraits, soit d'après « Bonnefond, soit d'après Flandrin : il faut citer, parmi eux surtout « MM. Hirsch et Lépagnez. » *Eloge de Vibert*, par M. Martin-Daussigny, p. 14, note.

(2) La *Revue du Lyonnais*, III, p. 152, cite 36 planches gravées par M. Duclaux.

Digitized by Google

dont la verve inépuisable empruntant indifféremment plume, crayon ou burin pour dessiner, rappelle celle de De Boissieu. Mais avec Vibert et un enseignement officiel et régulier, la gravure a pris, nous l'avons dit, une direction plus élevée : les estampes dues à la pointe légère de nos paysagistes n'ont qu'un intérêt très-secondaire auprès des planches savamment burinées par nos artistes graveurs. Nous aurons, quant à nous, à nommer seulement deux des élèves de Vibert : Saint-Eve et Soumy, trop tôt enlevés à un brillant avenir; les autres continuent à illustrer l'école. Aussi l'histoire de l'art de la gravure à Lyon au dix-neuvième siècle aura-t-elle de belles pages. Et nous ne saurions trop féliciter la Société des Amis-des-Arts d'avoir eu l'excellente pensée de retenir dans leur ville natale, par la commande de sérieux travaux, quelques-uns de nos artistes, et d'avoir fait graver, pour donner en prime aux souscripteurs, les beaux tableaux de notre musée ancien.

Ce n'est pas qu'un accès d'optimisme nous montre l'Ecole de Lyon produisant, dans toutes les branches, des arts et des artistes auxquels il n'y ait plus rien à apprendre : loin de nous ces flatteries exagérées qui pourraient éveiller l'orgueil et la présomption dans un jeune talent. Nous savons combien ont échoué pour avoir été trop choyés et maladroitement flattés au début; mais nous aimerions que de temps en temps des occasions vinssent s'offrir à nos artistes dans leur ville natale ; nous aimerions que la grande peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure eussent parfois leur manifestation à Lyon. A ces grands travaux, qui seraient faits pour honorer la ville et qui prendraient place dans son histoire artistique, ceux-là seraient conviés qui auraient complété leurs études soit à Paris soit en Italie (1).

(1) Et à ce propos, que la Société des Amis-des-Arts nous permette

Digitized by Google

L'Italie! ah! que Bonnefond avait raison d'en parler souvent à ses élèves! Quelle reconnaissance l'art lyonnais ne doit-il pas à l'art italien! Depuis la renaissance des beaux-arts n'est-ce pas sous l'influence de l'Italie que se sont formés et sont devenus illustres les artistes lyonnais dont nous avons parlé? N'en est-il pas résulté une sorte d'affinité entre les arts des deux pays? Le pourrait-on nier en présence de cette étonnante compréhension de l'art chrétien primitif italien par un artiste lyonnais?

Dans un siècle matériel comme le nôtre, il s'est rencontré une âme assez pure, assez profondément religieuse pour pouvoir se mettre en communication avec les maîtres du grand art chrétien du quatorzième et du quinzième siècles; il a paru un peintre qui s'est dirigé d'après les mêmes principes, et dont le dessin ascétique et le symbolisme vigoureux sont puisés aux mêmes sources; et c'est un enfant de la cité française éminemment catholique, c'est un Lyonnais.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur la rénovation tentée par Orsel dans la peinture murale; l'avenir seul dira quelle est la place de notre compatriote dans l'histoire de l'art. Nous constatons seulement cette réforme et l'apparition de ce talent chaste, sobre, élevé, d'une délicatesse virginale qui, pendant seize années, a écrit sur les murs de

un vœu : ce serait qu'elle créât un fonds de réserve destiné à aider dans le complément de leurs études les élèves les plus remarquables de l'école. Il arrive souvent que le manque de fortune impose à l'artiste des sacrifices qui détruisent sa santé ou l'empêchent de satisfaire au désir d'un séjour indispensable à Paris ou à Rome. C'est aux amis des arts qu'il appartient de soutenir et d'encourager le talent; et si, en outre de leur souscription annuelle de 50 francs, on demandait aux sociétaires un don libre chaque année destiné à ce fonds de réserve, nul doute qu'on obtiendrait une somme satisfaisante et pouvant rendre de grands services.

Digitized by Google

l'église de Notre-Dame-de-Lorette les louanges de la Sainte-Vierge (1).

Un autre artiste lyonnais, venu plus tard dans la lice, s'est fait le propagateur de cette réforme, mettant à son service un dessin correct et châtié, une grande intelligence de la composition et un grand charme d'exécution : les églises de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés montrent comment Flandrin a appliqué à de grandes pages les doctrines d'Orsel.

« Ainsi, pendant qu'Orsel, renfermé dans la chapelle « de la Vierge, rappelait dans un admirable poème la pein- « ture murale à son véritable caractère, offrant le sujet « traité comme un fait présenté à la méditation bien plus « qu'à l'illusion des sens, inventant tout par lui seul, et « sachant tirer de son sujet même l'ornementation sévère « et symbolique qui encadre ses différents tableaux, « excluant de l'église les fonds, les paysages, faisant « oublier le dehors pour penser au dedans de soi; pendant « que cet artiste érudit et aux pensées profondes, bannis- « sait les illusions d'optique et assignait magistralement « les limites que le peintre doit s'imposer sur les parois des « églises, devenues des pages d'un livre de foi, Flandrin, « plus jeune, moins savant, mais aidé des conseils des « hommes de science , soutenu par le grand maître dont « il avait reçu les principes, couvrait avec facilité des « murailles d'une grande étendue, profitait des découvertes « et traçait rapidement ces pages sublimes, impérissables, « où la sévérité du moyen-âge se réunit à l'art des Grecs, « et dans lesquelles la grandeur s'allie à la plus noble « simplicité (2). »

(1) Auprès d'Orsel, dans l'église Notre-Dame de Lorette, peignait aussi M. Perrin, qu'une bien touchante amitié a lié à notre artiste lyonnais.

(2) M. Martin-Daussigny, *Rapport sur le concours*, etc., p. 26.

Digitized by Google

Flandrin a exécuté à Lyon une fresque (1) dans l'église d'Ainay : nous en parlerons dans sa biographie ; là aussi, trouvera place la mention du tableau que possède le musée lyonnais.

Nous n'oublierons pas qu'Orsel et Flandrin, avant d'être considérés comme les rénovateurs de la peinture murale et religieuse, ont été des peintres d'histoire, des peintres de grand genre dont l'École de Lyon doit se faire gloire. Les détails, qui ne pouvaient tous entrer dans une esquisse générale de l'histoire artistique de Lyon au dix-neuvième siècle, maintiendront quelque intérêt dans les courtes notices que nous allons reproduire sur chaque artiste, et en préviendront la monotonie.

PEINTRES.

Revoil (2) (Pierre), né à Lyon, en 1776, mort à Paris en 1842. Elève de l'école Centrale de Lyon, Revoil y reçoit les leçons de Grognard, il étudie en même temps la fleur sous Gonichon. Ces premières notions de dessin lui permettent de trouver une place dans une fabrique de papiers peints, où il séjourne jusqu'en 1795 ; à cette époque il part pour Paris et réussit à se faire admettre dans l'école de David. De retour à Lyon, il donne des leçons et fait

(1) Deux autres fresques ont été peintes à Lyon par M. Janmot : elles représentent l'une et l'autre la sainte Cène, l'une à l'Antiquaille, l'autre dans l'église Saint-Polycarpe. M. Janmot est un des peintres lyonnais de la génération actuelle qui a les tendances les plus élevées. Le Christ, dans la fresque de l'Antiquaille, et le saint Jean dans celle de Saint-Polycarpe sont remarquables.

(2) Voir *Eloge historique*, par M. Martin-Daussigny. *Revue du Lyonnais*, V, 228 ; Monfalcon, *Histoire monumentale*, III, 263.

Digitized by Google

des portraits, en attendant qu'une occasion le mette en relief. Le 7 pluviôse an X, il présente à l'Athénée de Lyon, dans une séance présidée par le ministre de l'intérieur, un dessin allégorique exprimant la reconnaissance de Lyon pour les bienfaits du premier consul et pour la réédification des façades de Bellecour. Grand succès : le ministre décide que le dessin sera exécuté en un tableau qui restera à Lyon (1). C'est sans doute cette première œuvre de Revoil qui le fit choisir comme professeur de peinture en 1807, lorsqu'il fut question de fonder à Lyon une école spéciale de dessin. Les tableaux dans le grand genre ne sont pas cependant ceux qui ont fait la réputation artistique de Revoil et il ne faut pas l'aller chercher dans les tableaux que possède Saint-Nizier : le *Sacré-Cœur de Jésus adoré par les anges*, le *Christ en croix*, deux tableaux du reste qu'il est impossible de voir au fond des chapelles où ils sont placés. Le succès qu'avait obtenu Richard, son ami et son condisciple, à l'école de David, dans la peinture de genre, décida Revoil à suivre la même voie. Le public avait pris goût aux tableaux anecdotiques : Revoil n'en fit plus d'autres. L'*Anneau de Charles-Quint*, exposé en 1810, commença la série des scènes qu'il a empruntées à l'histoire du moyen âge et de la Renaissance. Il était d'autant plus attiré vers cette époque historique qu'il était un antiquaire passionné et possédait un cabinet fort remarquable. La recherche des accessoires,

(1) Ce tableau fut anéanti par Revoil lui-même en 1814, lors de la rentrée des Bourbons. Il représentait une veuve en deuil, affaissée près d'un monument funèbre et se ranimant à l'aspect d'un héros qui lui tend la main. Des enfants les entouraient, exprimant les uns le chagrin, les autres l'espérance ; derrière le héros s'avançaient le Commerce et les Arts, tandis qu'un reptile, le Vandalisme, s'enfuyait vers les décombres. Voir *Journal de Lyon*, 7 pluviose an X.

Digitized by Google

meubles, costumes, etc., auxquels il était essentiel de conserver le caractère vrai, devenait pour lui une jouissance.

Malheureusement Revoil s'était laissé dominer par cette préoccupation des accessoires : peu à peu il leur a sacrifié ses personnages. Il contracta l'habitude de dessiner de mémoire et sans consulter la nature, s'exposant ainsi à une monotonie dont il ne s'apercevait pas. L'inspiration cependant se montra dans quelques sujets ; ainsi dans le tableau de *Marie Stuart allant à la mort*, il y a de la vérité dans les attitudes, et l'expression est cherchée ; mais ceci est l'exception.

Le *Tournoi de Rennes*, signé de 1812, est le seul tableau de Revoil que possède notre musée. On y trouve une merveilleuse étude des mœurs du temps et une grande érudition historique. Mais, malgré la grande finesse d'exécution et le soin apporté à rendre les moindres détails , le tableau est froid; il manque d'air, il manque de couleur : c'est du reste un des tableaux de Revoil les moins heureux, dit-on.

La *Convalescence de Bayard*, exposé en 1817, *Marie Stuart*, en 1821, eurent un grand succès.

Revoil produisit peu, il avait pris à cœur son professorat, et son enseignement était de tous les instants. Ses élèves l'aimaient et le respectaient : il leur enseignait à mériter leur propre estime. Au point de vue de l'art, nous avons déjà dit qu'il avait parfaitement réussi à faire de bons dessinateurs.

Il quitta Lyon en 1815 , pour aller habiter Aix en Provence; puis revint en 1823 reprendre sa chaire de professeur, que Richard avait occupée pendant cet intervalle. La révolution de 1830 le décida à donner définitivement sa démission; il se retira à Paris. Il peignit pour les gale-

Digitized by Google

ries de Versailles : la *Prise de Bethléem par Tancrède* et *Philippe-Auguste prenant l'oriflamme à Saint-Denis*. Ce sont ses derniers tableaux.

Jusqu'à la fin il a conservé cette même manière de peindre, cette exécution soignée qui l'a fait placer à la tête de l'École dite école lyonnaise (1).

On cite de Revoil de nombreux dessins, quelques-uns en grand, tels que ceux qui représentent : le *Rachat des esclaves*, la *Révolte de Gand*. Notre musée possède un petit dessin à l'encre de chine représentant : *le duc d'Albret enseignant à Henri IV le tir de l'arbalète* et un dessin sur papier teinté rappelant : *Mademoiselle de la Vallière et son lis*. Plusieurs des dessins pour l'illustration de quelques livres; *Louise Labbé*, la *Chevauchée de l'âne*, *Histoire de Bayard*, ont été gravés. M. Martin-Daussigny, qui a parlé de son maître avec une affectueuse déférence, dit que Revoil a laissé également quelques paysages très-finement exécutés (2).

Outre le peintre, il y avait aussi le littérateur dans notre artiste. Il a écrit des vers charmants, une notice sur l'architecte Gay et l'éloge de Mayeuvre de Champvieux. Reçu à l'Académie de Lyon, Revoil aimait à y lire ses compositions qui toujours étaient écoutées avec plaisir; mais ses succès littéraires sont étrangers à notre sujet.

Richard (3) (Fleury), né à Lyon en 1777, mort à Lyon en 1852.

(1) Voir *Moniteur*, 1840, p. 592, compte-rendu du Salon où figurait Palamède de Forbin remettant à Louis XI l'acte par lequel Charles d'Anjou lui donne le comté de Provence.

(2) Dumas, *Histoire de l'Académie*, II, p. 107, a donné une note des tableaux exécutés par Revoil, mais ne parle pas de paysages.

(3) *Revue du Lyonnais*, III, 244 : Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*, III, 263.

Digitized by Google

Comme Revoil, Richard est un élève de Grognard et de David. Il séjourna trois ans à Paris auprès de David, de 1796 à 1799, épris surtout de la couleur, car David comparant les deux Lyonnais Revoil et Richard, disait que Richard apprendrait le dessin par la couleur et que Revoil apprendrait la couleur par le dessin.

De retour à Lyon, Richard, afin de rendre les charmes du clair-obscur qu'il a admiré dans la crypte de Saint-Irénée, fait son tableau de sainte Blandine, qui est exposé en 1801 et est remarqué pour son exécution finie. Toujours à la recherche du nouveau, la décomposition de la lumière à travers les vitraux colorés le tente; il se passionne pour le moyen âge et les meubles gothiques, convaincu que le public doit être las des Grecs et des Romains et des grandes machines, toutes choses qu'il n'aimait pas lui-même; il pressent le romantisme, et, retournant à Paris, il crée les petits tableaux anecdotiques. *Valentine de Milan*, *François Ier chez sa sœur Marguerite*, *Charles VII et Agnès Sorel*, *Vert-Vert*, *Louis XIV et mademoiselle de la Vallière*, *la Déférence de saint Louis envers sa mère* sont les principaux sujets étudiés et exposés à Paris, de 1802 à 1808. A Lyon, où sa réputation l'a précédé, Richard peint *la Chambre de Bayard*, *Bayard se préparant au tournoi du sire de Vaudrey*, *Bayard faisant bénir ses armes dans l'église d'Ainay*, *Gabrielle d'Estrées et Henri IV*, *Gil Blas chez le chanoine Sédillot*. Partout le pinceau est net et fin, la couleur est harmonieuse, les détails foisonnent, et l'esprit est tenu en éveil par le sujet représenté. Ces qualités du talent de Richard persistent et prolongent son succès jusqu'en 1824, année où il exposa : la *Chartreuse de Saint-Bruno*, la *Jeune fille aux Colombes*.

Le musée lyonnais possède *Vert-Vert*, qui date de

Digitized by Google

1804 et *Montaigne visitant le Tasse* (1), tableau signé de 1824. Ils montrent les piquants effets du clair-obscur, auxquels s'attachait surtout notre artiste, et l'extrême adresse de son pinceau.

Richard a fait un assez grand nombre de dessins et une suite de petits paysages pour l'*Histoire de Lyon* de Clerjon.

Il est le chef de notre Ecole lyonnaise, qui fut nommée à Paris l'*Ecole des finisseurs*.

Grognard (2) (Alexis), né à Lyon en 1751, mort à Lyon en 1840.

Auprès de la vie brillante de ses deux élèves, la carrière de Grognard paraîtra bien incolore; ce fut néanmoins une vie utile et bien remplie, car plus que tout autre Grognard, appelé à enseigner les principes de la peinture dans l'Ecole de Lyon, y maintint le goût d'un dessin châtié.

Elève de Nonnotte, puis de Vien, il suivit ce dernier en Italie ; il revint à Lyon en 1771. Il y fit un assez grand nombre de portraits; la déconvenue qu'on lui vit éprouver de ne pas être nommé à la survivance de Nonnotte, bien que le Consulat l'eût promis, intéressait en sa faveur. En 1792, il ouvrit une école privée pour l'enseignement du dessin ; en 1807, il fut nommé professeur à l'école spéciale de dessin, c'est ainsi qu'il fut appelé à donner des leçons à

(1) Comme expression et comme composition, il faut reconnaître que le sujet n'est pas rendu ; tout est sacrifié au développement d'un long escalier qui garnit le fond du tableau et dont l'ouverture laisse pénétrer la lumière. Un peintre belge, M. Gallais, a repris ce même sujet en 1837, mais en cherchant à rendre l'expression vraie des deux personnages célèbres. Quelle différence entre les deux scènes !

(2) *Revue du Lyonnais*, II, 423.

Digitized by Google

plusieurs des artistes que nous avons nommés et à continuer les mêmes leçons comme collaborateur de ces artistes à la génération que ceux-ci formèrent.

Le musée lyonnais a son portrait fait par lui-même à l'âge de vingt ans.

Hennequin (Pierre-Auguste), né à Lyon en 1763, mort à Tournus en 1833.

Le plus complet contraste existe entre la vie modeste de Grognard et la vie agitée de son contemporain Hennequin.

Elève de David, Hennequin se passionna comme son maître pour les idées de la Révolution. Membre du comité de démolition à Lyon, après le siége, il sollicitait l'honneur de faire un grand tableau qui serait une terrible leçon pour les villes rebelles : Hercule couronné par la Victoire et pressant dans ses bras la Liberté, devait représenter le peuple Français (1).

L'an VIII, il exposa les *Remords d'Oreste,* tableau remarqué par sa hardiesse et sa vigueur et qui fut plus tard mis au Luxembourg. Il exposa successivement la *Bataille de Quiberon*, la *Bataille des Pyramides* (2). Hennequin semble avoir voulu marquer son originalité.

Le musée lyonnais a une esquisse représentant *Saül, la pythonisse d'Endor et l'ombre de Samuel.*

Grobon (3) (Michel), né à Lyon en 1770, mort à Lyon en 1853.

(1) Cette curieuse lettre, datée de 1793, a été publiée par la *Revue du Lyonnais* en 1843.

(2) C'est dans ce tableau qu'il a risqué un poignet mutilé d'où la main vient d'être détachée.

(3) *Revue du Lyonnais* , II, 52 ; Monfalcon, *Histoire monumentale* III, 216.

Digitized by Google

L'œil fatigué des incohérences d'Hennequin devait se reposer avec plaisir sur les tableaux exposés dans le même temps par Grobon. Après avoir étudié la figure à l'école de Prudhon, qui le mit en garde contre le coloris terne et pâle alors en vogue, Grobon vint se fixer à Lyon. Les conseils et les exemples de Déchazelles et de De Boissieu, le décidèrent à étudier les maîtres hollandais ; il réussit parfaitement à s'assimiler cette manière et il a pris place parmi les peintres lyonnais les plus remarquables par le coloris, par la finesse d'exécution et la vérité d'imitation.

Plusieurs tableaux signés de 1794 à 1827 rappellent le nom de Grobon dans le musée lyonnais, et le montrent aussi charmant peintre de genre qu'habile paysagiste, ce sont : le *Petit rémouleur*, signé et daté de 1794, *un Jeune élève préparant les couleurs de son maître*, 1794, le *Pigeonnier de Rochecardon*, *Vue de la cathédrale Saint-Jean et du coteau de la Saône*, 1804, les *Aqueducs de Saint-Just*, 1806, un *Moulin à Rochecardon*, 1808, un *Moulin sur le Rhône*, 1827.

Grobon, qui avait appris de De Boissieu à graver, a laissé des estampes très-finement et très-spirituellement touchées. Deux des tableaux que nous venons de citer ont été gravés par leur auteur : le *Pigeonnier de Rochecardon* et la *Vue de la cathédrale Saint-Jean* (1).

Epinat (2) (Fleury), né à Montbrison, en 1764, mort à Lyon, en 1830.

Les individualités s'accusent fortement au commencement de ce siècle. Tandis que Grobon cherche à rendre la

(1) Cette estampe est dans les cartons de la bibliothèque Coste. « *Vue de Lyon prise du quai Saint-Antoine*. J. Michel Grobon del. « et sculp^t. 1812. »

(2) *Revue du Lyonnais*, II, 477.

Digitized by Google

nature avec naïveté et vérité, Epinat compose des paysages historiques ou plutôt des paysages romantiques.

Conduit à Paris fort jeune, Epinat entra en 1780 à l'école de David, avec qui il alla en Italie, en 1784. Il prolongea son séjour en Italie jusqu'en 1800, composant des tableaux d'histoire et des paysages historiques. A son retour, il vint s'établir à Lyon, où il passa le reste de sa vie. En 1815, il obtint un atelier au palais Saint-Pierre quoiqu'il ne fût pas professeur; faveur dont Richard jouissait également. Il ne tarda pas à s'apercevoir que dans le courant du romantisme, alors tout puissant, ses paysages historiques disparaîtraient engloutis; à la *Destruction d'Herculanum*, exposée en 1822, succédèrent la *Dame du lac*, en 1826; *Vénus et Phaon*, en 1828, et toute une série de paysages harmonieux et bien éclairés dont le musée lyonnais a un spécimen intitulé : la *Fraîche matinée*.

X.

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE CHATEAU DE LA DUCHÈRE

Sur le penchant de la colline qui domine, à l'ouest, le faubourg de Vaise apparaît à mi-coteau le château de la Duchère. Grâce à son heureuse position et à la masse imposante de ses bâtiments, œuvre de plusieurs siècles, il fait un effet assez harmonieux dans le paysage et semble commander à toutes les gracieuses villas, à moitié dissimulées dans la verdure, qui se sont élevées à ses pieds.

Jadis on ne voyait, de la Duchère, que prairies verdoyantes et beaux massifs d'arbres; aujourd'hui, au lieu de cet aspect champêtre, on aperçoit, de ses terrasses, le chemin de fer, son immense et prosaïque gare de Vaise et ses wagons passant sans cesse avec un bruit assourdissant, et, de tous côtés, apparaissent ces grandes et laides cheminées d'usines, exhalant une odeur des moins délectables. Le côté seul où se montre la tour de la Belle-Allemande et l'Ile-Barbe a conservé ses beaux ombrages et n'a pas été envahi par l'industrie.

Le château de la Duchère, dont les premiers fondements durent être jetés au XIVe siècle, fut agrandi aux XVe et XVIe siècles, puis, au commencement du XVIIe. François Clapisson, échevin de Lyon, éleva ce long bâtiment qui regarde Vaise et dont les douze grandes fenêtres de façade éclairaient une vaste galerie ruinée par la révolution de 93; enfin, au milieu du XVIIIe siècle, fut construit le corps de

Digitized by Google

logis qui est tourné sur les jardins. D'immenses bâtiments de dépendances, enclavant deux grandes cours, se trouvent superposés au-dessus du château.

Un curieux souvenir de la Renaissance subsiste dans une belle pièce, autrefois salon, aujourd'hui transformée en cellier. C'est une superbe cheminée, aux proportions gigantesques, soutenue par huit élégantes colonnettes; de très-fines peintures sur pierre, représentant des sujets très-curieux et très-variés, encore assez bien conservées, font le plus bel ornement de cette cheminée. M. P. Martin, architecte, en a donné plusieurs dessins très-fidèlement relevés.

On remarque aussi dans la chapelle un beau retable du temps de Henri II, encadrant un grand tableau représentant la sainte Vierge remettant l'enfant Jésus entre les mains de saint François-d'Assise.

Quelques tableaux de Desportes, ayant pour sujet une chasse au renard, des chiens, des fruits et des natures mortes sont, avec les choses déjà citées, presque les seules qui rappellent les siècles qui ont précédé le nôtre, la Duchère ayant été mise au pillage et ses meubles emportés à Villefranche, après le siége de Lyon, en 1793.

Le premier possesseur de la maison de la Duchère qui soit connu est Bernard de Varey de la Duchère, conseiller de ville à Lyon vers l'an 1300.

Philipe Deschamps, autrement dit de la Duchère, vivant en 1387, était citoyen de Lyon et lieutenant de Museton de Viégo, capitaine de cette ville.

André Chevrier, conseiller de ville à Lyon en 1442, 1445, 1452 et 1453 contribuait à la taille, le 16 décembre 1460, avec les habitants de Vaise, où il habitait « en son hostel de la Duchère. » Il épousa Marguerite Paterin, fille de Jean Paterin, lieutenant-général en la sénéchaussée de Lyon, conseiller de ville en 1417, 1429 et 1432.

Claude Chevrier, fils d'André Chevrier, succéda à son père dans la seigneurie de la Duchère et épousa Huguette

Digitized by Google

de Bagié, fille de Jean de Bagié, seigneur de Béreins et Mons et d'Andrée de Tarlet.

Etienne Faye, custode-curé de Sainte-Croix de Lyon, possesseur des fonds de la Duchère, obtint, le 18 janvier 1546, de messieurs les comtes de Lyon, un abbénevis pour disposer à son gré des eaux du ruisseau de Gorge et y faire les constructions qu'il jugerait à propos pour son usage.

Marguerite Ferlat, veuve et héritière d'Henri Faye, avocat, vendit, en 1577, la maison et les terres de la Duchère, avec description d'icelles et de leur contenue à sieur Jean-Baptiste Bruno.

Le 28 août 1579, ladite dame envoya sa procuration au sieur Seguin, pour passer vente d'autres neuf terres qu'elle s'était réservées et d'un moulin au même sieur Bruno.

Noble Jean-Baptiste Bruno, acquéreur du château de la Duchère, fut conseiller de ville, à Lyon, en 1577; il épousa demoiselle Marguerite Gros, fille de César Gros et d'Andrée de Renaud.

Le 16 décembre 1585, Marguerite Gros était veuve et héritière de noble Jean-Baptiste Bruno.

La tradition rapporte qu'en l'année 1600, Henri IV, venant à Lyon épouser Marie de Médicis, coucha au château de la Duchère, où l'on voit encore, de nos jours, une chambre dite de Henri IV.

En 1602, il y eut un décret sur les biens de Jean-Baptiste Bruno, par l'issue duquel les biens de la Duchère tombèrent à François Clapisson, seigneur de la Cour Montanay, Layer, Monténard, conseiller du roi et son procureur général en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, avocat du roi audit présidial.

François Clapisson fut échevin de Lyon en 1608 et 1609, et épousa Marguerite d'Ulims ; c'est lui, dit-on, qui fit construire le bâtiment de la galerie de la Duchère.

En 1617, les biens de la Duchère furent vendus à messire Philibert, marquis de Nérestang, seigneur d'Aurec,

Digitized by Google

Oriol, Saint-Didier-en-Velay, la Chapelle d'Aurec, Saint-Victor-sur-Loire, Chapponod en Forez, etc., chevalier de l'ordre du roi, conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'État et privé, grand-maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, marié à Catherine d'Arênes dame de Chapponod, fille de Pierre d'Arênes, seigneur de Chapponod.

La Duchère fut choisie, le 11 octobre 1619, par la ville de Lyon, pour y offrir une fête et une collation à madame Christine de France, sœur de Louis XIII, lorsque cette princesse passa à Lyon pour se rendre à Turin, où elle allait épouser le prince héritier de Piémont.

Philibert de Nérestang jouissait des revenus des abbayes de la Bénissons-Dieu et de l'Ile-Barbe, tout en étant maréchal de camp, capitaine des gardes du roi Louis XIII ; il mourut, en 1620, des suites d'une blessure reçue à l'attaque du Pont-de-Cé.

La famille de Nérestang conserva la Duchère jusqu'en l'année 1652 ; alors elle vendit le château et tous les biens qui en dépendaient à noble Philippe Gueston, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, échevin de Lyon, baron de Vaux en Beaujolais, seigneur de Virignieu et autres lieux.

Il avait épousé demoiselle Claude Compain.

Demoiselle Claude Compain, veuve et héritière testamentaire de noble Philippe Gueston, fit faire, en 1659, le dénombrement des fonds qui dépendaient de la maison-forte de la Duchère, se composant de :

« 50 bicherées de jardin, affermées à 5 particuliers qui « ont chacun une maison ;

« 84 bicherées de terre à froment, situées au champ « Charbonnier, proche les jardins :

« 21 bicherées de terre à blondée, situées dans le même « territoire ;

« 101 bicherées de terre, au-dessus du château, moitié « froment, moitié seigle ;

Digitized by Google

« 82 hommées de vignes, tant dans le clos que de-
« hors, qui rendent, par communes années, 100 ânées
« de vin ;

« 36 bicherées 1/2 de pré ;

« 77 bicherées, tant en bois taillis qu'en haute futaie
« (Si on ne voulait point affermer les fonds ci-dessus, on
« ferait un grand profit par le nourrissage du bétail, et
« en ayant une grande basse-cour) ;

« 428 bicherées de terre, moitié froment, moitié blondée
« et seigle, situées au territoire de Tronçon ;

« 100 bicherées de terre, situées audit lieu, dans les-
« quelles feu M. de Vaux avait droit de parcours. »

A la suite de ce dénombrement se trouve la description de la Duchère, faite en ces termes :

« Le château de la Duchère est flanqué de plusieurs
« tours et est un des plus beaux des environs de Lyon.
« Il est situé heureusement et consiste en plusieurs belles
« chambres, une galerie très-grande et très-bien peinte,
« des avenues à chaque appartement, qui conduisent à un
« grand bois de haute futaie de 77 bicherées, deux belles
« terrasses, dans l'une desquelles sont deux jets d'eau,
« deux cours environnées de bâtiments, dans l'une des-
« quelles est une belle chapelle, en laquelle on va du
« château, et, dans l'autre, sont la maison du granger, les écuries et le tenailler.

« La cour du château est en terrasse et a pour orne-
« ment une fontaine, un petit parterre au-dessous où il y
« a aussi une fontaine.

« Il y a une belle avenue qui conduit au château, et, à
« droite et à gauche, sont deux beaux jets d'eau qui ar-
« rosent deux grands jardins qui sont à côté. »

Messire Jean-Baptiste Gueston, fils de Philippe Gueston et de Claude Compain, leur succéda dans la seigneurie de la Duchère ; il était baron de Vaux, seigneur de Beaulieu, conseiller et secrétaire du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon ; il épousa Anne Rouvière.

Digitized by Google

Spon mentionme, en 1673, à la Duchère, un fort beau bois et une allée de tilleuls à perte de vue, dont la beauté était capable de faire aimer la vie champêtre, sans qu'on eût pris la peine d'ajouter ce dicton sur la porte d'entrée :

« *Rure tibi vivas, aliis dùm visceris urbi.* »

Le 3 juillet 1680, les comtes de Lyon permirent à Jean-Baptiste Gueston de Vaux, seigneur de la Duchère, de fermer et abolir entièrement un chemin traversant au milieu de ses fonds de la Duchère, juridiction d'Ecully, dépendant de l'Église de Lyon, et qui prenait son entrée par le grand chemin tendant du faubourg de Vaise à Villefranche et son issue par autre grand chemin tendant du faubourg de Vaise à l'Arbresle, à la charge de faire construire incessamment, et à ses frais, un pont dans le grand chemin tendant du faubourg de Vaise à l'Arbresle, de bonnes pierres, et réparer ledit grand chemin au susdit endroit, pour la commodité et utilité publique; à la charge encore de faire mettre à l'entrée et issue dudit chemin à abolir deux grandes pierres de taille grises, sur lesquelles seront gravés ces mots : Icy étoit autrefois un chemin traversier, aboly par la permission de Messieurs les comtes de Lyon, seigneurs hauts justiciers d'Ecuilly, mil six cent huictante. » Comme aussi de reconnoître de nouveau au profit du Chapitre de Saint-Jean, à cause de la rente de l'obéance d'Ecully, sa maison et fonds de la Duchère, dépendant de ladite rente et de s'obliger par le sieur de Vaux, en cas de clôture entière de murailles des fonds de la Duchère, de faire ouvrir aux dixmiers pour la levée des dimes.

Le 23 janvier 1681, l'archevêque de Lyon confirma la concession faite par le Chapitre de Saint-Jean à Jean-Baptiste Gueston ; il le fit comme abbé d'Ainay, et à cause de partie de la directe qu'il levait sur quelques fonds de la Duchère.

Le 26 août 1682, Jean-Baptiste Gueston envoya une sup-

Digitized by Google

plique au juge du comté de Lyon, Ecully et dépendances pour lui remontrer que Monseigneur l'Archevêque et messieurs les comtes de Lyon, ayant trouvé à propos qu'un chemin traversant les fonds de la maison-forte de la Duchère fût aboli sous quelques conditions très-utiles pour le public, dont ils avaient chargé le suppliant, celui-ci satisfit aux conditions, et ledit chemin fut coupé par un fossé. Cependant, peu de jours avant la fête du Saint-Sacrement de l'Autel de l'année présente, Jean-Baptiste Gueston apprit que le sieur curé de Vaise avait dessein de réouvrir ledit chemin et d'y passer avec la procession le jour de la dite fête. Pour à quoi obvier, M. Gueston lui fit signifier la concession des comtes de Lyon, ce qui ne l'empêcha pas d'y passer avec ladite procession, le fossé ayant été comblé. Afin d'éviter un scandale, M. Gueston ne mit aucun empêchement à cette action, mais, pour prévenir le désordre qui pourrait arriver à l'avenir et réprimer la voie de fait dudit sieur curé; il requiert qu'il plaise au juge du comté de Lyon, ordonner messire Pécoul, curé de Vaise, être assigné devant lui pour que défense lui soit faite de passer par ledit chemin sous prétexe de procession ou autrement, à peine de 500 livres d'amende et autres telles peines que de droit, et, cependant, pour y avoir passé, la présente année, avec la procession, qu'il sera condamné à la somme de 150 livres pour les dommages-intérêts du suppliant et aux dépens de l'instance.

Anne Rouvière était veuve, en 1690, de messire Jean-Baptiste Gueston, Seigneur de la Duchère.

En juin 1694, M. Menson, commissaire à l'hoirie abandonnée de Jean-Baptiste Gueston de Vaux, vendit la Duchère à Vincent de Naris, seigneur du Fort.

Vincent de Naris fut d'abord lieutenant-colonel du régiment de Catinat, puis colonel du régiment de Custine-dragons.

Le 16 novembre 1698, Vincent de Naris vendit à Guillaume Dumay la Duchère et les fonds en dépendant, par

Digitized by Google

contrat reçu par Me Mortier et son collègue, notaires au Châtelet de Paris.

Guillaume Dumay, écuyer, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres, capitaine des gardes du duc de Villeroy, gouverneur de Lyon, était fils de messire Michel Dumay, conseiller du roi en ses conseils, et son maître d'hôtel ordinaire, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, commissaire des guerres et secrétaire de monseigneur d'Halincourt, gouverneur de la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais et de Jeanne Charrier.

Guillaume Dumay avait épousé, par contrat du 9 avril 1672, demoiselle Catherine de Sarde, fille de messire Guillaume de Sarde, écuyer, seigneur de Saint-Véran et la Garde, conseiller du roi, trésorier de France en la généralité de Lyon, président au bureau des finances de cette ville et de dame Lucrèce Rouvière.

C'est, sans doute, à l'époque où nous nous trouvons de l'histoire de la Duchère que Daniel Sarrabat orna la galerie de ce château de plusieurs figures en détrempe, dont parle Pernetti dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*.

Le 27 septembre 1699, messire Michel Gros de Saint-Joyre, chevalier, à cause de la considération qu'il avait pour monseigneur le maréchal duc de Villeroy, et pour M. Dumay, capitaine de ses gardes, et, à la prière de messire Laurent Pianello-Besset, chevalier, seigneur de la Valette, conseiller du roi, président au bureau des finances et ancien prévôt des marchands de Lyon, se départit de l'instance qu'il avait ci-devant intentée, par devant les sieurs juges du comté de Lyon contre messire Gueston de Vaux, ci-devant propriétaire de la maison de la Duchère et, de l'opposition qu'il avait formée pour empêcher ledit messire de Vaux de faire clore un chemin voysinal, traversant dans les fonds de ladite maison, du grand chemin de Villefranche au grand chemin de l'Arbresle, et consentit que

Digitized by Google

messire Guillaume Dumay, écuyer, capitaine des gardes de monseigneur le maréchal de Villeroy, à présent propriétaire de la maison de la Duchère, fît clore le dit chemin du côté du grand chemin de Villefranche, dans l'endroit où aboutit la muraille au-dessus du portail dudit sieur de Saint-Joyre, à condition qu'il sera loisible à celui-ci d'aller faire couper sa haie, qui règne depuis le bout de ladite muraille jusqu'au jardin de Lissard, appartenant au sieur Dumay, et, pour cet effet, de passer par le portail que le sieur Dumay a dessein de faire faire sur le grand chemin de Villefranche, au bout de son allée ; comme encore que le sieur de Saint-Joyre pourra passer par ledit portail pour aller au chemin de Saint-Just, afin de venir à Lyon, dans le temps que la rivière de Saône sera débordée et empêchera le passage du côté des portes de Vaise.

Le 7 décembre 1699, Guillaume Dumay, seigneur de la Duchère, envoyait une pétition aux trésoriers généraux de France, grands voyers, juges et directeurs du domaine de Sa Majesté en la généralité de Lyon, pour les prier de de lui permettre de construire un portail au bout de son allée de clôture, joignant le grand chemin de Lyon à Villefranche ; il donne, pour raison, que, depuis quelques temps, des particuliers s'étaient ingérés de passer à travers ses fonds, et que, pour l'empêcher, il désirait faire clore ce passage.

Le 9 décembre de la même année, dans une assemblée du bureau des finances où se trouvaient réunis nos seigneurs Durret, premier président, de Ponsaimpierre, de la Martinière, du Coin, Gayot, Vacheron, Genevey, de la Frasse, de Cossieu, de Molinet, Richard et Godefroy, trésoriers généraux de France à Lyon, permission fut octroyée à messire Guillaume Dumay de faire clore ce passage par une muraille de 18 pieds de longueur et de faire poser un portail de pierre de taille.

Le cardinal de Bouillon, exilé de la cour, habita Lyon

Digitized by Google

de 1700 à 1706; pendant ce temps, il venait souvent à la Duchère.

Guillaume Dumay épousa, en secondes noces, par contrat du 19 mai 1708, Jeanne Gayot, veuve de noble Charles Gabriel de Valous, écuyer, avocat en parlement et fille de noble Benoît Gayot, seigneur de la Claire, ancien échevin de Lyon et de dame Magdeleine de Moras.

Guillaume Dumay testa le 22 janvier 1715 et fit Jeanne Gayot son héritière universelle; il mourut vers le 25 janvier 1716.

Jeanne Gayot, ayant hérité de la Duchère, en vertu du testament de Guillaume Dumay, son second mari, épousa, en troisièmes noces, par contrat du 16 mai 1722, noble Gaspard Albanel, échevin de Lyon en 1716 et 1717, veuf de Sibille Fayard et fils de Jean Albanel, bourgeois de Lyon et de Blanche Dupuis.

Le 15 juillet 1731, Jeanne Gayot fit faire un état des meubles lui appartenant dans son château de la Duchère; nous en extrayons les passages suivants :

« Dans la salle à manger ;

« Une tapisserie de cuir doré, blanc et or, deux petites tables de marbre, deux petits miroirs, un lustre de bois doré, quatre boules de marbre sur la cheminée, un canapé et douze chaises couverts de moquette rouge et verte, deux fauteuils couverts de velours cramoisi et blanc, deux tableaux représentant chacun un paysage, une estampe de M. de Turenne, une table de sapin et son tapis de drap vert, une garniture de feu en cuivre et trois rideaux de fenêtre de toile de coton.

« Dans le cabinet à côté :

« Une demi-garde robe de noyer, ayant des rayons pour tenir des livres, sur lesquels il y a 150 volumes de différentes grandeurs et de divers auteurs, un miroir de toilette, huit petits tableaux ou estampes, une chaise couverte de calemande, un rideau de fenêtre de toile de coton.

Digitized by Google

« Dans la grande chambre, à côté de la salle à manger :

« Un lit à la duchesse dont les pentes et les bonnes grâces sont d'une étoffe ancienne cramoisie et or, le dedans du lit d'un satin cramoisi piqué, avec une housse d'un petit camelot cramoisi, cinq chaises et un fauteuil couverts d'un damas changeant cramoisi et or; deux petites chaises de tapisserie, un bureau de racine, une écritoire de marquetterie, deux miroirs de médiocre grandeur, une table de noyer et son tapis de drap vert, une tapisserie de satinade rayée rouge et vert, vingt tableaux dont onze de portraits, trois représentant une sainte Vierge et l'enfant Jésus, un portement de croix, un saint Maurice, un des trois Maries, une Magdeleine; une sainte Catherine de Sienne, une musique italienne, un crucifix d'ivoire sur du tamis violet; un reliquaire, une garniture de feu en cuivre; sur la cheminée trois boules de marbre et cinq porcelaines ; sur la table, un trictrac et une cave garnie de quatre bouteilles et d'un gobelet, deux rideaux de fenêtre de toile damassée.

« Dans le cabinet à côté :

« Une tapisserie de toile de Saint-Gall, une petite table à jouer, un miroir de toilette, deux chaises de tapisserie, deux placets de damas, un de tapisserie, une table de toilette de sapin, dix-sept petits tableaux, dix de portraits, un représentant saint Hiérôme, un saint Sébastien, un paysage, un passage de rivière, une nuit, deux tableaux de fleurs, trois parasols de damas, un de taffetas, un rideau de fenêtre de toile de coton.

« Dans l'office, attenant la salle à manger :

« Deux tables de sapin, un dressoir sapin et un buffet au-dessous, vingt-quatre plats de porcelaine ancienne, quatre jattes et six soucoupes de porcelaine, une urne de marbre et deux chandeliers, une petite urne en porcelaine, sept cuvettes de terre du Moustier, deux grands plats bassins, une aiguière, un pot à l'eau, sept plats moyens, huit petits, deux saladiers, deux saucières, deux moutar-

Digitized by Google

diers, deux sucriers, cent dix assiettes, le tout terre du Moustier, dix tasses de porcelaine ; en vaisselle d'argent haché : deux seaux, deux petits chandeliers, deux aiguières, quatre chandeliers de cuivre doré ; en vaisselle d'argent : douze cuillers, douze fourchettes à trois fourchons, douze couteaux, une poivrière, le tout aux armes de M. Dumay.

« Au premier étage, dans la galerie :

« Onze grands tableaux hapés, d'égale grandeur, représentant des chasses, des morceaux d'architecture et des paysages; une banquette, deux fauteuils de bois noir, couverts d'une étoffe brune et or, avec des bandes de velours cramoisi, une table de marquetterie en racine et deux guéridons assortis avec des pieds dorés.

« Dans la grande salle à côté :

« Une tenture de onze pièces de tapisserie à personnages, représentant diverses chasses ; sur la cheminée, un tableau représentant un sacrifice, et un grand tableau, en bas de la cheminée, représentant une chasse de canard ; sur la porte vis-à-vis, un tableau représentant une femme et des Amours qui se jouent ; deux canapés de moquette rouge et blanche, douze fauteuils et quatre banquettes, couverts de la même étoffe et deux canapés, couverts de tapis de Turquie, une table à jouer, couverte de drap vert, deux petites tables de noyer et une table de pierre qui imite le marbre, un lustre de bois doré, quatre rideaux de fenêtre, de toile de coton ; sur la cheminée, six boules de marbre, deux bustes et deux petits chiens de marbre, un buste en plâtre du cardinal de Richelieu, quatre coussins de velours vert.

« Dans le cabinet, à côté de la grande salle :

« Six tableaux, trois représentant des nudités, un représentant un bain de Diane, un autre une Lucrèce, un autre un portrait et plusieurs mauvais petits tableaux rompus.

Digitized by Google

« Dans l'antichambre des deux lits :

« Une tapisserie de coton peinte en verdure, en cinq pièces, un cabinet de racine de noyer, une table de racine, deux guéridons de bois noir, une armoire de noyer, trois fauteuils couverts d'une vieille tapisserie, quatre chaises couvertes d'un vieil velours cramoisi et blanc, cinq chaises couvertes d'une vieille tapisserie d'Auvergne, une petite table à jouer, couverte de drap vert, un petit miroir, cinq portraits et un tableau représentant un paysage.

« Dans la chambre à côté :

« Deux petits lits de serge gris blanc, les dedans d'une étoffe de soie violette et aurore piquée, garnis chacun de deux matelas, un lit de plume, un chevet, deux couvertures et de leur couvre-pieds, un bureau de racine, deux fauteuils, quatre chaises, un tabouret couverts d'un velours gris ciselé, deux guéridons de noyer, un grand miroir à bordure ancienne, une petite glace sur la cheminée, sept portraits, une descente de croix, une vielle tapisserie à personnages et à fond noir qui tapisse toute la chambre, une garniture de feu assortie en cuivre, un rideau de fenêtre de toile de coton, cinq tasses sur la cheminée.

« Dans la galerie de la Chapelle :

« Treize portraits de la famille de M. Dumay, deux vieilles banquettes.

« Dans la Chapelle :

« Un tableau sur l'autel, représentant un saint François, un autre, à côté, représentant une descente de croix, un autre représentant un Ecce Homo et deux petits tableaux représentant chacun une sainte Vierge avec l'enfant Jésus, quatre chandeliers de cuivre, un crucifix d'ivoire, un grand reliquaire, trois parements d'autel, trois chasubles, deux nappes, trois aubes, six amicts, six lavabos, six purificatoires, deux coussins de velours et d'une étoffe verte et or,

Digitized by Google

sur l'autel; deux demi-armoires de noyer, deux prie-dieu de noyer, deux vieilles banquettes, huit livres ou heures de dévotion, un missel, un calice d'argent et sa patène.

« Dans l'antichambre de la grande chambre :

« Trois pièces de tapisserie de verdure de Flandres, plusieurs tableaux representant le Déluge, les Quatre âges, la Nativité, un vœu rendu, des Amours qui offrent une hure de sanglier à Vénus, des jeux d'enfants et un tableau de fleurs sur la porte, une table de marquetterie et deux guéridons de même, huit chaises de bois noir, quatre couvertes de velours cramoisi et quatre couvertes d'une étoffe de soie avec un peu d'or, deux rideaux de fenêtre de toile de coton, un cabaret garni de six tasses, six soucoupes et un pot à sucre, le tout en porcelaine.

« Dans la grande chambre à côté :

« Quatre pièces de tapisserie de verdure de Flandres, un lit de tapisserie doublé de satin blanc, une housse d'indienne, ledit lit garni de deux matelas, un lit de plume, traversier, deux couvertures, un couvre-pieds, six fauteuils de tapisserie assortie au lit, quatre chaises et deux placets de différente tapisserie, le tout en bois noir, neuf portraits de la famille de Villeroy, un portrait de Louis XIV, un portrait de Daniel de la Faye, un grand tableau représentant une Vierge, un enfant Jésus et un saint Jean-Baptiste, un petit tableau représentant la même chose, un reliquaire, un bureau de bois noir, un grand miroir, une glace sur la cheminée, avec treize pièces de porcelaine, deux pagodes, des chenets et la garniture de feu en cuivre doré, deux rideaux de fenêtre en toile damassée.

« Dans le cabinet, à main gauche de ladite chambre :

« Une tapisserie de brocatelle verte et aurore, un lit de repos avec son matelas et son traversier, deux fauteuils, deux banquettes, le tout couvert d'une étoffe soucys-argent, un tableau représentant sainte Agnès et deux tableaux

Digitized by Google

représentant des danses de village; sur la porte, un tableau de fruits; un rideau de fenêtre de toile damassée.

« Dans un autre petit cabinet à côté :

« Une tapisserie de toile de Saint-Gall, un prie-dieu de bois noir, un enfant Jésus, une cassette où sont les papiers de la Duchère.

« Dans le cabinet, à main droite de la grande chambre:

« Une vieille tapisserie de moquette rouge et verte, quatre petits portraits, un tableau représentant une boutique de mercerie, cinq petites chaises de noyer couvertes de calamandre, une petite table à jouer de bois noir.

« Dans la chambre à côté, qui sert de garde-robe :

« Cinq pièces de mauvaise tapisserie à personnages, un lit de toile rayée, garni de deux matelas, un lit de plume, un traversier et deux couvertures, une garde-robe de noyer pour des hardes, deux vieux fauteuils, deux vieilles chaises couvertes d'ancienne tapisserie, deux petites chaises de paille avec leurs coussins, un portrait, un petit miroir sur la cheminée, un tableau de dévotion, trois tables, un guéridon, deux rideaux de fenêtre en toile de coton.

« Dans l'antichambre verte :

« Une tapisserie de cuir doré vert et or, un grand tableau représentant les trois Maries au tombeau, un autre représentant une ruine, et, sur la porte, un tableau de fleurs, deux portraits de la maison de Villeroy, deux lustres de glace, un bureau de racine, un lit de repos, douze chaises de moquette verte, cramoisie et blanche, deux rideaux de fenêtre de toile de coton.

« Dans la chambre à côté :

« Une tapisserie de moquette cramoisie, un lit à la duchesse, dont les pentes et les bonnes grâces sont de drap cramoisi avec un galon d'argent, le dedans de satin

Digitized by Google

blanc piqué, une housse de serge cramoisie, ledit lit garni de deux matelas, un lit de plume, un traversier, deux couvertures et un couvre-pieds, un petit lit à repos, couvert d'une étoffe ponceau et blanc, six fauteuils, deux chaises, deux banquettes, le tout couvert d'une moquette cramoisie, quatre coussins de vieux velours, un bureau de marquetterie; sur la cheminée, un miroir, onze pièces de porcelaine; une garniture de feu, quatre portraits, deux tableaux représentant des jeux d'enfants et des Amours forgerons, deux tableaux flamands; sur les portes, deux rideaux de fenêtre de toile de coton, un reliquaire, un grand miroir.

« Dans le cabinet à côté :

« Un petit lit de vieux damas aurore, garni d'un matelas, un lit de plumes, un chevet et deux couvertures; sur la porte, un tableau représentant la place de Venise.

« Dans la basse-cour :

« Sept vaches et trois mulets, avec les harnais, charrettes, tombereaux et charriots nécessaires pour le travail de la maison de la Duchère, ainsi que les outils d'agriculture tant pour le labourage que pour les jardins et le travail de la vigne, les cuves, pressoirs et tonneaux, bennes et bennots, convenables pour la récolte de ladite maison. »

Le 14 novembre 1735, Gaspard Albanel adressait la supplique suivante à l'intendant de la Généralité de Lyon :

« A Monseigneur

« Monseigneur l'intendant de la ville et généralité de Lyon,

« Supplie humblement sieur Gaspard Albanel, ancien échevin de cette ville et remontre à votre Grandeur que quoiqu'il aie, dans le temps, donné dans toute la sincérité possible la déclaration de la Duchère, dont il a porté le revenu à 1,200 livres qui est au-delà de ce qu'il en retire de

Digitized by Google

net, cependant il est compris dans le rolle de cette année à 300 livres et au rolle du supplément à 180 livres, et au rolle du quadruple, à 1,200 livres.

« Le suppliant est surpris de toutes ces différentes impositions auxquelles il n'a donné aucun lieu ni motif, ayant déclaré au juste toute l'étendue des ses fonds et tout ce qu'il en retire ; il est vrai qu'une partie desdits fonds est affermée depuis longtemps à différents paysans, et que, s'il avait trouvé à affermer le surplus qu'il fait valoir à sa main, il l'aurait fait, mais les terres se trouvant toutes environnées d'arbres de haute futaie, nuisibles aux récoltes, il est forcé de les faire travailler par force valets et journaliers et d'avoir plusieurs mulets et bestiaux pour cela, de telle sorte que les gages, nourriture et dépenses nécessaires consomment et bien au-delà de ce qu'il retire de ses petits fermiers, sans compter l'entretien des maisons propres aux différentes fermes.

« Il faut aussi observer que la qualité de ces dites terres est telle qu'on en laisse reposer, chaque année, la moitié, et d'autres plus longtemps, qu'il y en a plusieurs incultes qu'on ne sème jamais, d'autres pur rocher, et que ladite maison est chargée de 20 livres de pension à la cure de Vaise et de près de 80 livres à messieurs les comtes de Lyon.

« C'est pourquoi le suppliant a recours à votre Grandeur, à ce qu'il vous plaise ordonner que la cotte de 1,200 livres du rolle du quadruple et celle de 180 livres du rolle du supplément soient rayées comme étant sans fondement et réduire celle de 300 livres à 120 livres, comme on a payé ci-devant, eu égard aux charges et à l'état de sa dite maison ; et le suppliant continuera ses vœux pour la prospérité et santé de votre Grandeur. »

Jeanne Gayot fit son testament le 5 février 1743, par lequel elle fit son héritière universelle dame Blanche Albanel, épouse de messire Hugues de Rivérieulx de

Digitized by Google

Varax et fille de noble Gaspard Albanel, son troisième mari, et de dame Sibille Fayard.

Blanche Albanel, héritière du château de la Duchère, par suite du testament de Jeanne Gayot, avait épousé, par contrat du 9 juin 1725, messire Hugues de Rivérieulx de Varax, seigneur du comté de Varax, Veillères, Saint-Nizier-le-Désert et les Policardières, en Bresse et Dombes, Marcilly, Civrieux, Lozanne, Ars, Plambost, Gage et la Place, en Lyonnais, conseiller du roi, président en la cour des monnaies, lieutenant-général criminel en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon et prévôt des marchands de cette ville, de 1745 à 1749, fils de messire Etienne de Rivérieulx, seigneur du comté de Varax, Marcilly et autres lieux, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances et de dame Anne-Marie Rolland.

Par contrat du 19 décembre 1765, Blanche Albanel acheta, pour la somme de 42,500 livres, de messire Jean-Blaise Denis, chevalier, seigneur de Cuzieu et autres lieux, le domaine de Gorge, situé à Ecully et le réunit à la Duchère.

De 1758 à 1787, Blanche Albanel dépensa les sommes suivantes dans sa propriété de la Duchère : 8,600 livres à la construction d'un cabaret; 16,000 livres pour son clos de la Duchère; 2,000 livres pour réparations à la galerie et aux celliers ; 22,800 livres pour un bâtiment qu'elle reconstruisit au midi du château; 18,000 livres dans ses fermes de la Duchère; 4,000 livres dans ses appartements de la Duchère; 7,000 livres pour bâtir un autre cabaret, à la Duchère. Le 20 mai 1787, Blanche Albanel fit une estimation des revenus et des dépenses et charges de la Duchère; les revenus se composaient de :

250 ânées de vin, à 8 livres l'ânée.	2,000 fr.
200 bichets de blé à vendre, la nourriture des valets déduite. à 4 livres, 10 sols, le bichet .	900

Digitized by Google

250 quintaux de foin à vendre, à 2 livres, le quintal	500
Hortolage, fruits	1,800
Basse-cour	1,200
Menus grains	200
Bois à brûler et fagots	600
Fermes et cabarets	5,300
Total	12,500 fr.

Sur quoi il faut déduire les dépenses et charges, savoir :

Gages des domestiques	1,000 fr.
Nourriture outre le blé que la maison fournit	500
Journées extraordinaires et frais de vendanges	1,000
Entretien des mules et charrettes	400
Réparations	800
Servitudes	200
Vingtième	748
Total	4,648 fr.

Le revenu net était de 7,852 livres.

Le 22 mais 1787, Blanche Albanel estimait la somme de 300,000 livres le château de la Duchère, avec les acquisitions qu'elle avait faites de M. Denis de Cuzieu et ce que son mari y avait joint, les meubles et les tableaux.

Le 13 septembre 1787, Blanche Albanel fit son testament par lequel elle disposa ainsi de la Duchère : Elle légua à messire François-Claude de Rivérieulx de Gage, son fils, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Lyonnais :

1° La jouissance et usufruit, pendant sa vie, à compter du jour du décès de la testatrice, de sa maison-forte de la Duchère et de tous les fonds en dépendant, même des possessions qu'elle avait acquises de M. Denis de Cuzieu et de celles que M. le président de Varax, son mari, avait réunies à la Duchère, sans en rien excepter, à la

Digitized by Google

charge par ledit messire de Rivérieulx de Gage, d'acquitter, pendant la durée de son usufruit, les cens, servis et impositions royales et autres charges réelles et foncières dues sur lesdits biens;

2° La propriété de tous les meubles meublants et tableaux qui se trouveront, à son décès, au château de la Duchère, de tous les bestiaux, outils et instruments d'agriculture, tonneaux, bennes, bennots et autres effets, servant à l'exploitation desdits biens;

3° Toutes les provisions et denrées qui se trouvent dans ledit château de la Duchère;

4° 30 marcs de vaisselle d'argent, 60 paires de drap, 50 douzaines de serviettes, 40 nappes et tout le linge à l'usage de ses valets de basse-cour. Elle légua à celui des enfants mâles de messire Jean-Claude de Rivérieulx de Varax, son fils, que celui-ci jugerait à propos de choisir, la propriété de sa maison-forte de la Duchère avec tous les fonds et héritages qui en dépendent, pour en prendre possession seulement après le décès de M. de Gage, son fils, laissant audit messire Jean-Claude de Rivérieulx de Varax la faculté de consommer son choix quand il voudra, à la charge par celui de ses enfants mâles qu'il élira pour lui succéder dans la propriété de la Duchère de payer, à ses autres frères et sœurs, une somme de 100,000 livres à partager également entre eux. Elle veut que son fils puisse apposer à son élection toutes les autres charges, clauses et conditions qu'il voudra et qu'il puisse, après le décès de M. de Gage, son frère, conserver, si bon lui semble, la jouissance, pendant sa vie, desdits biens de la Duchère et de leurs dépendances ; et, en cas que Jean-Claude de Rivérieulx de Varax meure sans avoir consommé son choix, audit cas, et non autrement, elle lègue la Duchère et toutes ses dépendances à l'aîné de ses enfants mâles, pour en prendre possession au décès de son père et en jouir, dès lors, en pleine propriété, à la charge du paye-

Digitized by Google

ment de la somme de 100,000 livres, ci-dessus assignée, à ses autres frères et sœurs.

Blanche Albanel décéda le 7 juin 1788.

Après la mort de Blanche Albanel, son fils François-Claude de Rivérieulx de Gage, ancien capitaine au régiment de Lyonnais et chevalier de Saint-Louis, eut la jouissance du château et de la terre de la Duchère, conformément aux dispositions testamentaires de sa mère.

Mais voici venir la sanglante Révolution de 1793. Lyon, fidèle aux principes d'ordre et de justice, se voit assiégé par les nombreuses armées de la Convention. La Duchère, qui était défendue par une poignée de braves, est attaquée par plusieurs milliers de soldats de la République, qui la bombardent; après une résistance héroïque, nos vaillants Lyonnais, ne pouvant tenir plus longtemps la place, abandonnent cette position et se retirent en bon ordre sur la ville. Alors leurs adversaires entrent à la Duchère et la mettent au pillage. On était au 19 septembre 1793.

Quelques jours après, un boulet, lancé par les batteries révolutionnaires sur le parc de la Claire, jetait un moment le trouble parmi les compagnons du brave général de Précy, s'apprêtant à effectuer leur sortie; ce projectile était parti de la Duchère, où les Républicains avaient établi des redoutes.

Après le siége de Lyon, la plus grande partie des meubles de la Duchère furent transportés à Villefranche et furent inventoriés au bureau militaire de cette ville, les 22, 24 et 26 septembre 1793; on fit aussi, le 11 octobre, l'inventaire des meubles et effets provenant du château de la Duchère et laissés à la garde de la municipalité de Limonest, chargée de les faire passer de suite au district de Villefranche.

Le 13 brumaire, an II, le receveur des domaines nationaux, au bureau de Villefranche, fit un état des recettes provenant de la vente des meubles et effets, dépendant de

Digitized by Google

la maison de la Duchère; elles se montaient à 4,725 livres 13 sols. Les dépenses pour voiturer lesdits meubles allaient à 140 livres.

Le 19 octobre 1793, le maire et les officiers municipaux de la commune de Vaise se transportèrent dans le château de la Duchère, à l'effet de procéder à l'inventaire des effets restant dans ledit château; ils trouvèrent dans la chapelle douze tableaux de hauteur d'homme, tous mutilés à l'exception de celui du grand autel. La chambre du maître du château fut trouvée presque sans dommage, ayant été habitée par le chef du poste occupant la Duchère: les autres pièces étaient presque entièrement démeublées. Le citoyen Pommier fut nommé gardiateur des effets se trouvant dans le château de la Duchère, à la charge par lui d'en répondre, et défense lui fut faite de sortir du poste à lui désigné, et ordre lui fut donné de faire clore ledit château pour en empêcher la dévastation.

Après la prise de la Duchère, les révolutionnaires firent de sa vaste galerie une prison, où ils enfermèrent un grand nombre des défenseurs de notre courageuse cité, avant de les envoyer à la guillotine ou de les faire périr sous la mitraille. François-Claude de Rivérieulx de Gage, usufruitier de la Duchère, fut aussi condamné à mort par la commission révolutionnaire et mourut victime de cet infâme tribunal, le 15 frimaire de l'an II.

Jean-Claude de Rivérieulx de Varax succéda de droit à son frère François-Claude de Rivérieulx de Gage dans la jouissance de la Duchère, conformément au testament de Blanche Albanel et mourut victime de la Révolution, le 16 nivôse, an II.

Il avait été officier au régiment d'Escars-cavalerie et avait épousé, par contrat du 11 juillet 1763, Marie-Marthe de Vidaud de la Tour de Montbives, fille de haut et puissant seigneur messire Joseph-Gabriel de Vidaud de la Tour, conseiller du roi en ses conseils et son procureur général au Parlement de Grenoble, comte de la Bâtie,

Digitized by Google

baron d'Anthon, seigneur de Montbives, Biviers et autres lieux, et de dame Jeanne-Madeleine de Gallet de Montdragon.

Jean-Claude de Rivérieulx de Varax était seigneur du comté de Varax, Veillères, Marcilly, Civrieux, Lozanne. Ars, Plambost et Gage.

Après la mort de Jean-Claude de Rivérieulx de Varax, arrivée sans qu'il eût fait aucune disposition testamentaire, son fils aîné, Claude de Rivérieulx de Marcilly, devint propriétaire de la Duchère, selon les intentions de Blanche Albanel, sa grand'mère, veuve de Hugues de Rivérieulx de Varax.

Par sentence du 13 germinal, an III, le tribunal du district de Lyon ordonna que distraction fût faite à Claude de Rivérieulx de Marcilly du domaine de la Duchère et de toutes ses dépendances, séquestrés après le siége de Lyon.

Le 22 germinal, an III, Claude de Rivérieulx de Marcilly fut mis en possession de la maison de la Duchère et de ses dépendances, par Jean Prévôt, agent de l'administration du district de Lyon.

Le 17 nivôse, an IV, Claude de Rivérieulx de Marcilly et Jean-Jacques de Rivérieulx de Varax, son frère, firent les conventions suivantes : Claude de Rivérieulx de Marcilly, propriétaire du domaine de la Duchère et de toutes ses dépendances l'abandonna à son frère, en toute propriété, et celui-ci lui donna, en échange, le domaine et les bois d'Ars, à Limonest, le domaine de Plambost, à Lissieu, le domaine de la Roue, le domaine de Vavre, avec la forêt du même nom, à Lozanne et le moulin de Chazay avec toutes leurs dépendances.

Jean-Jacques de Rivérieulx de Varax avait été officier au régiment de Rouergue-infanterie et volontaire à l'armée de Condé ; il fut, sous la Restauration, nommé maire de Vaise, chevalier de Saint-Louis et membre du Conseil général du département du Rhône ; il épousa, par contrat du

Digitized by Google

21 germinal an IV, Marie-Concordia-Adélaïde Philiberte de Murard, fille de Guillaume-Louis de Murard de Saint-Romain, officier au régiment de Picardie et de Marguerite Jacqueline-Antoinette Aymard de Francheleins.

La Duchère fut le théâtre, en 1814, de la dernière résistance contre les Autrichiens arrivant à Lyon.

Jean-Jacques de Rivérieulx de Varax étant mort, le 3 mars 1835, la Duchère appartient, depuis lors, à son fils aîné, M. Gabriel de Rivérieulx de Varax, marié, le 19 mai 1831, à Mademoiselle Félicie de La Croix-Laval, fille de Jean de Lacroix-Laval, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Lyon et député du Rhône, et de Marie-Louise Mogniat de L'Ecluse.

PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

LES ANOBLIS DE L'AIN

DE 1408 A 1829

—

Sous la puissance des princes de Savoie comme sous la domination des souverains de France, de nombreuses lettres de noblesse ont été accordées pour des services divers à des personnes nées ou possessionnées dans les pays qui forment actuellement le département de l'Ain. Enregistrées à la Chambre des Comptes de Savoie, puis, après 1601, à celle de Bourgogne et Bresse, ces lettres, qui conféraient la noblesse héréditaire, étaient transcrites sur les registres de ces compagnies, acquittaient un droit fiscal et n'avaient force de droit qu'après l'accomplissement de ces formalités. Grâce à de si minutieuses mesures, bien des titres importants ont été préservés de la destruction et sont aujourd'hui déposés aux riches archives de la Côte-d'Or. Les documents classés B 548[3], B 548[4] et B 548[5] se rattachent à la période savoisienne (1408-1601), et ceux cotés B 30 à B 80 se rapportent à la période française (1601-1789). Quelques-uns ont déjà été publiés par nous dans les *Mémoires de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie* (1), d'autres ont été édités par

(1) Chambéry, t. XII, 1870, in-8, p. 305.

Digitized by Google

un de nos amis, M. Jules d'Arbaumont, dans la *Revue Historique et Nobiliaire* (1) ; plusieurs sont inédits. Réunir en une même étude tout ce qui intéresse les anoblis de Bresse, Bugey, Dombes, pays de Gex et de Valromey nous a paru une chose bonne et utile, aussi avons-nous cru devoir ne pas nous arrêter à l'avènement de la Révolution de 1789, et pousser nos investigations jusqu'à l'époque actuelle, trop peu connue des érudits, au point de vue héraldique. Bien des omissions se sont sans doute glissées dans la dernière partie de cette étude, nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous les signaler ; nous leur en serons infiniment reconnaissant (2).

AMÉDÉE VII DE SAVOIE. — 1391-1440.

1. Le Bourget, 10 janvier 1408. Lettres de noblesse accordées à Pierre Prévot de Brossia, du bourg Saint-Christophe en Bresse. Les armoiries ne figurent pas au registre.

2. Thonon, 10 mai 1430. Lettres de noblesse accordées à François Guigonard, de Pont-de-Vaux, secrétaire du duc. Ces lettres font mention d'Etienne Guigonard, frère de François, anobli lui et sa postérité *usque in infinitum*. Les armoiries ne sont pas décrites au registre.

3. 22 février 1437. Lettres de noblesse accordées à

(1) Paris, Dumoulin, 1866, in-8.

(2) Adresser toutes communications à M. A. Albrier, membre de plusieurs Sociétés savantes, soit à Dijon, 41, rue Saint-Philibert, soit à Sivry-lès-Arnay, par Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), soit enfin à Fleurey-lès-Mont-Saint-Jean, par Mont-Saint-Jean, même département.

Digitized by Google

Jacques-Marc Tardy, de Pont-de-Vaux, en Bresse. Armes *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même et un chef aussi d'argent.* En 1289, Barthélemy Tardy était feudataire du sire de Bagé (1); en 1362, Guerry Tardy vivait en Bresse (2); en 1563, noble Léonarde Tardy, fille de feu noble Albert Tardy, bourgeois de Pont-de-Vaux, et veuve de Claude de Vineria, déclare tenir une rente *rière* à Pont-de-Vaux (3); la même année, Philibert Tardy, prêtre, chanoine de Pont-de-Vaux, et noble Claude Tardy, son frère, bourgeois dudit lieu, enfants de feu noble Hugonin Tardy, déclarent posséder une petite rente *rière* à Pont-de-Vaux qui n'est pas du fief du duc et qui a été acquise par ledit Hugonin de feu noble Jean de la Salle, bourgeois de *Pont-de-Ville* (*sic*) (4); le 20 février 1616, Philibert Tardy, fils de Claude, doyen des avocats au siége de Bourg en Bresse, est pourvu de l'office de conseiller au siége présidial de la même ville (5); François, son fils, aussi conseiller au même bailliage, le 14 août 1651 (6), reçoit, en 1662, comme nous le verrons, des lettres de relief de noblesse; le 14 mai 1719, Joseph-Ignace Tardy, écuyer, conseiller aux bailliage et siége présidial de Bourg,

(1) V. Peincédé. *Recueil de Bourgogne*, aux Archives de la Côte-d'Or. t. XXI, f° 525.

(2) V. Peincédé, t. XXI, f° 691.

(3) V. Peincédé, t. XXI, f° 457.

(4) V. Peincédé, t. XXI, f° 457. Claude était en outre bailli de Pont-de-Vaux.

(5) Archives de la Côte-d'Or, B. 37, f° 150. Philibert mourut en 1642.

(6) B. 47, f° 865.

Digitized by Google

reprend la Bellière de fief (1) ; le 5 mars 1722, Charles-François Tardy, sieur de Leal et de la Bellière, est nommé président au siége présidial de Bourg en Bresse (2) ; enfin, le 20 mai 1745, Pierre Tardy devient lieutenant alternatif et triennal des droits de sortie et d'entrée établis à Nantua (3). V. nos 109, 114 et 141.

LOUIS 1er. — 1440-1465.

4. Genève, 7 mars 1447. Lettres de noblesse accordées à Jean Pelletrat, de Treffort, secrétaire du duc. Jean Pelletrat fut plus tard conseiller ordinaire du duc de Savoie (24 février 1464) puis secrétaire du comte de Bresse (6 août 1486). D'après un manuscrit de Guiche-

(1) B. 10,950. Joseph-Ignace Tardy, seigneur du Grand et du Petit-Léal, dont il reprit de fief le 11 mars 1702, fut aussi syndic de la noblesse de Bresse. Il avait épousé Jeanne de Burge. V. Peincédé, t. XIV, fo 286.

(2) B. 63. Il se démit en 1740 en faveur de Philippe Paradis.

(3) Le nom de Tardy est très-répandu en Bourgogne, Bresse, Lyonnais et Roannais. Les Tardy de Dijon portent *d'azur à trois étoiles d'argent au chef d'or*. Jean-Philibert-Antoine Tardy, chevalier, de la Carrière, le 10 juillet 1810, député au Corps législatif et président du tribunal de Bourg en Bresse, né à Pont-de-Veyle, le 27 décembre 1741, appartenait-il à la maison Tardy de la Bellière ; ses armoiries étaient (comme nous le verrons) *d'argent au pin terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; bordure de gueules du tiers de l'écu chargée au deuxième point du chef du signe des chevaliers de l'empire*. Les Tardy, de Perreux, fondus dans les Rainneville et titrés marquis sous la Restauration portaient autrefois *d'azur à trois étoiles d'or, deux et une et un croissant aussi d'or mis en cœur ;* plus tard ils prirent le même blason que MM. de la Carrière, sauf la bordure de chevalier, blason qui n'est autre, d'après M. de La Roque, à peu de chose près, que celui d'une ancienne famille de Tardy, fondue en 1316 dans la maison de Montravel et connue depuis sous le

Digitized by Google

non, conservé à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, Jehan Pelletrat, le plus ancien membre connu de cette famille, aurait pris part à la croisade de 1147, avec Didier de la Balme. Jean, Philibert et François Pelletrat furent conseillers d'Etat de Savoie, et un de leurs descendants, Jean, reçut du duc de Guise la charge de gouverneur des pays de Dauphiné, Bresse et Bugey. Antoine Pelletrat, commissaire d'artillerie à Cluny, lutta, dit-on, avec deux bourgeois de cette ville, le 13 juin 1570, contre trois protestants de l'armée de Briquemont, pour décider du sort de la cité assiégée et sommée de se rendre, et prit depuis comme devise ces mots : *Fides et Patria*. Cette famille, alliée aux Favre (1430), Bergier (1468), Gaillard (1575), Nanton (1589), Suremain (1667), Galopin (1658), etc., a donné des élus en l'élection de Mâcon, des chevaliers de Malte, des mousquetaires gris, des officiers supérieurs, etc. ; elle subsiste encore en la personne de M. Claude-Charles Pelletrat de Borde, fils de François-Louis Pelletrat de Borde-Saint-Léger, propriétaire, et de Marguerite-Joséphine Rei du Mouchet, mariée à Françoise-Sabine Desrioux de Messimi (1). Armes : *D'azur, au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent ;* d'Hozier, dans son *Armorial général* (*Bourgogne*, Mss. de la bibliothèque de la rue Richelieu, n° 188), fait les croissants d'*or* et non d'*argent ;* quant à Guichenon, il blasonne

nom de Tardy de Montravel. *Lettre de M. le docteur Octave de Viry*, 9 mars 1872.

(1) V. *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais*, par Adrien Arcelin. Mâcon, Durand, 1865, in-8, p. 291.

Digitized by Google

ainsi : *D'azur, à deux membres d'aigle d'or mis l'un sur l'autre.*

PHILIBERT II. — 1497-1504.

5. 9 août 1499. Lettres de noblesse accordées à Jean Aymon, secrétaire du duc de Savoie, père de Philibert Aymon, secrétaire et trésorier de Claude de Bretagne, duchesse de Savoie, en 1508. Parmi les membres de cette famille, qui existe encore, nous citerons : François, seigneur de Montépin, homme d'armes de la compagnie du duc de Bellegarde; Charles, sieur de Montépin, époux de Sabine de Dortans; Sara, femme de François Paffin, avocat en Parlement; Jean-François, gendarme de la compagnie de la garde du roi; Antoine-Ignace, seigneur de Montépin et du Bois-d'Ortant; Jeanne, mariée en 1563 à Pierre Polliat, archer des ordonnances du roi très-chrétien; Marie, femme, en 1696, de Jean Bachet, écuyer; Jules, ancien pair de France; Xavier, littérateur, l'un des otages de la Haute-Saône en 1870, né à Apremont, en 1824, etc. Armes : *D'azur à un besant d'or posé en abîme* (1). V. nos 71, 96 et 106.

6. Saint-Jean-de-Maurienne, 14 décembre 1502. Lettres de noblesse accordées à Jean-François Duport, conseiller d'Etat et juge-mage de Savoie. Jean-François Duport laissa d'Aymée de Rossillon : 1° Jean-Louis; 2° Jacques, sénateur de Savoie; 3° Jean, auteur des Duport de Vignolles; 4° François, religieux à Saint-Antoine de Chambéry (2). Jean-Louis, écuyer du duc de

(1) V. *Armorial de la ville d'Autun*, par Harold de Fontenay. Autun, Dejussieu, 1868, in-8, p. 93.

(2) V. *Les Antonins de Chambéry*, par F. Rabut, apud *Mémoires et do-*

Digitized by Google

Savoie, épousa Pernette de Loissey et en eut trois fils : Perrot Duport, le plus jeune, seigneur de la Balme et de Pierre-Châtel, fut le père de Scipion, seigneur de la Balme et de Champ-d'Azar, créé marquis de Pontcharra pour sa brillante conduite à la bataille de ce nom (1). Parmi les descendants de ce dernier on remarque N.... Duport, auteur des Duport de Loriol et de Montplaisant; Jean-Louis, marquis de Pontcharra, gendarme du roi et époux de Marie d'Yse ; Charles-François, marquis de Pontcharra, lieutenant du grand maître de l'artillerie, chevalier de Saint-Louis, et mari de Diane d'Arbalestier; François, marquis de Pontcharra, commissaire provincial de l'artillerie, chevalier de Saint-Louis et époux de Louise Comboucier de Beaumont-du-Terrail; Louis-Victor, marquis de Pontcharra, major du corps d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et mari de sa cousine Marie Combourcier de Beaumont-du-Terrail de La Mure; Jean-Charles-Frédéric, marquis de Pontcharra, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, mort à Rennes, en 1854, en laissant de Paule-Lucrèce de Bannes de Puygiron : 1° Charles-Louis-César, marquis de Pontcharra, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Marie-Aurélie Gues-Willer, d'où deux fils: 2° Hippolyte Paul-Frédéric, marquis de Bannes, (le 21 juillet 1827), chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, époux de Lucrèce Morin de Louvigne, d'où un fils; 3° Jules-César-Alphonse, comte de Pontcharra,

cuments publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. VII, p. 458.

(1) Le 17 septembre 1591; il avait épousé Péronne de Migieu.

Digitized by Google

chef d'escadron en retraite, décoré de la Légion d'honneur, marié, en 1830, à Pauline-Andréa-Clémentine-Zoé du Bergier (1), d'où deux fils et une fille. Armes : *Palé et contrepalé d'argent et d'azur de dix pièces ;* alias, *palé d'argent et d'azur de six pièces à la trangle de sable brochant sur le tout.* Devise : *Cingit et obstat.* V. n° 98.

CHARLES III. — 1504-1553.

7. Septembre 1511. Lettres de noblesse accordées à Pierre Le Quat, secrétaire du bailliage de Bresse, 3e aïeul d'Abraham Le Quat, avocat à Mâcon, et 4e aieul de Nicolas Le Quat, avocat à Bourg-en-Bresse, qui obtinrent, comme nous le verrons, des lettres de relief de noblesse en 1651. Armes : *D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'un lion passant de même, et en pointe de trois molettes d'éperon aussi d'or, posées 2 et 1.* V. n° 86.

8. Turin, 15 avril 1515. Lettres de noblesse accordées à Aymon Mallinier, de la ville de Bourg en Bresse. Armes décrites au registre : *Bandé de six pièces d'argent et de gueules itéré dessus le tout vert et azur.* Devise : *Bon feu à Mallinier.*

9. Turin, 14 février 1520. Lettres de noblesse accordées à Léonard de Migieu. La famille de Migieu, qui existe encore à Arcolière, près Yenne en Savoie, a projeté en Bourgogne un rameau qui a donné des membres au Parlement et aux Etats de la province. A ce rameau appartenaient : Antide de Migieu, marquis de Savi-

(1) V. *La Famille Varenne de Fenille, d'après des documents authentiques*, par A. Albrier, apud *Revue du Lyonnais*, juillet 1872, p. 37, note 2.

Digitized by Google

gny (1), président à mortier au Parlement de Bourgogne; Abraham-François de Migieu, marquis de Savigny en 1718; Guy de Migieu, marquis de Savigny, conseiller au Parlement de Bourgogne, « cœur bon, franc, plein de droiture, noble et désintéressé autant qu'il est possible (2); » Anthelme-Michel-Laurent de Migieu, chevalier, marquis de Savigny, seigneur de Varennes-les-Ruffey, reçu aux Etats de Bourgogne de 1748; Éléonore de Migieu, mariée à Anne-Philippe de Ganay, chevalier, seigneur comte de Lusigny, lieutenant-colonel du régiment Dauphin, chevalier de Saint-Louis, reçu aux Etats de Bourgogne de 1778 (3); Anne-Barbe-Charlotte de Migieu de Savigny, épouse, en 1782, de Charles Richard de Montaugé, conseiller au Parlement de Bourgogne, d'où trois filles mariées, l'une au général de La Loyère (4), l'autre au comte d'Archiac de Saint-Simon (5), et la troisième

(1) Savigny fut érigé en marquisat, en 1706, en faveur de M. de Migieu. C'est aujourd'hui une commune du canton de Beaune (Nord).

(2) « Savigny, ancien et beau château, où le seigneur, M. le marquis de Migieu, chevalier de Saint-Louis, qui joint le bon goût à l'érudition, a rassemblé une collection d'antiques, tels que vases étrusques, romains, gaulois, chinois, urnes, marbres, figures, lampes, armes de toute espèce, pierres gravées, médailles, clefs, sceaux anciens. La cour et les jardins sont ornés de bas reliefs..... » V. Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*. Dijon, Lagier, 1847, t. II, p. 351.

(3) V. Lettre de M. le comte de Ganay, 10 septembre 1871.

(4) Pierre-Joseph-Armand-Jean-Baptiste-Marie-Catherine de Beuverand de La Loyère, général de brigade, commandeur des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, né à Dijon le 26 février 1782, mort à Savigny, le 4 janvier 1857, en laissant une fille, Mme de La Teyssonnière, et trois fils.

(5) Etienne-Louis-Marie-Philibert-Armand-Alfred Dexmier de Saint-Simon, comte d'Archiac, né en 1786, mort à Dijon le 7 juillet 1866, père de deux fils. L'un d'eux avait épousé la fille du maréchal comte Gérard.

Digitized by Google

au comte Ferdinand d'Esterno (1). Armes : *De sable à trois étoiles d'argent*, alias *d'or*.

10. Chambéry, 22 mars 1521. Lettres de noblesse accordées à Jean, fils d'Antoine Carron, de Saint-Germain-les-Roussillon en Bugey. Les armoiries ne figurent pas au registre mais sont indiquées ainsi par Guichenon : *D'azur à trois carreaux d'argent posés* 2 *et* 1.

11. Saint-Jean-de-Maurienne, 10 septembre 1525. Lettres de noblesse accordées à Jean et à François Bergier « *fideles consiliarii*, dit le duc, *et magistri hospitii nostri Francisci de Bellegardæ.* » Les armoiries ne figurent pas au registre ; Guichenon donne : *D'argent à trois roses de gueules à un muffle de léopard de même posé en abîme.* Devise : *Finis præcepti charitas.* Les Bergier ou Berger d'Eschanay et de Charancy, qui portaient *d'azur, à un mouton passant d'argent, couronné de gueules et accompagné de trois étoiles d'or en chef* étaient-ils réellement de la même famille, comme on l'a prétendu. Nous ne savons; tout ce que nous pouvons affirmer c'est que noble Bergier Deschanay, coseigneur d'Ozenay et de Gratay en Mâconnais, fit son testament le 30 mai 1595, et laissa de Lazarre des Ferrières un fils, Georges, et quatre filles, et que Claude, fils de Claude Bergier ou Berger, écuyer, seigneur de Charancy, de Saint-Didier et de Baroy, épousa, le 6 février 1651, Anne-Pierre, fille de Pierre de Touzain, écuyer, seigneur

(1) Aimé-Ferdinand, comte d'Esterno, capitaine de cavalerie, mort à Dijon le 4 prairial an XIII. Son fils, agronome et publiciste distingué, a fait longtemps partie du Conseil général de Saône-et-Loire.

Digitized by Google

de Mercey, Saint-Prix et Largillaz, gentilhomme de la chambre, et de Jeanne-Marie Brocard (1).

EMMANUEL-PHILIBERT. — 1553-1580.

12 (2). Chambéry, 15 décembre 1561. Lettres de noblesse accordées à Jacques Quisard, jadis chanoine de Ripaille; Urbain Quisard, seigneur de Crans et co-seigneur de Guinet, et Michel Quisard, châtelain de Nyon, enfants de feu Michel Quisard, de Nyon, qui était issu lui-même d'une ancienne et honorable famille. Les armoiries ne figurent pas au registre.

13. Fossart, 4 août 1562. Lettres confirmatives de noblesse accordées à Claude Orset, anobli par l'empereur Charles-Quint. Les armoiries ne sont pas décrites au registre. Orset, en Savoie, portait *de gueules au chien d'argent assis sur un serpent d'or, tenant une de ses pattes sur la tête;* Orset, en Bugey, avait pour blason : *De gueules au chef d'argent chargé de cinq tours de sable.*

14. Chambéry, 1er mars 1563. Lettres de noblesse et de légitimation accordées à Humbert et à Jean Bernard, de Treffort, fils d'Hustache Bernard, prêtre, et de Jean-

(1) Nous citerons encore : René Berger de Charancy, seigneur dudit lieu, entré aux Etats de Bourgogne de 1685, et Georges-Louis Berger de Charancy, chanoine de la cathédrale d'Autun et évêque de Montpellier en 1738. Les armoiries attribuées à ce dernier par M. A. Fourtier sont erronnées. V. *Armorial des évêques de Montpellier*, apud *Revue nobiliaire*, 1866, p. 352.

(2) En mai 1555 des lettres de noblesse datées de Fontainebleau ont été accordées par le roi de France, Henry II, à Guillaume Goy, natif d'Yennes en Bugey et ont été enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 9 juillet suivant.

Digitized by Google

nette Daboret. Un membre de cette famille, Jean Bernard, écuyer de la princesse de Picardie, avait épousé Guye, fille de Jacques Espiard, receveur du bailliage d'Auxois en 1417, et de Blanche-Jeanne de Cordesse, et en avait eu : 1° Charles, seigneur de Fley, lieutenant du bailli d'Auxois en 1480, mari de Marie Le Maire et père de Madeleine, veuve, en 1516, de François de Ferrières de Chassagne; 2° Jeanne; 3° Antoinette, femme de Vincent Le Noble, grenetier au grenier à sel d'Arnay-le-Duc, puis de Jean Le Maire de la Bondue, procureur-général au Parlement de Bourgogne; 4° Bonne, épouse de Jean de Clugny (1). — Cette maison, connue depuis sous le nom de Bernard de Dompsure et de Bernard de Pelagey, subsiste encore en Franche-Comté. Armes : *D'azur* (alias *de gueules*) *au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant* (alias *d'une rose*) *de même*. V. Los 18 et 124.

15. Quiers, 21 octobre 1563. Lettres confirmatives de noblesse accordées à Pierre Polliat, archer des ordonnances du roi très-chrétien, sous la charge du duc, et fils de feu Claude Polliat, anobli lui-même par le duc Charles, mais ayant perdu ses lettres de noblesse. Pierre Polliat avait épousé Jeanne Aymon de Montépin. Armes : *D'azur à un pégase volant d'argent aux deux ailes de même.*

16. Nice, 1er janvier 1564. Lettres de noblesse accordées à Vincent Julliard, de Colomieu en Bugey, autrefois châtelain de Rossillon (*sic*). Armes : *D'or à un*

(1) Archives de M. Henry d'Espiard, au château de Mazille (Nièvre).

Digitized by Google

cœur de gueules avec un demi-trait à dextre et deux étoiles, une de chaque côté du trait, le tout de gueules.

17. Turin, 1er mai 1564. Lettres de noblesse accordées à Louis Marin, de Chanaz en Bugey. Armes : *D'azur à trois bâtons brotés d'or et une bande de gueules à travers chargée de trois heaumes d'argent.* Un Barthélemy Marin, de Mâcon, fils sans doute de Pierre Marin, receveur particulier de cette ville en 1426, reçut, au mois d'août 1462, des lettres de noblesse (1); était-il de la même famille? Les Marin de Montmarin, marquis de la Châteigneraie, originaires de Bourgogne, portent : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois croissants d'argent rangés en fasce et en pointe d'un coq d'or* (alias *de sable*), *becqué et membré de gueules* (2).

18. Turin, 17 septembre 1565. Lettres de déclaration de noblesse accordées à noble Jacques Bernard, fils de feu Calixte Bernard de Treffort, noble de toute ancienneté et originaire de Belley. V. nos 14 et 124.

19. Turin, 1er juin 1568. Lettres de noblesse accordées à Pierre Baudin, né à Saint-Jean-le-Vieux, huissier en la Chambre des Comptes de Chambéry et archer du corps des ordonnances de France. Armes : *D'or à un cheval de sable rampant d'argent.* Devise : *Est mihi pro domino.*

20. Brou, 16 août 1569. Lettres de noblesse accor-

(1) V. Recueil de Peincédé.

(2) V. *Recherches biographiques sur Denis-Marin de La Châtaigneraie, conseiller d'Etat, intendant des finances sous Louis XIV*, par Amanton. Dijon, Frantin, 1807.

Digitized by Google

dées à Jacques Gabet, capitaine du château d'Echec, près Montluel. Armes : *D'azur clairsemé d'étoiles d'or à une foi au naturel.* Jean-Marie-Angélique Gabet de Beauséjour, avocat du roi en la sénéchaussée et siége de l'élection de Dombes, en 1782, né à Lyon en 1759, était-il de cette maison?

21. Bourg-en-Bresse, 1er juillet 1570. Lettres de noblesse accordées à Philibert de Gières, natif de Lyon et résidant en Bresse. Armes : *De gueules à un griffon d'argent rampant, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

22. Turin, 1er décembre 1573. Lettres de noblesse accordées à Pierre, fils de Jacques Krijod, de Lassigneux en Bugey. Armes : *De gueules au levrier d'argent en fasce, la gorge ouverte.*

23. Turin, 8 juillet 1576. Lettres de noblesse accordées à Etienne Gonnard, de Châtillon-les-Dombes. Les armoiries, qui ne figurent pas au registre, sont *d'azur à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux croissants d'argent.*

24. Turin, 13 août 1580. Lettres de noblesse accordées à Alexandre Guynet de Montgrillet, de Lagnieux en Bugey, faisant profession d'armes. Armes : *De gueules à trois macles d'or.* Devise : *Ad œtera* (sic) *virtus.*

CHARLES-EMMANUEL. 1580-1630.

25. Nice, 15 mai 1582. Lettres de noblesse accordées à Hector et à Philippe Bellet, frères, de Pont-d'Ain, d'une famille différente de la maison Bellet de Tavernost.

Digitized by Google

Armes décrites au registre : *D'azur à une bande engrêlée d'argent chargée d'un écu de sinople à une belette d'or, accolée de gueules, clarinée d'argent.* Devise : *Superat solertia vires* (1).

26. Nice, 15 mai 1582. Lettres de noblesse accordées à Georges, à Claude et à Jean Grosjean, dits de Bordes (alias Desbordes), frères, de Cerdon en Bugey. Armes : *Parti d'argent et de sinople, l'argent à un dextrier naissant de gueules, emmorsé, bridé, chanfrainé et empanaché d'or, le sinople à une molette d'or mise en fasce.* Devise : *Gratus honore labor.* V. n° 68.

27. Chambéry, 8 août 1584. Lettres de noblesse accordées à Etienne de Rincel, de Bourg en Bresse, entrepreneur et munitionnaire du fort Saint-Maurice. Armes décrites au registre : *D'azur à une bande de gueules accompagnée d'une hermine d'argent et de deux coquilles d'or, une étoile à cinq rais aussi d'or au second, quatre en chef, et au troisième un croissant d'argent* (2). Devise : *Fortitudine et labore.*

28. Chambéry, 1er septembre 1584. Lettres de noblesse accordées à Claude Baron-Sage, du val de Rougemont, marié à dame Péronne de Syon, sœur de noble Louis de Syon, seigneur dudit lieu et gentilhomme ordinaire du duc de Nemours, avec pouvoir de porter les

(1) Guichenon blasonne ainsi : *D'azur à deux cotices engrêlées d'argent, la senestre chargée d'une belette d'or accolée de gueules et clarinée d'argent.*

(2) Une note du cabinet des titres à la bibliothèque de la rue Richelieu donne aux de Rincel les armoiries suivantes : *Tiercé en pal, au 1er de gueules à une hermine d'argent accompagnée en chef de deux coquilles et en pointe d'une étoile à cinq rais, le tout d'or; au 2e d'azur à la bande d'argent et au 3e de gueules au croissant d'argent.*

Digitized by Google

armoiries de la maison de Syon, armoiries non décrites au registre, mais qui sont *de gueules à un cygne d'argent.*

29. Turin, 3 juin 1585. Lettres de noblesse accordées à Benoît Bertier ou Bertrier, de Nantua, fils de Michel Bertier. Armes : *D'azur à une aigle d'or perchée sur deux rameaux d'olivier d'argent feuillés et fruités de même.* Devise : *Ex labore fructus.*

30. Turin, 20 janvier 1586. Lettres de noblesse accordées à François Calliat, natif du pays de Dombes, ancien capitaine et allié à plusieurs maisons nobles. Armes : *De gueules à un dragon d'argent rampant, tenant un besant d'or au coste* (sic). Devise : *Viri ignea cedit.*

31. Turin, 6 juin 1587. Lettres de déclaration et confirmation de noblesse accordées à nobles François et Louis de Saint-Sulpis, frères, de la paroisse de Saint-Jayet en Bresse, issus de la maison de Saint-Sulpis, près Bagé, et ayant été qualifiés de roturiers quoique nobles d'ancienneté. Les armoiries ne figurent pas au registre, mais elles sont connues et sont *de gueules à la bande d'hermine.*

32. Turin, 18 juin 1587. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Claude Rubat, de la ville de Saint-Rambert, en Bugey, fils de Jean Rubat, qui testa le 1er mai 1556, et neveu de noble Antoine Rubat, secrétaire de Madame Béatrix de Portugal et maître en la Chambre des Comptes de Savoie, et de noble Christophe Rubat, secrétaire du duc Charles. Claude Rubat, qui avait dérogé en exerçant les fonctions de châtelain de Saint-Rambert, fut secrétaire des guerres en 1583 et

Digitized by Google

conseiller-maître auditeur en la Chambre des Comptes de Chambéry en 1589. La famille Rubat, alliée aux de Livron, Brunet, Guichard, Gaultier, Noly, Bourdon, Rotrou, Chandelux, etc., a donné entre autres : Jean-Claude Rubat, avocat du roi à Belley ; Jean-François et François Rubat, avocats en Parlement ; François-Emmanuel, capitaine au régiment d'Enghien ; Étienne, député au Corps législatif, conseiller à la Cour de Dijon et chevalier de la Légion d'honneur ; François-Marie, seigneur de Mérac, secrétaire de la Cour des Comptes de Grenoble. Cette famille, qui existe encore, porte *d'azur à une croix potencée d'or* (1).

33. Turin 5 avril 1588. Lettres de confirmation et d'approbation de noblesse accordées à Gabriel de Bérald, seigneur de Meronna, natif du comté de Bourgogne et fixé en Bresse. Armes *d'azur à une tête de léopard d'or armée et lampassée de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile à cinq rais d'or.*

34. Carmagnola, 29 septembre 1588. Lettres de réhabilitation, confirmation et concession de noblesse accordées à Gaspard Chabol ou Cabod, de Saint-Rambert — Les lettres énoncent que le père de l'exposant, Jean, avait eu *train d'appoticaire* et avait été pour cela déclaré roturier, et que son aïeul, Guillaume, était enseigne des

(1) V. A. Arcelin, *loc. cit.*, p. 329 ; d'Hozier attribue à Jean-Baptiste Rubat, bourgeois de Mâcon, le blason suivant : *de gueules à la croix d'or.*

Le 14 octobre 1872, François Rubat, capitaine commandant au 9e de cuirassiers, chevalier des ordres de la Légion-d'honneur er de Sainte-Anne de Russie, a épousé Marie-Jeanne-Claudia-Loïsa Chandelux, d'une ancienne famille de Chalons-sur-Saône qui porte *d'azur à trois luths d'or posés 2 et 1.*

Digitized by Google

logis du duc. Armes : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au chef d'argent, à un lion issant de sable.*

35. Gex 13 octobre 1589. Lettres de noblesse accordées à Jean Jacob, de Châtillon-lès-Dombes, en Bresse, issu d'une famille noble. Armes : *d'azur, à un chevron brisé, ondé d'argent, accompagné de trois têtes de léopards d'or, langués de gueules.* Cette maison, qui écartèle actuellement aux 1 et 4 de Jacob et aux 2 et 3 de Guichenon, est représentée aujourd'hui par Antoine-Victor Jacob de la Cottière, officier supérieur, et par Eugène-Jacob de la Cottière, l'éminent auteur du *Chemin de la lune* et de *Mes semblables.*

36. Gex 13 octobre 1589. Lettres de noblesse accordées à Jean Chappelier de Châtillon-lès-Dombes, page de messire des Alimes, ambassadeur à la cour de France. Armes : *d'argent, à trois fasces de sinople, accompagnées en chef de deux palmes de même, passées en sautoir.* Devise : *Rerum prudentia victrix.*

37. Chambéry, 12 décembre 1589. Lettres de noblesse accordées à Antoine Duboys, fils de Jean Duboys, de Saint-Trivier, ayant exercé la profession des armes, et petit-fils de N... Dubois, guidon d'une compagnie de 50 lances des ordonnances du duc. Armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.* V. n° III.

A. ALBRIER.

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

SUR M. L'ABBÉ JOUVE

CHANOINE DE VALENCE

—

Un homme qui avait un nom dans le monde savant, et qui appartenait à nos rangs, vient de disparaître du milieu de nous : M. le chanoine Jouve est mort. Les lettres dauphinoises, l'éloquence chrétienne, la musique et les beaux-arts, l'architecture et l'archéologie religieuse perdent en lui un de leurs bons représentants, et le clergé français un de ses membres les plus distingués. Depuis longtemps, la réputation de M. le chanoine Jouve avait franchi les bornes où s'arrêtent d'ordinaire les notabilités locales ; son nom était connu non-seulement en France, mais aussi à l'étranger. Il était synonyme d'érudition, de travail et de zèle pour la vérité ; il faisait autorité en matière d'art religieux, et en particulier, de musique, d'architecture et d'archéologie. Tout ce qui, bien loin autour de nous, vit d'intelligence et de savoir, connaissait le nom et les œuvres du doyen du chapitre de Valence.

Esprit-Gustave Jouve était né au Buis-les-Baronnies (Drôme), le 1er juin 1805. Son père, qui exerçait dans cette ville la profession de notaire (1), destinait le deuxième de ses fils au sacerdoce, et Gustave, l'aîné, au barreau ; mais la Providence en disposa autrement : ce fut précisément le contraire qui arriva. Néanmoins,

(1) M. Jouve père avait le titre de notaire à Sainte-Euphémie, avec résidence au Buis.

Digitized by Google

conformément aux intentions paternelles, après avoir achevé ses études classiques au collége de Valence (1), notre futur doyen suivit pendant trois ans, quoique bien à contre-cœur, les cours de droit de la Faculté d'Aix; mais sa résolution première finit par l'emporter, et par triompher de l'opposition de son père, lequel cependant éprouva un violent chagrin d'une détermination qui dérangeait tous ses plans. Gustave avait déjà subi son premier examen de licence, lorsqu'il rompit complètement avec une carrière où ses précoces talents lui promettaient un brillant avenir (2). Le jeune étudiant revêtit donc l'habit ecclésiastique, et entra au Séminaire d'Avignon; toutefois, il y demeura peu de temps, et alla achever ses études historiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, d'où il sortit diacre en 1828. Mgr de la Tourrette, évêque de Valence, au diocèse duquel il appartenait par sa naissance, l'ordonna prêtre à l'âge de vingt-quatre ans, et se l'attacha presque immédiatement en qualité de secrétaire, après l'avoir laissé quelques mois seulement vicaire à la paroisse de Saint-Jean, dans la ville épiscopale. Déjà le jeune prêtre faisait partie de l'administration diocésaine en qualité de membre du conseil épiscopal, lorsque, en 1839, il fut créé par le même prélat chanoine titulaire de la cathédrale de Valence. Il n'avait alors que trente-quatre ans.

(1) Le jeune Jouve fut choisi avec deux de ses condisciples pour déclamer, à la distribution des prix du collége, en 1821, une églogue intitulée *Le premier jour de mai*, allégorie poétique en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux.

(2) C'est donc à tort que l'un des biographes de M. le chanoine Jouve insinue, comme cause de sa détermination, que « ses sentiments religieux « le conduisirent à chercher dans l'amour de Dieu et dans l'exercice du « sacerdoce l'oubli d'un profond chagrin. » (*L'Ordre et la Liberté* du 23 février 1872). L'épreuve de famille à laquelle il est fait allusion ici est sans doute la perte de fortune de son père, arrivée en 1847; mais à cette époque M. Jouve était prêtre depuis près de vingt ans. Il eût été vrai alors de dire que « son caractère sacerdotal et ses sentiments « religieux le conduisirent à chercher dans l'amour de Dieu l'oubli d'un « profond chagrin. »

Digitized by Google

Toutefois, M. l'abbé Jouve ne s'était encore fait connaître que dans un cercle relativement restreint, et ses éminentes qualités d'esprit et de cœur ne s'étaient guère manifestées que dans la sphère de l'intimité. En vrai philosophe chrétien, il se préparait à la vie publique, dans l'ombre et le silence, se faisant l'humble disciple de la retraite et des livres avant de parler en maître à son tour. Ses premiers écrits ne datent que de l'époque de sa promotion au canonicat; il débuta dans la carrière des lettres par une *Notice sur la cathédrale de Valence*, c'est la première description de quelque étendue qui ait été publiée sur cet intéressant édifice. La mort de Mgr de la Tourrette, arrivée le 3 avril 1840, ayant rompu les dernières attaches qui le retenaient dans les tracas de l'administration, il profita de sa liberté pour se livrer à la prédication. Le jeune orateur parut avec succès dans quelques grandes chaires de France: à Saint-Eustache (Paris), où il fit ses premières armes; à Lyon, à Genève, à Arles, à Chalon-sur-Saône, à Aviguon, etc. Son zèle apostolique ne lui permit point de négliger les humbles paroisses de campagne, où il donna fréquemment des retraites et des missions. Jusqu'à la fin de ses jours, M. l'abbé Jouve a cultivé la chaire, et il ne se passait guère d'année qu'il ne fût retenu pour quelque station importante d'Avent ou de Carême (1). Il jouissait d'éminentes qualités comme orateur : sa diction était simple et sans apprêt, coulante comme une conversation, mais toujours soutenue et parfaitement correcte, parfois chaleureuse et pleine de feu, et surtout, constamment animée d'un ton de conviction qui faisait pénétrer la persuasion en même temps que l'accent de ses paroles dans l'âme de son auditoire. C'était chez lui l'éloquence du cœur, le *pectus quod disertos facit*, bien autrement persuasif que la froide phraséologie du rhéteur.

M. Jouve ne borna pas son rôle d'orateur chrétien à la chaire sacrée : tous les grands intérêts moraux et religieux trouvaient en lui un intrépide et zélé défenseur. Au congrès scientifique

(1) Il est annoncé comme devant prêcher le jubilé à Apt, dans le *Mercure artésien* du 7 mars 1858.

Digitized by Google

tenu à Troyes, le 5 août 1864, il fit entendre d'éloquentes paroles sur l'enseignement primaire, question si agitée de nos jours. Il apparut aussi dans ces solennelles assises du catholicisme, tenues à différentes reprises dans la ville de Malines. Lors du premier congrès, qui y fut réuni en 1863, « il occupa une place distinguée dans la section de l'art religieux, et contribua, avec M. le chevalier Van Elwyck, l'un des musicographes les plus estimés de la Belgique, à faire adopter d'excellentes résolutions sur la musique religieuse (1). » Il avait préparé, pour le dernier congrès, célébré en 1867, un discours *sur l'hypocrisie du langage libéral et révolutionnaire*; mais, ayant été empêché de s'y rendre, il a livré au public, par la voie de l'impression, quelques mois seulement avant sa mort, les considérations qu'il se proposait de développer devant l'illustre assemblée. Nous trouvons aussi dans ses manuscrits un long discours prononcé au congrès scientifique d'Aix, sur l'influence des romans, et qui était certainement destiné à l'impression; nous croyons que ce remarquable morceau est demeuré inédit (2).

Mais le principal objet des études de M. Jouve était les arts religieux, et en particulier la musique et l'architecture. Il appartenait à l'école dite *gothique*, dont il fut un des premiers et des plus ardents promoteurs; il était possédé d'une véritable passion pour les monuments du moyen âge; sa vie tout entière a été consacrée à les glorifier et à les défendre. Son idéal était le siècle de saint Louis, avec ses institutions si chrétiennes et ses mœurs si profondément empreintes de l'esprit religieux,

(1) *Annales catholiques* (de Chantrel), du 23 mars 1872 (Tome Ier, p. 413).

(2) En voici le texte exact :

Aperçu historique et philosophique sur les romans en Europe, au point de vue de leur influence sur la littérature, les beaux-arts et l'esprit public, depuis le XIIIe *siècle jusqu'à nos jours*, par l'abbé Jouve, chanoine de Valence, membre de l'Institut des Provinces, etc., et vice-président de section au Congrès scientifique d'Aix. (Décembre 1866). — Ce discours répondait à la vingt-quatrième question du programme du Congrès, ainsi conçue : *Du roman. — Définition de ce genre de littérature. — Ce qu'il fut dans l'antiquité et dans les premiers siècles du christianisme.*

Digitized by Google

avec ses arts et ses chefs-d'œuvre innombrables, véritable efflorescence du génie catholique, où tout respire la plus douce piété et la foi la plus ardente. Il avait voué à cette bienheureuse époque tout son amour et toute son admiration.

Afin de satisfaire son goût pour les beaux arts, M. Jouve parcourut successivement, avec son âme de touriste, les contrées les plus réputées au point de vue monumental : la France, l'Italie, l'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, la Prusse et le nord de l'Allemagne. Il voulut voir de ses yeux et apprécier par lui-même tout ce qui a un nom dans les arts, toutes les productions les plus célèbres du génie humain; puis il rentra dans ses foyers, chargé d'un riche butin de notes et d'observations, recueillies dans toutes les bibliothèques (1), dans tous les musées et dans toutes les cathédrales de l'Europe, pour en composer, comme l'abeille du suc des fleurs, les nombreux et savants travaux qui lui ont assigné un rang si honorable parmi nos archéologues français. « Leur tendance générale, dit M. Rochas, nous a paru être de ramener les arts vers le beau, tel que l'idée chrétienne l'a inspiré dans les âges de foi, en le dégageant des formes païennes, et de celles apportées par le *prétendu* progrès (2) », et principalement, ajouterons-nous, par la *prétendue Renaissance*, dont il réfute avec vigueur les principes et les tendances, et censure les productions les plus fameuses, sans égard pour les préjugés les plus accrédités, qu'il ne craint pas de heurter de front. Parmi

(1) « M. Fétis n'a pas cité cent manuscrits de la Bibliothèque impé-« riale, dit quelque part M. Jouve, et j'en ai analysé plus de huit cents !!! « J'ai fouillé dans ce riche dépôt pendant près de cinq ans, tous les « jours. » Il dit ailleurs qu'il a visité et compulsé en France les bibliothèques de Laon, de Châlons-sur-Marne, de Dijon, de Montpellier, d'Avignon, de Lyon et de Reims. C'est dans cette dernière qu'il a fait l'importante découverte d'un antiphonaire manuscrit contenant, quoique antérieur d'un siècle à la naissance de saint Thomas d'Aquin, le chant du *Lauda Sion* appliqué à d'autres proses; ce qui tranche définitivement la question agitée parmi les érudits, à savoir si le saint docteur était ou non l'auteur du chant de sa belle prose.

(2) *Biographie du Dauphiné*, art. Jouve (Gustave).

Digitized by Google

ses plus curieuses brochures, il en est une sur la *Basilique de Saint-Pierre*, dont il critique avec une souveraine indépendance d'opinion les prétendues beautés (1); il y professe pour Michel-Ange, Raphaël et tout le siècle de Léon X des sentiments aussi peu sympathiques que MM. Rio, de Montalembert et ceux des écrivains de l'école gothique qui sont allés le plus loin en fait d'antipathie pour les arts et les artistes du XVIe siècle.

Toutefois, même dans ses théories esthétiques les plus absolues, M. le chanoine Jouve était bien loin d'être exclusif; s'il était choqué des crudités classiques et de l'engouement que rencontra le réveil du paganisme dans les arts, il n'était point injuste à l'égard des créations de l'époque, et savait apprécier tout ce qui est véritablement grand. Il a consacré dans sa *Statistique monumentale* des articles élogieux aux *Nouvelles prisons*, à la *Gare*, et à la *grande Caserne* de Valence, tout aussi bien qu'à la *Maison des Fêtes* et au *Pendentif*. Mais ses préférences étaient connues.

Avant qu'une Société archéologique eût été fondée à Valence pour le département de la Drôme, M. le chanoine Jouve en remplissait déjà le rôle et les fonctions, étudiant et signalant nos monuments, compulsant nos bibliothèques et nos archives, recherchant et publiant les titres de notre passé. Son ardente

(1) Il répondait à M. Elwart, qui l'avait qualifié d'iconoclaste, en lui posant quelques questions insidieuses relativement à la basilique de Saint-Pierre : « Et moi, je vous répondrai à mon tour si vous rêvez en me « faisant de pareilles questions, à moi qui ai rendu, comme je viens de « vous le rappeler, une si impartiale justice à la beauté relative de la ba- « silique de Saint-Pierre, et de tant d'autres œuvres d'art dont vous me « supposez désobligeamment le moderne iconoclaste ? Toutefois, vous me « permettrez de vous faire observer en passant que je ne dirai point parmi « les architectes, mais simplement parmi les hommes de goût, vous êtes « le seul qui tombiez en admiration devant ce que vous appelez les *ma-* « *gnifiques portiques* de Saint-Pierre, qui ne sauraient être que la façade « de cette basilique, condamnée unanimement, même par les classiques, « comme un des plus tristes produits de l'art qu'il soit possible de rencon- « trer. » (L'*Univers musical* du 20 avril 1860).

Digitized by Google

activité ne lui laissait point de relâche : « Inscrit des premiers dans toutes les luttes, prenant part à toutes les questions, toujours présent là où se produisait quelque événement intéressant la science ou l'art ; tantôt en Belgique, tantôt à Londres, souvent à Paris, il entretenait avec les savants, les musiciens, les archéologues des relations suivies, et méritait chaque jour davantage la faveur qui s'attachait à ses écrits (1). »

Lorsqu'en 1857 la Société archéologique de France, si habilement et si savamment dirigée de ville en ville par son illustre chef et fondateur, M. de Caumont, vint tenir ses assises annuelles à Valence, elle trouva dans M. le chanoine Jouve un pilote et un guide aussi sûr qu'éclairé ; chargé de l'organisation matérielle du congrès, il s'acquitta de cette tâche avec zèle et intelligence; il en défraya à lui seul presque toutes les séances, et sa profonde érudition intervint dans la plupart des questions du programme (2); il obtint quelques allocations pour nos monuments diocésains. Déjà depuis plusieurs années M. Jouve représentait dans le département de la Drôme, comme inspecteur régionnaire, la Société archéologique de France pour la conservation des monuments historiques.

Quelques années plus tard, grâce à l'impulsion donnée par quelques hommes de zèle et de goût, au nombre desquels il serait superflu de nommer l'abbé Jouve, une Société archéologique s'organisait à Valence, et le respectable chanoine en était élu vice-président (3). Outre ces deux Sociétés, dans lesquelles il figurait comme dignitaire, M. le chanoine Jouve faisait encore partie de l'*Institut des Provinces* et de l'*Académie Delphinale*; il

(1) *Biographie de l'abbé Jouve*, par Louis Roger, col. 8.

(2) Voir le volume intitulé : *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Mende, à Valence et à Grenoble, en* 1857, par la Société française d'archéologie, pour la conservation des monuments historiques. Paris, Derache. Caen, Hardel, 1858, 1 vol. in-8° de LVI-388 pp. — Voir aussi les comptes-rendus des Congrès scientifiques de Grenoble et d'Auxerre, auxquels M. Jouve prit une large part.

(3) M. Jouve se démit de ce titre en 1868, à la suite d'un léger incident relatif à l'un de ses ouvrages.

Digitized by Google

était aussi membre de la commission de la bibliothèque et du musée de la ville de Valence (1), du conseil départemental des bâtiments civils, de la commission pour l'extinction de la mendicité dans le département de la Drôme (2), et de quelques autres conseils et commissions d'administration locale.

Travailleur infatigable, mais n'ayant pas sous la main de revue spéciale pour ses menus écrits, il les écoulait dans une foule de publications périodiqnes qui s'honoraient de sa collaboration : le *Bulletin monumental*, la *Revue de l'art chrétien* (3) et les *Annales archéologiques* de M. Didron, pour les travaux archéologiques ; le *Plain-chant*, la *Paroisse*, la *Revue de musique sacrée*, de Repos (4), la *Maîtrise* de M. d'Ortigue, la *Semaine musicale* (5), la *Réforme*

(1) C'est M. l'abé Jouve qui a rédigé le règlement de la bibliothèque et du musée.

(2) Il a publié, en cette qualité, dans le *Courrier de la Drôme* des 16 et 18 novembre 1845, *Quelques réflexions sur l'extinction de la mendicité, considérée dans ses rapports avec la morale publique, la justice, le bien-être des pauvres, l'esprit de l'Evangile et la pratique de l'Eglise.*

(3) Son compte-rendu de la *Monographie de la cathédrale de Carpentras*, par MM. Andréoli et Lambert, publié dans la livraison de février 1863, a été reproduit dans le *Conciliateur de Vaucluse* du 7 mars 1863.

(4) M. l'abbé Jouve a publié dans le *Plain-Chant* un travail intitulé : *Harmonie de la musique chrétienne*, qui parut en cinq articles, et quelques autres de moindre importance qui ne sont pas signés. En 1861, ce journal prit le titre de *la Paroisse*, et M. Jouve continua d'y collaborer, mais non à titre de rédacteur en chef, comme le dit par erreur la *Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon*, tome XI, page 24 (31 janvier 1861). Enfin, en 1862, ces deux publications se confondirent en une seule qui s'appela *Revue de musique sacrée ancienne et moderne.* — Il ne faut pas confondre la *Paroisse*, revue musicale inaugurée en 1861, avec la publication religieuse du même nom, qui commença à paraitre en 1864, sous la direction de M. Fisquet. Ces quatre revues étaient éditées par Repos ; mais la dernière ne renferme rien de M. Jouve.

(5) Voir dans cette revue : *Ecole romaine, son chef, ses disciples, sa durée* (23 novembre 1865) ; *Collége des chapelains-chantres pontificaux à Rome. — Ce qu'on entend et ce que l'on doit entendre par la Chapelle Sixtine* (n° du 4 janvier 1866) ; *Dôme de Milan, son chapitre et son chœur de musique* (1er février 1866), etc.

Digitized by Google

musicale (1), etc., pour les compositions musicales ; les *Annales religieuses, littéraires et philosophiques* d'Aix, la *Commune* d'Avignon, l'*Union des Provinces* de Lyon, le *Mémorial catholique* de Paris, la *Revue de l'Enseignement chrétien* de Nîmes, l'*Institut catholique* de Lyon (2), la *Revue du Lyonnais*, etc., pour les articles littéraires et philosophiques (3); la *Gazette de France*, (4), la *Voix de la vérité* (5), *le Monde*, *l'Univers*, le *Correspondant* (6) et plusieurs autres journaux de Paris ou de province (7),

(1) *Choral de l'Eglise de l'ambassade russe, à Paris* (n° du 6 juillet 1862), extrait de la *Revue de musique sacrée*. — *Fête de l'Epiphanie à Aix en Provence. Drame liturgique et marche des Rois* (21 juillet 1867), etc., etc.

(2) Les livraisons de l'*Institut catholique* ont été réunies en vol. in-8°, sous ce faux titre : *Mélanges de littérature et de philosophie religieuses, par différents auteurs très-connus* (à Lyon, chez tous les libraires). Nous trouvons au t. III, page 143, un *Aperçu historique et philosophique sur la musique chrétienne, depuis le Pape saint Grégoire-le-Grand jusqu'à nos jours*, et *ibidem*, p. 309, une *Esquisse historique sur l'architecture chrétienne, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à l'époque dite de la Renaissance*, par l'abbé Jouve, chanoine de Valence.

(3) La plupart des sujets de quelque étendue publiés dans ces différentes revues ont été tirés en brochure. (V. ci-après à la bibliographie.)

(4) Voir dans le n° du 25 octobre 1861 un compte-rendu de l'ouvrage de M. d'Anselme, intitulé : *Le monde païen, ou de la mythologie universelle en tant que dépravation aux mille formes de la vérité révélée.*

(5) M. Jouve publia, dans le n° du 15 juillet 1850 de ce journal, une critique du mandement de Mgr Chatrousse, sur la convocation d'un synode diocésain, dans laquelle il reprochait au prélat de n'avoir pas appelé tous les prêtres desservants à y prendre part.

(6) Voir dans le n° du 25 août 1850, un *Examen critique des chants de la sainte chapelle.*

(7) Après avoir prêché la station de carême à Chalon-sur-Saône, en 1843, M. l'abbé Jouve publia, dans le *Courrier de Saône-et-Loire* du 26 avril, ses impressions sur la cathédrale de cette ville et sur une messe en musique qui y fut chantée le jour de Pâques. Cet article, signé : *Un auditeur de la messe du jour de Pâques*, eut la propriété d'attirer sur son auteur les ires de M. le chevalier Bard, qui fulmina contre lui, dans le même

Digitized by Google

pour les comptes-rendus et les chroniques d'intérêt général; le *Courrier de la Drôme* (1), la *Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon* et l'*Ami des Familles*, de Valence, pour les études locales, et quelques autres revues encore reçurent tour à tour les communications de M. Jouve. Il était président du comité de publication de ces deux dernières, et l'*Ami des Familles* en particulier, qui servit pendant six ans (1856-1862) de *Semaine religieuse* au diocèse de Valence et qui jeta un si doux éclat pendant le paisible cours de ses douze petits volumes, l'*Ami des familles*, disons-nous, n'eut de vie que grâce à ses deux principaux soutiens, MM. Nadal et Jouve, et il commença

journal (21 juin), une violente catilinaire terminée par ces mots : « Allez, « allez, Monsieur, qui que vous soyez, commencer les études d'archéolo- « gie sacrée qui vous manquent, dans votre pays ; puis quand vous serez « devenu fort (et il vous faut du temps), nous recevrons avec joie vos « enseignements. » M. Bard ne se doutait pas vraisemblablement à quel adversaire il venait de se heurter dans l'ombre. — L'article de M. le chanoine Jouve a été reproduit dans le *Journal de la Drôme et du Vivarais* du 10 mai 1843, sous ce titre : *Quelques mots sur l'ancienne cathédrale de Chalon-sur-Saône et sur une messe solennelle de Plantade, exécutée dans cette église le jour de Pâques.*

(1) Outre les articles que nous mentionnerons plus loin, nous avons relevé dans le *Courrier de la Drôme* : *Quelques réflexions touchant la funeste influence exercée sur l'architecture catholique par l'époque dite de la Renaissance* (23 et .. mai 1840. — *Statistique musicale de la ville de Valence, suivie de quelques réflexions sur la musique militaire* (21, 28 octobre, 9, 11, 20 novembre 1845, articles signés *Un Amateur*) ; *Nouvelle salle du Musée de peinture et de sculpture, à Valence* (4 avril 1849) ; — *Musée et bibliothèque de la ville de Valence* (21 juin 1850) ; — *Quelques églises du Languedoc. — Cathédrale d'Alby* (4 et .. juillet 1850, reproduit dans le *Journal du Tarn* des 12 et 17 octobre 1850). — *Revue Valentinoise* (description de quelques tableaux du musée, 3, 10, 17 décembre 1858); *Monographie de l'église de Comps* (26 novembre 1859) ; — *Antiquités gallo-romaines découvertes à Toulon-sur-Allier, et réflexions sur la céramique antique*, par M. de Payan-Dumoulin (compte-rendu bibliographique, 9 juin 1860). — *Nouvelle église de Guillerand* (description archéologique, 16 novembre 1849), etc., etc.

Digitized by Google

à décliner lorsque le concours de ce dernier lui fit défaut (1).

Un talent excessivement varié, et pour ainsi dire universel, lui permit de traiter avec un égal succès la littérature, l'éloquence, l'archéologie, la musique, le droit canonique, la philosophie religieuse et les questions d'économie politique et sociale; il s'essaya même dans la poésie (2). Comme écrivain, M. Jouve possédait de brillantes qualités de style ; mais on doit lui reprocher de s'être laissé aller un peu trop à son imagination d'artiste, et d'avoir traité quelquefois ses sujets à la légère. Il voyait toutes choses de haut et de loin, et ne donnait pas assez d'attention aux menus détails; lorsqu'il s'agit de faits et de citations, et en général pour toutes les questions positives, son érudition est souvent en défaut. Ce n'est point chez lui le travail patient du bœuf qui creuse péniblement le sillon; c'est le mouvement léger du papillon qui voltige sur les fleurs. On peut appliquer en toute vérité à sa littérature le vieil adage politique : *De minimis non curat prætor.*

Comme la plupart des philosophes et des penseurs, il était absolu dans ses théories, systématique dans ses vues ; il embrassait facilement des idées extrêmes, parfois bizarres : c'est ainsi qu'il n'admettait pas la division de la France par départements, et qu'il affectait de faire suivre un nom de ville de celui de l'ancienne province à laquelle elle appartenait (3). Il avait cru reconnaître dans ses voyages plus de civilisation chez nos voisins les Anglais, les Italiens, les Allemands, etc., qu'en France;

(1) L'*Exposé*, ou profession de foi publiée en tête du premier n° de l'*Ami des Familles* (1er janvier 1856), est signé par MM. les abbés Nadal et Jouve. Ce dernier y a publié jusqu'en 1859, une trentaine d'articles, qui roulent, pour la plupart, sur des questions d'économie sociale et religieuse ou d'archéologie et d'histoire locale. Les trois derniers volumes n'offrent rien de lui.

(2) Voir ci-après, à la *Bibliographie*, n° 27.

(3) Voir dans le compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Valence, d. 240, une chaleureuse sortie de M. de Berluc-Pérussis, appuyé par M. le chanoine Jouve, contre la division départementale de la France.

Digitized by Google

aussi avait-il coutume de dire qu'auprès d'eux nous n'étions que des *paltoquets*. Ayant lu un jour dans le *Moniteur* que le tarif des chemins de fer était plus modéré en France que partout ailleurs, il s'empressa de donner à cette assertion officielle un démenti formel, affirmant, sur sa foi de voyageur, qu'en Belgique et en Suisse il était moindre de plus de moitié (1). L'une de ses plus chères utopies était de faire ériger par la ville de Valence une statue de Mgr Milon, l'un de ses évêques. En 1857, il publia dans ce but *Quelques mots sur un insigne bienfaiteur de Valence*, qui parurent dans l'*Ami des Familles* (tome III, p. 345), et dans le *Courrier de la Drôme*; il en renouvela la motion à la *Société archéologique*, dans sa séance du 1er août 1867 (2). L'honorable promoteur décrivait dans son rapport la forme du monument qu'il proposait de faire ériger sur la place des Clercs; mais ce projet, dont il sollicitait l'adoption par la Société, fut par elle froidement accueilli, et il est probable qu'il est à jamais enterré avec son auteur.

Comme musicien, M. le chanoine Jouve était à la fois un théoricien et un compositeur consommé. « A l'exemple des poètes et des philosophes de l'antiquité, dit M. Huz, il donnait à la musique une origine toute divine (3). » Ses talents hors ligne et sa valeur sans conteste sous ce rapport lui valurent les suffrages les plus honorables et les distinctions les plus flatteuses. Aussi sa biographie figure-t-elle dans la galerie des musiciens célèbres, à côté des Haydn, des Mozart, et des autres grands maîtres de la musique moderne (4). Dans notre incompétence, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à cet important document

(1) *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* du 24 mars 1870.

(2) *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. III, p. 81.

(3) Notice nécrologique sur M. le chanoine Jouve, dans l'*Ordre et la Liberté*, de Valence, du 23 février, reproduite dans le *Dauphiné* du 17 mars 1872, t. VIII, p. 351, et tirée à part en une plaquette de 4 pp. in-12.

(4) *Biographie de l'abbé Jouve, chanoine de la cathédrale de Valence*, par Louis Roger. — Paris, E. Repos, libraire-éditeur de livres liturgique

Digitized by Google

l'appréciation suivante du genre et des œuvres musicales de notre illustre compatriote.

« L'abbé Jouve, dit M. Roger, compléta des études musicales commencées dès l'enfance. Il prit des leçons des meilleurs maîtres, ouvrit les anciennes partitions, et se pénétra des beautés qu'elles contiennent. Toutes les écoles, tous les genres, toutes les époques offrirent à ses méditations un vaste champ. Le contre-point, la fugue, la musique de chambre, et la musique religieuse occupèrent dès lors tous ses loisirs.

« Les origines de la musique et du chant ecclésiastique devinrent aussi le but de ses recherches, et donnèrent un nouvel aliment à son imagination. En même temps qu'il étendait sa réputation comme archéologue, il l'établissait comme musicien. On le verra prendre part à tous les travaux qui ont eu pour objet la restauration du plain-chant. Sa voix convaincue s'élèvera dans les congrès, dans les revues, dans les journaux, pour la défense des mélodies grégoriennes et des grands principes qui, depuis le XVIe siècle, ont maintenu la succession des compositeurs de musique religieuse....

« Malgré l'admiration qu'il professe pour les anciens monuments de la foi chrétienne, en peinture, en architecture comme en musique, M. l'abbé Jouve ne craint pas d'accorder publiquement ses sympathies à l'art moderne. La musique idéale, un instant attaquée par les partisans exagérés du chant purement ecclésiastique, l'a vu prendre sa défense dans beaucoup de circonstances. Esprit droit, éclairé, hardi, il a compris qu'il n'était pas possible d'immobiliser les formes de la pensée.... Aussi ne serons-nous pas surpris de le voir écrire plusieurs messes dans le style libre, tout en exaltant les anciens maîtres, dont personne plus que lui n'a prôné le mérite (1). »

« M. l'abbé Jouve, dit un autre critique distingué, est connu

et de chant romain (sans date). Brochure grand in-8° à deux colonnes et un beau portrait lithographié (buste tourné à droite, profil d'un tiers). — M. l'abbé Charbonnier figure aussi dans cette remarquable galerie.

(1) *Biographie de l'abbé Jouve*, pp. 7 et 9.

Digitized by Google

dans tout le monde musical par des recherches très-importantes et des écrits du plus haut intérêt sur l'historique, l'esthétique et la philosophie de la musique; c'est un théoricien érudit, dont la plume s'est consacrée à faire prévaloir, par de constants efforts, les saines doctrines de la musique religieuse, les convenances de l'art avec la liturgie; et ses écrits sont justement et universellement appréciés par tous les gens de goût (1). »

Les œuvres musicales de M. le chanoine Jouve sont de deux sortes, religieuses et profanes, et dans les unes et les autres nous retrouvons le maître. Celles de la première catégorie sont de beaucoup plus nombreuses, comme étant sans doute bien mieux en harmonie avec son caractère de prêtre, et aussi avec ses goûts personnels; sa *musique de chambre* se borne à deux quatuors et à trois trios. « Ce genre, dit le biographe cité plus haut, que nos musiciens ont eu le malheur d'abandonner, atteste toujours de fortes études (2). » Nous donnerons à la fin de cette notice la liste raisonnée des œuvres musicales de M. l'abbé Jouve.

Le doyen de Valence était en relation avec les sommités musicales de l'Europe. Il était intimement lié avec son collègue d'Aix, M. le chanoine Charbonnier, dont il se plaisait à signaler les productions (3). Le célèbre Rossini l'honora de son amitié, et lui envoya son portrait en signe d'adhésion. Sensible à un aussi haut témoignage de la considération de l'illustre maître, l'heureux disciple lui exprima en ces termes les sentiments de sa reconnaissanee :

(1) M. Sain d'Arod, *Courrier de Lyon* du 22 février 1859, à la *Revue musicale*

(2) L. Roger, *loco citato*, p. 10.

(3) Voir dans le *Messager de Provence* du 29 janvier 1863, les impressions de M. Jouve sur le chœur des demoiselles, dirigé par M. Charbonnier pendant la retraite annuelle donnée à l'Eglise des Jésuites d'Aix ; et dans la *Gazette du Midi* du 7 janvier 1871, un compte-rendu par le même des *Septante-cinq Noëls provençaux et français* du chanoine d'Aix. — Voir aussi la *Réforme musicale* du 21 juillet 1867.

Digitized by Google

« Nîmes, ce 24 juin 1857.

« Bien cher et illustre maître,

« Je viens d'apprendre par une lettre de M. d'Ortigue, notre ami commun, laquelle m'a fait retirer de Valence à Nîmes, où je suis en visite chez mes parents, que vous aviez bien voulu disposer en ma faveur de votre portrait, en ajoutant quelques lignes bienveillantes signées de votre propre main.

« Comment pourrai-je suffisamment vous remercier d'un tel honneur? Je le mets au-dessus de tout ce qui me viendrait dans ce genre, d'un puissant monarque; car, à mes yeux, la royauté du génie est bien supérieure à celle que donne le hasard de la naissance ou le caprice des événements. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma reconnaissance est à la hauteur de la faveur insigne que vous m'avez octroyée. Cet insigne souvenir, je le conserverai religieusement parmi ceux auxquels j'attache le plus de prix.

« Agréez, je vous prie, l'hommage de l'admiration profonde et de la bien vive et respectueuse sympathie avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Bien cher et illustre maître,

« Votre serviteur bien humble et ami tout dévoué,

« L'abbé G. Jouve, chanoine,

« *Membre de l'Institut des provinces, etc.*

« Veuillez faire agréer à madame Rossini mes hommages bien respectueux. »

Puis, faisant appel aux accents de la poésie pour mieux faire éclater ses transports, il inscrivit les deux strophes suivantes sur son propre portrait, qu'il adressait à son tour au prince de la musique moderne :

A Rossini :

Lorsque j'entends
De l'harmonie
Les doux accents

Digitized by Google

Que ton génie
Fait vibrer jusqu'au fond du cœur,
Ah ! je conçois
Qu'en cette vie
On ait parfois
L'âme ravie
Dans une extase de bonheur.

Il canonico G. JOUVE.

Dans sa vie privée, M. l'abbé Jouve était l'homme du monde par excellence : spirituel, d'une conversation agréable et toujours soutenue, de manières parfaitement distinguées ; les charmes de sa diction faisaient oublier en lui certains petits excès d'amour propre. « Ce n'est pas seulement un amateur de premier ordre, écrivait de lui M. Morel de Voleine, c'est aussi un digne prêtre, rempli d'érudition (1). » — « C'était un ami sûr et dévoué, ajoute M. Huz ; il laissera dans la Drôme le souvenir de ses vertus, de sa piété, et de la science qu'il tenait de Dieu (2)... »

Attaché de cœur aux idées romaines, il publia, en qualité de doyen du chapitre de Valence, dans l'*Univers* du 16 mars 1870 (3), une profession de foi à l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife, à laquelle se rallia le clergé de Valence (4), sauf une voix anonyme qui se fit entendre dans le *Journal de Montélimar* (5). Le 17 novembre de la même année, il harangua, au nom de ses collègues, Mgr Gueullette, évêque de Valence, au sujet de la circulaire de ce prélat relative à l'invasion des Etats pontificaux (6).

(1) *Annuaire de l'Institut des Provinces*, année 1866.

(2) Huz, *loco citato*.

(3) Reproduite dans le *Courrier de la Drôme* du 17 mars 1870 et dans l'*Union* du.....

(4) Voir le journal *l'Univers* des 21, 26, 31 mars, 4, 7, 12, 13, 17 avril, 16, 22, 23 mai ; 16, 17, 28 et 30 juin 1870.

(5) Voir les nos des 26 mars ; 2, 9, 16 avril, et les jours suivants jusqu'au 16 juillet 1870.

(6) Voir le texte de cette allocution dans l'*Ordre et la Liberté* du 8 décembre 1870.

Digitized by Google

« L'amour qu'il portait à l'Eglise, dit M. le chanoine Bron, son très-digne successeur au chapitre de Valence, et en particulier à celui qui est, dans l'Eglise, la plus haute expression de l'autorité, au Souverain-Pontife, était un amour tout filial; au dire des personnes qui l'approchèrent dans sa dernière maladie, ce sentiment devenait de plus en plus vif à mesure qu'il approchait de sa fin. « *Je souffre beaucoup*, disait il un jour; *mais qu'est-ce que cela en comparaison des douleurs de notre père à tous, notre bien-aimé Pie IX. — Si je savais de les adoucir, je demanderais à souffrir davantage, je mourrais volontiers*; et en disant ces paroles, il pleurait (1). »

L'abbé C. PERROSSIER,
Membre de l'Académie Delphinale et de la Société bibliographique.

(1) Prospectus-analyse de l'*Exposé canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique*. Edition posthume.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LES POÈTES PATOIS DU DAUPHINÉ, par M. Jules SAINT-RÉMY. Valence, imp. Chenevier et Chavet, 1872.

Je veux faire partager aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, toujours si bienveillante pour ses voisins, le plaisir que j'éprouve à saluer un gracieux et charmant travail sur nos naïfs troubadours, par un jeune Valentinois qui sait occuper utilement ses instants de loisirs, c'est-à-dire ses soirées, étant amoureux de la littérature et s'intéressant surtout aux œuvres dauphinoises qu'il recherche avec passion.

Au sein d'une très-honorable famille que nous entourons de nos sympathies, le jeune homme s'est développé dans une atmosphère de loyauté et d'intelligence, car dans cette maison on conserve le culte des lettres comme un précieux trésor, et son père, écrivain lui-même, poète à ses heures, a souri avec bonheur aux juvéniles travaux de son fils, ce qui est une véritable bénédiction, un chaleureux applaudissement. Quant à nous, nous lui offrons mille fois nos félicitations de compatriote, parce qu'il nous est agréable de voir fleurir, dans notre ville, un talent délicat, auquel la modestie de l'auteur ajoute comme un rayonnement.

Voyons maintenant son œuvre. M. Jules Saint-Rémy a choisi pour épigraphe cette phrase d'un érudit distingué de notre province, M. A. Rochas :

« Parmi les bouquins les plus avidement recherchés par nos « bibliophiles, ceux en patois du Dauphiné tiennent sans contre- « dit le premier rang. »

Citons un alinéa de M. Saint-Rémy qui commence le volume en question :

« Bon nombre de personnes ne veulent voir dans le patois « qu'un langage corrompu forcément destiné à disparaître, et « ne se doutent nullement de la fraîcheur et de la poésie que « contiennent certaines productions écrites dans cet idiome.

Digitized by Google

« Cependant, de nos jours, plus d'un poète a su se faire un nom « en écrivant dans la langue vulgaire de son pays, et, pour n'en « citer que quelques-uns, nous rappellerons que le succès et la « gloire ont consacré les noms de Jasmin, de Mistral et de « Roumanille. »

Oui, certes, nous comprenons que ces braves ménestrels d'aujourd'hui aient voulu chanter dans ce langage pittoresque, ingénu, souriant, que leurs mères murmuraient près de leur berceau ! C'est aussi par un sentiment plein d'affection pour leur localité qu'ils ont conservé cette simple forme originale, tout imprégnée de saveur primitive, qui ressemble à un écho des âges les plus charmants, où la langue française se bégayait avec amour, où ses gazouillements n'étaient point sans attraits, semblables à des chants d'oiseaux annonçant l'aurore, cette belle aurore de la pléïade poétique !

Il ne faut rien dédaigner dans le monde de la pensée et de son expression mélodieuse. C'est ce qu'a prouvé M. Jules Saint-Rémy en glorifiant les bardes populaires. Je le sais grand admirateur de nos grands poètes. Que de fois, par exemple, nous avons parlé ensemble des œuvres ravissantes de Joséphin Soulary, dont il savoure les si beaux sonnets avec tant de délices !

Mais la nature s'est plue à placer un petit bouvreuil, un gentil chardonneret sous le même ciel que le divin rossignol au timbre éclatant... Est-ce une raison pour mépriser le modeste bouvreuil ou son mignon camarade ? Parce que vous aurez entendu un illustre virtuose, ne voudrez-vous pas écouter l'agreste cantilène du pâtre de la montagne ?... Chaque chose a son mérite ici-bas; chaque langage, lorsqu'il est parlé ou écrit avec pureté, avec la grâce qui lui est propre, doit être apprécié des auditeurs ou de ceux qui lisent.

M. Jules Saint-Rémy nous présente d'abord Roch Grivel, un tisserand de la ville de Crest, auteur de plusieurs comédies patoises et en vers, ainsi que de diverses pièces charmantes, sans compter qu'il chante aussi très-bien quand il lui plait, en employant le rhythme de notre poésie française.

Puis viennent à leur tour dans cette intéressante galerie :

Digitized by Google

Blanc la Goutte, Auguste Boissier et les *poetæ minores*, avec des détails sur leurs œuvres.

Voici un spécimen de cette poésie patoise du Dauphiné. Ce sont deux strophes gracieuses d'une idylle de Roch Grivel :

O MO MIO !

Oh ! qu'amou de t'aintaindre, ô mo douço berjeyro,
Lou moti, dins lous bois, quand gardeys tous moontous,
Qu'an l'air tout ain broutant d'escoutas tas chansous,
Que reveillount l'écho que duert dins lo couleyro.

Oh ! vene t'ossetas lova sous lou grand roure,
Oqui, moun paoure cœur soro bien près doou tiou ;
Vaï, moun omour eys pur commo l'ayguo doou riou,
Que sus lo sablo d'or tout ain pialant s'aincoure !

Et ces deux autres couplets détachés au hasard d'une délicieuse chanson humouristique intitulée : *Vené déman* ! encore par le spirituel ouvrier, Roch Grivel, et vendue au profit des pauvres de Crest, le jour de la cavalcade :

. . . . . .

Meïfio té toujours, jueïno fillo,
Doou plus doux penchant de toun cœur :
Taou qué té dit que sias jentillo,
Eïs trop souvaint un séducteur
L'omour eïs lou ciel doou bel ajé ;
Mais, vaï, n'eïs pas sains ourogan.
Té démando pas ain moriagé ?
Dias li toujours : *Vené déman !*

L'aoutré jour un paouré malaté
Se lassé de soun médéci,
Et sé digué : foou qué me traté
Chaque jour ooubé un poou de vi.
Graço ò so nouvello tisano,
Dins huit jours fuguè bien pourtant ;
Ooussi, quand lou docteur l'eïs souano,
Li dit toujours : *Vené déman !*

. . . . . .

Digitized by Google

Malgré mon bon vouloir, je ne pourrais citer autre chose, attendu qu'il faut savoir se borner dans les colonnes d'une *Revue*, quelque aimable qu'elle soit ; mais nos lecteurs ont pu juger de la douceur de notre naïf idiome, qui, pour n'être pas trop connu jusqu'à présent dans ses productions rimées, n'en est que plus propre à charmer les amis des curiosités poétiques.

On doit de la reconnaissance à M. Jules Saint-Rémy qui nous les fait connaitre, après avoir mis beaucoup d'empressement et de zèle à s'occuper de recherches aux archives départementales ou ailleurs, afin de placer en lumière les noms et les travaux des chanteurs dont il s'agit. Le Dauphiné doit prendre bonne note du studieux patriotisme de ce jeune écrivain.

Son joli ouvrage est noblement écrit et parfaitement imprimé. Félicitons encore M. Jules Saint-Rémy d'avoir élevé ce sympathique monument à nos humbles poètes populaires; c'est une belle et bonne action qu'il retrouvera un jour avec plaisir dans les souvenirs de sa jeunesse.

Adèle SOUCHIER.

CHRONIQUE LOCALE

La Chambre est ouverte, le Palais de l'Exposition est fermé.

Cela ne s'est pas fait sans bruit.

De la Chambre nous n'avons pas grand chose à dire. Les faits et gestes de nos puissants seigneurs ne nous concernent pas.

Du Palais, c'est différent, nous en sommes Donc l'Exposition est close et la distribution des récompenses annoncée, renvoyée, absolument comme l'ouverture, a eu lieu enfin, le 10 novembre, devant un public..... nombreux.

La cérémonie était présidée par M. le préfet du Rhône, ayant à sa droite M. le général Bourbaki, M. Marie, délégué du ministère de l'agriculture et du commerce, M. Galline, président de la Chambre du commerce, M. le Recteur de l'Académie, M. Brunel, secrétaire général de la préfecture;

A sa gauche : M. le Maire de Lyon, M. Tharel, directeur de l'Exposition, M. Dabonneau, président du conseil d'administration, M. Chatron, architecte.

M. Cantonnet a ouvert la séance par un discours et a proclamé les décorations suivantes décernées par le Gouvernement :

Digitized by Google

Officier de la Légion d'honneur, M. Duseigneur, sériciculteur et manufacturier à Lyon ;

Chevaliers de la Légion d'honneur, MM. Coignet, fabricants de produits chimiques à Lyon ; — Klébert (Alphonse), fabricant de papiers à Rives (Isère) ; — J. Dabonneau, président du conseil d'administration de l'Exposition et propriétaire des magasins de la *Ville de Lyon* ; — Lemoine (Hippolyte), ébéniste à Paris ; — Geneste (Eugène), fabricant d'appareils de chauffage à Paris ; — Plissonnier, fabricant d'instruments agricoles à Loisy (Saône-et-Loire).

M. Barodet annonce à l'assemblée que le conseil municipal, dans sa séance de la veille, a voté une somme dont le chiffre sera fixé plus tard, pour les frais de médailles d'or, d'argent et de bronze à distribuer aux coopérateurs ouvriers et artistes.

Le Jury élu par les exposants de Lyon, section des tissus, a décerné à M. Arthur Jame une médaille d'or, en récompense de l'organisation des groupes, qu'il a constitués avec tant de persévérance, et qui ont fait l'admiration des visiteurs.

— La séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'Ecole de médecine a eu lieu le jeudi 21 novembre, au palais des Arts

M. le docteur Valette a prononcé le discours de rentrée dans lequel il a touché aux questions si brûlantes du vitalisme et de l'animisme.

— Par décret du 20 octobre, a été nommé président du Tribunal de première instance de Lyon, M. de Lagrevol, conseiller de la Cour d'appel de la même ville, en remplacement de M. Cuniac, nommé premier président.

Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, les états de service de ce magistrat :

M. de lagrevol : 21 novembre 1850, substitut à Bourg ; 17 mars 1852, substitut à Lyon ; substitut du procureur général à Lyon ; 31 décembre 1860, avocat général à Nîmes ; 5 janvier 1861, maintenu sur sa demande substitut du procureur général à Lyon ; 24 octobre 1863, conseiller à Lyon.

— La *Société des amis des Arts*, de Lyon, ouvrira son exposition annuelle, le 10 janvier prochain, au palais des Arts.

—Les Pères Chartreux du Dauphiné, se souvenant que la maison des Chartreux de Lyon était leur fille, ont envoyé généreusement cinq mille francs pour aider à la construction de la façade de l'église lyonnaise. Ce sera un titre de plus à la popularité dont jouissent à Lyon les enfants de saint Bruno.

— L'*Echo de Fourvière* annonce que la pose solennelle de la première pierre de la nouvelle église sera faite le samedi 7 décembre, veille de la fête de l'Immaculée-Conception.

— On admire en ce moment aux vitrines de Dusserre un splendide panorama de la ville de Lyon, pris du belvédère de M. Armbruster. Cette photographie a plus de quatre mètres de largeur et rien n'a été fait jusqu'ici de plus complet en ce genre. On regrette qu'une semblable pièce n'ait pu être terminée à temps et n'ait pu être exposée avec les produits des autres photographes de notre ville.

— L'ouverture de l'Ecole de commerce, fondée à Lyon sous le patronage de la Chambre de commerce, a eu lieu le 14 octobre. On sait que le bâtiment affecté à cette école si utile, est l'ancien hôtel des Monnaies, rue de la Charité. Plusieurs jeunes gens de l'Alsace y sont venus continuer leurs cours commencés à Mulhouse.

Digitized by Google

— Un bolide énorme a été vu, le 2 novembre, à huit heures du soir, se dirigeant de la Suisse vers l'Espagne. Signalé à Genève, il a été aperçu peu après dans l'Ardèche et nos provinces méridionales.

— Mme D'Orgeval-Dubouchet vient de publier un roman historique dont le sujet intéresse notre contrée. Le *Château de Tallard* est une étude vive des mœurs du moyen-âge si loué il y a quelques années, si décrié aujourd'hui et qu'on voudrait déshonorer dans un intérêt politique aussi aveugle qu'étroit. Heureusement que les passions passent et que l'histoire reste. La Savoie et le Bugey sont chaudement décrits dans ce livre pour lequel Mme Adèle de Jussieu, encore une compatriote dont nous devons être fiers, a écrit une préface. Plus la bonne et saine littérature devient rare, plus cela devient un devoir de la signaler.

— *Paris capitale pendant la Révolution française* est un important travail signé : Paul Thureau Dangin. L'auteur est lyonnais, très-bien, mais le sujet sort du cadre de la *Revue* et c'est tant pis.

— Pendant qu'on se plaint d'un vague malaise et d'une inquiétude politique dont les feuilles littéraires elles-mêmes ne peuvent se défendre, Mme Ernst rappelle aux Lyonnais les charmes de la poésie et, faisant bonne mesure, récite à côté des vers immortels de Racine et de Lamartine, les strophes de Laprade, Tisseur et Siefert.

Le 28 novembre, une séance a eu lieu à l'hôtel Collet dont les salons étaient dignes, plus que tout autres, de réunir l'élite intelligent de nos compatriotes.

Mais outre les noms qui paraissent invariablement sur l'affiche, ne pourrait-on pas trouver des talents dignes de figurer près de leurs aînés?

Voici un charmant volume, *Les Primevères*, par Mlle Marguerite Gonin, de l'Arbresle, qui nous révèle un poète avec qui nous devrons compter. Force, élégance, souplesse, pensées nobles, beaux sentiments, voilà ce qu'on trouve dans ce nouveau recueil.

La triste Poésie, au front doux et voilé,
Ne sait plus où fixer sa demeure incertaine.

Dit Mlle Gonin. — C'est de la modestie, Mademoiselle, car j'ai trouvé beaucoup de poésie dans vos vers.

— Un de nos compatriotes, aussi distingué par son rang que par son caractère, M. Roe, Procureur général, à Agen, a prononcé à l'audience de rentrée, un discours sur *La Discipline dans les idées et dans les mœurs*. C'était mettre le doigt sur une plaie vive. Jamais la pauvre France, qui a besoin d'un médecin habile, n'a vu son mal mis à nu avec plus de force et d'autorité. Reste le remède ; l'auteur l'indique. Puisse la malade avoir l'énergie de se l'appliquer.

— La Société littéraire et historique de l'Ain a élu membres correspondants MM. Honoré Pallias et Ravcrat, auteurs de travaux estimés et connus sur notre histoire provinciale.

— A Châlon-sur-Saône, les dames de la ville, à la suite d'un vœu fait à l'approche des Prussiens, vont faire placer sur une tour bâtie d'après les dessins de M. Charvet, architecte, une statue en pierre due au ciseau de M. Fabisch.

— Des travaux importants faits à l'Ile-Barbe, dans la propriété d'un archéologue lyonnais, ont mis au jour et fait connaitre des restes précieux de l'antique abbaye. Des tombeaux, des morceaux d'architecture, des inscriptions, des fresques ont été découverts et réparés. La chapelle, un joyau archéologique, va être débarrassés de ses souillures et retrouvera tout le respect auquel elle a droit par la magie des souvenirs. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

A MONSIEUR PAUL SAINT-OLIVE

ACROSTICHE.

P oète, en vos loisirs, plein d'une ardente sève,
A ma Muse sans nom vous brûlez votre encens.
U n tel honneur pour moi n'est-ce point un doux rêve,
L éger et brillant prisme où s'abusent mes sens ?

S 'il est vrai cependant que tant d'art, de science,
A mes humbles labeurs se soient faits indulgents,
I ci je le dirai, de ma reconnaissance
N 'espérez pas, jamais fuir les soins obligeants.
T oujours j'exalterai vos ans si vénérables

O rnés des saints lauriers du barde et du savant,
L ançant l'acéré trait aux choses condamnables
I ci, du bien, du vrai, sans cesse triomphant ;
V os mains fouillant au sein des ruines mémorables
E t votre âme sereine et calme en son couchant.

Amélie Moissonnier.

Digitized by Google

MARDI-GRAS

FÉVRIER 1871

De la lumière, Seigneur,
encore plus de lumière.
GOETHE.

Lorsque, tout chancelant au sortir des orgies,
Le Tartufe du Nord, blasphémant ton saint nom,
Etend vers toi, Seigneur, ses mains de sang rougies,
Et t'offre pour encens la poudre du canon,

Ah ! comme il travestit nos croyances sublimes !
Est-ce toi qu'il invoque, idéal de nos cœurs ?
Dieu des douces vertus, juste vengeur des crimes,
Peux-tu prêter l'oreille à des vœux si moqueurs ?

Il a d'un masque affreux habillé ton image ;
En barbare Moloch il t'érige à nos yeux ;
Tu viens jouer d'Odin le sombre personnage :
Il faut à saint Guillaume un carnaval pieux !

Et dans sa mascarade horrible et sacrilége,
J'aperçois confondus les cieux avec l'enfer :
Jésus et Némésis en ouvrent le cortége
Marchant avec Bacchus, Mignon et Lucifer.

Le Walhalla prend place au paradis des anges,
La mitraille résonne au chœur des séraphins:
Du séjour des élus partent des cris étranges
Et l'on y boit du sang dans des crânes humains !

Atrée offre aux chrétiens son repas effroyable,
L'Olympe et le Tartare en sont troublés d'émoi.
Qui va tourner la crêpe à ce festin du diable ?
Et la Mort se présente en répondant : « C'est moi ! »

Digitized by Google

Mais, avant de s'asseoir à la table maudite,
Guillaume n'omet pas son Bénédicité ;
Et, dans son oraison, il prépare, il médite
Une belle hécatombe à la divinité :

Car, pour finir la scène, une fière génisse,
La Gaule, se débat au char du vieux Momus,
Terrible et défiant le fer du sacrifice ;
De crainte à son aspect ses bourreaux sont émus.

Et l'on pleure..... Et l'on danse : Une valse insensée
Brouille les éléments, les âges et les mœurs ;
Et par le cauchemar la Nature oppressée
Râle, en criant : « Pitié ! réveillez-moi, je meurs ! »

Ah ! mais dans ce chaos de la nuit infernale,
Si tu n'as pas sombré, père du genre humain,
Lève-toi ! mets un terme à cette saturnale ;
Écrase le démon sous ta puissante main !

Plonge dans le néant la Haine et l'Anarchie,
A ce monde barbare offre un nouvel essor :
Verse aux peuples, enfants de la terre affranchie,
La lumière et la paix, et la lumière encor.

Mme Ernestine GUELLE.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Citons, parce que nous les trouvons dans la galerie lyonnaise, *Advissent* (Etienne-Louis), né à Lyon, en 1767, mort à Marseille, en 1831, représenté par un *Marché d'animaux* d'un coloris vigoureux et d'une exécution soignée ; et *Wéry* (Pierre-Nicolas), né à Paris, en 1770, mort à Lyon, en 1827, représenté par un joli paysage, *Vue de l'aqueduc d'Ecully*,

Par contre, le musée lyonnais n'a rien de *Dubost* (1) (Antoine), né à Lyon, en 1769, mort à Paris, en 1825, qui cependant ne manquait pas de talent. En 1801, il avait exposé le *Départ de Brutus et de Porcie*, en 1804, *Damoclès*. On lui acheta, pour la galerie du Luxembourg, *Vénus et Diane*. Sa principale passion était pour les chevaux, qu'il peignait avec verve.

Berjon (2) (Antoine), né à Lyon, en 1754, mort à Lyon, en 1843.

La fleur et la nature morte eurent également, dans l'Ecole de Lyon, presque dès son début, un adorateur fervent : pour être juste, il faut dire qu'elles l'en ont récompensé en lui révélant tous leurs secrets. — Aucun artiste ne peut être comparé à Berjon pour le dessin des fleurs ;

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) Monfalcon. *Histoire monumentale*, III, p. 216, en note.

(2) *Revue du Lyonnais*, XII, p. 159.

Digitized by Google

on n'apprend pas à dessiner de la sorte, on le fait par intuition, par inspiration.

Élève de Perrache, puis de l'école Centrale, où Cogell et de Varrenc professaient, Berjon entra d'abord chez un sieur May, fabricant de dorures et d'ornements d'église Il le quitta pour aller à Paris, où il vécut misérablement en faisant des miniatures : le célèbre Augustin qui l'y connut, lui donna le goût de ce genre de portraits. De retour à Lyon, il fut appelé, vers 1810, à remplacer Bony dans le professorat de la fleur à l'Ecole de Lyon; Bony avait, à la mort de Baraban, arrivée en 1809, accepté momentanément la direction de la classe de la fleur. Un mauvais caractère, joint à un manque complet d'éducation, rendit le professorat de Berjon pénible à ses élèves, et ses relations avec le directeur difficiles. Aussi, en 1823, il dut céder la chaire de professeur à M. Thierriat. A dater de ce moment, Berjon devint inquiet, soupçonneux, aigri : il voyait partout des espions et des ennemis. Il se retrancha dans un travail assidu, donnant des leçons à ceux qui avaient assez de patience et de persévérance pour supporter ses boutades, et se livrant avec une ardeur infatigable, jusque fort avant dans la nuit, à ses propres études. Il est mort le crayon à la main.

Son œuvre est considérable et très-variée : fleurs, fruits, oiseaux vivants, natures mortes, coquillages, plantes, il a tout étudié, tout dessiné ; il a fait de nombreux portraits au crayon, à l'encre de Chine, au pastel; on cite même de lui des paysages. Ses tableaux à l'huile ont souffert de l'infériorité des couleurs qu'il employait : on en peut juger par son tableau de *Fleurs groupées avec des fruits* qui est au musée lyonnais. Des précautions seront sans doute prises pour sauvegarder ses autres tableaux qui parent notre musée, tableaux si remarquables

Digitized by Google

par la précision et la vigueur du modelé : les *Coquillages et madrépores*, signé de 1810 ; les *Raisins dans la coupe d'albâtre*; les *Fruits sur une table de marbre*, signés de 1797, les *Fleurs dans un vase d'albâtre*, tableau signé de 1813. Une miniature représentant *une Jeune femme avec un collier de corail*, est la plus délicieuse chose qu'on puisse contempler dans la galerie de nos peintres lyonnais : vérité des formes, finesse des tons, souplesse et vie de la chair, tout y est réuni. Le musée possède encore, en miniature, le portrait de Berjon peint par lui-même à 65 ans.

Deux aquarelles représentant *un Lièvre* et *un Coq*, grandeur nature, plusieurs dessins à deux et trois crayons sur papier teinté, complètent les spécimens qu'on a voulu donner du talent de l'artiste dans chaque genre. L'école des Beaux-Arts possède un assez grand nombre de dessins aux crayons de couleur, à l'encre de Chine, à la sépia et à l'aquarelle. Une exécution large, un sentiment extraordinaire de la forme, voilà ce qui caractérise Berjon.

Déchazelle (1) (Pierre-Toussaint), né à Lyon, en 1751, mort en 1834.

La finesse de dessin, la suavité du pinceau, la facilité de composition, telles sont les qualités des tableaux de fleurs peints par Déchazelle. Élève de Nonnotte pour la figure et de Douay pour la fleur, Déchazelle utilisa de bonne heure, dans la fabrique des soieries, les connaissances qu'il avait acquises en dessin. Il a le rare mérite d'avoir été à la fois artiste, commerçant et homme du monde. Il avait une grande prédilection pour les peintres hollandais, et se servait des glacis avec beaucoup d'adresse. Nous

(1) *Revue du Lyonnais*, II, 44, et XXXIX, 168. David, dans son tableau du Sacre, a reproduit la physionomie heureuse de Déchazelle, qui était à cette époque à Paris avec Artaud.

Digitized by Google

regrettons que son nom ne figure pas dans la galerie des Lyonnais. Le musée industriel est mieux partagé ; il a tout à la fois des dessins, des peintures et des tissus qui montrent combien était féconde l'imagination du fabricant (1).

Déchazelle avait une excellente mémoire, une instruction variée, un grand talent d'observation et une riche imagination. Il a écrit un grand ouvrage : *Tableau des progrès et de la décadence de la statuaire et de la peinture antiques au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie*, 1834, 4 *vol.* ; et un excellent mémoire sur cette question : « *Quelle est l'influence de la peinture sur les arts* « *d'industrie commerciale ?* »

Il avait un grand goût pour les beaux-arts et prenait un vif intérêt aux artistes lyonnais. Il a largement contribué à donner la vie à l'Ecole de Lyon lorsqu'elle débuta.

Bony (Jean-François), né à Givors, mort à Paris. Aux mêmes titres que Déchazelle, Bony, fabricant de soieries et peintre de fleurs, doit trouver place parmi les artistes lyonnais du commencement du siècle. Le musée lyonnais possède un *Vase de bronze rempli de fleurs rares avec des oiseaux becquetant des groseilles* et une grande composition où des *fleurs sont placées dans un tombeau antique* devenu réservoir de fontaine. Il était élève de l'école Centrale ; mais on peut dire de lui comme de Berjon et de tous ceux qui suivaient les cours de l'école Centrale

(1) Déchazelle s'était principalement appliqué à satisfaire la consommation russe. Lorsqu'il fit des broderies, il n'y a sorte de mélanges qu'il n'ait essayés, utilisant la paille, les plumes, les cheveux, les applications d'étoffes, etc., dans le but de créer des effets nouveaux et des contrastes de coloris.

Digitized by Google

lyonnaise qu'ils se sont faits eux-mêmes en étudiant la nature. Il se plaça comme dessinateur chez M. Bissardon, grand fabricant d'étoffes pour meubles; fut appelé à remplacer Baraban à l'école de dessin ; partit peu après pour Paris, enfin se fit fabricant d'étoffes façonnées. Il excellait dans la broderie (1), genre qui exigeait beaucoup d'invention et beaucoup de goût.

La perte de sa fortune, confiée à un ami, devint la cause de sa mort ; il se suicida à Paris (2).

Magnin (André), né à Lyon, en 1802, mort à Bologne, en 1824.

Nous avons indiqué les peintres qui peuvent être considérés comme formant la première génération lyonnaise du dix-neuvième siècle. Nous arrivons à leurs élèves avec le nom de Magnin, qui était à l'école de Revoil en même temps qu'Orsel, Genod, Trimolet, Bonnefond, Régnier, Jacomin.

Magnin, admirablement doué par les arts, nature sensible et réfléchie, résolut, avec Orsel, de se livrer à la grande peinture. Ils partirent pour Paris en 1819, et entrèrent tous deux dans l'école de Guérin. En 1821, il projette, et sur l'avis du maître exécute le *Joas sauvé par Josabeth*, qui fut remarqué à l'exposition de 1822 et qui a été acheté pour le musée lyonnais. L'année suivante, il partit pour l'Italie, et à peine au début de ce voyage qui excitait tout son enthousiasme, fut arrêté par la maladie et la mort à Bologne. Il avait vingt-deux ans! Il y a dans

(1) Le musée industriel de Lyon a une belle collection de tissus brodés sortant de la manufacture de Bony ; les broderies exécutées au petit point ou au crochet ont toute la finesse et tout le velouté d'un tissu satiné.

(2) Vers 1825, en se jetant par la fenêtre.

Digitized by Google

l'église de la Guillotière un tableau votif peint par Magnin; dans l'église d'Ainay se trouvent un *Saint Martin à cheval partageant son manteau avec un pauvre*, tableau qui a beaucoup poussé au noir, et une scène de la vie de saint Benoît. Mais Magnin, en peignant ces tableaux au début de sa carrière, n'avait pas encore acquis la sûreté de main et la science de composition qu'on admire dans le tableau qui est au musée : action simple et claire, expression juste, noblesse de style, coloris harmonieux, belles draperies et dessin correct sont les qualités de *Joas*. Cet excellent tableau fait vivement regretter la mort si prématurée de l'auteur. Le portrait de Magnin, peint par lui-même, est dans le musée lyonnais.

Orsel (1) (Victor), né à Oullins, en 1795, mort à Paris, en 1850.

Avec quel bonheur Magnin eût retrouvé à Rome son ami Orsel ; quelle part il eût prise dans ces causeries artistiques qui réunissaient Orsel, Bonnefond et Vibert !

C'est à Rome qu'Orsel, après avoir longuement médité, prit la résolution de ne plus faire que de la peinture murale religieuse.

Au reste, il nous est possible de suivre la progression ascendante de ce magnifique talent. La *Transfiguration* qui est dans l'église de Saint-Nizier ; la *Charité* qui est dans la salle du Conseil de l'hospice, tableau en partie fait à Paris, en 1821, sous les yeux de Guérin, puis achevé à Rome ; *Caïn maudit après le meurtre d'Abel*, qui est dans le musée lyonnais et qui est signé de Rome, 1824 ; *Moïse sauvé des eaux et présenté à Pharaon*, qui est dans le musée lyonnais et qui est signé de Rome, 1830 ; le *ta-*

(1) *Notice sur Orsel*, par Martin-Daussigny, 1851 ; *Peinture des litanies*, 1851 ; *Tableau votif du choléra*, 1852, par le même.

Digitized by Google

bleau votif du Choléra, qui a été peint à Paris, en même temps qu'Orsel travaillait à la chapelle de la Vierge, dans l'église Notre-Dame de Lorette, et qui est aujourd'hui dans l'église primatiale; voilà les termes de la progression.

Quelle élégance dans le corps d'Abel, quelle expression dans la figure de la mère, qui s'accuse d'être la première cause du mal sur la terre ! Et si on peut encore trouver quelque chose à critiquer dans la mimique un peu exagérée des personnages de ce tableau, quelle ordonnance magistrale dans le Moïse sauvé des eaux ! quel magnifique agencement des draperies ! quelle science d'archéologie dans la mise en scène !

Mais les fresques du Campo-Santo ont éveillé un monde d'idées nouvelles dans l'âme profondément croyante d'Orsel ! la peinture murale, telle que l'avaient comprise les maîtres de l'école primitive, la peinture murale appelée à moraliser le spectateur, la peinture murale parlant à l'âme, voilà désormais son but.

Le *Bien et le Mal* (1), cette poétique histoire que nous ne connaissons que par la gravure de Vibert, et qui nous émeut toujours jusqu'au fond de l'âme quand nous regardons cette gravure, est le premier manifeste du nouveau réformateur : c'est la première inspiration de cette muse religieuse qui fera trouver à Orsel, dans les litanies de la sainte Vierge, un concert plein d'une suave harmonie, semé çà et là de détails charmants que les miniaturistes du moyen âge n'auraient pas plus finement étudiés et que le symbolisme chrétien ennoblit, se terminant par un magnifique final à la gloire de la mère du Sauveur.

Le *tableau votif du Choléra*, remercîment de la ville de

(1) Ce tableau a été exposé à Paris, en 1833.

Digitized by Google

Lyon à la sainte Vierge pour avoir été préservée de la terrible épidémie, est encore un chant à la louange de Marie. La ville de Lyon, poursuivie par trois fléaux le choléra, la guerre civile et la destruction, s'agenouille aux pieds de la Vierge puissante, qui la couvre de son manteau ; à droite un ange armé d'un glaive arrête les fléaux; du côté de l'enfant Jésus, à gauche de la Vierge, sont les patrons qui intercèdent pour la villé, saint Jean-Baptiste, saint Pothin, saint Irénée et sainte Blandine ; au bas du trône, sur lequel est assis Marie, le lion symbolique est couché et lèche ses plaies (1) ; dans le haut du tableau, deux anges tiennent déployée une banderolle avec cette inscription : « *Salus infirmorum, Stella matutina, Auxilium christianorum.* » Le coloris est doux et clair comme celui d'une fresque. Ce tableau devait en effet en tenir lieu et occuper le fond d'une des nefs latérales de la chapelle de Fourvière. La composition majestueuse et simplement ordonnée, « le choix des types, le dessin, l'expression des têtes, la simplicité des attitudes et des draperies, si naturelles, enfin l'harmonie de l'ensemble » font du tableau du Choléra une peinture monumentale de premier ordre (2).

(1) Ce lion n'a pas été peint par Orsel ; et nous entendions M. Faivre-Duffer, un des élèves d'Orsel, regretter que son maître ne l'ait pas pu exécuter, ajoutant que, pour préparer ce lion symbolique, Orsel avait fait des études magnifiques et nombreuses d'après les lions du Jardin-des-Plantes de Paris, si soigneux il était dans les moindres détails.

(2) Voir l'*Explication raisonnée du tableau votif du choléra*, par M. Martin-Daussigny, Lyon, 1852. Placé d'abord à Fourvière, ce tableau y a été mal soigné : l'humidité et les vapeurs, si fréquemment accumulées dans l'église par suite de la grande agglomération des fidèles, l'ont profondément altéré. On l'a, tout récemment, ôté de Fourvière et mis dans l'église primatiale, en attendant qu'on essaie de le réparer.

Digitized by Google

Ainsi, Orsel, par ses savantes études, par ses convictions sur le rôle moral de la peinture, par son amour de l'idéal, s'est élevé à un rang exceptionnel parmi les artistes du dix-neuvième siècle.

Pour nous, Lyonnais, il a d'autres titres : il se place auprès de Bonnefond et de Vibert dans les conseils qui ont amené les réformes dans l'enseignement de l'Ecole de dessin. C'est, en effet, en se réunissant et se voyant à Rome que déjà les trois amis discutaient quelles étaient les véritables conditions de l'art, et parlaient de cette Ecole où Orsel et Bonnefond avaient été initiés à la peinture. Puis, lorsque Bonnefond eût été appelé à la direction de l'école, lorsque Vibert eût accepté d'alléger, pour son ami le fardeau de cette charge, ils n'ont pas cessé l'un et l'autre d'être en correspondance avec Orsel, dont ils connaissaient l'amour patriotique, et ils l'ont sollicité de participer, par ses avis, au grand travail de réforme qu'ils tentaient.

Bonnefond (1) (Claude), né à la Croix-Rousse, le 7 germinal an IV, mort à Lyon le 27 juin 1860; membre de l'Académie de Lyon.

Qui sait dans quelle proportion Orsel a contribué à modifier la manière de Bonnefond !

Quant à ce changement de manière, il est daté par les tableaux eux-mêmes du maître ; et, Dieu merci, le musée lyonnais en a un assez grand nombre pour que les dates parlent.

La *Chambre à louer* est de 1821 ; l'*Officier grec blessé* est signé de Rome, 1826 ; la *Cérémonie de l'eau sainte* est signée de Rome, 1830; le *Vœu à la Madone* est de 1835.

(1) *Eloge historique*, par M. Martin-Daussigny : *Histoire monumentale de Lyon*, par Monfalcon, IV. 157.

Digitized by Google

Bonnefond a été, de 1817 à 1822, une des étoiles les plus remarquées de la pléïade lyonnaise : les *petits Savoyards*, le *Vieillard aveugle conduit par sa fille*, le *Marchand de volailles*; le *Maréchal ferrant*, la *Chambre à louer* se rangent sous l'étendard des finisseurs, que Richard et Revoil avaient arboré. C'est dans la *Chambre à louer* qu'est le fameux réchaud qui fit si grande sensation à l'époque.

Les conseils de Guérin, qu'il consulte à Paris, le persuadent qu'il doit tendre à un autre succès que celui obtenu jusqu'à ce jour par le fini précieux de son exécution; qu'il doit donner à son style plus de sévérité, qu'il doit peindre plus largement. Ayant eu le grand prix de peinture en 1824, il part pour Rome, étudie, travaille et se métamorphose. Il revient, en 1828 avec le *Chevrier*, l'*Officier grec blessé*, la *Pèlerine secourue par des moines* (1); mais ne séjourne pas en France; il est enthousiaste de l'Italie, où il sent qu'il devient vraiment artiste. Aussi on le retrouve à Rome en 1829, et il y signe ce beau tableau de *l'Eau sainte*, qui est exposé à Paris en 1831 (2).

En regardant, dans le musée lyonnais, la *Chambre à louer*, puis la *Cérémonie de l'eau sainte*, on verra combien est juste l'appréciation suivante des deux manières de Bonnefond (3) : « La première, créée pour ainsi dire par « Revoil, est le mélange dn dessin de l'école de David avec l'exécution fine et précieuse des Hollandais; le co- « loris, assombri par l'exagération des demi-teintes, tend « un peu au noir, le pinceau est précieux ; la touche fine,

(1) Ce tableau, qui appartenait au duc d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe, fut détruit en 1848.

(2) Voir, dans le compte-rendu de l'Exposition de 1831, un magnifique éloge de ce tableau, *Moniteur universel*, p. 1217.

(3) Nous empruntons cette appréciation du talent de Bonnefond à M. Martin-Daussigny, *Eloge de Bonnefond*, p. 18.

Digitized by Google

« légère, accuse une habileté d'exécution peu commune « et une grande adresse de main. Dans la seconde ma- « nière, la lumière du soleil, chaude, vigoureuse, inonde « la scène, la couleur devient tout à fait italienne ; le « faire, plus large, ne perd rien de l'habileté d'exécution, « le pinceau cependant a plus de hardiesse, il y a plus de « savoir », le style a toute la noblesse que comportent les sujets.

Nommé directeur de l'Ecole de Lyon, en 1831, Bonnefond prit à cœur ses fonctions : soins incessants, dévoûment à toute épreuve, il n'a rien négligé pour amener l Ecole de Lyon à la perfection où il désirait la voir arriver. Trop absorbé dans les fonctions de directeur et de professeur, il a peu produit pendant son professorat (1), sauf des portraits. Dans ce dernier genre, le musée lyonnais possède deux portraits officiels, celui de Jacquard et celui de Coysevox, commandés par l'Administration. Les portraits de M. de la Hante, de M. Meynier, de M. Georges Hainl furent beaucoup remarqués dans nos expositions, mais pouvons-nous espérer que le musée lyonnais héritera un jour de quelqu'une de ces belles études signées par Bonnefond? Nous avons vu avec plaisir le *Vœu à la Madone* accroître, depuis la mort de l'auteur, le nombre des tableaux qui figuraient dans le musée lyonnais : c'est une œuvre de grand coloriste.

Blanchard (2), André, né à Lyon en 1800, mort en 1850.

Comme Bonnefond, Blanchard est revenu d'Italie avec un véritable talent de coloriste.

Élève de l'Ecole de Lyon, Blanchard était allé à Paris,

(1) N'oublions pas cependant le Christ qui est dans la salle des assises. au Palais-de-Justice.

(2) *Notice sur Blanchard*, par M. Martin-Daussigny, 1851.

Digitized by Google

en 1820, étudier à l'école de Gros. Il revint se fixer à Lyon, en 1828, se livrant exclusivement au portrait. En 1831, il partit pour l'Italie. C'est à Rome qu'il a fait *Trigone* « gracieuse composition qui se recommande par un « coloris remarquable et une grande habileté de pinceau »; puis *Savonarole rappelant à Laurent de Médicis qu'il ne doit gouverner que pour le bonheur de son peuple.*

Appelé, en 1839, à remplacer Grobon comme professeur de principes dans l'Ecole de Lyon, Blanchard n'a plus quitté Lyon.

Il a fait pour l'église primatiale un tableau *du Sacré Cœur de Jésus*, et pour les carmélites une *Vision de Sainte Thérèse*. Mais son œuvre principale est le portrait. Il excellait « à rendre le caractère de ses modèles par l'expression « de la physionomie et des poses ; à ces qualités, les pre- « mières de toutes, il joignait un pinceau facile, un co- « loris vrai, harmonieux, quelquefois un peu sombre. « mais d'une grande vigueur. Il n'y a aucune exagéra- « tion dans ses teintes; ses draperies, faites avec soin, « n'ont pourtant rien de ce clinquant qui porte toujours « préjudice à la tête en distrayant le spectateur. » Blanchard a laissé de lui-même un excellent portrait.

Jacomin (Jean-Marie), né en 1789, mort en 1858.

Le portrait était du reste à la mode, et il est heureux pour les artistes que le goût de se faire portraiturer se maintienne ; parmi les peintres portraitistes il faut citer Jacomin. Il était, comme Blanchard et Bonnefond, un élève de l'Ecole de Lyon, mais il n'eut pas, comme ses collègues, la bonne fortune d'aller se perfectionner hors de Lyon ; sa vie, toute consacrée à sa famille, et qui atteste un cœur excellent, s'est écoulée paisiblement sans lui fournir une occasion de faire quelque chose d'extraordinaire.

Digitized by Google

Il a pris place parmi les peintres de genre de l'Ecole lyonnaise qui ont fait preuve d'une exécution soignée, d'un dessin assez correct, d'une expression juste ; mais il est moins fini et il peint plus largement. Il était à l'exposition de 1819 avec un tableau qui représente Annibal Carrache dessinant encore enfant, devant un juge, les voleurs qui avaient dévalisé son père. Le musée lyonnais a un tableau intitulé la *Bonne Mère*, signé de 1824, où les mêmes qualités de dessin et d'exécution se font remarquer : la physionomie de la petite fille qui demande l'aumône pour la famille est charmante.

Le talent de Jacomin était gracieux et naïf. Sans parler du portrait de M. Richard qui n'a pas été fait d'après nature, il y a au musée le portrait de Jacomin peint par lui-même, en 1836. Ces deux toiles peuvent donner une idée du talent de notre artiste; mais nous souhaiterions, pour Jacomin, de même que pour Blanchard et Bonnefond, que quelque legs amenât au musée quelques-uns des bons portraits qu'ils ont faits, et que la galerie de nos portraitistes se complétât. On a récemment placé dans le cabinet du président du Tribunal de commerce le portrait de l'abbé Rozier : c'est une des figures que Jacomin a le mieux traitées.

Genod (1) (Michel-Philibert), né en 1796, mort en 1862, membre de l'Académie de Lyon.

La collection des tableaux anecdotiques représentant le type de l'Ecole lyonnaise sous la Restauration est assez complète. La *Fête du grand père*, tableau exposé en 1839, et les *Adieux d'un militaire obligé de quitter son*

(1) *Revue du Lyonnais*, XXV, 142 ; *Histoire monumentale de Lyon*, V. 159.

Digitized by Google

père et sa sœur, tableau exposé en 1813, sont dans cette collection les souvenirs de Genod. C'est peu si on songe à la fécondité de l'artiste qui, en 1819, figurait avec succès à l'exposition au Louvre, et depuis, n'a pas cessé jusqu'en 1839, époque où il fut nommé professeur à l'école, d'exposer des tableaux où soit une plaisanterie de bon goût, soit une pensée sentimentale attirait tout d'abord le spectateur. Nous citerons l'*Enfant malade*, la *Bonne mère*, le *Mariage bressan*, le *Berceau vide*, le *Chasseur qui a blessé son chien*, le *Phidias du canton de Berne*, la *Mère mourante*, le *Vieux mari goutteux*, le *Petit paresseux*, la *Cinquantaine*, etc.

Esprit, joyeuse philosophie, observation de la vie intime, expression cherchée et parfois rendue par une mimique exagérée, voilà le caractère du talent de Genod (1). Ses tentatives dans un genre plus élevé n'ajoutent pas à sa réputation : l'église de Saint-Just possède une *Samaritaine* et un *Moïse frappant le rocher* ; l'église de Saint-Nizier un *Saint Martin se dépouillant de son manteau* et une *Sainte Catherine* ; la chapelle du palais épiscopal un *Saint Polycarpe refusant de sacrifier aux faux dieux*. Il faut encore mentionner dans le musée de Lyon un *Stella en prison* qui a le tort de rappeler le tableau de Granet, le *général baron Maupetit au siége de Zamora*, un *Episode de l'inondation des Brotteaux en* 1856, qui nous laisse bien froid.

Petit-Jean (2) (Marie), née Trimolet, née en 1794, morte en 1832.

La vérité, la finesse et le précieux de l'exécution qui

(1) C'est son portrait qu'il a fait dans ce joyeux compère coiffé d'un bonnet de coton et placé au second plan du tableau représentant la *Fête du grand-père*.

(2) *Revue du Lyonnais*, V, 457.

Digitized by Google

sont dans le *Premier exploit du jeune chasseur* nous ramènent au faire de l'Ecole lyonnaise. C'est l'œuvre de Marie-Antoinette Trimolet, élève de Grognard et de son frère M. Anthelme Trimolet.

On cite encore la *Jeune femme soignant son mari et son enfant*, toile exposée en 1844, la *Leçon de catéchisme*, quelques autres tableaux de chevalet et quelques portraits peints par cette habile artiste ; mais elle s'était adonnée à l'enseignement et lui a sacrifié sa vie artistique, préparée cependant par de sérieuses études.

La communauté des sœurs Saint-Charles possède deux tableaux de Mme Petit-Jean : l'*Adoration du Sacré-Cœur*, *Saint Charles Borromée*.

Bellay (François), né à Lyon en 1800, mort à Rome.

Nous rencontrons Bellay dans cette même série d'artistes qui s'étaient groupés autour de Revoil et de Richard et avaient composé l'Ecole lyonnaise de la Restauration. Il avait fait des animaux une étude spéciale, et visait au genre de Wouvermans. On cite de lui le *Marché des Minimes, l'Église des Jacobins transformée en écurie*, la *Voiture publique*, etc. Le musée lyonnais possède ce dernier petit tableau, qui est signé de 1822.

Régnier (Jean-Marie), né en 1796, mort en 1865.

Régnier, élève de Revoil et condisciple d'Orsel, de Magnin, de Trimolet, etc., fermera la liste des artistes de cette première époque. Obligé de renoncer à la carrière des arts et d'entrer dans le commerce, il a montré quelle supériorité donnent au dessinateur de fabrique des études de dessin sérieusement faites.

En quittant la classe de Revoil, Régnier entre dans celle

Digitized by Google

de Berjon (1), travaille au sortir de l'école chez M. Dutilleu, une des maisons de fabrique les plus renommées pour les articles de goût ; puis se met fabricant. Un succès rapide lui donne la fortune que son ambition avait rêvée; et, peu soucieux de l'accroître, il se hâte de quitter les affaires pour retourner à ses chères études artistiques. Son éducation première à l'Ecole de Lyon n'avait pu le préparer à la grande peinture ; pendant qu'il s'occupait d'industrie, il avait cherché un délassement dans la miniature, il continua à faire des portraits dans ce genre. Bien qu'il s'en occupât en amateur et sans accepter aucune rétribution, il ne se crut pas en droit de n'être pas consciencieux. Parmi les soixante miniatures de Régnier qui sont répandues dans les familles lyonnaises, il y en a de charmantes comme finesse d'exécution et comme vérité d'expression. Nous citerons M. et Mme Arlès, M. Benoît, M. Brosset, Monseigneur Lyonnet, archevêque d'Alby, etc. Plus tard la vue et la main ne se prêtant plus au travail si minutieux de la miniature, Régnier se mit à peindre à l'huile des portraits en grand. Le musée lyonnais a de lui le *portrait en pied de M. Arlès-Dufour*; mais c'est dans la miniature surtout qu'il le faut étudier; et nous souhaitons qu'une de ces belles miniatures apparaisse bientôt dans le musée lyonnais.

De nombreux voyages en Hollande, Belgique, Italie, Allemagne avaient formé son goût et étendu ses idées sur l'art. Il se mettait avec une bonne grâce inépuisable à la disposition de l'Administration et de la Société des Amis-des-Arts pour tout ce qui intéressait les beaux-arts à Lyon ; il suivait avec affection les travaux de l'Ecole, et c'est à son instigation qu'on a exigé des élèves pour la fleur des études nombreuses au trait.

(1) Il eut la médaille d'or au concours de fleurs de 1815.

Digitized by Google

Flandrin (1) (Jean-Hippolyte), né à Lyon en 1809, mort à Rome en 1864.

Si Flandrin appartient, par ses premières études, à l'Ecole lyonnaise, il faut bien dire que toutes les qualités qui l'ont conduit à une si haute réputation ont été acquises à l'école de M. Ingres. Il a quitté Lyon en 1828, et lorsqu'il remporta le grand prix de Rome en 1832, le dessin, comme la couleur de son tableau accusait les tendances de la peinture de M. Ingres (2). Une chance heureuse veut que M. Ingres soit nommé directeur de l'Ecole de Rome lorsque Flandrin part pour l'Italie, et c'est sous la direction de ce maître vénéré qu'il complète son éducation artistique par l'étude des grands peintres italiens.

Tout l'honneur du beau talent de Flandrin revient donc à M. Ingres, et jamais professeur n'a été mieux écouté.

Pendant son séjour comme pensionnaire à Rome, Flandrin a envoyé des tableaux qui tous ont été remarqués par la science du dessin et la sévérité du style : *Euripide écrivant ses tragédies dans la grotte de Salamine* ; *le Dante, conduit par Virgile, visitant les envieux frappés d'aveuglement* sont dans notre musée lyonnais; *saint Clair guérissant les aveugles*, le *Christ et les petits enfants*, œuvres des dernières années (1836-1837), dénotent les aspirations de l'auteur vers l'art religieux.

C'est en effet dans la peinture murale que Flandrin, comme Orsel, devait s'immortaliser. Nous ne le suivrons pas à l'église Saint-Séverin, à l'église de Nîmes, à Saint-

(1) *Revue du Lyonnais*, XXVIII, p. 516 ; *Histoire monumentale de Lyon*, IV, 177.

(2) Voir la critique des œuvres des concurrents pour le grand prix de peinture, en 1832, *Moniteur universel*, p. 1764.

Digitized by Google

Germain-des-Prés, à Saint-Vincent-de-Paul (1). Il a peint à Lyon, dans notre belle église d'Ainay, les trois demi-coupoles des absides, s'inspirant des peintures byzantines sur fond or qu'il avait vues en Italie. Dans la fresque de l'abside central, un Christ colossal debout occupe le centre de la composition ; à sa droite est sa mère, également debout ; à la suite, viennent sainte Blandine et sainte Clotilde, agenouillées ; à droite du Sauveur est l'archange Michel debout, suivi de saint Pothin et de saint Polycarpe, agenouillés. Il a peint dans les absides latéraux saint Badulphe et saint Benoit.

Membre de l'Institut, aimé et honoré, Flandrin a joui de sa réputation avec une rare modestie ; il était avide de conseils et soumettait ses compositions aux savants comme aux théologiens, afin de leur donner la plus grande perfection. Mais, tout en cherchant la beauté morale, Flandrin aimait trop l'antique pour ne pas chercher à y réunir la beauté de la forme. Un dessin correct et pur, une couleur harmonieuse et un grand charme d'exécution attirent vers tout ces grandes pages où il enseigne la religion chrétienne.

(1) C'est à Saint-Vincent-de-Paul, dans sa magnifique frise, que Flandrin a utilisé la belle découverte de Paillot de Montabert des procédés des anciennes peintures murales. Orsel, reconnaissant les avantages de la peinture à l'encaustique, pour la solidité et la durée, n'avait pas hésité à l'adopter pour la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, malgré la perte de temps et malgré la dépense qui devaient en résulter. Flandrin n'aurait pas suffi à son œuvre s'il avait dû toujours lutter contre les difficultés matérielles de la peinture à la cire. — Voir, sur cette intéressante question de la peinture encaustique, qui passionna le public au moment de l'invention de M. Paillot de Montabert, plusieurs opuscules de M. Martin-Daussigny, de M. Roy, etc. M. Martin-Daussigny s'est longtemps occupé de la peinture à la cire ; il y a de lui, dans le Musée lyonnais, une Vierge ainsi peinte.

Digitized by Google

La préoccupation de l'expression domine cependant toujours ; et c'est cette recherche de la vie, du type moral, recherche poursuivie dans le portrait comme dans la grande peinture, qui a fait de Flandrin un si éminent portraitiste : une grande simplicité et un grand style sont les caractères de ses portraits.

Flandrin (Auguste), né à Lyon, en 1804, mort à Lyon, en 1842.

Hippolyte Flandrin avait deux frères qui l'avaient suivi à Paris : l'un adonné au paysage classique, M. Paul Flandrin, est considéré comme le premier paysagiste dans ce genre.

L'autre, Auguste, s'était adonné à la peinture de genre et avait déjà produit des œuvres remarquées à nos expositions, lorsque la mort l'enleva bien jeune : On cite *Une Mère pleurant son enfant mort*, les *Baigneuses*, *Savonarole prêchant à San-Miniato* ; ce dernier tableau est dans le musée lyonnais

Perlet (Pierre), né à Lyon, en 1804, mort à Paris, en 1843.

La mort a pris bien jeune aussi un autre artiste lyonnais, Perlet, élève de Gros et de M. Ingres.

Des études sérieuses et une grande érudition avaient fait distinguer Perlet. Il avait longtemps voyagé en Italie, après avoir fini ses études de peinture à Paris, et on raconte que, par une faveur spéciale, généralement refusée, il avait obtenu du grand-duc de Toscane de copier au palais Pitti la *Vierge du voyage*.

Il avait exposé, en 1836, *Noémie et Ruth*, composition simple et pleine de sentiment ; en 1842, la parabole de l'*Épi de blé*, tableau qui eut un grand et légitime succès. On cite encore de lui la *Prière au réfectoire*, une *Sainte*

Digitized by Google

Philomène, figure expressive et poétique, qui, après avoir paru à l'exposition de Lyon de 1836, a été placée dans l'église de Saint-Nizier; la *Dixième églogue de Virgile*, son dernier tableau, exposé en 1843, à Lyon. Le foyer du Grand-Théâtre a été décoré par Perlet ; l'ornementation murale de l'église d'Ainay est de lui ; enfin le musée lyonnais possède l'*Émigration des trappistes en* 1793, tableau que la touchante affection de amis de Perlet a acheté pour le musée.

Ils sont aussi dans la galerie lyonnaise, nos peintres paysagistes et nos peintres de fleurs ; mais de même que nous devons passer , sans les mentionner , devant les peintres encore vivants (1), Bertrand, Bonirote, Chaine, Compte-Calix, Comte, Faivre-Duffer, Guichard, Janmot, Montessuy, de même, parmi les peintres paysagistes, Allemand, Cinier, Flachéron, Girardon, Servan, Appian, et, parmi les peintres de fleurs, Thierriat, Lays, Maisiat, Reignier doivent nous demeurer inconnus.

Nous terminerons donc la revue des peintres du dix-neuvième siècle par quelques mots sur Fonville et Leymarie, qui, plus heureux que *Guindrand* (né à Lyon en 1801, mort à Lyon, en 1843), ont une notice biographique (2), et sur Baile, Rémillieux et Saint-Jean, nos éminents peintres de fleurs.

Fonville (3) (Victor-Nicolas), né à Thoissey en 1805, mort à Thoissey en 1856.

Dès qu'il eut appris de M. Thierriat les principes du dessin et de la peinture, Fonville alla lutter avec la na-

(1) On n'oubliera pas que M. Meissonnier est né à Lyon.

(2) Sachons gré à la *Revue du Lyonnais* de remplir si bien sa mission à l'égard des artistes, des savants et des littérateurs lyonnais.

(3) *Revue du Lyonnais*, XXVIII, p. 156.

Digitized by Google

ture. Il ne chercha pas à l'idéaliser, mais s'attacha à la reproduire aussi fidèlement que possible, choisissant toujours les sites les plus riants, les plus calmes, les plus aimables. Sa couleur est généralement froide et monotone; mais la composition est presque toujours heureuse. Il a beaucoup produit (1). On recherche ses dessins, qui sont remarquables par la légèreté et la hardiesse du crayon, et ses belles aquarelles.

Le musée des Lyonnais a un très-bon paysage de Fonville : C'est une Vue de Lyon prise des hauteurs du faubourg Saint-Clair ; les animaux y ont été peints par Duclaux.

Leymarie (2) (Hippolyte), né à Lyon, en 1810, mort à Saint-Rambert, en 1844.

Leymarie a appris le dessin avec M. Trimolet, la fleur avec M. Berjon, le paysage avec Guindrand, qu'il accompagnait souvent dans ses excursions. Ses tableaux attestent un sentiment exquis de la couleur et une imagination fertile. Esprit cultivé, il était familier avec l'histoire, l'architecture, l'archéologie ; il écrivait avec beaucoup de charme. La *Revue du Lyonnais*, le *Lyon ancien et moderne*, l'*Album du Lyonnais*, etc., ont publié des articles très-remarqués, où un sentiment vrai de l'art se joignait à la plus saine critique.

Leymarie a gravé à l'eau-forte avec succès ; il a fait de la lithographie ; il a excellé dans l'aquarelle.

Le musée lyonnais possède un très-beau paysage de Leymarie : *Vue de Saint-Guilhem-du-Désert, dans les Cévennes*.

(1) Dans la notice que lui consacre la *Revue du Lyonnais* sont énumérés un grand nombre de ses paysages.

(2) *Revue du Lyonnais*, XXI, p. 86. Dans cette notice sont énumérées les œuvres si variées de ce charmant artiste.

Digitized by Google

Baile (1) (Jacques-Joseph), né en 1819, mort en 1856.

Baile avait étudié la fleur à l'Ecole de Lyon sous M. Thierriat avec l'intention de se consacrer à l'industrie. Au sortir de l'école, en 1839, il entre chez MM. Grangé et Schulz. Il partit pour Paris afin de se former le goût chez les dessinateurs en vogue dont le plus célèbre à l'époque était un Lyonnais, M. Ladevèze. De retour à Lyon, en 1841, Baile renonça à l'industrie; il voulait être peintre de fleurs. Son œuvre est très-restreinte, et ne comprend que 14 ou 15 tableaux, parmi lesquels il faut citer : la *Corbeille de fraises*, qui a paru à la grande exposition de 1855; les *Fleurs jetées sur un rocher*, tableau signé de 1851 qui est au Musée lyonnais et que l'artiste lui-même désirait y voir figurer. Notre Musée a encore un tablean de *fleurs et fruits*, daté de 1853.

De la recherche dans le coloris, un travail fini, du sentiment dans la composition, telles sont les qualités de Baile.

Rémillieux (2) (Pierre-Etienne), né à Vienne en Dauphiné le 16 avril 1811, mort à Lyon le 9 février 1856.

Remillieux a été plus irrégulier que Baile : Sur vingt tableaux de fleurs et fruits quatre ou cinq sont cités comme parfaitement réussis par la finesse du dessin, le brillant, la patience d'exécution, la fraîcheur de la couleur. Néanmoins, par ces tableaux, il prend une belle place au milieu des peintres lyonnais : les *fleurs et fruits dans une coupe de bronze*, qui sont au Musée, ne donnent pas une idée de la perfection de son talent.

Gallet (Jean-Baptiste) né en 1820, mort en 1848.

(1) *Revue du Lyonnais*, XIII, p. 148.

(2) *Revue du Lyonnais*, XXX, p. 423. — *Courrier de Lyon*, 11 février 1856.

Digitized by Google

Un *Bouquet de marguerites, capucines et autres fleurs*, tableau délicieux de composition et finement étudié est le seul souvenir de Gallet, brillant élève de M. Thierriat mais mort bien jeune.

Saint-Jean (1) (Simon), né à Lyon le 14 octobre 1808, mort en 1860, membre de l'Académie de Lyon.

Le nom vraiment glorieux pour l'Ecole lyonnaise, celui dont la réputation n'est pas limitée à la ville natale c'est Saint-Jean.

Elève de Revoil pour la figure et de M. Thierriat pour la fleur, Saint-Jean consacra d'abord son talent à la fabrique, et entra, en 1826, dans le cabinet de dessin de M. Didier-Petit. Il y resta peu de temps, puis se retira près de ses parents à Millery. C'est en 1834 seulement qu'il paraît à l'exposition avec des fleurs et des fruits ; en 1835 il y envoie un *Bouquet sur une tombe*. A dater de cette époque son succès s'accroît sans temps d'arrêt.

Le Musée lyonnais a cinq toiles de Saint-Jean : *Fleurs et fruits*, 1830; *Une jeune fille portant des fleurs*, 1837 ; le *Vase de Médicis*, 1840 ; le *Christ aux emblèmes eucharistiques*, 1842 ; *Offrande à la Vierge*. A l'Hôtel-de-Ville dans la salle à manger, le panneau qui remplit le dessus de la cheminée a été peint par Saint-Jean.

Exquise élégance, grande distinction, coloris vigoureux, abusant peut-être du rouge et du jaune, composition recherchée, préoccupation de l'accessoire destiné à donner plus de valeur aux nuances, choix de modèles dans les produits d'une flore et d'une pomone exceptionnelles, tels sont les caractères des œuvres de Saint-Jean. Le dessin n'a pas toujours la sévérité désirable, et peut-être le peintre cherche-t-il trop manifestement l'effet ;

(1) *Histoire monumentale de Lyon*, IV, 158.

Digitized by Google

mais l'œil est ébloui et charmé, et on se trouverait ingrat de songer à une critique pour qui vous donne semblable jouissance.

Cette impression a été générale ; car les œuvres de Saint-Jean ont été extrêmement recherchées, et il ne pouvait suffire aux demandes qui lui étaient adressées de tout côté. En Belgique surtout, son succès a été très-remarquable : l'Académie de Bruxelles lui fit l'honneur du fauteuil de van Huysum ; et, en 1847, il fut nommé membre de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam. Saint-Jean fut nommé professeur dans la classe de la fleur à l'Ecole de Lyon, lorsque M. Thierriat prit sa retraite

X.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LES ANOBLIS DE L'AIN

De 1408 à 1829.

SUITE (1).

38. Turin, 15 novembre 1590. Lettres de noblesse accordées par l'infante dona Catherine d'Autriche, duchesse de Savoie, à Jean-Claude de Leaz ou Deleaz, d'Escrivieux en Bugey, lieutenant de chevau-légers, et à Pierre de Leaz, son fils, capitaine de 200 hommes de pied. Armes décrites au registre : *d'azur, à deux lions d'or, tournés l'un contre l'autre, lampassés et armés de gueules.* Devise : *Et vires et animas.* V. n° 55.

39, Savigliano, 8 juin 1591. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Antoine et à Jean Brunet, d'Oyonnax. Les armoiries ne figurent pas au registre.

40. Turin, 17 décembre 1591. Lettres de noblesse accordées par la duchesse de Savoie à François Sottonaz, dit Tocquet, de la ville de Nantua. Armes : *de gueules à un chevron renversé d'argent, chargé en pointe d'une étoile de sinople et accompagné de deux étoiles d'or, l'une en chef et l'autre en fasce.* Devise : *speravi et spero.*

41. Turin, 22 décembre 1591 Lettres de noblesse accordées par la duchesse de Savoie à Antoine Dantin,

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

capitaine d'Echec et châtelain de Montluel. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent; au chef de même chargé d'un lion naissant de gueules.* V. n° 61.

42. Turin, 20 février 1593. Lettres de noblesse accordées à Jean de la Guillie, dit de Molan, seigneur de la tour de Neuville, noble d'origine, mais sans titres, étant né en France. Armes : *parti d'or et d'argent à un lion de gueules et d'azur de l'un en l'autre.* Devise : *En force et féaulté.*

43. Rivoli, 3 juillet 1593. Lettres de noblesse accordées à Charles et à Philippe Vernat, frères, de Meximieux, pour services rendus au duc de Savoie. Armes : *d'azur, à une oie d'argent tenant en son bec un rameau de verne de sinople.*

44. Turin, 14 octobre 1593. Lettres de noblesse accordées à Abraham Vermeil, de Cerdon en Bugey. Armes : *d'or à un taureau rampant de gueules et armé de sinople.* Devise : *Utilis et laboriosus.*

45. Turin, 31 janvier 1594. Lettres de noblesse accordées à Martin Philibert, de Peroges en Bresse. Armes : *d'azur, à la bande engrêlée d'or, accompagnée de trois besants de même.* Devise : *Cuique suum.*

46. Turin, 1er mars 1594. Lettres de noblesse accordées à Benoît Ruffin, de Pont-de-Vaux en Bresse. Armes : *de sinople, à trois étoiles d'or et un croissant d'argent.* Devise : *Sic Deo placuit.*

47. Turin, 31 mars 1594. Lettres de noblesse accordées à *noble* François Galliand *(sic)*, de Bourg en Bresse, fils de feu Thomas Galliand. Armes : *d'azur à un chevron d'or, à trois étoiles de même en chef et un croissant*

Digitized by Google

d'argent en pointe. Devise : *Prœmium virtutis honor*. V. n° 54.

48. Turin, 23 juin 1594. Lettres de noblesse accordées à Gaspard Bruyset, secrétaire général des guerres, et à Pompée Bruyset, son père, maître des Comptes et secrétaire d'Etat, issus d'une honorable famille de Belley. Armes : *parti en fasce d'or endanté par dessus azur, à trois besants d'or ; chef d'argent à trois bouts d'épée de gueules*. V. n° 69.

49. Turin, 1er avril 1597. Lettres de noblesse accordées à Antoine, à Etienne et à François du Grosdrenet, frères, de la ville de Belley, en raison des services rendus surtout par Antoine, dans la guerre contre Genève, services qui furent en outre récompensés, le 15 mars 1598, par une place de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Savoie. Armes : *d'azur à un serpent d'argent mis en bande*. Devise : *Fato prudentia major*.

50. Turin, 22 avril 1597. Lettres de relief de noblesse accordées à Pierre, à François et à Marc de Quinson, demeurant à Villebois, issus d'une ancienne famille noble, mais fils et petits-fils de gens ayant dérogé en faisant trafic de marchandises. Armes : *d'hermine à la bande de gueules* ; alias *d'hermine plein*. Devise : *Suavis suavi*. V. nos 63 et 119.

51. Montmélian, 1er avril 1598. Lettres de noblesse accordées à Claude Bione (*sic*), de Champagne en Valromey, qui avait combattu contre les infidèles et reçu plusieurs blessures. Armes : *d'azur, à un bras armé d'or, abotti d'une main d'argent, empoignant une épée nue aussi d'argent, croisée et pommettée d'or, mise en pal avec une petite croix raccourcie d'argent placée sur la pointe*

Digitized by Google

de l'épée, et sous le pommeau d'icelle, un cœur d'or. Devise : *Dirigit et erigit.* V. n° 56.

52. Thonon, 9 octobre 1598. Lettres de noblesse accordées à Benoît de Guiffrey et à Gaspard et Jean, ses deux fils, de Benonces, en Bugey, pour services militaires. Armes : *d'azur, à un griffon d'or, ailé et becqué d'argent.* Devise : *Tuendo.*

53. Chambéry, 1er avril 1600. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à noble Louis-Philibert Mareschal, dit Bassieu, du Bugey, tant pour lui que pour noble Claude Mareschal, son père, alors âgé de 90 ans, et pour Gabriel, son frère, nobles tous de race, ainsi que leur bisaïeul, qui vivait en 1388 ; n'ayant pu produire leurs titres, ils avaient été imposés. Armes : *de sinople, à deux tours d'argent, l'une plus haute que l'autre, et un croissant de même placé à la pointe de l'écu.*

HENRI IV, roi de France. — 1589-1610.

54. Saint-Germain-en-Laye, juillet 1602. Lettres de confirmation de noblesse (1) accordées à François de Galian (*sic*), écuyer, commandant une compagnie de gens de pied au service du roi et ayant eu charge de sergent-major de la ville de Bourg en Bresse. Armes décrites au registre : *d'azur, au coq d'or, tenant en son bec un ser-*

(1) En vertu d'un édit royal et d'une ordonnance de S. M., toutes les lettres de noblesse concédées depuis quelques années à des personnes habitant les pays cédés à la France par le duc de Savoie, furent annulées ; les intéressés durent se pourvoir de lettres de confirmation. Mesure fiscale peu digne d'un grand prince.

Digitized by Google

pent d'argent perché sur un lion couché d'or, lampassé, orné et vilené de gueules, le coq becqué, crêté, barbé et membré de gueules. V. n° 47.

55. Fontainebleau, novembre 1603. Lettres de confirmation de noblesse accordées à Pierre de Leaz (ou Deleaz), écuyer, et à Philibert de Leaz, son frère, fils de feu Jean-Claude de Leaz, lieutenant de chevau-légers, demeurant à Escrivieux en Bugey. V. n° 38.

56. Fontainebleau, novembre 1603. Lettres de confirmation de noblesse accordées à Claude Bione (*sic*), de Champagne en Valromey, anobli par le duc de Savoie, le 1er avril 1598. V. n° 51.

57. Paris, 5 mars 1604. Lettres de maintenue de noblesse accordées à Philibert Maréchal de Montsimon, ex-gentilhomme du duc de Savoie, et fils d'un contrôleur général des guerres (1). Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même.* V. n° 74,

58. Montereau, 26 juillet 1604. Lettres ordonnant que demoiselle Edmée Devenet (2), veuve d'Isaac de Chanal, juge mage de Bresse, ses enfants François et Isaac de Chanal et leur postérité, jouiraient du privilége de noblesse à eux acquis par la charge de juge-mage qu'exerçait leur époux et père, privilége reconnu

(1) Ces lettres de maintenue furent accordées à Philibert Maréchal de Montsimon, en conséquence de la charge de contrôleur des guerres remplie par lui et son père.

(2) Jean-Baptiste Devenet, écuyer, président du tribunal civil de Dijon, membre du conseil municipal de cette ville, du conseil administratif des hospices, etc., chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Dijon, le 13 janvier 1830, était-il de la même famille que Mme de Chanal ?

Digitized by Google

par lettres patentes du 20 novembre 1598. Armes : *d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée de deux lionceaux de même.* V. nos 65, 67.

59. Paris, août 1606. Lettres de noblesse et de légitimation accordées à Hercule des Roys, fils naturel de feu André des Roys, seigneur de Mascon, dernier rejeton d'une des plus anciennes familles du Bugey, et ce pour services militaires. Une de ses descendantes, Françoise-Alix des Roys, épousa Pierre de La Martine, chevalier de Pratz, capitaine de cavalerie, fils de Louis-François de La Martine, seigneur de Montceau, la Tour de Milly, Urcy, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, reçu aux Etats de Bourgogne de 1748, et de Jeanne-Eugénie Dronier de Pratz, et en eut cinq filles (1) et un fils qui fut l'illustre auteur des *Harmonies*, des *Méditations* et de l'*Histoire des Girondins* (2). Les armoiries ne figurent pas au registre.

60. Fontainebleau, septembre 1609. Lettres de noblesse accordées à Reymond d'Écrivieux, procureur du roi aux bailliage et siége présidial de Bourg en Bresse, issu d'une ancienne et notable famille, en récompense de ses services judiciaires. Armes : *d'argent, au chevron*

(1) Mes de Glans de Cessiat, de Coppens d'Hondschoote, de Vignet, de Montherot et Dupont de Ligonnès.

(2) La famille des Roys était possessionnée, en 1602, à Neyrieu en Bugey, paroisse de Saint-Bonnet-de-Saissieu. V. *Nobiliaire de l'Ain, Bugey et pays de Gex*, par J. Baux. Bourg, Martin-Bottier, 1864, p. 67 ; et *Lamartine et sa famille d'après des documents authentiques*. Lyon, Aimé Vingtrinier, 1869, in-8, p. 33. Ce dernier travail, œuvre très-consciencieuse, est dû à la plume élégante et facile de M. E. Révérend du Mesnil, auteur d'un *Armorial historique de Bresse, Bugey*, etc., dont le monde savant attend la publication avec une vive impatience.

Digitized by Google

de gueules, accompagné de trois palmes de sinople posées en pal, 2 *et* 1. V. n° 112.

LOUIS XIII. — 1610-1643.

61. Paris, septembre 1612. Lettres royales qui ratifient les lettres de noblesse accordées par le duc de Savoie à Antoine Dantin ; lettres royales données elles-mêmes à Jacques Dantin, conseiller et avocat du roi aux bailliage et siége présidial de Bourg en Bresse, à Balthazard et à Jean-Baptiste Dantin, tous trois fils d'Antoine Dantin. V. n° 41.

62. Paris, mars 1613. Lettres de noblesse accordées pour services militaires à Jacques de Grilliet, dit d'Ennemont, seigneur de la Sardière en Bresse, fils naturel légitimé (1), de Jacques de Grilliet, prieur d'Ennemont (Innimont), et de Jeanne Gaudillon, non mariée. Armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois grelots d'or.*

63. Paris, 10 mars 1615. Lettres patentes ordonnant d'enregistrer purement et simplement les lettres de relief accordées, en 1597, à Pierre, à François et à Marc de Quinson, issus d'une famille noble, mais fils et petits-fils de gens ayant dérogé. V. n°s 50 et 119.

64. Paris, 3 mai 1617. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à François de Croyson, capitaine de Seyssel en Bugey, issu d'une famille noble du duché de Genevois, mais dont le père avait dérogé en faisant le

(1) La légitimation avait eu lieu du consentement du comte de Grilliet de Saint-Trivier, chef de la famille.

Digitized by Google

négoce et en tenant fermes. Les armoiries ne figurent pas au registre.

65. Paris, 28 septembre 1617. Lettres de relief de noblesse accordées à Catherine de Chanal, veuve de Vincent de Saint-Loup, garde du scel du bailliage de Mâcon, laquelle, issue de famille noble (1), avait dérogé par mariage. V. nos 58, 67.

66. Paris, 24 octobre 1618. Lettres d'exemption accordées à Claude-François Druays de Franclieu, écuyer, compris à tort au rôle des tailles de Bresse, étant fils de Mathieu Druays, maréchal des logis, anobli par le roi Henri III, en juin 1586. Armes : *d'argent, à une moucheture d'hermine de sable.* V. n° 120.

67. Paris, 13 février 1619. Lettres de relief de noblesse accordées à Anne de Chanal, fille d'Isaac de Chanal et veuve de François Grattier (2), seigneur de Condemines, laquelle avait dérogé par mariage (3). V. nos 58 et 65.

68. Pergnac, 8 octobre 1620. Lettres de confirmation de noblesse accordées à Claude et à André Desbordes, fils de Georges Grosjean, dit Bordes, anobli par le duc de Savoie le 15 mai 1582. V. n° 26.

69. Compiègne, 23 juin 1624. Lettres confirmatives

(1) Mme de Saint-Loup était fille d'Isaac de Chanal, dont il est question au n° 61.

(2) La famille Grattier, alliée aux Meissonnier, Sagie, Rey, Levrat, Olivier, Viveret, Salornay, Bouderon, a fourni des avocats au Parlement, des officiers à l'armée, des capitaines de frégate, etc. Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois têtes de bélier arrachées de même, deux en chef et une en pointe.*

(3) Mme Grattier de Condemines était sœur de Mme de Saint-Loup, mentionnée au n° 65.

Digitized by Google

de noblesse accordées à Marc Bruyset, de la ville de Belley, fils de Gaspard Bruyset, secrétaire des guerres, anobli en 1594, par le duc de Savoie. V. n° 48.

70. Nantes, 1er juillet 1626. Lettres de noblesse accordées à Michel Vuarrier de Luyrin, du pays de Gex. Les armoiries ne figurent pas au registre.

71. La Rochelle, novembre 1628. Lettres confirmatives de noblesse accordées à François Aymon de Montepin, du pays de Bresse, en récompense de ses services militaires et de ceux de ses fils, François et Hercule (1). V. nos 5, 96 et 106.

72. ..... 1633. Lettres de noblesse accordées à Philippe Reydellet, de la la ville de Belley. Un de ses descendants, M. Reydellet de Chavagnac, épousa Huguette, fille de M. Regard de Reclesne, chevalier, baron de Digoine, et d'Huguette Guillaume, petite-fille de Gabriel Guillaume écuyer, seigneur de Pressigny et Quemigny, substitut du procureur général près le Parlement de Bourgogne, mort en 1717, et de Denise Le Belin, arrière-petite-fille de Pierre Guillaume, écuyer, seigneur de Pressigny, vicomte majeur de la ville de Dijon (1663-1665), et de Jacqueline Morisot. Un Reydelet de Chavagnac a été chanoine comte de Mâcon. Armes : *d'azur, au lion d'argent, à la fasce de gueules brochant* (alias *posée*) *sur le tout et chargée de deux étoiles d'or.* V. n° 122.

73. Saint-Germain-en-Laye, février 1634. Lettres de confirmation de noblesse accordées à Jean-Baptiste, à Claude, à Christophe et à François Livet, établis en

(1) François Aymon de Montépin descendait de Jean Aymon, anobli en 1499. V. n° 5.

Digitized by Google

Bresse et petits-fils de Gauthier Livet, de Franche-Comté, qui avait été anobli par le roi d'Espagne, en 1580. Les armoiries ne sont pas décrites au registre. On trouve Livet de Barville : *d'azur, à trois molettes d'or ?*

74. Chantilly, 27 avril 1636. — Lettres de confirmation de noblesse accordées à Jean-Claude Maréchal de Montsimon, capitaine d'infanterie, fils de Philibert, maintenu le 5 mars 1604. V. n° 57.

75. Saint-Germain-en-Laye, 31 janvier 1638. Lettres de noblesse accordées à Charles de Macherel de Saint-Sulpis, fils de Denis de Macherel et de Philiberte de Saint-Sulpis, neveu et héritier de Louis de Saint-Sulpis, seigneur du fief de ce nom, et ce en raison de ses services militaires. Armes décrites au registre : *d'or, au lion de gueules et au chef d'azur chargé de trois croisettes d'or.*

76. Saint-Germain-en-Laye, novembre 1639. Lettres de noblesse accordées pour services à Raymond Severat (de Bourg en Bresse), sergent major de la ville de Lyon. Armes : *d'azur, au cerf courant, ailé d'or.*

77. Paris, 28 janvier 1640. Lettres de relief de noblesse accordées à Anne de Chastillon, veuve de Janus du Bourg, docteur en médecine, laquelle, issue d'une famille noble, avait dérogé par son mariage. Armes non figurées au registre.

78. Saint-Germain-en-Laye, janvier 1642. Lettres de noblesse accordées à Jacques de Gruat de la Grue, natif du pays de Gex, capitaine de cavalerie, à cause de ses services militaires. Armes décrites au registre : *D'azur à une masse d'armes d'or et un bradelaire d'argent, la poignée d'or passée en sautoir.*

Digitized by Google

79. .... 1642. Lettres de relief de noblesse, enregistrées le 5 janvier 1646, en faveur de Marc Fournier des Balmes, issu d'une ancienne famille du Bugey, mais dont l'aïeul avait été notaire à Groslée. Armes inconnues.

LOUIS XIV. — 1643-1715.

80. Paris, juillet 1644. Lettres de noblesse accordées pour services militaires à Philibert Berthod, exempt des gardes du corps, issu d'une famille originaire de Bresse (1). Armes : *d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre lionceaux de même.*

81. Paris, octobre 1644. Lettres de noblesse accordées à Jean Perrachon de la Gorge, ex-receveur des consignations de la sénéchaussée de Lyon. Armes décrites au registre : *coupé d'azur et d'or à la cigogne ou héron, la patte dextre levée de l'un en l'autre.* M. A. Arcelin donne, d'après M. Steyert, aux Perrachon, seigneurs de Senozan, La Salle, Le Parc et Saint-Martin, le blason suivant : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois étoiles de même.* Cette famille, originaire de Quiers en Piémont, paraît s'être éteinte au XVIIIe siècle dans les Pichon, les Brion et les Briord (2).

82. Paris, juin 1646. Lettres de noblesse accordées à Honoré de Quiny, sieur de Glana en Bresse, cornette de chevau-légers. La famille de Quiny, originaire de Saint-Julien-de-Reyssouse en Bresse, avait projeté un

(1) Ces lettres, révoquées par un édit de 1664, ont été confirmées en juillet 1700, en faveur de Philibert Berthod, chevau-léger de la garde du roi fils de Philibert.

(2) A. Arcelin, *loc. cit.*, p. 297.

Digitized by Google

rameau en Mâconnais, rameau qui s'est éteint en la personne de Charles de Quiny, lieutenant en l'élection de Bresse, père de Claudine de Quiny, épouse, en 1648, de Brice Bouderon de Senecé. D'Hozier donne à cette branche le blason suivant : *deux palmes d'or en sautoir sur champ de gueules.* Armes figurées au registre : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois heaumes d'argent, posés de profil.* V. n° 103.

83. Amiens, juin 1649. Lettres de noblesse accordées à Jean-Claude Charbonnier de Crangeac, lieutenant général aux bailliage et siége présidial de Bourg en Bresse. Armes décrites au registre : *de sable, au sautoir d'or accompagné d'une étoile en chef et d'un croissant en pointe, le tout aussi d'or.* V. n° 85.

84. Paris, novembre 1649. Lettres de relief et de confirmation de noblesse accordées à Philibert Tricault (1), fils de Jean (2), issu d'une noble et ancienne famille du Beaujolais, et ce à cause de la perte de ses titres de famille brûlés pendant la Ligue. Jean Tricault ou Tricaud, capitaine du château de Thizy, puis juge au grenier à sel de Belley, laissa entre autres deux fils ; l'aîné, Philibert, grenetier au grenier à sel de Belley, fut père de N... Tricaud, lieutenant civil et criminel au bailliage de Belley. Un membre de cette famille, M. de Tricaud, a épousé Mlle Vergnette de La Motte, fille d'un correspondant de l'Institut (3). Armes : *d'azur*, (*alias, de gueules*)

(1) Philibert fut grenetier et juge au grenier à sel de Belley.

(2) Jean fut capitaine du château de Thizy.

(3) La *Revue du Lyonnais* et la *Revue bibliographique* ont annoncé récemment la mort de M. de Tricaud (Pierre-Aimé-Adolphe), bien connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme d'Amé de Gy.

Digitized by Google

au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'une étoile du même. V. n° 97.

85. Paris, juillet 1651. Lettres de noblesse accordées à Charles de Charbonnier de la Tour de Journant, président en l'élection de Bresse, V. n° 83.

86. Paris, 18 septembre 1651. Lettres de relief de noblesse accordées à Abraham Le Quat, avocat à Mâcon, et à Nicolas Le Quat, son neveu, avocat à Bourg en Bresse, fils et petit-fils de N... Le Quat, qui, issu de famille noble, avait dérogé en faisant négoce. V. n° 7.

87. Paris, janvier 1652. Lettres de noblesse accordées à Marc de Baret, capitaine de chevau-légers, natif de Bresse, pour services militaires. Les armes ne figurent pas au registre.

88. Paris, 9 décembre 1653. Lettres de relief de noblesse accordées à Pierre du Glas, capitaine au régiment de Bourgogne, issu de l'ancienne et noble famille des Douglas ou du Glas en Ecosse, par Guillaume Douglas, qui passa en Bretagne vers 1400. Cette maison, établie en Picardie en 1530 et en Bugey vers 1600, a fourni un lieutenant-général sur le fait de guerre, un évêque de Laon, deux colonels du royal-écossais du Languedoc, deux brigadiers des armées du roi, un ambassadeur à Venise, des chevaliers de Malte et des ordres de Saint-Louis, des Saints-Maurice-et-Lazare, de la Légion d'honneur, etc. (1); elle s'est alliée aux de Wignacourt,

(1) Archibald de Douglas, comte de Douglas et seigneur de Chinon, capitaine des troupes envoyées en France au secours du roi Charles VII, fut mis en possession du duché de Touraine, le 19 avril 1423. V *Armorial général de la Touraine*, par J.-X. Carré de Busserolle, publié par la Société archéologique de Touraine. Tours, Ladevèze, 1866, p. 327.

Digitized by Google

Brouilly, Vassan, Bethould d'Hautecloque, Seyssel, Moyria, Espinais, Sallmard, Chabanacy de Marnas, etc. Armes : *d'argent, au cœur de gueules surmonté d'une couronne royale d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* Les du Glas de la Fizelière portaient : *d'azur, au château à trois tours d'argent et l'écu des Douglas en abîme* (1).

89. Paris, 22 décembre 1653. Lettres de relief de noblesse accordées à Jean Turretin de Bossay, seigneur de Beaumont et de Mérac, fixé à Michaille, et issu d'une famille noble originaire de Lucques. Armes : *fascé d'or et de gueules.*

90. Paris, janvier 1654. Lettres de noblesse accordées à Claude Passerat de Bougne, élu en l'élection du Bugey, époux de Nicole Tricaud et fils de feu Gaspard Passerat de Bougne, conseiller du roi, élu en l'élection du Bugey, d'une famille ancienne et alliée à plusieurs maisons nobles. Un membre de cette famille, Claude-François Passerat de La Chapelle, médecin du roi et inspecteur des hospitaux militaires, reçut, comme nous le verrons, en 1769, des lettres de noblesse, et épousa Jeanne Michard; Pierre-Anthelme Passerat de La Chapelle, son fils, conseiller au Parlement de Bourgogne, s'unit, en 1773, à Marie-Jacqueline Fardel de Daix, d'où un fils et deux filles. Armes : *d'azur, à la fasce d'or chargée d'un lion passant* (alias *léorpardé*) *de gueules et accompagnée en pointe de deux vols d'argent* (alias *deux vols de passereaux d'or*). V. n° 125.

(1) V. *Etat présent de la noblesse française.* Paris, Bachelin-Deflorenne 1868, grand in-8, p. 614.

Digitized by Google

91. Paris, 2 avril 1654. Lettres de relief de noblesse accordées à Marie Berliet de Chiloup, veuve de Gaspard Grisy, laquelle, issue de famille noble, avait dérogé par mariage. Marie Berliet était nièce de Jean-François Berliet, seigneur de Chiloup et de la Roche, baron du Bourget, conseiller d'Etat, premier président de la Chambre des Comptes de Savoie, puis archevêque de Tarentaise, dont nous avons ailleurs publié le testament (1); elle était fille d'Etienne Berliet, écuyer, seigneur de Chiloup et des Hayes, juge mage de Bresse, surintendant général des munitions et vivres *deçà les monts*, sénateur de Savoie, et de Marie de Cadenet, et petite-fille d'Antoine de Cadenet, écuyer, seigneur de Chaselles et du Villars, et d'Humberte du Saix. Armes : *d'or, à trois pals de gueules au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.*

92. Reims, 6 juin 1654 Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Georges Ferra de Courtine, écuyer, demeurant à Belley, 1er élu en l'élection de cette ville, issu d'Etienne Ferra, pourvu, en 1485, de la charge noble de secrétaire du duc, et père d'Antoine, avocat du roi au bailliage de Belley, et ce pour avoir induement payé la taille. Armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois grillons de gueules.*

93. Paris, septembre 1654. Lettres de maintenue de noblesse accordées à Jean Gautier, citoyen de Genève, issu de Louis Gautier, anobli par l'empereur Charles V,

(1) V. *Testament de Jean-François Berliet, archevêque de Tarantaise et baron du Bourget*, apud *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XI. Chambéry, 1867, in-8.

Digitized by Google

le 25 avril 1524 ; et ce comme faisant trafic de pierreries, *chose permise aux nobles des républiques*. Armes décrites au registre : *d'azur, à cinq losanges d'argent posés en croix, et une bordure aussi d'azur.*

94. Paris, octobre 1654. Lettres de noblesse accordées à Pierre Poncet, de la ville de Gex, en récompense de ses services militaires. Armes figurées au registre : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois marteaux d'argent, aux 2 et 3 de gueules à trois bandes d'or.* Louis Poncet, receveur particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts de Chalon-sur-Saône, époux de Marguerite-Philiberte de La Cour, et père d'Antoine-François Poncet, baron du Maupas, maréchal des camp et armée du roi et préfet du Jura, était-il de la même famille ? (1).

95. Paris, décembre 1654. Lettres de noblesse accordées à Claude Colliex, seigneur du Pont d'Injoux en Bugey, en raison de ses services militaires et de ceux de son fils Claude Colliex de Richemont, gentilhomme servant du roi (2). Armes : *d'argent, à deux lions affrontés de gueules, au chef d'azur chargé de 3 croissants d'argent.*

96. Paris, janvier, 1655. Lettres de relief de noblesse accordées à Sarra Aymon, veuve de François Paffin, avocat au Parlement, laquelle, issue de famille noble, avait dérogé par mariage. V. n°s 5, 71 et 106.

97. Paris, janvier 1655. Lettres de relief de noblesse

(1) M. Arcelin donne à Abel Poncet, contrôleur au grenier à sel de Mâcon, les armes suivantes : *De gueules à une fasce d'or accompagnée de trois flammes de même, deux en chef et une en pointe.* (V. *Indicateur héraldique*, p. 303.)

(2) Révoquées en 1664, ces lettres furent confirmées en mars 1670.

Digitized by Google

accordées à Jean Tricaud, juge au grenier à sel de Belley, frère de Philibert, qui avait obtenu aussi des lettres de relief mentionnées au n° 84.

98. Paris, février 1655. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Scipion Duport, conseiller assesseur et premier élu en l'élection de Bresse, issu de Jean Duport, anobli en 1502. Armes décrites au registre : *palé, contrepalé d'argent et d'azur de six pièces.* V. n° 6.

99. Paris, mai 1655. Lettres de noblesse accordées à Jacques Bugniet des Croisettes, de Seyssel, pour services militaires (1). Armes décrites au registre : *de gueules à la fasce d'argent chargée d'un lion passant de sable, armé et lampassé de gueules et accompagnée de deux cotices d'or.*

100. Paris, janvier 1656. Lettres de noblesse accordées à Antoine Fabry, élu en l'élection de Belley, fils d'Hugues Fabry, procureur-syndic de la province du Bugey, et de Philiberte de Lucinge, petit-fils d'Hugues Fabry et d'Antoinette Lempereur. Armes : *d'or au lion de sable lampassé et armé de gueules, accolé d'or, à trois hures de sanglier de sable,* 2 et 1 (2). Ce nom est très-répandu en Bourgogne et Bresse. Un Lazare Fabry, fils de Claude et de Marguerite Martoul, épousa, en 1593, Marguerite Espiard et en eut : 1° André, curé de Braux ; 2° Marguerite mariée en Vivarais ; 3° Guillemette, épouse de N. Jomey ; 4° Claudette, femme de Germain Prévost, puis

(1) Révoquées en 1664, ces lettres furent confirmées en juillet 1669, à la requête de François, fils de Jacques Bugniet.

(2) Ces lettres, révoquées aussi en 1664, ont été confirmées en septembre 1677 en faveur de Joseph Fabry, conseiller et avocat du roi à Belley, et de Jean-François Fabry, servant d'armes, tous deux fils d'Antoine.

Digitized by Google

de Claude Bizouard-Angely; 5° Marthe, qui s'unit à Pierre Jomey, bailli de Saulieu, et en eut une fille, Marthe, épouse en 1652 de Claude Espiard, baron de la Cour, conseiller au Parlement de Bourgogne; 6e Jeanne, femme de Lazare Bizouard-Angley, bailli de Saulieu. — Un Bernard Fabry fut nommé, en 1781, procureur général près la Table de marbre du Palais à Dijon. Citons encore Claude-Agathe Fabry, mariée, en 1771, à Philibert-Charles-Marie Varenne de Fenille, receveur des tailles de l'élection de Bourg en Bresse (1). Armes : *d'azur, au cygne d'argent.* V. n° 126.

101. Paris, janvier 1656. Lettres de noblesse accordées à Pierre Jallier d'Hautepierre, président en l'élection de Belley, fils d'Antoine Jallier d'Hautepierre, lieutenant en l'élection de Lyon, puis président en celle de Belley (2). Armes : *d'azur, à trois bandes d'or, au chef de même chargé de trois têtes de maures de sable liées d'argent.*

A. ALBRIER,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

(1) V. *La famille Varenne de Fenille*, par M. A. Albrier, apud *Revue du Lyonnais*, juillet 1872, p. 37.

(2) Ces lettres, révoquées en 1664, ont été confirmées en septembre 1697 en faveur de Charles, fils de Pierre Jallier.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

UNE ARRESTATION EN DAUPHINÉ.

Autre temps, autres mœurs.

« Vous ferez vendre à l'enchère ses hardes et ses équi-
« pages, vous me ferez parvenir tous ses papiers, et après
« avoir fait enfermer M. le Duc dans l'arsenal de Greno-
« ble, vous laisserez retourner à pied et en *chemise*
« Mme la duchesse, soit dans sa chère Espagne, soit dans
« tout autre pays ennemi qui pourra lui être agréable.

« Signé : Louis.

« Plus bas : Mazarin, premier Ministre. »

Après l'avoir lu avec stupéfaction, l'ordre tomba des mains du bon président de Saint-André sur le bureau devant lequel il était assis ; un violent coup de pied en éloigna son fauteuil à roulettes, et, oublieuse du bas de soie dont elle était ornée, une de ses jambes se croisa sur l'autre, ce qui, je crois, ne lui arriva que très-rarement dans sa vie ..

Ce moment d'accablement ne fut pas de longue durée ; le président se releva comme se redresse un ressort, il souleva sur sa tête son énorme perruque à la chancelière, et se promena à pas précipités dans la vaste bibliothèque qui lui servait, comme on sait, de cabinet d'étude.

On l'entendit bientôt soupirer; plus tard, il eut des gestes d'impatience et des monosyllabes; enfin, mais plus tard, arrivèrent les paroles : Maudit cardinal !... maudit ordre !... maudite duchesse !... Et on le voyait froisser dans ses mains agitées la lettre qu'il avait reprise, sans doute pour en faire une seconde lecture...

Digitized by Google

—Mais en vérité, c'est trop violent aussi ! dit-il en s'arrêtant devant un portrait de Mazarin. C'était peu de faire arrêter comme un va-nu-pieds M. le duc de Gaëtan, un gouverneur, un grand d'Espagne de première classe et héréditaire ; c'était moins que rien de le faire embastiller sans raison comme simple larron que l'on pend sans procès parce qu'il sent la hart de deux lieues à la ronde ? Il faut encore, pour vous plaire, que je lui arrache sa correspondance la plus intime ; vous voulez, Monseigneur, que le président de Saint-André aille en personne le dépouiller de la tête aux pieds, comme le vil huissier déshabille le banqueroutier dont on lui a livré la défroque..? Après cet acte héroïque, moi, le chef de cette noblesse de Dauphiné, célèbre par cette galanterie et cette urbanité qui la fit surnommer l'écarlate de la noblesse française, j'irai trouver la jeune duchesse ?—Madame, devrai-je lui dire... Oh non ! mille fois non, Monsieur le cardinal ; mieux vaut abandonner une place dont je n'étais peut-être pas indigne ; mieux vaut aller végéter dans sa terre, privé d'honneurs bien mérités par toute une vie d'études et de services ! exécute qui voudra un ordre qui, en déshonorant d'innocentes victimes, outrage toutes les convenances. Le marquis de Saint-André peut se passer de commmander aux gentilshommes de sa province, mais il ne saurait se passer de leur estime.—En disant ces paroles, de grosses larmes s'échappaient des paupières ridées du président, car je l'ai dit au commencement de cet article, cette époque n'était point la nôtre ; dans un temps si arriéré, c'était une bien grosse affaire pour un des grands seigneurs de France qu'une toute petite arrestation, qui ne serait qu'une plaisanterie pour un de nos sous-préfets, que dis-je, pour un commissaire de police, voire même un simple garde-champêtre.

Le bon président en était donc à gémir sur la cruelle nécessité que lui imposaient ses fonctions administratives, lorsque la porte de son appartement s'ouvrit tout doucement,

Digitized by Google

et laissa passer une grosse figure bien brune, dont le nez écrasé à la kalmouk attirait bien moins le regard qu'une large balafre qu'on aurait appelée brisure sur un écusson, et qui en paraissait la partie principale. A cette apparition bien connue, M. de Saint-André laissa les soupirs pour en revenir aux paroles.— Mon cher Le Clair, dit-il au nouvel arrivant, mon cher major de la place, voyez le beau commandement dont nous gratifie Son Excellence, et qu'elle laisse à vous ou à moi l'agréable devoir de mettre à l'instant à exécution. Dites-moi, je vous prie, dans vos longues guerres d'Italie, avez-vous appris par hasard, que les cardinaux de notre sainte mère l'Eglise, en agissent ainsi avec les dames de la plus haute volée ?... Parlez, je vous prie, avez-vous entendu raconter quelque part qu'ils s'adressaient à des premiers présidents de parlements souverains pour exécuter de si charmantes et spirituelles plaisanteries ?

Bien que Monsieur l'aide-major eût appris bon nombre de choses dans les guerres de la péninsule, où il avait été avec son père servir Sa Majesté dès l'âge de quinze ans, il ne parut pas cependant qu'on lui eût enseigné celle-ci, car ayant parcouru la dépêche de Mazarin, il ne se hâta nullement de répondre à l'impatience que témoignaient ces questions précipitées.

Ses deux larges sourcils gris seulement se froncèrent l'un sur l'autre d'une manière étrange, et sa grosse moustache de même teinte, oubliant sans doute son avorton de nez, se hérissa tellement sur sa lèvre qu'elle sembla partie pour les aller rejoindre, et que sa figure entière rappela celle du porc-épic, qui se dérobe dans l'occasion sous mille dards argentés ; mais tous ces piquants s'abaissèrent à l'instant, et il se dégagea de ses lèvres une telle litanie de jurons qu'en vérité mieux valait encore la laide grimace qu'une avalanche si ébouriffante de pareilles paroles.

— Tête-Dieu ! entendit-on quand le dernier juron de la bande eut défilé, tête-Dieu ! j'ai servi dans toutes espèces

Digitized by Google

de chevauchées depuis vingt-sept ans ; j'ai surveillé à Chambéry mon petit brigand de cousin, que, pour mes péchés, mon oncle avait mis dans ma compagnie ; j'ai essayé, à Montélimar, de rajuster mon beau-frère avec son épouse, qui s'était amourachée d'un gensd'armes ; mais, Pâques-Dieu ! jamais, au grand jamais je n'ai eu commission pareille ! Croit-on donc, morbleu ! qu'un major de place frontière soit plus fait qu'un premier président pour servir de soubrette à une jeune mijaurée ? Au diable soit cette atroce mission, monseigneur ; vous et moi, monsieur le président, sommes trop galants et loyaux chevaliers pour oser nous en affubler.

En finissant ces paroles, Le Clair rejeta le papier sur le bureau. Il croisa ses grands bras sur sa forte et loyale poitrine, comme la chaste Suzanne, lorsqu'elle fut harcelée par les deux vieillards de l'Ecriture ; puis il se mit par refus à hocher et tournoyer sa grosse tête. Ah ! bien en prit au bon président d'être si fort en courroux lui-même, car il était parfois très-jovial, et Dieu qui sait toutes choses ne nous a pas dit tous ceux qui sont morts du rire à gorge déployée. Il faut convenir cependant que beaucoup de choses ont été, sur cette terre, combinées avec une habileté qui confond les athées et leur fait bien sentir le doigt puissant d'un Créateur ; n'est-il pas heureux, par exemple, qu'un feu éteigne un feu plus petit dans son voisinage, qu'un ressentiment disparaisse à l'instant où se développe une grosse colère ? Oh ! sans cela, quand le Seigneur eut arrondi cette immensité de sphères... mais ce discours serait trop long et trop relevé pour l'histoire qui nous occupe, j'en garderai la mémoire pour le placer mieux à son avantage, et je me hâte de revenir à notre tout petit sujet.

Depuis donc que l'aide-major avait pris si à cœur le message du ministre, je ne sais, mais il paraissait bien moins odieux au marquis président. Doit-on rappeler ici l'exemple du feu qui éteint le feu, du ressentiment qui s'enfuit devant la colère ? Non, je crois qu'il y a dans un fait

Digitized by Google

de ce genre, un petit amour-propre de possesseur dont on ne se rend pas bien compte, et que l'intérêt, quel qu'il soit, que l'on porte à une opinion diminue quand, au lieu d'opposition, elle est acceptée par quelqu'un qui en fait sa propre affaire ; ce qu'il y a de certain (est-ce tout simplement légèreté de sa part), c'est que le président, oubliant tout à coup le sens dans lequel il avait parlé d'abord, se mit à dire, et cela quand personne ne s'y serait attendu, qu'il fallait bien cependant se résoudre à exécuter tout au moins une partie de l'ordonnance ; puis il ajouta d'un air nonchalant que s'il était des accommodements avec le Ciel, il en était certainement avec l'ordre d'un ministre ; ce qui pouvait se dire au temps d'un cardinal, mais ne serait plus supportable avec un avocat ministre de nos jours.

M. Le Clair ne répondit point à cette ouverture, mais il avait déjà le sentiment de cette nécessité, car les deux fonctionnaires se mirent de concert à civiliser à qui mieux mieux l'ordre de Mgr de Mazarin ; et il ne faudrait pas conclure de sa colère que le vieux soldat fût moins disposé à obéir que son supérieur, car, à tout bien prendre, cette commission, transmise de la sorte, avait pour lui un côté flatteur, et prouvait bien l'estime que le marquis faisait de son mérite, puisqu'il lui confiait une affaire qui était si délicate pour sa responsabilité, et si épineuse, qu'il avait renoncé à la mettre à exécution lui-même, et préférait, pour sa réussite, l'action de son second, qui lui en semblait plus capable. Aussi, quand M. le président lui eut dit qu'il fallait commencer par emprisonner monsieur le duc, le major ne fit pas la plus légère objection, et répondit par un signe de tête qui pouvait être tout aussi bien un assentiment qu'une nouvelle grimace ; mais dès que l'on arriva à traiter l'article vraiment délicat, celui de la jeune duchesse, il se montra bien autrement intraitable que M. de Saint-André ; élevé loin du monde, il avait appris à ses dépens à en redouter les jugements et les sarcasmes, et

Digitized by Google

n'avait rien de cette philosophie du courtisan qui méprise bien vite une opinion publique dont il se sert parfois contre ses adversaires ; cependant, après une longue et très-sérieuse discussion, chose singulière pour deux hommes presque du même avis, ils finirent par s'entendre parfaitement et rédigèrent en commun un mode d'exécution par écrit que nous allons textuellement rapporter, parce qu'il a bien le cachet de cette époque.

Nous avons dit que l'arrestation avait été convenue sans objection de prime abord ; l'article 2 concernait la vente aux enchères des équipages ; c'était un détail pour un homme ayant la fortune du marquis, il fut convenu qu'ils resteraient provisoirement en dépôt dans son hôtel, où il consentait du reste à héberger M. le duc, ce qui faisait que l'article 3 sur la prison ne présentait également aucune difficulté. L'article 4 n'était point aussi facile à arranger. « Vous m'enverrez immédiatement, écrivait Mazarin, tous ses papiers. » La commission devenait dure. Dieu, qui vient au secours des siens dans les occasions périlleuses, leur suscita un heureux stratagème. On les ferait, dans le premier trouble de l'arrestation, dérober par un valet, et ils iraient ainsi tout naturellement au premier ministre.

Mais c'était l'article 5 qui était vraiment inabordable ! « Madame la duchesse sera renvoyée en *chemise* dans sa « chère Espagne ou tout autre pays ennemi qui pourra « lui être agréable », écrivait le cardinal.

— Il a mis en *chemise* ! s'écria le major en retombant comme anéanti sur son siége.

Le président ne dit mot, il se leva doucement, et fit trois fois le tour de sa vaste bibliothèque.

— *En chemise*, mon cher major, dit-il après sa promenade, en chemise veut dire en aussi petit équipage qu'il est séant qu'une duchesse puisse aller. Il y eut alors des pourparlers très-vifs, mais voilà ce qui fut écrit : Mme de Gaëtan n'emmènera avec elle que ses filles d'honneur, un des

Digitized by Google

gentilshommes de son escorte, une litière, cinq chevaux, quelques mulets pour ses bagages, etc., etc. M. le Duc viendra à Grenoble avec l'autre litière, ses gentilshommes, leurs cinq chevaux, qu'il faut bien mener à la ville, ne fût-ce que pour les vendre, etc., etc.

M. Le Clair, qui songeait à tout, fit ajouter une note, mais qui, par décence, ne fut pas rédigée en article, ni armée comme les autres d'un grand chiffre. Voilà ce que M. de Saint-André écrivit sous sa dictée : « M. le duc de Gaëtan « étant assez mal fourni en espèces, d'après nos renseigne- « gnements particuliers, et, d'un autre côté, le ministre « étant loin d'accorder des fonds pour cette entreprise, « M. le président autorise l'aide-major chargé de mettre « à exécution l'ordre d'arrêt de Sa Majesté à disposer en « faveur de M. le duc d'une de ces routes par étapes que « ledit major a le droit d'accorder aux dragons du roi, « lorsque Sa dite Majesté les envoie en chevauchée, et les « fait ainsi voyager pour les besoins urgents de son « service. »

Si j'ai rapporté si minutieusement cette laborieuse transaction entre deux fonctionnaires d'un très-ancien régime, c'est uniquement pour peindre une époque dont il reste bien peu de vestiges ; je n'ai pas besoin d'avertir le lecteur que les choses se passeraient tout autrement aujourd'hui, et que M. le duc, si on l'arrêtait de nos jours, voyagerait entre quatre gendarmes, avec des frais tellement réduits qu'il n'y aurait besoin d'aucun détournement de fonds pour y faire face. Quand toutes choses furent ainsi agréablement et convenablement arrangées, M. le marquis alla, pour se distraire, au petit lever de Mme la duchesse de Lesdiguières, et M. l'aide-major, qui n'avait pas comme lui du temps à perdre, alla disposer tout son monde, chausser ses grandes bottes et seller ses chevaux pour Embrun, où nous arriverons avec lui pour la terrible arrestation qu'il avait à y faire.

Mais je m'aperçois ici (et bien trop tard pour qu'il soit

Digitized by Google

possible d'y apporter remède), que je me suis très-mal embarqué dans toute la narration de cette affaire, la commençant, en véritable étourneau, par son beau milieu, qui est la lettre de Mazarin et ses suites ; si j'eusse été jaloux de quelque estime de la part de mon lecteur, c'était bien par son commencement que j'aurais dû la prendre, car il faudra bien toujours finir par y arriver, et lui expliquer une fois ou l'autre ce qu'était le duc de Gaëtan, sa querelle et celle de sa petite femme avec le grand ministre, bref, ce qu'ils allaient faire à Embrun ; ou bien par ma faute, assurément, Espagnols, historien et lecteurs tombent pêle-mêle comme de vrais aérolithes, et sans savoir le moins du monde ni où ils vont ainsi, ni même d'où ils viennent.

On saura donc que M. le duc de Gaëtan était un de ces grands aventuriers, dont l'espèce, perdue depuis des siècles dans notre patrie, s'est conservée presque jusqu'à nous dans les monarchies méridionales de notre vieille Europe ; héritier d'une très-mince fortune, mais d'un très-grand nom et de beaucoup de titres, le jeune Gaëtan avait dès son enfance promené dans les cours de grandes prétentions, un bien pauvre équipage, mais de vrais talents pour cette petite diplomatie que la grande a qualifiée du nom d'intrigue. A peu près éconduit de la cour de Rome, où il avait été très-bien reçu d'abord, le jeune homme, regrettant le temps perdu à courir après les belles, et jurant de ne s'attacher désormais qu'à celle qui s'appelle *Fortune*, passa à la cour de Lisbonne, où il ne put s'habituer ; était-ce la faute du climat, des moustiques, ou des créanciers ? Qu'importe, il était revenu à Madrid, où la déesse à laquelle il s'était entièrement consacré avait enfin de justes dédommagements à lui offrir. En effet, à peine y était-il arrivé qu'il s'y trouva pourvu par la fortune, d'une femme, chose qui l'inquiétait médiocrement, et d'une place, chose qu'il cherchait depuis longtemps, qu'il ne rencontrait nulle part, et qui, par cette raison, commençait à l'inquiéter beaucoup ; la dame, qui n'avait pas

Digitized by Google

dix-huit ans, était tout à la fois une grande perfection et une ravissante miniature ; elle était fraîche, légère, jolie à faire plaisir, fantasque et coquette à faire peur, folle et étourdie comme un pinson qui s'échappe de sa cage, et cependant malgré cela, fausse, oh ! fausse comme un diplomate à béquilles. Adorable en un mot, car, quoique l'on puisse dire en faveur de la franchise, ce n'était nullement la passion de M. le duc, et je gagerais volontiers qu'il avait par hasard rencontré la femme qu'il avait rêvée toute sa vie.

Quant à la place, je n'oserais dire la même chose, car il avait dû en rêver une meilleure, celle qu'il avait obtenue n'étant qu'un imperceptible gouvernement, grand comme un département du royaume d'Yvetot tout au plus, puis si loin de la capitale des Espagnes. ! Oh ! quand il faut tant voyager pour les aller trouver, les gouvernements devraient s'étendre en tous sens comme des taches d'huile, et ne pas s'amuser surtout à ressembler à une tête de clou fichée sous le talon de l'immense botte que l'on appelle Italie.

Cependant, dès qu'il fut échu à M. le duc, comme ce petit pays était perdu dans les espaces et que ceux qui l'avaient traversé n'en avaient pas plus parlé que de juste, M. et Mme de Gaëtan purent en raconter mille merveilles ; ce n'était, dans ce véritable Eden, que grands et petits vassaux, donjons, châteaux-forts et palais enchantés ; hélas ! pourquoi fallut-il, faute d'argent, finir par y aller et laisser de si délectables rêves pour des réalités si médiocres ?

Comme la mer eût horriblement fatigué Mme la duchesse qui ne pouvait seulement en supporter la pensée, M. le duc fut obligé de prendre la voie de terre, et de se procurer tant bien que mal un sauf-conduit pour traverser la France, avec laquelle l'Espagne se trouvait malheureusement en guerre.

Il parvint à se procurer un papier qui n'en avait que

Digitized by Google

l'apparence, et eut l'étourderie plus grande encore de le croire plus que suffisant pour sa sûreté personnelle. Il partit donc, se hâta de louer quatre ou cinq vauriens qu'il appela ses *gentilshommes*, fit décrasser trois ou quatre jeunes mauricaudes, qu'il baptisa *filles d'honneur*, à leur extrême surprise, et, ayant juché le tout sur une douzaine de haridelles, chevaux, mules, genêts d'Espagne et autres menues rossailles du même genre, il amena clopin-clopant jusqu'à Embrun en Dauphiné ce qu'il lui plaisait d'appeler sa suite et ses équipages!

A qui se serait trouvé à Embrun le jour de son arrivée, et à qui n'aurait pas su pourquoi on y voyait tant de monde, d'empressement et de tumulte, il eût été vraiment facile de faire croire que l'on y avait crié : *Les huguenots se sauvent!* ou : *Le feu est aux quatre coins de la ville!* Gens d'armes, milices, seigneurs, bourgeois et paysans avec armes ou instruments pouvant en tenir lieu, c'était une cohue de gens qui criaient, juraient, se marchaient dessus, pressaient et étaient pressurés, si bien que M. Le Clair lui-même, qui les avait assemblés, en était tout scandalisé, et qu'il ne pouvait s'empêcher de répéter tout haut en traversant leurs cohortes : *Je vois bien, Messieurs, que nous n'avons plus rien à craindre de Monsieur de Savoie*, paroles qu'il leur tenait en forme de compliment, mais qui étaient bien cuisantes au fond, en faisant allusion au petit nombre qu'il en avait réuni l'année précédente, lorsqu'il ne s'agissait pas d'arrêter quatre Espagnols comme aujourd'hui, mais bien toute la chevalerie de Savoie, qui nous arrivait par la montagne. Hélas ! il perdait bien son temps et sa méchanceté, ce brave officier, car cette foule empressée avait d'autre occupation que de s'amuser à l'entendre ; elle beuglait à ses sergents qu'il fallait vite les bien aligner, et les plus couards parmi eux n'étaient pas ceux qui poussaient le moins de cris ou se privaient des gestes les plus terribles... Tout à coup, un silence complet remplace ce vacarme ; M. le duc et sa pe-

Digitized by Google

tite escorte avaient tourné la rue, et, effrayés par ce rassemblement imprévu et qui leur semblait de mauvais augure, ils s'étaient arrêtés courts, et délibéraient s'ils devaient prendre la fuite. Il était bien trop tard, assurément, pour pouvoir y songer, car ils n'étaient qu'à quelques pas de tout ce monde ; la foule vola en un clin d'œil à leur rencontre, elle ouvrit ses rangs pour les recevoir, et s'étant reformée derrière leur cavalcade, chaque monture espagnole avait déjà senti son mors s'appesantir de deux lourdes mains étrangères.

Cependant, il se fit dans ce moment un vacarme à briser les oreilles ; personne ne veut se tenir ni en repos ni en silence. M. Le Clair crie à ses gendarmes qu'il écarte du plat de son sabre, les sergents de la milice se servent de la hampe de leur hallebarde pour lancer des horions à la foule; mais cavaliers et populace sont insensibles aux coups et bien autrement sourds encore aux bonnes paroles ; la canaille, surtout, s'est précipitée sur les prisonniers, elle les étreint de ses mille bras, et ses mille poumons vocifèrent : *Faut les tuer! faut les tuer! Mort aux espions! Mort aux Espagnols! Mort aux huguenots déguisés!* car la canaille est de tout temps ainsi faite, elle a horreur des demi-mesures, et quand on arrête, veut égorger. Essayez de lui donner des raisons et de lui expliquer, par exemple, que le peuple espagnol est catholique... Il vint un temps cependant, où, à force de ruades de la part des chevaux et de remontrances de leurs cavaliers, les voyageurs se trouvèrent débarrassés des malotrus qui s'étaient jetés sur leurs personnes ; ils purent mettre le corps hors de leur litière et reconnaître qu'ils étaient en sûreté, et qu'on les avait tirés à l'écart dans une de ces petites rues d'Embrun qui decendent vers la place. Alors ils se rassurèrent un peu, et le silence s'étant fait autour d'eux, M. l'aide-major s'approcha de M. le duc et lui expliqua quelle faute il avait commise en temps de guerre, en traversant la France sans un sauf-conduit, tel que le méritaient son titre et ses

Digitized by Google

dignités : « En agissant ainsi à la légère, lui dit-il, n'a-
« vait-il pas mis notre auguste souverain dans l'inévitable
« nécessité d'user envers lui de justes rigueurs, qui en sa
« considération seulement allaient lui paraître bien cruel-
« les!... Il se plaignit ensuite lui-même de tout l'ennui
« que lui apportait une démarche si inconsidérée, pei-
« gnit l'amer déplaisir qu'il en éprouvera toute sa vie,
« et termina en parlant de l'espérance qu'il avait conser-
« vée que sa conduite ne lui nuirait ni dans l'esprit de
« M. le duc ni même dans celui de Mme la duchesse, de
« laquelle il se dit si fort le très-humble serviteur, qu'il se
« tiendrait pour mortellement affligé de lui déplaire en la
« moindre des choses et des plus minimes qu'elle fût... »

Quand il eut si convenablement parlé de la sorte, les mauricaudes de Mme la duchesse, qui jusqu'alors n'avaient fait que trembler comme feuilles jaunies que va mettre bas la première brise d'automne, se prirent à larmoyer et à pousser de grands cris de détresse ; en vérité on eût dit qu'elles comprenaient la langue française, tant leur prudence de femme les portait à se désoler d'avance pour, en cas d'accident subit, n'avoir rien à se reprocher. M. de Gaëtan leur ordonna de se calmer, il salua gracieusement M. l'aide-major, le remercia avec dignité du service que lui et ses gens venaient de lui rendre en le tirant des mains des furieux, puis s'étant excusé comme il put de son imprudence pour le sauf-conduit, il se remit tranquillement dans sa litière et fit signe à son muletier de suivre les ordres de l'officier de Sa Majesté.

Les jeunes époux traversèrent le reste de la ville sans témoigner le moindre trouble des cris qui continuaient à les accompagner ; seulement ils portaient de temps à autre leurs mouchoirs sur leurs yeux, en gens de marque qui ne veulent pas avoir l'air de sangloter ; et Mme la duchesse disait parfois en serrant bien tendrement le bras de son mari : « Mon ami, c'est moi, c'est cependant ton affection pour moi qui est cause de tout ce malencontre... »

Digitized by Google

Quand vint le moment de les séparer, M. le major leur en ayant fait l'observation et ayant dit à Mme la duchesse que sa litière allait reprendre la route d'Espagne, celle-ci, qui avait eu sans doute tout le temps de songer qu'elle ne pouvait seule occuper le gouvernement de son époux, et qui ne trouvait guère plaisant d'aller avec ses sœurs filer des quenouilles dans le vieux donjon de son père, jeta un grand cri et se précipita au cou de son mari, déclarant que la mort même ne pourrait jamais les séparer... Ces douces paroles soulagèrent M. le duc et parurent lui faire un sensible plaisir, ce qui fit qu'il y eut quelqu'un à qui elles furent agréables, car pour M. l'aide-major, qui les entendit aussi et qui depuis les a hautement louées ainsi qu'elles méritaient de l'être, il convint qu'elles lui parurent bien fâcheuses dans ce moment, et que malgré tout son travail avec M. de Saint-André pour l'alléger le plus possible, la maudite commission ne lui avait jamais parue comme alors bourrée de si redoutables épines.

On fit pas mal de chemin du côté de Grenoble, mais tout à coup le maître d'hôtel de M. de Gaëtan vint arrêter sa litière, et le prévint que la cassette où étaient ses papiers ne se trouvait plus parmi le bagage ; pour lors, celui-ci entra dans une grosse colère ; devinant bien le fait, il dit que c'était une vilenie, et des plus dignes de malhonnêtes gens, que d'en agir ainsi avec quelqu'un de sa classe. M. Le Clerc, qu'il fit appeler, fut un instant très-entrepris de sa figure ; cependant, profitant habilement de l'occasion pour quitter une compagnie qui ne lui duisait guère, il parut fort étonné, dit qu'elle ne pouvait être perdue sur la route; fit mille excuses à Mme la duchesse sur ce que son zèle pour la retrouver allait le priver de suivre son escorte ; et piquant des deux en arrière sans attendre de réponse, il s'arrangea de telle manière qu'il ne rejoignit la cavalcade qu'à Très-Cloîtres, qui est un des faubourgs de Grenoble.

Lorsque, après un voyage qui n'offrit pas d'autre inci-

Digitized by Google

dent, le petit convoi, dont le major s'était insensiblement fort rapproché, fut arrivé à la porte de la ville, il y fut reçu par M. le président de Saint-André, qui, sachant mieux que personne les égards dus à des prisonniers de ce genre, s'y était, par cette raison, posté bien avant tout le monde et y avait attendu plus longtemps que tout autre n'eût fait à sa place.

Ce ne furent d'abord, entre lui et ses nobles prisonniers, que félicitations, politesses, offres de service et discours de la plus exquise galanterie, propos bienséants à gens qui ne s'étant jamais vus, n'en prisent pas moins leur haute naissance et leur noble fortune. M. de Saint-André les conduisit enfin dans son hôtel, les traita avec magnificence, et mit, après le déjeûner, son propre carosse aux ordres de Mme la duchesse, pour aller visiter les curiosités et les *monuments* de la ville ; ce qui prouve bien qu'après les guerres même on pouvait y admirer de fort belles choses, et que pourraient répéter aux étrangers nos concitoyens, qui ne savent que s'excuser gauchement, en disant que tous nos édifices ont été détruits par ces parpaillots de huguenots et par leurs incendies et damnables pilleries...

Après cette visite, dont la chronique tire ainsi une juste vanité, elle ne parle plus qu'à longs intervalles du jeune ménage qui nous occupe. Les jours, les plaisirs, les affaires allaient leur bonhomme de chemin ; bien choyés et fêtés par leur hôte et la brillante société dont il était le centre. M. de Gaëtan et sa délicieuse petite moitié se faisaient à leur nouveau genre de vie et oubliaient aisément dans les plaisirs et leur malheureuse captivité et leur imperceptible gouvernement, se desséchant encore dans l'attente de leur venue. Ils avaient déjà fait connaissance avec toute la nombreuse noblesse de notre province, et ils la charmaient par la singularité de leurs costumes espagnols, leur esprit, leur grâce et, le croirait-on ? jusque par leur ignorance des coutumes françaises et le charme qu'ils mettaient à en écorcher notre langue ! Les femmes ai-

Digitized by Google

maient M. le duc qui, médisance à part, leur en savait un gré infini et se mettait en quatre pour leur plaire; quant à nos jeunes seigneurs, il serait inutile de dire combien ils raffolaient de Mme la duchesse ! Ils n'avaient rien rencontré de pareil ! et elle eût été vingt fois moins jolie, qu'elle eût encore détraqué les cervelles de ceux de ces messieurs qui possédaient les plus solides. Il n'y avait pas jusqu'à la vieille duchesse de Lesdiguières qui ne se mît à radoter du jeune ménage; elle les traitait en enfants gâtés, les voulait autour de son fauteuil, et faisait avec eux des espiégleries qui lui eussent paru enfantines dans sa propre jeunesse ; bref, ce n'était plus une mode, à Grenoble, que nos Espagnols, c'était une rage : bals, dîners, concerts, cavalcades, ils présidaient à tout, et ce bon peuple dauphinois qui voulait les écharper à leur entrée, ne parlait que de leurs prouesses, et se faisait de bon cœur écraser sur leur passage.

Le président seul et M l'aide-major avaient, à Grenoble, conservé quelque mesure dans leur admiration, encore le premier était-il obligé de faire comme les autres et de se prêter, lui et tout son hôtel, aux interminables parties de plaisir qu'inventait chaque jour Mme la duchesse ; quant au second, Dieu sait si on lui épargnait la besogne : quand elle l'avait fait valeter tout le jour pour son service particulier, Mme de Gaëtan, comme récompense, s'en emparait la nuit tout entière ; on lui faisait alors danser de ces sarabandes qu'il avait apprises dans ses guerres d'Italie, mais négligées depuis, et que l'on contraignait le vieux reître à trouver très-divertissantes à prolonger, ainsi que ses compliments, bien avant dans la matinée. Aussi ces messieurs furent-ils les premiers qui se rappelèrent les ordres de Sa Majesté, et qui au milieu des plaisirs, à bâtons rompus et sans avoir l'air de bien s'y attacher, puis, très-nettement enfin, parlèrent à M. de Gaëtan des prisons de l'*arsenal de Grenoble* et de la *Charité-sur-Loire*; si bien qu'il fut enfin obligé de leur répondre qu'il était aux ordres

Digitized by Google

du roi et qu'il prendrait un parti à ce sujet dès qu'il en aurait, comme de juste, suffisamment conféré avec Mme la duchesse.

A bout de quelques jours, M. de Saint-André voyant que ses hôtes continuaient à se divertir plus que jamais et ne paraissaient nullement s'occuper de choisir entre les deux prisons proposées, prit un parti décisif, quelque regret qu'il eût d'être obligé de l'employer : il alla les trouver avec M. Le Clair, et après avoir fait faire par celui-ci une peinture hideuse de l'arsenal de Grenoble, il se hasarda à leur demander s'ils ne préféraient pas de beaucoup la Charité-sur-Loire, leur dit qu'il venait d'en écrire au gouverneur, qui serait tout à leurs ordres et qui préparait déjà sans doute une réception digne de si aimables hôtes et de grands seigneurs espagnols d'une naissance si ancienne et si éminemment distinguée.

Quand M. l'aide-major eut fini de parler, M. le duc se retourna du côté de madame, qui répondant en femme soumise à l'appel que son mari faisait à son éloquence, prit la parole avec un vif empressement, et, pendant plus de trois quarts d'heure, ce que l'avocat le plus consommé aurait peut-être eu peine à faire, discourut avec la plus extrême facilité sur l'inconvenance et l'injustice de l'arrestation dont ils étaient les victimes ; quand elle vit qu'elle avait bien fatigué ses auditeurs, qui n'avaient guère envie de répondre à ses objections, car elle avait terminé par de si folles et de si enfantines qu'on n'aurait guère su par quel bout les rétorquer, elle s'arrêta court, dit en femme qui a bien pris son parti, que tout ce qu'on lui disait était bel et bon, mais que, quoi qu'il pût arriver, elle ne pouvait ni ne voulait nullement quitter Grenoble.

Ce fut alors au tour de M. le président à s'expliquer. J'ai déjà eu, je crois, l'occasion de dire qu'il était naturellement d'une éloquence qu'il est bien rare de rencontrer, mais ce que j'ai certainement omis d'enseigner, c'est que par une bien louable persévérance il avait cultivé, par d'énormes

Digitized by Google

études et un constant exercice, les heureuses faveurs que le ciel lui avait octroyées, et qu'il avait en quelque sorte surpassé sa réputation, ce qui n'était pas peu dire, car on l'estimait non-seulement le mieux disant du Dauphiné, mais même de tous les parlements si éclairés de notre belle patrie.

On le vit bien dans cette occasion, et l'on put apprécier de quelle importance il est pour un homme en place de bien manier la parole, même dans les fonctions où il n'est pas obligé de la porter; car il dit si bien, et fit pendant deux heures un tableau si épouvantable de l'arsenal de Grenoble et des horreurs qu'on éprouverait à l'habiter, que M. Le Clair, qui avait déjà amplifié sur ce sujet et qui en connaissait ainsi le côté faible, en fut tout épouvanté et sentit, comme il l'a répété depuis, un frisson mortel qui lui courait dans toutes les veines... Mais Mme la duchesse était trop légère pour apprécier cette sublime éloquence! elle ne fit qu'en sourire, répéta qu'elle voulait rester à Grenoble et se mit à parler aussitôt de telles babioles que M. de Saint-André en eût été piqué, s'il eût pu réfléchir à autre chose qu'à l'embarras de sa position et aux mille difficultés qu'il rencontrerait pour la faire changer.

M. Le Clair sommeilla peu la nuit qui suivit cette triste conférence; était-ce la faute des sarabandes qu'il fut obligé de danser toute la soirée, ou la suite d'un entretien avec Mme la duchesse, qui l'avait menacé de son courroux en cas où il manquerait quelque chose à la halte et à la chasse projetées pour le lendemain? Aussi las de se retourner dans son lit que des ordres minutieux qu'elle lui avait donnés, il se prit uniquement, pour songer à autre chose, à penser aux femmes mauricaudes qui brillaient si agréablement à l'arrestation de leur maîtresse.

Oh! s'il s'arrêta ainsi sur un sujet assez scabreux, ce n'était point que le vieux soudard eût quelque méchante pensée à l'égard des demoiselles, qu'il laissait assez tran-

Digitized by Google

quilles depuis son retour de la guerre d'Italie, mais c'est qu'il vint à songer tout à coup qu'elles pourraient peut-être lui venir en aide dans la circonstance. — C'est bien le diable, se disait-il dans son lit jusqu'à ce que le jour fût grand éclos, s'il n'y en a pas au moins une qui ait quelque influence sur sa jeune maîtresse. Il faut que je cause de cela avec Ventami ; c'est un gaillard qui ne les perd pas d'un coup d'œil, et qui depuis Embrun les soigne avec bien plus de diligence que les petites juments dont j'ai engagé M. le marquis à lui confier l'élevage !...

Il alla donc trouver le page en question, qui lui donna tous les renseignements qu'il pouvait désirer, et fut aussi enchanté que surpris de se mêler d'une affaire d'Etat et de passer ainsi de l'étrille à la plus fine diplomatie. — L'une d'elles, répondit-il au major, qui était rondelette et assez jolie, quoique furieusement basanée, était une bien bonne fille, et on ne peut plus reconnaissante des petites attentions qu'il avait pour elle; rien ne lui semblait plus facile que de la mettre dans cette affaire, et on trouverait en elle un fier auxiliaire, car elle avait l'oreille de Mme Gaëtan et lui faisait faire ses trente-six volontés depuis son arrivée à Grenoble. La seule difficulté, disait le page, c'est qu'il n'avait plus d'argent à lui donner, ayant déjà tout dépensé avec elle. Quel dommage qu'il ne lui reste pas trois écus seulement pour bien baller sa princesse dans Grenoble! elle aurait été une fameuse voix au chapitre de M. le duc, et grâce à elle on l'eût casé non-seulement à la Charité-sur-Loire, mais encore dans le plus mince des taudis crénelés de sa Majesté de France et de Navarre.

Le marché fut vite conclu dans ces conditions, et l'aumônière du page ayant été bien bourrée de toutes sortes de pièces, ce furent en quelque sorte des roulettes qui mirent en mouvement toute la machination, si bien qu'elle se mit à voler à tire d'ailes, et laissait bien derrière elle toutes les espérances que M. Le Clair avait pu concevoir de sa réussite. On fit de tendres adieux à Mme de Lesdiguières ;

Digitized by Google

les malles étaient faites, les litières préparées ; bref, nos Espagnols ne songeaient plus qu'à partir, et celà dès que les fêtes de Pâques seraient terminées.

Aussi c'était plaisir de voir se regaillardir et reprendre à vue d'œil la figure de notre bon président, brave homme s'il en fut jamais, et qui mourut quelques années après du chagrin qu'il eut de voir Larray se loger avec son régiment dans notre ville, en dépit de tous nos priviléges. — Mon ami, disait-il à M. l'aide-major, qui dansait de grand cœur toutes les sarabandes désirées, c'est donc maintenant, sous quatre jours, que M. le duc va nous quitter ? Ayez soin que sa cavalerie soit en bien bon état ; je crains toujours que ses litières n'aient pas été solidement raccommodées ; et tout en disant cela, il prenait une prise dans sa petite tabatière d'or et ne lui disait plus, en lui donnant un revers de sa main comme il y a quelques jours : Bonne prise est celle qui fait éternuer ! méchant calembour, bien indigne de son savoir, et qu'il n'avait imaginée qu'en haine de la maudite prise que Son Eminence lui avait procurée..,

J'ai maintes fois ouï dire : Les poètes sont semblables aux alcyons, qui chantent quand le dernier malheur va leur arriver ; mais je n'ai pas vu qu'ils différassent en cela des autres hommes, et que ceux-ci aient plus de pressentiment d'un chagrin ou d'un sinistre. Oh ! s'il en était autrement dans ce bas monde, M. le président n'eût pas été aussi joyeux cette matinée, car le soir, le soir même, il devait voir tout son beau projet et toutes ses mesures si bien combinées complètement renversés.

En effet, Mme la duchesse, qui s'était promenée à cheval le matin même, se trouva mal tout d'un coup et tomba entre les bras de M. Le Clair, qui eut le déplaisir de lui faire respirer toutes les essences possibles, et celui bien plus grand de décommander par ses ordres tous ses préparatifs de voyage. Pendant qu'il en était à se lamenter avec le président, un autre accroc qu'ils ne prévoyaient ni l'un ni l'autre frappait à leur porte sous la forme d'un courrier de

Digitized by Google

M. de la Baume, gouverneur de la ville de Lyon en l'absence de l'Archevêque, et venait leur annoncer qu'il fallait renoncer au voyage des Espagnols, que son maître hésiterait à recevoir, même sur un ordre formel du roi contre-signé par son ministre ! Comment M. de la Baume avait-il été prévenu du cadeau qu'on voulait lui faire ? C'était à n'y rien comprendre. Si Grenoble n'eût été si voisin de Lyon, on aurait pu croire à l'intervention de la cour d'Espagne, qui ne voulait peut-être pas que ses émissaires fussent emprisonnés plus loin de la frontière.

A cette triste nouvelle, ce ne fut qu'une explosion de plaintes chez nos deux fonctionnaires, complètement démoralisés ; ce n'était plus sous quelques jours, après une saignée favorable, que l'on pouvait espérer de faire effectuer le bienheureux voyage... Cette fois il fallait y renoncer à tout jamais, car M. de la Baume était inflexible dans les décisions qu'il croyait bien motivées. Il fallait donc se résigner à garder et à divertir les prisonniers pour longtemps certainement ; qui sait ? peut-être pour la vie. Attention maintenant sur leurs démarches et sur ce qui peut en résulter. Cette maladie, si subite et venue si à propos, n'était que le premier des tours à l'espagnole qu'elle venait inaugurer : en effet, il faudrait être bien candide, bien peu connaître cette nation si astucieuse, pour croire que cet évanouissement n'était pas destiné à donner à des agents cachés le temps de prendre leurs dernières mesures.

Dans la ville même, les protecteurs manqueraient-ils à Mme la duchesse ? Ces jeunes gentilshommes qui l'accompagnaient comme leur reine et risquaient de se rompre le cou pour un de ses regards, hésiteraient-ils à courir quelques aventures pour briser ses chaînes ? n'avaient-ils pas cent chevaux dans Grenoble même ? vingt châteaux-forts sur les pics qui forment notre limite avec la Savoie ? et enfin ce tendre M. de Mazarin, que dirait-il quand il saurait comment on exécute ses ordres ? Ah ! quand l'inquiétude se place entre deux hommes posés seuls vis-à-vis l'un de l'autre,

Digitized by Google

qui se la réfléchissent comme deux glaces qui se répètent à l'infini la même arcade, l'inquiétude isolée de tout calmant et multipliée en tous sens par deux têtes qu'elle égare, l'inquiétude, dis-je, n'est plus un sentiment, c'est une torture, c'est un horrible et inguérissable malaise....

Un mois entier s'écoula sans événements depuis cette néfaste soirée ; Mme la duchesse ne quittait pas son lit, et M. de Gaëtan, qui paraissait en proie à une profonde douleur, ne sortait plus de son appartement et avait oublié pour sa femme tous les plaisirs et toutes les belles dames de la ville. C'était le moment de l'été, où chacun avait presse de retrouver ses champs ; chaque jour, une des nobles familles de Grenoble fermait soigneusement ses appartements jusqu'à l'hiver prochain et se hâtait d'aller retrouver ses vassaux et ses chasses, près du vieux manoir de ses ancêtres, ou fuyait la ville et son insupportable chaleur par toutes les routes qui rayonnent autour de ses portes : bref, c'était le moment où on proclame qu'il ne reste personne, et ce propos était déjà si vrai qu'à peine M. de Saint-André et son second trouvaient encore un salon ouvert pour s'y délasser de leur affreux passe-temps de toutes les nuits, c'est-à-dire de surveiller les routes et de poser des sentinelles à toutes les issues de leur demeure.

M. de Saint-André remarqua bien vite, dans ses rares visites, que les Espagnols n'étaient plus le sujet de la conversation dès qu'il mettait le pied dans le monde ; on ne lui en parlait plus que rarement, à moins toutefois que la figure de M. Le Clair, que l'on rêvait toujours au milieu d'une sarabande, ne fît demander des nouvelles de Mme la duchesse ; à peine écoutait-on sa réponse : c'était bien mal, mais qu'exiger du public ? Les Espagnols étaient vraiment dans leur tort avec lui ; ils avaient dû partir sous trois jours, ils avaient fait leurs adieux à tout le monde, on les avait regrettés bien vivement dans le moment, mais il fallait se consoler et se créer de nouvelles distractions, puisqu'ils allaient disparaître ; en un mot,

Digitized by Google

bien cruel, ils étaient *oubliés*, et il n'y avait plus que nos deux fonctionnaires qui en fissent leur préoccupation journalière.

L'aide-major ne tarda pas lui-même à en faire la remarque : Mme de Gaëtan était à peu près remise et se promenait déjà dans le jardin de l'hôtel. Il n'y avait pas un moment à perdre : il courut chez le président, trop fatigué par sa triste position pour chicaner sur la voie qui l'en ferait sortir, obtint son consentement, et un matin fit enlever ses prisonniers, les établit du mieux qu'il put dans le spacieux arsenal de Grenoble ; puis, tout surpris de sa propre audace, il se tint quelque temps à l'écart et ferma l'oreille aux justes plaintes que les caresses dont il les avait comblés jusqu'alors ne rendaient que trop légitimes.

On parla très-vivement, pendant deux jours, de cette espèce de violence, mais dans les rues de la ville seulement, car les derniers salons étaient fermés jusqu'à l'hiver. Mme la duchesse de Lesdiguières fit demander des explications, on lui en donna, et elle garda le silence, sans qu'on sût précisément si elle était satisfaite ; bientôt on n'en parla plus, c'était déjà de l'histoire ancienne, et nos prédécesseurs, qui différaient de nous sous tant de rapports, étaient bien nos frères pour la légèreté et le manque de mémoire.. Deux hommes seulement se rappelèrent les prisonniers espagnols plus longtemps que les autres, c'étaient ceux qui en furent si embarrassés ; encore n'en parlaient-ils guère entre eux que pour témoigner leur surprise du peu de suite qu'avait eue cette affaire !

Quant à dire précisément ce que devinrent, à l'arsenal de Grenoble, M. le duc et Mme la duchesse de Gaëtan, auxquels nous avions fini par nous intéresser, parler de leur tendre affection, des longs ennuis de leur captivité, si elle s'y est prolongée; de leur si joyeux retour, s'il ont revu leur chère patrie, ce n'est réellement pour nous plus chose possible. Quand, dans un siècle passé, la mort saisit une victime, elle jette parfois une histoire ou seulement un nom sur le bord de la tombe....

Mais quand c'est l'oubli !...

H. DE P.

Digitized by Google

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

SUR M. L'ABBÉ JOUVE

CHANOINE DE VALENCE

—

Suite (1).

Dévoré de zèle pour la maison de Dieu, il avait voué un véritable culte de vénération et d'amour à la belle cathédrale de Valence, qu'il considérait comme son église à lui ; aussi se montrait-il rempli de sollicitude pour tout ce qui se rattachait à ce cher et précieux édifice; attentif à tous ses besoins, il veillait sur ses intérêts comme sur ceux d'un pupille bien-aimé ; il usa en sa faveur de tout le crédit que lui conférait sa qualité de membre du conseil de fabrique, et provoqua une foule de restaurations et d'embellissements qui feront à jamais honneur à son bon goût. C'est à lui que l'on doit l'initiative du dégagement des colonnes du chœur, autrefois empâtées du haut en bas dans une épaisse maçonnerie, qui formait de l'abside située par derrière un simple corridor (2) ; il présida à la confection des vitraux,

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Voir dans le *Courrier de la Drôme* du 29 octobre 1846 un article de M. Jouve sur la *Restauration du chœur de la cathédrale de Valence.* — « Depuis longtemps, y est-il dit, nous connaissions l'existence de ces arcades primitivement à jour, et nous avions prévu l'heureux effet qui devait nécessairement résulter de leur dégagement. En 1835, époque de quelques travaux importants de restauration exécutés dans l'église cathédrale, il fut sérieusement question dans le conseil de fabrique, dont j'étais membre et trésorier, d'ouvrir les arcades du chœur. Moi-même, de concert avec

Digitized by Google

qui furent posés en 1841 (1); il fit abattre les hauts-dossiers des stalles, qui masquaient totalement les chapelles absidales; il protesta avec énergie contre le déplacement du cénotaphe du pape Pie VI, relégué au fond de l'abside (2); enfin, il illustra encore plus par ses écrits que par ses actes ce vénérable monument, auquel il a consacré bon nombre d'articles dans les revues et quantité de pages dans ses livres (3).

M. l'abbé de Lavarenne, je fis découvrir deux ou trois des colonnes engagées dans la maçonnerie, pour vérifier *de visu* notre opinion sur le système architectural du pourtour du chœur.

« Lorsqu'en 1839 nous eûmes, après trois années de sollicitations et de démarches persévérantes, obtenu du ministère des cultes une allocation de 16,000 francs pour les vitraux de la cathédrale, nous eûmes soin de diriger l'ordonnance et la pose de ces vitraux dans la prévision de l'ouverture des arcades. Chargé moi-même de la surveillance de cette opération, je m'entendis avec M. Thévenot, de Clermont, pour le choix et la distribution hiératique des sujets, toujours dans l'hypothèse du dégagement du chœur. »

(1) *De l'emploi des vitraux peints dans les églises. — Nouveaux vitraux du chœur de la cathédrale de Valence*, ibidem, nos des 4 et 7 mars 1841.

(2) Voir dans le *Courrier de la Drôme* du 23 mars 1870 une protestation au sujet du cénotaphe de Pie VI, signée Gardon, lequel fait « un chaleureux appel à l'autorité en la matière d'un des six signataires de l'adresse (du chapitre citée plus haut, et à laquelle il est fait allusion dans cet article), à qui l'opinion publique rend un hommage si bien mérité pour ses hautes connaissances pratiques de l'art antique et moderne, et qui doit, ce me semble, bien gémir toutes les fois que sa robe frôle ce cénotaphe dans l'endroit honteux où il est placé. » M. l'abbé Jouve, aussi formellement interpellé, riposta immédiatement (n° du 25 mars) par une *Note sur le Cénotaphe de Pie VI*, dans laquelle il ne craint pas de dire que « le prélat, auteur de ce transfer malencontreux, dont il a voulu assumer sur lui la responsabilité, n'eût jamais commis un acte aussi regrettable, s'il avait préalablement, comme il y était obligé, consulté MM. les chanoines, qui y avaient droit, et comme membres du Chapitre, et comme fabriciens. »

(3) Voir ci-après à la bibliographie, n° 1, et encore : *Cathédrale de Valence. — Quelques explications sur les divers priviléges que cette église*

Digitized by Google

L'un des derniers actes de M. Jouve a été l'acquisition de cette belle ruine connue sous le nom de *Barbara*, que l'on voit au-dessous du village d'Allan. Pour sauver de la destruction cet intéressant édifice, condamné par son propriétaire à servir de carrière de pierres à bâtir, il n'hésita pas à l'acheter de ses propres deniers (pour le prix de 600 fr.), dans l'intention de le faire restaurer plus tard avec magnificence (1); mais hélas! la mort ne lui en a pas laissé le temps. M. le chanoine Jouve n'en était pas à son coup d'essai en fait de bonnes œuvres artistiques; il avait fait don, en 1868, à l'église Notre-Dame de Genève, d'un superbe vitrail, exécuté par ses ordres et sur ses dessins par M. Martin, peintre-verrier d'Avignon. Il représentait le Souverain-Pontife saint Grégoire VII, l'une des figures aimées du doyen de Valence (2).

Notre regrettable compatriote s'est éteint, après une courte maladie, le 20 février 1872, à l'âge de 66 ans, 8 mois et 20 jours. Il était doyen du chapitre de Valence depuis le 5 septembre 1868. Ses restes mortels ont été transférés à Cavaillon (Vaucluse), berceau de ces ancêtres maternels, pour y être inhumés dans le caveau de famille que les siens y possèdent depuis long-

vient d'obtenir du Souverain Pontife. (*Journal de la Drôme et du Vivarais* du 17 juillet 1847); — *Quelques mots sur sainte Galle, protectrice de la ville de Valence, et sur le corps récemment découvert dans la chapelle qui porte son nom* (*Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* du 5 décembre 1858); — *Aperçu archéologique sur les clochers, et sur celui de la cathédrale de Valence en particulier* (*Annuaire de la Drôme* de 1848, édition Borel). — Voir encore le *Guide Valentinois*, p. 19, la *Statistique monumentale de la Drôme*, de p. 13 à 53, etc.

(1) *Journal de Montélimar*, nos des 14 et 28 octobre 1871. — *Bulletin monumental*, année 1871, n° 7, pp. 594-96. — Nous apprenons que cette intéressante ruine est devenue la propriété de la fabrique de l'église paroissiale d'Allan.

(2) Voir la description de ce vitrail, par M. le chanoine Jouve lui-même dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. XII, p. 435. — Il avait affecté à la construction de cette même église le produit de la vente de son *Exposition canonique*. (Voir l'*Observateur de Genève* du 26 avril 1851.)

Digitized by Google

temps (1). Sa modeste fortune a été tout entière léguée en bonnes œuvres; il laisse à la ville de Valence la plus grande partie de sa riche bibliothèque; le reste a été, sur ses ordres, distribué à ses amis.

BIBLIOGRAPHIE.

Voici la nomenclature, plus exacte et plus complète que toutes celles qui ont été données jusqu'à ce jour, des œuvres de M. le chanoine Jouve publiées en volumes ou en brochures :

1° *Quelques mots sur la Cathédrale de Valence et sur les travaux de restauration qui ont été exécutés dans cette église depuis* 1835. (Extrait du *Journal de la Drôme et du Vivarais* du 31 août 1839). Plaquette in-4° de 4 pp. à 2 col., signée : *L'abbé G. Jouve, Secrétaire de l'Évêché, Trésorier de la Fabrique.* — L'auteur en publia plus tard une édition considérablement augmentée, sous ce titre : *Notice historique et descriptive sur la Cathédrale de Valence (Dauphiné), par M. l'abbé Jouve, chanoine titulaire de cette église, inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments.* (Extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen, par M. de Caumont). — Paris, Derache, Caen, A. Hardel, imprimeur-libraire. 1848. (Brochure de 40 pp. in-8°.)

2° *Aperçu historique sur l'origine et l'emploi des vitraux peints dans les églises.* — Aix (Provence), chez Nicot et Aubin, éditeurs des *Annales religieuses, philosophiques et littéraires*, 1841. — Nous croyons que cette brochure n'est que la reproduction avec

(1) M. le chanoine Jouve avait conservé beaucoup de relations de famille dans le Comtat, dont il était originaire par sa mère. Il était le cousin-germain de feu M. Peyre, ancien vicaire-général d'Avignon, et du frère de celui-ci, mort curé de Saint-Didier, près de Sainte-Garde-des-Champs. Pour se rapprocher des siens et du berceau de sa famille. M. le doyen se proposait d'affermer une maison à Mollans, afin d'y passer ses trois mois de vacances ; il avait renvoyé ce projet au printemps, à cause des évènements ;mais la mort est venu le surprendre avant qu'il ait pu le réaliser.

Digitized by Google

quelques modifications de l'article du *Courrier de la Drôme* mentionné à la page 480 (note 2).

3° *Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, considérés en eux-mêmes et dans leur application au régime actuel de l'Eglise de France; suivie d'un appendice sur les concordats intervenus depuis* 1801 *entre le Saint-Siége et divers Etats de l'Europe; par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* — Paris et Lyon, librairie catholique de Perisse frères, 1850, 1 vol. in-8° de x-442 pp. (Valence, imprimerie de J. Marc-Aurel.)

Ce livre, conçu dans un sens presbytérianiste très-prononcé, fut accueilli avec faveur par l'école libérale et gallicane, à laquelle pourtant l'auteur était loin d'appartenir. M. l'abbé Darboy depuis archevêque de Paris, alors vicaire-général de ce diocèse, en publia dans le *Correspondant* (n° du 25 novembre 1850) un compte-rendu très-élogieux, et notre compatriote l'abbé Prompsault, aumônier des Quinze-Vingts, à Paris, en donna aussi dans *la Commune* d'Avignon, une appréciation très-flatteuse. Ces deux suffrages furent recueillis précieusement par l'auteur, et réimprimés en forme de prospectus (*ibidem*, in-8° de 4 pp.) D'autres revues et recueils périodiques signalèrent aussi avec éloge l'apparition de l'*Exposition canonique* (1). Mais l'impartialité et le désir d'être complet nous obligent à dire que cet ouvrage fut condamné par Mgr Chatrousse, dans un mandement fort remarquable et longuement motivé. M. l'abbé Jouve, pour prévenir les effets de cette éclatante censure, se soumit humblement, et déclara retirer son livre; le bon prélat, pour épargner à un de ses prêtres qu'il aimait un grand sujet d'affliction, supprima son mandement; il ne fut point lancé, et le tirage en fut détruit, à part quelques exemplaires, qui furent conservés à titre de document. Cette pièce bibliographique est devenue, pour ce

(1) Voir le *Courrier de la Drôme* du 18 mai (aux annonces) et du 10 août 1850 (citant le *Messager du Midi*); l'*Observateur de Genève* des 26 et .. avril 1861; *la Voix de la Vérité* du 27 juin 1850; *l'Univers religieux*, *les Annales archéologiques* (7e livraison, 1850), la *Gazette du Bas-Languedoc* (de Nimes), le *Journal du Tarn*, etc.

Digitized by Google

motif, excessivement rare; en voici le titre exact : *Mandement de Monseigneur l'Évêque de Valence, portant condamnation d'un livre intitulé : Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, considérés en eux-mêmes et dans leur application au régime actuel de l'Eglise de France, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence, in-8°, chez Perisse frères*, 1850. — Valence, imprimerie de J. Marc-Aurel, imprimeur de l'évêché et des institutions religieuses, 1852. — 72 pp. in-4° (1).

Voici sur cet ouvrage l'appréciation impartiale d'un homme dont le nom fait autorité en matière de droit canonique :

« M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence, dit M. l'abbé André, a publié en 1850, chez Perisse frères, un ouvrage intitulé : *Exposition canonique...*, imprimé à Valence sous les yeux de l'auteur.

« Dans vingt-trois chapitres différents, M. l'abbé Jouve traite de la hiérarchie en général, de la juridiction temporelle, des droits et des devoirs du pape, des droits et des devoirs des archevêques ou métropolitains et des évêques, de leur nomination, de l'archidiacre, du grand-vicaire, des officiaux et officialités, des chapitres et de leurs droits, des devoirs des chanoines, des curés, de leurs droits, de leurs devoirs, de leur nomination et de la condition actuelle des desservants en France.

« Ce plan présente assurément assez d'intérêt, mais M. l'abbé Jouve nous semble parler avec un peu trop d'amertume contre l'état actuel de l'Eglise en France, contre les abus et ce qu'il regarde comme tels. Il dit à cet égard des choses qui ne sont que trop justes et trop vraies; mais son ton parfois n'est pas assez grave, et ressemble un peu à de la diatribe. Sur certains points, nous ne saurions partager toutes ses vues; mais nous rendons pleine et entière justice à ses louables intentions. Nous savons que d'éminents personnages ont blâmé certaines tendances de son livre; mais que, sur les observations que son ordi-

(1) Ce mandement porte le n° 74 dans la série de ceux de Mgr Chatrousse, et la date du 11 novembre; mais, à cause de sa suppression, le suivant, qui est du 1er décembre, porte le même numéro, sans bis.

Digitized by Google

naire a cru lui devoir faire à cet égard, notre honorable confrère, plein d'humilité, de bonne foi et de soumission à l'Eglise, s'est empressé de le retirer du commerce : ce que nous sommes heureux de mentionner ici à sa gloire et à son éloge (1). »

Déjà M. l'abbé Jouve avait donné dans le *Courrier de la Drôme* un pressentiment de cet ouvrage dans une série d'articles intitulés : *Nécessité pour l'Eglise de France de rentrer au plus tôt dans le droit commun* (2), et l'on peut dire que l'état anormal de notre situation au point de vue ecclésiastique fut la préoccupation de toute sa vie. N'écoutant que son zèle, il a voulu élever encore avant de mourir une dernière protestation contre ce triste état de choses, en lançant une seconde édition de son livre, après l'avoir préalablement corrigé et soigneusement expurgé de toutes les erreurs de fait ou inexactitudes de doctrine qu'il pouvait contenir. « C'est à ce travail de correction savante et consciencieuse que M. Jouve a consacré les dernières années d'une vie si pleine (3), » Mais il ne put que mettre la dernière main à son manuscrit ; il n'eut pas le temps de le livrer à l'impression. Cette édition posthume vient de paraître par les soins et sous les auspices de M. l'abbé Bron, successeur de M. le chanoine Jouve. Voici en quels termes l'ami de l'auteur, héritier de son zèle sacerdotal et de son amour pour les lettres tout aussi bien que de sa stalle canoniale, apprécie son jeune pupille en l'introduisant devant le public : « Remarquable au point de vue de l'érudition, l'ouvrage de M. le chanoine Jouve ne l'est pas moins sous le rapport de la doctrine.... Lorsque les opinions sont libres, M. l'abbé Jouve, comme savant et comme homme, suit ses appréciations

(1) *Cours alphabétique et méthodique de droit canon dans ses rapports avec le droit civil ecclésiastique*, t. V, p. 455.

(2) Dans les nos des 13, 24 juillet, 8, 23 août, 8, 27 septembre, 21 octobre, 9, 16 novembre 1848, ils furent l'objet d'une critique qui parut dans le no du 12 août, sous la signature de l'abbé A. C. — M. Jouve répliqua par une simple note dans le no du 23 août, tout en continuant la série de ses articles.

(3) Prospectus de M. l'abbé Bron.

Digitized by Google

privées, les exprime parfois d'un ton tellement convaincu, qu'au premier abord on croirait à l'intolérance ou à l'exclusivisme; seulement, presque toujours, ou dans le contexte ou dans les notes marginales, l'opinion des adversaires est rapportée avec les raisons qui l'appuient; et le lecteur, établi juge, est laissé tout entier à la liberté de choisir.

« L'exposition canonique est donc un livre que l'on peut suivre en sûreté de conscience, et nous comprenons l'*imprimatur* accordé à cet ouvrage par l'administration diocésaine. Nous comprenons aussi le rapport favorable qu'un chanoine de la cathédrale de Valence (1), instruit, judicieux et impartial, a fait de ce livre à l'autorité compétente.

« Est-ce à dire que l'ouvrage que nous recommandons à l'attention du public soit exempt de tout défaut et n'ait à redouter aucune attaque? Nous sommes loin de le penser, et son auteur lui-même aurait eu garde d'avoir une telle prétention.

« Indépendamment de certaines vues personnelles, il est dans son livre telle digression sur un terrain étranger qui pourra ne pas être du goût de tous les lecteurs ; peut-être même trouvera-t-on qu'il ne tient pas toujours assez compte des circonstances où l'Eglise se trouve placée en France.

« Mais ce que l'on ne pourra contester à M. l'abbé Jouve, c'est son invariable amour pour le droit et pour la vérité. » (2)

L'abbé Cyprien PERROSSIER,

Membre de la Société d'archéologique et de statistique de la Drôme, Correspondant de l'Académie Delphinale et de la Société bibliographique.

(1) M. l'abbé Nadal.

(2) Prospectus de M. l'abbé Bron.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LES FRANÇAIS ET LES PRUSSIENS DANS LE MONDE DES ESPRITS, de juillet à décembre 1870, par Mlle ESNAULT, médium. Paris, 1872.

Un Lyonnais bien connu, Pierre Dupont, remplissant un rôle important dans cette brochure de trente pages, j'ai pensé qu'un compte-rendu ne serait pas indifférent à ses compatriotes. Je n'ai pas l'intention de prendre parti pour ou contre le spiritisme, mais ce qui m'a frappé au milieu du désordre et de l'idiotisme de l'époque présente, c'est la mise en scène de Barbès, l'ultra-révolutionnaire, prêchant le calme et la modération.

Le 31 juillet 1870, le *médium* féminin, auteur de la susdite brochure, reçut une communication de Pierre Dupont, décédé le 23 du même mois. Le célèbre chansonnier raconte que, dans le monde des esprits, il s'est trouvé en présence de Barbès qui lui aurait tenu ce langage : « J'étais trop enthousiaste sur la « terre ; je voulais devancer le progrès ; le progrès m'a brisé. « J'aurais voulu, dans mon impatience, hâter sa marche lente « et mesurée. Combien j'aurais trouvé de déceptions si j'étais « parvenu à mon ambition ! Je ne voyais pas les entraves ap- « portées par ceux mêmes que je voulais émanciper..... Ils « s'exaltent au chant de la *Marseillaise* sans réfléchir que ce « sont eux qui sont les oppresseurs..... Lorsque la mort leur « aura rendu leur liberté spirituelle, ils écouteront la voix di- « vine qu'ils n'entendent pas aujourd'hui, parce que leur enve- « loppe charnelle s'étend comme un voile impénétrable sur leur » intelligence. »

Je ne discuterai pas l'authenticité de cette communication de Barbès, mais il faut avouer que les idées en sont parfaitement justes. Quand on voit l'exaltation radicale marcher sans prudence le long du précipice démagogique, on se plait à reconnaître le sentiment raisonnable développé dans cette communication spirite, et l'on désirerait que le célèbre révolutionnaire pût faire pénétrer ses nouvelles idées au sein de nos populations égarées par des doctrines aussi niaises que perverses, lesquelles finiront par donner raison à cette grande loi morale qui gouverne le monde : réaction contre l'exagération.

Pierre Dupont, après avoir parlé de son entrevue avec Barbès,

Digitized by Google

raconte ensuite l'arrivée, dans la région des esprits, des Français et des Prussiens morts victimes de la guerre, et il s'exprime ainsi : « Ennemis sur la terre, ils se sont cordialement serré la « main dans l'espace, et ont juré de n'être plus que des frères, « jaloux de se rendre mutuellement heureux. »

Plusieurs communications d'esprits français ou prussiens sont encore relatées, et toutes tendent à la glorification de la concorde et à la haine de la guerre. Dans une évocation d'esprit prussiens, il en est un qui s'écrie : « Je suis heureux de vous dire que nous « sommes un grand nombre de Prussiens et de Français qui avons « reconnu que sur la terre on doit être tous frères, et nous nous « proposons d'inspirer cette pensée à tous. » Il serait à souhaiter qne les assassins et les incendiaires de Paris entendissent cette voix de la fraternité et qu'ils voulussent bien remplacer le pétrole par la lumière intellectuelle. Enfin un esprit français fait la réflexion suivante : « Nous trouvons que nous avons été bien « stupides de nous faire tuer pour l'orgueil de nos tyrans, et « nous voudrions que tous nos concitoyens fussent témoins du « bon accord qui vous unit ici. Je suis sûr qu'ils ne demande- « raient pas mieux que de venir nous rejoindre. » Je crois vraiment que je partage l'avis de cet esprit. Séduit par le plaisir de voir un jour le règne du bon sens et de la concorde, je ne peux résister au désir d'aller faire un voyage dans cet *autre monde* si différent du nôtre, et mon âge avancé me permet d'espérer que l'attente ne sera pas de bien longue durée.

On peut naturellement ne pas avoir une foi entière dans le spiritisme et traiter d'allucinations les faits relatés dans cette brochure, mais au moins on doit rendre hommage aux idés raisonnables qui s'y trouvent contenues, et l'on aurait le désir de remplacer l'abrutissement social par un spiritualisme ennemi de la stupidité et de la barbarie ; cependant, je doute que nous arrivions bientôt à cet heureux état de choses, et je ne vois pas encore briller l'éclat du bon ordre et de la tranquillité. Dans tous les cas, la lecture de cette brochure n'est pas sans charme, et la défense qu'elle prend du bon sens, journellement outragé, soulage un peu l'intelligence qui cherche à s'élever au-dessus de l'abrutissement contemporain. Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Dissolution, Monsieur ; dissolution, Madame ; c'est le mot qui se trouve sur toutes les lèvres, jetant l'effroi dans tous les cœurs.

Dissolution des mœurs, s'entend ; rien de la Chambre.

Jamais l'histoire de Lyon n'a été épouvantée de tant de crimes, jamais les journaux n'ont été remplis de tant de scandales à la consternation des honnêtes gens. Pour combattre le fléau, de nobles intelligences se sont liguées ; on a réagi avec énergie et, peut-être, chose rare, le bien, le beau et le bon finiront-ils par l'emporter. Les livres d'abord opposeront une première digue à cette corruption qui s'étale encore dans les feuilletons, qui étend ses oripeaux sur la scène, qui s'offre sans pudeur aux vitrines des marchands d'estampes ; à cette dissolution des mœurs qui pousse tant de misérables, qui arme tant de bras. Déjà la réaction se fait sentir. La population écœurée détourne la tête et demande, pour son intelligence, une nourriture plus saine et voici, pour répondre à ce besoin, ce qui s'écrit et se publie à Lyon : *Les anciennes églises paroissiales de Lyon*, par D. Meynis ; petit in-12, édité par Josserand, volume précieux pour notre histoire ; les Lyonnais de race, ceux qui aiment notre célèbre cité, liront ces 170 pages. On connaît le savoir et la conscience de l'auteur.

Variétés littéraires, joli volume in-8, par M. P. Saint-Olive. Sous ce titre sans prétention se cachent des études savantes, des recherches curieuses, des documents lyonnais qu'on ne trouverait point ailleurs, un grand amour du beau, une haine vigoureuse de l'ignoble et du laid. On sait avec quelle énergie l'auteur manie la satire. — *L'Almanach des jeunes mères*, vade-mecum de toutes les mamans, par les médecins les plus célèbres et les plus autorisés de notre ville.

La poésie nous a donné : *Les Primevères*, coup d'essai brillant d'une jeune fille, Mlle Marguerite Gonin. Il y a de l'avenir dans ce volume imprimé chez Louis Perrin. — *Les Ondées*, par Jean Sarrasin, le poète si populaire et si connu à Lyon.

L'archéologie et l'histoire nous ont valu : *L'Armorial historique de Bresse et Bugey*, par M. Révérend du Mesnil, splendide et savant ouvrage, dont la première partie vient de paraître ; l'apparition de ce travail est un événement. — *L'Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, par M. Pierre Gras ; bel in-8 qui offre des documents précieux aux familles foréziennes. — *Essai de classification des monuments pré-historiques du Forez*, par le même, joli volume qui fait honneur aux presses de Montbrison et qui complète l'histoire du Forez, non par la fin mais en lui donnant un commencement. — Un ouvrage de M. Albrier, *Les Naturalisés de Savoie en Bourgogne de* 1508 à 1769 a un vif intérêt pour le Lyonnais, nos anciennes familles ayant des ramifications dans la Bourgogne et la Savoie. Ces études indiquent un apaisement dans les idées, un relèvement dans les mœurs ; elles répondent à un besoin nouveau des esprits, las désormais de la littérature des Rocambole. Mais ce qui indique, mieux que tout, ce besoin de savoir et de s'occuper de choses bonnes et sérieuses qui agite les populations, c'est le nombre et le succès des Conférences qui, plusieurs fois par semaine, sont offertes au public.

De Paris et de Lyon, viennent et se présentent des érudits qui instruisent, enseignent et moralisent. Parmi les conférenciers qui captivent la foule, le plus digne d'intérêt, peut-être, celui dont les intentions d'apaisement et de calme sont les plus prononcées, celui qui fait le mieux vibrer le cœur

Digitized by Google

est une jeune dame, Madame Maria Cellini, dont la diction élégante et pure est un modèle en même temps que son récit est un haut enseignement. La bonne société l'a prise sous sa protection et ce sont surtout les dames et les jeunes filles qui la suivent et l'applaudissent. Puissent tant d'efforts aboutir à un résultat et notre cher pays retrouver une littérature digne de lui, des mœurs et une fierté capables de le remettre à la tête des nations.

— La cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle église de Fourvière a eu lieu samedi 7 décembre avec beaucoup de solennité. La foule a gravi la colline par une pluie fine et serrée. Après les vêpres, dites dans l'ancienne chapelle, le temps s'est levé et la bénédiction a eu lieu sur le terrain choisi au milieu du recueillement général. M. Pagnon, grand vicaire, a béni la pierre retenue par un treuil ! Dans l'excavation ménagée à cet effet, on a déposé une boîte de plomb contenant des médailles, des pièces de monnaie, un parchemin sur lequel est écrit le vœu de la ville et quelques parcelles de terre apportées de Lorette.

A quatre heures la procession est rentrée dans la vieille chapelle où Mgr l'archevêque l'attendait. Le lendemain, l'illumination annuelle du 8 décembre a été splendide et digne des meilleurs jours.

— Parmi les curiosités de notre défunte Exposition, quelques unes donnaient la chair de poule. En effet qui aurait pu passer de sang froid devant les appareils des ambulances ? et cependant quelles consolations et voyant la collection si complète d'instruments utiles aux blessés de la maison Mulatier-Silvent, par exemple, qui faisait espérer que sur le champ de bataille nos malheureux soldats n'étaient pas sans secours ? On a donné à cette maison une médaille d'argent et c'était justice, d'autant plus que pendant la guerre, elle avait livré ses produits à prix coûtant, exemple bon à suivre, mais rare et que nous n'hésitons pas à signaler.

Et voici janvier, ce mois d'espérance ; puisse-t-il nous donner de meilleurs jours que ceux qui viennent de s'écouler ! A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

TABLE

DES MATIÈRES DU XIVe VOLUME

Histoire du Lyonnais.

A. Vachez.	Les fouilles du mont Beuvray	11
X.	Notice sur la nouvelle église de Fourvière	44
X.	L'église de la Louvesc	124
A. Vingtrinier.	Histoire du château de Varey	187
Paul Saint-Olive.	La fête du 8 septembre 1872 à Lyon	247
M. Canat de Chizy.	Notes sur quelques points d'histoire concernant la Bourgogne et le Forez	255
Paul Saint-Olive.	La place du Consulat et l'avenue Vaisse	278
Paul de Varax.	Notice sur le château de la Duchère	349

Digitized by Google

A. Albrier. Les anoblis de l'Ain..... 372-440
A. Vingtrinier. Chronique locale..... 85-167-249-332-411-492

Philosophie.

Théodore Perrin. Considérations sur les Sociétés protectrices de l'enfance..... 102

Littérature.

F. Noélas. Approche, si tu es hardi !..... 58
Monin. Etude sur le patois lyonnais..... 152-315
A. Vingtrinier. Un amour malheureux..... 288
H. de P. Une arrestation en Dauphiné..... 458

Biographie et nécrologie.

A. Albrier. La famille Varenne de Fenille..... 24
Mlle C. Giraud. M. Alexis et les gravures de J.-J. Boissieu... 83
H. Jacquet. Pierre Rostain..... 227
Pieaud. Thimonnier, l'inventeur des machines à coudre..... 228
H. Jacquet. Bonnardet (Louis)..... 325
— Lettre au sujet de M. Pierre Rostain..... 327
L'abbé Perrossier. Notice sur M. l'abbé Jouve..... 390-480
H. Jacquet. Pierre Martin, architecte..... 136
A. Vingtrinier. François Lepage, peintre de fleurs..... 141

Bibliographie.

A. Vachez. Obituarium ecclesiæ sancti Pauli Lugdunensis, par C. Guigue..... 165
Mlle Adèle Souchier. Les poètes patois du Dauphiné, par Jules Saint-Remy..... 406
Paul Saint-Olive. Les Français et les Prussiens dans le monde des esprits, par Mlle Esnault..... 489

Beaux-Arts.

X. Les beaux-arts à Lyon.... 91-171-266-285-416
Mlle Adèle Souchier. Une visite à l'Exposition universelle de Lyon. 232
Perlet. Lettre inédite de Pierre Perlet, peintre lyonnais, à M. Chatelain, sur différentes questions d'arts..... 328

Poésie.

Mme A. Moissonnier. Le beau et le vrai (à Joséphin Soulary)..... 5
Mlle Adèle Souchier. Soldat en herbe..... 6
Le Dr Rewers. Le jeune aigle et les oisons..... 7
A. Vingtrinier. L'Exposition de Lyon..... 8
E. B. Ode à la ville de Lyon..... 89
Mlle Adèle Souchier. Le buste de Joséphin Soulary à l'Exposition.. 169
Mme A. Moissonnier. A la Muse (invocation)..... Id.
Paul Saint-Olive. A Madame Amélie Moissonnier, à l'occasion de son *Invocation à la Muse*..... 253
Eugène Roulleaux. A Monsieur le directeur de la *Revue*..... Id.
Mlle Adèle Souchier. Madeleine de France..... 334
Mme A. Moissonnier. A Monsieur Paul Saint-Olive, acrostiche.... 413
Mme E. Guette. Mardi-Gras..... 414
Table des matières du XIVe volume..... 491

FIN DE LA TABLE DU XIVe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google